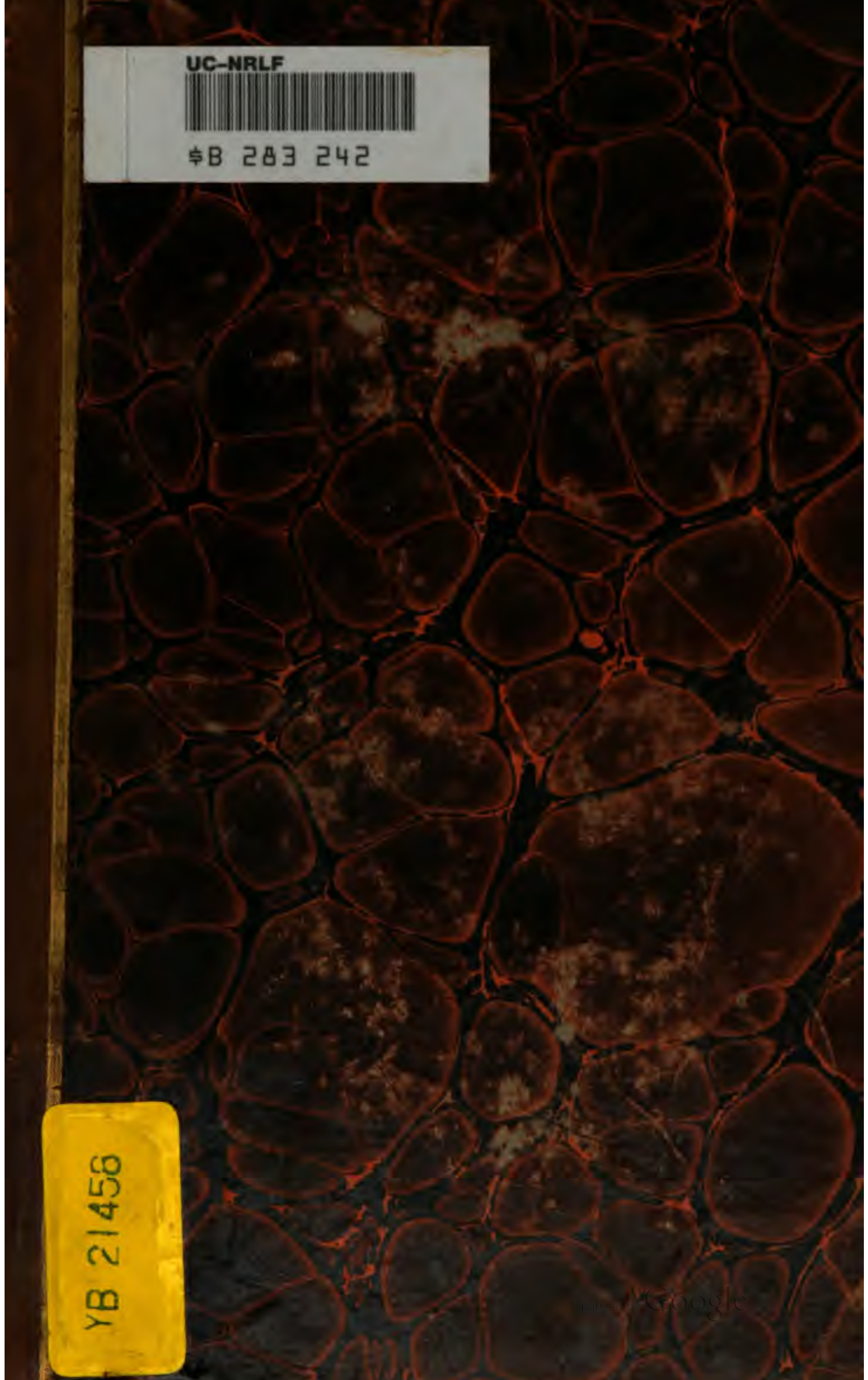

UC-NRLF
$B 283 242
YB 21456


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



No 331

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES TEMPS MODERNES.

IMPRIMERIE DE TROUVÉ ET COMPAGNIE,
RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES, N° 16.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES TEMPS MODERNES,

DEPUIS LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR LES TURCS (1453),
JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIV (1715);

PAR F. RAGON,

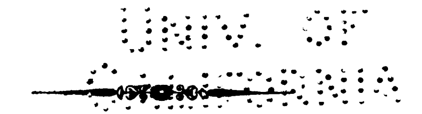
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGE ROYAL DE BOURBON.

Ouvrage approuvé par le Conseil royal de l'Université de France pour servir à l'enseignement de l'histoire moderne dans les colléges royaux et dans les établissemens d'Instruction publique.

Deuxième édition

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME PREMIER.



PARIS.

LOUIS COLAS, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 32;

L. HACHETTE, RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 12.

1829.

T. L.

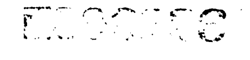
AVERTISSEMENT.

Cet abrégé comprend les événemens principaux de l'histoire générale de l'Europe et de ses colonies, durant les deux cent soixante-deux années qui se sont écoulées depuis la prise de Constantinople par les Ottomans, jusqu'à la mort de Louis XIV. J'ai divisé ce laps de temps en quatre périodes, dont chacune aboutit à une époque qui marque le commencement ou la fin de quelque grand mouvement social ou politique, ou un point essentiel de coïncidence entre les annales des différens peuples qui sont en scène.

Première période. — Depuis la prise de Constantinople par les Ottomans jusqu'à l'origine du luthéranisme (1453-1517).

Deuxième période. — Depuis l'origine du luthéranisme jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis (1517-1559).

Troisième période. — Depuis le traité de Cateau-Cambrésis jusqu'au traité de Westphalie (1559-1648).



Quatrième période. — Depuis le traité de Westphalie jusqu'à la mort de Louis XIV (1648-1715).

Composé pour servir à l'enseignement de l'histoire dans les colléges de l'Université, cet ouvrage s'éloignait trop, dans l'origine, des dimensions d'un livre classique. Pour l'en rapprocher autant que le comportait l'abondance des matières, je l'ai réduit de trois volumes à deux. On ne doit donc point s'attendre à y trouver ce qu'il n'offrait point, même dans sa première forme : je veux dire cette variété de détails d'où naît l'intérêt des récits, ces considérations générales qui arrêtent la pensée du lecteur sur les grands résultats de l'histoire, ces discussions d'une critique savante où brillent la sagacité et l'érudition de l'historien. Recueillir et mettre à la portée des jeunes gens des faits épars dans une foule de livres qui ne sont point à leur disposition, leur épargner ainsi des recherches pour lesquelles la plupart d'entre eux manqueraient de temps, de patience ou de secours, leur faciliter enfin l'étude de l'histoire moderne en leur présentant, dans un ensemble complet et méthodique, les élémens de la science que MM. les professeurs doivent leur développer; c'est tout ce que j'ai voulu faire; c'est même tout ce que me permettaient de faire et la destination spéciale de mon travail et la nécessité de ne point dé-

passer certaines limites. J'ai plutôt raconté que raisonné; enfin j'ai pensé que la philosophie d'un livre élémentaire était celle qui résulte naturellement du choix, de l'ordre et de la liaison des faits.

Je ne cite que rarement les sources où j'ai puisé. Mais la confiance du lecteur dans mon exactitude et mon impartialité n'en doit point être diminuée. Je n'ai rien avancé qu'après un mûr examen et sur la foi des écrivains les plus accrédités.

Quant à la réduction que ce livre a subie, je l'ai obtenue par une révision sévère et uniforme de tout l'ouvrage, par le retranchement de certains détails oiseux, et peut-être par une plus grande précision de style.

Indépendamment de cette modification générale, cet abrégé a éprouvé, dans plusieurs de ses parties, une transformation encore plus complète. Plusieurs chapitres ont été refaits en entier sur un nouveau plan que je crois préférable au premier. Il m'est agréable de déclarer que je dois cette amélioration aux conseils de mes collègues, qui, après avoir accueilli mon travail avec indulgence, m'ont signalé ses défauts avec franchise.

INTRODUCTION.

État général de l'Europe vers l'an 1453, époque de la prise de Constantinople par Mahomet II.

Empire ottoman. — Sous des princes actifs et belliqueux, les Ottomans s'avancent de conquête en conquête. Vers le milieu du quinzième siècle, ils sont maîtres de la Bithynie et des anciennes provinces grecques de l'Asie mineure, excepté du royaume de Trébizonde. Ils possèdent en Europe la Chersonnèse, la Thrace, la Macédoine, la Bulgarie, la Thessalie, la Grèce proprement dite, une partie du Péloponnèse, et ils vont s'emparer de Constantinople. En Asie et en Afrique, la république militaire des Mamelucks, et quelques princes arabes, occupent encore la Syrie, l'Égypte et les pays Barbaresques; mais tous ces états passeront successivement sous la domination des Turcs. La fortune de ce peuple conquérant, un moment arrêtée par les victoires de Timour et par les discordes des fils de Bajazeth I, a repris son rapide essor sous Amurath II et Mahomet II. Les sultans avaient sur les princes chrétiens l'avantage de posséder un corps nombreux de troupes réglées; et pour la valeur, et surtout pour la discipline, aucune milice ne pouvait alors entrer en parallèle avec les redoutables janissaires. L'Europe, menacée par le croissant, n'avait pour défense que la vaillance des princes de Hongrie et d'Albanie, la marine vénitienne, l'héroïsme des chevaliers de Rhodes et le zèle des papes. Une croi-

sade semblait nécessaire; les pontifes la sollicitaient; mais leur voix, jadis toute puissante, ne fut point alors entendue. Les états européens suivaient le cours accoutumé de leurs vieilles dissensions; et leurs inimitiés mutuelles, plus fortes que la crainte d'un commun danger, favorisaient l'établissement d'un empire dont la rivalité de leurs intérêts politiques a maintenu jusqu'à nos jours le chancelant édifice et retardé la chute inévitable.

Hongrie.—Le royaume de Hongrie, un des plus puissans de l'Europe au douzième siècle, était bien déchu depuis qu'une constitution anarchique avait avili l'autorité royale et agrandi les prérogatives des magnats et des barons. La couronne était élective; Albert II d'Autriche l'avait obtenue en 1437, et elle était passée en 1440 à son fils Ladislas le posthume.

Les rois de Hongrie comptaient encore au nombre de leurs provinces tributaires la Bosnie, la Servie, la Valaquie, la Moldavie, gouvernées par des waiwodes ou despotes particuliers. Mais ces contrées étaient destinées à subir le joug des Ottomans. Cette révolution, dès-lors imminente, fut retardée par les exploits de Jean Huniade, régent du royaume pendant la minorité de Ladislas; et, après lui, par son vaillant fils Mathias Corvin, qui, pressé tour à tour par les Autrichiens et par les Turcs, triompha de tous leurs efforts, et laissa en mourant la Hongrie florissante et victorieuse : splendeur attachée à la personne d'un héros, et qui devait périr avec lui.

Bohême.—La Bohême, élevée au rang de royaume

vers la fin du douzième siècle, était sous la dépendance féodale de l'empereur, dont ses rois recevaient l'investiture. Ils jouissaient en retour d'un des sept votes électoraux, et d'une des hautes charges de la cour impériale. Leur autorité sur leurs sujets était restreinte par le serment du couronnement, par un sénat permanent, et par les fréquentes assemblées de la diète nationale, où une noblesse nombreuse et armée venait soutenir ses prérogatives par les lois ou par la force. Dans les temps ordinaires, le sceptre passait au plus proche héritier du sang royal; mais le droit primitif d'élection n'était que suspendu, et reprenait son cours à la première occasion. En 1453, le jeune Ladislas d'Autriche régnait en Bohême sous la tutelle de George Podiebrad, qui, cinq ans plus tard, fut élevé au trône par les Hussites (1). Ces sectaires excitaient presque autant que les Ottomans l'inquiétude de la cour de Rome; et, redoutant leur fanatisme renaissant, les pontifes détournèrent contre eux une partie des forces que la Hongrie pouvait employer à sa défense et à celle de la chrétienté.

Empire germanique. — La maison d'Autriche, après une longue interruption, venait de remonter sur le trône impérial (1437) pour ne plus en descendre. La bulle d'or de Charles IV, publiée en 1356, avait fixé à sept le nombre des électeurs : les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi

(1) Sectateurs de Jean Hus, docteur de l'université de Prague, brûlé pour cause d'hérésie, en 1415, par décret du concile de Constance.

de Bohême, le comte Palatin du Rhin, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg. L'élection devait se faire à Francfort, et le couronnement à Aix-la-Chapelle. Les électeurs formaient un collége particulier dans les diètes où se réglaient les affaires générales. Ces diètes, composées des états, des princes, des prélats et des députés des villes, décidaient de la paix, de la guerre et des alliances, faisaient des lois, établissaient des tribunaux, jugeaient les causes civiles ou criminelles des princes, concouraient à la collation des grands fiefs, exerçaient la haute police de l'église germanique, veillaient à empêcher toute aliénation des domaines de l'empire. D'ailleurs, les états possédaient chez eux tous les droits de la souveraineté. Il ne restait donc guère aux empereurs que des droits honorifiques : ils conféraient les titres et les dignités, excepté celle d'état de l'empire, parce qu'elle entraînait un pouvoir réel; ils accordaient les dispenses d'âge, le droit de battre monnaie; ils convoquaient les diètes et y présidaient; ils disposaient des petits fiefs vacans, et en donnaient des expectatives; enfin, pour enfler la liste des droits de leur éminente et faible couronne, on est obligé de compter pour quelque chose le droit de *premières prières* dont ils jouissaient dans les chapitres. Cette impuissance de l'empereur éternisait l'anarchie de l'Allemagne. Électeurs, princes, gentilshommes, villes municipales, paysans, tous les ordres de l'état, jaloux et ennemis les uns des autres, se faisaient une guerre perpétuelle. Les ordonnances pour la *paix publique* se multipliaient sans fruit. Le clergé

publiait vainement la *trève du Seigneur*. L'habitude du brigandage l'emportait sur toutes les lois divines et humaines. En 1387, l'empereur Wenceslas avait distribué les états en quatre cercles, dont chacun devait avoir un chef ou directeur chargé de veiller au maintien de la paix dans son département. Cette distribution, renouvelée par Sigismond et par Albert II, avait produit quelques heureux effets; mais sous l'indolent Frédéric III, dont le règne de cinquante-trois ans (1440-1493)) ne fut guère qu'un long interrègne, l'Allemagne vit renaître toute la licence des époques les plus désastreuses.

Il fut heureux pour l'Europe que la force du corps germanique, paralysée par ses dissensions intérieures et par les vices de sa constitution, n'ait pu s'exercer au dehors, et faire triompher les vastes prétentions que les maximes des jurisconsultes impérialistes suggéraient aux successeurs des Césars. D'après cette jurisprudence, tous les états que l'Empire avait une fois possédés et qu'il ne possédait plus, tous ceux qui avaient relevé de lui et qui n'en relevaient plus, s'attribuaient à tort l'indépendance. En conséquence, les empereurs prétendaient, à différens titres, droit de souveraineté sur la Pologne et la Hongrie, sur l'Italie presque entière, sur toutes les provinces qui avaient autrefois formé les royaumes d'Arles et de Bourgogne, sur le Danemarck et même sur la Suède. Mais la multitude et la désunion des membres du corps germanique, la faiblesse de son chef, la rivalité de ses colléges le rendaient peu redoutable à ses voisins, et ses prétentions

orgueilleuses reposaient dans les archives de la chancellerie allemande. Bien loin de pouvoir réaliser ce fantôme de monarchie universelle, Frédéric III convoitait vainement les couronnes de Bohême et de Hongrie que son prédécesseur Albert avait portées avec quelque gloire. Après la mort du jeune Ladislas, elles allaient passer sur la tête de deux guerriers, heureux rivaux de Frédéric; mais le temps devait les rendre un jour à la persévérante ambition de sa famille.

Prusse. — Au commencement du treizième siècle, l'ordre Teutonique, renonçant aux lointaines croisades de la Palestine, qui ne donnaient plus qu'une gloire stérile, avait cherché dans le nord de l'Europe des dangers plus utiles à sa puissance. Après une guerre longue et meurtrière, ils avaient soumis à leur domination et au christianisme les peuples idolâtres de la Prusse. Incessamment recrutés par de nouvelles colonies de croisés, et par une brave noblesse qui accourait en foule sous leurs enseignes, secondés par l'ordre des porte-glaives de Livonie, qui, trop faible pour se soutenir par lui-même, s'était rangé sous leur autorité, et recevait d'eux ses généraux, ils avaient étendu leurs conquêtes; et, au commencement du quinzième siècle, ils formaient dans le nord un état redoutable qui, avec la Prusse, comprenait la Poméranie de Dantzik, la Nouvelle-Marche, la Samogitie, la Courlande, la Livonie et l'Estonie. Au bruit des victoires de l'islamisme, la chrétienté en péril semblait devoir compter sur leur appui. Mais, dans le temps que Mahomet II s'emparait de Constantinople, la ty-

rannie des chevaliers teutoniques soulevait la Prusse et la Poméranie; et la Pologne, invoquée par les opprimés, leur accordait une protection intéressée, source d'une sanglante guerre.

Pologne. — Depuis que les Jagellons, grands-ducs de Lithuanie, étaient montés sur le trône de Pologne, les Polonais et les Lithuaniens avaient abjuré leur ancienne animosité pour faire un seul corps d'état sous l'autorité d'un même roi : union fatale à l'ordre Teutonique, qui devait enfin succomber sous les efforts de ces deux peuples également jaloux de sa grandeur, mais contre lesquels leurs divisions l'avaient jusque-là protégé. La nouvelle puissance des Jagellons eût été plus formidable au dehors, si elle n'eût été entravée au dedans par la jalousie des deux peuples de langue différente, et par les vices de la constitution polonaise. Quoique la succession ne fût point encore purement élective, et que les princes de la maison de Jagellon se regardassent comme régnant de plein droit, il fallait néanmoins qu'à chaque vacance du trône la couronne leur fût déférée par le choix et le consentement de la noblesse. Outre cet important privilége, les nobles possédaient seuls le droit de cité; ils étaient seuls représentés dans les diètes par des nonces qu'ils choisissaient dans les diétines. Les honneurs, les dignités, tant ecclésiastiques que séculières, et, en général, toutes les prérogatives leur étaient réservées, tandis que les bourgeois et les paysans supportaient seuls toutes les charges. Cette constitution tenait en même temps de la démocratie, en ce que tous les nobles, sans

exception, étaient censés égaux en droits. Malgré les vices d'un tel gouvernement, malgré la rivalité des deux peuples qui composaient le corps de l'état, la Pologne, sous les Jagellons, était puissance dominante dans le Nord. Trois provinces feudataires, la Valaquie, la Moldavie et la Transilvanie, lui servaient de barrière contre les Turcs. Accrue de la Lithuanie et d'une partie de la Prusse, elle disputait à l'Autriche la Hongrie et la Bohême, et donnait des souverains à ces royaumes. Mais si elle était forte par elle-même, elle l'était surtout par la faiblesse de tout ce qui l'environnait. Les chevaliers teutoniques étaient détestés de leurs sujets; l'Autriche participait à l'anarchie de l'Allemagne; la Russie était encore barbare. Mais qu'un jour, à la place de la domination teutonique, s'élève le royaume de Prusse; que l'Autriche, bien gouvernée et agrandie de plusieurs provinces, que la Russie arrachée à la barbarie, deviennent de puissans empires : la Pologne, que sa constitution vicieuse condamne à un état stationnaire, tandis que les nations environnantes se civilisent et se fortifient, perdra progressivement de sa puissance relative, jusqu'au jour où elle sera la proie de ses ambitieux voisins.

Russie. — La conformité de doctrines et de cérémonies religieuses devait intéresser plus vivement la Russie aux malheurs de la nation grecque. Mais cet empire, aujourd'hui la terreur des Ottomans, alors en proie aux conquérans tartares, ne pouvait ressentir que ses propres misères, ni s'essayer à briser d'autres

fers que les siens. Avant de songer à des expéditions extérieures, les grands ducs de Moscou devaient chercher à assurer leur propre indépendance, et à rétablir l'unité de l'ancien empire de Russie, dont ils ne possédaient plus qu'un démembrement. Le reste était divisé entre les Tartares de la grande Horde, de Kasan et d'Astracan, les républiques commerçantes de Nowgorod et de Pskof, et les principautés de Tver, de Véréia et de Rézan.

Danemarck, *Suède et Norwège.* — Depuis que le Septentrion ne versait plus sur le Midi d'effroyables essaims de Barbares, les peuples scandinaves, renfermés dans les limites de la Baltique, tournaient contre eux-mêmes cette activité belliqueuse qui avait si long-temps désolé l'Europe. Après plusieurs siècles de guerres intestines, ils avaient enfin goûté le repos sous le sceptre d'une femme, et l'union de Calmar (1397), ouvrage de la reine Marguerite, leur avait semblé le gage d'une paix perpétuelle. Mais un système fédératif de trois monarchies, divisées entre elles par des jalousies réciproques, conservant chacune sa constitution, son sénat et sa législation particulière, et gouvernées en commun par un roi électif, ne pouvait être solide ni durable. Quelques précautions que Marguerite eût prises pour assurer l'union, elle fut rompue en 1448, et les prétentions qui lui survécurent produisirent un siècle de guerres. Toutefois, quand ces fatales discordes, nées d'une constitution destinée à les prévenir, n'eussent point agité les Suédois, les Norwégiens et les Danois, nuls peuples ne devaient rester spec-

tateurs plus indifférens des révolutions de l'Europe méridionale. Invité par l'empereur Frédéric III à prendre part à la guerre contre les Turcs, le roi Christian I s'excusa sur les difficultés et les dangers du voyage : d'ailleurs, entouré d'ennemis idolâtres, tant qu'il aurait à dompter et à convertir les Finlandais et les Lapons, il pouvait se dispenser, disait-il, d'aller chercher si loin les ennemis de la Foi.

Écosse, Angleterre et Irlande. — Les Écossais et les Anglais alléguaient aussi la distance des lieux. Les catastrophes de l'Orient ne troublaient point les insulaires du Nord. Des soins pressans et domestiques détournaient leur pensée de la crainte d'un péril éloigné. En Écosse, après une minorité orageuse, le roi Jacques II ne songeait qu'à rétablir l'ordre et le calme dans ses états. Marchant sur les traces de son père Jacques I, qui avait porté les premiers coups au système féodal et au pouvoir des grands, il essayait d'affermir son autorité par de sages lois qu'il faisait adopter à son Parlement.

En Angleterre, Henri VI, triste héritier du vainqueur d'Azincourt, chargé, en naissant, de deux couronnes, venait de perdre l'une, et déjà laissait échapper l'autre. L'ambition des Yorck allait arborer les couleurs de la guerre civile, et donner le signal de trente ans de combats. Le Parlement, abaissé sous les règnes vigoureux de Henri IV et de Henri V, paraissait avoir repris, sous la minorité de Henri VI, une influence qu'il devait bientôt perdre pour plus d'un siècle, après

avoir servi d'instrument aux factions pendant la querelle des deux Roses.

L'Irlande était soumise aux rois d'Angleterre; mais leur autorité y était incertaine et précaire. La barbarie avec laquelle ils gouvernaient cette île y entretenait contre les conquérans une haine qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

France. — La France, ce beau royaume, dont les chevaliers, avant les désastres du règne de Charles VI, sous la bannière de Bourbon, de Jean-sans-Peur ou de Boucicaut, s'étaient signalés contre les Infidèles en Afrique, en Europe et en Asie, ne pouvait apprendre sans douleur les triomphes de l'islamisme. Mais, sortie miraculeusement de ses ruines, elle ne demandait qu'à jouir dans un plein repos de la sagesse de son roi. Après l'avoir délivrée des Anglais, Charles VII voulait la délivrer de l'anarchie. Il établissait une milice permanente, et enseignait à ses successeurs à se passer de la milice féodale. Une taille perpétuelle fut instituée, de l'aveu des états-généraux, pour l'entretien de ces troupes réglées (1). La haute noblesse ne voyait pas d'un œil tranquille ces accroissemens de la prérogative

(1) Les états du royaume assemblés à Orléans, en 1439, firent au roi des représentations au sujet des brigandages des gens de guerre; et en conséquence, le 2 novembre de la même année, ce prince rendit l'ordonnance célèbre par laquelle il établit les nouvelles compagnies. « Remarquons que cette ordonnance de 1439 ne fut faite que du con» sentement et sur les représentations des trois états; qu'il y est dit » que ces mêmes états avaient accordé la taille pour la guerre, et » qu'ils consentaient que cette taille fût essentiellement affectée à l'en» tretien des troupes. On ne peut donc supposer que cet établissement

royale. Dans le Midi, se trouvaient encore de puissans vassaux, les seigneurs de Foix, d'Albret et d'Armagnac, qui, placés loin du siége de l'empire, avaient toujours affecté l'indépendance. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne étaient encore plus formidables, et pouvaient être considérés plutôt comme puissances étrangères que comme sujets du premier ordre. Tous ces grands feudataires ne prétendaient point céder sans combat les restes de leurs vieux priviléges, et allaient engager contre la royauté une lutte dont elle devait sortir victorieuse.

Suisse. — Après de longues hostilités contre les ducs d'Autriche, les Suisses avaient établi leur indépendance par des victoires comparables peut-être aux exploits des anciens Grecs; et vers le milieu du quinzième siècle, ils formaient un état libre, bien que soumis encore nominativement à la souveraineté de l'Empire. D'abord, composée des trois cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, la ligue helvétique s'était accrue par l'accession des villes de Lucerne en 1332, de Zurich en 1351, de Glaris et de Zug en 1352, et de Berne en 1353. Chacun de ces cantons avait sa constitution particulière, née des circonstances et des loca-

» donna lieu à Charles VII de *mettre sur ses sujets une taille sans* » *le consentement des états*, comme plusieurs écrivains l'ont avancé. » Il est vrai que les tailles, n'étant d'abord imposées que pour un » temps, avaient besoin du consentement des états pour être renou- » velées; mais les états consentant à une taille destinée à la solde » des nouvelles compagnies créées pour toujours, consentaient dès- » lors que cette taille fût désormais ordinaire et perpétuelle. » (Préface du treizième volume des *Ordonnances des rois de France*.)

lités, et leur étant singulièrement appropriée. Cette diversité de gouvernemens n'ôtait rien à la force d'une confédération fondée sur la ressemblance des mœurs et l'identité des intérêts. Enfin, les Suisses étaient alors les meilleurs soldats de l'Europe; leur infanterie passait pour invincible : heureux si l'ambition et l'avarice ne les eussent point entraînés hors de leurs montagnes, et si les descendans mercenaires des héros de Morgarten et de Sempach n'eussent point versé dans des querelles étrangères un sang qui, pendant plus d'un siècle, n'avait coulé que pour la liberté de l'Helvétie !

Italie. — Il eût été à souhaiter, pour le bonheur de l'Italie, qu'il s'y fût formé une puissance capable d'arrêter les puissances voisines qui firent souvent de ce pays l'objet de leurs entreprises ambitieuses ou le théâtre de leurs sanglans démêlés. Mais elle était partagée en plusieurs états (républiques, royaumes ou principautés), dont aucun, pris séparément, n'était assez considérable pour jouer ce beau rôle, et qui n'étaient pas assez sages pour qu'un danger commun leur fît ajourner leurs divisions.

Venise tenait le premier rang entre les villes italiennes. Depuis la révolution aristocratique de 1299, elle était gouvernée avec autant de vigueur que de prudence. Mettant de l'ensemble et de la suite dans ses opérations, et dirigeant toutes ses forces vers un but déterminé, elle avait acquis récemment (1388 — 1452), par des achats ou par des conquêtes, Trévise, Vicence, Vérone, Bassano, Feltre, Bellune, Padoue, Brescia,

Bergame et Crémone. Ses arsenaux étaient bien fournis, ses flottes nombreuses, son commerce immense. Ses établissemens, dans plusieurs îles de l'Orient et sur les côtes du Péloponnèse, ajoutaient un intérêt politique au grand intérêt religieux qui devait l'armer contre les Ottomans. Cependant elle hésitait à s'engager dans une guerre dangereuse, et différait, par des négociations, une lutte tôt ou tard inévitable.

L'autorité des empereurs d'Allemagne en Italie, minée sourdement dans les siècles précédens, était à peu près bornée au couronnement et au simple exercice de quelques droits honorifiques et féodaux, tels que l'investiture des feudataires de Lombardie. Après la mort de Philippe Marie, dernier duc de la maison Visconti, l'empereur Frédéric III n'avait pu même exercer cette faible prérogative, et un heureux aventurier, François Sforze, était monté sur le trône de Milan, sans demander et sans attendre l'investiture impériale. Parme et Plaisance étaient alors réunies au Milanez.

La maison d'Este, que l'Arioste et le Tasse ont immortalisée, et qui a produit tant de princes éclairés, régnait à Ferrare et à Modène.

La maison de Savoie s'élevait lentement et par degrés au rang de puissance respectable. De simples comtes de Maurienne, ses princes étaient devenus souverains de la Savoie, du Piémont et de Nice.

Les Génois n'étaient plus ce peuple jadis vainqueur des Pisans, et long-temps rival des Vénitiens. Une guerre malheureuse contre Venise à la fin du quatorzième siècle, et, plus tard, la prise de Constantinople

par les Turcs, leur avaient porté un coup mortel. D'un autre côté, des formes trop démocratiques avaient toujours été pour Gênes un principe de fermentation et de troubles. Elle paraissait ne pouvoir supporter ni la liberté ni la servitude. Depuis l'an 1396, elle avait acheté quelques intervalles de repos au prix de l'indépendance, et avait reconnu tour à tour l'autorité des rois de France, des marquis de Montferrat et des ducs de Milan.

La ville de Florence, à l'exemple de toutes celles de la Toscane, s'était formée en république vers la fin du douzième siècle. Elle s'était rapidement enrichie par son commerce et ses manufactures. Arezzo, Pistoie, Sienne, et Pise même, la plupart des villes libres de la Toscane, excepté Lucques, avaient été forcées de se soumettre à sa domination. Du reste, elle avait passé, comme Gênes, par toutes les agitations de la démocratie, et essayé de toutes les combinaisons politiques, sans pouvoir en trouver une qui conciliât les formes populaires avec un gouvernement ferme et durable. Enfin, une famille à jamais célèbre devait lui procurer le bonheur et la paix. Depuis 1434, Côme de Médicis tenait les rênes de l'état, et jouissait d'une autorité presque absolue, sans en avoir les décorations et les titres. Il ne devait son élévation qu'à ses vertus, et il ne s'en servait que pour l'avantage et la gloire de sa patrie. Sous ce grand homme, et, après lui, sous son petit-fils, Florence, devenue le centre de la politesse, était digne de recueillir dans son sein les savans illustres que les conquêtes des Ottomans chassaient de Byzance et de la Grèce.

Les papes n'avaient eu long-temps à Rome qu'une autorité limitée et précaire, tandis qu'ils dominaient toute l'Europe et qu'ils déposaient les rois. Mais les Romains ayant senti tout ce qu'ils avaient perdu par la translation du siége pontifical à Avignon, et par le long schisme d'Occident, les papes nommés après le schisme avaient trouvé les esprits plus disposés à l'obéissance; et Nicolas V (1447—1455), aussi habile et ferme dans les affaires qu'aimable dans le commerce de la vie privée, avait assuré la soumission des Romains en fortifiant le château Saint-Ange. Mais, tranquilles au dedans, les papes avaient au dehors deux grands sujets d'inquiétude. D'une part, ils voyaient avec douleur les prérogatives de la tiare pontificale restreintes par les décrets du concile de Bâle, et ces décrets adoptés par les royaumes de France et d'Allemagne. De l'autre, en qualité de pères communs de la chrétienté, ils envisageaient avec effroi les progrès rapides des Musulmans. La chute de Constantinople avait retenti fortement dans Rome, et les pontifes faisaient de louables, mais vains efforts, pour en communiquer le contre-coup à toute l'Europe.

Naples obéissait à Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, que la reine Jeanne II avait institué son héritier. Ce prince était sans contredit le monarque le plus accompli de son siècle. Modèle des vertus chevaleresques, il était aussi le protecteur des lettres, et les aimait jusqu'à l'enthousiasme. De pompeux monumens d'architecture et le luxe d'une cour opulente donnaient au royaume des Deux-Siciles un éclat inconnu depuis

Frédéric II. Mais cette prospérité allait s'éclipser sous le successeur d'Alphonse, et les droits rivaux de la maison d'Anjou, transmis aux rois de France, devaient, avant la fin du siècle, livrer Naples et l'Italie en proie aux étrangers.

Telle était la situation de l'Italie au temps de la prise de Constantinople. Morcelée en petits états, la plupart divisés de vues et d'intérêts, défendus par des milices vénales et aventurières, elle était peu propre à résister avec succès à un ennemi puissant. Mais les lettres et les arts jetaient un voile brillant sur sa décadence, et s'ils ne pouvaient venger les doctes bannis de la Grèce, ses princes savaient au moins les accueillir.

Espagne. — L'Espagne, partagée en plusieurs souverainetés, était encore, pour ainsi dire, isolée du reste de l'Europe.

En Castille, la faiblesse de Henri IV et le mépris général qu'inspirait sa conduite suscitaient des révoltes perpétuelles, d'où naissait une affreuse anarchie.

En Navarre, Jean d'Aragon persécutait don Carlos, son propre fils, légitime possesseur de ce royaume, et le réduisait à prendre les armes pour soutenir ses droits contre un père ambitieux.

Alphonse V, roi d'Aragon, plus célèbre dans l'histoire d'Italie que dans celle d'Espagne, préférait le séjour du royaume de Naples, acquis par sa vaillance, à celui de ses autres états, dont il laissait le gouvernement à son frère Jean II, qui devait être aussi son héritier. Les provinces de Catalogne et de Valence dépendaient du royaume d'Aragon.

Dans toutes les monarchies espagnoles, le pouvoir royal était tempéré par celui des assemblées nationales qui votaient les impôts, et concouraient à la législation. Les cortez de Castille se composaient, en grande partie, des députés des villes. La noblesse y était peu nombreuse, sans doute parce qu'une aristocratie belliqueuse plaçait plus de confiance dans ses ligues armées que dans les voies légales que lui ouvrait la constitution pour résister au pouvoir absolu. Les cortez d'Aragon se composaient de quatre ordres : les prélats, les barons ou *ricos ombres*, l'ordre équestre ou les *infanzones*, et les députés des villes royales. La Catalogne et Valence avaient leurs états particuliers.

Le gouvernement de tous ces royaumes était loin d'être en rapport avec la théorie de leurs lois. Les précautions prises contre la royauté n'étaient peut-être, dans ces temps encore barbares, qu'une source de plus d'agitations et de désordres. Aussi l'Espagne, déchirée et faible, laissait debout, dans la fertile Bétique, le dernier trône des Musulmans. Mais le temps de sa grandeur approchait, et la chute de Grenade devait suivre de près l'union de l'Aragon et de la Castille.

Portugal. — Le Portugal, long-temps obscur, commençait à étonner l'Europe par la hardiesse de ses entreprises. Sous les auspices de l'infant don Henri, la marine portugaise explorait les rivages de l'Afrique, et s'illustrait par ces premières découvertes qui ouvrirent une nouvelle route à la navigation. Des rochers de l'Atlas aux rives de l'Indus et du Gange, ce petit peuple devait faire trembler les Musulmans.

ABRÉGÉ

DE

L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES TEMPS MODERNES.

PREMIÈRE PÉRIODE.

DEPUIS LA PRISE DE CONSTANTINOPLE PAR MAHOMET II, JUSQU'A LA RÉFORME DE LUTHER. (1453 — 1517.)

CHAPITRE PREMIER.

Turquie (1300 — 1520.)

Après la mort du dernier sultan de Karisme, dont l'empire fut détruit par les Mongols au commencement du treizième siècle, quelques chefs ou émirs de hordes turcomanes qu'il avait pris à son service, passèrent à celui d'Aladin, sultan Seljoucide d'Iconium. On distinguait parmi ces émirs Soliman Schah, prince de la ville de Néra, dans le voisinage de la mer Caspienne, et de la tribu des Tartares Ogusiens. Après lui, son fils Ortogrul s'établit à Surgut, sur les bords du Sangarins, avec quatre cents tentes ou familles qu'il gouverna pendant cinquante-deux ans, sous la souveraineté des sultans d'Iconium. *Othman* ou *Osman*, son fils et son successeur, jeta, vers l'an 1300, dans l'Asie mineure, les premiers fondemens de l'empire des Turcs *Ottomans* ou *Osmanlis*,

sur les ruines de la monarchie des Seljoucides, détruite en 1294. Les émirs des sultans d'Iconium s'érigèrent alors en princes indépendans, et se partagèrent les dépouilles de leurs anciens maîtres. Une partie de la Bithynie, et tout le pays situé aux environs du mont Olympe, échurent à Othman. Voisin de l'empire grec, il accomplit, avec le zèle de l'ambition ou du fanatisme, le précepte du Koran, qui recommande le *Gazi* ou guerre sainte contre les infidèles (1). Le 27 juillet de l'an 1299, Othman envahit pour la première fois le district de Nicomédie, et pendant tout son règne (1299-1326), il renouvela chaque année ses incursions. Il mourut en 1326, au moment où son fils Orkhan venait de s'emparer de la ville de Pruse, dont ce prince fit sa capitale.

Les troupes d'Othman n'étaient composées que d'escadrons indociles de cavalerie turcomane, qui servaient sans paie et combattaient sans discipline. *Orkhan* songea à établir une milice régulière, et forma le corps des janissaires, dont son successeur Amurath I agrandit l'institution (2), qui fut complétée par Amurath II. Le conquérant de Pruse, pour-

---

(1) La fausse politique des Grecs avait ouvert les passages du mont Olympe. Jusqu'au règne du premier Paléologue, ces passages avaient été vaillamment défendus par la milice du pays, qui jouissait, pour récompense, de la sûreté de ses propriétés et de l'exemption de toutes les taxes. L'empereur leur enleva ce privilége, et se chargea de la défense des frontières. On exigea rigoureusement le tribut, mais les passages furent oubliés.

(2) Othman avait le premier donné l'exemple de recruter son armée de captifs et de volontaires. Orkhan perfectionna ce système. Il fit élever dans la religion du prophète les jeunes chrétiens pris à la guerre, et forma de ces orphelins, qui ne connurent d'autre métier que les armes, d'autre patrie que les camps, une milice redoutable, à laquelle les Turcs durent la plus grande partie de leurs succès. Orkhan la porta d'abord à vingt-cinq mille hommes. Elle s'accrut sous ses successeurs. Elle reçut le nom de *Janissaires* sous Amurath I. (1362.) Un dervis célèbre fut chargé de la consacrer, et de lui donner un nom. « Qu'on les nomme janissaires, s'écria-t-il (*yengi chéri*, » ou nouveaux soldats). Puisse leur valeur être toujours brillante, leur » épée tranchante, et leur bras victorieux! »

suivant le cours de ses succès, s'empara de Nicomédie en 1327, et de Nicée en 1333, et soumit toute la province de Bithynie jusqu'aux rives du Bosphore et de l'Hellespont. Les guerres civiles, dont l'empire grec fut le théâtre sous Jean Paléologue (1341-47), ouvrirent aux Ottomans l'entrée de l'Europe, qu'Andronic l'ancien avait déjà semblé vouloir leur livrer par sa négligence à entretenir sa marine. Pendant la minorité de Jean Paléologue, Jean Cantacuzène, régent de l'empire, en butte aux attaques d'une faction puissante et déclaré ennemi public, sollicita et obtint le secours des Turcs, dont le passage en Europe lui assura la victoire, mais précipita la ruine des débris de l'empire romain. En 1359, le prince Soliman, fils d'Orkhan, traversa l'Hellespont, et s'empara de Gallipoli dans la Chersonnèse de Thrace. Une mort prématurée arrêta le cours de ses succès (1360). Son père mourut la même année.

Amurath I, successeur d'Orkhan, poursuivit ses conquêtes, et signala par la prise d'Andrinople la première année de son règne. Il envahit ensuite la Servie et la Bulgarie (1365). Vers l'an 1381, plusieurs princes turcs de l'Asie mineure, encore indépendans, furent obligés de reconnaître son autorité, et l'émir de Ghermian lui abandonna Cutajah, métropole de la grande Phrygie. En 1386, Amurath soumit presque entièrement la Macédoine et l'Albanie. En 1389, les Serviens, les Valaques, les Hongrois, les Dalmates et les Triballiens se liguèrent, sous la conduite de Lazare, despote de Servie, pour arrêter les progrès d'Amurath. La victoire qu'il remporta à Cassovie dissipa la confédération; mais, tandis qu'il visitait le champ de bataille, il fut tué par un soldat triballien, qui, s'élançant d'entre les morts, vengea la défaite des chrétiens par le meurtre du vainqueur. Amurath I n'est pas moins célèbre par ses institutions que par ses conquêtes. Il compléta l'organisation de la milice des janissaires, établit celle des spahis, et divisa une partie des terres conquises en *Timars*, petits domaines concédés à des usufruitiers qui, sous le nom de *Timariots*, doivent prendre les armes dès qu'ils en sont requis.

Bajazeth I (surnommé *Ilderim* ou l'éclair), successeur d'Amurath I, après avoir mis fin, par la soumission des émirs d'Aidin, de Sarukhan, de Ghermian et de Caramanie, aux principautés turques qui subsistaient encore dans l'Asie mineure (1), acheva la conquête de la Thrace, de la Macédoine, de la Thessalie et de la Bulgarie. Pour assurer, d'Asie en Europe, la communication des Turcs, qui jusqu'alors avait été dangereuse et précaire, il établit à Gallipoli une flotte qui commandait l'Hellespont, et interceptait tous les secours que les Latins envoyaient à Constantinople. Enorgueilli de sa puissance, il dédaigna son ancien titre d'émir, et accepta du calife esclave en Égypte sous les ordres des Mamelucks, la patente de sultan (1394) (2). Jaloux de mériter son nouveau titre, il porta la guerre en Hongrie, et défit une armée de cent mille chrétiens à la journée de Nicopolis (28 septembre 1396). Après cette victoire, il fit sommer l'empereur Manuel Paléologue de lui livrer Constantinople, et commença le blocus de cette grande capitale. Cependant, craignant une croisade des princes chrétiens, il accorda aux Grecs une trève de dix ans, moyennant un tribut annuel de 30,000 écus d'or, et l'établissement d'un cadi et d'une mosquée à Constantinople. Bajazeth n'observa pas long-temps ce traité, et Constantinople, assiégée de nouveau, allait subir le joug ottoman; mais la nouvelle des progrès du fameux Timour ou Tamerlan rappela le sultan en Asie, et retarda la chute de l'empire.

Timour naquit vers l'an 1336, dans un village de la Transoxiane, qui faisait partie du territoire de Cash, dont ses ancêtres étaient les chefs héréditaires. Dès l'enfance, il annonça des inclinations belliqueuses. A douze ans, il fit ses premières armes. A vingt-cinq ans, il entreprit d'affranchir son pays de

---

(1) Les deux derniers de ces émirs étaient assez puissans pour mettre chacun sur pied une armée de quarante mille hommes.

(2) Ce fait, attesté par un auteur arabe contemporain, détruit le témoignage de Cantemir, qui prétend qu'Othman avait été élevé, en 1300, à la dignité de sultan, dans la ville de Carachissar.

la tyrannie des khans du Cashgar, qui, avec le secours d'une armée de Gètes ou de Kalmoucks, avaient envahi la Transoxiane. Libérateur de cette contrée, il en fut proclamé souverain dans une diète ou *couroultaï* (1370). L'Oxus bornait ses états; il le franchit, et, dans l'espace de trente années, il subjugua successivement le Carisme et le Candahar, la Perse, le Cashgar, le Kaptschack et l'Indostan. Des bords du Gange il remonta vers l'Euphrate, passa ce fleuve en 1400, effraya la Syrie par le pillage d'Alep et de Damas, éleva sur les ruines de Bagdad une pyramide de quatre-vingt-dix mille têtes (1401), et envahit enfin l'empire ottoman (1402). Il se donna (28 juillet), près d'Ancyre ou Angouri, dans l'ancienne Gallo-Grèce, une bataille sanglante et décisive. Les Turcs furent complétement défaits, et le sultan tomba au pouvoir du vainqueur, qui, selon les historiens turcs et européens, dont le récit n'est point confirmé par les Persans, le fit enfermer dans une cage de fer. Si Bajazeth fut en effet condamné à cette dure prison, la mort, qui l'enleva en 1403, fut un bienfait pour ce prince infortuné. Timour ne lui survécut que deux ans. N'ayant pu, faute de vaisseaux, passer le Bosphore et l'Hellespont, que les Turcs et les Grecs défendirent de concert, il était allé dans Samarcande étaler les trophées de ses victoires; de là son ambition, que soixante-dix années n'avaient point refroidie, l'entraînait à la Chine, qu'il prétendait joindre à ses conquêtes, lorsqu'il mourut aux environs d'Otrar (1er avril 1405).

Après la bataille d'Ancyre et la retraite de Timour, les émirs turcs de l'Asie mineure étaient rentrés dans les districts dont le sultan les avait dépouillés. Les discordes des fils de Bajazeth achevèrent d'ébranler l'empire ottoman. *Isa*, l'un d'entre eux, s'était fait reconnaître dans les pays voisins d'Angora, de Sinope et de la Mer-Noire. Son frère, *Mahomet I*, lui enleva ses provinces et la vie. *Soliman I*, proclamé par les Turcs d'Europe, fut surpris dans le sommeil et dans l'ivresse par son frère *Musa*, qui le fit périr (1410). Musa partagea l'empire avec Mahomet. En 1412, il remporta une victoire complète sur l'empereur Sigismond, près de Sémen-

dria. Il fut moins heureux contre son frère, qui le vainquit en 1413, et récompensa de la charge de grand visir le soldat qui lui présenta la tête d'un rival odieux. La mort d'Isa, de Soliman et de Musa, assurait au dedans la tranquillité du règne de Mahomet I. Il se ménagea la paix extérieure en restituant à l'empereur Manuel les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que les Ottomans lui avaient enlevées. Cependant, en 1418, il eut à réprimer les mouvemens excités par un imposteur, qui, ressuscitant en sa personne le plus jeune des fils de Bajazeth I, Mustapha, tué à la bataille d'Ancyre, forma un parti pour détrôner Mahomet. Celui-ci l'ayant obligé de se renfermer dans Thessalonique, ville grecque, sollicita vainement l'empereur de remettre le rebelle entre ses mains. Manuel refusa de se dessaisir de ce précieux ôtage, et s'engagea toutefois à le retenir prisonnier tant que vivrait le sultan.

Au commencement du règne d'*Amurath II*, qui succéda en 1421 à Mahomet, son père, l'empereur tira le faux Mustapha de l'île de Lemnos où il l'avait relégué. L'imposteur fut proclamé en Europe, et réunit une nombreuse armée; mais bientôt sa défaite et son supplice étouffèrent les derniers germes des guerres civiles, et le victorieux Amurath rendit à l'empire son premier lustre.

En 1422, la vengeance l'arma contre Manuel : il mit le siége devant Constantinople. Cette ville, par la force de ses murailles, résista à deux cent mille Turcs, et une révolte suscitée par les Grecs ne tarda pas à rappeler le sultan en Asie. Depuis ce temps, il laissa à Byzance le repos précaire de la servitude. Après la mort de Manuel, Jean Paléologue obtint la permission de régner, moyennant un tribut de 300,000 aspres et la cession de presque tout ce qui excédait les faubourgs de Constantinople. Toutes les places qui restaient aux Grecs sur le Pont-Euxin, le long des côtes de la Thrace, dans la Macédoine et dans la Thessalie, tombèrent au pouvoir d'Amurath. Il emporta même la muraille et les forts qui défendaient l'entrée de l'isthme de Corinthe, et étendit ses ravages jusque dans l'intérieur du Péloponnèse.

Deux héros chrétiens, Jean Huniade Corvin et Scanderbeg arrêtèrent ses conquêtes.

Huniade, d'une origine obscure ou au moins douteuse, s'était élevé, par ses talens, au commandement des armées de Hongrie ; et l'épithète de *brigand*, que les Turcs ajoutaient à son nom, atteste la haine et l'effroi qu'il inspirait aux infidèles. Son crédit avait procuré la couronne de Hongrie à Ladislas de Pologne (1440), et, pour prix de ce service important, il avait reçu la dignité de waivode de Transylvanie. En 1442 et 1443, Huniade et Ladislas remportèrent sur les Turcs de grands avantages. Amurath demanda une trève de dix ans, et, satisfait d'avoir rendu la paix à ses états, le sultan, fatigué des grandeurs de la terre, abdiqua l'empire en faveur de son fils Mahomet II (1443), et se retira parmi les derviches de Magnésie. Excités par le prince de Caramanie, qui promettait de les seconder, les chrétiens profitèrent de cet événement pour rompre la trève. Les dangers de l'empire et le vœu des peuples tirèrent Amurath de sa retraite : il reprit la couronne, et, marchant à la tête d'une armée de soixante mille hommes, devant laquelle il faisait porter au bout d'une lance le traité que ses ennemis avaient violé, il livra bataille aux Hongrois près de Warna, sur les côtes de la Mer-Noire (10 novembre 1444). Vingt-quatre mille chrétiens balancèrent long-temps la victoire contre des forces presque triples ; mais, emporté par son courage imprudent, Ladislas périt dans la mêlée. Sa mort fut le signal d'une sanglante déroute. Huniade chercha vainement à rallier ses compagnons effrayés du trépas de leur roi, et le torrent des fuyards l'entraîna hors du champ de bataille, couvert de plus de dix mille Hongrois. Durant la minorité de Ladislas d'Autriche, successeur de Ladislas de Pologne, il fut général et gouverneur de la Hongrie, et, dans le cours d'une administration de douze ans, il montra qu'il unissait les talens du politique à ceux du guerrier.

Après la victoire de Warna, Amurath avait de nouveau renoncé à la couronne impériale, et la solitude de Magnésie avait revu le vainqueur des Hongrois revêtu de l'humble manteau des cénobites ; mais les janissaires ne lui permirent

pas de renoncer au trône et à la guerre (1446). Forcé de reprendre le commandement des armées et les rênes de l'empire, il dirigea ses forces contre l'Albanie (Épire).

Jean Castriot, souverain héréditaire d'un petit district de ce pays, entre les montagnes et la mer Adriatique, avait acheté la paix du sultan, en se soumettant à payer un tribut. De ses quatre fils, qu'il donna pour ôtages, et qui furent élevés chez les Turcs, les trois aînés étaient restés confondus dans la foule des esclaves. *George*, le quatrième, par trois victoires successives sur un Tartare et deux Persans, qui avaient fait un défi aux guerriers de la cour ottomane, avait mérité la faveur d'Amurath, et ses compagnons d'armes lui avaient décerné le surnom de *Scanderbeg* ou *Seigneur Alexandre*. Après la mort de son père (1432), l'Albanie ayant été réduite en province, il avait reçu pour indemnité le titre et le rang de sangiak, le commandement de cinq mille chevaux et la perspective des premières dignités de l'empire. Il servit avec honneur dans les guerres d'Europe et d'Asie. Cependant les injures de sa famille, sa propre servitude et celle de son pays éveillèrent en lui le regret d'avoir si long-temps combattu pour l'islamisme. Nourri dans la religion de Mahomet, il l'abjura pour consacrer le reste de sa vie à la défense de la foi de ses ancêtres. En 1443, il reparut à Croïa, capitale de la principauté de ses pères, souleva les Albanais, au nom de la religion et de la patrie, et, dans l'assemblée des états d'Épire, il fut choisi pour conduire la guerre contre les Turcs. Attirés par l'éclat de sa renommée, les plus braves aventuriers de France et d'Allemagne vinrent se ranger sous ses drapeaux. Son armée permanente consistait en huit mille chevaux et sept mille hommes d'infanterie; et ce fut avec ces forces inégales que, pendant vingt-trois ans, il résista à toute la puissance de l'empire ottoman sous deux conquérans redoutables. Amurath II l'attaqua plusieurs fois sans succès, et la douleur d'avoir échoué au siége de Croïa contribua peut-être à abréger les jours du sultan (1451).

La dernière pensée d'Amurath avait été de recommander à *Mahomet II*, son fils et son successeur, de tourner ses

armes contre Constantinople. Excité par ce vœu d'un père mourant, et surtout par sa propre ambition, le jeune sultan prépara la conquête de Byzance. En 1448, Constantin Dragazès, fils de l'empereur Manuel, avait succédé à Jean Paléologue. Il avait l'âme grande et noble; mais d'abord il fit céder son courage à sa prudence; et lorsqu'il apprit que Mahomet construisait sur le Bosphore une forteresse pour se rendre maître du détroit, il n'opposa que des remontrances à ce prélude de guerre, et deux fois il essaya de prévenir par des négociations une lutte inégale. Son dernier message annonça la ferme résignation d'un chrétien et d'un guerrier. « Si les » sermens, ni les traités, ni la soumission, ne peuvent as- » surer la paix, dit-il au prince ottoman, poursuivez vos at- » taques impies; ma confiance est en Dieu seul: s'il lui plaît « d'adoucir votre cœur, je me réjouirai de cet heureux chan- » gement; s'il vous livre Constantinople, je me soumettrai » sans murmure à sa volonté. Mais tant que le juge des princes » de la terre n'aura pas prononcé entre nous, je dois vivre » et mourir en défendant mon peuple. »

Mais Mahomet a résolu la guerre. Tandis qu'il rassemble ses forces, Constantin implore les nations de l'Europe. Il promet, comme plusieurs de ses prédécesseurs, de réunir l'Église grecque à l'Église romaine, et un légat du pape se rend à Constantinople avec quelques soldats et la mission de présider à la réunion proposée. Deux mille Génois et cinq ou six cents Vénitiens se présentent encore pour défendre la ville impériale, ou plutôt les comptoirs que leurs républiques y possèdent. Ils sont suivis d'une troupe d'aventuriers catalans qu'attire le seul amour de la guerre et des périls. Voilà tout ce que la belliqueuse Europe envoie au secours de Byzance. Du reste, si quelque chose pouvait absoudre cette indifférence des peuples de l'Occident, ce serait celle des Grecs eux-mêmes. La réunion des deux Églises leur est odieuse. Constantin, qui l'a ménagée, perd leur affection et leur appui. Les uns, pour ne rien devoir aux Latins, annoncent que Dieu s'est chargé lui-même de sauver son peuple, et, sur la foi de quelques prophéties imaginaires, ils

attendent dans l'inaction une délivrance miraculeuse. D'autres, dans leur sombre fanatisme, ont prédit que l'empire devait périr pour expier le crime de la réunion, et toute espérance de salut leur semble impie et sacrilége. Le premier ministre de l'empire, le grand duc Notaras, partage lui-même ce délire, et s'écrie qu'il aimerait mieux voir dans Constantinople le turban de Mahomet que la tiare du pape ou un chapeau de cardinal. Le trouble se met dans les courages comme dans les consciences; la ville est abandonnée d'une partie de ses habitans, et quatre mille neuf cent soixante et dix *Romains* seulement s'inscrivent au nombre de ses défenseurs. Ainsi, *huit à neuf mille* combattans, Grecs ou Latins, forment toute la garnison de Byzance, et la dernière espérance de l'empire d'Orient.

Cependant Mahomet s'avance avec une armée de deux cent soixante mille hommes, soutenue d'une flotte de trois cents voiles, et le 6 avril 1453, il arbore ses étendards devant la ville impériale. Après avoir résisté aux premières attaques, Constantin pouvait sauver sa vie et sa liberté en acceptant une capitulation honteuse : il aime mieux succomber avec honneur. Le sultan a fixé le 29 mai pour un assaut général. La veille de ce jour décisif, l'empereur rassemble ses compagnons, et, par un discours qu'on peut regarder comme l'oraison funèbre de l'empire romain, il s'efforce vainement de ranimer dans leurs cœurs l'espoir qu'il conserve à peine lui-même. Tous l'écoutent dans un morne silence; muets et résignés, ils s'embrassent en pleurant, et vont sur les remparts attendre la mort. Constantin se rend à Sainte-Sophie, y reçoit le sacrement de la communion, et se fait, pour le combat ou pour le martyre, une âme sans tache et sans faiblesse. Le lendemain, lorsque se fut levé le jour fatal de l'empire des Césars, lorsque la multitude des Ottomans se fut précipitée au dernier assaut, on aperçut long-temps dans la mêlée Paléologue remplissant tous les devoirs de général et de soldat : il disparut enfin. Après d'héroïques et inutiles efforts, croyant que dès-lors il lui était permis de désespérer et de mourir, il s'était dépouillé de ses armes dorées pour éviter

d'être pris vivant, et s'était élancé au milieu des janissaires, qui l'avaient tué sans le connaître.

L'empereur mort, il n'y eut plus de résistance. Constantinople, en proie aux vainqueurs, fut saccagée, et tous les habitans réduits en esclavage. De toutes les déprédations auxquelles fut livrée cette malheureuse ville, la plus douloureuse pour la postérité, est celle des bibliothèques, qui furent anéanties ou dispersées dans la confusion générale. On eut, dit-on, à regretter la perte de cent vingt mille manuscrits. Du moins, une portion inestimable de nos richesses classiques était alors déposée en sûreté dans l'Italie; et des ouvriers d'une ville d'Allemagne venaient de faire une découverte qui brave les ravages du temps et des barbares.

Tous les Grecs qui restaient dans Constantinople avaient été emmenés en quelques heures. Dans la suite, pour repeupler cette grande ville, dont il comptait faire le siége de son empire, le sultan assura une entière liberté de conscience aux Grecs qui viendraient s'y fixer. Ce moyen ne suffisant pas, dix mille familles, prises de différentes provinces, eurent ordre d'aller y résider. Les Grecs obtinrent un patriarche qui reçut son investiture du sultan par le bâton pastoral et par l'anneau, suivant l'ancien cérémonial. Les églises de la ville furent partagées entre les deux religions; on fixa les bornes des deux cultes, et pendant soixante ans, jusqu'au moment où les priviléges de l'église grecque furent violés par Sélim I, les Grecs jouirent des avantages de cet équitable partage.

Mahomet rétablit les fortifications de Constantinople; et pour se précautionner contre les armemens des Vénitiens, ou des autres puissances de l'Occident, il fit construire les châteaux des Dardanelles, à l'embouchure de l'Hellespont.

Le sultan, maître de Constantinople, réclama, comme une dépendance de son empire, l'île de Rhodes, alors occupée par les chevaliers de Saint-Jean. Il les somma de lui payer tribut. Le grand-maître, Jean de Lastic, répondit que les chevaliers ne devaient qu'à Dieu et à leurs épées la propriété de l'île de Rhodes, et se prépara à la défendre. Mais d'autres

affaires contraignirent Mahomet d'ajourner ses projets contre l'ordre.

Le pape Calixte III travaillait alors à réunir les princes chrétiens dans une ligue contre les Ottomans. Le sultan, prévenant ses ennemis, vint assiéger Belgrade à la tête de cent cinquante mille hommes (1456). Tandis qu'il l'attaquait par terre, deux cents brigantins la bloquaient du côté du Danube, et devaient empêcher les secours d'y pénétrer. Le danger que courait cette place importante, le boulevard de la Hongrie et de la chrétienté, excita le zèle de Jean Capistran, religieux de l'ordre de Saint-François : ses discours et son enthousiasme entraînèrent quarante mille Allemands; il les amena à Jean Huniade. Le général des Hongrois, avec ce renfort, dispersa la flottille ennemie et entra dans Belgrade. Pendant quarante jours, Mahomet multiplia contre la place des attaques inutiles et meurtrières. Enfin, vaincu dans un dernier assaut qui lui coûta plus de vingt mille hommes, il se retira avec les débris de sa nombreuse armée. Huniade, mortellement blessé, expira dans le sein de son triomphe, après avoir vu fuir les ennemis de son pays et de sa religion.

Mais les succès de Mahomet, un moment interrompus par l'expédition de Belgrade, reprennent bientôt leur cours rapide. Il s'empare du duché d'Athènes (1456), que les Acciaiuoli, maison florentine, possédaient depuis 1364, et qui comprenait, outre la capitale, Thèbes, Mégare, Corinthe et Platée. Il réunit à l'empire ottoman (1458) la Servie qu'Amurath II avait enlevée, en 1427, aux princes ou crales de ce pays, et qu'il leur avait rendue en 1442. Thomas et Demetrius Paléologue, frère du dernier empereur grec, se disputaient le Péloponnèse, pour lequel ils payaient tribut au sultan. Demetrius, vaincu, implore la protection de Mahomet II, et lui donne la main de sa fille. Thomas, effrayé, prend la fuite (1). L'ambitieux sultan, sans égard pour les droits de

(1) Il se retira en Italie, où il vécut d'une pension que lui firent le pape et les cardinaux. Il laissa deux fils, André et Manuel. L'aîné vendit successivement son titre d'héritier de l'empire grec aux rois

son beau-père, relègue Demetrius dans un cloître, et le Péloponnèse se soumet, à l'exception de quelques forteresses que Thomas avait cédées au pape et aux Vénitiens.

Lorsqu'en 1204 les Latins s'étaient emparés de Constantinople, plusieurs princes grecs avaient conservé des démembremens de l'empire d'Orient, et il s'était formé sur les bords de la Mer-Noire un petit état qui prit le titre fastueux d'empire de Trébizonde. Cet état subsistait encore au temps de la prise de Constantinople par les Turcs, et avait pour souverain David Comnène. Les armes de Mahomet détruisirent ce reste de la grandeur des Grecs : en 1461, le sultan conquit Trébizonde et les principautés de Cérasonte et de Sinope. David Comnène fut emmené captif à Constantinople, où il trouva bientôt une mort ignominieuse. Sous prétexte qu'il avait de secrètes intelligences avec la Perse, on le livra au supplice ; ses enfans, au nombre de huit, furent exécutés après lui.

L'année 1462 fut signalée par la conquête de l'île de Lesbos, et l'année suivante (1463), par la réduction de la Bosnie, et par de sanglantes incursions en Valaquie, en Moldavie et en Esclavonie.

Les Vénitiens avaient conclu en 1454, avec le sultan, un traité de paix et de bon voisinage. La paix fut rompue au mois de mai 1463. Les Vénitiens, s'étant emparés du Péloponnèse, fortifièrent l'isthme de Corinthe; mais ils l'abandonnèrent lâchement en 1464, à l'approche d'une armée turque, et perdirent toutes leurs conquêtes. Mathias Corvin, roi de Hongrie, leur allié, les seconda pendant plusieurs années par des diversions heureuses dans la Valaquie, la Croatie et la Transylvanie; mais, en 1468, il interrompit la guerre contre les Turcs pour attaquer la Bohême; lutte impolitique, dans laquelle il resta engagé près de dix années (Voyez l'*Histoire de Hongrie*).

Avant sa défection, la mort du pape Pie II et de Scan-

---

de France et d'Aragon. Manuel voulut revoir sa patrie, et retourna à Constantinople, où le sultan lui assigna des revenus convenables.



derbeg avait déjà privé les Vénitiens de deux zélés auxiliaires. Frappé dans Ancône d'une maladie soudaine au moment où il venait se mettre à la tête d'une croisade contre les Ottomans, le pontife avait été enlevé à la chrétienté le 14 août 1464. Scanderbeg, toujours victorieux des Turcs, avait consenti à traiter avec eux en 1461; mais, excité par le pape Pie II, il avait repris les armes en 1463. La défaite ou la mort de plusieurs lieutenans de Mahomet, la retraite du sultan lui-même, mirent le comble à la gloire du prince d'Albanie. Ses ennemis, ne pouvant le vaincre, voulurent le faire assassiner. Échappé à cette trame odieuse, il succomba à une fièvre violente dans la ville vénitienne d'Alessio, où il tenait un congrès pour délibérer sur les intérêts communs (1466). Après sa mort, les places de l'Albanie, excepté la capitale, tombèrent rapidement au pouvoir des Ottomans.

Les Vénitiens, réduits alors à leurs propres forces, continuèrent la guerre avec quelque avantage. En 1465, ils brûlèrent Misitra ou la nouvelle Sparte; ils pillèrent Athènes en 1466, et la ville d'Eno, sur le golfe Saronique, en 1469. Ce fut alors que Mahomet II prononça à Constantinople et fit répéter dans toutes les mosquées de son empire le vœu de détruire la religion des chrétiens. En 1470, une puissante flotte turque, portant une nombreuse armée commandée par le sultan, attaqua l'île de Négrepont, qui était soumise aux Vénitiens. La capitale fut emportée après quatre assauts meurtriers: tous les habitans furent massacrés. De leur côté, les Vénitiens ravagèrent la Carie, l'île de Cos et l'Ionie (1472); et, secondés du cardinal Olivier Caraffa, qui commandait les galères du pape Sixte IV, ils brûlèrent Satalie et Smyrne; mais les Turcs dévastèrent l'Albanie, et le pacha de Bosnie s'avança jusqu'à trois milles d'Udine, dans le Frioul.

En 1471, la diète de Ratisbonne avait ordonné contre les Turcs des armemens dont l'empereur Frédéric III n'essaya pas même les préparatifs. Le pape Paul II fut plus heureux dans ses négociations avec le tartare *Ussum-Cassan*, qui avait conquis la Perse en 1468 sur les petits-fils de Tamerlan, et y avait fondé la dynastie du *Mouton-Blanc*. Les Persans étaient

de la secte d'Ali, prétexte suffisant pour faire la guerre aux sectateurs d'Omar. Cassan était d'ailleurs le gendre de David Comnène, dernier empereur de Trébizonde, si cruellement traité par Mahomet II : il entra facilement dans les vues du Pontife, et envahit l'Arménie et la Géorgie; mais il fut vaincu (1473) par le sultan à Cara-Issar, sur le fleuve Lycus.

En 1474, Etienne, waivode de Moldavie, défit une armée turque près de Rackoviecz. La même année, Soliman, beglier-bey de Romanie, échoua devant Scutari, et l'année suivante devant Lépante; mais Ahmed, amiral turc, ruina la colonie génoise de Caffa. Cette ville, qui était depuis plus de deux siècles sous le gouvernement de Gênes, avait acquis une population et une richesse qui l'égalaient presque à la métropole : elle était le marché de toutes les productions du nord et de l'orient; c'était par elle que se répandaient en Europe les étoffes de la Perse, les épiceries de l'Inde et le produit des mines du Caucase. Avec elle les Génois perdirent leur domination sur la Mer-Noire et la source la plus abondante de leur opulence.

En 1477, les Turcs battirent les Vénitiens sur les bords de l'Isonzo, et ravagèrent l'Italie jusqu'à la Piave. En 1478, la reddition de Croïa consomma la conquête de l'Albanie. Les Castriot trouvèrent un asile, des domaines et de brillantes alliances dans le royaume de Naples; et une colonie d'Albanais fugitifs obtint un établissement dans la Calabre, où ils conservent encore le langage et les mœurs de leurs ancêtres.

Enfin, en 1479, le sultan conclut la paix avec les Vénitiens pour s'occuper plus librement de l'expédition qu'il méditait contre l'île de Rhodes. Une flotte turque y transporta, en 1480, une armée de cent mille hommes, commandée par le renégat Misithès, de la maison impériale des Paléologues. Misithès, après un siége de trois mois, céda aux efforts et à la constance du grand-maître d'Aubusson.

En 1481, l'infatigable Mahomet, pour effacer par des victoires le souvenir de cette expédition malheureuse, leva deux nombreuses armées. Il devait envoyer l'une en Europe

sous le commandement d'un visir, et conduire l'autre contre le roi de Perse. Au milieu de ces projets de conquêtes, la mort le surprit à Nicomédie (3 mai ou 2 juillet). Les historiens turcs, exagérant sa gloire militaire, se plaisent à le nommer le plus grand des empereurs. Ils lui attribuent la conquête de deux empires, de douze royaumes et de deux cents villes, calcul faux et adulateur. Mahomet II fut sans doute un habile capitaine; mais si nous comparons les moyens, les obstacles et les exploits, il est loin de Timour ou d'Alexandre. Ses forces furent toujours plus nombreuses que celles de ses ennemis; cependant ses conquêtes ne passèrent ni l'Euphrate, ni la mer Adriatique; et ses progrès furent arrêtés par Huniade et Scanderbeg, les chevaliers de Rhodes et le roi de Perse.

Il laissait deux fils, *Bajazet II* et *Zizim* ou *Gem*. Avant de venir se faire proclamer à Constantinople, Bajazet, qu'appelaient au trône son droit d'aînesse et le choix de son père, entreprit le pélerinage de la Mecque. Zizim, son frère, profitant de son absence, éleva des prétentions à l'empire, et les troupes d'Asie se déclarèrent en sa faveur. Battu près de Pruse par le grand-visir Achmet, il se retira chez Caït-Beg, soudan d'Égypte, qui tenta vainement de réconcilier les deux frères, et de là chez Caraman-Ogli, prince de Cilicie, qui, ligué avec plusieurs petits souverains musulmans, osa lever l'étendard de la révolte contre Bajazet. Le sultan vainquit les confédérés près du mont Taurus. L'infortuné Zizim, fuyant de retraite en retraite, déroba avec peine sa tête proscrite aux fureurs de son frère. Enfin, près d'être atteint par ses satellites, il se jeta dans une barque de pêcheur, et vogua vers l'île de Rhodes. Les chevaliers le reçurent avec les honneurs dus aux souverains; ils refusèrent de le livrer à Bajazet, et le firent passer dans une de leurs commanderies de la langue de Provence. Cependant, pour éviter la guerre avec le sultan, le grand-maître d'Aubusson et les chevaliers s'engagèrent à ne remettre Zizim entre les mains d'aucun prince chrétien ni musulman qui pût se servir de son nom pour troubler le repos de l'empire. A cette condition, Bajazet

s'obligeait à payer à l'ordre une somme annuelle de 35,000 ducats. Le grand-visir Achmet-Giédik vit avec douleur l'empire ottoman devenu tributaire de quelques chevaliers, et ne put cacher son indignation. Ses services ne le mirent point à l'abri de la colère de Bajazet, dont ses plaintes généreuses accusaient la faiblesse. Le sultan le fit étrangler en secret.

Bientôt après, soit pour occuper l'activité turbulente des janissaires, soit pour se venger de Caït-Beg, qui avait donné asyle à son frère, Bajazet attaqua l'empire des *Mamelucks*.

Dans le septième siècle de l'ère chrétienne, l'Egypte avait été enlevée aux Grecs par les Arabes. Elle ne fut d'abord qu'une province de la vaste domination de ces conquérans; mais, sous les califes Abassides, elle se détacha du corps de l'empire, et fut elle-même le siége d'un califat particulier, dont la prospérité, l'étendue et la puissance attachèrent quelque gloire au nom des Fatimites. Cette dynastie, qui se vantait de descendre de Fatime, fille du prophète, fut remplacée, dans le douzième siècle (1171), par celle des Ayoubites, dont le grand Saladin fut le fondateur. L'un des successeurs de Saladin, Nodgemedin Salé, défendit aux Égyptiens l'usage des armes, et institua une milice nombreuse, composée de jeunes Scythes, Tartares et Circassiens, qui presque tous avaient été esclaves, et qui ne devaient se recruter que par des esclaves ou des étrangers. Telle fut l'origine des *Mamelucks*. Ils renversèrent le trône qu'ils devaient soutenir. En 1250, ils assassinèrent Almoadan, successeur de Nodgemedin, et s'emparèrent du gouvernement de l'Egypte. Ils formèrent une espèce de république guerrière présidée par un chef électif. Ibek fut le premier soudan tiré de cette milice redoutable; elle lui donna une longue suite de successeurs qu'elle élevait ou déposait à son gré, mais qu'elle prenait toujours dans la famille d'Ibek. Au milieu des agitations d'un gouvernement tumultueux, l'empire des Mamelucks subsista avec éclat pendant trois siècles. Il s'étendait en Afrique et en Asie depuis les sables de l'ancienne Lybie jusqu'aux rives de l'Euphrate. Malgré leur puissance,

la politique des Mamelucks était de songer à se maintenir plutôt qu'à faire de nouvelles conquêtes; et, dans leurs guerres contre les Ottomans, ils ne furent point les agresseurs.

Une querelle de deux princes tributaires des deux empires fut le prétexte des hostilités entre Bajazet et le soudan d'Egypte. Aliadoulet, souverain d'Arménie et vassal des Turcs, attaqué par le prince de Circassie, vassal de Caït-Beg, demanda des secours à Bajazet. Le sultan marcha contre les Mamelucks, et fut vaincu près du mont Aman, en Caramanie. Plus heureux en Europe, il réduisit (de 1486 à 1489) la Moldavie, la Bosnie et la Croatie. En 1486, il secourut les Maures de Grenade contre les Espagnols; l'amiral ottoman battit une flotte chrétienne, et pilla les côtes de l'Espagne et de l'Italie.

En 1495, un événement plus agréable et plus utile à Bajazet que la plus brillante victoire, fut la mort de son frère, dont le poison termina les jours à Terracine. Livré par d'Aubusson au pape Innocent VIII, enfermé depuis au château Saint-Ange par Alexandre VI, qui recevait de Bajazet un tribut annuel pour prix de sa captivité, Zizim venait d'être remis par le pontife entre les mains du roi Charles VIII, qui voulait se servir de son nom dans l'expédition qu'il méditait follement contre Constantinople. Mais Bajazet avait promis à Alexandre VI 300,000 ducats d'or, *s'il aidait son frère à sortir des misères de cette vie*, et Charles avait à peine Zizim en son pouvoir, que le poison lui enleva ce précieux ôtage. (*Voyez* l'Histoire de Charles VIII.)

En 1499, le sultan déclara la guerre aux Vénitiens. Des difficultés de commerce étaient pour les deux puissances une occasion toujours prête de rupture. Vainqueurs de l'amiral Antonio Grimani, les Turcs allèrent mettre le siége devant Lépante, et emportèrent cette place en peu de jours. L'année suivante, ils s'emparèrent de Modon et de Coron; mais, en 1501, Uladislas, roi de Bohême et de Hongrie, par une diversion favorable aux Vénitiens, attira les armes du sultan vers le Danube. En 1502, *Ismaïl-Sophi*, roi de Perse, donna aussi quelques inquiétudes à Bajazet. D'un autre côté, une flotte espagnole aida les Vénitiens à s'emparer des îles

d'Egine et de Céphalonie. Ces événemens amenèrent en 1503 un traité de paix qui fut observé jusqu'en 1537. Venise obtint la liberté de trafiquer sur la Mer-Noire et d'avoir un consul à Constantinople; mais elle perdit les villes de Coron, de Modon et de Lépante.

L'empire ottoman fut en paix avec ses voisins pendant le reste du règne de Bajazet; mais sa tranquillité fut troublée par des discordes intestines. Le sultan avait cinq fils, Achmet, Corcud, Sélim, Atsian et Mahomet. Les deux derniers se soulevèrent dans leurs gouvernemens. Bajazet fit étrangler l'un et empoisonner l'autre : il réservait la couronne à Achmet, son fils aîné; mais ce prince, qui vivait dans la retraite, et n'annonçait point un caractère belliqueux, était haï des janissaires. Sélim, qu'ils envoyèrent saluer à Trébizonde, passa le Bosphore en 1511 à la tête de vingt mille hommes; ses mesures étaient mal prises: les janissaires, qui l'avaient appelé, restèrent fidèles à l'étendard du sultan, et, vaincu à Tchorlo par son père, il se réfugia en Crimée. Son exil fut de courte durée; ses partisans le pressèrent bientôt de reparaître. Les troupes d'Europe, qui venaient de le combattre, se déclarèrent en sa faveur; et Bajazet, ne pouvant lui opposer de résistance, lui fit annoncer qu'il abdiquait, et qu'il ne demandait que la permission de se retirer à Didimotique.

Sélim, maître de Constantinople, alla rendre visite à son père, et lui proposa même de demeurer dans la capitale. Bajazet lui répondit que le même fourreau ne pouvait contenir deux épées, et partit pour l'exil. Sélim l'accompagna jusqu'à un lieu déterminé, et là, se jetant à ses genoux, lui demanda sa bénédiction. Mais bientôt, apprenant qu'il ne s'éloignait qu'à petites journées, Sélim, sans approfondir de vagues soupçons, ordonna de l'empoisonner. Le crime fut consommé sur-le-champ; et le corps de Bajazet, rapporté à Constantinople, fut enseveli pompeusement.

Achmet et Corcud, tous les deux également timides, ne devaient point faire ombrage à Sélim; mais il redoute les droits qu'ils tiennent de leur naissance, et sa maxime est

que, pour régner avec plaisir, il faut régner sans crainte. Bientôt il a consolidé son trône par la ruine de ses deux frères. Deux fils d'Achmet s'étaient réfugiés, l'un en Perse, l'autre en Égypte. Un refus de les livrer entre ses mains est au sultan un prétexte de guerre : il envahit d'abord la Perse.

Sheick-Eïdar, descendant d'Ali, s'était fait en Orient un grand nombre de prosélytes par sa vie austère et par ses prédications. Il prenait le titre de sophi, et se disait appelé à exécuter une réforme religieuse : il fut victime de son zèle. Rustan, prince de Perse, le regardant comme un enthousiaste dangereux, le fit arrêter et mettre à mort. *Ismaïl*, son plus jeune fils, fut recueilli par ses disciples, et transporté dans la province de Ghilan, où il fut élevé dans les principes d'Éïdar. Devenu grand, il rassembla un nombre considérable de partisans, et, les armes à la main, il vengea la mort et propagea la doctrine de son père. En 1501, à l'âge de quatorze ans, il s'empara de Tauris sur Alvand, quatrième successeur d'Ussum-Cassan. Il fit peu à peu la conquête de toute la Perse, où il fonda la dynastie des *sophis*, et il régnait sur un vaste empire qui comprenait la Perse proprement dite, la Médie, la Mésopotamie, la Syrie et l'Arménie ultérieure, lorsque Sélim I l'attaqua en 1514. Dans cette lutte, les Ottomans avaient pour eux leur nombre, leur discipline, leur artillerie, et la réputation de leurs janissaires. Les Persans avaient cent mille chevaux, et étaient protégés par les immenses déserts qu'il fallait traverser pour arriver jusqu'à eux. Sélim entra en Arménie : une bataille se donna sous les murs de Tauris, dans la plaine de Tchaldiran. Les Persans cédèrent à la multitude de leurs ennemis ; mais les vainqueurs avaient perdu quarante mille hommes ; et le jour où ils remportèrent une victoire si chèrement achetée, a été compté par les Turcs au nombre des jours malheureux. Ils firent un riche butin ; mais, en proie à la famine au milieu de l'or et des pierres précieuses de l'Orient, ils refusèrent d'aller plus loin, et Sélim revint dans ses états.

L'année suivante, après avoir exterminé, avec sa famille,

le prince d'Arménie, Aliadoulet, qui l'avait trahi au commencement de la guerre, le sultan voulut reprendre les hostilités contre la Perse; mais il fut arrêté par un nouveau refus des janissaires. En 1516, l'acquisition du Diarbékir le dédommagea de ce contretemps. Les peuples de cette contrée, ennemis de la secte d'Ali, secouèrent le joug d'Ismaïl, et se soumirent aux Ottomans, à condition qu'ils ne seraient que tributaires, et qu'ils pourraient choisir leur souverain.

Enfin, avec cent cinquante mille hommes, Sélim attaqua les mamelucks, dont le soudan *Kansoul el Gaury* avait donné asyle à l'un des fils d'Achmet. Abandonné par deux de ses lieutenans, le malheureux soudan fut vaincu dans les plaines d'Alep. On dit qu'après avoir tué quarante ennemis, il mourut d'épuisement et de rage sur le champ de bataille, sans avoir reçu une seule blessure. Alep et Damas ouvrirent leurs portes au vainqueur (1517). Défaits de nouveau près de Gaza, les mamelucks se rallièrent à six milles du Caire. Là, sous la conduite de *Toman-Bey*, leur nouveau soudan, ils firent inutilement des prodiges de valeur. Repoussés dans la capitale, ils la défendirent avec acharnement: enfin, réduits à un petit nombre, ils prirent la fuite. Toman-Bey, trahi par un sheick à qui il avait demandé un asyle, fut pendu à l'une des portes du Caire. Tout ce qui restait de mamelucks dans l'empire, excepté ceux qui parvinrent à se réfugier dans les déserts de la Haute-Égypte, fut livré par les naturels qui regardaient Sélim comme un libérateur. Le sultan fit égorger sous ses yeux et jeter dans le Nil vingt mille de ces infortunés. Le lendemain de cet horrible carnage, il entra solennellement dans le Grand-Caire. Sélim trouva en Égypte un fantôme de calife que les soudans mamelucks y avaient établi. Il était de l'illustre race des Abassides. Il remit au vainqueur les clefs du temple révéré de la Mecque, et l'étendard de Mahomet, qui, des quatre premiers califes, avait passé successivement à ceux de Damas, de Bagdad et du Caire. Il accompagna le sultan jusqu'à Constantinople, et y fut entretenu jusqu'à sa mort aux frais du trésor de l'état.

Après la conquête de l'Égypte, les tribus de l'Arabie et le shérif même de la Mecque, envoyèrent faire leur soumission à Sélim. Ce prince, de retour de cette expédition, en préparait de nouvelles contre la Perse et contre l'île de Rhodes, lorsqu'il mourut en 1520.

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE.

Hongrie, Bohême et Autriche. (1437-1519.)

Après la mort de l'empereur Sigismond I (1437), son gendre *Albert II*, duc d'Autriche, fut élu roi de Hongrie (décembre 1437), roi des Romains (mars 1438), roi de Bohême (mai 1438); il mourut en 1439. Bientôt après, Élisabeth, sa veuve, mit au monde un fils, *Ladislas-le-Posthume*, qui succéda à son père en Hongrie, sous la régence d'Uladislas, roi de Pologne; en Bohême, sous celle de George Podiebrad. En 1442, *Uladislas* s'empara du trône de Hongrie au préjudice de son pupille. Il tourna ses armes contre les Turcs, et fut tué à la bataille de *Varna*, en 1444. Ladislas-le-Posthume fut de nouveau reconnu roi par les Hongrois, et *Jean Huniade Corvin* fut nommé régent du royaume.

Frédéric III, duc d'Autriche, de la branche de Styrie, avait été élu empereur en 1440. Il prenait la qualité de tuteur du jeune Ladislas, et le retenait à sa cour, contre le vœu des Autrichiens, des Bohémiens et des Hongrois. Enfin, les principaux seigneurs des trois nations se réunirent pour arracher leur souverain des mains de l'empereur. Frédéric fut obligé de le rendre en 1452; mais il resta possesseur de la couronne de Saint-Étienne dont il s'était emparé. Ladislas

fut remis à son oncle maternel, le comte de Cilley, qui eut la régence du duché d'Autriche; Jean Huniade et George Podiebrad furent confirmés dans celle de la Hongrie et de la Bohême. Ce fut sous le règne de Ladislas que Mahomet II, maître de Constantinople, attaqua la ville de Belgrade, le boulevard de la Hongrie. Le jeune roi et le comte de Cilley, fuyant le danger, se retirèrent à Vienne; et tous les regards se tournèrent vers Huniade. (Voyez l'*Histoire des Turcs*, chap I.) Ce vaillant homme délivra la ville, mais il mourut de ses blessures. Il laissait deux fils, Ladislas et Mathias. Malgré les services et la gloire de son père, l'aîné subit en 1457 une mort ignominieuse. Le roi ayant confié le gouvernement de la Hongrie au comte de Cilley, ennemi personnel de Jean Huniade, cette faveur excita l'indignation de la plupart des seigneurs hongrois, et surtout des jeunes Corvins. La cour étant à Belgrade, Ladislas et le comte de Cilley se rencontrèrent par hasard, et en vinrent aux mains: le comte fut blessé mortellement. Le fils du sauveur de la Hongrie méritait d'autant plus d'indulgence, que son ennemi avait été l'agresseur. Cependant Corvin fut décapité. Le roi Ladislas mourut sans enfans la même année. *Mathias Corvin*, second fils de Jean Huniade, fut élu roi de Hongrie (1458), et *Podiebrad*, roi de Bohême. Les provinces allemandes de la succession de Ladislas furent partagées entre l'empereur Frédéric III, son frère Albert et son cousin Sigismond, de la branche autrichienne de Tyrol. L'empereur eut la Basse-Autriche, Albert la Haute, Sigismond la Carinthie, et Vienne dut être la résidence commune. Ce partage, dont Albert et Frédéric étaient mécontens, fut suivi d'une guerre de plusieurs années entre les deux frères. L'empereur, assiégé dans Vienne, puis délivré par George Podiebrad, demeura enfin en possession de toute l'Autriche par la mort d'Albert en 1463.

Le premier acte de Mathias Corvin, en montant sur le trône de Hongrie, avait été d'envoyer demander la couronne de Saint-Étienne à Frédéric, le menaçant de lui déclarer la guerre en cas de refus. L'empereur, méprisant la jeunesse de Mathias, avait rejeté sa demande, et avait même pris les me-

sures nécessaires pour détrôner celui qu'il appelait dédaigneusement *un roi enfant.* Ce projet était au-dessus de ses forces, et l'an 1464 il conclut avec Mathias un traité, par lequel, restituant la couronne de Saint-Étienne, il se réservait, sa vie durant, le titre de roi de Hongrie, et stipulait pour ses descendans la succession éventuelle au trône de ce royaume, si Mathias mourait sans postérité.

Podiebrad était accusé de protéger les Hussites. Mathias, excité contre lui par le pape Paul II et par l'empereur, envahit ses états en 1468, s'empara de la Moravie, et se fit couronner roi de Bohême. Podiebrad étant mort en 1471, les états de Bohême lui donnèrent pour successeur *Ladislas*, fils de Casimir IV, roi de Pologne. Mathias ne renonça point à ses projets ambitieux, et fit à Ladislas une longue guerre, qui fut suivie du traité d'Olmutz en 1478. On convint que chacun des deux concurrens porterait le titre de roi de Bohême; que le royaume appartiendrait à Ladislas avec les droits d'électeur; que Mathias aurait les trois provinces incorporées à la Bohême, savoir: la Lusace, la Moravie et la Silésie, lesquelles reviendraient à Ladislas, si Mathias mourait le premier. (En effet, Mathias étant mort sans enfans en 1490, Ladislas reprit les trois provinces.)

Après la guerre contre la Bohême, Mathias en entreprit une nouvelle contre l'empereur. Irrité que Frédéric lui eût refusé la main de sa fille, et des secours contre les Turcs, il entra en Autriche, fit avec l'empereur un traité bientôt rompu, prit Vienne en 1485, et en resta maître jusqu'à sa mort (1490). A cette époque, Maximilien, roi des Romains, fils de Frédéric III, reprit l'Autriche; mais il ne put obtenir la couronne de Hongrie. Les états de ce royaume la déférèrent à Ladislas, roi de Bohême, petit-fils du roi Albert II. Maximilien fit à son rival une guerre également ruineuse aux deux partis. Le traité de Presbourg (1491) mit fin aux hostilités. Par cet accord, le roi des Romains reconnut Ladislas pour roi de Hongrie, mais se réserva la succession éventuelle de cette couronne après l'extinction de la postérité de Ladislas.

Frédéric III mourut en 1493. *Maximilien* lui succéda. Par son mariage avec Marie de Bourgogne en 1477 (voyez l'*Histoire de Louis XI*), ce prince avait ajouté dix-sept provinces aux domaines de sa famille. La fortune lui réservait encore de nouvelles faveurs. En 1497, après la mort de l'archiduc Sigismond, il recueillit l'héritage de la branche de Tyrol, et réunit dès-lors tout le patrimoine de la maison d'Autriche.

En 1499, sous prétexte que la république helvétique refusait de reconnaître la juridiction de la chambre impériale, et de se soumettre aux lois du corps germanique dont elle était membre, mais en effet pour essayer de reconquérir les anciens domaines de la maison de Habsbourg, Maximilien entreprit la guerre contre les Suisses. Il y eut en moins d'un an huit batailles rangées : les Suisses eurent partout l'avantage. Maximilien, consterné de tant de revers, accepta la médiation de Ludovic-le-More, duc de Milan, et traita avec les cantons. Les Suisses reconnurent ses droits sur le Prettigaw, vallée fertile du pays des Grisons; mais, en retour, ils furent déclarés non justiciables de la chambre impériale, et exempts de toute taxe imposée par l'empereur. Cette transaction mit fin aux longs démêlés des Suisses avec les princes de la maison d'Autriche, et consolida l'indépendance de la république helvétique.

En 1500, la mort de Léonard, dernier comte de Goritz, valut à Maximilien un nouvel accroissement de puissance. En vertu des pactes de famille existant entre les comtes de Goritz et la maison d'Autriche, les villes et comtés de Goritz et de Gradisca échurent à Maximilien, qui les réunit à ses états héréditaires.

En 1503, une riche succession fut ouverte en Allemagne par la mort de George, dernier duc de Bavière, de la branche de Landshut. Maximilien en réclama une partie, et obtint en 1505 Kufstein, Geroldseck, Kitzbeulh, Ratenberg, Neubourg sur l'Inn, le comté de Kirchbourg en Souabe, la seigneurie de Weissenhorn et le landgraviat d'Alsace.

Enfin, en 1515, Maximilien travailla encore à l'agrandissement de sa maison dans une entrevue qu'il eut à Vienne

avec Ladislas, roi de Bohême et de Hongrie. Louis, fils unique de Ladislas, fut fiancé à l'archiduchesse Marie, petite-fille de Maximilien. Il l'épousa depuis en 1521. Anne, sœur de Louis, fut promise à Charles ou à Ferdinand, frères de Marie. Elle épousa dans la suite Ferdinand. Cette union eut des conséquences importantes. Maximilien les prépara, mais ne les vit point : il mourut en 1519.

SECTION II.

Empire. (1437-1519.)

Après la mort de Sigismond, en 1437, l'empire rentra dans la maison d'Autriche. *Albert II*, duc d'Autriche, gendre de Sigismond, et roi de Bohême et de Hongrie, fut élu roi des Romains en 1438. Dans une diète tenue à Nuremberg la même année, le nouvel empereur régla avec sagesse les affaires de l'Allemagne. Il réforma plusieurs abus dans l'administration de la justice, et modéra le pouvoir redoutable des *tribunaux secrets* de Westphalie. Pour supprimer les guerres privées et établir solidement la paix publique, il proposa de diviser l'empire en plusieurs cercles ou cantons, dont chacun aurait un directeur et un capitaine-général chargés d'y maintenir la tranquillité ; mais divers obstacles, et principalement la désunion et la jalousie des états, empêchèrent l'exécution de ce projet salutaire.

En 1439, la diète de Mayence, après avoir inutilement travaillé à la réconciliation du pape Eugène IV et du concile de Bâle, adopta, sous la forme de *pragmatique-sanction*, et à l'exemple de la France, les décrets du concile touchant l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, et le rétablissement universel des élections canoniques.

Albert II mourut la même année (17 octobre), au retour d'une expédition contre les Ottomans, qui avaient envahi la Hongrie. La sagesse et l'habileté qu'il avait déployées dans son règne trop court, le firent vivement regretter. Sa mort fut regardée comme une calamité pour ses sujets, qu'elle li-

vra aux maux de la discorde et de la guerre civile; pour l'Allemagne, qu'elle replongea dans l'anarchie, au moment où l'ordre public commençait à renaître; pour l'Europe même, qui voyait dans la puissance et dans les talens d'Albert le meilleur rempart de la chrétienté contre les armes ottomanes.

Les suffrages de la diète électorale tombèrent d'abord sur le landgrave de Hesse, Louis III le Pacifique; et, à son refus, ils se réunirent sur le duc *Frédéric* d'Autriche, de la branche de Styrie (voyez ci-dessus les prétentions de Frédéric III aux trônes de Bohême et de Hongrie). L'incapacité de ce prince devait rendre encore plus sensible la perte de son prédécesseur.

Retenu dans les états autrichiens par des démêlés avec son frère Albert, Frédéric ne put aller recevoir la couronne impériale à Aix-la-Chapelle que deux ans après son élection (1442). De là il se rendit à la diète de Francfort, où il essaya vainement de renouveler les réglemens sages et vigoureux, promulgués par l'empereur Albert, pour l'abolition des guerres privées et pour la division de l'Allemagne en cercles. Il donna bientôt après une autre preuve de faiblesse dans une entrevue avec Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Gagné par les présens de ce prince, il renonça à toutes les prétentions que les empereurs avaient formées jusque-là sur les duchés de Brabant et de Limbourg, sur les comtés de Hollande, de Zélande et de Hainaut, et sur la seigneurie de Frise.

Il ne sut pas mieux maintenir contre le saint-siége les priviléges de l'église germanique. Le desir d'aller se faire couronner à Rome le portait à ménager un rapprochement entre le pape Eugène IV et les états d'Allemagne, qui avaient adopté le concile de Bâle. Il obtint quelques concessions de part et d'autre, et un traité fut signé en conséquence à la diète de Francfort en 1446. Eugène IV étant mort l'année suivante, Nicolas V lui succéda. Frédéric, toujours dirigé par le même desir de se rendre agréable au pape, convoqua une diète à Aschaffenbourg (1448), pour réunir toute l'Allemagne sous l'obédience du nouveau pontife. On substitua à la pragmatique de Mayence le *concordat germanique*, qui

maintint le rétablissement des élections canoniques, l'abolition des grâces expectatives, etc., mais remplaça les annates par une taxe stable et permanente, et régla les cas où la nomination aux bénéfices appartiendrait aux papes ou aux chapitres. Il fut approuvé par Nicolas V.

Enfin, en 1452, Frédéric III passa en Italie pour recevoir la couronne impériale. Il fut sacré à Rome par le pape Nicolas V, d'abord en qualité de roi des Lombards, et trois jours après comme empereur. A son retour (1453), il donna des lettres-patentes portant érection du duché d'Autriche en archiduché.

Bientôt après, il fut forcé, par les seigneurs de Bohême et de Hongrie, de remettre entre leurs mains leur jeune roi, Ladislas-le-Posthume, dont il se prétendait tuteur, et que jusque-là il avait retenu à sa cour malgré leurs réclamations. A la mort de ce prince, en 1457, il éleva des prétentions aux trônes de Bohême et de Hongrie; mais, toujours malheureux dans son ambition, il eut la douleur de se voir préférer George Podiebrad et Mathias Corvin. De toute la succession de Ladislas, il n'eut qu'un tiers de l'Autriche, dont le reste fut partagé entre son frère Albert et son cousin Sigismond, comte de Tyrol.

Tandis que Frédéric se livrait à d'inutiles projets d'agrandissement, il négligeait le soin de l'empire. L'Allemagne, où il semblait s'obstiner à ne point paraître, était en proie à l'anarchie. Dès l'an 1456, les électeurs lui adressèrent des plaintes sur son inaction; enfin, en 1461, l'électeur palatin, *Frédéric-le-Victorieux*, dont il s'était imprudemment attiré la haine, entreprit de le faire déposer. Frédéric, effrayé du danger, gagna l'électeur de Saxe, et se lia étroitement avec le pape Pie II, qui lui-même avait alors de violens démêlés avec l'archevêque de Mayence, Thierri d'Isembourg, un des plus ardens ennemis de l'empereur. Ces démêlés amenèrent la déposition de l'archevêque, dont le siége fut donné à Adolphe de Nassau. Thierri, dans son courroux, arbora avec l'électeur palatin l'étendard de la guerre civile. Adolphe fut battu à Seckenheim (1462). Cependant, par le traité de

Francfort (1463), il conserva son électorat, en assurant à son compétiteur des dédommagemens considérables.

Pendant que cette querelle divisait l'Allemagne, Frédéric soutenait la guerre dans ses états héréditaires contre son frère Albert et les Viennois révoltés. Assiégé dans sa propre capitale, il fut délivré par George Podiébrad, et, bientôt après, la mort d'Albert mit fin aux troubles de l'Autriche, en même temps que le traité de Francfort suspendait les discordes dans l'empire.

L'électeur de Saxe, Frédéric-le-Bon, allié de l'empereur, mourut l'année suivante (1464), laissant deux fils, Ernest et Albert. Ernest succéda à son père dans la Thuringe et l'électorat. Il est la souche de la maison *Ernestine*, qui posséda l'électorat de Saxe jusqu'en 1548, et d'où sont sorties depuis les branches de Weymar, de Gotha, de Cobourg, de Meinungen et de Hildbourghausen. Albert, frère puîné d'Ernest, eut la Misnie : il est la tige de la maison *Albertine* qui parvint à l'électorat de Saxe en 1548, et qui occupa le trône de Pologne depuis 1697 jusqu'en 1763.

Le rétablissement du calme permit de revenir aux anciens projets touchant la paix publique. On parla de reprendre les plans d'Albert II pour la division de l'empire en cercles. Mais les diètes, ou désertées par l'indifférence des états, ou troublées par les haines et les rivalités, se succédèrent sans rien résoudre. La question de la guerre contre les Turcs y fut agitée, mais sans plus de succès. Depuis la prise de Constantinople par les Ottomans, les papes s'efforçaient inutilement de ranimer chez les chrétiens l'ardeur des croisades. Les pathétiques exhortations de Nicolas V, de Calixte III et de Pie II, l'exemple même de ce pontife, qui mourut au moment où il allait commander en personne une expédition contre les musulmans, avaient à peine excité dans les diètes germaniques quelques démonstrations d'un zèle stérile, éteint aussitôt qu'allumé. En 1467, le pape Paul II fit encore proposer à l'assemblée de Nuremberg (1) un projet de

(1) Cette diète est la dernière où les états aient été divisés en trois colléges absolument séparés.

croisade contre les Turcs ; mais il en entrava lui-même l'exécution par les troubles que suscitèrent en Bohême ses rigueurs contre les Hussites et l'excommunication de George Podiebrad, qu'il accusait de protéger ces sectaires. Les progrès alarmans des infidèles, qui déjà s'étaient avancés jusque dans la Croatie et la Carniole, éveillèrent un instant la sollicitude des assemblées de Ratisbonne et d'Augsbourg (1471) (1). On y convint d'envoyer dix mille hommes au secours des provinces autrichiennes : mais on ne put s'accorder sur les moyens de lever cette armée, et tout se passa, comme à l'ordinaire, en vains décrets.

Tandis que le faible Frédéric ne savait ni protéger seul ses provinces, ni armer l'Allemagne pour leur défense, un prince puissant demandait le titre de roi à ce fantôme d'empereur. Charles-le-Téméraire, souverain de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de l'Artois, de la Flandre et de plusieurs autres belles provinces, aspirait à porter la couronne royale. Il ouvre à ce sujet des négociations avec Frédéric III, qui, dans l'espoir d'obtenir pour son fils Maximilien la main de l'héritière de Bourgogne, paraît d'abord disposé à ériger les états de Charles en royaume. Déjà le duc prépare la cérémonie de son couronnement, qui doit se célébrer à Trèves, où se sont rendus les deux princes. Mais tout à coup l'empereur change de pensée. Craignant de donner des armes contre lui-même au duc de Bourgogne, qui, avec le titre de roi, sollicite celui de vicaire de l'empire dans les provinces rhénanes, et dont l'ambition toujours croissante peut un jour lui disputer le trône impérial, il part au moment de conclure, et laisse dans Trèves le duc humilié et furieux (1473). Charles saisit, l'année suivante, l'occasion de se venger. La noblesse du pays de Cologne s'est révoltée (1474) contre l'électeur Robert, qui voulait réunir au domaine archiépiscopal les biens que ses prédécesseurs en avaient aliénés.

(1) La diète d'Augsbourg est remarquable en ce que les villes d'empire s'y distribuèrent, pour la première fois, en deux classes, nommées les *bans* des villes du Rhin et des villes de Souabe.

Déposé par le chapitre qui élit à sa place Hermann, landgrave de Hesse, en qualité d'administrateur de l'électorat, Robert réclame l'appui du duc de Bourgogne. L'empereur et l'empire favorisent la cause du landgrave : cette raison et l'espoir de s'agrandir du côté du Rhin font voler le Bourguignon au secours de Robert. Pendant une année entière, il s'obstine inutilement au siége de la ville de Neuss, où Hermann s'est enfermé. Enfin, épuisé d'hommes et d'argent, menacé par une armée impériale, attaqué par les Suisses qui envahissent la Franche-Comté, Charles semble perdu sans ressource; mais, séduit par un présent de 200,000 écus, et par la promesse du mariage de l'archiduc Maximilien avec Marie de Bourgogne, l'empereur lui accorde la paix (1475), sous la médiation d'un légat de Sixte IV, et l'affaire de Cologne est remise à la décision du pontife.

Cependant la vengeance entraîne le duc de Bourgogne à de nouveaux combats, ou plutôt à sa ruine. Vaincu trois fois par les Suisses dont il veut châtier l'audace, il périt sous les murs de Nancy. (Voyez le *Règne de Louis XI.*) Sa mort, mémorable en elle-même, l'est encore plus par ses conséquences. *Marie*, sa fille, héritière de ses vastes états, entre tous les princes qui aspirent à sa main, préfère le fils de l'empereur. Ce mariage, source de la longue rivalité des maisons de France et d'Autriche, est immédiatement suivi de la guerre entre Maximilien et Louis XI, qui revendique une partie de la succession de Bourgogne. Après quatre années d'hostilités sans autre événement remarquable que la bataille de *Guinegate*, gagnée en 1479 par les Autrichiens, la mort prématurée de l'archiduchesse ne laisse plus à Maximilien qu'une autorité précaire sur ses nouveaux sujets, qui le regardent comme un étranger. Les états de Flandre, las d'une guerre à laquelle ils n'ont point un intérêt direct, traitent malgré l'archiduc avec Louis XI, et la paix d'*Arras* (1482) destine pour épouse au dauphin Charles la princesse Marguerite, fille de Maximilien, et la remet aux mains du roi de France pour être élevée à sa cour jusqu'à l'accomplissement de ce mariage. Maximilien, ne recevant aucun appui

de son père, engagé dans une guerre malheureuse contre Mathias Corvin, roi de Hongrie, ne peut se faire respecter des Flamands. Le titre de roi des Romains, que la diète de Francfort lui défère en 1486, ne relève point son crédit auprès de ce peuple indocile. En 1488, sous prétexte que l'archiduc empiète sur leurs priviléges, et leur préfère les Allemands dans la distribution des charges du pays, ils se révoltent ouvertement. Maximilien, arrêté à Bruges, et détenu plusieurs mois dans une étroite prison, ne doit sa délivrance qu'à l'approche d'une armée allemande envoyée par l'empire contre les rebelles, et conduite par l'empereur lui-même.

Tandis que Maximilien était sans autorité en Flandre, Frédéric, méprisé en Allemagne, attaqué dans ses états héréditaires et chassé de sa capitale par un voisin belliqueux, laissait flotter au hasard les rênes de l'empire. Les atteintes qu'au milieu de cette anarchie plusieurs princes ne cessaient de porter à la paix publique, forcèrent les états de Souabe à se liguer pour leur défense commune, par un traité conclu en 1488 à *Eslingen.* Les margraves de Brandebourg (des branches d'Anspach et de Bareith), l'électeur de Mayence, et les ducs de Bavière (du rameau de Munich), accédèrent à cette confédération, qui se soutint avec éclat jusqu'en 1533.

En 1493, Frédéric III mourut à Lintz : prince d'un esprit faible et borné, et qui cependant, par des traités et par un mariage, prépara sans y penser la grandeur de sa maison. *Maximilien I* lui succéda. Veuf de Marie de Bourgogne, mais possesseur de son héritage, ce prince avait été sur le point d'y joindre le duché de Bretagne. La jeune souveraine de cette belle province allait lui donner sa main et ses états, si la politique d'Anne de France n'eût traversé et rompu ce mariage. La princesse, qu'il regardait déjà comme son épouse, monta sur le trône de France. Mais Charles VIII, qui la ravissait à son amour ou à son ambition, sembla vouloir lui adoucir le chagrin de ses espérances trompées. Par le traité de Senlis, il lui rendit l'Artois et la Franche-Comté, dont Louis XI s'était emparé. L'année suivante (1494), Maximilien

épousa Blanche-Marie, nièce de Ludovic Sforce, duc de Milan. On ne vit pas sans étonnement l'héritier des Césars s'allier à une famille nouvelle que la fortune et la valeur d'un chef d'aventuriers avaient tirée de la bassesse. Mais, avec une dot considérable, Maximilien acquérait par ce mariage la facilité d'intervenir dans les affaires d'Italie. L'intérêt et la politique firent taire l'orgueil de la naissance.

Nous verrons ailleurs (*Histoire de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier*) quelle part prit Maximilien aux grands événemens dont l'Italie fut le théâtre pendant son règne. Nous ne rapporterons ici que ce qui se passa de plus important, durant le même espace de temps, dans l'intérieur de l'empire.

En 1495, Maximilien, ayant adhéré à la ligue qui s'était formée pour chasser Charles VIII de l'Italie, demanda des secours et des subsides à la diète alors assemblée à Worms; mais les états refusèrent de s'occuper d'intérêts étrangers, avant d'avoir arrêté la promulgation d'une paix publique, perpétuelle, et l'établissement d'un tribunal suprême qui pût venger ou prévenir les violations de cette paix. On décréta à cette occasion une constitution célèbre que l'Allemagne a comptée long-temps parmi ses lois fondamentales, et qui défendait à jamais, sous peine d'une amende de 2,000 marcs d'or, et même du ban de l'empire, tous les défis particuliers et toutes les guerres entre les états.

La diète s'occupa ensuite, pour assurer l'exécution de ce réglement, de la création d'une cour de justice permanente et sédentaire. Cette cour, établie sous le nom de *chambre impériale*, fut d'abord composée d'un grand-juge tiré du corps des états, et de seize conseillers ou assesseurs, dont huit seraient de l'ordre équestre, et les huit autres docteurs en droit ou licenciés. Tous devaient être choisis parmi un certain nombre de candidats présentés à l'empereur par les états. Ils furent déclarés inamovibles. Le siége de cette cour suprême fut fixé à Francfort. Elle fut successivement transférée à Worms, Nùremberg, Augsbourg, Ratisbonne, Eslingen, enfin à Spire en 1527, puis à Wetzlar en 1698.

Sa composition n'a pas moins éprouvé de changemens que le lieu de sa résidence.

Les réglemens de la diète de Worms furent renouvelés et confirmés en 1500 par celle d'Augsbourg, qui réalisa enfin le dessein que plusieurs empereurs avaient formé, sans pouvoir l'exécuter, de partager l'Allemagne en plusieurs *cercles*, dans chacun desquels serait institué un corps chargé de maintenir la paix publique. Les états d'Autriche et de Bourgogne, n'ayant point d'abord été compris dans la division générale, et les électeurs ayant refusé d'y laisser comprendre les leurs, il n'y eut dans l'origine que *six cercles*, ceux de Bavière, de Franconie, de Saxe, du Rhin, de Souabe et de Westphalie.

La diète de Worms avait agité le projet de créer un *conseil de régence* pour vaquer au gouvernement général de l'empire pendant l'intervalle des diètes et dans l'absence du roi des Romains. Maximilien, à qui ce projet faisait ombrage, l'avait alors combattu avec succès, et il paraissait abandonné; mais la diète d'Augsbourg l'ayant repris avec plus de force, l'empereur fut obligé de céder. On attribua au nouveau conseil une autorité semblable à celle des diètes, et il fut fixé à Nuremberg. Mais son institution rencontra de nombreux obstacles : il fut détruit presque aussitôt que formé; et si nous en avons fait mention, c'est que son établissement est un de ces efforts qui annonçaient alors dans les diètes germaniques l'intention de se prémunir contre la puissance et l'ambition des empereurs autrichiens.

La même intention se montre dans les résolutions de l'assemblée de Gelnhausen (1502), où les électeurs conclurent la célèbre *union électorale*, par laquelle, se promettant mutuellement aide, amitié et assistance, ils convinrent de procéder de concert dans toutes les affaires publiques, et de se réunir tous les ans pour maintenir leurs priviléges et prévenir les empiétemens de l'empereur.

Mais la maison d'Autriche s'élevait alors avec rapidité à ce point de grandeur qui devait la rendre irrévocablement dominante en Allemagne. Déjà, à ses anciens domaines hé-

réditaires, elle joignait la possession des Pays-Bas, et, par le mariage du fils de Maximilien avec l'infante Jeanne, l'expectative de toutes les couronnes des maisons réunies de Castille et d'Aragon. Maximilien, en 1500, venait de recueillir la succession des comtes de Goritz. La mort de George-le-Riche (1503), dernier duc de Bavière de la maison de Landshut, lui valut encore un nouvel accroissement de puissance. George ne laissait point de postérité masculine. Par son testament, il instituait pour son héritier Robert, comte palatin du Rhin, mari d'Élisabeth de Bavière, sa fille unique. Cependant sa succession, à l'exception des terres allodiales, revenait légalement à Albert et Wolfgang, ses cousins, de la branche de Munich. L'empereur la leur adjugea dans une diète tenue à Augsbourg. Robert refusa d'acquiescer à cette sentence; il prit les armes, et fut mis au ban de l'empire avec l'électeur palatin, son père. Vaincu par Maximilien, il mourut peu de temps après, ainsi qu'Élisabeth. Il laissait deux fils au berceau. L'électeur palatin soutint encore quelque temps sans succès les intérêts de ses petits-fils. Enfin, il se soumit, et par une sentence rendue à la diète de Cologne en 1505, le pays entre le Danube et le Naas, la ville de Neubourg, et les terres allodiales, furent adjugés aux fils de Robert. Le reste passa à la branche de Munich. L'empereur ne s'oublia point dans ce partage, et retint, pour s'indemniser, plusieurs villes et plusieurs fiefs considérables. (*Voyez section précédente, Histoire d'Autriche.*)

Maximilien, en souscrivant à l'établissement de la chambre impériale créée par la diète de Worms (1495), s'était expressément réservé qu'il n'en résulterait aucun préjudice pour sa propre autorité et sa juridiction souveraine. Dès-lors il songeait à opposer à la cour nouvelle la concurrence d'un tribunal moins indépendant. De là l'origine du *conseil aulique* créé en 1501, et commis par l'empereur à l'exercice de ses réservats impériaux dans ses états héréditaires. Bientôt Maximilien alla plus loin : étendant incessamment le ressort de cette juridiction naissante, il lui permit d'évoquer une foule de procès qui auraient dû être portés devant la cham-

bre impériale. Ses successeurs suivirent à cet égard sa politique, non sans éprouver, de la part des états, une vive et constante résistance : efforts impuissans dont triompha la persévérance des empereurs. Le conseil aulique soutint, multiplia ses prétentions, et se trouva enfin investi de prérogatives immenses, et d'une juridiction tantôt rivale, tantôt même exclusive de celle de la chambre impériale.

Au reste, cette chambre n'eut long-temps qu'une existence incertaine et précaire. Le principal obstacle à sa stabilité était la difficulté d'assurer l'entretien de ses membres et l'exécution de ses arrêts. La diète de Trèves (en 1512) porta quelques réglemens à ce sujet, et consomma en même temps l'établissement des *cercles*. Elle en ajouta quatre aux six déjà institués en 1500. Les provinces autrichiennes allemandes formèrent le cercle d'Autriche; les Pays-Bas et la Franche-Comté, le cercle de Bourgogne; les états des trois électeurs ecclésiastiques et de l'électeur palatin, le cercle du Bas-Rhin; les électorats de Saxe et de Brandebourg, le cercle de Haute-Saxe. La Bohême et la Prusse refusèrent de se laisser comprendre dans cet arrangement.

En 1511, le pape Jules II paraissant attaqué d'une maladie mortelle, Maximilien, qui ne rejetait aucune voie d'agrandissement, avait formé le projet de réunir la tiare à la pourpre impériale. Déjà même il avait envoyé un prélat allemand en Italie pour gagner les suffrages des cardinaux, lorsque la convalescence inattendue de Jules II fit évanouir ce rêve bizarre d'ambition. Plus sage dans ses vues sur les royaumes de Bohême et de Hongrie, il en prépara l'hérédité éventuelle à sa famille (1515) par un double mariage (voyez section précédente), et l'événement justifia depuis sa prévoyance. Enfin, sans les intrigues secrètes du pape et du roi de France, il serait parvenu à faire élire roi des Romains, à la diète d'Augsbourg, Charles d'Autriche, son petit-fils. Charles n'en devait pas moins lui succéder sur le trône impérial, qui devint en 1519 vacant par la mort de Maximilien.

Ce prince, trop vanté par ses historiographes, mais trop déprécié par quelques écrivains modernes, n'a mérité ni

toutes ces louanges, ni tous ces mépris. On ne peut nier qu'entraîné par son imagination ardente, il ne se soit jeté sans cesse dans des entreprises au-dessus de ses forces; qu'ayant déjà, dans la modicité de ses revenus, un obstacle perpétuel au succès de ses desseins, il ne l'ait aggravé lui-même par une folle prodigalité qui le réduisit presque toujours à l'indigence, et, par suite, à l'impuissance d'agir. Mais un caractère généreux, des inclinations libérales et quelques établissemens utiles le tirent peut-être de la foule des princes vulgaires. Naturellement éloquent, il parlait avec facilité la plupart des langues de l'Europe. Ami des lettres et des sciences, il les encourageait par sa protection et par son exemple. Il régla avec sagesse l'administration de ses domaines héréditaires, et y fit régner l'ordre, la justice et la paix. Son courage chevaleresque brilla dans les tournois et dans les combats. Sous lui, l'état militaire de l'Allemagne prit une face toute nouvelle. Par ses soins, l'artillerie des siéges, la fabrication des armes à feu, la trempe des armes défensives furent perfectionnées. Au service irrégulier et temporaire des troupes féodales, il substitua, le premier, dans les états autrichiens, celui d'une infanterie permanente. Cette milice, soumise à une discipline rigoureuse, et armée de longues piques d'une nouvelle forme (d'où le nom de Lantzknechts, *Lansquenets*, *Lanciers*), balança bientôt la réputation de l'infanterie suisse, et devint, avec les *Reîtres*, lanciers à cheval, dont la création suivit de près celle des lansquenets, la principale force des armées allemandes.

(Depuis l'avènement d'Albert II au trône impérial jusqu'à la mort de Maximilien I, les diètes se proposent un double objet: 1° de faire cesser l'anarchie de l'Allemagne; 2° de borner, et, en quelque sorte, d'anéantir la puissance des empereurs. Elles réussissent en effet, par de sages réglemens, et par l'institution et la police des cercles, à rétablir la paix publique. Elles apportent, d'une autre part, de nouvelles res-



trictions à l'autorité déjà très-circonscrite des empereurs. Mais, dans le même temps, d'heureuses circonstances agrandissant les domaines de la maison d'Autriche, ses princes vont se trouver, par leur puissance personnelle, au-dessus des autres membres du corps germanique, et souvent au-dessus des lois destinées à limiter leur prérogative impériale.)

SECTION III.

Suisse. (1308-1513.)

L'ancienne Helvétie était partagée, au commencement du quatorzième siècle, en une foule d'états, soit ecclésiastiques, soit séculiers. On y voyait un évêque de Bâle, un abbé de Saint-Gall, des comtes de Habsbourg, de Toggembourg, de Savoie, etc. Les villes de Zurich, de Soleure, de Berne et plusieurs autres avaient le rang de villes libres et impériales. Les pays d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, relevant immédiatement de l'empire, étaient gouvernés, sous le titre de cantons, par leurs propres magistrats. Rodolphe de Habsbourg, parvenu au trône de l'empire, avait respecté et même augmenté les franchises de l'Helvétie. Son fils Albert I conçut, au contraire, le projet d'étendre sa domination dans ce pays, où il tenait déjà des possessions considérables en sa qualité de comte de Habsbourg, de Kybourg et de Bade. Les violences de ses avoyers pour essayer de faire reconnaître aux trois cantons immédiats, *Uri*, *Schwitz* et *Underwald*, la supériorité absolue de l'Autriche, donnèrent naissance à l'union helvétique. Trois hommes courageux, *Werner Stauffacher*, du canton de Schwitz, dont le nom s'étendit depuis à toute la nation; *Walter Furst*, d'Uri, et *Arnold de Melchtal*, d'Underwald, entreprirent de briser le joug qui pesait sur leur patrie. Réunis dans la plaine solitaire de *Grutli*, aux confins d'Uri et d'Underwald, chacun avec dix amis fidèles, ils prirent Dieu et les saints à témoin de la justice de leur cause et de la droiture de leurs intentions, et, le 1er janvier 1308, ils

commencèrent la délivrance de l'Helvétie. Les avoyers impériaux, surpris dans leurs forteresses, furent transportés sains et saufs hors du pays, après avoir prêté le serment de n'y jamais rentrer. On rasa les châteaux, monumens et boulevards de la tyrannie; et quelques jours après cette révolution paisible, les députés des trois cantons arrêtèrent une ligue de dix ans, pour le maintien de leur liberté et de leurs priviléges, en réservant toutefois les droits de l'empire, et ceux que pouvaient prétendre différens seigneurs laïques ou ecclésiastiques. Originairement formée contre l'Autriche, cette confédération ne tendait point encore à soustraire la Suisse à la haute souveraineté de l'empire germanique.

La glorieuse et importante victoire que les confédérés, au nombre de treize cents, remportèrent à *Morgarten* (15 novembre 1315), sur vingt mille Autrichiens, les encouragea à renouveler leur ligue à *Brunnen* (8 décembre), et à la rendre perpétuelle. Le pacte de Brunnen devint depuis la base du système fédératif des Suisses, qui ne tarda pas à se fortifier par l'accession de plusieurs alliés : de *Lucerne* en 1332, de *Zurich* en 1351 (1), de *Glaris* et de *Zug* en 1352, de *Berne* en 1353 : ce qui forma les huit anciens cantons auxquels la confédération fut bornée pendant cent vingt-huit ans.

Depuis l'origine de la confédération, les Suisses (nous leur donnerons désormais ce nom) étaient en état d'hostilités avec la maison d'Autriche. La lutte, plusieurs fois suspendue par des trèves passagères, durait depuis près de quatre-vingts ans, lorsqu'en 1386 éclata la guerre qui devait y mettre fin.

---

(1) La prospérité de Zurich, l'industrie et les lumières de sa nombreuse population lui donnaient une supériorité marquée sur les montagnards des anciens cantons. Ceux-ci le reconnurent eux-mêmes, et poussèrent la modestie ou le patriotisme jusqu'à céder aux Zurichois la préséance. Zurich eut dès-lors, et conserva depuis le premier rang parmi les membres de la confédération. Ses députés ont présidé la plupart des diètes générales; et c'est par sa chancellerie que les affaires ont été communiquées à tous les états helvétiques.

Les mémorables journées de *Sempach* (9 juin 1386), et de *Næfels* (8 avril 1388), consolidèrent l'indépendance helvétique; et la paix ou trève de Vienne, conclue pour sept ans en 1388, et successivement renouvelée pour vingt ans et pour cinquante, annonça que la maison d'Autriche avait perdu l'espoir de subjuguer les confédérés. Leur ligue, un moment ébranlée dans le quinzième siècle par la guerre civile qu'excitèrent les prétentions rivales des cantons de Zurich et de Schwitz à la succession du dernier comte de Toggembourg (1436-1446), prit bientôt après une nouvelle consistance par les victoires qu'ils remportèrent sur Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. L'archiduc Sigismond d'Autriche, ayant vendu à ce prince (1469), avec faculté de rachat, le comté de Férette et l'Alsace, *Pierre de Hagenbach*, nommé gouverneur de ces pays par le duc de Bourgogne, opprima les sujets autrichiens, et inquiéta les états voisins, particulièrement les Suisses. Après avoir adressé au duc d'inutiles plaintes, les cantons, de concert avec quelques états d'empire, déposèrent à Bâle la somme stipulée pour le rachat des domaines engagés, et rétablirent Sigismond à main armée. On fit même le procès à Hagenbach, qui eut la tête tranchée à Brisach en 1474. Le duc menaça les Suisses d'un châtiment terrible, et marcha contre eux à la tête de cent mille hommes; mais trois défaites confondirent son orgueil, et il ne trouva que la mort où il cherchait la vengeance. (Voyez l'*Histoire de Louis XI.*)

Ces succès des Suisses contre le puissant duc de Bourgogne rehaussèrent la gloire de leurs armes, et firent rechercher leur amitié par les premières puissances de l'Europe, surtout par la France. Dès l'année 1453, Charles VII avait conclu avec les huit cantons un traité d'alliance, que Louis XI renouvela en 1474, et en vertu duquel il leva, en 1480, six mille Suisses. Ce sont les premières troupes réglées de cette nation qui aient été au service de la France avec l'aveu de la confédération.

Les états de la ligue helvétique, accrus, en 1481, de deux nouveaux alliés, les villes de *Fribourg* et de *Soleure*, suppor-

taient avec peine l'espèce de dépendance où ils étaient encore à l'égard de l'empire germanique, comme membres de l'ancien royaume d'Arles. Se sentant assez forts pour s'en affranchir, ils rejetèrent toutes les demandes des diètes de Worms (1495) et de Lindaw (1496), qui, ayant accordé des secours à l'empereur Maximilien I contre les Français et contre les Turcs, voulaient obliger la confédération à fournir son contingent.

Sur ces entrefaites (1498), les Grisons (1) s'étant ligués avec les Suisses, pour se ménager leur protection contre les Tyroliens, Maximilien saisit cette circonstance pour faire la guerre aux cantons. Il les attaqua en 1499 avec le secours de la ligue de Souabe; et, la même année, après de rapides et honteux revers, il demanda la paix, qui fut conclue à Bâle. Comme les Suisses, malgré leurs succès, la desiraient vivement, ils se contentèrent d'obtenir quelques avantages médiocres, au lieu de stipuler ce qui pouvait seul paraître un digne prix de toutes leurs victoires, c'est-à-dire leur entière indépendance de l'empereur et de l'empire. Cependant elle fut considérée dès-lors comme décidée, quoiqu'il n'en soit fait aucune mention dans le traité, et que les Suisses aient continué pendant quelque temps à demander aux empereurs la confirmation de leurs immunités.

Deux villes immédiates de l'empire, *Bâle* et *Schaffouse*, profitèrent de ces derniers événemens pour solliciter leur admission dans la confédération; elles y furent reçues en 1501, et le pays d'*Appenzell* forma, en 1513, le treizième et dernier canton.

La ligue helvétique, puissante et respectée, pouvait jouir désormais d'un glorieux repos, lorsque l'ambition et la cupi-

(1) Les Grisons, excités par l'exemple des Suisses, s'étaient déclarés indépendans vers l'an 1424, et, comme eux, s'étaient graduellement organisés en république fédérative. En 1450, la ligue *des dix droitures ou juridictions* s'était alliée avec la ligue *Caddée* ou de *la Maison-Dieu*, et en 1471, avec la *ligue haute ou ligue grise*. Dès-lors, ces trois ligues s'étaient unies par un traité de confédération perpétuelle.



dité, arrachant les Suisses à leurs paisibles demeures, les entraînèrent dans des guerres transalpines, où s'altérèrent la gloire et les vertus, jusque-là si pures, de ces peuples simples et braves. (*Relativement à la part que les Suisses prirent aux guerres d'Italie, voyez les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier.*)

CHAPITRE III.

SECTION PREMIÈRE.

Prusse, Pologne. (1382-1523.)

Louis-le-Grand, roi de Pologne et de Hongrie, étant mort en 1382, les Polonais déférèrent la couronne à sa fille Hedwige. Cette princesse épousa *Jagellon*, grand-duc de Lithuanie, qui offrait d'incorporer la Lithuanie à la Pologne, et de renoncer au paganisme pour embrasser avec son peuple la religion chrétienne. Jagellon reçut au baptême le nom d'Uladislas, et fut couronné roi de Pologne à Cracovie en 1386. Dès-lors, la Pologne et la Lithuanie, long-temps ennemies, furent réunies en un seul corps d'état, sous l'autorité d'un même roi. Cependant la Lithuanie conserva encore pendant près de deux siècles ses grands-ducs particuliers, qui reconnaissaient la souveraineté de la Pologne.

Jagellon-Uladislas V étant mort en 1434, son fils *Uladislas VI* lui succéda. Ce prince fut tué en 1444 à la bataille de Warna, et eut pour successeur son frère *Casimir IV*.

Du temps de Casimir, la noblesse et les villes de la Prusse et de la Poméranie se soulevèrent contre le gouvernement oppressif des chevaliers teutoniques, et recherchèrent la protection de la Pologne. Elle leur fut accordée par l'acte de

soumission qu'elles signèrent envers ce royaume en 1454. Il s'ensuivit une guerre longue et sanglante, qui ne fut terminée que par la paix de *Thorn*, conclue en 1466 entre le roi Casimir IV et le grand-maître Louis d'Erlichshausen. La Pologne victorieuse obtint en pleine souveraineté les villes et territoires de Culm, Marienbourg, Elbingen, Thorn, Dantzich, Michaïlow, la Pomérélie, et tous les districts qui composent aujourd'hui la Prusse royale. Le reste de la Prusse fut conservé aux chevaliers, comme fief de la Pologne. Le chef-lieu de l'ordre fut alors transféré à Kœnisberg; il y resta jusqu'à l'époque où l'ordre fut dépouillé de la Prusse par la maison de Brandebourg.

L'année suivante (1467), pour asseoir un subside général et uniforme, que réclamaient les besoins de l'état, Casimir IV convoqua, pour la première fois, des députés ou nonces de toutes les provinces. Cette manière de recueillir les suffrages d'une nation par les seules voix de ses députés, inconnue aux peuples anciens, s'était introduite presque universellement en Europe dans l'espace des deux siècles précédens: en Castille en 1188; chez les Anglais, en 1265; chez les Allemands, en 1292; chez les Français, en 1303; en Ecosse, dans l'année 1306. Les Polonais l'adoptèrent en 1467, avec cette double différence que, seuls de toutes les nations européennes, ils n'ont abandonné dans la suite ni le droit ni la coutume de convoquer, dans les occasions importantes, le corps entier de la noblesse, et que l'affranchissement du peuple n'ayant point eu lieu parmi eux, il n'eut dans ces assemblées aucune voix, aucun représentant. Depuis cette première convocation, la Pologne se trouva constamment engagée dans une suite d'affaires qui, se succédant sans intervalles, rendirent indispensable le renouvellement des subsides. De là, ces convocations s'établirent à des retours réglés et périodiques; et bientôt les députés, chargés des pleins pouvoirs de la noblesse, reçurent d'elle le droit de la représenter dans toutes les opérations de la puissance législative. La nécessité du consentement unanime, regardée comme la loi fondamentale de l'état, fut maintenue dans ces assemblées

nouvelles, par un respect déplacé et mal entendu pour cette loi; et chacun de ces députés (ils étaient quatre cents) s'arrogea personnellement tout le pouvoir que le peuple romain avait donné au petit nombre de ses tribuns, de s'opposer à toute loi nouvelle par le seul mot *veto*.

Casimir IV termina, en 1492, un règne long et glorieux, après avoir vu Uladislas, son fils aîné, successivement appelé aux trônes de Bohême et de Hongrie (*Voyez section I, du 2e chapitre*). De ses deux autres fils, l'un, *Jean Albert*, lui succéda en Pologne; l'autre, Alexandre, fut reconnu par les Lithuaniens.

Après avoir soutenu une guerre sanglante contre Etienne, waivode de Valachie, et contre les Turcs, protecteurs de ce prince, Albert mourut en 1501, au moment où il se disposait à marcher contre les chevaliers teutoniques qui lui refusaient l'hommage.

Les grands du royaume avaient toujours en vue l'incorporation de la Lithuanie avec la Pologne. Tous les suffrages se réunirent en faveur du grand-duc *Alexandre*. Ce prince confirma la réunion desirée. Il fut convenu que les Lithuaniens conserveraient dans leurs tribunaux la forme accoutumée pour l'administration de la justice, et que d'ailleurs ils auraient les mêmes droits et les mêmes priviléges que les Polonais.

Alexandre aimait les savans et les artistes, et les comblait de ses largesses. Les sauvages Polonais mirent un frein à ces libéralités par une loi nommée le *Statut d'Alexandre*, *Statutum Alexandrinum*, qui défendit aux rois de disposer des revenus de la couronne sans le consentement des états et de la diète.

Les Tartares ayant pris les armes contre la Pologne, Alexandre, devenu paralytique, se fit porter au milieu de son armée, dont il avait confié le commandement à Glinski, gouverneur de Lithuanie, fut témoin de la victoire des Polonais, et expira, en 1506, un moment après le combat, en rendant grâces au ciel.

Sigismond I, son frère, fut unanimement élu par les Polo-

nais et les Lithuaniens. Il trouva le royaume florissant; une grande partie des forêts sarmates avait été défrichée sous les règnes précédens, et la Pologne s'était enrichie par l'exportation de ses grains; mais la servitude des paysans arrêtait les progrès de l'industrie; les matières premières, au lieu d'être mises en œuvre dans le pays, se vendaient au dehors; le commerce était abandonné aux Juifs, et on achetait des étrangers les objets de luxe. Sigismond, dès son avènement au trône, médita et tenta de sages réformes; mais il fut bientôt distrait de ces soins par une guerre malheureuse.

Glinski, fier de la victoire qu'il avait remportée sur les Tartares, voulut s'ériger en souverain de la Lithuanie. Déféré pour ce sujet au sénat, il assassina son accusateur, et se sauva chez les Russes, qu'il engagea à déclarer la guerre à sa patrie. Par la trahison de Glinski, le czar Basile enleva aux Polonais les villes de Smolenskó et de Pleskow; mais en 1514 il perdit une grande bataille sur les bords de l'Orcha. La guerre se prolongea encore durant neuf ans. Le czar, presque toujours vainqueur, accorda en 1523 une trève à la Pologne. (*Le reste du règne de Sigismond I se compose d'événemens relatifs au luthéranisme. Voyez la période suivante.*)

SECTION II.

Russie (1462-1534).

La Russie, depuis long-temps asservie aux Tartares, prit une face toute nouvelle dans la seconde moitié du quinzième siècle. La grande Horde s'était affaiblie par des démembremens successifs, et par des guerres intestines qui en avaient été la suite, au lieu que les grands-ducs de Moscou, ses tributaires, s'étaient agrandis par la réunion de plusieurs principautés particulières qui avaient long-temps partagé la domination de la Russie septentrionale.

Iwan III Wasiliewitch, fils et successeur de Basile III, monta en 1462 sur le trône grand-ducal à l'âge de vingt-trois ans. Il sut mettre à profit des circonstances heureuses pour

affermir son autorité au dedans, et pour se faire respecter au dehors. A la suite de plusieurs expéditions, il subjugua la Grande-Nowgorod, république puissante et ancienne alliée des villes anséatiques, qui affectait depuis long-temps une entière indépendance, et dont l'orgueil avait imaginé et accrédité ce fastueux proverbe : « Qui oserait résister à Dieu et à Nowgorod-la-Grande? » Cette ville, soumise en 1471, se révolta en 1478. Alors son joug fut aggravé (1) : elle perdit ses magistrats, ses priviléges, son territoire. Depuis ce temps, sa population, sa richesse diminuèrent peu à peu, et en moins d'un siècle elle cessa d'être une ville importante.

Pskof, autre république commerçante, la *sœur cadette* de Nowgorod, évita par sa soumission le sort de cette ville, et conserva encore quelque temps un simulacre de gouvernement populaire.

Iwan III fut le premier souverain de Russie qui osa se refuser à l'humiliante étiquette selon laquelle les grands-ducs étaient obligés d'aller à pied au devant des envoyés qui leur venaient de la part du khan de la Horde-d'Or (ou Grande-Horde). Il supprima de même la résidence des envoyés Tatars à sa cour, et secoua enfin entièrement le joug, en refusant de payer le tribut que les grands-ducs payaient aux khans depuis plusieurs siècles. En 1480, Achmet, khan de la Horde-d'Or, lui ayant envoyé des députés avec un ordre scellé du grand sceau pour exiger le paiement du tribut, Iwan foula aux pieds cet ordre, et fit mourir tous les députés, à l'exception d'un seul qu'il renvoya à son maître. Le khan, brûlant de venger cet outrage, envahit la Russie et pénétra jusqu'aux bords de l'Ougra, où il fut arrêté par les Russes. Il se retira sans leur avoir livré bataille, et, surpris dans sa re-

(1) Suivant un historien contemporain (Dlougosch, cité par Karamsin), Iwan emporta d'immenses richesees de Nowgorod, et, sans compter une quantité considérable d'étoffes de soie, de draps et de fourrures, il chargea trois cents charriots de l'or, de l'argent et des pierreries qu'il trouva dans l'ancien trésor de l'évêque, ou chez les boyards dont les biens furent confisqués.

traite par les Tatars schibans et nogais, il périt de la main de leur prince. Avec lui disparut la Grande-Horde. Il ne resta plus du puissant empire du Kaptschack que quelques hordes particulières, celles de Casan, d'Astracan, de Sibérie et de Crimée. Iwan III se rendit redoutable à tous ces Tatars, et principalement à ceux de Casan. Dès l'an 1478, il était entré dans le royaume de Casan, et avait réduit le khan à lui demander la paix. L'an 1482, il l'attaqua de nouveau, et ne se retira qu'après l'avoir soumis à un tribut. En 1486, une armée russe rentra dans le royaume de Casan, et marcha sur la capitale. Le khan en sortit, et livra bataille aux Russes sur les bords de la Sviaga. Il fut vaincu, et tomba avec sa capitale au pouvoir de l'ennemi. Depuis ce temps, Casan fut dans la dépendance de la Russie, et le grand-duc de Moscou en nomma les souverains.

La réunion au grand-duché de Moscou des apanages ou principautés de Tver, de Vereia, de Rostof et d'Iaroslaf (1485); la soumission de la république de Viatka, du pays d'Arsk (1489), et de celui des Yougres (1499), achevèrent de rétablir, sous Iwan III, l'unité de la monarchie russe.

Ce prince ayant fondé la grandeur de la Russie, mourut en 1505.

Ses efforts pour civiliser ses états, et la sagesse de sa politique intérieure ou extérieure, ne l'ont pas rendu moins célèbre que ses conquêtes. Tant qu'il eut à craindre la Grande-Horde, il cultiva soigneusement l'amitié des Tatars de Crimée. En 1496, avant de faire la guerre à la Suède, il s'assura de l'alliance du Danemarck; et, pour attaquer la Livonie et la Lithuanie, il se ménagea celle de Maximilien et de Mathias Corvin. Il entretint surtout d'étroites relations avec ce dernier prince, qui protégeait les sciences et les arts dans ses états. En 1482, il lui envoya une ambassade par laquelle il lui demandait des fondeurs de canons, des artilleurs, des ingénieurs, des architectes, des orfèvres et des mineurs. Il attira aussi à Moscou des artistes grecs et italiens, et fit construire dans cette capitale de superbes édifices, entre autres l'église de l'Assomption et le palais ou forteresse du

Kremlin. Il porta un ordre nouveau dans toutes les parties de l'administration, mit ses troupes sur un meilleur pied et assigna le premier des fiefs aux *enfans-boyards* (descendans des anciens conquérans), à condition qu'en cas de guerre ils fourniraient un certain nombre de combattans, selon l'importance de leur fief; il accrut les revenus du trésor public, par suite de ses nouvelles acquisitions, du mode de perception qu'il introduisit pour la levée des taxes, de l'exploitation des mines de Petchora et de l'extension du commerce. Il établit dans les villes quelque police, et sur les routes des postes et des stations, où les voyageurs trouvaient, non-seulement des chevaux, mais encore de la nourriture, dont on n'exigeait pas le payement, si cela était spécifié dans leur passeport. Il revit lui-même les anciennes institutions judiciaires de la Russie, et les réunit en un code qu'il publia en 1497. Enfin, comme pour compléter l'analogie qu'on remarque entre lui et Pierre I, il fonda la forteresse d'Iwangorod (1492) aux lieux où fut depuis Pétersbourg.

Son fils *Basile IV* lui succéda.

En 1508, Glinski, gouverneur de Lithuanie, accusé devant le sénat de Pologne d'avoir voulu se rendre indépendant dans son gouvernement, se sauva en Russie, et excita Basile IV à faire la guerre à la Pologne (*voyez section I de ce chapitre*). Cette guerre, presque toujours avantageuse aux Russes, se termina en 1523. Basile fit ensuite rentrer dans le devoir les Tatars de Casan qui s'étaient révoltés contre la Russie. Il mourut en 1534. Sous son règne, la Russie s'agrandit encore par la réunion de la principauté de Rézan aux états moscovites (1517).

SECTION III.

Danemarck, Suède et Norwège. (1389-1513.)

En 1389, toute la Suède avait reconnu l'autorité de la fameuse *Marguerite*, surnommée la *Sémiramis* du Nord, déjà

reine de Danemarck et de Norwège. Cette princesse, desirant réunir les trois royaumes en un seul et même corps politique, convoqua en 1397 les états de ces royaumes à *Calmar*, et y fit reconnaître et couronner, en qualité de son successeur, son petit-neveu *Eric*, fils de Wratislas, duc de Poméranie. Un acte qui ordonnait l'union perpétuelle et irrévocable des trois royaumes fut approuvé dans cette assemblée. Il portait que les états unis n'auraient à perpétuité qu'un seul et même roi qui serait élu d'un commun accord par les sénateurs et les députés des trois royaumes; qu'on ne s'écarterait pas de la descendance du roi Eric, jusqu'à extinction de sa race; que, toutefois, chaque royaume conserverait sa constitution, son sénat et sa législation particulière, etc.

Cette union, quelque formidable qu'elle semblât être au premier abord, n'était cependant que faiblement cimentée. Un système fédératif de trois monarchies divisées entre elles par des jalousies réciproques et par une antique diversité de formes, de lois et de coutumes, n'offrait rieu de solide ni de durable.

Eric-le-Poméranien, à la suite d'un règne orageux, fut déposé en 1439. *Christophe-le-Bavarois*, fils de sa sœur Catherine et de Jean, duc de Bavière, prit successivement possession des trois couronnes. Il mourut sans enfans en 1448. En lui s'éteignit la postérité de Valdemar III, père de la reine Marguerite. Alors l'union fut un moment rompue. Les Suédois se donnèrent pour roi Charles Canutson-Bonde, maréchal du royaume, qui prit le nom de *Charles VIII*. De leur côté, les grands de Danemarck, sur le refus d'Adolphe, duc de Sleswic-Holstein, élurent *Christian I*, fils de Thierry, comte d'Oldembourg, sous condition que le royaume de Danemarck continuerait d'être un royaume libre et électif; que le roi ne pourrait faire la guerre, ni former aucune entreprise importante, ni établir aucun impôt qu'avec le consentement et l'approbation du sénat, etc. Bientôt après, Christian fut reconnu par la Norwège, dont l'union avec le Danemarck fut renouvelée par les sénats des deux royaumes.

En Suède, Charles Canutson avait été élu, malgré l'op-

position des évêques dévoués au parti danois. Au lieu de chercher à les mettre dans ses intérêts, il se crut assez puissant pour les braver. Il entreprit même de les abaisser, et ordonna, conjointement avec le sénat, une recherche exacte de tous les droits de la couronne et des biens du domaine que les ecclésiastiques avaient usurpés, défendant qu'on fît à l'avenir aucunes fondations en leur faveur. Irrités de cette déclaration, les prélats dépêchèrent secrètement auprès de Christian I pour l'exhorter à passer en Suède, et à faire revivre l'union de Calmar. Sur la nouvelle qu'une armée danoise approchait, l'archevêque d'Upsal convoqua dans cette ville une assemblée générale du clergé, excommunia le roi dans une messe solennelle, déposa sur l'autel ses ornemens pontificaux, et jura de ne point les reprendre qu'il n'eût chassé Canutson du royaume. Suivi des autres prélats, il alla se joindre aux Danois : ainsi la guerre civile et la guerre étrangère désolèrent en même temps la Suède. Dans ces circonstances difficiles, l'imprudent Canutson attaqua les priviléges de la noblesse, après ceux du clergé. Plusieurs seigneurs l'abandonnèrent. Enfin, battu par l'archevêque d'Upsal, poursuivi jusque dans Stockholm, sans troupes et sans vivres pour soutenir un siége, il quitta le royaume en 1457, et se retira à Dantzick. Christian I passa en Suède; il y fut reconnu pour souverain, et l'union de Calmar fut pour quelque temps rétablie.

Adolphe, duc de Sleswic et comte de Holstein, oncle du roi Christian, mourut en 1459, sans postérité. Le duché de Sleswic était incontestablement un fief de Danemarck, et revenait de droit à la couronne. Mais la maison de Schaumbourg revendiqua le comté de Holstein. Elle alléguait sa descendance en ligne masculine des premiers comtes de Holstein; au lieu que le roi Christian et ses frères, quoique plus proches parens du dernier comte, ne l'étaient que par les femmes. Cependant les états des deux provinces, pour ne point séparer leurs intérêts, résolurent de se donner au roi, et, dans une assemblée tenue à *Rypen* (1460), ils l'élurent en qualité de duc de *Sleswic* et de comte de *Holstein*.

Ils se réservèrent de grands priviléges dont ils lui firent jurer l'observation. Christian accorda à la maison de Schaumbourg quelques dédommagemens.

Canutson attendait dans son exil l'occasion de reparaître. Elle se présenta en 1464. Les Suédois, mécontens du gouvernement de Christian I, chassèrent les troupes danoises. Charles VIII fut rappelé, puis détrôné de nouveau en 1465, et enfin rappelé une troisième fois en 1468. Il mourut en 1470, après un règne perpétuellement troublé par les attaques du roi de Danemarck ou par des agitations intérieures.

Christian I ne gagna rien à la mort de son concurrent. Charles VIII, avant d'expirer, avait désigné pour son successeur son neveu *Stenon-Sture I.* Ce seigneur fut élu par le sénat, sous le nom d'administrateur, dignité révocable, et regardée seulement comme une commission pendant un interrègne. Christian, n'ayant pu empêcher cette élection, débarqua en Suède, à la tête d'une armée, en 1471, fut vaincu, et abandonna enfin ses projets sur un royaume tant de fois conquis et perdu.

En 1474, il fit à Rome un pélerinage, et obtint du pape Sixte IV la permission d'établir une université dans ses états. Il la fonda en 1479 à Copenhague, et lui donna de grands priviléges. C'est sous son règne, en 1456, que fut conclu le premier traité d'alliance entre le Danemarck et la France.

Christian I mourut en 1481. Les Danois reconnurent immédiatement pour roi son frère *Jean II.* Les Norwégiens l'élurent en 1483; mais il fut obligé de céder à Frédéric, son frère, les duchés de Sleswic et de Holstein, pour son apanage (1).

En 1483, Jean II conclut avec les états de Suède une convention qui rétablissait l'ancienne union. Mais les intrigues et la puissance de Stenon-Sture en retardèrent l'effet jusqu'en 1497, où il fut déposé par le sénat de Stockholm de sa place d'administrateur. A cette époque, Jean II, avec une ar-

(1) Christian I avait obtenu de l'empereur Frédéric III l'érection du comté de Holstein en duché.



mée nombreuse, envahit la Suède, où Stenon prétendait se maintenir à la tête de ses partisans ; mais, assiégé dans Stockholm, il traita avec le roi de Danemarck, qui lui laissa le gouvernement de la Finlande. Le triomphe de Jean ne fut pas de longue durée. Stenon-Sture ayant repris les armes en 1501, chassa les Danois de la Suède. Après sa mort, en 1503, les états lui donnèrent pour successeur *Swante-Nilson-Sture.*

Le roi, sous prétexte que les Suédois s'étaient rendus parjures et rebelles envers leur légitime souverain, fit porter contre eux une vaine sentence de condamnation par les sénateurs de Danemarck et de Norwège (1505). L'empereur Maximilien I, sur les instances de Jean II, les menaça de sa colère, s'ils ne se soumettaient au roi de Danemarck : menace également injuste et impuissante. D'un autre côté, plusieurs villes anséatiques, Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund et Dantzick, se déclarèrent en leur faveur ; mais, en 1512, ces cités se réconcilièrent avec Jean II.

Swante-Nilson-Sture mourut la même année, laissant le royaume tel qu'il l'avait reçu, en proie au trouble et à la discorde. La noblesse voulait lui donner pour successeur *Stenon-Sture II*, fils de l'administrateur du même nom. Le parti des évêques et des Danois portait Eric Troll, seigneur respectable par son âge, son mérite et ses dignités. Stenon fut élu, à condition que son parti consentirait que Gustave Troll, fils d'Eric Troll, fût élevé à l'archevêché d'Upsal.

Jean II, dont le parti avait succombé dans cette élection, mourut en 1513. Son fils *Christian II* lui succéda.

CHAPITRE IV.

SECTION PREMIÈRE.

Angleterre. (1422-1509.)

La mort prématurée de *Henri V*, qui laissa pour héritier de ses deux couronnes un enfant au berceau (1422), le partage de la régence entre les ducs de Bedford et de Glocester, qui gouvernèrent, l'un les provinces anglaises de France, et l'autre l'Angleterre, pendant la minorité de leur neveu Henri VI; les exploits des Lahire, des Dunois et des Richemont, la mission merveilleuse de Jeanne-d'Arc, le traité d'Arras, qui détacha le duc de Bourgogne des intérêts de l'étranger; la mort du duc de Bedford, grand capitaine, et seul capable de balancer la fortune renaissante de la France; les intrigues et les jalousies qui, divisant le conseil et la cour de Henri, nuisirent au concert des opérations militaires: toutes ces causes rendirent insensiblement aux armes françaises la supériorité qu'elles avaient perdue dans des temps de discorde et d'orages; et chaque jour l'Angleterre laissait échapper quelque chose de ses conquêtes d'outre-mer.

Dans ces circonstances, les ministres de *Henri VI* aigrirent encore le mécontentement du peuple, en choisissant pour épouse à leur jeune maître une Française, la belle Marguerite d'Anjou, fille de René, roi de Sicile et de Jérusalem, duc d'Anjou, du Maine et de Bar. Malgré tant de titres éclatans, ce prince était réellement très-pauvre: il n'était roi de Sicile et de Jérusalem que de nom; ses duchés du Maine et d'Anjou étaient depuis long-temps au pouvoir des Anglais, et son territoire de Bar était alors engagé au duc de Bour-

gogne. Non-seulement il ne donna point de dot à sa fille, mais il mit pour prix à sa main la restitution du Maine et de l'Anjou (1445). La majorité du conseil de Henri consentit à ce sacrifice, dans l'espoir que Marguerite, proche parente du roi Charles VII, serait le gage et le lien d'une paix satisfaisante et durable entre la France et l'Angleterre: illusion bientôt dissipée par de nouvelles entreprises et de nouvelles conquêtes de Charles.

Le duc de Glocester s'était opposé à ce mariage. Marguerite, irritée, s'associa aux ressentimens des nombreux ennemis de ce prince. Elle le fit arrêter, sous prétexte de trahison, et l'accusa devant le parlement. Le jour où il devait comparaître, il fut trouvé mort dans sa prison (1447). Son corps ne portait aucune marque de violence; cependant cette mort fut imputée à la reine, et attira sur elle et sur le roi la haine du peuple, qui chérissait le *bon duc* de Glocester.

La maison de Lancastre avait perdu dans les ducs de Bedford et de Glocester ses deux plus fermes soutiens. Restaient un roi faible, une reine étrangère, un ministère sans union et sans force pour contenir un peuple mécontent. La maison d'Yorck saisit cette occasion de faire revivre des droits que la prospérité et les triomphes de la branche régnante avaient long-temps absorbés.

En 1377, *Édouard III* avait eu pour successeur son petit-fils *Richard II*, le fils du fameux Prince-Noir. *Jean de Gaunt*, duc de *Lancastre*, quatrième fils d'Édouard III et l'un des oncles de Richard, étant mort en 1399, son fils Henri, duc de Hereford, alors banni du royaume, revendiqua sa succession, et prit le titre de duc de Lancastre. Richard l'ayant dépouillé injustement de l'héritage paternel, Henri, soutenu par un parti puissant, débarqua dans la province d'Yorck, rassembla une armée, fit déposer Richard par un parlement, et fut proclamé roi sous le nom de *Henri IV*. Pour éluder les droits de la branche de *Clarence*, qui le précédait dans l'ordre de la succession, il s'appuya de ceux qu'il prétendait lui être dévolus du chef de sa mère Blanche de Lancastre, arrière-petite-fille d'Édouard, surnommé le Bossu, comte

de Lancastre. Suivant une tradition populaire, ce prince aurait été le fils aîné de Henri III; mais il aurait été exclu du trône, à cause de sa difformité, par Édouard I, son frère puîné. La branche de Clarence, dont Henri IV usurpait les droits incontestables, descendait de Lionel, duc de Clarence, frère aîné de Jean de Gaunt. Du mariage de Philippine, fille de Lionel, avec Édouard Mortimer, était né un fils, *Roger Mortimer*, que le parlement, par un acte passé en 1386, avait déclaré héritier présomptif de la couronne. Anne Mortimer, fille de Roger, épousa depuis Richard, duc d'Yorck, fils d'Édouard de Langley, qui était frère puîné de Jean de Gaunt, et transmit par ce mariage les droits de Lionel à la branche d'*Yorck*. Anne Mortimer eut du duc d'Yorck un fils nommé *Richard* comme son père, et qui, profitant des fautes d'un gouvernement dur et faible tout ensemble, forma le projet de détrôner Henri VI. Richard portait dans ses armes une *rose blanche*, et Henri une *rose rouge*. Ces deux fleurs donnèrent leurs noms aux partis dont les fureurs désolèrent l'Angleterre. Richard, avant d'éclater, prépara sourdement les esprits à la révolution qu'il méditait.

Le peuple, qui n'avait fourni qu'à regret des subsides pour la guerre de France, voyait cependant avec douleur la perte des provinces d'outre-mer : il l'attribuait à Marguerite, qui en effet parut toujours attachée aux intérêts de la France, sa patrie. Cette princesse, d'un esprit ferme et intrépide, gouvernait son époux et l'état. Détestée et redoutée des Yorcks, ils l'attaquent d'abord dans la personne de Suffolck, son principal ministre, qu'ils font accuser de haute-trahison par les communes. Le roi, prévenant une sentence plus rigoureuse, le bannit pour cinq ans; mais, altérés du sang de Suffolck, ses ennemis le font arrêter et décapiter sur mer.

Cependant l'esprit de révolte fermente dans le royaume; de tous côtés s'élèvent des mouvemens que le duc d'Yorck est soupçonné d'exciter du fond de l'Irlande, où on l'a relégué honorablement à titre de gouverneur. L'imposture de Jean Cade, soldat intrépide, qui a servi sous Richard, et s'est attaché à sa fortune, fait éclater les dispositions du peuple.

Cet homme se donne pour fils de Jean Mortimer, issu de la maison de Clarence, et exécuté au commencement de ce règne, sans aucune formalité judiciaire. Vingt mille hommes du comté de Kent se rangent sous l'étendard de l'imposteur. Il marche sur Londres, d'où la cour se retire à son approche; il fait trancher la tête au lord Say, trésorier. Mais il ne peut maintenir la discipline parmi ses soldats. Les bourgeois, irrités de leurs violences, prennent les armes : après un combat dont le succès, quoique indécis, jette le découragement parmi les rebelles, ils acceptent une amnistie. Jean Cade est abandonné; sa tête est mise à prix, et un écuyer, Alexandre Iden, gagne la récompense de mille marcs promise au meurtrier.

Richard, qu'on affecta de regarder dès-lors comme ennemi public, se hâta de revenir en Angleterre, et, jugeant que la résolution la plus hardie était en même temps la plus sûre, il ne dissimula plus ses prétentions. Il prit les armes en 1452. Cependant, de part et d'autre, on hésitait à donner le signal de la guerre civile. Richard parut même un instant renoncer à son entreprise, et se retira dans ses terres. Mais, en 1454, Henri ayant été attaqué d'une maladie qui ajouta à la faiblesse naturelle de son esprit, cette circonstance servit de prétexte au duc d'Yorck pour reprendre ses desseins ambitieux. Il parvint à se faire nommer *lieutenant et protecteur* du royaume, avec la faculté de convoquer ou de congédier le parlement quand il le jugerait à propos. Il fit arrêter le duc de Sommerset qui avait remplacé Suffolck dans le ministère, et régna sous le nom de Henri VI. Ce prince, en recouvrant la santé et la raison, s'aperçut qu'il avait perdu tout son pouvoir. Marguerite, indignée, l'exhorta à le reconquérir, et à le soutenir par les armes. Richard, dépouillé de l'administration, se révolta ouvertement, et rassembla les forces de son parti. Le mérite personnel du duc d'Yorck, sa prudence et son courage, son alliance avec le comte de Westmoreland dont il avait épousé la fille, et dont la famille était la plus puissante du royaume; son crédit parmi la noblesse, l'appui d'une foule de seigneurs, mais surtout du comte de Salisbury et du comte de Warwick, son

fils, que ses immenses libéralités rendaient l'idole du peuple et des soldats, lui permettaient l'espoir d'un heureux succès. Cet espoir fut justifié à *Saint-Albans*, où les deux partis se mesurèrent en 1455. Le duc de Sommerset fut tué dans l'action. Le roi, blessé, resta prisonnier. Richard, vainqueur, le traita avec respect, mais s'empara de nouveau de toute l'autorité, et reprit le titre de protecteur. En 1459, Marguerite entreprit une seconde fois de défendre les droits de la couronne, et ralluma la guerre. Vaincu par Warwick à *Northampton* (1460), le roi fut encore fait prisonnier. Richard, qui aspirait au trône, ne voulut point y monter par le seul droit de la victoire : il présenta aux pairs les titres de ses prétentions à la couronne, et leur permit de prononcer entre le vainqueur et le vaincu. Ils déclarèrent que les droits de la branche d'Yorck étaient légitimes; mais que Henri VI, ayant porté le sceptre pendant trente-huit ans, le conserverait jusqu'à sa mort, et qu'en attendant, Richard, reconnu pour son héritier, gouvernerait le royaume. Ce grand procès devait être décidé, non par un décret, mais par le fer. Après la bataille de Northampton, Marguerite d'Anjou s'était retirée dans le comté de Durham avec son fils Édouard, prince de Galles, encore enfant. Elle refusa de ratifier l'acte du parlement qui dépouillait la postérité de Henri VI, et soutint son refus à la tête d'une armée de vingt mille hommes. Richard, qui n'en avait que cinq mille, marcha à sa rencontre, et, soit animosité, soit mépris pour une femme, hasarda imprudemment la bataille. Il fut défait et tué à *Wakefield* (1460). Le comte de Rutland, son second fils, âgé de douze ans, tomba entre les mains des vainqueurs, et le baron de Clifford l'égorgea de sang-froid. Le comte de Salisbury et d'autres seigneurs furent décapités en vertu de la loi martiale, et Marguerite fit planter la tête de Richard sur les remparts d'Yorck avec une couronne de papier.

La reine divisa son armée après cette victoire importante, et en envoya une partie, sous les ordres du comte de Pembrock, contre *Édouard*, fils aîné et successeur du duc d'Yorck. Ce jeune prince triompha de son adversaire à la

Croix de Mortimer, dans le comté d'Hereford. Pembrock perdit près de quatre mille hommes, et ne dut son salut qu'à la fuite. Mais sir Owen Tudor, son père, qui, simple gentilhomme, avait épousé la veuve de Henri V, et dont la postérité devait régner sur l'Angleterre, fut fait prisonnier, et eut la tête tranchée par ordre d'Édouard, sans aucune forme de procès. Cette pratique barbare devint un usage de part et d'autre, et consacra la vengeance sous le nom de droit de représailles.

Cependant Marguerite s'était avancée sur Londres. Le comte de Warwick en sortit pour la combattre, et les plaines de *Saint-Albans* furent une seconde fois le théâtre de la guerre civile (février 1461). Le résultat de cette journée fut la défaite des Yorkistes et la délivrance de Henri VI.

La reine tira peu de fruit de sa victoire. Edouard, s'avançant avec des forces supérieures, Marguerite se retira dans le Nord, et le prince entra dans la capitale, aux acclamations des citoyens. Jeunesse, beauté, bravoure, manières affables et polies, il réunissait toutes ces qualités brillantes qui enlèvent la faveur publique. Il résolut de profiter de ses avantages, et de saisir hardiment la couronne. Dans la plaine de Saint-Jean, en présence de son armée et d'un peuple nombreux, il fit publier ses titres à la royauté, et les cris de cette multitude l'appelèrent au trône d'Angleterre. Les principaux du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, ratifièrent l'élection populaire, et le nouveau roi fut proclamé à Londres, sous le nom d'*Édouard IV*, le 3 mars 1461 (1).

Edouard IV. — Le parti de Marguerite était loin d'être

(1) On a observé qu'en général l'affaiblissement du pouvoir royal et les grands troubles politiques dans un état, concouraient avec le désordre des finances. Cette remarque peut s'appliquer au règne de Henri VI. Le revenu héréditaire de la couronne avait été, depuis plusieurs règnes, continuellement en décroissant. Sous Henri VI, il décrut plus rapidement encore, à raison des énormes dépenses causées par la guerre de France, et des gratifications prodiguées par la bonté du monarque. Dès l'an 1429, l'argent absorbé annuellement par la guerre excédait le revenu d'environ vingt mille marcs; et

terrassé. Cette reine courageuse avait rassemblé dans les provinces du Nord une armée de soixante-dix mille hommes. Edouard et Warwick marchèrent avec quarante mille pour la combattre. Les deux armées en vinrent aux mains près de *Towton*. On se battit avec acharnement : il était défendu de faire quartier. Les Lancastriens furent mis en déroute après une vive résistance, et laissèrent sur la place plus de trente-six mille hommes. Marguerite et Henri VI, n'ayant plus d'asyle en Angleterre, s'enfuirent en Ecosse. Ce royaume était alors presque aussi agité que l'Angleterre. La reine douairière, Anne de Gueldre, et le comte de Douglas s'y disputaient la régence pendant la minorité de Jacques III. Ces discordes intestines ne permirent guère d'offrir à Marguerite que les vains témoignages d'une impuissante amitié, des vœux et des promesses.

Edouard, tranquille de ce côté, retourna à Londres, et y convoqua un parlement, qui confirma par une élection légale l'élection irrégulière du peuple et des soldats. Henri IV et ses descendans furent déclarés intrus et usurpateurs, et on annula toutes les condamnations prononcées par les *prétendus parlemens* tenus sous les règnes de ces princes. On lança un bill de confiscation et de proscription contre Henri, Marguerite d'Anjou, et le jeune Edouard, prince de Galles, leur fils. Le même bill s'étendit à une foule de seigneurs illustres, coupables de fidélité envers un prince que tous les membres de cette assemblée et le nouveau roi lui-même avaient si long-temps reconnu.

Tandis qu'Edouard IV fondait son trône sur la violence, l'infatigable Marguerite travaillait à le renverser. N'ayant pu armer l'Ecosse, elle alla solliciter les secours de Louis XI,

---

quatre ans plus tard, les recettes laissaient un déficit annuel de trente-cinq mille livres sterling, auquel on doit ajouter les dettes de la couronne, qui se montaient à plus de cent quarante mille livres. Malgré les expédiens auxquels on eut recours pour combler ce déficit, il ne cessa de s'accroître; et il était presque triplé long-temps avant la fin du règne de Henri VI.

roi de France, successeur de Charles VII. Mais ce prince, qui songeait à subjuguer les grands de son royaume, ne voulait point s'engager dans une guerre étrangère. Tout ce que put obtenir la reine, en promettant la restitution de Calais, fut une somme de 20,000 écus, avec laquelle elle leva deux mille hommes d'armes. Elle débarqua en Angleterre à la tête de cette petite armée, qui fut bientôt grossie par un corps d'aventuriers écossais, et par les partisans de la rose rouge. Mais Marguerite devait lutter avec plus de persévérance que de succès contre sa mauvaise fortune. Le lord Montague, frère du comte de Warwick, la défit à *Hedgley-Moore* dans une première rencontre, et remporta bientôt après, à *Exham* (1464), une victoire complète et décisive. Le duc de Sommerset fut pris et décapité ; plusieurs autres seigneurs eurent le même sort. Tout le sang qu'avait épargné la guerre coula sur les échafauds. Edouard avait juré d'exterminer ses ennemis.

Au milieu de tant de revers, on cherche avec une curiosité inquiète la destinée de la famille royale. Toujours confondue par le sort, mais toujours supérieure à l'adversité, vaincue, mais libre encore, la reine fuyait avec son fils. Dans une forêt où elle cherchait un asyle, des voleurs l'attaquèrent pendant la nuit, et lui enlevèrent ses diamans, dernier débris de sa fortune. A peine échappée de leurs mains, elle tomba dans un nouveau péril. Elle errait, épuisée de faim et de fatigue, accablée de douleur et d'effroi, lorsqu'elle vit un autre brigand qui venait à elle l'épée à la main. Ne pouvant l'éviter, elle s'avança à sa rencontre, et, comme par une inspiration soudaine : « Approchez, mon ami, lui dit-elle ; je confie à vos soins le fils de votre roi ; » et elle lui présentait le jeune prince qu'elle tenait entre ses bras. Cette vue d'une reine, ces accens d'une mère, tant d'infortune et tant de majesté touchèrent le cœur du brigand. Il mit en sûreté l'auguste suppliante, qui bientôt après passa en France. Henri VI, arrêté dans le comté de Lancastre, fut enfermé dans la tour de Londres : on le méprisait trop pour attenter à ses jours.

L'emprisonnement de Henri, l'expulsion de Marguerite, le supplice des plus illustres défenseurs du parti des Lancastres, ou la confiscation de leurs biens, enfin des traités avec la plupart des princes de l'Europe, semblaient assurer désormais le règne d'Edouard. Une imprudente passion troubla son repos et amena de nouveaux orages.

Jacqueline de Luxembourg, duchesse de Bedford, après la mort de son époux, avait oublié l'orgueil de son rang pour sir Richard Wideville, simple gentilhomme, et l'avait épousé en secondes noces. Elle en eut une fille, Elisabeth, qui, par une contraire destinée, devait passer de l'alliance d'un gentilhomme à celle d'un roi. Veuve de sir John Gray, tué à la seconde bataille de St.-Albans, dépouillée des biens de son époux, qui avait combattu pour les Lancastres, elle vivait retirée à Grafton, auprès de son père, dans le comté de Northampton. La chasse y ayant conduit le roi par hasard, il rendit visite à la duchesse de Bedford. Sa fille, saisissant l'occasion favorable, vint se jeter aux pieds du monarque, et le conjura, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de ses malheureux enfans privés de l'héritage paternel. La douleur de cette veuve en pleurs, son infortune et ses attraits touchèrent vivement Edouard. Epris d'Elisabeth, après avoir tenté vainement de la séduire, il l'épousa.

Le crédit de la maison de Nevil, et de Warwick, son chef, passa dès-lors à celle des Widevilles. Les grâces furent répandues avec profusion sur tous les parens d'Elisabeth. Son père fut créé lord Rivers, grand trésorier et connétable. Le frère et les sœurs de la nouvelle reine s'illustrèrent et s'enrichirent par de brillans mariages. Sir Thomas Gray, l'un de ses fils du premier lit, épousa la fille et l'héritière du duc d'Exeter, nièce du roi, recherchée par lord Montague, et dont l'alliance avec le jeune Gray fut regardée comme un affront fait à toute la maison de Nevil. Les grands du royaume, blessés de l'élévation subite des Widevilles, partagèrent les mécontentemens de Warwick; et ce redoutable seigneur fut bientôt le chef d'un parti puissant, dans lequel entra l'un des frères mêmes du roi, George de Clarence, prince inquiet,

remuant, et non moins irrité que toute la cour du crédit de la reine, et de la fortune de sa famille. Warwick l'attacha à ses intérêts par la main de sa fille aînée, et par l'espoir d'un immense héritage.

Ainsi un dangereux complot se formait au sein du royaume. Édouard chercha des appuis au dehors : il s'allia avec le duc de Bretagne et avec Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui épousa sa sœur Marguerite d'Yorck (1468). Ces alliances pouvaient le mettre à l'abri des entreprises de Louis XI, mais non le garantir des troubles intérieurs. Des soulèvemens éclatèrent dans plusieurs provinces. Le plus formidable fut celui du comté de Lincoln, où Robert Welles réunit une armée de trente mille hommes. Edouard dissipa cette multitude, dont le chef expia sa rebellion sur l'échafaud (1470). Dans ces conjonctures, Warwick s'était déclaré contre le roi. Déconcerté par la défaite de Welles, et abandonné de plusieurs seigneurs dont il espérait le secours, il prit la fuite avec le duc de Clarence, son gendre, et chercha un asyle en France. Rapprochés par la nécessité, par la vengeance, par une communauté d'infortunes et d'intérêts, Marguerite et Warwick se réconcilièrent sous la médiation de Louis XI. On convint que les deux partis se réuniraient pour replacer Henri VI sur le trône, que Warwick administrerait le royaume conjointement avec le duc de Clarence, pendant la minorité du prince de Galles, fils de Henri ; que ce jeune prince épouserait Anne, seconde fille du comte, et qu'à défaut d'enfans mâles issus de ce mariage, la couronne passerait au duc de Clarence, à l'exclusion d'Édouard IV et de sa postérité.

Warwick descendit à Darmouth avec le duc de Clarence et quelques troupes. Sa prodigieuse popularité, encore augmentée par le malheur, le zèle des partisans de la rose rouge, le mécontentement de la nation, le desir du changement, rassemblèrent en peu de temps plus de soixante mille hommes sous ses étendards. Il rencontra Edouard près de *Nottingham*. Abandonné des siens, ce prince ne dut son salut qu'à une fuite précipitée : il se sauva dans le comté de Norfolck, où le hasard lui offrit quelques vaisseaux prêts à

mettre à la voile, sur lesquels il passa en Hollande, avec quelques gentilshommes.

Cependant Warwick, maître du royaume onze jours après son arrivée, courut à Londres, où le peuple l'accueillit avec transport, l'appelant le *faiseur de rois :* il tira Henri de sa prison, le fit proclamer de nouveau, et assembla le parlement à Westminster. Cette assemblée confirma le traité conclu entre Warwick et Marguerite : Henri fut reconnu pour légitime souverain. Mais son incapacité évidente fit confier la régence de l'état au duc de Clarence et à Warwick, jusqu'à la majorité du jeune Édouard; et, au défaut de la postérité de ce prince, on assura la couronne à Clarence. Suivant l'esprit des révolutions, on abrogea les actes du gouvernement abattu; enfin, quelques proscriptions signalèrent la vengeance du parti victorieux.

Marguerite était restée en France pour y attendre le résultat de l'invasion. Dès qu'elle en eut appris l'heureux succès, elle prépara son retour; mais diverses circonstances le retardèrent, et elle n'arriva en Angleterre que pour assister à une nouvelle révolution. Édouard, retiré en Hollande, ayant obtenu du duc de Bourgogne une petite escadre et quelque argent, entreprit de recouvrer la couronne. Le duc de Clarence, mécontent des Lancastres, s'était secrètement réconcilié avec son frère, et promettait de le seconder. Édouard débarqua avec deux mille hommes à Ravinspur, dans le comté d'Yorck. Ses partisans s'empressèrent de le joindre, et il eut bientôt une armée. Warwick s'avança pour le combattre; mais Édouard éluda sa rencontre et se présenta à l'improviste devant Londres, où il entra sans résistance. Henri retomba entre ses mains; et ce fut la dernière vicissitude de la vie de ce malheureux prince, jouet perpétuel de la fortune.

Cependant Warwick, revenant sur ses pas, accompagné du duc de Clarence et du marquis de Montague, se posta à *Barnet*, non loin de la capitale. Marguerite était sur le point d'arriver avec des troupes. Warwick résolut de la prévenir, pour avoir tout l'honneur de la victoire; et, malgré la défection du duc de Clarence, qui passa avec douze mille hommes

dans le camp de son frère; malgré les propositions de paix que lui firent porter les deux princes (1471), il se prépara au combat. L'acharnement fut égal de part et d'autre; la victoire fut long-temps incertaine; mais la mort de Warwick, tué dans le fort de la mêlée, entraîna la déroute des siens, dont le vainqueur fit un affreux carnage. Le même jour, Marguerite et son fils débarquaient à Weymouth avec un petit corps de troupes françaises. En apprenant la captivité de son époux et les désastres de son parti, elle fondit en larmes; toute sa fermeté parut l'abandonner un moment. Quelques amis fidèles et intrépides relevèrent son courage; sa présence ranima encore une fois celui des Lancastriens. Mais la bataille de *Teukesbury* anéantit leurs espérances : leur armée fut détruite ou dispersée; Marguerite et son fils furent faits prisonniers, et amenés au vainqueur. Edouard demanda au jeune prince, d'un ton insultant, comment il avait osé se montrer en Angleterre? Le fils de Marguerite lui ayant répondu avec une noble fierté : *Je suis entré dans les domaines de mon père pour venger ses injures et les miennes*, le cruel Édouard, irrité de son intrépidité, le frappa de son gantelet à la joue. Les ducs de Clarence et de Glocester, et deux autres seigneurs prirent cette violence pour un signal de mort, et, se jetant sur le jeune homme désarmé, le percèrent de leurs épées. On confina Marguerite dans la tour, où *Henri VI* expira peu de jours après. On publia qu'il était mort de chagrin; mais il paraît qu'il fut assassiné, et que ce crime doit être imputé aux avis et peut-être au poignard du duc de Glocester.

Après tant de scènes barbares, Edouard retomba dans la mollesse. Son ambition, depuis quatre années, sommeillait au sein des voluptés, lorsqu'elle fut tout à coup réveillée par la perspective d'une grande conquête. En 1475, il se ligua avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne contre Louis XI. (Voyez l'*Histoire de Louis XI.*) Sa reconnaissance pour les services qu'il avait reçus de son beau-frère; le desir de se venger, sur le roi de France, des secours que ce prince avait fournis aux Lancastres, et surtout l'avantage d'employer à

une guerre étrangère son peuple inquiet et turbulent, le déterminèrent à entrer dans cette coalition. Les confédérés n'aspiraient à rien moins qu'à démembrer la France. Edouard descendit à Calais avec une armée. Ne recevant point les secours qu'il attendait de ses alliés, il prêta l'oreille aux offres de Louis XI, et ouvrit des négociations. Elles produisirent le traité de Pecquigny, par lequel le roi de France s'engagea à payer annuellement 50,000 écus d'or au roi d'Angleterre. Il obtint, pour une somme égale, la délivrance de Marguerite. Cette princesse vécut jusqu'en 1482, et acheva dans une paisible retraite une carrière si long-temps agitée.

Edouard rentra dans ses états : il y rapporta ses penchans voluptueux et barbares. Le soin de ses plaisirs lui laissa toujours le temps d'ordonner des supplices. Entre les actes de tyrannie qui souillèrent la fin de son règne, l'exécution du duc de Clarence est le plus remarquable. Ce prince avait eu le destin des traîtres : quoique son retour au parti d'Yorck en eût assuré le triomphe, il était suspect à Edouard. On le regardait à la cour comme un homme dangereux et léger. La violence de son caractère lui avait suscité de puissans ennemis, entre autres le duc de Glocester, son propre frère. Ce prince ambitieux, qu'on accusait d'avoir poignardé Henri VI et le prince de Galles, aspirait au trône : pour y monter, il lui fallait, à la ruine des Lancastres, ajouter celle des Yorcks. D'abord, avec un art perfide, il excita la colère du roi contre le duc de Clarence, qui fut arrêté et traduit devant la chambre haute. Quelques expressions indiscrètes, sans aucun acte de rébellion, furent un sujet de condamnation ; la présence du roi ôta même aux juges la liberté des suffrages. Les communes (1) rivalisèrent de bassesse et d'iniquité avec les pairs,

(1) L'indépendance du parlement avait péri dans les guerres civiles. L'esprit absolu du régime militaire avait passé dans le gouvernement, dont la terreur fut le principal ressort. Les lords et les membres des communes se montrèrent toujours empressés de complaire au despotisme d'Édouard. Ce règne est le premier pendant lequel aucun statut ne fut porté pour le redressement des griefs ou pour le maintien des libertés nationales.

et demandèrent la mort de Clarence. On ne lui laissa que le choix du supplice : il fut noyé, d'après son commandement, dans un tonneau de Malvoisie (1478). De crime en crime, Glocester marchait à son but. Edouard l'avait délivré de Clarence. Quelques années après, le poison le délivra, dit-on, d'Édouard lui-même (1483). Ce prince laissait deux fils encore enfans : Edouard V, son successeur, et Richard, duc d'Yorck, faibles victimes dévouées à la fureur de Glocester, à qui leur père, en mourant, confia leur tutelle et la régence du royaume.

Édouard V.—A la mort de son père, le jeune roi était, avec son oncle maternel, le comte de Rivers, au château de Ludlow, sur les frontières du pays de Galles. La reine, craignant pour sa liberté ou même pour sa vie (car elle connaissait trop l'ambition et la scélératesse de Glocester), avait d'abord mandé à Rivers de ne le ramener qu'avec un corps de troupes. Mais, sous de vains prétextes, l'artificieux régent obtint la révocation de cet ordre salutaire, et le comte de Rivers se mit en marche avec un cortége suffisant à la majesté, mais non à la sûreté du prince. D'abord accueilli par le régent avec tous les dehors d'une sincère amitié, il fut arrêté le lendemain, et conduit au château de Pontefract, avec sir Richard Gray, son neveu. Glocester avait le jeune Edouard entre ses mains; mais son frère Richard lui avait échappé. Au premier bruit de l'emprisonnement de Rivers, la reine s'était retirée dans l'asyle de Westminster avec ses filles et le duc d'Yorck. Glocester proposa au conseil de méconnaître en cette occasion les priviléges ecclésiastiques. Les archevêques d'Yorck et de Cantorbéry, voulant sauver ces antiques prérogatives, et bien éloignés d'ailleurs de soupçonner les perfides intentions de Glocester, promirent d'obtenir par la persuasion ce qu'on voulait arracher par la violence. La reine céda à leurs prières après une longue résistance : elle remit son fils aux deux prélats; mais, frappée d'un affreux pressentiment, elle l'embrassa douloureusement, comme ne devant plus le revoir, l'arrosa de ses larmes, et lui dit un éternel adieu. Sur ces entrefaites, le conseil,

sans attendre même le consentement du parlement, déféra à Glocester le titre de *protecteur*. Le premier acte de son nouveau pouvoir fut l'exécution ou plutôt l'assassinat du comte de Rivers, et de sir Richard Gray dans leur prison. Le protecteur avait cru devoir consulter sur ce crime les deux membres du conseil les plus influens, le duc de Buckingham et le lord Hastings, et s'autoriser de leur aveu. Ces deux seigneurs avaient condamné sans peine les chefs d'une famille nouvelle, que son élévation subite rendait odieuse à la noblesse. Buckingham entra même dans le projet d'un plus grand attentat, et, séduit par les promesses de Glocester, se dévoua aux intérêts de son ambition. Mais le lord Hastings, honoré de l'amitié du dernier roi, conservait pour ses fils un attachement inébranlable. Le protecteur, désespérant de corrompre sa fidélité, résolut sa perte. Le même jour que Rivers et son neveu furent exécutés à Pontefract, Glocester convoqua dans la tour l'assemblée du conseil. Hastings s'y rendit sans défiance. Chacun ayant pris place, le protecteur demanda d'une voix menaçante quel châtiment mériteraient ceux qui auraient conspiré sa mort? Hastings répondit qu'ils méritaient le supplice des traîtres. *Eh bien! ces traîtres*, ajouta le protecteur, *sont la sorcière de reine, veuve de mon frère, Jeanne Shore, sa maîtresse, et leurs complices. Voyez en quel état ils m'ont réduit par leurs sortiléges.* En même temps il découvrit un de ses bras qui était maigre et desséché. Personne n'ignorait qu'il avait cette infirmité dès l'enfance. On attendait avec inquiétude l'issue de cette étrange scène, surtout le lord Hastings, qui, depuis la mort d'Edouard IV, avait formé des liaisons avec Jeanne Shore. *Assurément*, dit-il, *on ne saurait trop les punir, s'ils sont coupables de ce crime. — Quoi! vous osez en douter!* s'écria le régent furieux; *vous êtes vous-même le premier coupable; vous êtes un traître, et je jure par saint Paul de ne pas dîner qu'on ne m'ait apporté votre tête.* Alors il frappa sur la table; des satellites entrèrent dans la salle du conseil; on se saisit d'Hastings, on l'entraîna, et on lui trancha la tête. Pour donner suite à ses mensongères accusations, le protecteur fit arrêter Jeanne Shore. Elle fut interrogée sur

ses prétendus maléfices. Malgré les préjugés et la crédulité du siècle, on ne trouva point de preuves contre elle. Le conseil ne pouvant la condamner comme sorcière, un tribunal ecclésiastique la condamna, comme adultère, à faire publiquement amende honorable. Cette femme, séduite par Edouard IV, avait usé généreusement de son crédit. Les courtisans l'abandonnèrent dans la disgrâce, et, dépouillée des honteuses libéralités dont son amant l'avait enrichie, elle acheva ses jours dans une longue indigence.

Après la mort de Hastings, Glocester leva le masque, et aspira ouvertement au trône. Il attaqua d'abord la légitimité du mariage d'Edouard IV ; on établit, comme un fait certain, qu'avant d'épouser Élisabeth Gray, ce prince avait aimé Éléonor Talbot, fille du comte de Shrewsbury, et qu'un hymen clandestin l'avait uni avec elle. D'un autre côté, le duc de Clarence ayant laissé deux fils qui devaient régner au défaut de ceux d'Edouard, on soutint que le bill de proscription porté contre Clarence, rendait ses enfans incapables de succéder à la couronne. Les deux premières branches ainsi rejetées, le duc de Glocester se trouvait le seul héritier de la maison d'Yorck. Mais, comme il était difficile de prouver le mariage secret d'Edouard, et de faire adopter en principe le motif d'exclusion allégué contre les enfans de Clarence, le protecteur poussa plus loin la scélératesse : ses partisans eurent ordre de répandre dans le public qu'Édouard IV et le duc de Clarence étaient les fruits illégitimes de l'infidélité et de l'adultère ; que leur ressemblance avec les coupables auteurs de leurs jours, prouvait le crime de leur naissance, et que, seul entre tous ses frères, le duc de Glocester montrait dans ses traits et dans toute sa personne qu'il était véritablement du sang d'Yorck. Déshonorant ainsi, sans scrupule, sa propre mère, princesse vertueuse et encore vivante, il osa faire annoncer du haut de la chaire de vérité ces détestables calomnies. Un prédicateur vendu servit d'organe à sa méchanceté. Le docteur Shaw, ayant pris pour texte ce passage : « *Les rejetons bâtards ne profiteront point*, » décria la naissance des deux frères du protecteur, releva le mérite

de ce prince, le représenta comme le légitime héritier du trône, comme l'espérance de la nation. On s'attendait que le peuple répondrait à ce discours par les cris de *vive le roi Richard!* il garda un morne silence. Cette scène couvrait de honte Glocester et son panégyriste. Mais après une démarche aussi éclatante, il était impossible de reculer : on essaya un nouvel expédient pour obtenir le simulacre d'une élection populaire. Le maire de Londres, frère du prédicateur, convoqua une assemblée de citoyens, où le duc de Buckingham harangua en faveur de Glocester, répéta plusieurs fois son éloge, et demanda au peuple s'il ne voulait point pour roi cet excellent prince? L'assemblée resta silencieuse. Enfin, quelques bas artisans, excités par les domestiques du protecteur et de Buckingham, poussèrent un faible cri de *vive le roi Richard!* Aussitôt Buckingham courut dire au prince que la nation l'avait proclamé. Glocester joua l'étonnement et la surprise, parut se faire violence pour se montrer à la multitude, protesta devant elle de sa fidélité au souverain, et l'exhorta à suivre son exemple. On l'assura qu'on ne voulait d'autre souverain que lui-même. Il immola donc ses scrupules à la volonté nationale, et confessa qu'il était de son devoir d'obéir à la voix du peuple. Il fut couronné sous le nom de Richard III.

Richard III. — A peine fut-il monté sur le trône, qu'il envoya l'ordre à Brakenbury, gouverneur de la tour, de faire mourir les deux jeunes princes confiés à sa garde. Sur le refus de ce gentilhomme, l'infâme Jacques Tyrrel servit les fureurs du tyran. Brakenbury eut ordre de lui remettre les clés de la tour pour une nuit. Tyrrel, avec deux autres scélérats, entra dans l'appartement des princes. Les deux enfans dormaient profondément : leurs bourreaux les étouffèrent sous les oreillers; et une fosse creusée au pied de l'escalier sous un monceau de pierres, fut le tombeau de ces infortunés.

Richard III ne fut pas long-temps paisible possesseur de cette couronne qui lui avait coûté tant de crimes. Le duc de Buckingham avait été le principal instrument de son éléva-

tion. L'usurpateur le fit connétable, lui prodigua les dignités et les richesses, et se crut assuré de sa fidélité. Mais l'insatiable Buckingham lassa la libéralité du prince; des refus blessèrent l'orgueil du connétable: il médita une révolution. La mort tragique des deux fils d'Édouard IV, et la haine universelle qu'inspirait leur meurtrier, avaient ranimé les espérances des Lancastriens. Buckingham, dont la famille était dévouée à ce parti, entreprit de le relever. *Jean*, premier duc de *Sommerset*, petit-fils de Jean de Gaunt par une branche bâtarde, mais légitimée au parlement, avait laissé une fille unique nommée Marguerite. Cette princesse, mariée à Edmond, comte de Richmond, fils de sir Owen Tudor et de Catherine de France, veuve de Henri V, n'en avait eu qu'un fils, *Henri de Richmond*, qui, après l'extinction de la branche légitime des Lancastres, se trouvait le plus proche héritier des droits de cette maison. Il s'était retiré en Bretagne, sous le règne d'Edouard IV, qui plusieurs fois avait demandé vivement qu'on lui livrât ce fugitif. L'évêque d'Ely, prisonnier d'état, que Richard avait confié à la garde de Buckingham, lui persuada de jeter les yeux sur Henri de Richmond pour renverser l'usurpateur, et proposa en même temps, comme le plus sûr moyen d'y parvenir, de réunir les deux factions rivales, en mariant Richmond à Elisabeth, fille aînée d'Édouard IV, et de confondre ainsi des prétentions qui avaient été si long-temps la source des malheurs de l'Angleterre. La reine douairière fit céder de vieilles inimitiés au ressentiment des injures récentes; elle embrassa aisément un projet qui lui promettait la vengeance de son frère et de ses trois fils, et envoya de l'argent à Richmond pour lever des troupes étrangères. Ce complot fut communiqué secrètement dans toutes les provinces d'Angleterre aux principaux membres des deux factions. Mais une conspiration si étendue, de quelque mystère qu'on s'efforçât de l'envelopper, ne pouvait échapper long-temps aux yeux vigilans de Richard: il en fut instruit, et se mit en état de défense. Buckingham leva aussitôt des troupes dans le pays de Galles; mais des pluies effroyables et continuelles l'ayant empêché d'aller joindre ses

autres partisans, les Gallois, consternés, l'abandonnèrent. Il se refugia chez un ancien serviteur de sa famille : il y fut découvert, arrêté, conduit au roi, et exécuté sur le champ, suivant l'usage de cette époque barbare. Le comte de Richmond était parti de Saint-Malo avec cinq mille hommes pour se réunir à lui; mais, battu par une tempête, il n'arriva sur les côtes de l'Angleterre qu'après la dispersion de tous ses partisans, et retourna en Bretagne.

Ces vains efforts contre Richard n'ayant fait qu'affermir son trône, il convoqua le parlement qu'il avait redouté jusqu'alors. Cette assemblée céda à la force, et reconnut l'usurpateur. La reine douairière se laissa fléchir elle-même; et, séduite par les protestations de Richard, n'espérant plus d'ailleurs que ses premiers projets pussent s'accomplir, elle osa quitter sa retraite, et se remit aux mains du tyran. Bien plus, quoique Richard fût soupçonné d'avoir empoisonné sa première femme, elle promit à ce monstre teint du sang de ses trois fils cette même Elisabeth dont Richmond avait reçu la foi. On attendait une dispense de Rome pour ce mariage, quand la face des choses changea tout à coup.

Richmond ne se trouvant point en sûreté en Bretagne, où un ministre pervers, Pierre Landais, avait déjà voulu le livrer à Richard, était passé à la cour de France. Il obtint quelques secours de la régente, Anne de Beaujeu, partit d'Harfleur avec environ deux mille hommes, et aborda au port de Milford, dans la principauté de Galles. Ses partisans lui amenèrent des troupes, et bientôt les deux rivaux se trouvèrent en présence (1485) à *Bosworth*, près de Leycester : Henri à la tête de six mille hommes, Richard avec des forces presque doubles. Dès le commencement du combat, le lord Stanley, qui commandait un corps nombreux pour le tyran, se rangea du côté de Richmond. L'intrépide Richard, ne prenant plus conseil que de son désespoir, se précipita dans les plus épais bataillons, et, apercevant son rival à quelque distance, s'efforça de le joindre pour lui donner la mort ou la recevoir de ses mains. Mais, accablé par le nombre, il succomba, après avoir fait des prodiges de valeur, et termina

en héros la vie d'un scélérat. La bataille de Bosworth mit fin à la querelle des deux Roses, et la mort de Richard à la dynastie des Plantagenet. Le comte de Richmond, proclamé roi sous le nom de Henri VII, commença celles des *Tudors*.

Henri VII. — Après la victoire de Bosworth, Henri VII se rendit à Londres, où il fut couronné le 30 octobre. Un parlement reconnut ses droits à la couronne, et, docile à la haine du monarque, proscrivit plusieurs seigneurs qui avaient servi sous Richard III.

En 1486, Henri épousa Elisabeth d'Yorck. Son aversion pour un sang ennemi lui avait fait différer jusque-là cette union imposée par la politique. La même année, le lord Lovel, un des seigneurs proscrits par le parlement, arma trois ou quatre mille hommes dans le comté de Worcester; mais il ne soutint pas son entreprise, et, à l'approche d'un corps de troupes royales, il se sauva en Flandre, où Marguerite d'Yorck, sœur d'Edouard IV et duchesse douairière de Bourgogne, lui donna un asile.

Un orage plus dangereux se formait contre Henri VII. Ce prince, craignant les droits du jeune comte de Warwick, Edouard, fils de l'infortuné duc de Clarence, l'avait fait enfermer à la tour de Londres. Le bruit de l'évasion de Warwick s'étant répandu, cette fausse nouvelle suscita un de ces imposteurs dont la crédulité des factions se plaît à réaliser les titres mensongers. Un jeune homme, Lambert Simnel, âgé de quinze ans, fils d'un simple boulanger, fut instruit par un prêtre de la province d'Oxford, nommé Simon, à représenter le comte de Warwick. On croit que ces conspirateurs obscurs étaient secrètement dirigés par des personnes puissantes, et que la reine douairière elle-même était l'âme de ce complot. Irritée de voir sa fille maltraitée par son époux, et les partisans des Yorcks proscrits ou éloignés des emplois, blessée dans sa tendresse maternelle et dans ses affections de parti, elle résolut de renverser son gendre.

D'abord Simnel fut envoyé en Irlande, province attachée aux Yorcks, et dans laquelle Henri VII n'avait déplacé aucun des magistrats et des officiers nommés par ses prédéces-

seurs. Les Irlandais, épris d'une nouveauté qui d'ailleurs flattait leur penchant, proclamèrent le prétendu Warwick sous le nom d'Edouard VI, et le couronnèrent à Dublin. Henri VII, alarmé, fit emprisonner la reine douairière, dont les biens furent confisqués, et qui acheva ses jours dans l'indigence et la captivité. Il désabusa les Anglais en leur montrant le vrai comte de Warwick. Mais l'Irlande persista dans son erreur et dans sa révolte. Jean, comte de Lincoln, neveu d'Edouard IV et de Richard III par sa mère, se joignit alors aux rebelles, et la duchesse de Bourgogne envoya à leur secours deux mille hommes de vieilles troupes allemandes. Avec ces renforts, Simnel fit une invasion en Angleterre l'an 1487. Son armée, commandée par le comte de Lincoln, fut défaite à *Stoke*, dans le comté de Nottingham. Lincoln fut tué; Simnel fut pris. Henri VII lui laissa la vie, l'employa comme marmiton dans les cuisines de son palais, et peu après, en récompense de sa bonne conduite, l'éleva à la charge plus honorable de fauconnier (1).

(1488—1491.) Le duché de Bretagne attirait alors les regards

(1) A l'occasion de cette révolte, le roi sollicita du parlement l'abolition de l'usage dangereux et illégal de *maintenance ou protection*. On entendait par *maintenance* une association d'individus, sous un chef dont ils portaient les livrées, et auquel ils se liaient par serment, s'engageant à soutenir, les armes à la main, ses querelles particulières, et celles des membres de l'association. Ils arrêtaient le cours de la justice, intimidaient les jurés, et procuraient l'impunité des coupables. Ces ligues donnaient aussi à des seigneurs puissans la facilité de lever promptement des troupes nombreuses, et de favoriser des projets de révolte ou d'usurpation. Dans le parlement précédent, on avait exigé des lords le serment de ne plus recevoir à leur service des hommes publiquement reconnus comme vagabonds, meurtriers, félons ou proscrits; à ne plus établir de *maintenance*, etc. Le parlement de 1487 arrêta que le chancelier, le trésorier, le garde du sceau privé, avec un évêque, un pair séculier, et les chefs des juges du ban du roi et des plaids communs, auraient le pouvoir de citer devant eux les personnes accusées de contravention à quelques-uns de ces réglemens, et de punir les coupables comme s'ils eussent été convaincus par la justice ordinaire.

de l'Europe. Le duc François II était mort peu de temps après la bataille de Saint-Aubin (voyez l'*Histoire de Charles VIII*). Anne, sa fille, lui avait succédé. L'archiduc Maximilien aspirait à la main de cette riche héritière, et les Français réclamaient d'anciens droits sur son duché. Les ennemis de la France ne pouvaient rester étrangers à cette querelle. Henri VII se ligua avec Maximilien et Ferdinand-le-Catholique, et envoya quelques secours aux Bretons ; mais les armes de la régente Anne de Beaujeu, et encore plus sa politique, déconcertèrent les projets des confédérés. Maximilien avait déjà épousé la jeune duchesse par procuration, lorsqu'il apprit qu'elle allait partager le trône de Charles VIII.

(1492.) Henri VII n'avait fait que de faibles efforts en faveur des Bretons. Il se reprocha sa faute, et voulut ou plutôt feignit de vouloir la réparer. Moins pour combattre Charles VIII que pour obtenir un subside du parlement anglais, il déclara la guerre à la France, descendit à Calais avec vingt-cinq mille hommes et seize cents chevaux, et fit la paix après quelques hostilités. Par le traité d'*Étaples*, Charles s'engagea à lui payer les arrérages de la pension d'Edouard IV, et une rente annuelle de 25,000 écus pour Henri et ses successeurs.

Après cette courte guerre, si heureusement terminée, Henri VII vit son repos troublé par de nouvelles intrigues de la duchesse de Bourgogne. Elle répandit le bruit que Richard d'Yorck n'avait point été assassiné dans la tour avec son frère Edouard V, et fit paraître, sous son nom, l'imposteur Perkins Warbec, fils d'un juif converti, de Tournay, qui avait résidé en Angleterre durant le dernier règne. Les manières nobles et polies de cet aventurier, l'élégance de son langage pouvaient aisément tromper le vulgaire. La duchesse en fit l'instrument de ses desseins. Elle l'envoya d'abord secrètement en Irlande, et d'Irlande à la cour de France. C'était le temps où la guerre allait éclater entre la France et l'Angleterre. Charles VIII accueillit favorablement le faux Richard, et refusa de le livrer à Henri VII lors de la conclusion de la paix. Perkins se retira alors en Flandre, où la duchesse de Bourgogne le reconnut publiquement pour son neveu.

Henri VII parvint à connaître la généalogie de l'imposteur, et révéla la fraude à l'Angleterre. Cependant l'intérêt ou la crédulité donnèrent à Perkins des partisans. Plusieurs seigneurs entrèrent dans le complot; quelques-uns des plus suspects, arrêtés en 1494, périrent sur l'échafaud. En 1495, Perkins tenta une descente dans le comté de Kent, fut repoussé, et repassa en Flandre. Une tentative sur l'Irlande (1) n'ayant pas mieux réussi, Perkins aborda en Ecosse. Jacques IV l'accueillit avec empressement, et lui donna même en mariage la fille du comte de Huntley, sa proche parente. Il arma en sa faveur, envahit avec lui l'Angleterre, et proclama le jeune aventurier dans tous les lieux où il pénétra (1496). Cette entreprise n'eut aucun succès, et en 1497, pour obtenir la paix de Henri VII, Jacques IV abandonna Perkins, et le chassa de son royaume. Perkins erra en France, puis en Irlande, et enfin débarqua au comté de Cornouailles. Cette province s'étant déclarée pour lui, il prit pour la première fois le titre de Richard IV, roi d'Angleterre. Il se trouva à la tête de sept mille hommes bien disposés à défendre sa cause; mais à l'approche du roi, qui marchait en personne pour le combattre, sa frayeur trahit sa bassesse: il ne put affronter son maître, et s'enfuit dans l'abbaye de Beaulieu. On négocia pour le tirer de cet asyle; il consentit à se livrer lui-même, à condition qu'on lui laisserait la vie. Il fut mis en prison, s'échappa, fut repris, et envoyé à la tour. Il y noua des intelligences avec le comte de Warwick, prisonnier comme lui, et l'engagea dans un projet de fuite. Le complot fut découvert, et,

(1) A l'occasion de ces tentatives de Perkins, sir Edward Poynings, envoyé en Irlande pour réprimer et punir cette inquiétude qui portait les Irlandais à embrasser la cause de tous les ennemis de Henri VII, convoqua un parlement à Dublin, où il fit passer le fameux statut connu sous le nom d'*acte de Poynings*, et qui fait époque dans l'histoire d'Angleterre, comme monument de la domination anglaise en Irlande. Cet acte porte que tous les statuts du parlement d'Angleterre feront loi en Irlande, et que le parlement irlandais ne pourra s'assembler qu'avec la permission du roi d'Angleterre, et après qu'on lui aura rendu compte des motifs de la convocation.



désormais indigne de pardon, Perkins subit en 1499 le supplice qu'il méritait. La même année, le fils d'un cordonnier, nommé Wilford, voulut se faire passer pour le comte de Warwick. Cette nouvelle imposture causa la perte de ce malheureux prince, et le sang du dernier Plantagenet cimenta le trône des Tudors. Cette cruauté politique anéantit l'esprit de faction, et ce règne, jusque-là si agité, s'acheva dans une paix profonde.

En 1501 et 1502, *deux mariages* furent conclus, qui préparèrent de grands événemens : 1° *Arthur*, prince de Galles, ayant épousé *Catherine* d'Aragon, quatrième fille de Ferdinand et d'Isabelle, et étant mort six mois après, le nouveau prince de Galles (depuis Henri VIII) reçut malgré lui pour épouse la veuve de son frère; union dont la rupture eut de si funestes conséquences. 2°. *Marguerite*, fille aînée de Henri VII, épousa *Jacques IV*, roi d'Écosse; et les droits qu'elle transmit à ses descendans devaient un jour placer les Stuarts sur le trône d'Angleterre.

Henri VII savait faire la guerre, et il la fit toujours heureusement. Cependant, soit par politique, soit par caractère, il montra généralement des dispositions pacifiques. Il eut pour système de vivre en bonne intelligence avec les rois ses voisins, et la paix extérieure fut rarement troublée sous son règne. A l'intérieur, il prévint par sa vigilance, arrêta par son activité, ou étouffa par la force les factions sans cesse renaissantes. Il soumit au frein de la justice et des lois l'Anglais indocile. Sous son règne, entre autres réglemens utiles, on porta celui qui ordonnait que tout meurtrier serait poursuivi, à la requête du roi, dans l'an et jour. On ne commençait autrefois les poursuites qu'après ce terme; ce qui entraînait l'impunité, parce que les parens et amis du mort composaient avec le criminel. Des mesures furent prises pour rendre la justice aux pauvres sans frais; on fit une loi contre le rapt; on borna le droit d'asyle; on défendit aux shérifs de condamner à l'amende sans assignation préalable donnée aux accusés. Les anciennes substitutions furent abolies, et il fut permis à la noblesse d'aliéner ses terres; ce qui

diminua les fortunes des barons et augmenta les possessions des communes. Henri VII favorisa le commerce, l'industrie et la navigation. En 1498, il envoya le Vénitien Sébastien Cabot, résidant à Bristol, chercher à l'ouest de nouvelles contrées. Cabot découvrit l'île de Terre-Neuve, et longea la côte des Florides. C'est la première expédition européenne qui ait touché le continent américain. L'ouvrage de Cabot fut continué par d'autres marchands de Bristol. Ces voyages se bornèrent à de simples découvertes, et ne furent alors suivis d'aucun établissement dans le Nouveau-Monde; mais ils commencèrent à répandre parmi la nation le goût des expéditions lointaines; et ce n'est pas une médiocre gloire pour Henri VII de pouvoir être regardé comme le fondateur de la marine anglaise.

Mais un vice honteux ternit l'éclat des vertus de ce prince. L'avarice, sa passion dominante, le rendit le tyran de ses sujets. Des rapines fiscales accumulèrent dans ses coffres d'immenses richesses, qui lui permirent de régner sans l'assistance du parlement; car, si parfois il convoquait les deux chambres, ce n'était que lorsqu'un prétexte spécieux de demander des secours d'argent offrait à son avarice un attrait irrésistible. Au reste, il n'avait rien à redouter de l'esprit de ces assemblées. Cette ardeur des anciens parlemens à défendre leurs libertés s'était éteinte dans le sang répandu par la guerre des deux roses; et jamais ni les lords ni les communes n'osèrent élever aucune plainte contre les extorsions de Henri. Mais, aux approches du trépas (il mourut le 22 avril 1509), ce prince fut saisi d'un repentir tardif et infructueux. Il s'effraya de ces trésors mal acquis, et ordonna, par son testament, des aumônes et des restitutions. Son dernier vœu ne fut point rempli; et dix-huit cent mille livres sterling, somme alors prodigieuse, qu'il laissa à son successeur, furent bientôt dissipées par le prodigue Henri VIII en fêtes, en plaisirs et en vaines libéralités.

SECTION II.

Ecosse (1424-1513).

Chaque siècle, l'Angleterre était bouleversée par quelque commotion violente, mais passagère, après laquelle l'ordre et la paix se rétablissaient pour un temps. L'Écosse ne connaissait point ces alternatives de trouble et de tranquillité; l'anarchie était son état habituel. Le mal prenait sa source dans le pouvoir excessif de la noblesse; les grands seigneurs vivaient en souverains sur leurs terres, presque toujours en guerre les uns avec les autres, et quelquefois avec le roi lui-même, qui, n'ayant que de faibles revenus et point d'armée permanente, n'exerçait qu'une autorité précaire. Au milieu de ce désordre, les lois étaient sans force; et de leur impuissance était née la coutume barbare connue sous le nom de *haine à mort*. Lorsqu'un homme était insulté ou tué par un autre, ses parens se vengeaient eux-mêmes sur un membre de la famille de l'agresseur, sans considérer si leur victime avait pris part au crime ou à l'offense dont ils lui faisaient porter la peine. Cette nouvelle violence attirait d'autres représailles : ainsi se transmettait dans les familles, de génération en génération, ce sanglant héritage de haine et de vengeance.

Si ces causes de dissensions intestines et de calamités publiques existaient dans les comtés du centre et les *basses-terres*, où les habitudes étaient moins sauvages, où le roi faisait sa résidence, et devait dès-lors avoir le plus d'autorité, l'anarchie était encore plus complète sur les *frontières* et dans les *hautes-terres ou montagnes*, deux grandes divisions de l'Écosse qui étaient encore dans un état de profonde barbarie.

Les montagnards ou *Highlanders*, habitans de cette longue chaîne de montagnes qui comprend la plus grande partie de l'Écosse septentrionale, se distinguaient du reste de la nation par des mœurs, un costume et un langage particuliers. Ils

parlaient et parlent encore aujourd'hui l'idiome gaëlique, inintelligible pour l'habitant des basses-terres (*Lowlands*), dont la langue diffère peu de l'anglais. Ils étaient divisés en tribus ou *clans*, dont chacun portait le nom d'un ancien chef que les membres du clan regardaient comme leur ancêtre commun: ainsi il y avait la tribu des *Mac-Donald*, des *Mac-Grégor*, etc.; c'est-à-dire, des fils de Donald, des fils de Grégor. Outre que ces clans se battaient souvent entre eux, et presque toujours à outrance, ils étaient en état d'hostilité perpétuelle avec les habitans des basses-terres, qu'ils haïssaient, sous le nom de *Saxons*, comme usurpateurs des plaines fertiles qui avaient appartenu aux anciens Celtes. Plusieurs chefs montagnards s'arrogeaient tous les priviléges de monarques indépendans. Le plus puissant de ces seigneurs était le comte de Ross, *lord des îles*, qui pouvait passer pour souverain absolu des Hébrides.

Les *frontières* n'étaient guère plus paisibles que les Highlands. Les habitans de cette partie de l'Écosse qui touche à l'Angleterre ressemblaient beaucoup aux montagnards. Ils étaient comme eux divisés par clans, qui avaient des chefs particuliers, vivaient le plus souvent du butin qu'ils enlevaient, soit en Angleterre, soit dans les comtés du centre de l'Écosse, et foulaient aux pieds le respect dû aux lois et au gouvernement royal. Sous les Stuarts, malgré de sages lois portées par le parlement (1) pour détruire ou diminuer le mal, l'ambition de la puissante famille des Douglas, des discordes dans la maison régnante et de nombreuses minorités perpétuèrent cet état misérable de l'Écosse.

(1) Le parlement écossais ressemblait exactement, quant à sa composition, à celui de la Grande-Bretagne; mais il y avait une différence essentielle dans le mode de délibération. En Angleterre, les lords, les évêques et les abbés mitrés formaient la chambre-haute ou des lords; les députés des comtés et des bourgs composaient la chambre-basse ou des communes; et ces deux assemblées délibéraient séparément. En Écosse, au contraire, les nobles, les prélats, les députés des comtés et des bourgs siégeaient tous ensemble, et votaient comme membres de la même assemblée.

A la mort de *Robert III*, en 1406, son fils *Jacques I* était prisonnier des Anglais. Sa captivité se prolongea encore dix-huit années, pendant lesquelles l'Écosse, gouvernée par des régens, fut livrée au désordre et à la confusion. De retour dans ses états, en 1424, Jacques I entreprit la tâche difficile de réprimer le brigandage et la licence, et de rétablir, avec la tranquillité publique, l'autorité royale anéantie par l'excessive puissance de la noblesse. Après avoir gagné la confiance de ses sujets par quelques actes de sagesse ou de vigueur, il obtint du parlement un acte par lequel il était enjoint à tous ceux qui, pendant les trois derniers règnes, avaient reçu des terres du domaine de la couronne, de justifier de leur titre. Cet acte, qui menaçait les propriétés des nobles, fut suivi d'un autre qui portait un coup décisif à leur puissance, en déclarant illégales ces ligues qui rendaient la noblesse si redoutable à la couronne. Encouragé par ces premiers succès, il fit encore un pas plus hardi : plusieurs seigneurs et hauts barons, mis en jugement par son ordre, et reconnus coupables, subirent la peine capitale. La noblesse, effrayée des desseins du roi, l'assassina en 1437.

Jacques II, son fils, n'avait que six ans. Pendant la minorité de ce prince, le chancelier Crichton dirigea les affaires. Il nourrit son pupille dans les projets de son père contre les nobles; mais ce que Jacques I se proposait d'effectuer peu à peu par des voies légales, Crichton et Jacques II le tentèrent par des moyens violens et barbares. Le comte de Douglas, Guillaume VI, profitant de l'enfance du roi, méconnaissait l'autorité du trône, et s'arrogeant tous les attributs de la royauté, aspirait hautement à l'indépendance. Crichton l'ayant attiré par ruse à la cour avec son frère David, les fit mettre à mort, après quelques procédures dérisoires (1440). Cette perfidie ne servit qu'à rendre Crichton odieux, et ne diminua point le pouvoir des Douglas. Le jeune roi n'était point complice de son ministre, et il s'était efforcé, par ses prières et par ses larmes, de prévenir le meurtre des deux frères. Lorsqu'arrivé à l'âge d'homme il commença à régner par lui-même, il se montra d'abord favorable aux Douglas,

et nomma le comte Guillaume VII lieutenant-général du royaume; mais bientôt, alarmé de l'audace et de l'ambition de ce seigneur, il lui retira l'importante fonction qu'il lui avait confiée. Douglas court aux armes, et par une ligue qu'il forme avec les comtes de Crawford et de Ross, et quelques autres barons, il réunit contre le roi près de la moitié de l'Écosse. Mais sa crédulité le fait tomber dans le même piége où avait péri Guillaume VI. Sur la foi d'une promesse positive du roi qui paraissait désirer une réconciliation, et d'un sauf-conduit scellé du grand-sceau, il se hasarde à aller trouver Jacques II au château de Stirling. Là, le roi le pressant de se séparer des confédérés, et le comte joignant à ses refus obstinés des paroles injurieuses: *de par le Ciel, milord*, s'écrie le monarque furieux, *si vous ne voulez rompre la ligue, voici qui la rompra;* et en même temps il lui plongea un poignard dans le cœur (1452).

Jacques de Douglas, successeur du comte assassiné, lève aussitôt l'étendard contre le roi. Tant de puissans barons le secondent, que Jacques II balance s'il soutiendra la lutte, ou s'il fuira en France et abandonnera le trône à son rival. L'archevêque de Saint-André le rassure, lui représente que cette coalition qui l'effraie est composée de tant d'élémens, que, s'il est difficile de l'écraser par la force, on peut la dissoudre par l'adresse et la politique. Des agens secrets s'insinuent auprès des barons confédérés, excitent leur jalousie contre l'ambitieuse et altière famille des Douglas, enflamment leur cupidité par la perspective des riches domaines, des trésors, des honneurs dont la reconnaissance du roi paiera leur retour à sa cause. Plusieurs seigneurs, les uns séduits par ces promesses, les autres éloignés de Douglas par des griefs particuliers ou par l'irrésolution de son caractère, embrassent le parti du roi. Le comte, abandonné ou méprisé des siens, cherche un asyle en Angleterre; ses biens immenses sont confisqués, et distribués aux lords qui ont contribué à sa ruine. La plus grande part de ces confiscations accrut les domaines du comte d'Angus, qui, quoique parent du comte de Douglas, s'était rangé sous la bannière royale.

Après la chute de la plus redoutable famille du royaume, Jacques II, voyant son autorité presque absolue, fit promulguer par son parlement plusieurs lois avantageuses à la couronne. L'une de ces lois déclarait nulles, pour le passé et pour l'avenir, toutes les aliénations du domaine royal, et autorisait le roi à s'emparer, suivant son bon plaisir et sans forme de procès, de toutes les terres qui en avaient été distraites, obligeant les derniers possesseurs à restituer jusqu'aux revenus qu'ils en auraient perçus. Une autre étendait la juridiction des tribunaux du roi, et décidait que le droit de rendre la justice dans les terres d'un particulier, ne pourrait désormais être accordé que du consentement du parlement. Une troisième loi révoquait toutes les concessions de fonctions héréditaires depuis la mort du dernier roi, et les interdisait à l'avenir. Jacques II suivit avec la plus grande vigueur pendant tout son règne ce plan d'hostilités contre la puissance aristocratique : si une mort soudaine, occasionnée en 1460 par l'éclat d'un canon qui se rompit à ses côtés au siége de Roxbourg, ne l'eût arrêté dans sa marche, il avait et le génie et le courage nécessaires pour arriver à son but; et l'Écosse, suivant toutes les probabilités, eût été le premier royaume d'Europe qui eût vu la subversion du système féodal.

Jacques III mit autant de zèle et d'empressement que son père et son aïeul à rabaisser le pouvoir de la noblesse; mais il n'avait ni leur capacité ni leur adresse. Il adopta une fausse politique. Il fallait en même temps conserver aux grands le premier rang dans sa cour, et leur imposer par la fermeté de son caractère. Jacques III aima mieux les éloigner de sa présence, et donner sa confiance à des gens de basse extraction, avec lesquels, renfermé dans son château de Stirling, il s'occupait d'architecture, de musique et d'autres arts alors peu estimés. Les nobles voyaient avec indignation le crédit et l'orgueil de ces nouveaux favoris, dont les plus distingués étaient un maçon, un tailleur, un serrurier, un musicien et un maître en fait d'armes. Leur ressentiment se manifesta par des ligues entre eux, par des intrigues secrètes avec l'Angleterre, et toutes les mesures qui présagent une guerre ci-

vile. Deux frères mêmes du roi, Alexandre, duc d'Albanie, et Jean, comte de Mar, s'engagèrent dans le parti des mécontens. Jacques les fit arrêter avant que le complot eût éclaté. Le comte de Mar fut, dit-on, assassiné par son ordre. Le duc d'Albanie, détenu au château d'Édimbourg, parvint à s'en échapper, et se sauva en France. En 1482, il conclut avec Édouard IV, roi d'Angleterre, un traité où il prenait le titre de roi d'Écosse, et s'obligeait, si Édouard lui fournissait les moyens de réaliser ce titre, à rendre foi et hommage au monarque anglais, etc. Le duc de Glocester le ramena en Écosse à la tête d'une nombreuse armée. Le danger d'une invasion étrangère réduisit Jacques III à implorer l'assistance de ces mêmes barons qu'il avait dédaignés. Ils entrèrent en campagne avec leurs vassaux : mais c'était moins dans le dessein de repousser l'ennemi, que d'obtenir réparation de leurs propres injures, et de punir la misérable cour, dont l'insolence leur était insupportable. Ils exécutèrent leur résolution dans le camp, près de *Lawder*, avec toute la promptitude et toute la vigueur d'une exécution militaire. Ils entrèrent de vive force dans l'appartement du roi, s'emparèrent de ses favoris, et les pendirent à l'instant même. Jacques, ne pouvant compter sur une armée si peu soumise, la licencia, et alla se renfermer dans le château d'Édimbourg. Enfin, il se réconcilia avec le duc d'Albanie, qui recouvra ses biens et ses honneurs, et les perdit bientôt après par une seconde révolte. Le roi et ses ministres irritèrent la noblesse par de nouvelles insultes. On établit, pour défendre la personne du monarque, une garde permanente; et, comme si cette précaution ne suffisait pas, on publia un édit portant défense à toute personne de paraître en armes dans l'enceinte du palais; édit qui, dans un temps où les nobles ne se présentaient jamais sans une suite nombreuse de gens armés, semblait leur interdire tout accès auprès de la personne du roi. Jacques, plus épris que jamais de la vie solitaire, plongé dans l'indolence et dans la mollesse, laissait régner ses favoris. Enfin, déterminés à venger tant d'outrages, les nobles les plus puissans, par force ou par persuasion, placèrent à leur

tête le duc de Rothesay, jeune prince de quinze ans, l'aîné des enfans du roi, et lui déclarèrent sans détour que leur intention était de détrôner son père. A la vue de ce danger, Jacques sortit de sa retraite, et marcha contre les rebelles. Il fut défait à la bataille de *Bannockburn* (1488), et assassiné dans la déroute (1).

L'indignation qu'excita généralement le meurtre du roi, et la terreur d'une excommunication que le pape lança contre les conjurés, les contraignirent à user modérément de la victoire. Épouvantés eux-mêmes du sang qu'ils avaient répandu, ils crurent expier leur crime envers le père par leur soumission et leur fidélité envers le fils. Ils l'élevèrent aussitôt sur le trône, et le royaume entier s'empressa de le reconnaître.

On vit presque s'éteindre sous le règne de *Jacques IV* cette vieille inimitié qui semblait héréditaire entre le roi et la noblesse. Il laissait aux nobles un éclat qui contribuait à l'ornement de sa cour; et, loin de redouter leur pouvoir, il le regardait comme un appui de sa couronne. Par cette confiance, il sut gagner leur affection, et il en eut des preuves dans la guerre qu'il fit à l'Angleterre, en 1513, pour secourir Louis XII, roi de France. Quoique cette expédition lui fût plutôt inspirée par son courage et ses goûts chevaleresques, que par aucune considération d'intérêt national, tel était le zèle de ses sujets pour sa gloire, qu'ils s'armèrent avec enthousiasme. Jacques IV n'avait aucun projet arrêté contre l'aristocratie, et cependant elle reçut un coup fatal sous son règne. Un événement fortuit fut plus préjudiciable aux nobles que toutes les attaques préméditées des rois précédens. A la bataille aussi imprudente que désastreuse de *Flowden* (1513), cette courageuse noblesse aima mieux périr

(1) Sous ce règne honteux, la couronne d'Ecosse fit cependant quelques acquisitions. Jacques reçut en dot de son épouse, princesse de Danemarck et de Norwège, les îles d'Orkney et de Zetland. Le comté de Ross fut réuni à la couronne. Les Hébrides le furent aussi sous le règne suivant. Ainsi fut anéantie la puissance du *lord des Isles*.

que d'abandonner un roi qu'elle aimait. Douze comtes, treize lords et une foule de barons tombèrent morts à côté de leur prince expirant. L'aristocratie écossaise se ressentit longtemps de cette catastrophe; et si un roi majeur fût alors monté sur le trône, il eût pu tirer avantage de la consternation et de l'affaiblissement des nobles; mais *Jacques V* n'avait qu'un an lorsqu'il succéda à son père.

Jacques IV avait épousé Marguerite d'Angleterre, fille de Henri VII; mariage qui a fait passer depuis la couronne d'Angleterre dans la maison de Stuart.

CHAPITRE V.

FRANCE.

SECTION PREMIÈRE.

Depuis la naissance de Louis XI jusqu'à son avènement au trône (1).

Louis XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, naquit en 1423, à cette époque désastreuse où les Anglais, maîtres de la moitié de la France, insultaient à l'infortuné Charles VII, et l'appelaient par dérision *le roi de Bourges*. Les premières années du dauphin s'écoulèrent dans l'adversité; mais lorsqu'il fut en état de porter les armes, la France, miraculeusement secourue par la main d'une héroïne dont le supplice sera l'éternel opprobre des Anglais, commençait à sortir de ses ruines, et touchait à sa délivrance. Louis y con-

(1) Nous avons cru devoir donner plus de développement à l'histoire de France qu'aux histoires étrangères.



tribua par sa valeur, et combattit au siége de Montereau, où Charles VII prit une part tardive, mais éclatante, à la gloire de son règne, dont jusqu'alors il n'avait été que le témoin. Le dauphin assista ensuite à l'assemblée de Bourges, où fut dressée la pragmatique-sanction qu'il devait révoquer dans la suite. Il fit connaître de bonne heure son caractère ambitieux. A peine âgé de dix-sept ans, il voulut dominer et prescrire à son père le choix de ses ministres. En 1440, il entre dans une ligue formée par des princes du sang, et par un grand nombre de seigneurs, pour obliger Charles VII à éloigner ses principaux conseillers. Louis se retire de la cour; la rébellion éclate. C'est cette guerre connue sous le nom de *Praguerie*, par allusion aux excès qui s'étaient commis à Prague dans la guerre encore récente des Hussites, et qu'on craignait de voir renouveler en France. Les Anglais n'étaient point encore entièrement chassés du royaume, et ces discordes pouvaient leur rendre la supériorité qu'ils avaient perdue depuis dix ans: mais les rebelles furent promptement réprimés, et le roi, couronnant son triomphe par la clémence, accorda une amnistie générale.

Les hostilités avec l'Angleterre se prolongèrent encore jusqu'en 1444. A cette époque, la proposition du mariage de Marguerite d'Anjou et de Henri VI fut suivie d'une trève entre les deux couronnes. Charles VII, pour occuper la valeur oisive de ses troupes, et soulager le peuple de leur entretien, les employa hors du royaume. Il en conduisit une partie à son beau-frère René d'Anjou, roi titulaire de Naples et de Sicile, comte de Provence et duc de Lorraine, qui était en guerre avec les habitans de Metz. Le dauphin mena le reste au secours de l'empereur Frédéric et de Sigismond, duc d'Autriche, contre les Suisses, qui, après avoir secoué le joug des princes autrichiens, voulaient envahir leurs domaines. L'armée du dauphin se composait de quatorze mille Français et de huit mille Anglais que la trève avait réunis sous les mêmes enseignes. Les Suisses, vaincus dans la plaine de Bottelen, demandèrent la paix. Le dauphin était mécontent de l'empereur: il traita avec les cantons, et promit que la

France resterait neutre entre les Suisses et la maison d'Autriche.

Louis, étant rentré dans le royaume, prétendit une seconde fois au gouvernement des affaires, et forma un parti contre les ministres. Le roi lui ordonna de quitter la cour, et de se retirer dans le Dauphiné, où il demeura plusieurs années (1447 — 1456).

Cependant son absence prolongée donnait au roi des inquiétudes. Tant qu'il eut à se défendre contre les Anglais, Charles VII ménagea son fils, de peur de le jeter dans les rangs ennemis, et évita une rupture éclatante; mais lorsque les victoires de *Formigny* et de *Castillon* eurent affranchi la Normandie et la Guienne qui gémissaient encore sous le joug des étrangers; lorsque les Anglais, dépouillés de leurs conquêtes d'outre-mer, se furent précipités dans des guerres civiles, utiles au repos de la France, Charles, désormais sans alarmes, traita le dauphin avec plus de sévérité. Il lui manda de revenir à la cour; et, sur ses refus réitérés, il ordonna à Chabannes, comte de Dammartin, de marcher contre lui et de l'arrêter. Louis ne l'attendit pas, et s'enfuit à Bruxelles, dans les états de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Le duc le reçut avec affection, et lui déclara qu'il pouvait disposer de sa personne et de ses biens envers et contre tous, excepté contre le roi son seigneur (1456). Il essaya même de réconcilier le fugitif avec son père, et députa à ce sujet auprès du roi; mais le dauphin ne pouvant se résoudre à une soumission absolue, et se plaignant toujours du ministère, ces ambassades furent sans résultat. Louis préféra l'exil à une cour où il ne commandait point, et se fixa à Genep, petite ville du Brabant, que le duc lui donna pour sa résidence. Il y passa cinq années, et ne rentra en France qu'après la mort de son père, qui eut lieu en 1461. Les chagrins domestiques avaient altéré la santé de Charles VII: il tomba dans la langueur et le dépérissement; une sombre tristesse s'empara de son cœur flétri par le dégoût de la vie, et il expira au milieu des plus cruelles angoisses qui puissent déchirer le cœur d'un père. On lui persuada que le dauphin voulait l'empoisonner. Cette affreuse idée porta le désespoir dans son

esprit déjà affaibli et troublé : il se laissa mourir de faim.

Ce prince doit être compté au nombre des bons rois qui ont occupé le trône de France. Sans doute on peut faire de justes reproches à sa mémoire. Il parut long-temps indigne d'être aux prises avec l'adversité. Il s'abandonna à la mollesse, quand le salut de l'état et l'honneur de sa couronne l'appelaient aux fatigues et aux dangers. Il vécut dans l'oisiveté et les plaisirs d'une cour, lorsqu'il fallait vivre au milieu des camps. La nouvelle d'un mauvais succès le trouva souvent occupé à ordonner une fête ; de sorte que *l'on ne pouvait*, suivant l'expression d'un brave chevalier, *perdre un royaume plus gaîment*. Enfin, son âme ne s'éleva point contre le malheur, tant que le malheur sembla attaché à sa destinée ; mais lorsque la fortune eut commencé à lui sourire, il devint tout à coup un autre homme. Il égala en activité et en courage les Dunois et les Richemont, ces grands capitaines qui, après l'héroïne de Vaucouleurs, avaient le plus contribué au salut de la monarchie. Les Anglais furent relégués dans leur île ; la France respira sous l'autorité tutélaire d'un monarque puissant et victorieux, et un sage gouvernement répara soixante ans de désordres et de revers. Depuis que les ordonnances de Charles V sur la discipline militaire étaient tombées en désuétude, les soldats, faute d'une paie assurée, étaient, pendant la paix comme pendant la guerre, le fléau de la nation. Ils vivaient à discrétion dans les villes et dans les campagnes qu'on leur assignait pour quartiers, et se rendaient redoutables par le brigandage ; comme si l'honneur de défendre la patrie leur eût acquis le droit de la piller. Charles VII remédia à cet abus par l'établissement d'une taille perpétuelle pour l'entretien des gens de guerre. Il forma quinze compagnies d'ordonnance, chacune de six cents cavaliers, et un corps de quatre mille archers ou fantassins. Ces troupes furent toujours tenues sous le drapeau, et eurent une solde réglée. Le roi leur donna des capitaines *vaillans et sages, experts en fait de guerre, et non jeunes et grands seigneurs*. Enfin, chaque village, en temps de guerre, devait fournir un franc-archer exempt de taille.

Au milieu d'une longue anarchie, les lois avaient perdu toute leur vigueur. Les grands les bravaient avec audace; et l'impunité était le privilége de la puissance. Le roi effraya le crime et la licence par des exemples terribles. Le bâtard de Bourbon, condamné à mort, fut lié dans un sac, et jeté dans la rivière. Le seigneur de l'Esparre eut la tête tranchée. Le duc d'Alençon, accusé de correspondance avec les Anglais, fut condamné à la peine capitale. Charles lui fit grâce de la vie, à cause de sa qualité de prince du sang, mais l'enferma au château de Loches. Le comte d'Armagnac, accusé d'inceste, prévint son châtiment par un exil volontaire : il s'enfuit du royaume, et ses biens furent confisqués.

La prompte expédition des affaires est un des bienfaits de la justice. Charles publia des édits pour l'abréviation des procédures. La féodalité avait détruit, avec l'empire de Charlemagne, l'unité de sa belle législation. Chaque province de France avait ses coutumes particulières. Le roi ordonna de les rédiger, pour servir aux magistrats de règle constante, et prévenir les funestes effets de l'erreur ou de l'ignorance. Mais le plus célèbre statut de Charles VII est la pragmatique-sanction, long-temps chère à l'église gallicane. Nous en parlerons avec plus d'étendue sous le règne de son successeur.

SECTION II.

Depuis l'avènement de Louis XI jusqu'aux traités de Conflans et de Saint-Maur (1461-1465).

Aussitôt après la mort de Charles VII, Philippe, avec ses principaux barons, reconduisit Louis XI en France, et l'accompagna à Reims, où il fut sacré. Au milieu de la cérémonie, le duc se jeta aux pieds du nouveau roi, et le pria de pardonner à tous ceux qui l'avaient offensé. Le roi le lui promit; mais il excepta sept personnes qu'il ne nomma point, ne bornant pas même dans son cœur ses vengeances à ce petit nombre. Ensuite le duc lui rendit hommage pour les terres qu'il tenait de la couronne, et le suivit à Paris. Au mépris

des conseils de clémence que lui avait donnés Philippe-le-Bon, Louis XI se hâta de satisfaire ses ressentimens : il déposa le chancelier Juvénal des Ursins, et plusieurs membres du parlement; il éloigna l'amiral, le grand chambellan, les maréchaux de France, et cassa la plupart des officiers de son père, pour placer ceux qui l'avaient suivi en Dauphiné et en Flandre. Mais le principal objet de sa haine était le comte de *Dammartin*, qui avait accepté, sous Charles VII, la dangereuse mission de faire la guerre à l'héritier présomptif de la couronne : on instruisit le procès de Dammartin, et le parlement le condamna à mort, comme criminel de lèse-majesté. Le roi lui remit la peine capitale, confisqua ses biens, et l'enferma à la Bastille, d'où il se sauva au commencement de la guerre du *bien public*. Afin de mieux marquer sa haine contre son père, Louis affecta de réserver son indulgence pour les coupables qu'avait châtiés la justice de Charles VII. Il rendit la liberté au duc d'Alençon, et réhabilita le comte d'Armagnac.

Charles VII avait ménagé le peuple, et n'avait levé des tailles que pour l'entretien de la gendarmerie. Les revenus ordinaires du domaine royal suffisaient aux dépenses ordinaires de la couronne, et l'économie du monarque avait laissé dans le trésor plus de 250,000 livres. Louis XI, faisant de l'argent un des principaux ressorts de sa politique corrompue, eut promptement épuisé ces ressources. Il en chercha dans de nouveaux impôts qui excitèrent des révoltes dans plusieurs villes. Ces mouvemens furent réprimés avec une sévérité cruelle.

Humiliation des grands et oppression du peuple, telles sont les prémices du nouveau règne. Le duc de Bourgogne présage les suites fâcheuses de la conduite du roi ; Louis néglige ses conseils, et toutefois lui prodigue publiquement les marques de sa reconnaissance. Il déclare hautement qu'il doit la vie à son oncle Philippe, et lorsqu'il prend congé de ce prince, il accorde au comte de Charolais, son fils, le gouvernement de la Normandie, avec 36,000 liv. de pension. Mais il y a dans ces démonstrations plus de faste que de sincérité.

Louis ménage un vassal redoutable; mais il prétend bien ne plus le craindre un jour, et ne pas l'excepter de la dépendance commune qu'il avait résolu d'imposer à tous les grands de son royaume. Naguère témoin et complice de leur turbulence, il méditait d'y mettre un frein, et de l'assujétir à la suprême autorité du trône. Ce desir entra dans les motifs qui le déterminèrent à accorder au pape l'abolition de la *pragmatique*.

Cette ordonnance célèbre, fondée sur les décrets du concile de Bâle, avait été publiée à Bourges, en 1438, par le roi Charles VII. Elle établissait que tout concile général, représentant l'Eglise universelle, avait une autorité spirituelle supérieure à celle du pape même. Elle consacrait la liberté des *élections* canoniques, ôtant au pape la *nomination* aux évêchés et bénéfices, et ordonnant que chaque église *élirait* son évêque, chaque monastère son abbé ou prieur. Elle abolissait les *réserves*, les *grâces expectatives* et les *annates* (1), bornait à certains cas les *appels* en cour de Rome, etc. Elle fut enregistrée au parlement, et adoptée avec joie par l'Eglise nationale, mais regardée par les souverains pontifes comme un attentat aux droits du saint-siége, et comme une ennemie dont la destruction devait être le but de tous leurs efforts. Le cardinal Æneas Silvius Piccolomini, étant secrétaire du concile de Bâle, en avait soutenu avec zèle les principes subversifs de l'autorité pontificale; mais depuis il s'était repenti, et avait défendu avec chaleur les intérêts de la cour de Rome. Enfin, ayant été élevé à la papauté, sous le nom de *Pie II*, il forma le projet de signaler son règne par l'abolition de la pragmatique. Il fit servir à ses desseins l'adresse et

(1) Les papes, afin de prévenir les élections, nommaient aux bénéfices avant qu'ils fussent vacans : ces nominations s'appelaient *grâces expectatives*. Si le pape n'avait pas pris cette précaution avant la mort du titulaire, il déclarait qu'il s'était *réservé* depuis long-temps la nomination à ce bénéfice : c'est ce qu'on appelait *réserve*. Les *annates* étaient un droit que l'on payait à la cour de Rome pour la collation d'un bénéfice.

l'ambition de Jean Joffrédy, évêque d'Arras, qui sollicitait la dignité de cardinal, par l'intervention du duc de Bourgogne et du roi de France. Pie II lui écrivit que, sans recourir à la protection des princes, il pouvait mériter la pourpre romaine en engageant Louis XI à supprimer la pragmatique. Joffrédy est nommé légat auprès de Louis XI, et gagne insensiblement sa confiance. Dans leurs entretiens, il approuve son dessein d'humilier les grands du royaume; mais, selon lui, l'abolition de la pragmatique est l'unique moyen d'y parvenir. Elle enlevera aux nobles un grand nombre de créatures qu'ils doivent à leur influence dans les élections canoniques, et qui s'attacheront uniquement au roi, dès que les choix dépendront de sa recommandation auprès du pape, dont la condescendance ne pouvait être douteuse. A ces raisons, qui flattent les passions du roi, au penchant qui le porte à détruire tout ce qui est l'ouvrage de son père, se joint l'espoir d'obtenir, pour la maison d'Anjou, le royaume de Naples usurpé sur René d'Anjou par Alphonse d'Aragon (voyez l'*Histoire d'Italie*). Après la mort d'Alphonse, Ferdinand, son fils naturel, en a reçu du pape Pie II l'investiture. Louis XI la demande pour Jean, duc de Calabre, fils de René, et charge l'évêque d'Arras de ne conclure qu'à cette condition. Trompé par les raisonnemens captieux de Joffrédy, qui lui fait entendre que l'abolition préalable de la pragmatique doit être le prix et l'excuse de l'investiture du prince angevin, par une lettre insidieuse où le pape lui prodigue d'avance les remercîmens et les éloges, le roi s'engage irrévocablement; et, lorsqu'il ne lui est plus possible de reculer, lorsqu'il a fait remettre à Pie II l'original de la pragmatique dont il lui annonce l'abolition, il en reçoit pour récompense une épée bénite, seul fruit d'un sacrifice également douloureux à la nation et à l'église gallicane. Le pontife ne parle plus de la maison d'Anjou, et deux ambassades françaises réclament vainement en sa faveur.

Le roi, dans son dépit, fut prêt à rétablir la pragmatique, dont la suppression avait d'ailleurs excité de fortes remontrances de la part du clergé et du parlement. La crainte de

passer pour léger l'empêcha de la réhabiliter hautement; mais le parlement fut autorisé à la faire exécuter, excepté en ce qui regardait les réserves et les grâces expectatives. Les destinées de cette constitution célèbre furent encore balancées plus d'un demi-siècle dans cet état incertain et précaire, jusqu'au temps où, immolée de nouveau, sous François Ier, aux intérêts de la politique profane, elle fut remplacée par le concordat.

Après ces négociations, et un voyage à Tours (1462), où il devait régler avec le duc de Bretagne, *François II*, divers points litigieux dont la décision fut ajournée, Louis XI se rendit dans la Basse-Navarre, pour stipuler avec Jean II, roi d'Aragon, les conditions d'un secours que ce prince demandait contre les Catalans révoltés (voyez l'*histoire d'Espagne*). Ils s'obligèrent, Louis XI à fournir onze cents lances, Jean II à payer 300,000 écus d'or pour prix de cet armement, après la réduction de la Catalogne; et, en garantie de cette somme, il engagea au roi de France les comtés de *Roussillon* et de *Cerdagne*.

Dans le même temps, l'Angleterre était déchirée par la rivalité des maisons d'Yorck et de Lancastre (voyez *la guerre des deux roses*). Vaincue en Angleterre, rebutée en Ecosse, l'infatigable Marguerite d'Anjou passa en France, et s'efforça d'intéresser Louis XI à la cause de Henri VI. Elle n'obtint pas sans peine un prêt de 20,000 écus, secours peu digne d'une grande reine et d'un grand monarque; leva un corps de deux mille hommes, et repassant la mer avec cette petite armée, elle rassembla les Lancastriens, et tenta la fortune à Exham. Le sort des armes lui fut de nouveau contraire, et de nouveau proscrite et fugitive, elle attendit du temps et des circonstances des ressources que les princes lui refusaient.

Tandis que Louis XI détournait les yeux des malheurs de Marguerite, il observait attentivement les troubles de l'Espagne, dont il espérait tirer plus d'avantages que des dissensions de l'Angleterre. Le roi d'Aragon, après avoir châtié les Catalans, voulait employer les troupes françaises contre Henri IV, roi de Castille, qui avait soutenu la révolte.

Louis XI refusa de rompre l'antique alliance qui unissait les Français aux Castillans, et proposa sa médiation pour régler les différends qui existaient entre les deux souverains (voyez l'*Histoire d'Espagne*). Par un traité conclu à *Bayonne* (1463), Henri renonça à toutes ses prétentions sur la Navarre et sur la Catalogne, moyennant 50,000 écus d'or. Jean II réclamait la ville d'Estella avec son territoire : Louis l'adjugea à Henri IV; mais il ne put obtenir pour lui-même la Biscaye qu'il redemandait du chef de sa bisaïeule, Marie d'Espagne, et qui lui faisait prendre à tous ces démêlés un intérêt personnel. Après ce traité, dont toutes les parties furent également mécontentes, et qui fut bientôt rompu, Louis et Henri, qui s'étaient rendus eux-mêmes aux frontières de leurs états pour suivre les négociations, se virent sur les bords de la *Bidassoa*. L'extérieur simple et négligé de l'un contrastait avec la pompe de l'autre. Louis XI, dit Comines, « ne tenait compte de soi vêtir ni parer richement, et se » mettait si mal que pis ne pouvait. » Il parut en cette occasion avec un habit de gros drap, la tête couverte d'un vieux chapeau qui n'avait pour ornement qu'une *Notre-Dame* de plomb. Ses courtisans ne s'étaient pas piqués de plus de magnificence, et n'avaient qu'un appareil militaire. Henri IV, au contraire, se présenta au milieu d'une cour brillante, avec tout le faste de la royauté. L'entrevue fut courte, et les deux monarques se retirèrent peu satisfaits l'un de l'autre. Les deux peuples partagèrent leurs préventions, et se méprisèrent mutuellement. Mais il est vraisemblable, malgré l'opinion commune, que l'entrevue de la Bidassoa ne fut ni l'origine, ni l'époque précise de la haine qui a régné pendant deux siècles entre les Français et les Espagnols. On ne doit point rapporter les grands événemens à des principes frivoles, quand on peut leur assigner de grandes causes : cette haine ne commença sans doute que lorsque Ferdinand-le-Catholique eut réuni sous sa domination l'Aragon et la Castille. L'Espagne cessa d'être l'amie de la France dès qu'elle put en être la rivale.

Il existait entre le roi et le comte de Charolais une anti-

pathie naturelle, qui avait déjà éclaté pendant le séjour du roi en Flandre. Lors de son avènement au trône, il avait paru la vaincre, pour n'écouter que la reconnaissance; et le don du gouvernement de Normandie, accordé au comte de Charolais, avait pu être regardé comme un signe d'amitié, ou au moins de réconciliation; mais depuis, le Bourguignon, irrité que le roi lui eût donné le duc de Bretagne pour lieutenant dans son gouvernement, avait résigné dédaigneusement sa commission. Dès-lors, tout entier à sa haine, il ne chercha plus qu'à nuire au monarque, dont il se prétendait outragé. Ayant failli être empoisonné, il accusa Louis XI d'être l'instigateur du crime. La haine qu'annonçait une imputation aussi atroce, s'accrut encore par les vains efforts du comte pour empêcher la restitution des villes de la *Somme*, aux termes du traité d'*Arras*. Par ce traité, conclu en 1435, le duc de Bourgogne, mettant à profit la détresse de Charles VII, s'était fait céder plusieurs villes, entre autres, celles qui bordent les deux rives de la Somme, depuis sa source jusqu'à l'Océan, telles que *Saint-Quentin*, *Corbie*, *Amiens*, *Abbeville*, etc. Mais il était stipulé qu'elles pourraient être rachetées pour 400,000 écus d'or. Louis XI, demandant la restitution de ces villes, moyennant la somme convenue, ne devait s'attendre à aucune difficulté : cependant le comte de Charolais s'opposa vivement à l'exécution du traité; mais Antoine de Croy, qui jouissait de la confiance de Philippe-le-Bon, et qui s'était secrètement dévoué à Louis XI, donnant par perfidie des conseils de loyauté, dissuada son maître de violer un pacte solennel, et son influence prévalut.

Le roi, n'étant plus distrait par d'autres soins de ses contestations avec le duc de Bretagne, reprit les négociations interrompues à ce sujet. De part et d'autre, des commissaires furent envoyés à Tours. Les principaux articles qu'il s'agissait de discuter concernaient l'hommage que le roi prétendait être lige, le titre de *duc par la grâce de Dieu*, que s'arrogeait le duc de Bretagne, et le droit de régale (1464). François II cherchant à temporiser, Louis XI paraît tout à coup avec une armée sur les frontières de Bretagne, et dé-

fend au duc de frapper monnaie en son nom, de recevoir le serment de fidélité des prélats, et d'exercer différens droits féodaux qui paraissaient porter atteinte à la prérogative royale. Le duc de Bretagne se soumet à la force; mais, impatient du joug que le roi veut lui imposer, il se prépare à le secouer. Ses émissaires vont exciter à la rébellion les vassaux mécontens et effrayés du despotisme de Louis XI. Instruit de toutes ces intrigues, le roi s'apprête à les punir; mais voulant paraître moins consulter le ressentiment que la justice, il convoque à *Tours* (décembre 1464) une assemblée composée du roi de Sicile, des ducs de Berri, d'Orléans, de Bourbon, de Nemours, des principaux seigneurs du royaume, et feint de les prendre pour arbitres. Ils feignent eux-mêmes de blâmer le duc de Bretagne, et témoignent au roi qu'ils sont prêts à sacrifier leurs vies et leurs biens pour son service, et à l'assister contre un vassal rebelle. Le duc, averti des desseins du monarque, essaie de conjurer l'orage jusqu'au moment où il pourra le braver impunément. Il amuse le roi par des négociations trompeuses; et cependant il continue contre lui ses sourdes menées, et redouble d'activité et d'efforts pour grossir le nombre de ses ennemis. Il s'attache à persuader aux grands que le dessein du roi est de les asservir, d'avilir la noblesse, de dépouiller tous ceux qui ont assez de puissance et de courage pour s'opposer au torrent de l'autorité arbitraire qui menace de tout envahir. Il répand, il commente des propos indiscrets échappés à la dissimulation accoutumée du monarque. Il avait dit, assure-t-on, qu'un duc de Bretagne n'avait pas encore le bras si puissant qu'un duc de Bourgogne, qui pourtant n'était plus qu'un humble sujet, et qu'il saurait bien mettre en servage les deux ou trois grands seigneurs de France. Sa conduite ne démentait pas ce discours, et depuis son avènement au trône, le renvoi des ministres de son père, l'influence des seigneurs dans les élections canoniques détruite par l'abolition de la pragmatique, ses entreprises contre le duc de Bretagne, ses faveurs injurieusement retirées au comte de Charolais; enfin les ordonnances par lesquelles il interdisait à tous les nobles

le droit de chasse, se le réservant à lui seul, et en général son penchant à s'entourer de petites gens et de viles créatures aveuglément dévouées à ses volontés, annonçaient assez et sa haine contre les seigneurs, et le dessein d'abaisser leur puissance. Une ligue est bientôt formée, dans laquelle, avec le duc de Bretagne et le comte de Charolais, s'engagent les ducs de Bourbon et d'Alençon, de Nemours et de Calabre, les comtes d'Armagnac et de Dunois, le sire d'Albret; les meilleurs capitaines du royaume, Dammartin qui s'est échappé de sa prison, de Beuil, le maréchal de Lohéac, et une foule d'autres seigneurs. La répugnance du duc de Bourgogne à troubler la paix de sa vieillesse et de ses provinces retarde seule l'explosion; mais affaibli par l'âge, et vaincu par les instances de son fils, il cède enfin, et la guerre éclate.

Les confédérés ont entraîné dans leur parti le frère même du roi, en lui promettant la main de Marie de Bourgogne, fille unique du comte de Charolais, et en lui persuadant qu'il sera le chef de la ligue, parce qu'elle s'autorisera de son nom. *Charles*, duc de *Berri*, avait reçu de la nature ces grâces extérieures qui frappent les yeux du peuple; mais il était faible, imprudent, né pour obéir à des impulsions étrangères, et pour servir d'instrument à des factieux. Gagné par les artifices de Lescun, émissaire du duc François II, il s'enfuit de la cour et passa en Bretagne, où il publia un manifeste contre le roi. Sa retraite fut le signal de la révolte. Les mécontens se déclarèrent, couvrant leurs desseins ambitieux du beau nom de *ligue du bien public*. Le roi n'avait pour allié que François Sforce, duc de Milan, à qui il avait cédé Gênes l'année précédente, et qui lui envoya quelques troupes. Il semblait devoir être accablé par une confédération formidable; mais il opposa au danger l'activité et la prudence. Comptant peu sur la noblesse, il s'assura des villes par de bonnes garnisons : il les mit promptement en état de défense, principalement la capitale. Plusieurs cités voulurent même se fortifier à leurs frais. Après avoir pourvu par de sages précautions à la sûreté des provinces fidèles, il s'avança

à la tête d'une armée dans le Berri, où les rebelles avaient des forces considérables. Il obtint de brillans succès ; mais il fut obligé d'en interrompre le cours sur la nouvelle que les ducs de Berri et de Bretagne remontaient la Loire avec une armée nombreuse, que le comte de Charolais s'avançait, de son côté, à la tête de trente mille hommes, et que ces princes devaient se joindre devant Paris. Le roi quitta le Berri, et marcha vers la capitale à grandes journées, pour prévenir la jonction des Bourguignons et des Bretons. Le comte de Charolais, arrivé sous les murs de Paris, promet aux bourgeois l'abolition des impôts, s'ils consentent à lui ouvrir leurs portes. Sur leur refus, il donne l'assaut à la ville. Les bourgeois résistent à ses armes comme à ses promesses, et leur belle défense donne au roi le temps d'accourir à leur délivrance. Le comte, instruit de l'approche du monarque, s'avance à sa rencontre jusque sous *Montlhéri*. Après une bataille indécise (5 juillet 1465), et dont l'issue bizarre est la fuite des deux armées, soit qu'au sein d'un long repos, depuis l'expulsion des Anglais, on eût oublié la guerre, soit que le bruit répandu de la mort des deux généraux ait jeté de part et d'autre une terreur panique, le roi se replie vers Paris, d'où il va lever des troupes en Normandie. Mais, par d'adroites condescendances, il avait entièrement gagné les Parisiens. Pendant son séjour, il en avait admis plusieurs à sa table ; il avait aboli la plupart des impôts; enfin, il avait appelé au conseil-d'état six bourgeois, six membres du parlement, et six de l'université. Paris est assiégé de nouveau en son absence; et de nouveau, malgré la menace d'un assaut général, les habitans refusent d'ouvrir leurs portes.

Leur fermeté en cette occasion conserva le royaume à Louis XI, et ce monarque a souvent dit depuis que, les princes maîtres de Paris, il ne lui restait d'autre ressource que de passer en Suisse ou à Milan. Mais bientôt, avec douze mille hommes, il revient protéger la capitale. Dans les rencontres qui, depuis son retour, deviennent plus vives, plus fréquentes, presque toujours il est vainqueur. Cependant, pour terminer la guerre, il compte moins sur ses armes que sur sa politique.

Il combat, il négocie en même temps. Déjà la ligue est divisée par ces mécontentemens réciproques, par ces secrètes jalousies, les écueils ordinaires des coalitions. La crainte de sa prochaine et honteuse dissolution disposa les princes à écouter les propositions du roi.

On nomma de part et d'autre des commissaires, et on ouvrit des conférences. Dès-lors le *bien public* devint ouvertement l'intérêt particulier. Après d'assez longues contestations, le roi conclut deux traités séparés : celui de *Conflans*, avec le comte de Charolais seul (5 octobre); et celui de *Saint-Maur*, avec les autres princes ligués (29 octobre). Par le traité de Conflans, le roi abandonna au comte les villes de la Somme, avec faculté de rachat pour 200,000 écus d'or; et sans restriction, les comtés de Guines, de Boulogne, de Péronne et de Mont-Didier. Par le traité de Saint-Maur, il accorda à son frère la Normandie pour apanage. Les autres confédérés obtinrent des avantages plus ou moins considérables en argent ou en territoire. Enfin, le comte de Saint-Pol, favori du comte de Charolais, eut l'épée de connétable et 36,000 livres de pension. On parla ensuite vaguement du *bien public*. Sous prétexte d'y pourvoir, une assemblée de trente-six notables se tint à Paris en 1466; mais elle ne décida rien; et le peuple, loin d'être soulagé par quelque réforme salutaire, fut encore foulé, pour satisfaire l'avidité de ses prétendus protecteurs. Aussi, par un juste retour à la vérité, cette ligue fut-elle appelée la ligue du *mal public*.

SECTION III.

Depuis les traités de Conflans et de Saint-Maur jusqu'à la mort du duc de Guienne (1465-1472).

La dernière paix a diminué les revenus de la couronne et augmenté les charges de l'état. Le total des pensions s'élevait, en 1465, à 108,564 livres ; il monte, en 1466, à 266,900 livres. Bien plus, par les cessions de territoires faites

aux princes ligués ; la France se trouve désormais ouverte de toutes parts, et exposée aux invasions des Bourguignons, des Bretons et des Anglais. La Normandie abandonnée au duc de Berri, Paris est presque ville frontière. Louis XI n'avait pu signer de bonne foi un traité si onéreux ; il y avait souscrit pour diviser la ligue ; mais dès-lors il se proposait de le rompre. Des mésintelligences survenues entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie, lui fournissent l'occasion qu'il attendait. En même temps qu'il trompe le duc de Bretagne par des démonstrations amicales et par la confirmation de plusieurs priviléges avantageux, il entre en Normandie, et investit Rouen avec une armée. *Monsieur* (on commençait à appeler ainsi le frère du roi), n'ayant pu obtenir de secours du comte de Charolais, occupé à faire la guerre aux villes révoltées de *Dinant* et de *Liége*, veut se rapprocher du duc de Bretagne ; mais il est trop tard. Le duc ne prend point les armes en sa faveur, et se contente de lui donner asyle dans ses états. Louis XI achève promptement la conquête de la Normandie, et cette importante province est rattachée à la couronne quelques semaines après en avoir été séparée.

Cependant le roi voyait avec inquiétude que son frère restât, comme un instrument toujours prêt, entre les mains des ennemis de l'état. Il eut bientôt d'autres sujets d'alarmes. Le duc de Bourgogne mourut le 15 juin 1467, après un règne de cinquante années. Le comte de Charolais, si fameux sous le nom de *Charles-le-Téméraire* ou le *Terrible*, succéda à Philippe-le-Bon. Le génie remuant du nouveau duc interdisait au roi l'espoir d'une paix durable ; et les causes de rupture ne devaient pas manquer entre deux princes puissans, dès long-temps jaloux l'un de l'autre. Pour ôter du moins à ses ennemis le prétexte qu'ils pouvaient trouver dans la retraite de Monsieur, et dans l'espèce de persécution à laquelle il était en butte, Louis XI résolut de faire régler par les états l'apanage de son frère. L'assemblée de *Tours* (1468), docile aux ordres du souverain, comme toutes celles qui se tinrent sous ce règne, et considérant d'ailleurs l'intérêt bien

entendu du royaume, déclara que la Normandie était inséparablement unie et annexée à la couronne; que le roi pouvait s'en tenir à la déclaration de Charles V, qui fixait à 12,000 livres de rente en fonds de terre l'apanage des fils de France; mais que sa majesté ayant offert à Charles, son frère, jusqu'à 60,000 livres de rente, elle serait suppliée de mettre la clause que ce *serait sans tirer à conséquence*, de peur d'accoutumer les enfans du roi à des apanages qui épuiseraient les revenus de l'état. Le duc de Bretagne s'était emparé, au nom de *Monsieur*, de quelques places de la Normandie : il en fut blâmé, comme d'une entreprise *très-criminelle*; et si ces deux princes osaient recommencer les hostilités, le roi fut exhorté à *procéder* contre eux. Cette déclaration, suggérée aux états par le monarque, présageait une rupture prochaine. Le duc de Bretagne, loin de paraître la craindre, l'avait déjà provoquée par ses agressions, et s'y préparait par un traité de commerce et de ligue offensive et défensive avec les Anglais contre la France. Dans le même temps, le duc de Bourgogne épousait Marguerite d'Yorck, sœur du roi d'Angleterre. Ainsi, les ennemis de Louis XI resserraient leur alliance, et ce prince semblait menacé des efforts d'une ligue nouvelle. Mais la présence d'Edouard IV était nécessaire dans ses états agités de troubles dangereux. Les Liégeois occupaient encore les armes du duc de Bourgogne. Une prompte invasion du roi effraya le duc de Bretagne : il demanda à traiter, et signa la paix à *Ancenis*. Les principales conditions étaient que l'apanage de Charles de France serait réglé dans l'espace d'un an, et qu'en attendant, le roi paierait à ce prince une pension de 60,000 livres. Monsieur refusa d'accéder au traité, et continua de demeurer en Bretagne.

Le duc Charles, en apprenant l'invasion de cette province, avait fait une trève avec les Liégeois pour marcher contre le roi. Louis XI l'invita à imiter le duc de Bretagne, et à terminer leurs différends par un traité. On ouvrit des conférences qui traînèrent en longueur. Le comte de Dammartin, qui était rentré en grâce auprès du roi, était d'avis de trancher les difficultés par l'attaque du camp ennemi; mais le

cardinal Balue, qui s'était élevé par l'intrigue, et qui avait usurpé la confiance de Louis XI, lui conseilla de poursuivre la négociation, et de proposer au duc une entrevue, où ils traiteraient en personne. Louis XI se croyait un profond politique, et n'aimait pas à commettre au sort des armes ce qu'il attendait des négociations. Balue lui persuada facilement que tout l'avantage, dans cette conférence, serait de son côté, et que le duc de Bourgogne ne pouvait lutter contre la supériorité de son génie. *Péronne*, ville dépendante de Charles, fut choisie pour le lieu de l'entrevue. Le roi s'y rendit, accompagné d'une faible escorte, après avoir reçu un sauf-conduit, et laissé le commandement de son armée au comte de Dammartin. Avant que cette conférence fût convenue, il avait envoyé des députés vers les Liégeois pour les exciter à rompre la trève, si le duc de Bourgogne attaquait la France. Depuis, il avait mandé à ses agens d'ajourner leurs démarches ; mais il était trop tard. A peine le roi était-il entré dans Péronne, qu'on apprit que les Liégeois, soulevés par des émissaires français, venaient de surprendre la ville de Tongres. A cette nouvelle, le duc, transporté de fureur, éclata en menaces terribles contre le roi, qui, gardé à vue dans le château de Péronne, y fut trois jours en proie à de mortelles inquiétudes. Il se rappelait le sang de Jean-sans-Peur versé au pont de Montereau ; il avait devant les yeux la tour fameuse où Herbert, comte de Vermandois, avait autrefois enfermé et fait périr Charles-le-Simple. Plein de souvenirs et d'idées sinistres, il détestait sa fatale imprudence, mais ne s'abandonnait point dans le danger. Son or, adroitement répandu, disposa en sa faveur ceux qui avaient du crédit sur l'esprit du duc, et entre autres le célèbre Philippe de Comines. Leurs insinuations, plutôt que leurs remontrances, fléchirent ses résolutions violentes, et le roi racheta sa vie ou sa liberté par un traité ignominieux. Tous les articles des traités d'*Arras* et de *Conflans* furent confirmés ou rappelés dans celui de *Péronne :* il y fut convenu que Charles, frère du roi, remettrait le duché de Normandie, et recevrait pour apanage les provinces de Brie et de Champagne. Enfin, il y

était stipulé que Louis XI accompagnerait le duc à la guerre contre les Liégeois, et qu'il serait témoin de leur destruction.

Entre les grandes villes de Belgique et de Flandre qui, fières de leur population et de leur opulence, se montraient souvent indociles au frein de l'autorité souveraine, *Liége* était surtout signalée par son esprit d'indépendance. Louis de Bourbon, évêque de cette ville, tenait par sa mère à la maison de Bourgogne: il était neveu du duc Philippe-le-Bon, et lui devait son siége. Chassé par les Liégeois révoltés, ce prélat avait eu recours à la protection de son oncle. Telle avait été la première origine de la guerre entre les Liégeois et leurs ducs. D'autres causes provoquèrent encore le ressentiment des princes bourguignons. Pendant la guerre du *bien public*, les Liégeois s'allièrent à Louis XI, et ravagèrent le Hainaut. Depuis cette guerre, les instigations de la France les poussèrent incessamment à la révolte. Le traité de Péronne armant contre eux le bras qui jusque-là les avait soutenus, ils furent réduits à leurs propres forces. Après une résistance désespérée, ils succombèrent dans une lutte trop inégale : Liége fut emportée d'assaut, tous les habitans noyés ou massacrés, sans distinction d'âge ni de sexe; et l'incendie de la ville succéda à ce vaste carnage.

La vengeance du duc étant satisfaite, il congédia le roi, qui, de retour dans son royaume, alla cacher sa honte au château d'Amboise. On dit qu'il évita de passer par Paris, craignant les railleries des habitans. L'histoire même n'a pas dédaigné de consigner dans ses fastes l'indiscrétion et le châtiment de ces oiseaux causeurs que la malignité parisienne avait instruits à répéter le nom de *Péronne*. Au moment de marcher contre les Liégeois, il avait écrit au comte de Dammartin une lettre pressante, pour lui ordonner de licencier ses troupes. Dammartin, pensant, avec raison, que cet ordre était dicté par le duc de Bourgogne, avait osé le négliger, et retenir l'armée sous le drapeau; fermeté qui peut-être sauva le roi. Louis XI remercia ce zélé serviteur, et le récompensa de sa désobéissance. Mais le cardinal Balue, qui l'avait entraîné à Péronne, était l'objet de ses défiances. Il ne pouvait

lui pardonner de l'avoir induit à une démarche dont le résultat le couvrait de confusion, et il le croyait d'intelligence avec le duc de Bourgogne. L'avenir justifia ses soupçons, et dévoila la perfidie du cardinal. Le traité de Péronne portait que Monsieur aurait pour apanage la Champagne et la Brie; mais le roi, considérant que ces provinces étaient trop voisines de la Bourgogne, proposait à son frère de recevoir la Guienne en échange, et le prince n'était pas éloigné d'y consentir. Balue, craignant de perdre ces avantages que les passions des princes donnent aux courtisans qui savent se rendre nécessaires, écrivit au duc de Bourgogne pour l'exciter à empêcher la réconciliation des deux frères. Mais la trahison fut découverte. Le roi fit conduire Balue au château de Tours (1469), et une commission instruisit son procès. Par égard pour son caractère sacré, et pour les remontrances de la cour de Rome, on lui épargna la peine capitale : il fut enfermé dans une cage de fer. Après douze années de cette cruelle détention, il recouvra sa liberté et même une partie de ses bénéfices.

L'année qui précéda sa condamnation, un personnage peut-être moins criminel subit un sort plus rigoureux. *Charles de Melun*, d'une ancienne et illustre famille, avait gagné la faveur du roi par les agrémens de son esprit. Il avait été gouverneur de Paris et lieutenant-général du royaume pendant la guerre du *bien public*. Lors du siége de Paris, il avait tenu une conduite équivoque, et, devenu suspect à Louis XI, il avait perdu ses dignités. Dans le temps de sa prospérité, il avait obtenu la plus grande partie des biens confisqués sur le comte de Dammartin. Ce seigneur, étant rentré en grâce, ne ménagea point un ennemi malheureux. Il conspira la perte de l'ancien favori, et sollicita son jugement. Les soupçons que Melun avait excités, fortifiés par de nouveaux indices, servirent de fondement aux accusations les plus graves. Condamné à mort, comme coupable de trahison, il reçut le coup fatal en protestant de son innocence. Balue, qui lui devait sa fortune, fut l'un des auteurs de sa ruine.

Tandis que ce prélat expiait dans les chaînes son ingratitude envers son protecteur et sa perfidie envers son prince, un heureux accommodement réconciliait le roi avec son frère. Monsieur reçut la *Guienne* pour apanage. Ce prince était à cette époque l'héritier présomptif de la couronne. Le roi n'ayant point encore d'enfans mâles, il songea enfin à procurer à son frère un établissement digne de sa naissance. Marie de Bourgogne, fille unique de Charles-le-Téméraire, était la plus riche héritière de l'Europe; mais le père de cette princesse craignait autant de se donner un gendre, quel qu'il fût, que Louis XI eût redouté de voir dans son frère, factieux, inconstant et jaloux, le gendre du duc de Bourgogne. En conséquence, il demanda, pour le duc de Guienne, à Henri IV, roi de Castille, la main de sa sœur Isabelle. Mais l'infante, qui avait déjà des engagemens solennels avec Ferdinand d'Aragon, se hâta de les rendre irrévocables par un hymen secret.

Louis XI était passé en Guienne, dans le double but de suivre de plus près la négociation avec le roi de Castille, et de châtier plusieurs seigneurs, qui, loin de la présence du souverain, affectaient l'indépendance, et tyrannisaient la contrée. Le plus puissant et le plus coupable était ce comte d'*Armagnac* qui, condamné sous Charles VII, et réhabilité par Louis XI, n'en était pas moins entré dans la ligue du *bien public*. Il avait participé, comme tous ses confédérés, aux avantages du traité de Saint-Maur; mais, incapable de jouir en paix d'une des plus brillantes fortunes du royaume, il avait tourné contre les peuples les armes qu'il ne portait plus contre son prince. Il entretenait quinze cents gendarmes, avec lesquels il désolait le Languedoc, et se livrait à tous les excès. A l'approche d'une armée envoyée contre lui, sous le commandement de Dammartin, il s'enfuit en Espagne. Le parlement le déclara criminel de lèse-majesté, avec confiscation de corps et de biens. Le duc de *Nemours*, complice de ses violences et de ses rébellions, fut frappé d'un arrêt semblable; mais Dammartin intercéda pour lui, et le roi lui fit grâce.

La même année, Louis XI exécuta le dessein qu'il avait conçu depuis long-temps de former un ordre de chevalerie, et prit pour patron *Saint-Michel.* L'ordre de l'*Etoile*, fondé par le roi Jean, avait été prodigué dès l'origine, et était tombé dans le mépris. Le nouvel ordre ne se composa que de trente-six chevaliers. Par les statuts, ils s'engageaient à obéir au chef de l'ordre, qui devait toujours être le roi de France, à ne contracter, sans son aveu, aucune liaison entre eux, ni avec les princes étrangers, etc. Le roi l'envoya au duc de Bretagne; mais ce prince le refusa, sous prétexte que plusieurs des obligations exprimées dans les statuts fondamentaux étaient incompatibles avec ses prérogatives de souverain. Louis XI, offensé de ses refus, se prépara à l'en punir. Le duc conjura l'orage en signant la convention d'*Angers*, par laquelle il s'engageait à renoncer à toute alliance contraire à la tranquillité du royaume. Mais la mauvaise foi de ces princes se jouait de tous les sermens : à Angers, le duc de Bretagne jurait au roi fidélité, et dans le même temps il renouvelait avec le duc de Bourgogne un ancien traité de ligue offensive et défensive contre la France.

Louis XI et Charles-le-Téméraire souffraient de demeurer en paix. Le traité de Péronne, loin de diminuer leur haine mutuelle, l'avait augmentée. Le roi ne se rappelait jamais sans honte et sans courroux l'humiliation où il avait été réduit par son vassal, et Charles regrettait de s'être borné à l'humilier. Leur inimitié, quelque temps gênée par des conventions trop récentes, se montra dans la part différente qu'ils prirent aux discordes de l'Angleterre. Louis XI soutenait les Lancastres, et Charles protégeait les Yorck; mais ces efforts divers, en faveur d'une cause étrangère, attestaient leur ressentiment sans le satisfaire; et leurs griefs particuliers, que chaque jour envenimait et multipliait, devaient bientôt les armer pour leur propre cause et pour leur vengeance personnelle. Le roi, avant de rompre ouvertement, convoqua à *Tours* une nombreuse assemblée de princes, de grands officiers, de notables de tous les ordres (1470), qui annula le traité de Péronne, comme arraché par la violence, déclara le duc de Bourgogne atteint

et convaincu du crime de lèse-majesté, et renvoya l'instruction de son procès au parlement de Paris, représentant la cour des pairs. Le parlement députa un de ses huissiers pour ajourner le duc en personne dans la ville de Gand, où il faisait alors sa résidence. Charles, furieux, fit charger de fers l'ambassadeur, et quelques jours après le renvoya sans réponse. La guerre fut ainsi déclarée. On était au milieu de l'hiver : le duc ne s'attendait pas à être attaqué avant le printemps ; mais le roi se hâta d'entrer en campagne. Il se flattait d'un prompt succès, croyant avoir des intelligences dans les états de son ennemi, par le moyen du comte de *Saint-Pol.* Ce seigneur, vassal et parent du duc de Bourgogne, était au service du roi de France depuis le traité de Saint-Maur, qui lui avait valu l'épée de connétable. Issu de la maison impériale de Luxembourg, et dévoré d'une ardente ambition qui lui semblait autorisée par la noblesse de sa naissance, il souhaitait passionnément de s'élever au rang de prince indépendant. En attendant l'heureuse occasion de réaliser ses rêves de grandeur, il se ménageait, à l'insu l'un de l'autre, entre son ancien et son nouveau maître. Il relevait, auprès de chacun d'eux, ses mérites et son importance; mais, en effet, il les abusait tous les deux, et ne s'occupait que de ses intérêts. Depuis les négociations avec le roi de Castille, la naissance d'un héritier du trône avait détruit les espérances du duc de Guienne; il lui fallait une grande alliance pour le dédommager de la perte d'une couronne. La main de Marie de Bourgogne eût comblé ses vœux; mais l'ombrageuse politique de Louis XI lui défendait de prétendre à cette union, et le duc, qui la lui promettait secrètement, parjure d'avance à ses promesses, ne l'offrait à sa crédulité que comme un appât trompeur pour l'entraîner de nouveau à la révolte. Saint-Pol, fondant sur la reconnaissance du duc de Guienne l'édifice imaginaire de sa fortune, entreprit de lui donner pour épouse Marie de Bourgogne, malgré son père et malgré le roi. Il lui conseilla de se joindre à Louis XI dans la guerre qu'il méditait contre le duc, de se porter ensuite comme médiateur, et de demander la main de la princesse. Tel était le plan arrêté

entre le prince et le connétable, quand les hostilités éclatèrent. Elles commencèrent par la reddition de *Saint-Quentin*, qui ouvrit ses portes à Saint-Pol, et par celle d'*Amiens*, qui traita avec le comte de Dammartin. Le duc de Bourgogne, avec une armée rassemblée à la hâte et mal pourvue, vint camper entre le gros de l'armée royale et les garnisons qui occupaient les deux villes prises. Louis XI, évitant une affaire générale, s'attacha à resserrer, à affamer l'ennemi qu'il réduisit bientôt à l'extrémité. Dans cette position critique, le duc recevait de secrets messages du camp du roi. Monsieur lui écrivait : *Ne vous souciez, vous trouverez des amis.* Saint-Pol lui faisait également passer des avis, et lui conseillait de donner sa fille au duc de Guienne. Il soupçonna une intrigue, et communiqua au roi ses conjectures, en lui demandant une suspension d'armes (1471). Ils signèrent une trêve de trois mois, tous deux indignés d'être le jouet de l'ambition subalterne du connétable, et se promettant de punir tôt ou tard son audace.

Les ennemis du roi employèrent la trêve à former une ligue nouvelle. Edouard IV, Charles-le-Téméraire, Nicolas, duc de Lorraine, le duc de Bretagne, devaient attaquer le royaume de tous côtés. Le duc de Guienne avait promis de se déclarer pour eux. Un de ces agens, que Louis XI entretenait dans les cours étrangères, en fut instruit par hasard, et l'avertit du danger qui le menaçait. Le roi eut recours aux négociations, son moyen ordinaire, pour désarmer ou diviser les confédérés. Un événement inattendu vint à son secours, et retarda l'explosion générale.

SECTION IV.

Depuis la mort du duc de Guienne jusqu'à la mort de Charles-le-Téméraire (1472-1477).

La petite cour du duc de Guienne était troublée par la rivalité de la dame de Montsoreau, sa maîtresse, et de Lescun, son ministre, qui avait abandonné le duc de Bretagne pour

passer au service de Charles de France. Tous les projets de Lescun, qui gouvernait son maître, avaient pour but le mariage du duc avec l'héritière de Bourgogne; tous les efforts de la favorite tendaient à empêcher une alliance qu'elle redoutait, et à prévenir une défection dont la main de Marie devait être la récompense. Cependant Lescun l'emportait, et déjà la Guienne retentissait du bruit des armes, lorsqu'on apprit que la dame de Montsoreau touchait à sa dernière heure, et que le duc était dangereusement malade. On a toujours cru qu'ils furent empoisonnés l'un et l'autre par le moyen d'une pêche préparée à cet effet, et que les auteurs du crime furent Jean de Versois, abbé de Saint-Jean-d'Angely, et un officier de la bouche du duc, nommé Henri de La Roche (1472). Du moins Lescun les arrêta comme coupables, et les conduisit en Bretagne pour leur infliger le châtiment du crime qu'il leur imputait. Le roi envoya dans cette province des commissaires, et l'on commença des procédures. Tandis qu'on instruisait le procès, on publia que l'abbé de Saint-Jean-d'Angely s'était étranglé dans sa prison, et l'on ne parla plus de Henri de La Roche, dont le sort est resté inconnu. Soit qu'en effet l'abbé de Saint-Jean-d'Angely se soit puni lui-même de son forfait, soit que les véritables auteurs du crime aient prévenu, par sa mort et celle de son complice, des révélations redoutables, l'obscurité dont cette affaire est enveloppée laissa le champ libre aux conjectures, et peut-être à la calomnie. Quelques-uns veulent que Lescun ait imaginé ce moyen de se délivrer d'une rivale odieuse, ne prévoyant pas que le prince dût partager le fruit empoisonné. D'autres ne craignent pas d'imputer au roi un fratricide. Ils allèguent que la mort de son frère l'affranchissait de beaucoup d'inquiétudes, lui rendait une grande province, et que le duc de Bourgogne l'en accusa hautement dans ses manifestes; mais il a pu profiter du crime sans le commettre, et les violentes déclamations d'un ennemi ne sont pas des pièces de conviction. Cet ennemi était alors d'autant plus irrité, et devait être d'autant plus injuste, que, durant la longue agonie qui précéda le trépas du duc de Guienne, le roi avait

amusé le duc de Bourgogne par des négociations frauduleuses qu'il rompit et qu'il désavoua dès que Monsieur eut rendu le dernier soupir, et que la Guienne fut rentrée sous la domination royale. Charles, aveuglé par la colère, et ne gardant plus de mesures, lança un manifeste, où il accusait Louis XI d'avoir fait périr son frère par *poisons*, *maléfices*, *sortiléges* et *invocations diaboliques*; l'appelait homicide, criminel de lèse-majesté envers la couronne, les princes et la chose publique, traître, parricide et idolâtre, et invitait tous les souverains de la chrétienté à unir leurs armes contre cet ennemi du genre humain. La haine qui respire dans ces imputations annonçait une guerre furieuse. Le duc entra en Picardie, mettant tout à feu et à sang. S'étant emparé de la ville de *Nesle*, il fit pendre le commandant, égorger la plupart des habitans, et couper le poing à ceux à qui on laissa la vie. Il livra ensuite la ville aux flammes, et, la regardant brûler avec une tranquillité barbare: « Tel est le fruit, disait-il, que porte » l'arbre de la guerre. » Cependant *Beauvais* arrêta et confondit sa rage. Un assaut général avait répandu la terreur parmi les assiégés: déjà ils fuyaient de toutes parts; déjà l'étendard du duc de Bourgogne était arboré sur la brèche: une femme intrépide, *Jeanne Hachette*, osa l'arracher. Les autres femmes imitèrent son courage, et repoussèrent l'ennemi. Le roi récompensa leur héroïsme par l'établissement d'une procession annuelle, où elles auraient le pas sur les hommes. Charles, vaincu à Beauvais par des femmes, se vengea sur le pays de Caux: il prit Eu et Saint-Valery, échoua devant Dieppe et devant Rouen, rentra en Picardie, et s'étant retiré à Abbeville, il accepta une trève que le roi lui offrit.

(1473.) Louis XI profita de la trève pour punir deux grands coupables. Le duc d'*Alençon*, enfermé au château de Loches, sous Charles VII, mis en liberté par Louis XI, et néanmoins ardent promoteur de la ligue du *bien public*, et depuis vendu secrètement au duc de Bourgogne, fut arrêté par ordre du roi, et condamné à mort par le parlement. Le roi commua sa peine en une réclusion perpétuelle: il mourut en prison au bout de deux ans. Le comte d'*Armagnac*, dont la vie n'était

qu'une suite de crimes, avait osé rentrer en France, et s'était emparé de Lectoure par trahison. Il y fut assiégé, et périt au sac de cette ville.

Jean II, roi d'Aragon, avait repris le *Roussillon* et la *Cerdagne*, pendant que le roi était en guerre avec le duc de Bourgogne. En 1473, Louis XI fit marcher une armée qui mit le siége devant Perpignan. Jean II offrit alors de remettre au roi les provinces contestées, s'il ne payait dans un an les 300,000 écus dont elles devaient garantir ou représenter le remboursement. La proposition fut agréée, et les Français se retirèrent. Le roi d'Aragon ayant manqué à sa parole, Louis XI envoya, en 1475, une nouvelle armée qui s'empara des deux provinces.

Sans doute Charles-le-Téméraire eût troublé les conquêtes de Louis XI, si des projets d'agrandissement ne l'eussent occupé lui-même du côté de l'Allemagne.

Adolphe de Gueldres retenait prisonnier depuis quelques années le duc Arnoul son père. Arnoul s'était souvent plaint au pape et à l'empereur de l'inhumanité d'un fils dénaturé. Sixte IV et Frédéric III déférèrent enfin au duc de Bourgogne le jugement de cette affaire. Charles prononça d'abord en faveur d'Adolphe. Il lui adjugeait le duché de *Gueldres* et le comté de *Zutphen*, et ne laissait au père que Grave, avec une pension de six mille livres. Une telle sentence méritait de faire un ingrat. Adolphe, qui ne voulait point de partage, déclara que, plutôt que d'y souscrire, il aimerait mieux jeter son père dans un puits, et s'y précipiter après lui. Le duc de Bourgogne, irrité de cette réponse, le fit enfermer au château de Courtrai; et, pour lui ôter toute espérance, il acheta les états d'Arnoul moyennant 92,000 florins. Arnoul mourut cinq ans après, ayant déshérité son indigne fils, et confirmé la vente de ses domaines, que Charles ajouta (1473) aux vastes états qu'il avait reçus de son père. Peu de princes l'égalaient en puissance; il ne lui manquait que le titre de roi. Il ne pouvait s'en décorer lui-même, sans exciter les réclamations des autres souverains, et sans rompre le lien féodal qui l'attachait à la couronne de France. Il entreprit de l'obtenir

d'un prince dont la puissance réelle n'était point comparable à celle du duc de Bourgogne, mais qui tirait de son rang et de l'opinion un lustre et des prérogatives supérieures à celles de tous les rois. Les empereurs allemands, en qualité de successeurs des Césars, se prétendaient en droit de disposer des couronnes; et si leur faiblesse leur interdisait le pouvoir de ravir des diadêmes, leur orgueil aspirait encore au privilége d'en donner. L'empereur Frédéric III promit à Charles-le-Téméraire le titre de roi, à condition que son fils Maximilien épouserait Marie de Bourgogne. Pour traiter ces grands intérêts, l'empereur et le duc se rendirent à *Trèves*, où se tint une assemblée de princes. Charles demandait que Frédéric lui conférât les titres de roi et de vicaire-général de l'empire. L'empereur exigeait préalablement pour son fils la main de l'héritière de Bourgogne. Aucun ne voulut s'engager le premier, et ils se séparèrent en se donnant des marques d'amitié qui couvraient mal leur mécontentement.

Charles, persistant dans ses projets du côté de l'Allemagne, et craignant que le roi n'y mît obstacle, résolut de lui susciter un ennemi capable de l'occuper en France. Il fit avec Édouard IV une ligue offensive et défensive (1474), par laquelle ils convinrent de s'unir pour détrôner Louis XI. Après la conquête du royaume, le roi d'Angleterre devait céder au duc de Bourgogne la Champagne, le duché de Bar, le comté de Nevers, et les villes de la Somme en pleine souveraineté. On assurait le Poitou au duc de Bretagne, s'il entrait dans la confédération. On promettait d'agrandir les domaines du connétable, s'il livrait la ville de Saint-Quentin, dont il avait pris possession l'année précédente, sous prétexte d'empêcher le duc de Bourgogne de s'en emparer, mais en effet pour s'y rendre indépendant. Enfin, on comptait sur le roi d'Aragon, à cause de ses différends avec Louis XI au sujet du Roussillon et de la Cerdagne. Le roi, instruit de ce complot, rechercha l'alliance des Suisses pour les opposer à son rival.

Le duc Sigismond d'Autriche avait engagé le comté de Ferette au duc de Bourgogne. Celui-ci y mit pour gouverneur Hagembach, homme avare et cruel, dont les vexations

s'étendirent jusque sur les Suisses voisins de son gouvernement. Les cantons se plaignirent, mais le duc négligea leurs remontrances. Louis, jugeant que le duc de Bourgogne méprisait trop ces républicains, et que leur amitié était plus importante qu'elle ne l'avait paru à ce prince, entreprit de les armer contre la Bourgogne, et de les attacher à la France. Il termina d'anciens démêlés qu'ils avaient avec le duc d'Autriche, auquel il prêta 100,000 florins pour racheter le comté de Ferette. En même temps il fit avec les cantons un traité d'alliance qui a servi de modèle à tous ceux qui l'ont suivi, et par lequel il s'engageait à payer aux Suisses une pension annuelle de 20,000 florins du Rhin. Strasbourg, Colmar, Schélestat, Mulhausen et plusieurs autres villes entrèrent dans la ligue; les peuples du comté de Ferette retournèrent à leur ancien maître. Hagembach fut arrêté et conduit à Brisach, où il eut la tête tranchée, et les Suisses se jetèrent sur la Bourgogne.

Cependant le duc de Bourgogne était arrêté sur les bords du Rhin par une imprudente entreprise qui fit échouer tous ses desseins. Robert de Bavière, électeur de Cologne, étant en guerre avec son chapitre et la noblesse de son électorat, implora le secours de Charles, qui, toujours avide de combats, se mit à la tête d'une puissante armée, et vint assiéger Nuits, où s'était enfermé le landgrave de Hesse, nommé par les rebelles administrateur de l'électorat. Le landgrave fit une vigoureuse résistance; et, après un siége de dix mois, qui avait ruiné son armée, le duc fut forcé à la retraite. Tandis qu'il était devant Nuits, *René II*, duc de *Lorraine*, lui envoya déclarer la guerre.

Jean d'Anjou, duc de Lorraine, était mort en 1470. Son fils Nicolas, qui lui succéda, mourut trois ans après sans postérité. Sa succession revenait au roi René, son aïeul, qui s'était démis du duché de Lorraine en faveur de Jean d'Anjou. Mais l'âge avancé de René faisant craindre prochainement un nouvel interrègne, on résolut de garantir la tranquillité de la Lorraine par un choix plus durable. Yolande, fille aînée du vieux roi, avait épousé le comte de *Vaudemont;* elle en

avait un fils nommé *René*, comme son aïeul. Les Lorrains jetèrent les yeux sur ce jeune prince nourri et élevé au milieu d'eux ; et pour mieux lui assurer l'héritage de Nicolas, Yolande y renonça en faveur de son fils, ne se réservant que le titre et l'autorité de régente. Le duc de Bourgogne, invité par la circonstance, essaya de s'emparer de la Lorraine (1473) : il fit enlever le jeune duc, et s'approcha des frontières de ses états. La régente eut recours à Louis XI. C'était le temps où Charles cherchait à obtenir de Frédéric III l'érection du duché de Bourgogne en royaume. Louis XI fit arrêter un seigneur allemand, proche parent de l'empereur, et attacha sa délivrance à celle du duc de Lorraine. René fut mis en liberté. En 1475, excité par le roi de France et par ses propres ressentimens, voyant le duc de Bourgogne engagé dans une expédition téméraire, il le fit défier par un héraut, et entra dans le Luxembourg. Le fier Bourguignon, indigné de l'audace d'un enfant qui provoquait son courroux, et semblait insulter à ses disgrâces, ne songea plus qu'à en tirer vengeance, et perdit de vue les engagemens qu'il avait pris avec le roi d'Angleterre.

Cependant Édouard IV, ayant assemblé des forces redoutables, envoya sommer Louis XI de lui rendre le royaume de France. Le roi reçut de sang-froid et sans émotion apparente cette insolente proposition, montra des sentimens pacifiques, sans témoigner aucune crainte de la guerre, mit le héraut dans ses intérêts par des présens, et apprit par ses confidences que tous les conseillers d'Édouard n'approuvaient pas la rupture avec la France, et que les lords Howard et Stanley, qui avaient du crédit sur son esprit, et qui l'accompagneraient dans l'expédition, étaient partisans de la paix. Tout ce qui se passa sur le continent devait y disposer Édouard. Ce prince, ayant débarqué à Calais, s'attendait à trouver le duc de Bourgogne à la tête de ses troupes, et prêt à se joindre à lui contre Louis XI. Son étonnement fut extrême, lorsqu'il vit le duc arriver avec les faibles débris d'une armée détruite. Édouard éclata en reproches ; Charles promit, pour l'apaiser, de lui livrer bientôt Saint-Quentin, où il avait

des intelligences avec le connétable. Le roi, dans cette confiance, fit marcher un détachement pour entrer dans la place; mais Saint-Pol ordonna de tirer sur les Anglais. Ils se retirèrent plus mécontens que jamais du duc de Bourgogne, qui, de son côté, les quitta brusquement pour aller faire la guerre au duc de Lorraine. Édouard, trompé dans son attente, prêta l'oreille aux offres de Louis XI, qui lui fit proposer la paix. Les lords Howard et Stanley, gagnés par les largesses du roi de France, appuyèrent ses propositions. On conclut un traité à *Pecquigny*, près d'Amiens, par lequel Louis s'obligeait à payer tous les ans 50,000 écus à Édouard. Par deux autres actes séparés, on stipula la délivrance de Marguerite d'Anjou, moyennant une forte rançon, et le mariage du dauphin Charles avec Élisabeth, fille d'Édouard. Après ces conventions, les deux rois se virent familièrement. Louis XI marqua aux Anglais une confiance entière, et leur ouvrit les portes d'Amiens, où, pendant quatre jours, ils furent défrayés à ses dépens. Enfin, il distribua aux ministres d'Édouard pour 16,000 écus de pensions, et s'applaudit d'avoir écarté, sans tirer l'épée, le plus grand danger qu'il eût couru depuis la ligue du *bien public*.

Le connétable de Saint-Pol, ayant compté que la guerre se prolongerait, et qu'il en profiterait pour sa propre fortune, avait fait tous ses efforts pour prévenir la conclusion de la paix. Lorsqu'il apprit qu'elle était signée, malgré ses secrètes manœuvres et ses insidieuses tentatives pour troubler la négociation, il ne put contenir son dépit, et, dans un premier mouvement, il écrivit à Édouard une lettre insultante, où il l'appelait *un lâche*, *un homme déshonoré*, *un pauvre sire*. En même temps il félicitait le roi sur le traité, lui vantait sa fidélité, et le conjurait de la mettre à l'épreuve, en lui permettant d'attaquer les Anglais de concert avec le duc de Bourgogne. Le roi lui répondit que, sincèrement réconcilié avec Édouard, il ne souhaitait point que la paix fût troublée, mais qu'il attendait d'autres services du connétable, et qu'au milieu des affaires qui l'accablaient, *il aurait grand besoin d'une bonne tête telle que la sienne :* barbare équivoque,

dont Saint-Pol connut trop tôt le véritable sens. En effet, sa tête fut le gage d'une trève de neuf ans que le roi conclut bientôt après à *Soleure* avec le duc de Bourgogne. Le duc déclarait par le traité Louis de Luxembourg, connétable de France, traître et perturbateur de l'État; promettait *de ne le recevoir jamais à grâce*, de mettre tout en œuvre pour se saisir de sa personne, d'en faire justice lui-même, ou de le livrer entre les mains du roi. Saint-Pol, sachant que Louis XI avait juré sa perte, et qu'il s'approchait de Saint-Quentin à la tête de 20,000 hommes, se réfugia à Mons, dont le gouverneur était son ami. Le roi, maître de Saint-Quentin, envoya sommer le duc de Bourgogne de lui remettre le connétable qui s'était retiré dans ses états. Le duc, soit pitié, soit retour de tendresse pour un ancien serviteur, soit honte de livrer un suppliant, hésita d'abord à tenir sa parole; mais, méditant la conquête de la Lorraine, et ne pouvant se flatter d'un succès facile si le roi de France lui était contraire, après avoir obtenu de ce prince des lettres-patentes, par lesquelles il approuvait ses desseins contre cette province, il lui abandonna le connétable. Saint-Pol fut amené à la Bastille. Sa trahison était avérée. Déclaré criminel de lèse-majesté par sentence du parlement, il eut la tête tranchée devant l'Hôtel-de-Ville. Avant de monter sur l'échafaud, il avait détaché de son cou une pierre à laquelle il attribuait une vertu efficace contre le poison, et avait chargé un cordelier de la remettre à son petit-fils. Cette dernière partie de ses volontés ne fut point exécutée. Le roi, superstitieux et crédule, se réserva cette pierre, comme une précieuse partie de ses dépouilles. Il s'empara des domaines que le connétable possédait en France, et céda au duc de Bourgogne les villes de Ham et de Saint-Quentin, et les trésors de cet infortuné seigneur.

Tandis que Louis XI satisfaisait sa vengeance contre Saint-Pol, Charles poursuivait en liberté ses projets ambitieux sur la Lorraine. Il en chassa le jeune René, s'empara de *Nancy*, sa capitale; et, dans l'ivresse de ses succès, il forma les plus vastes desseins. Annibal était son héros; il prétendait, comme lui, franchir les Alpes, et donner des lois

à l'Italie; arbitre ou maître de cette contrée, redescendre en Provence, où le roi René, alors inquiété par Louis XI, promettait de l'adopter pour fils; passer de Provence en Dauphiné, et, joignant ses forces à celles de la maison de Savoie, envelopper Louis XI de tous côtés. Une petite république qu'il méprisait dérangea ce plan de conquêtes. Un marchand suisse passant sur les terres du comte de Romont, allié du duc de Bourgogne, fut pillé par les officiers du comte, sous prétexte qu'il avait fraudé les droits. Les Suisses vengèrent leur compatriote, firent la guerre au comte de Romont, et lui enlevèrent une partie de son territoire. Le comte implora la protection de Charles, qui, poussé d'ailleurs par d'anciens ressentimens contre les cantons, embrassa avidement sa querelle. Les Suisses, effrayés, eurent recours à Louis XI, et le sommèrent, en vertu des traités, de leur donner une armée auxiliaire ou des subsides pendant tout le temps de la guerre. Le monarque, embarrassé de leur demande, proposa ce cas de conscience à des docteurs: « Après » la trève qu'il avait conclue avec le duc de Bourgogne, » pouvait-il, sans offenser Dieu et sa conscience, permettre, » souffrir ou tolérer qu'aucuns princes, seigneurs ou com» munautés lui fissent la guerre ou lui portassent dommage, » et jusqu'à quel point pouvait-il les seconder? » Les casuistes lui répondirent: « Qu'attendu la conduite que le duc avait » toujours tenue envers le roi et le royaume, le duc pouvait » laisser agir les autres princes, et se contenter de ne point » les secourir. » C'est le parti que prit Louis XI. Les Suisses, abandonnés à eux-mêmes, tentèrent de fléchir le duc de Bourgogne: ils lui offrirent de réparer tous les torts dont on se plaignait, de renoncer à l'alliance de tous les princes, même à celle de la France, et de fournir au duc six mille hommes. Enfin, lui représentant la stérilité de leur pays et la pauvreté des habitans: *toutes nos richesses*, lui dirent-ils, *ne valent pas les brides de vos chevaux et les éperons de vos chevaliers*. Charles resta inexorable. Il eut bientôt lieu de s'en repentir. Ayant attaqué les Suisses dans les défilés de *Granson*, où il ne pouvait déployer sa cavalerie, il éprouva une déroute

complète. Son bagage, son artillerie, sa vaisselle et ses trésors tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Les Suisses, dans leur simplicité, ignoraient la valeur d'un si riche butin; ils prirent la vaisselle d'argent pour de l'étain, et la vendirent au plus vil prix. Un d'entre eux, ayant trouvé le plus beau diamant du duc, le donna pour un florin à un prêtre, qui le revendit trois livres : il a été depuis le second diamant de la couronne.

Le vieux roi René, qui était alors allié au duc de Bourgogne, sentit le contre-coup de sa disgrâce. Il avait autrefois offensé le roi, son neveu, en portant le duc Nicolas, son petit-fils, à renoncer à la main d'Anne de France qui lui avait été promise, et à rechercher celle de Marie de Bourgogne. Louis XI, pour punir cet affront, s'était alors emparé de l'Anjou. Il avait occupé le duché de Bar après la mort de Nicolas, sous prétexte d'aller secourir René de Vaudemont contre le duc Charles. Enfin, il avait demandé à son oncle la moitié de tous les domaines de la maison d'Anjou, comme fils et héritier de Marie, sœur de René, se plaignant que ce prince eût réuni tout l'héritage de sa famille, que Marie, disait-il, aurait dû partager avec lui. Il réclamait, de plus, 200,000 écus donnés à Nicolas pour la dot d'Anne de France qu'il n'avait point épousée, 50,000 écus promis à Edouard pour la rançon de la reine Marguerite, et l'intérêt de toutes ces sommes. Enfin, il proposait à René de s'acquitter par la cession absolue de tous ses biens, pour lesquels il recevrait une pension viagère de 60,000 livres. Le ressentiment avait jeté René dans le parti du duc de Bourgogne; il lui avait promis de l'adopter pour fils, et de lui céder, même de son vivant, la propriété de toutes ses provinces. La déroute de Granson rompit toutes les mesures prises à cet effet. Le roi consulta le parlement sur la conduite de René, et sur celle qu'on devait tenir à son égard. La matière mise en délibération et long-temps discutée, l'avis de la cour fut qu'on *pouvait, en bonne justice, procéder contre le roi de Sicile par prise de corps; mais qu'ayant égard à sa parenté avec le roi, à son grand âge, et autres considérations, il devait être ajourné à*

comparaître en personne, sur peine de bannissement du royaume, de confiscation de corps et de biens, etc. René ne pouvant plus compter sur la protection du duc de Bourgogne, entra en accommodement avec le roi, qui lui rendit l'Anjou, à condition qu'après sa mort cette province serait réunie à la couronne.

Ainsi, le duc de Bourgogne perdit, avec la bataille de Granson, l'alliance de René et l'espoir de son riche héritage. Sa défaite l'avait plongé dans un sombre chagrin; il se dérobait aux regards, et cachait sa honte dans la solitude. Cette tristesse profonde altéra sa santé: il tomba malade; mais sa rage était encore plus grande que sa douleur, et il tenait à la vie par le desir de la vengeance. Du fond de sa retraite, il donna ordre aux gouverneurs de ses provinces de lui envoyer de nouvelles troupes, et bientôt il eut une armée de vingt-cinq mille hommes, avec laquelle il assiégea *Morat*, ville située sur le lac de ce nom. Dans l'espace de quinze jours, il avait livré trois assauts inutiles, lorsqu'il apprit que les Suisses, avec René de Vaudemont, s'avançaient pour le combattre. Aussitôt, sans considérer qu'ils lui étaient supérieurs en nombre, il courut à leur rencontre, impatient d'engager le combat. Le sort des armes lui fut de nouveau contraire. Ses plus braves guerriers, ses barons les plus illustres périrent dans cette fatale journée, et lui-même ne s'échappa qu'avec peine, laissant sur la place dix-huit mille Bourguignons. Ce revers le rejeta dans ses noires fureurs. Il garda pendant deux mois une solitude profonde. La rage et le désespoir régnaient dans son âme, et se peignaient dans ses traits. Il laissait croître sa barbe et ses ongles, et ne changeait plus de vêtemens. René de Vaudemont profita de son désordre et de son inaction pour reconquérir la Lorraine. Il excitait cet intérêt qui s'attache à la jeunesse et au malheur. Ses sujets, ranimés par sa présence, chassèrent de toutes parts les garnisons bourguignonnes, et il rentra en triomphe dans sa capitale. La nouvelle de cette révolution arracha le duc de Bourgogne à sa sombre léthargie. Il rassembla à la hâte tout ce qu'il put trouver de soldats dans ses provinces épuisées, et alla investir

Nancy. Mais, toujours en proie à ses transports mélancoliques, il se tenait renfermé dans sa tente, et laissait le comte de Campo-Basso, un Italien qui avait surpris sa confiance, et qui songeait à le trahir, diriger les opérations du siége. Cependant René, après avoir mis la ville en état de défense, était allé chercher des secours en Suisse et en Allemagne : il revint à la tête de près de vingt mille hommes. L'armée bourguignonne, bien inférieure en nombre, fut encore affaiblie par la défection de Campo-Basso, et de deux autres capitaines italiens qui passèrent dans le camp de René avec leurs compagnies. Les Suisses et les Allemands refusèrent de recevoir ces traîtres dans leurs rangs, et obligèrent René de les chasser ; mais les transfuges, sans se déconcerter, allèrent prendre un poste avantageux pour couper la retraite aux Bourguignons, et trafiquer ensuite de la délivrance de ceux qui tomberaient entre leurs mains. Charles, après cette défection, n'avait guère que deux mille hommes en état de combattre. On lui conseillait d'aller se retrancher sous les murs de Pont-à-Mousson, et d'y attendre des renforts : *Non*, dit-il, *en quelque état que la fortune me réduise, on ne me verra jamais fuir devant un enfant*. Le 5 janvier 1477, il sortit de ses lignes et marcha à l'ennemi. On combattit malgré la rigueur du froid et la neige qui tombait en abondance. Les Bourguignons furent bientôt accablés sous le nombre. Le duc fut tué après des prodiges de valeur. On le trouva mort dans un ruisseau presque glacé, où son cheval s'était engagé. On crut du moins le reconnaître, et le duc de Lorraine lui fit de magnifiques obsèques. En s'approchant du lit funèbre, il ne put retenir ses larmes, et jetant au mort de l'eau bénite : *Beau cousin*, lui dit-il, *Dieu ait votre âme ; vous nous avez fait moult de maux et de douleurs*.
« Ainsi périt à l'âge de quarante-quatre ans, dit l'historien » de Louis XI, Charles, dernier duc de Bourgogne, qui n'eut » d'autres vertus que celles d'un soldat. Il fut ambitieux, té» méraire, sans conduite, sans conseil, ennemi de la paix, » et toujours altéré de sang. Il ruina sa maison par de folles » entreprises, fit le malheur de ses sujets, et mérita le sien. »

SECTION V.

Depuis la mort de Charles-le-Téméraire jusqu'à la mort de Louis XI. (1477-1483.)

Marie de Bourgogne, étant l'unique héritière de Charles, une partie de ses états devait retourner à la couronne, faute d'héritiers mâles, selon la loi des apanages. Le roi, sans perdre de temps, envoya de toutes parts des négociateurs et des troupes. La *Bourgogne*, proprement dite, était incontestablement un fief masculin, et se soumit sans résistance; la plupart des villes de *Picardie* cédèrent à la force ou se rendirent volontairement; mais la *Flandre* et l'*Artois* se déclarèrent pour la princesse. Il était un moyen facile de lever tous les obstacles : c'était de confondre tous les droits par le mariage du dauphin avec Marie. Il est vrai que la princesse avait près de vingt ans, et le dauphin en avait à peine sept. On pouvait stipuler leur union par un traité; mais la disproportion des âges devait en rejeter l'accomplissement à un avenir assez éloigné. Si l'on négligeait le moment où Marie, effrayée et surprise, se trouvait livrée presque sans défense à la merci de ses ennemis, si on lui laissait le temps de resserrer les liens de ses états prêts à se désunir, et d'y affermir son autorité, ne pouvait-il pas arriver que, revenue de sa frayeur, elle se mît en état de violer impunément des promesses arrachées par la contrainte, et qu'elle se choisît un autre époux? Sans doute, cette crainte, au moins spécieuse, plutôt qu'une haine aveugle contre la maison de Bourgogne, empêcha Louis XI de songer sérieusement à ce mariage. Cependant, pour jeter la duchesse dans une fausse sécurité, il feignit de le desirer. Hugonet, chancelier de Bourgogne, et le seigneur d'Imbercourt, étant venus lui proposer sans détour la main de leur souveraine, il leur déclara que son intention était d'unir le dauphin à Marie de Bourgogne, mais qu'en attendant il voulait se mettre en possession des provinces reversibles à la couronne, et qu'il garderait les autres comme un dépôt, jusqu'à

ce que la princesse fût en âge de majorité, et qu'elle lui eût rendu hommage. Les ambassadeurs, voyant le roi à la tête d'une puissante armée, convinrent que l'Artois serait remis entre ses mains, qu'il en aurait la garde et l'administration, et qu'il en resterait possesseur, si Marie de Bourgogne refusait de lui rendre hommage, ou épousait un ennemi de la France. Les habitans d'*Arras* s'obstinèrent à rester fidèles à la duchesse : ils n'ouvrirent leurs portes qu'après un long siége. Le roi les relégua dans différentes provinces, peupla la ville de Français, et lui donna même le nom de Francie, que l'usage n'a point adopté.

Dans ce temps-là un tragique événement se passait en Flandre. La ville de Gand était alors une des plus puissantes et des plus peuplées de l'Europe ; ses bourgeois, enrichis par le commerce, joignaient à cette grossiéreté arrogante qu'inspire l'opulence, la férocité que donnent la licence et l'habitude de la rébellion. Les princes guerriers et absolus de la maison de Bourgogne avaient réprimé plutôt que dompté ce peuple indocile; les séditions avaient été sévèrement punies; mais le germe n'en était point étouffé, et le gouvernement d'une femme rendit aux Gantois leur insolence. Ils remplirent de leur fureur les états de Flandre tumultueusement assemblés dans leur ville, massacrèrent les magistrats établis par le dernier duc, s'assurèrent de la personne de Marie, prétendirent qu'ils étaient ses tuteurs, lui donnèrent un conseil de bourgeois, sans l'avis duquel elle ne devait rien entreprendre, et la retinrent prisonnière dans son palais. Cependant Louis XI ne s'étant pas borné à s'emparer de l'Artois, et ayant fait passer des troupes dans le Brabant et dans le Hainaut, les Gantois, d'ailleurs insensibles au démembrement des états de Marie, voyaient avec inquiétude les conquêtes du roi l'approcher de leur ville. Ils lui envoyèrent une députation pour lui rappeler la trève jurée avec le duc, et lui demander la paix; ils arrachèrent à la princesse toutes les instructions nécessaires. Quand Hugonet et d'Imbercourt s'étaient rendus auprès de Louis XI, ils étaient porteurs d'une lettre de créance, dans laquelle Marie les désignait comme investis de

toute sa confiance, et priait le roi de ne traiter qu'avec eux de ce qui pouvait la concerner. Louis XI, instruit des troubles de la Flandre, ne cherchait qu'à les fomenter. Lorsque les députés des Gantois se présentèrent à sa cour, il révoqua en doute leurs instructions, et leur montra celles qui lui avaient été remises par Hugonet et d'Imbercourt; il poussa même le mépris pour toutes les lois de l'honneur et de la probité, jusqu'à leur donner la lettre de la princesse. Les députés retournèrent promptement à Gand, criant à la trahison : « Hugonet et d'Imbercourt extorquaient à la princesse des » lettres de créance exclusives; ils abusaient de sa confiance; » ils traitaient secrètement avec les ennemis de l'état. » Les deux accusés furent arrêtés, et on leur donna des juges chargés de leur trouver des crimes. Ils eurent la tête tranchée, malgré les prières, les larmes et les cris douloureux de leur jeune souveraine, qui, échappée à ses satellites et accourue sur la place publique, demandait aux bourreaux inflexibles la vie de ses deux fidèles ministres.

Reportée mourante dans son palais, après cette scène d'horreur, elle ne fut rappelée à la vie que pour essuyer de nouveaux outrages. On éloigna d'elle ses domestiques, on persécuta ses amis. Enfin, les Gantois voulurent lui donner un époux, et, par une odieuse préférence, ils choisirent cet Adolphe de Gueldres, l'objet de l'exécration publique, que Charles-le-Téméraire avait enfermé au château de Courtrai. Ils le tirèrent de sa prison; mais ils voulurent qu'il méritât par quelque service important l'honneur qu'ils lui réservaient, et c'est ce qui sauva Marie. Louis XI s'était emparé de Tournai. Les Gantois placèrent Adolphe à leur tête, et marchèrent pour reprendre cette ville : ils furent mis en déroute, et leur chef tué dans le combat. Cet échec abattit leur orgueil; et Marie, délivrée de leur joug tyrannique, recouvra son pouvoir et sa liberté. Mais Louis XI faisait incessamment de nouvelles conquêtes : il venait de prendre possession de la Franche-Comté, et ses progrès du côté de la Flandre étaient de jour en jour plus alarmans. Il fallait un défenseur à Marie et contre les entreprises du roi, et contre ses propres sujets,

dont les fureurs pouvaient se réveiller. Entre tous les princes qui briguaient sa main, elle préféra *Maximilien*, fils de l'empereur Frédéric III. Lorsque Louis eut appris qu'elle avait fixé son choix, il connut la faute qu'il avait faite, en la forçant à se jeter entre les bras des étrangers. Il voulut tout réparer, et sollicita instamment cette alliance qu'il avait rejetée. Ses efforts furent inutiles, et ce mariage, qui devait avoir des suites si importantes, fut célébré le 20 août 1477.

Le roi, n'ayant pu ni traverser ni retarder les noces de Marie et de Maximilien, voulut du moins en troubler la joie : il entra en Flandre, où il remporta plusieurs avantages. Maximilien lui envoya des ambassadeurs pour se plaindre de ses hostilités. On conclut une trève de quelques mois, pendant laquelle on se prépara à la guerre. Louis XI resserra ses alliances avec les Suisses, avec le duc de Lorraine : il s'assura de la neutralité de l'Angleterre et de l'Aragon. Enfin, avant de reprendre les armes, il intenta un procès devant la cour des pairs à la mémoire de Charles-le-Téméraire. Cette vaine et odieuse procédure se rallentit peu à peu, et n'eut d'autre effet que d'augmenter les haines mutuelles. On recommença la guerre avec plus d'animosité. L'archiduc essuya quelques revers dans les campagnes de 1477 et 1478; mais celle de 1479 lui fut plus favorable. Ayant envahi l'Artois avec une nombreuse armée d'Allemands et de Brabançons, il mit le siége devant Térouane. Le maréchal Des Querdes s'avançant au secours de cette place, Maximilien alla à sa rencontre, et lui livra (24 août) la bataille de *Guinegate*, où la victoire, long-temps disputée, resta enfin aux Autrichiens : mais ils ne tirèrent aucun avantage d'un succès chèrement acheté, et l'archiduc leva le siége de Térouane.

La guerre se prolongea sans résultats pendant plusieurs années; les hostilités étaient tantôt suspendues par des trèves, tantôt redoublées par quelque infraction. On quittait, on reprenait les armes, et des négociations ou des intrigues remplissaient tous ces courts intervalles. Mais un événement imprévu changea entièrement la face des choses. L'archiduchesse, étant à la chasse aux environs de Bruges, tomba de

cheval : la violence de sa chute lui causa une fièvre ardente qui l'emporta au bout de six semaines, le 25 mars 1482, à l'âge de vingt-cinq ans. Elle laissait deux enfans, le prince Philippe, dont le mariage avec Jeanne de Castille donna l'Espagne à la maison d'Autriche, et une princesse nommée Marguerite. Maximilien perdit tout en perdant Marie. Les Gantois refusèrent d'obéir à un prince étranger : ils s'emparèrent de Philippe et de Marguerite; ils en ôtèrent la tutelle à leur père, et s'en chargèrent eux-mêmes. Enfin, ils forcèrent Maximilien à consentir à la paix avec Louis XI. Des conférences s'ouvrirent à *Arras*. *Messeigneurs de Gand* (le roi les appelait ainsi), sans prendre conseil de l'archiduc, traitèrent le roi beaucoup plus favorablement qu'il n'osait l'espérer lui-même. Ils stipulèrent le mariage de Marguerite avec le dauphin déjà promis à Élisabeth d'Angleterre, donnèrent pour dot la Franche-Comté et l'Artois, et ratifièrent sans difficulté la réunion du duché de Bourgogne à la couronne. Marguerite fut amenée en France; mais elle ne devait point y régner. Dans la suite, Charles VIII la renvoya à son père pour épouser Anne de Bretagne.

Les soins de la guerre contre Maximilien n'avaient pas occupé le roi tout entier. Jacques d'*Armagnac*, duc de *Nemours*, à qui il avait pardonné plus d'une fois, ayant renoué ses trames criminelles avec les ennemis de l'état, Louis XI l'avait fait arrêter en 1475, et enfermer à la Bastille. Il n'en sortit que pour monter sur l'échafaud après une captivité de deux années. De son vivant, ses biens furent partagés entre ses juges; et la douleur de laisser dans l'indigence trois fils en bas âge, tristes rejetons d'une illustre famille, eût été la circonstance la plus affreuse de son supplice, si le roi, par un caprice barbare, n'eût encore ajouté à l'horreur de ses derniers momens : ses enfans furent amenés sous l'échafaud où il reçut le coup fatal, et son sang coula sur leurs têtes.

Quatre ans après (1481), la cupidité des courtisans et la haine du monarque suscitèrent un autre procès, dont le principe était moins juste, et dont l'issue fut moins tragique. René d'*Alençon*, comte du *Perche*, vivait éloigné de la cour

depuis la condamnation de son père. D'avides courtisans, qui convoitaient ses dépouilles, représentèrent sa retraite non comme celle d'un homme sage ou timide, mais comme celle d'un conspirateur. On lui intenta des procès qui lui ravirent une partie de ses domaines. Il se plaignit; on envenima, on exagéra ses justes murmures. Le roi éclata en menaces. René se troubla, et choisit un asyle suspect contre la colère du monarque. Il écrivit au duc de Bretagne; il lui demanda une retraite dans ses états, mais on intercepta sa lettre; lui-même fut arrêté dans sa fuite. On interpréta contre lui ses précautions et son effroi. Le roi lui donna des juges, qui, voulant accorder une vénale complaisance et une craintive équité, n'osèrent ni le condamner ni l'absoudre. Leur sentence équivoque remit sa destinée entre les mains du roi. Louis s'empara de ses forteresses, et, par une facile clémence, consentit à laisser vivre un innocent qu'il dépouillait.

Vers le même temps, il fit une acquisition plus importante. Le roi *René* étant mort en 1480, l'*Anjou* fut réuni à la couronne. Le comte du *Maine*, neveu de René, et dernier rejeton mâle de sa maison, hérita de la Provence; mais il n'en jouit pas long-temps : il mourut en 1481 sans postérité, laissant au roi par testament la *Provence*, avec les droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Louis XI prit aussitôt possession de la Provence. Mais la conquête d'un royaume étranger lui parut une entreprise aussi vaine que dangereuse; et quand sa prudence ne l'en eût pas détourné, son âge avancé et sa santé chancelante l'eussent empêché d'y songer.

De fréquentes attaques d'apoplexie épuisaient ses forces, et un affaiblissement prématuré l'avertissait de renoncer aux vastes projets de l'ambition. Cependant, s'il perdit celle de conquérir, il eut celle d'être obéi jusqu'au dernier moment de sa vie. Il se montrait plus jaloux de son autorité, à mesure qu'elle semblait plus près de lui échapper. Il exigeait en toutes choses une soumission aveugle, sans qu'on osât interpréter ses ordres. Plus sa santé s'altérait, plus il voulait paraître capable du gouvernement, et affectait de déployer d'activité.

Comme si les affaires ordinaires n'eussent pas suffi pour l'occuper, il parcourut en 1481 plusieurs provinces, et alla en Normandie visiter un camp de 10,000 hommes. Il cherchait à faire croire qu'il avait de grands desseins, et qu'il était en état de les exécuter. Mais son mal faisant des progrès trop sensibles pour lui permettre cette vie agitée, il crut pouvoir mieux cacher à ses sujets, par une retraite profonde, ce spectacle humiliant de sa décadence. Enfermé dans son château de *Plessis-lès-Tours*, il devint un tyran invisible. Des milliers de chausse-trapes semées dans la campagne en interdisaient l'accès à la cavalerie. Une enceinte redoutable de fer et de grillages de toute espèce, une garde nombreuse et vigilante, tout l'appareil de la terreur, défendaient son palais ou plutôt sa prison (1). C'est là que, poursuivi de remords, tourmenté de soupçons, mourant chaque jour de la crainte de mourir, il se dérobait à tous les regards. *Pour compagnie tenait un homme ou deux auprès de lui, gens de petite condition, et assez mal renommés.* Si quelquefois il paraissait en public pour donner audience à des ambassadeurs, ou pour recueillir les respects qu'il exigeait, il étalait toute la pompe royale avec un faste qu'il avait méprisé autrefois quand il s'était senti grand par lui-même. Pour occuper l'attention des étrangers, il faisait venir de tous les pays des chiens, des chevaux ou des animaux rares, et les regardait avec indifférence quand ils étaient arrivés. Chaque jour, au gré de ses caprices, il changeait de serviteurs; il déposait d'anciens officiers; il annonçait à la cour, par les actes les plus despo-

(1) « Estoit-il possible de tenir un roi en plus estroite prison, » que luy-mesme se tenoit..., qui ainsy s'enfermoit, et se faisoit garder, qui estoit ainsy en peür de ses enfants et de tous ses prochains » parents, et qui changeoit et muoit de jour en jour ses serviteurs » qu'il avoit nourris, et qui ne tenoient bien ni honneur que de luy, » tellement qu'en nul d'eux ne s'osoit fier, et s'enchaînoit ainsy de » si estranges chaînes et clostures? Il est vray que le lieu estoit plus » grand que d'une prison commune; aussy estoit-il plus grand que » prisonniers communs. » (Philippe de Comines, livre 6, chapitre 12.)

tiques, qu'il n'avait rien perdu de sa puissance. Mais dans le même temps qu'il faisait tout trembler, il tremblait lui-même devant *Jean Cottier*, son médecin, homme avide et insolent, qui, se sachant nécessaire, se plaisait à traiter avec arrogance le monarque le plus absolu. Louis, le regardant comme l'arbitre de ses jours, n'osait rien lui refuser. En moins de huit mois, Cottier se fit donner 90,000 écus et plusieurs belles seigneuries. A travers tant d'efforts pour retenir les restes de son autorité et de sa vie, le roi se ressouvint de son successeur que son ombrageuse politique faisait élever à *Amboise*, dans la solitude et dans l'ignorance (1). Sentant approcher le terme de ses jours, il voulut voir le dauphin avant de mourir, et fit un voyage à Amboise en 1482. Il lui donna par écrit des instructions, où il lui traçait ses devoirs envers Dieu et envers ses peuples; il l'exhorta à gouverner avec plus de modération et de justice qu'il n'avait gouverné lui-même; confession tardive, mais toujours louable, que les approches du trépas ont arrachée à plus d'un prince, et il lui fit jurer de se conformer à ses conseils.

Quelques efforts que fît Louis XI pour écarter l'idée de la mort toujours présente, il s'en occupait quelquefois vivement, comme s'il eût voulu se familiariser avec cette image. Il fixa lui-même la forme, les dimensions et les ornemens de son tombeau; mais ces instans de fermeté étaient démentis par toute sa conduite. Il sollicitait de toutes parts des remèdes ou des prières; il se chargeait de reliques; il prodiguait les biens aux gens d'église. Dans ce temps-là, *François-de-Paule* avait cru ensevelir ses vertus dans un humble ermitage; mais la renommée qu'il fuyait était venue le chercher au fond de sa retraite, et la sainteté de sa vie était célèbre en Italie et

(1) « Ce grand roy (Charles VIII) fût nourry par Louis XI son » père, au chasteau d'Amboise, séparé quasy du monde, nourry et » peu pratiqué de personnes, non en fils de roy, ny mesme d'un simple » gentilhomme; et le tout, affin qu'il perdist cœur et n'attentast rien » contre luy, ainsy qu'il avoit fait contre le roy son père. » (Brantôme, *Vie des grands Capitaines français*, discours 1[er].)

en France. Louis XI le fit venir de la Calabre, espérant obtenir par ses prières le rétablissement de sa santé. Aussitôt qu'il l'aperçut, il se jeta à ses pieds, et le supplia de prolonger sa vie. François le releva, et lui remontra avec humilité que Dieu seul était maître de nos jours; mais il essaya en même temps de le consoler et de le disposer à la mort. Quand le moment fatal approcha, et qu'on lui eut fait entendre qu'il n'y avait plus de remède, il pourvut au gouvernement de l'état, et ordonna par son testament que sa fille aînée, *Anne de France*, dame de *Beaujeu*, aurait la tutelle de Charles VIII. Après avoir fait ses dernières dispositions, il demanda et reçut les sacremens avec fermeté et résignation, et mourut, âgé de soixante ans, le 30 août 1483, en répétant ces paroles : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi*, et en commençant l'hymne des divines miséricordes.

Louis XI, ennemi de la noblesse, approchait de sa personne et recevait de préférence dans sa faveur des gens de basse extraction, tels qu'*Olivier Le Daim*, son barbier, qu'il fit comte de Meulan; *Joffredy*, fils d'un marchand de Luxueil; *Balue*, fils d'un meunier de Poitou. Il se familiarisait avec les bourgeois, leur rendait visite, s'informait de leurs affaires, et quelquefois les admettait à sa table. Il s'était fait inscrire dans les confréries mêmes des artisans, et disait à ceux qui lui reprochaient de ne pas soutenir assez sa dignité : *Quand orgueil chemine devant, honte et dommage suivent de près*. Cependant il ne fut point populaire : c'est qu'il élevait les plébéiens moins par amour du peuple que par haine des grands.

« Louis XI, dit un auteur moderne, avait la tête forte, » l'esprit faible, et le cœur corrompu. » En effet, ce même prince qui fut sans cesse occupé de vastes desseins et d'intrigues compliquées que lui seul concevait et dirigeait, qui suivit avec tant de vigueur son plan arrêté d'abaisser la noblesse, qui soumit la France à un gouvernement si ferme et même si dur, ce prince eut des faiblesses honteuses (il tenait à ses gages plusieurs astrologues), des superstitions bizarres, une religion fausse et immorale; il croyait pouvoir expier tous ses crimes à force de pratiques minutieuses, de prières

achetées, de largesses envers les églises, et violait, sans hésiter, tous les sermens, excepté ceux qu'il avait prêtés sur la croix de Saint-Lô.

On devait attendre, ce semble, plus de droiture et d'élévation d'un esprit cultivé par l'étude; car Louis XI ne manquait pas d'instruction. Il fonda les universités de *Valence* et de *Bourges*, et transporta celle de *Dôle à Besançon*. Il entendait le latin; il protégea les lettres, accueillit les savans et l'imprimerie. Cet art, qui a donné un si puissant essor à la pensée humaine, fut inventé, vers l'an 1440, par *Jean Guttemberg*, de Mayence, et transporté à Paris, en 1470, par trois imprimeurs allemands, *Ulrich Gering*, *Michel Friburger* et *Martin Crantz*, qui établirent leurs presses au collége de la Sorbonne. Le succès de cet établissement en fit naître d'autres; et le progrès des sciences fut accéléré par la reproduction prompte et facile de livres jusques-là si rares et si chers, que les étudians avaient beaucoup de peine à se procurer les plus nécessaires.

La *médecine* était enseignée dans l'université de Paris; mais cette science, très-peu avancée, et souillée d'erreurs et de pratiques magiques, n'avait point d'école spéciale. Elle commença à en avoir une sous ce règne, en 1472, et deux ans après, l'art médicinal s'enrichit d'une utile découverte: l'opération de la pierre fut tentée avec succès sur un archer de Meudon, condamné à mort pour ses crimes, et qui racheta doublement sa vie par cette heureuse expérience.

Le *commerce* attira l'attention de Louis XI. Il voyait avec peine le royaume tributaire de l'industrie des étrangers. Desirant remédier à cet inconvénient, il fit venir de Grèce et d'Italie un grand nombre d'ouvriers, pour établir des manufactures d'étoffes d'or, d'argent et de soie, et il ordonna qu'ils seraient exempts de toutes taxes et impôts, eux, leurs femmes, leurs veuves et leurs enfans. Enfin, il donna une déclaration par laquelle il permettait aux ecclésiastiques, gens nobles (1)

(1) Dans le moyen-âge, le commerce ne dérogeait pas. On voit que les plus grands seigneurs, en traitant du droit de commune avec

et autres, de trafiquer par terre et par mer, à condition que ceux qui commerceraient par mer ne pourraient faire venir leurs marchandises que sur des vaisseaux français. En 1470, il rendit un édit sur l'exploitation des mines, qui n'était soumise à aucune règle fixe. Il dispensa pendant vingt ans de tout impôt les ouvriers étrangers qui viendraient en France pour cette exploitation, leur laissant la liberté de se faire naturaliser ou de retourner dans leur pays.

L'institution des *postes* est un des établissemens les plus utiles de Louis XI. Elles ne servirent, dans l'origine, que pour les affaires du roi et celles du pape; mais en 1481 on en étendit l'usage à la correspondance des particuliers.

Louis XI veillait exactement à l'administration de la justice toutes les fois que sa haine contre les grands ne le poussa point à en violer les lois ou les formalités. Il avait établi le parlement de *Grenoble*, n'étant encore que dauphin. Il en créa deux autres étant roi : celui de *Bordeaux* en 1462, et celui de *Dijon* en 1477. Il rendit ou renouvela un réglement qui porte qu'on ne doit donner aucun office, s'il n'est vacant par *mort*, *résignation* ou *forfaiture*. Il se proposait de rassembler

---

leurs sujets, se réservèrent un certain temps, non-seulement pour vendre en détail les denrées de leur crû, mais encore celles qu'ils avaient achetées pour en trafiquer. Il est souvent parlé, dans les anciennes ordonnances, des gentilshommes et des clercs qui font le commerce, ou qui tiennent des terres à ferme. En 1355, il fut défendu aux magistrats du parlement et aux officiers du roi de commercer; et une ordonnance de Charles V, de 1372, fit la même défense aux officiers des aides. Sous le règne de Charles VI, il dut commencer à paraître indigne d'un gentilhomme de trafiquer et de tenir des biens à ferme, ceux qui se trouvaient dans ce cas ayant été alors assujétis à payer la taille, et confondus à cet égard avec les roturiers. L'exemption accordée à ceux qui servaient, ou que leur âge et leurs blessures avaient forcés de quitter le service, accrédita le préjugé qui a régné long-temps parmi nous, qu'un gentilhomme n'a d'autre profession que celle des armes. Ce fut sans doute pour le combattre, que Louis XI donna la déclaration par laquelle il permettait aux ecclésiastiques et gens nobles de trafiquer sur terre et sur mer, permission qui pouvait bien n'être qu'une invitation.

toutes les lois et les coutumes, afin d'en composer un code fixe pour le royaume, et d'abréger les procès. Enfin, l'on pourrait dire que le règne de Louis XI, fatal à la noblesse, a été utile au peuple, sans l'accroissement énorme des impôts. Les tailles étaient de 1,800,000 livres sous Charles VII; Louis XI les porta à 4,700,000 livres (1). » *C'étoit compassion de voir ou sçavoir la pauvreté du peuple. Mais un bien avoit en luy nostre bon maistre : c'est qu'il ne mettait rien en thrésor : il prenait tout, et despendait tout.* » (Comines, liv. 5, chap. 19.) « Louis XI, dit l'historien Duclos, entretenait les armées nécessaires, fortifiait ou rebâtissait les villes, établissait des manufactures, rendait des rivières navigables, faisait construire des édifices, et gagnait ses ennemis à force d'argent, pour épargner le sang de ses sujets. Il ne s'est donné sous son règne que deux batailles : celle de *Montlhéry*, et celle de *Guinegate*. Cependant il a fait plus de conquêtes par sa politique que les autres rois n'en font par les armes. Il accrut le royaume du comté de *Roussillon*, des *deux Bourgognes*, de l'*Artois*, de la *Picardie*, de la *Provence*, de l'*Anjou* et du *Maine*. Il abaissa les grands, réprima leurs violences, et finit par faire une paix glorieuse, laissant à sa mort une armée de soixante mille hommes en bon état, un train d'artillerie complet, et toutes les places fortifiées et munies. » Plusieurs princes ont fait de moins grandes choses, qui sont morts pleurés de

---

(1) « Le roi Charles VII levait à l'heure de son trépas dix-huit cent mille francs, en toutes choses, sur son royaume, et tenait environ dix-sept cents hommes d'armes d'ordonnance pour tous gens d'armes.... Et à l'heure du trépas du roi notre maître (Louis XI), il levait quarante-sept cent mille francs; d'hommes d'armes, quelques quatre ou cinq mille; gens de pied, plus de vingt-cinq mille. » (Philippe de Comines, liv. 6, chap. 7.) — Cette augmentation d'impôts était énorme, vu la rareté du numéraire à cette époque. Mais Mably l'exagère au-delà de toute mesure, lorsqu'il dit, au livre 6e de ses *Observations sur l'histoire de France*, que les communautés, qui n'avaient été imposées par Charles VII qu'à quarante ou cinquante livres de taille, en payèrent mille à son successeur.

leurs peuples, et cependant Louis XI descendit au tombeau chargé de la haine publique. Les nobles détestaient en lui l'implacable ennemi de leurs priviléges. Le clergé ne pouvait lui pardonner l'abolition de la pragmatique. Le peuple gémissait sous le fardeau des subsides. Tous les ordres étaient blessés dans leurs intérêts particuliers; mais le caractère national était surtout offensé du caractère du monarque. Un peuple, accoutumé à admirer, à aimer dans ses maîtres la bravoure, l'humanité, la loyauté, la franchise, toutes ces vertus royales et chevaleresques des Philippe-Auguste, des Saint-Louis, des Charles VII, supportait avec douleur et humiliation le joug d'un prince qui se plaisait à s'égarer dans la carrière ténébreuse de l'intrigue et du parjure; qui préférait le succès d'une perfidie à l'éclat d'une victoire; assez superstitieux pour croire à la science de ses astrologues, assez irréligieux pour se jouer des sermens les plus solennels, assez cruel pour faire entrer dans sa politique la terreur des échafauds, et dont la sanguinaire vieillesse retracerait assez bien celle de Tibère, si le château du Plessis-lès-Tours eût recelé dans son enceinte les honteuses débauches de Caprée.

« Louis XI, dit Bossuet, dans son *Abregé de l'histoire de* » *France*, avait élevé sa puissance au plus haut point; il » voyait les Flamands dans sa dépendance, et la maison de » Bourgogne, qui lui avait donné tant d'inquiétudes, faible » et impuissante; le duc de Bourgogne, qu'il haïssait, hors » d'état de rien entreprendre, et tenu en bride par le grand » nombre de gens de guerre qu'il avait sur sa frontière; l'Espagne en paix avec lui et en crainte de ses armes, tant du » côté du Roussillon qui lui avait été donné en gage, que du » côté du Portugal et de la Navarre, qui étaient dans ses » intérêts; l'Angleterre affaiblie et troublée en elle-même; » l'Écosse absolument à lui; et en Allemagne, beaucoup » d'alliés; les Suisses aussi soumis que ses propres sujets; » enfin, son autorité si bien établie dans le royaume et si » respectée au dehors, qu'il n'avait qu'à vouloir pour être » obéi.

» Cela est grand et illustre; mais d'avoir tourné la reli-

» gion en superstition, de s'être si étrangement abandonné » aux soupçons et à la défiance, d'avoir été si rigoureux » dans les châtimens, et d'avoir aimé le sang, sont les qua» lités d'une âme basse et indigne de la royauté. »

Heureusement ce sombre et tyrannique gouvernement ne pouvait devenir le système des monarques de la nation des Francs. Louis XI lui-même fut inhabile à former son semblable; et son successeur, qui reçut de lui ces mots pour toute maxime : *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*, ne comprit point cette leçon.

CHAPITRE VI.

SECTION PREMIÈRE.

Depuis l'avènement de Charles VIII jusqu'à son départ pour l'Italie (1483-1494).

Deux princes réclamaient la régence à laquelle Louis XI avait appelé sa fille : *Louis*, duc d'*Orléans*, premier prince du sang, héritier présomptif de la couronne ; et *Jean de Bourbon*, frère aîné du sire de Beaujeu. Le conseil chercha d'abord à donner le change à leur ambition. Le duc d'Orléans fut investi du gouvernement de l'Ile-de-France et de la Champagne. Le duc de Bourbon reçut l'épée de connétable, et le titre de lieutenant-général du royaume. Mais peu satisfaits de ces honneurs, les deux princes persévérèrent dans leurs prétentions exclusives. Pour se rendre redoutables, ils formèrent au dehors des liaisons avec Maximilien et le duc de Bretagne, en même temps qu'ils sollicitèrent au dedans des réformes dans l'administration, et la tenue des états-généraux, qui furent convoqués pour le commencement de

l'année 1484. En attendant leur réunion, la régente se concilia les esprits par un doux et sage gouvernement. Elle ouvrit les prisons, rappela les exilés, recouvra quelques domaines de la couronne, remit au peuple un quartier de la taille, et lui accorda la punition d'*Olivier Le Daim* et de *Jean Doyac*, anciens ministres de Louis XI, et les objets de l'exécration générale. Le premier fut envoyé au supplice, le second banni à perpétuité.

Ce fut sous ces auspices que les *états-généraux* s'ouvrirent à *Tours* en 1484. Le parti du duc d'Orléans y dominait d'abord. Ce prince, au lieu de demander sur-le-champ la régence qu'il eût obtenue sans difficulté, aima mieux qu'on examinât l'administration de Louis XI, espérant faire retomber sur la fille la haine qu'inspirait le gouvernement du père. Les états présentèrent un cahier de doléances très-remarquable.

Ils y rappellent, au sujet de la religion, que les libertés de l'Église gallicane ont été soigneusement maintenues par saint Louis, Philippe-le-Bel, Charles V, Charles VI et Charles VII. Ils demandent qu'on veille loyalement au maintien de ses droits et prérogatives, comme sous les règnes précédens.

Ils représentent que la noblesse est le nerf et la force du royaume; qu'elle a été opprimée sous Louis XI, après avoir tant contribué au rétablissement du roi son père; qu'elle doit être réintégrée dans ses libertés, juridictions et prééminences. Ils demandent que la chasse lui soit permise dans les forêts royales; que les nobles ne soient plus mandés si souvent aux bans et arrière-bans; que la garde des places frontières ne soit plus confiée à des étrangers souvent perfides, mais à la noblesse, dont la fidélité n'est pas douteuse.

Le cahier entre dans de grands détails sur les causes de la misère du peuple. Depuis l'abolition de la pragmatique, une grande partie du numéraire a été transportée à Rome. Des favoris ont été enrichis aux dépens des domaines royaux. Les tailles sont montées au triple de ce qu'elles étaient sous Charles VII. Les gens de guerre sans discipline, les gen-

darmes, dont on a augmenté le nombre, ont vécu aux frais des habitans. Enfin, contre les anciens usages, le peuple, qui ne jouit d'aucun privilége, a été forcé de répondre aux bans et arrière-bans. Le tiers-état réclame l'exemption de cette charge, l'abolition de la taille, la suppression des pensions, etc. Les états expriment le vœu qu'il ne soit désormais pourvu aux offices que par voie d'élection, comme par le passé; que la vénalité soit proscrite; que les offices extraordinaires soient supprimés; qu'un seul homme n'en puisse posséder plus d'un; que jamais les accusés ne soient traduits devant des commissaires; que toutes les condamnations et confiscations prononcées sous le dernier règne soient révoquées; que les coutumes des diverses provinces soient officiellement rédigées, etc. Enfin, ils accordèrent une imposition de 1,200,000 livres, et 300,000 livres pour droit *de joyeux avènement*, mais en retranchant le nom de taille comme odieux, et en demandant que la levée du subside fût surveillée par les états, qu'ils fussent convoqués de nouveau dans deux ans, et que nul impôt ne pût être mis sur le peuple que de leur consentement (1).

La régente demanda du temps pour réfléchir. Plusieurs personnes étaient intéressées aux abus signalés dans les doléances. Elle en fortifia son parti, et lorsqu'elle fut en état de ne plus craindre le parti contraire, elle fit connaître la réponse du roi. Sur les matières ecclésiastiques, elle annonça que l'opposition des cardinaux et des prélats empêchait de

(1) Comines défend avec chaleur, dans ses mémoires, le système de gouvernement représentatif alors réclamé par les états. « De nostre » temps, les trois estats furent tenus à Tours, après le décès du roy » Louis XI.... Et disoient lors quelques-uns de petite condition et » de petite vertu, et ont dit par plusieurs fois depuis que c'est un » crime de lèze-majesté que de parler d'assembler les estats, et que » c'est pour diminuer l'authorité du roy..... mais servoient ces pa- » roles, et servent à ceux qui sont en authorité et crédit, sans en » rien l'avoir mérité, et qui ne sont point propres d'y estre....., et » craignent les grandes assemblées, de peur qu'ils ne soient connus, » ou que leurs œuvres ne soient blasmées..... Or, supplièrent lesdits

prendre une résolution. Quant à la noblesse, elle fut rétablie dans ses prérogatives. On satisfit le peuple par la diminution des impôts, et on promit qu'à l'avenir nul officier ne perdrait sa place, sinon *par mort*, *résignation ou forfaiture.*

Après avoir réglé ce qui concernait les finances et les autres parties de l'administration, on s'occupa de former définitivement le conseil du roi. Douze membres des états furent adjoints aux anciens conseillers. La présidence fut conférée au duc d'Orléans, et, en son absence, au duc de Bourbon ou au sire de Beaujeu. Mais le conseil ne pouvant rien faire sans la volonté du roi, l'autorité resta entre les mains de sa sœur, qui continua d'être chargée de la tutelle. Il fut décidé à ce sujet qu'il n'y aurait point de régent, mais que Madame, qui était *sage, prudente et vertueuse*, veillerait à la conservation de son frère, conformément aux volontés du feu roi. La clôture des états fut immédiatement prononcée. Madame, loin d'abuser de ses avantages, combla de bienfaits ceux qui lui avaient été le plus opposés. Cette politique généreuse lui gagna tous les cœurs, et il ne resta de partisans au duc d'Orléans que ceux dont le zèle désintéressé ne se réglait point sur sa fortune, tels que le comte de Dunois et George d'Amboise, alors évêque de Montauban.

Sa défaite l'irrita au lieu de le décourager. En 1485, la cour étant à Montargis, il se rendit au parlement de Paris, et y porta des plaintes contre Madame. A l'entendre, elle tenait le roi en captivité ; elle prolongeait son enfance, afin

---

» estats qu'au bout de deux ans ils fussent rassemblez, et que si le roy
» n'avoit assez d'argent, qu'ils luy en bailleroient à son plaisir, et
» que s'il avoit guerres, ou quelqu'un qui le voulsist offenser, qu'ils
» y mettroient leurs personnes et leurs biens, sans rien luy refuser
» de ce qui luy seroit besoin. Est-ce donc sur de tels sujets que le roy
» doit alléguer privilége de pouvoir prendre à son plaisir, qui si li-
» béralement luy donnent? Ne seroit-il pas plus juste envers Dieu
» et le monde de lever par cette forme (d'estats), que par volonté
» désordonnée? car nul prince ne le peut autrement lever que par
» octroy, si ce n'est par tyrannie, et qu'il ait excuse. » (Livre 5, chap. 19, édition de M. Petitot.)

de régner à sa place. Le premier président, Jean de la Vacquerie, lui répondit, au nom de la compagnie, que le parlement était constitué pour rendre la justice, et non pour se mêler de guerre, de finances et de gouvernement. Le duc n'eut pas plus de succès auprès de l'université, corporation alors puissante, et qui, dans les troubles des règnes précédens, avait mis sur pied près de vingt mille hommes. Enfin, averti que des ordres étaient donnés pour l'arrêter, il s'enfuit à Verneuil, où, investi bientôt après, il fut réduit à accepter une paix désavantageuse. Il ne tarda pas à la rompre. En 1486, de concert avec François II, duc de Bretagne, il conclut à Bruges un traité avec Maximilien contre Anne de Beaujeu. L'archiduc envoie un héraut au corps municipal de Paris, menaçant de déclarer la guerre si la princesse n'est éloignée du gouvernement. Les magistrats ayant méprisé cette bravade, Maximilien attaque la Picardie; mais il est arrêté par les maréchaux de Gié et Des Querdes; et bientôt, faute d'argent, il licencie son armée. En 1487, le duc d'Orléans passe en Bretagne, et lève hautement l'étendard de la révolte. Vaincu par La Trémoille, (28 juillet 1488), à la bataille de *St.-Aubin-du-Cormier*, il est fait prisonnier, et enfermé à la tour de Bourges. Le duc de Bretagne, effrayé de ce revers, demande la paix, qui est signée le 21 août. Il s'engage à licencier tous ses soldats étrangers, à ne plus en reprendre à son service, à ne marier ses deux filles que du consentement du roi, à livrer aux Français quatre de ses places fortes, et, désespéré de ce traité humiliant, il meurt de chagrin quelques jours après.

Anne, sa fille aînée, hérite de son duché. Bientôt cette riche héritière est recherchée de toutes parts. Un sire d'Albret, vieux guerrier, qui avait défendu la Bretagne dans la guerre précédente; Maximilien qui, rendu à la liberté, continue de vaines hostilités sur la frontière de Picardie; Charles VIII, guidé par sa sœur et par son conseil, qui tremblent de voir une des plus belles provinces de France accroître les domaines de la maison d'Autriche, aspirent à la main de la princesse. Maximilien est préféré. Naguère promise à ce prince, Anne

lui fait savoir que, confirmant le choix de son père, elle le reconnaît pour époux. Retenu par une guerre en Allemagne, il envoie des ambassadeurs; et l'un d'eux, au nom de son maître, épouse la princesse par procuration.

Cependant Madame ne désespère point de prévenir cette union si redoutable à la France. Tandis que, par ses secrètes démarches, elle en presse la rupture, le jeune roi s'affranchit de l'austère tutelle où sa sœur l'a tenu jusqu'alors. Un soir, avec une suite peu nombreuse, il part ou plutôt s'enfuit du Plessis-lès-Tours, sous prétexte d'une partie de chasse, et le premier acte de son indépendance est la délivrance du duc d'Orléans. Le prince aimait Anne de Bretagne; mais, soumettant l'amour à la reconnaissance, il s'efforce de disposer la duchesse en faveur du roi. Charles, qu'enflamment ses refus, va la conquérir, en preux chevalier, les armes à la main. Assiégée dans Rennes, et réduite à capituler, Anne voulut du moins paraître libre en cédant à la contrainte. Ayant reçu un sauf-conduit, elle se retira à Langeais en Touraine, et de là fit dire au roi qu'elle souscrivait à ses vœux. Cette heureuse union fut célébrée le 6 décembre 1491. Il fut stipulé dans le contrat que si Charles VIII mourait sans enfans, la reine épouserait son successeur, au cas qu'il fût libre; et, à son défaut, le premier prince du sang, afin que la Bretagne ne passât point aux étrangers. Ce mariage était un double affront pour Maximilien : on lui ravissait son épouse, et on lui renvoyait sa fille Marguerite, qui, depuis le traité d'Arras, était élevée à la cour de France, dans l'espoir d'y régner un jour. Charles craignait peu son ressentiment. Heureux s'il n'eût point cherché d'autres ennemis et sacrifié la paix de son royaume pour de lointaines et douteuses conquêtes! Héritier des droits de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples, Louis XI avait négligé de les faire valoir. Charles VIII n'imita point la prudence de son père. Les commentaires de César, la vie de Charlemagne étaient ses livres favoris. Son imagination naturellement vive, échauffée par cette lecture, enfanta des projets gigantesques : il rêva de brillantes chimères, et se flatta de les réaliser en Italie.

Ferdinand, fils naturel d'Alphonse V, roi d'Aragon, régnait à Naples depuis 1458. En 1486, il avait fait arrêter dans une fête perfide et livrer au supplice des seigneurs napolitains qui, après avoir tenté de le détrôner, avaient osé croire à sa clémence, et s'étaient laissé désarmer par une paix insidieuse. Ceux de leurs complices que le hasard, la défiance ou la fuite avaient dérobés à la mort, allèrent demander vengeance aux ennemis de Ferdinand, et principalement à la France. Leurs sollicitations, infructueuses sous la régente, eurent plus de succès sous Charles VIII.

Ludovic-le-Maure s'était emparé par la force de la tutelle de son neveu Jean Galeas, duc de Milan; il le tenait enfermé au château de Pavie avec son épouse Isabelle, petite-fille du roi de Naples. Ludovic préludait par cette violence à l'usurpation qu'il méditait. Il avait résolu la perte de son neveu. Le crime ne l'effrayait point; mais il voulait le consommer avec prudence. Ferdinand et son fils Alphonse, père d'Isabelle, se plaignaient de la captivité de Galeas, et menaçaient de punir son oppresseur. L'Italie, indignée ou alarmée de la scélératesse de Ludovic, approuvait leurs justes murmures. Pour détourner l'orage, et pour assouvir impunément son ambition au milieu d'un bouleversement général, il appela les Français en Italie. De concert avec les Napolitains fugitifs, il envoya des ambassadeurs à Charles VIII pour lui offrir la couronne de Naples. La conquête de ce royaume, d'où, s'élançant à de nouveaux exploits, il irait délivrer du joug des Infidèles Constantinople, et même Jérusalem, telle fut la perspective brillante qu'ils étalèrent aux yeux du jeune monarque : il en fut ébloui, et se livrant imprudemment à de trompeuses espérances et à son ardeur belliqueuse, il ouvrit à la France une vaste carrière de gloire et de malheurs.

En même temps qu'il traitait avec Ludovic, Charles avait acheté par d'amples sacrifices l'assurance de n'être point troublé par les rois ses voisins dans son entreprise. Quoiqu'il fût très-important pour l'Angleterre d'empêcher les Français de conquérir la Bretagne, *Henri VII* n'avait envoyé aux Bretons

que de faibles secours. Le mariage d'Anne et de Charles VIII lui inspira des regrets tardifs. Il descendit à Calais avec des troupes nombreuses ; mais il se laissa désarmer par le traité d'*Étaples* (novembre 1492), qui lui assura le paiement de toutes les dettes contractées par la Bretagne envers l'Angleterre dans le cours de la dernière guerre; et, de la part de Charles VIII, la même pension que Louis XI avait faite autrefois à Édouard IV.

Ferdinand-le-Catholique, maître de la Sicile, pouvait mettre de grands obstacles à la conquête du royaume de Naples. Par le traité de *Barcelonne* (19 janvier 1493), Charles lui restitua le Roussillon et la Cerdagne, jadis engagés à Louis XI par Jean II, roi d'Aragon. Ainsi, deux provinces étaient le prix d'une neutralité douteuse.

Enfin, le traité de *Senlis* (23 mai 1493) rendit à Maximilien l'Artois, la Franche-Comté, le Charolais, et le consola de ses affronts.

Le départ de Charles VIII pour l'Italie révéla à l'Europe la cause secrète de ces restitutions.

SECTION II.

ÉTAT DE L'ITALIE DEPUIS 1453 JUSQU'EN 1492.

Royaume de Naples. (1435-1486.)

Les droits que Charles VIII avait hérités de la maison d'Anjou sur la couronne de Naples, dérivaient de l'adoption de René d'Anjou par la reine *Jeanne II*, en 1435. Déjà, quinze années auparavant, cette même princesse avait adopté *Alphonse V* d'Aragon, qu'elle sacrifia depuis au duc d'Anjou. Mais Alphonse soutint ses prétentions par la force, et, vainqueur de son rival, il s'assit, en 1442, sur le trône de Naples, qu'il occupa avec gloire jusqu'en 1458. Il laissa le royaume de Naples à *Ferdinand*, son fils naturel, et ceux d'Aragon, de Catalogne et de Valence, les îles Baléares, la Sardaigne et la Sicile, à son frère Jean II, usurpateur de la Navarre.

Alphonse V ne fut pas seulement un guerrier heureux et habile : il aima et protégea les lettres. Sa libéralité le fit surnommer le *Magnanime*. Cependant, de cette vertu même naquirent les vices de son gouvernement. Perpétuellement gêné par ses largesses immodérées, il fut obligé ou d'accabler ses sujets d'impôts, ou de leur vendre des grâces contraires à la bonne administration du royaume. Ensuite, à défaut d'argent, il distribua avec profusion les titres nouveaux, les dignités et les seigneuries féodales. Avec la même libéralité, il étendit les prérogatives des seigneurs, concession funeste au peuple, dont elle aggrava le vasselage, et à la couronne dont elle affaiblit l'autorité. Malgré ces fautes, dont peut-être faut-il chercher l'origine et l'excuse dans la nécessité de faire des partisans et des créatures à une dynastie nouvelle, Alphonse mérite personnellement d'être regardé comme un des plus grands et des plus généreux monarques qui aient illustré le quinzième siècle.

Appelé par les barons napolitains, *Jean d'Anjou*, fils de René, vint, en 1459, tenter la fortune contre le fils d'Alphonse V. Vaincu à la bataille de *Sarno* (1460), Ferdinand parut d'abord devoir succomber dans cette lutte; mais il fut secouru par François Sforze, et par le fameux Scanderbeg, qu'Alphonse V avait souvent aidé contre les Turcs, et qui rendit alors au fils l'appui qu'il avait reçu du père. La bataille décisive de *Troya* (1462) affermit Ferdinand sur le trône. Jean d'Anjou ne se releva jamais de sa défaite, et après deux ans d'inutiles efforts pour rétablir ses affaires désespérées, il se rembarqua pour la France.

Ferdinand, vainqueur, persécuta les seigneurs qui avaient défendu le parti d'Anjou. La haine qu'excitèrent ces premières cruautés fut nourrie pendant son long règne par des actes nombreux de perfidie, de violence, ou de cupidité. *Jamais*, dit Comines, *ce prince n'eut compassion de son pauvre peuple, quant aux deniers. Il faisait toute la marchandise du royaume... Aux lieux où croît l'olive, comme en la Pouille, ils l'achetaient lui et son fils à leur plaisir, et semblablement le froment, et avant qu'il fût meur, et le vendaient après, et le plus cher*

qu'ils pouvaient. Et si ladite marchandise s'abaissait de prix, contraignaient le peuple de la prendre, etc. En 1485, la plupart des barons napolitains se soulevèrent contre sa tyrannie. Il les désarma par une paix insidieuse, et fit ensuite arrêter les plus dangereux. Ils furent secrètement égorgés, et leurs corps jetés à la mer. Ceux d'entre les seigneurs rebelles qui échappèrent par la fuite à sa vengeance, allèrent répandre dans toute l'Italie la haine de son nom. (Voyez, pour la suite de l'*Histoire de Naples*, celle de *Charles VIII, roi de France.*)

Florence (1420-1492).

Vers la fin du quatorzième siècle, le triomphe de la faction des Albizzi avait enlevé tout crédit à la famille des Médicis. *Jean de Médicis* releva sa maison en 1420: il avait acquis d'immenses richesses, et fut élevé à la première magistrature. En 1426, les grands ayant formé le projet de s'emparer de toute l'autorité, Médicis refusa d'entrer dans leurs vues, et mit le comble à la popularité qu'il avait acquise. Il mourut en 1429. Avant sa mort, il recommanda à ses enfans de ne point briguer les honneurs, mais de les attendre. *Cosme* Ier hérita des talens de son père, et, malgré ses conseils, il se hâta de prendre part aux affaires publiques. Ses ennemis le firent bannir en 1433. Il se retira à Padoue; mais les Florentins regrettèrent bientôt son absence, et le rappelèrent en 1434. Renaud d'Albizzi, son ennemi déclaré, fut banni avec tous ses partisans. La puissance de cette faction fut détruite, et, depuis cette révolution, la famille des Médicis s'achemina vers la souveraineté de la Toscane. Cosme Ier conserva dans Florence la principale autorité jusqu'à sa mort, arrivée en 1464, et ses concitoyens lui décernèrent le nom glorieux de *Père de la patrie*. *Pierre*, son fils, prétendit être comme lui le chef de la république florentine; mais ni l'âge ni les talens de Pierre ne semblaient autoriser cette prétention. Les anciennes familles, qui dédaignaient les Médicis comme de nouveaux riches, supportaient impatiemment de se voir

gouvernées par un homme faible de corps et d'esprit. Nicolas Soderini ayant été nommé en 1465 gonfalonier de justice, Florence attendait sa liberté du courage et de l'habileté de ce magistrat. Il annonça le dessein de rendre à la constitution son ancienne vigueur; mais il manqua de résolution et d'activité. Les ennemis de Pierre, déçus dans leurs espérances, cherchèrent des secours étrangers, et se liguèrent avec le duc de Modène. Averti que des troupes levées par ses adversaires marchaient sur Florence pour le surprendre, Pierre montra plus de promptitude et de fermeté qu'on n'en attendait de son caractère. Il déploya un appareil de défense qui déconcerta la faction ennemie, gagna du temps par des négociations, conclut une paix trompeuse qu'il viola aussitôt après, et signala sa vengeance (1466) par la proscription et le bannissement des plus illustres familles.

Pierre laissa pour chefs à sa famille ses deux fils, *Laurent* et *Julien*, dont l'aîné n'avait pas vingt-un ans. Malgré leur jeunesse, la faction attachée à leur famille leur déféra l'autorité. Les deux frères ne cherchèrent point d'abord à en faire sentir le poids; et pendant sept années, Florence conserva une assez grande paix intérieure sous le gouvernement auquel ils prêtaient leur nom. Mais, parvenus à un âge plus mûr, ils attirèrent à eux tout le pouvoir. Entre les familles illustres que renfermait encore Florence, et qui portaient ombrage aux Médicis, celle des *Pazzi* tenait le premier rang. Cosme Ier avait voulu s'attacher par les liens du sang cette maison puissante. Il avait fait épouser à Guillaume Pazzi sa petite-fille Blanche, sœur de Laurent et de Julien. Laurent avait suivi, à l'égard des Pazzi, une politique toute contraire; il n'avait rien épargné pour ruiner leur fortune et leur crédit. François Pazzi, l'aîné des beaux-frères de Blanche, fuyant cette persécution, alla s'établir à Rome, où il avait un de ses principaux comptoirs de commerce. Sixte IV, et son neveu Jérôme Riario, mécontens des Médicis qui avaient secouru contre eux un seigneur de la Romagne, se lièrent étroitement à François Pazzi. Le projet de changer le gouvernement de Florence par le meurtre des Médicis fut arrêté entre

François Pazzi et Jérôme Riario (1). François Salviati, nommé par le pape archevêque de Pise, et que les Médicis refusaient de reconnaître, entra dans cette conjuration. François Pazzi s'étant rendu à Florence, associa à ses desseins son oncle Jacob, chef de sa famille. Les conjurés attaquèrent Laurent et Julien, le 26 avril 1478, dans l'église cathédrale. Julien fut tué; mais Laurent se déroba aux meurtriers. L'archevêque Salviati vint pendant ce temps pour s'emparer du palais public; mais il échoua dans sa tentative; le gonfalonier César Petrucci le fit saisir, et pendre aux fenêtres du palais. Le peuple de Florence, qui aimait les Médicis, les vengea par le supplice de tous les coupables qui tombèrent entre ses mains.

La conspiration ayant échoué, le pape Sixte IV fit ouvertement la guerre aux Florentins : il s'allia à Ferdinand, roi de Naples, et les Florentins à Bonne de Savoie, régente du duché de Milan. Mais Ferdinand sut donner de l'occupation à la régente, en soulevant Gênes contre Milan. Les Vénitiens étaient disposés à secourir les Florentins; mais, épuisés par une guerre contre les Turcs, ils ne purent témoigner aux Médicis qu'une bienveillance stérile. Les Florentins, abandonnés à eux-mêmes, furent défaits, en 1479, au Poggio-Impériale, par le fils de Ferdinand, Alphonse, duc de Calabre, qui s'empara de la plupart de leurs forteresses. Laurent de Médicis, malheureux dans ces deux premières campagnes, ne perdit point courage : de concert avec les Vénitiens, il songea à ranimer le parti d'Anjou dans le royaume de Naples, pour l'opposer à Ferdinand. Une fille de René d'Anjou, Yolande, avait épousé Ferry, comte de Vaudemont. De ce mariage était né René de Vaudemont, qui, après la mort de Jean, son oncle, et de ses deux cousins, Jean et Nicolas, devenait l'héritier des droits de la maison d'Anjou. Des envoyés de Florence et de Venise allèrent

(1) La liberté expirante de l'Italie protestait alors de toutes parts contre la tyrannie par des conspirations. En trois ans, on en compta une à Ferrare, deux à Gênes, une à Milan et une à Florence.

le chercher en Lorraine. Tandis qu'on négociait avec lui, Laurent de Médicis reçut des ouvertures de paix de la part du duc de Calabre. Des dissentimens s'étaient élevés entre le pape et Ferdinand au sujet de la guerre de Florence. Laurent se rendit à Naples, où il signa la paix en 1480. La même année, le pape, effrayé de l'invasion des Turcs et de la prise d'Otrante, se réconcilia avec les Florentins, à condition qu'ils armeraient quinze galères contre les infidèles. Ainsi se termina la guerre née de la conjuration des Pazzi.

Depuis cette époque, Laurent vécut, jusqu'en 1493, aimé dans Florence, considéré au dehors, et s'efforçant de tenir la balance entre les puissances de l'Italie. Son goût pour les lettres et pour les arts lui valut le titre de *Père des Muses.* (Voyez ci-dessous, IIe période, chap. II.)

Quant au surnom de *Magnifique,* bien qu'il ne lui fût donné par ses concitoyens et par les écrivains de son temps que comme un titre d'honneur commun à tous les princes qui n'en avaient pas d'autre, aux condottiéri et aux ambassadeurs, il le méritait, dans son acception véritable, par son faste et ses prodigalités. Ce luxe, joint à la mauvaise gestion de ses affaires commerciales, absorba entièrement l'immense fortune des Médicis. Pendant plusieurs années, les revenus de l'état servirent à couvrir leurs pertes; et enfin, pour empêcher leur *banqueroute*, Florence n'eut pas honte de faire banqueroute elle-même (1490). L'intérêt de la dette publique, alors fixé à trois pour cent, fut réduit de moitié. Une foule de fondations charitables furent supprimées. La seigneurie ne voulut plus recevoir les espèces en circulation qu'à un cinquième au-dessous de leur valeur nominale, en payement des impôts, et continua de les émettre à leur pleine valeur. C'est ainsi que la fortune de Laurent fut sauvée, aux dépens de la patrie. Un monarque absolu n'eût pas disposé plus souverainement de l'argent de ses sujets. Mais Florence n'avait plus que le nom de république, et le patronage des Médicis s'était changé peu à peu en souveraineté.

État Romain (1429-1492).

L'abdication de l'anti-pape Clément VIII mit fin, en 1429, au schisme de cinquante-un ans, commencé en 1378 par l'élection d'Urbain VI et de Clément VII. *Martin V* resta alors seul pape. Il convoqua en 1431 le concile de *Bâle*, et mourut la même année. Son successeur, *Eugène IV*, alarmé des atteintes que le concile portait à son autorité, lui opposa successivement ceux de Ferrare et de Florence. Cette démarche du pontife occasionna un nouveau schisme. Les pères de Bâle déposèrent Eugène IV, et élurent à sa place Amédée de Savoie, sous le nom de *Félix V*. Eugène IV mourut en 1447. Sous son successeur, *Nicolas V*, Félix V renonça en 1449 au pontificat. Le concile de Bâle, retiré à Lausanne, se sépara, et la paix fut rétablie dans l'Église. En 1438, les Français avaient adopté plusieurs décrets du concile de Bâle par la fameuse *pragmatique-sanction* que le roi Charles VII fit rédiger à Bourges. L'exemple des Français avait été suivi par les Allemands, qui, en 1439, reçurent les mêmes décrets à la diète de Mayence. Depuis ce temps, les papes durent faire tous leurs efforts ponr obtenir la révocation de ces pragmatiques. Nicolas V y réussit en 1448 pour celle de Mayence, à laquelle fut substitué le *concordat germanique*. (Voyez l'*Histoire d'Allemagne.*) La joie qu'il ressentit de cet événement fut troublée, en 1453, par la conjuration de *Stéphano Porcari*, qui voulait rétablir dans Rome le gouvernement républicain, et par la grande catastrophe qui, la même année, fit trembler toute la chrétienté. Le complot de Porcari fut étouffé. Mais Nicolas V, après avoir adressé aux fidèles de stériles exhortations pour la délivrance de Constantinople, mourut (1455) avant d'avoir aplani les difficultés qui s'opposaient à l'entreprise d'une guerre sainte. Ce pontife, un des plus savans hommes de son siècle, dut aux lettres et aux sciences son élévation, et doit la plus grande partie de sa gloire à la protection qu'il leur accorda. Il eut pour successeur Alphonse Borgia, évêque de Valenee, sa ville natale,

et qui prit le nom de *Calixte III*. Il fraya le chemin des grandeurs à cette maison Borgia, qui reçut d'Alexandre VI et de César Borgia une si triste célébrité. Aussitôt après son élection, il envoya des prédicateurs par toute l'Europe pour engager les chrétiens à s'armer contre les Turcs. Le duc de Bourgogne et le roi d'Aragon prirent la croix dans un accès de ferveur; mais la réflexion dissipa bientôt cet enthousiasme d'un moment. Le zèle des croisades était éteint pour jamais; et quelques galères du pontife qui ravagèrent les provinces maritimes des Ottomans, y portèrent moins l'effroi de son nom que le témoignage de sa faiblesse. Calixte III, après ces louables efforts, mourut en 1458. Le célèbre Æneas Sylvius Piccolomini lui succéda sous le nom de *Pie II*. Les dangers de la chrétienté devenaient chaque jour plus pressans. En 1459, Pie II tint à Mantoue une assemblée de princes et de prélats pour aviser aux moyens de réprimer les infidèles. On y vit paraître des députés du Péloponèse, de Rhodes, de Chypre, de Lesbos, d'Épire et d'Illyrie. La diète répartit solennellement, entre les différentes nations de l'Europe, les frais de la croisade future; mais les discordes des chrétiens et des révolutions imprévues firent avorter ce grand projet. Le pontife ne fut point découragé par ce mauvais succès : par une bulle du 22 octobre 1463, il invita tous les chrétiens à se croiser, et fixa le rendez-vous à Ancône. Arrivé dans cette ville pour se mettre lui-même à la tête de la croisade, il n'y trouva qu'une multitude sans chefs, sans argent et sans armes. Il mourut le 14 août 1464, et la croisade fut abandonnée. Nicolas V avait détruit la pragmatique de Mayence. Pie II obtint de Louis XI la révocation de celle de Bourges. (Voyez l'*Histoire de Louis XI*.) Paul II monta après lui sur le trône pontifical. Dès le commencement de son règne, Paul II assembla un consistoire pour délibérer sur la guerre sacrée; mais ses bonnes intentions furent sans résultat. En 1465, il fournit quelques soldats à Scanderbeg, qui vint à Rome implorer ses secours. En 1471, il obtint de la diète de Ratisbonne la promesse d'un puissant armement, et excita le tartare Ussum-Cassan, qui régnait en Perse, à faire

la guerre à Mahomet II : mais, comme Pie II et Calixte III, Paul II mourut au moment où il pouvait espérer la délivrance de la chrétienté. Le cardinal François de la Rovère, fils d'un pêcheur, fut élu pour lui succéder, et prit le nom de *Sixte IV*. Il donna moins d'attention que ses prédécesseurs aux progrès des Turcs, et s'occupa plus de ses intérêts particuliers que de ceux de la chrétienté. Né d'une famille pauvre, il songea principalement à l'enrichir. Il avait quatre neveux, dont l'élévation fut l'objet de ses soins. L'un de ces neveux, le cardinal Julien, qui, depuis, dans un âge avancé, se montra le plus belliqueux des pontifes, fit alors son apprentissage de l'art militaire contre Nicolas Vitelli, prince de Citta di Castello, un des seigneurs de la Romagne. Pour maintenir l'indépendance de sa petite souveraineté, Vitelli demanda du secours aux Florentins; et Julien n'ayant pu le réduire par la force, lui accorda une capitulation honorable (1474). Sixte IV ne pardonna point aux Médicis d'avoir traversé ses projets, et trois ans après il entra dans la conjuration des Pazzi. (Voyez ci-dessus l'article *Florence*.) L'issue de ce complot n'ayant point satisfait ses ressentimens, il déclara la guerre aux Florentins. Elle fut terminée en 1480, par un traité que lui arracha la crainte d'une invasion des Turcs. Il mourut en 1484. Comme Pie II et Nicolas V, il aima les lettres, il protégea les savans. Les monumens qu'il a laissés pour l'embellissement et l'utilité de Rome rendent à jamais son nom mémorable; mais sa faiblesse pour ses parens a terni l'éclat de ses œuvres et de ses belles qualités. *Innocent VIII* lui succéda. Ce pontife débonnaire eut le malheur d'être toujours gouverné par d'indignes favoris, qui mirent tout à prix d'argent. Il fit peu de mal par lui-même, mais il le laissa faire. Né dans un siècle corrompu, ses mœurs avaient été peu réglées avant sa réception dans les ordres, et ses exemples n'étaient point propres à corriger la dépravation publique (1492). Après Innocent VIII, il eût fallu l'austère vertu d'un saint Léon ou d'un Grégoire pour rappeler le respect des peuples qui s'éloignait du trône pontifical. Dieu permit qu'il fût occupé par Borgia, qui, sous le nom d'*A-*

lexandre VI, déshonora onze ans la chaire de Saint-Pierre. (Pour l'histoire de ce pontife et de ses successeurs, jusqu'à la clôture du concile de Trente, voyez l'*Histoire des guerres d'Italie et celle du luthéranisme.*)

Venise (1454-1484).

La prise de Constantinople par les Turcs devait être un coup plus terrible pour Venise que pour tout le reste de l'Italie. La puissance ottomane menaçait d'une ruine prochaine les colonies des Vénitiens dans l'Orient. Cependant, pour les protéger, ils préférèrent d'abord la voie des négociations à celle des armes, et ils envoyèrent, les premiers, un ambassadeur à Mahomet II. Ils conclurent en 1454, avec le sultan, un traité de paix et de bon voisinage, en vertu duquel ils continuèrent à avoir, comme sous les empereurs grecs, un bayle à Constantinople, pour y faire les fonctions d'ambassadeur, et juger les différends des Vénitiens établis dans les états du grand-seigneur. Mais la paix ayant été rompue en 1463, ils soutinrent contre Mahomet II une guerre de seize années, terminée, en 1479, par un traité peu onéreux, mais en même temps peu honorable pour la république. (Voyez l'*Histoire de Mahomet II.*) Ce fut pendant cette guerre que les Vénitiens firent l'importante acquisition de l'île de *Chypre*. Cette île avait été donnée en 1192, par Richard-Cœur-de-Lion, à Gui de Lusignan, qui la transmit à ses descendans. Le dernier d'entre eux, Jean III, mourut en 1458, laissant une fille unique nommée Charlotte, qui lui succéda dans ce royaume, et qui fit aussi couronner roi son époux, Louis de Savoie, frère du duc Amédée IX. Un bâtard de Jean III, nommé Jacques, soutenu par le soudan d'Égypte, Malek-Ella, dont les rois de Chypre étaient tributaires, détrôna, en 1460, Charlotte et son époux. L'usurpateur, menacé par les chevaliers de Saint-Jean et les Génois, qui s'intéressaient aux rois détrônés, se ménagea l'appui des Vénitiens en épousant Catherine Cornaro, fille d'André Cornaro,

patricien de Venise (1471). Le sénat, pour honorer ce mariage, adopta Catherine, et la déclara fille de Saint-Marc, ou de la république. Jacques mourut deux années après. Catherine étant odieuse aux Cypriotes en qualité d'étrangère, les Vénitiens, au nom de cette reine, réduisirent l'île sous leur dépendance en 1474, et ne laissèrent à Catherine que la pompe de la royauté. Ils l'engagèrent même depuis à venir abdiquer à Venise (1489), et à se contenter d'une pension qu'on lui assigna. Enfin, en 1490, ils assurèrent leur conquête, en obtenant du sultan d'Égypte l'investiture de l'île de Chypre.

En 1482, l'un des neveux de Sixte IV, Jérôme Riario, prince d'Imola et de Forli, se ligua avec les Vénitiens pour attaquer le duc de Ferrare. Riario voulait s'agrandir, et Venise maintenir ses prétentions exclusives au monopole du sel qui provenait des lagunes; prétentions que ne respectaient pas toujours les sujets de la maison d'Este. Cette guerre partagea l'Italie. Gênes et le marquis de Montferrat embrassèrent le parti des Vénitiens; le roi de Naples, le duc de Milan et les Florentins se déclarèrent pour le duc de Ferrare. Bientôt Riario abandonna les Vénitiens pour s'attacher à la ligue opposée. Venise n'en continua pas moins la guerre. Elle la porta en 1484 dans les états du roi de Naples, et sa flotte s'empara de Gallipoli et de Policastro. La même année, on traita de la paix à *Bagnolo ;* elle fut conclue à condition que le duc Hercule d'Este rétablirait les Vénitiens dans toutes les prérogatives qu'ils réclamaient, et qu'il leur céderait la Polésine et le territoire de Rovigo. Les villes enlevées à Ferdinand devaient être rendues dans le terme d'un mois, et Ferdinand confirmait, en retour, aux Vénitiens, tous leurs priviléges de commerce dans ses états. Ainsi, cette république saisissait avec une merveilleuse adresse toutes les circonstances qui pouvaient favoriser ses vues d'agrandissement. Puissante sur terre, elle était dominatrice sur les mers, où plus de trente mille matelots naviguaient sous ses pavillons. Mais le temps de sa décadence approchait, et le commerce de l'Asie, détourné de son cours antique, allait enrichir d'autres nations.

Milan et Gênes (1447-1490).

Un laboureur de Cotignola, nommé Attendulo, ayant abandonné ses champs dans le commencement du quinzième siècle, se fit soldat, passa rapidement par tous les degrés militaires, et, devenu le plus fameux capitaine de l'Italie, rassembla jusqu'à sept mille volontaires sous ses enseignes. Il vendit ses secours (1) aux princes de son temps. Ce fut lui qui délivra *Jeanne II*, reine de Naples, assiégée par Alphonse d'Aragon dans un des châteaux de sa capitale. Il parvint par sa valeur aux dignités de connétable du royaume de Naples et de gonfalonier de l'Église romaine. Une mort malheureuse termina son honorable carrière : son cheval le précipita dans un gouffre où il fut noyé. Il avait changé son nom d'Attendulo contre celui de *Sforze*, qu'il transmit à son fils naturel, *François Sforze*, héritier de ses talens et de son courage. François avait épousé Blanche, fille naturelle de Philippe Marie, dernier duc de Milan, du nom de Visconti. Philippe étant mort en 1447, Sforze prétendit lui succéder. Il trouva quatre concurrens : le duc de Savoie, le roi de Naples, la république de Venise, et Charles d'Orléans, petit-fils du duc Jean Galeas Visconti, par Valentine, sa mère, qui avait épousé Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. Les Milanais, pour les mettre d'accord, prirent le parti d'abolir la puissance ducale, et de s'ériger en

---

(1) L'Italie n'avait alors d'autres milices que des bandes mercenaires, qui, sous des aventuriers nommés *condottieri*, vendaient leurs services dans les querelles des villes ou des princes. *Sforze*, *Braccio*, comte de Pérouse, et *Caldora*, duc de Bari, furent, dans le quinzième siècle, les plus célèbres de ces chefs de bandes. Leurs troupes formèrent trois sectes militaires, appelées du nom des fondateurs, *Sforzesca*, *Braccesca* et *Caldoresca*. La milice caldoresque fut d'un grand poids dans les guerres pour la succession de Naples. La Lombardie, la Toscane et la Romagne furent le théâtre des braccesques et des sforcesques, avec lesquels marchaient confondues toutes les autres compagnies de moindre importance.

république. Ils nommèrent des magistrats pour les gouverner, et donnèrent à François Sforze le commandement de leurs troupes. Les avantages qu'il remporta sur les Vénitiens justifièrent ce choix ; mais ces avantages l'ayant rendu suspect aux Milanais, il traita avec les Vénitiens en 1448, leur rendit tous les captifs, leur céda le pays de Crême et la Ghiara d'Adda, à condition qu'ils l'aideraient à conquérir les états qu'avait possédés Philippe Marie. Il tourna ensuite ses armes contre les Milanais. Après une guerre de deux années, il y eut dans Milan (1450) un soulèvement en sa faveur, et il y fut reconnu en qualité de duc et de prince. En 1452, les Vénitiens lui déclarèrent la guerre. Le traité de Lodi y mit fin en 1454. Sforze régna jusqu'en 1466. Les plus grands princes recherchaient son alliance. Sa fille Hyppolite épousa Alphonse, fils de Ferdinand, roi de Naples. Il était intimement uni à Louis XI, qui lui céda la ville de Gênes en 1464, et reçut en retour, pendant la guerre du *bien public*, quinze cents hommes d'armes et trois mille fantassins commandés par *Galeas Sforze*. Ce prince était encore en France lorsqu'il apprit la mort de son père. Il se hâta de repasser en Italie, et de s'assurer, par sa présence, de la soumission des Milanais. Il resta fidèlement attaché à la France, et il cimenta par un mariage son alliance avec Louis XI : il épousa en 1468 Bonne de Savoie, belle-sœur de ce monarque. Enorgueilli de cette noble union, il régna despotiquement. Des mécontens le tuèrent en 1476 dans l'église de Saint-Ambroise. Son fils Jean Galeas, âgé de huit ans, fut reconnu duc de Milan sous la régence de sa mère. Les oncles du jeune prince troublèrent l'état. Ils étaient jaloux du calabrois Cecco Simoneta, qui, ministre sous François Sforze et sous Galeas, l'était encore sous la régente. Le ministre l'emporta, et les fit exiler (1477). En 1478, les Florentins ayant demandé aux Milanais du secours contre le roi de Naples, celui-ci, par le moyen de Prosper Adorno, souleva Gênes contre la régente. Les Génois triomphèrent d'une armée milanaise, et recouvrèrent leur liberté. Prosper Adorno, l'auteur de cette révolution, ayant abusé de sa victoire, en faisant périr quelques-uns de ses ennemis, se trouva

tout-à-coup sans partisans. Il fut obligé de quitter la ville, et Baptiste Frégose fut proclamé doge et reconnu par tous les partis. En 1479, un des oncles du duc Galeas, *Ludovic Sforze*, plus connu sous le nom de Ludovic-le-More, se rendit maître de Tortone. Les ennemis du ministre Simoneta l'ayant appelé à Milan, il y entra en s'annonçant comme serviteur de la duchesse, et comme un défenseur fidèle; mais bientôt il fit arrêter Simoneta, qui fut d'abord enfermé au château de Pavie, et mis à mort un an après. En 1480, Ludovic fit déclarer majeur son neveu Jean Galeas Marie, quoiqu'il ne fût âgé que de douze ans. La duchesse fut éloignée des affaires, et se retira de Milan. Depuis ce temps, Ludovic gouverna sous le nom de son neveu. En 1488, il se fit dans Gênes une révolution qui remit cette ville sous la domination des Milanais. Mais comme un parti avait peu auparavant invoqué la protection du roi de France, en lui offrant la seigneurie de Gênes, Ludovic, pour concilier ses prétentions avec celles de son puissant voisin, demanda à tenir Gênes comme un fief de la couronne de France, et il en fut investi en 1490 à cette condition. (Voyez, dans la section suivante, le reste de l'*Histoire de Ludovic*, mêlé à celle de *Charles VIII.*) (1)

---

(1) Nous n'avons parlé que des principaux états de l'Italie; les autres ne nous paraissent pas mériter la même attention : nous nous bornerons à en remarquer l'existence. Les comtes de *Savoie*, dont l'antique maison devait jouer dans la suite un rôle si brillant, n'étaient alors qu'au second rang parmi les puissances italiennes. Ils étaient attachés à la France. Le duc Philippe II servit utilement Charles VIII dans les guerres d'Italie : le roi le fit grand-chambellan et grand-maître de sa maison. Les marquisats de *Montferrat* et de *Saluces* n'étaient point encore réunis à la Savoie. *Parme* et *Plaisance* faisaient momentanément partie du Milanez. La maison d'*Este* régnait à *Ferrare*, *Modène* et *Reggio*, les *Gonzague* à *Mantoue*, les *Pics* à la *Mirandole*, les *Malatesta* à *Rimini*, les *Malespina* à *Massa* et à *Carrare*, les *Grimaldi* à *Monaco*, les *Montefeltro* à *Urbin*, etc. Tous ces états, ainsi que les petites républiques de *Sienne* et de *Lucques*, étaient entraînés dans le tourbillon des affaires générales.

SECTION III.

Depuis le départ de Charles VIII pour l'Italie jusqu'à sa mort (1494-1498).

Après avoir confié la régence à la reine et au sire de Beaujeu, *Charles VIII* partit de Lyon le 27 août 1494. Un corps d'infanterie nationale, un autre de Suisses et d'Allemands, une gendarmerie vaillante et nombreuse, une artillerie considérable, lui promettaient un succès rapide ; mais le nerf de la guerre manquait à cette redoutable armée. Les énormes dépenses de l'expédition, les trésors prodigués pour obtenir la paix des princes voisins du royaume, avaient épuisé les finances, et des emprunts onéreux, contractés à Gênes et à Milan, furent les premières opérations de cette ruineuse entreprise. Le jeune prince ne s'arrêta point à cet obstacle : Blanche, duchesse douairière de Savoie, sa proche parente et son alliée, lui ouvrit les passages des Alpes, et les Français entrèrent en Italie. La plupart des puissances de ce pays y desiraient leur arrivée. Nous avons dit dans quel coupable dessein Ludovic les avait appelés. D'un autre côté, le duc Jean Galeas, son prisonnier, se flattait que la présence de Charles VIII pourrait changer son sort. Le duc de Ferrare espérait, dans le trouble futur, recouvrer la Polésine de Rovigo que la paix de Bagnolo lui avait ravie. (Voyez ci-dessus l'*Histoire de Venise.*) Les Florentins voulaient secouer le joug des Médicis. Le pape Alexandre VI, d'abord allié de Ferdinand, par des vues d'intérêt, semblait alors favorable aux Français, dont il croyait pouvoir attendre davantage. Les Vénitiens souhaitaient l'abaissement de la maison d'Aragon, et les nombreux ennemis de cette maison dans le royaume de Naples aspiraient à se venger d'une longue oppression.

De la cour de Turin, où il fut reçu avec magnificence, Charles se rendit à Asti, qui appartenait au duc d'Orléans, du chef de Valentine, son aïeule. Il y tomba malade : on trembla pour ses jours ; mais sa prompte guérison calma les

frayeurs de l'armée, et la nouvelle d'un double succès vint augmenter la joie qu'excitait son heureuse convalescence.

Au milieu de ses préparatifs de défense, *Ferdinand* était mort le 25 janvier 1494. *Alphonse*, son fils aîné, lui avait succédé. Comme père et comme roi, il était l'ennemi de Ludovic; il avait formé le projet de l'accabler avant l'invasion des Français, croyant trouver dans cette résolution hardie ou son salut, ou sa vengeance, ou peut-être l'un et l'autre à la fois. Sous les ordres de Frédéric, son frère, et de Ferdinand, son fils, il envoya une flotte sur les côtes de la Ligurie, et une armée sur les frontières du Milanez. Mais l'activité et la valeur françaises firent échouer cette expédition, et deux échecs forcèrent promptement les Napolitains à la retraite. Ce fut sous ces auspices que le roi partit d'Asti pour s'avancer vers Pavie. Le château de cette ville était la prison de Galeas et de son épouse Isabelle. Le roi voulut voir le jeune duc. Galéas était mourant : l'abus des plaisirs, ou, selon l'opinion la plus commune, un poison lent, donné par Ludovic, avait avancé le terme de ses jours.

L'aspect de Charles VIII sembla ranimer son cœur abattu; mais la présence de Ludovic étouffa ses plaintes prêtes à s'exhaler, et il ne parla que par ses soupirs et par ses larmes. Au milieu de cette scène touchante, Isabelle, échappée à ses surveillans, vint se jeter aux pieds du monarque, et l'implorer pour son époux expirant, pour son fils au berceau, pour son père menacé des armes de la France, sans les avoir provoquées par aucune injure. Charles répondit avec émotion et avec embarras que ses desseins étaient trop avancés pour pouvoir être abandonnés, et, s'efforçant d'être insensible, il s'éloigna de ce lieu de douleur. Ludovic le suivit à Plaisance; mais, ayant appris dans cette ville la mort de Jean Galeas, il se hâta d'aller saisir son héritage. Il courut à Milan, dont le sénat vendu le proclama nécessaire à la patrie, et l'invita à prendre la couronne. Galeas laissant un fils âgé de cinq ans, l'usurpateur affecta d'abord une hypocrite résistance; ensuite, comme s'il eût cédé au vœu public, il revêtit les insignes de la souveraineté, et parut se résigner au trône qu'il convoitait

depuis vingt ans. Après cette révolution, il osa rejoindre les Français. L'armée était indignée de ses forfaits; elle brûlait de l'en punir. On conseillait au roi de se préparer à l'expédition de Naples par la conquête du Milanez; mais Charles, persistant dans ses premiers desseins, ménagea l'odieuse et incertaine amitié de Ludovic, et poursuivit sa route vers Naples. Pierre de Médicis, chef de la république de Florence, était allié d'Alphonse II. Si les Florentins se fussent opposés au passage de Charles VIII, ce prince courait un grand péril. Déjà l'armée éprouvait de pressans besoins, et il fallait recourir à de nouveaux expédiens de finances. On peut en outre conjecturer, sans faire injure à Ludovic, que le danger des Français eût hâté la trahison que sa prudence perfide différait encore : mais deux partis divisaient Florence, et leur discorde fut favorable à Charles VIII.

Jérôme Savonarole, né à Ferrare en 1452, s'était consacré de bonne heure à la vie religieuse. Son imagination ardente s'échauffa dans les méditations de la solitude, et, l'an 1483, il se crut appelé, par une voix secrète et prophétique, à réformer la chrétienté. Il commença sa mission à Brescia en prêchant sur l'Apocalypse. Enfin, en 1489, il alla se fixer à *Florence*, et cette ville fut pendant huit ans le théâtre de ses prédications, avant de l'être de son supplice (1). Témoin de la corruption de son temps, soit préoccupation, soit prévoyance, il annonçait d'étranges calamités prêtes à fondre sur l'Italie. Il invitait ses concitoyens à conjurer, par une vie meilleure, les vengeances célestes. Du reste, comme Arnaud de Bresse, il mêlait la politique et la religion. Enthousiaste dans la chaire,

(1) Savonarole se fit un grand nombre d'ennemis à Florence : il s'attira aussi la haine d'Alexandre VI par ses prédications contre la cour de Rome. En 1498, le parti contraire à ce réformateur étant arrivé au pouvoir, le pape envoya à Florence deux juges qui, se joignant au tribunal des huit, composé d'ennemis de Savonarole, le condamnèrent au feu comme hérétique, schismatique et séducteur des peuples. Il fut brûlé sur la place publique avec deux de ses disciples.



il fut tribun sur la place publique. Même sous Laurent-le-Magnifique, il osa revendiquer, au nom de la multitude, le rétablissement de l'autorité populaire. Sous Pierre, successeur de Laurent, sa hardiesse s'accrut avec son crédit : il devint l'idole du peuple, et le chef du parti contraire aux Médicis. Lorsque Charles s'approcha des terres de Florence, il s'écria que ce prince était l'envoyé du ciel, et l'instrument prédestiné de la réforme de l'Église : Dieu conduisait ses pas, et devait abaisser devant lui tous les obstacles. Pierre de Médicis, effrayé de la fermentation causée par ces discours, et ne pouvant lutter à la fois contre l'agitation intérieure et l'agression étrangère, fit nommer par la république une ambassade, à la tête de laquelle il alla trouver le roi de France à Pontremoli. Rompant tous ses engagemens avec Alphonse II, il offrit à Charles le passage et des vivres ; mais le monarque, pour gage de sa fidélité, exigea la remise de toutes les places de la Toscane, promettant toutefois de les restituer après la guerre ; et Pierre souscrivit à cette condition. Il est des occasions fatales qui ne laissent que le choix des fautes et du blâme. Lorsque Médicis revint à Florence, il n'était plus l'allié d'Alphonse, l'ennemi de Charles : il fut un traître à la patrie. On se révolta contre le lâche qui avait signé la honte de son pays. Pierre fut obligé de s'enfuir avec ses frères Jean et Julien, et se retira à Venise. Alors Florence se constitua en aristocratie, et la seigneurie lança contre les Médicis un décret de proscription, les déclara rebelles, confisqua leurs biens, et mit leur tête à prix. La lâcheté de Médicis ne fut que le prétexte de cette révolution. Après tant de fureurs, on fut trop heureux d'obtenir la confirmation du traité qu'il avait conclu. Des ambassadeurs florentins allèrent trouver le roi à Pise. Là, Savonarole, qui faisait partie de l'ambassade, avec cet accent d'inspiration qui lui était familier, invita le monarque à entrer dans cette terre que lui livraient les arrêts du Ciel ; mais en même temps il l'exhorta à la clémence, et lui proposa pour exemple la miséricorde du Dieu qui l'appelait à de hautes destinées. Charles promit d'arranger toutes choses à la satisfaction des Florentins. Cependant il n'était déjà plus

en son pouvoir de tenir sa promesse. Les Pisans, tombés depuis près d'un siècle sous la domination florentine, l'avaient accueilli comme un libérateur, et sur un mot peu réfléchi du monarque, ils avaient proclamé leur indépendance. Lorsqu'il entra dans Florence, il trouva le peuple irrité de cet attentat à la souveraineté de la république. Le ton impérieux qu'il affecta, et ses instances pour le rappel des Médicis, achevèrent d'indisposer les esprits, et une sédition était imminente; mais il la prévint par de prudentes concessions; et il préféra l'utile secours d'un subside de 120,000 écus à la prétention glorieuse de protéger une famille bannie.

En quittant Florence, il se dirigea vers *Sienne*, où il laissa garnison. Enfin, au commencement de décembre, il entra sur les terres de l'Eglise. Alexandre VI avait participé aux négociations qui avaient appelé Charles VIII en Italie; mais depuis, ayant obtenu des conditions avantageuses de la maison d'Aragon, et assuré à ses fils de brillans apanages dans le royaume de Naples, il avait changé de parti. Effrayé des rapides succès de Charles VIII, il cherche à négocier avec le jeune conquérant : il lui envoie, il en reçoit une ambassade. Tout à coup, rassuré par la présence d'une armée napolitaine, il rompt la négociation, et fait arrêter les envoyés français : violence non moins contraire à la prudence qu'au droit des gens. Bientôt les Napolitains vaincus se retirent, et le pontife, assiégé dans le château Saint-Ange, est réduit à signer un traité désavantageux, qu'à la vérité il se propose de rompre dès qu'il pourra le faire impunément. Par ce traité, on exige qu'il livre trois de ses forteresses jusqu'à la fin de la guerre; que César Borgia, son fils, suive les Français comme ôtage, et que, pour seconder Charles dans ses projets contre la Turquie, on remette entre ses mains le prince Zizim, frère et ennemi du sultan Bajazet II, et qui, par les vicissitudes de son étrange destinée (voy. l'*Histoire de Turquie*), se trouvait alors au pouvoir du pontife. Alexandre accorde tout, et Charles part de Rome, le 28 janvier, accompagné de trois princes qu'il prétend faire servir à ses desseins : André Paléologue, neveu du dernier empereur d'Orient, et qui lui a cédé de

vains droits sur un trône abattu; le prince Zizim et César Borgia : mais celui-ci s'échappe furtivement à Velletri, et Zizim meurt quelques jours après. On publia qu'il avait péri empoisonné, qu'il portait la mort dans ses veines lorsqu'il fut livré à Charles VIII, et que 300,000 ducats donnés au pape par le sultan avaient été le prix du crime. Quoi qu'il en soit de cette imputation, l'opinion publique accusait Alexandre. La fuite de Borgia était un éclatant témoignage de la mauvaise foi du pontife; et Charles ne put plus douter de sa perfidie, lorsqu'il apprit qu'il traitait avec les souverains de l'Espagne, Isabelle et Ferdinand-le-Catholique. Mais le sort en était jeté; rien ne devait le détourner de ses desseins sur le royaume de Naples. Le bruit de sa marche victorieuse venait d'y causer une révolution.

Alphonse II, prince avare et cruel, était haï de ses sujets. Leurs malédictions, qu'il avait étouffées aux jours de sa puissance, s'élevèrent en liberté autour d'un trône odieux et chancelant. Cédant aux cris d'un peuple en fureur, au trouble de sa conscience, à des craintes superstitieuses, il abdiqua le 23 janvier, et alla porter ses remords au fond d'un cloître, où il mourut la même année. Ferdinand II, son fils et son successeur, avait du courage; mais il ne put le communiquer à ses soldats. Sur les bords du *Garillan*, à *San-Germano*, à *Capoue*, dans toutes les rencontres, ils montrèrent la plus honteuse lâcheté. Ce malheureux prince, abandonné sur les champs de bataille, fut sur le point d'être trahi dans sa capitale. Un parti, d'accord avec la garnison, voulait l'arrêter et le vendre aux Français. Averti de ce lâche complot, il s'échappa secrètement de son palais, s'embarqua avec sa femme et la reine son aïeule, et alla dans l'île d'Ischia attendre des temps plus heureux.

Charles s'avançait rapidement (1). Les Napolitains lui en-

---

(1) « Et par ainsi, poursuit son chemin d'une marche très-asseurée, espouvantant toute l'Italie du seul sentiment de sa venue; envoye ses mareschaux-des-logis et fourriers devant, la craie en main, marquer les logis comme il leur plaist : sans aucune rencontre ny résis-

voyèrent porter leur soumission et les clefs de leur ville; et il y entra le 21 février, aux acclamations d'un peuple immense qui semait des fleurs sur son passage, et l'appelait le libérateur de l'Italie. Il fut enivré de sa fortune: au lieu de la consolider par la modération, par de sages mesures, il ne songea qu'à en jouir, et fit tout ce qu'il fallait pour la détruire. Uniquement occupé de plaisirs et de fêtes, il sembla ne pas s'apercevoir que Reggio, Bari, Gallipoli et d'autres places tenaient encore pour Ferdinand, et ne daigna pas même les sommer de se rendre. Des injustices ou des imprudences aliénèrent bientôt le cœur des Napolitains. La noblesse presque tout entière s'était empressée de venir saluer le nouveau roi: pour prix de son zèle et de ses hommages, elle se vit dépouiller d'une partie de ses fiefs, qui devinrent la proie des courtisans de Charles. Le peuple n'avait pas témoigné moins de joie que les seigneurs; mais l'indiscrète arrogance des vainqueurs offensa son orgueil et ses préjugés. Tandis que son premier enthousiasme faisait place au regret et à la haine, Charles, plongé dans une inconcevable sécurité, ou l'affectant peut-être, étalait dans Naples les pompes de la triple domination dont l'espoir l'avait ébloui. Il voulut se faire reconnaître empereur d'Orient, roi de Naples et de Jérusalem; et, le 13 mai, il fit une entrée solennelle, revêtu du manteau impérial, un sceptre dans une main, et dans l'autre un globe d'or. Cependant jamais il ne devait voir ni la Grèce (1) ni la Palestine,

---

tance de porte fermée, chacun luy faict place. » (Brantôme, *Vie des grands Capitaines français.*)

(1) « La Grèce fut agitée, vers la fin du quinzième siècle, d'un mouvement qui prouve que la vie n'était pas encore éteinte dans ce peuple vaincu. En 1495, Charles VIII avait traversé l'Italie pour conquérir Naples. Les troupes de France avaient dissipé sans peine les bandes mercenaires des condottieri. Charles, jeune et vainqueur, s'était enivré d'un projet de délivrer l'Orient.... Il devait marcher d'Otrante sur Valonne dans la haute Albanie, et de Valonne sur Constantinople, à travers les peuplades albanaises, esclavonnes et grecques, dont il espérait le secours. Un archevêque de Durazzo, albanais de naissance, servait cette entreprise avec ardeur, et avait

et il allait perdre l'Italie. Philippe de Comines, son ambassadeur à *Venise*, découvrit, quoique tard, le secret d'une vaste coalition formée dans cette ville contre son maître. Ludovic était à la tête du complot : il avait appelé les Français pour usurper le trône de Milan; mais depuis son usurpation, ses intérêts avaient changé. Il n'ignorait pas combien son attentat l'avait rendu odieux à Charles VIII, et ne voyant plus en lui qu'un ennemi, il avait cherché un autre appui, et avait acheté de l'empereur Maximilien l'investiture du Milanez. Le duc d'Orléans, qui avait des droits sur ce pays, était resté dans Asti avec un corps de troupes, et s'était emparé de Novare : son voisinage alarmait l'usurpateur. Enfin, Charles avait promis à Ludovic, avant son entrée en Italie, la principauté de Tarente, et la lui avait refusée après la conquête. Le mécontentement et la crainte armèrent Ludovic contre le roi de France. Les Vénitiens, d'abord neutres au commencement de la guerre, entrèrent dans le complot, par l'espoir d'obtenir quelques places maritimes du royaume de Naples qu'on promit de leur abandonner. Alexandre VI, n'osant se déclarer ouvertement, accéda secrètement à la coalition. Les trois monarques, dont Charles VIII avait payé si cher la neutralité, y prirent part; et, tandis que Ludovic assiégerait le duc d'Orléans dans Asti, et que les Vénitiens, avec quarante mille hommes, attendraient Charles VIII à la descente de l'Apennin, le roi d'Espagne devait envoyer une armée de Sicile à Naples,

---

fait de grands amas d'armes.... On comptait sur un soulèvement de plus de cinq mille Grecs dans la seule Thessalie. Mais déjà la première conquête du jeune prince lui échappait, et il avait peine à regagner son royaume à travers les troupes confédérées du pape, des rois de Castille et d'Aragon, et des Vénitiens. Charles, vainqueur à Fornoue, revint avec gloire d'une expédition inutile. Mais les espérances des Grecs, aussi légèrement conçues que les entreprises du roi de France, furent cruellement punies. Les Vénitiens dénoncèrent au sultan le complot qui avait été formé dans la Thessalie et dans la Morée; et ce malheureux pays, qui commençait à renaître après une paix de quelques années, fut inondé de sang. » (M. Villemain, *Essai historique sur l'état des Grecs*, chap. II.)

et attaquer la France du côté des Pyrénées; Maximilien pénétrer en Champagne, et Henri VII en Picardie.

A la nouvelle du péril qui le menaçait, Charles précipita son départ pour ne point laisser le temps à l'ennemi de lui fermer les passages de l'Apennin. Mais, bien que, dans une telle crise, il n'eût pas trop de toutes ses forces, soit mépris pour les Italiens, soit honte de paraître renoncer à sa conquête, il n'emmena avec lui que neuf mille cinq cents hommes et en laissa quatre mille pour la défense du royaume de Naples. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, fut nommé vice-roi, et d'Aubigny reçut l'épée de connétable des Deux-Siciles. Après avoir établi un simulacre de gouvernement, Charles se mit en marche. Il traversa rapidement l'état romain et sa capitale, d'où le pape s'était enfui à son approche. Le roi, malgré son malheur, fut reçu en libérateur à Sienne et à Pise. Ces deux villes se voyaient avec horreur prêtes à retomber sous le joug des Florentins. Charles crut indigne de lui de les abandonner sans secours, et il s'affaiblit encore pour leur laisser des garnisons. Enfin, le 5 juillet, il arriva à *Fornoue*, bourg situé à trois lieues de Parme, au pied de l'Apennin. C'est là que l'ennemi l'attendait. Occupé à combattre le duc d'Orléans, Ludovic n'avait pu se joindre aux Vénitiens : cependant leur armée était de près de quarante mille hommes; le marquis de Mantoue la commandait. Celle du roi était réduite à huit mille hommes accablés de fatigues et de maladies. Les Français ayant appris, avant la bataille, que les Vénitiens devaient diriger tous leurs efforts du côté où se trouvait le roi, neuf chevaliers, par un dévouement sublime, résolurent d'exposer leurs jours pour sauver les siens : ils prirent les mêmes vêtemens que lui, afin de recevoir les coups qui lui seraient destinés. Charles se montra digne de tant d'amour par la valeur qu'il déploya dans le combat. Les Français, animés par son exemple, remportèrent en une heure une victoire décisive. Ils ne perdirent pas deux cents hommes, et l'ennemi en laissa quatre mille sur le champ de bataille. Depuis plusieurs siècles, les Italiens n'avaient point engagé d'action si sanglante. A cet

éclatant succès, Charles ne gagna que la retraite : il se dirigea vers Asti, où il entra le 15 juillet. Le duc d'Orléans était alors assiégé dans Novare par Ludovic, et soutenait une lutte inégale contre une armée nombreuse avec une garnison exténuée de misère et de faim. Au lieu de punir l'usurpateur de Milan, Charles fut contraint de négocier avec lui, et il signa, le 18 octobre, le traité de *Verceil*, dont quelques conditions, bientôt violées par Ludovic, parurent sauver l'honneur de la France, mais qui ne lui assura en effet d'autre avantage que la liberté de la garnison de Novare. Quelques jours après, le roi repassa les Alpes. Il s'arrêta à Lyon pour ne pas perdre de vue l'Italie : il en reçut bientôt de tristes nouvelles.

Aussitôt après le départ des Français, Ferdinand était sorti de sa retraite, et les inconstans Napolitains avaient accueilli avec transport ce prince qu'ils avaient tous délaissé quelques mois auparavant. Le roi d'Espagne lui avait envoyé quelques troupes commandées par Gonzalve de Cordoue, dont le talent suppléait au nombre. Montpensier et d'Aubigny avaient fait avec leur faible armée tout ce qu'on peut attendre de l'activité et du courage; mais le vice-roi, brave chevalier plutôt qu'habile général, avait été forcé de capituler dans Atella. Retenu pendant l'été, pour quelques négociations ultérieures, sur le rivage pestilentiel de Baia, il y avait péri d'une maladie contagieuse avec la plus grande partie de ses troupes, dont à peine un triste débris put revoir la terre natale. D'Aubigny, d'abord vainqueur à Seminare, au commencement de la campagne, avait aussi capitulé à Groppoli, après avoir vaillamment défendu la Calabre, et avait eu la liberté de retourner en France.

Charles, brûlant du desir de réparer le malheur de ses armes, voulait reconquérir le royaume de Naples; mais une invasion des Espagnols en Languedoc le détourna de ce dessein. Les Espagnols furent chassés de France, et même poursuivis jusque dans le Roussillon. Ferdinand, étonné de trouver encore tant de vigueur où il ne croyait rencontrer que de l'abattement et de la faiblesse, proposa une trève qui

fut acceptée. Maximilien et Henri VII entamèrent aussi des négociations, et les anciens traités furent confirmés.

Le jeune roi semblait libre de reprendre ses projets de conquête; mais les remontrances des parlemens, qui alléguaient l'épuisement des finances, le contraignirent de les ajourner; et la mort, qui le surprit en 1498, à l'âge de vingt-sept ans, lui épargna peut-être de nouvelles fautes et de nouveaux revers.

Dans les momens trop courts qui s'écoulèrent entre son retour et sa mort, il acquit une gloire véritable par les soins qu'il donna à l'administration. Il rendit sédentaire à Paris, et organisa sur un plan régulier le grand-conseil, qui auparavant suivait la cour, et était souvent incomplet. Il commença l'utile ouvrage de la rédaction des coutumes projeté par ses deux prédécesseurs, et qui ne fut achevé que sous Charles IX. Il se plaisait, comme saint Louis, à rendre lui-même la justice à ses sujets. « Il avait mis sus une audience publique, où » il escoutait tout le monde, et par especial les pauvres....(1). » Il ne se faisait pas grandes ex[illegible] à cette audience; » mais au moins estait-ce tenir les [illegible] crainte, et par es» pecial ses officiers, dont aucuns [illegible]ait suspendus pour » pilleries. » Enfin, s'il fit du mal au royaume par ses imprudences, il eut cette vertu qui fait tout pardonner aux rois, la bonté : *car*, dit Comines, *oncques ne fut meilleure créature.*

---

(1) L'historien de Bayard rend le [illegible]gnage à Charles VIII. « Fut deux ans ou trois, visitant son [illegible]me deçà et delà, et main» tenant justice, tant que tous ses su[illegible] avoient contentement; » car luy-mesme seoit en chaire de justice, deux fois l[illegible] » pour ouyr les plaintes et doléances d'ung chascun, [illegible] plus » povres expédioit. » (*Histoire du bon chevalier sans paour et sans reproche*, chap. XI.)

CHAPITRE VII.

FRANCE ET ITALIE.

LOUIS XII (1498-1515).

SECTION PREMIÈRE.

Depuis l'avènement de Louis XII jusqu'à la seconde conquête du Milanez inclusivement (1498-1500).

Louis XII naquit à Blois, le 27 juin 1462. Il était fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et petit-fils de Louis Ier, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti. Il succéda, en qualité de premier prince du sang, à Charles VIII, mort sans postérité. Comme Louis XI, il avait troublé l'état par ses révoltes avant de monter sur le trône; comme Louis XI, il avait des ressentimens à exercer; mais la resssemblance n'alla pas plus loin entre ces deux princes : Louis XI s'était hâté de punir, Louis XII se hâta de pardonner. La Trémoille, qui l'avait vaincu à Saint-Aubin, craignait de porter la peine de sa fidélité à la régente. *Le roi de France*, lui dit le monarque, *ne venge pas les injures du duc d'Orléans.* Le parlement de Paris, qui avait rejeté ses plaintes en 1485, éprouvait des inquiétudes; elles redoublèrent, lorsque le roi s'étant fait apporter la liste des magistrats, on le vit placer une croix à côté des noms de ceux qui lui avaient été le plus contraires; mais les craintes furent bientôt dissipées : *Qu'ils se rassurent*, dit le prince : *en leur apposant le signe sacré de notre salut, n'ai-je point annoncé le pardon ?* Anne de Beaujeu s'était montrée l'implacable ennemie du duc d'Orléans;

Louis XII ne l'excepta point de ses bontés, et assura généreusement à Suzanne de Bourbon, sa fille unique, les apanages de ses parens ; dont une partie, après leur mort, devait revenir à la couronne. S'il était beau d'oublier les injures, il était juste de reconnaître les services. *George d'Amboise*, attaché de bonne heure au duc d'Orléans, partagea sa prospérité, comme il avait partagé ses malheurs. Louis XII obtint pour ce fidèle ami la dignité de cardinal, lui donna celle de premier ministre, et le fit régner avec lui.

Il sembla avoir réservé toute sa rigueur pour *Jeanne de France*, son épouse, seconde fille de Louis XI, et dont ce monarque l'avait forcé d'accepter la main. Cette princesse rachetait par ses vertus les défauts physiques de sa personne; mais elle ne posséda jamais la tendresse de son mari. A l'âge de quatorze ans, Louis XII avait subi cette union infortunée. Il l'avait formée par crainte, l'avait supportée par politique : il la rompit dès qu'il fut le maître. En accordant le duché de Valentinois à César Borgia, fils d'Alexandre VI, il rendit ce pontife favorable à ses projets de divorce, et trois prélats, délégués par la cour de Rome, déclarèrent son mariage nul, sous prétexte de parenté en un degré défendu, d'affinité spirituelle, de contrainte, etc.

Anne de Bretagne, depuis la mort de Charles VIII, était rentrée en possession de son duché. Le roi, par un second mariage, également conforme au penchant de son cœur et à la raison d'état, rattacha à la France cette importante province. Toutefois, il fut stipulé dans le contrat que la reine se réservait la jouissance pleine et entière des revenus de la Bretagne, et qu'après sa mort, ce duché passerait à son second enfant mâle, et, à défaut de mâles, à ses filles, dans l'ordre de primogéniture. Si elle mourait sans enfans, le roi conserverait, sa vie durant, la possession de la Bretagne, qui retournerait ensuite aux plus proches parens de la reine. Quant au gouvernement de la province, Louis XII s'engageait à n'y rien changer. Aucun impôt ne serait établi, aucune levée de troupes n'aurait lieu sans le consentement des états. La reine nommerait aux charges vacantes, et le roi ne prendrait

que le titre de duc de Bretagne dans les actes relatifs à ce pays. Ce traité conclu, le mariage fut célébré à Nantes le 8 janvier 1499. Anne fut couronnée une seconde fois à Saint-Denis. Des fêtes brillantes accompagnèrent cette cérémonie, et le peuple fut invité à la joie par la diminution d'un dixième sur les impôts, par la promesse d'une réduction plus considérable, et par l'exemption totale du droit de *joyeux avènement.*

Ce n'était là que le présage des heureux desseins de Louis XII pour la prospérité du royaume. Les deux premières années de son règne (1498-99) furent presque entièrement consacrées à des réformes utiles, à des institutions nécessaires, et aux travaux du gouvernement intérieur.

Charles V et ses successeurs avaient fait de vaines tentatives pour assujétir les troupes à une discipline régulière; leurs sages réglemens ne faisaient qu'attester le mal sans le détruire, et, après tant d'inutiles efforts, le succès semblait impossible. Louis XII n'en jugea point ainsi : il rendit une sévère ordonnance qui, assignant aux troupes des garnisons fixes, et assurant leur subsistance, menaçait d'un châtiment exemplaire quiconque oublierait qu'un soldat ne devait pas être un brigand. Il la fit rigoureusement exécuter, et quelques punitions éclatantes intimidèrent les gens de guerre, et les retinrent dans le devoir.

L'administration de la justice réclamait les soins du monarque : de grands abus s'y étaient glissés. Des hommes de mœurs suspectes ou d'une capacité douteuse siégeaient parmi les magistrats; des ajournemens arbitraires éternisaient le cours des procès, au profit des gens de loi et à la ruine des plaideurs. D'une autre part, dans les causes qui regardaient leur domaine, les rois ne se faisaient pas scrupule d'influer sur la décision des juges; et plus d'une fois leur vengeance, s'affranchissant des formalités accoutumées, préférait aux tribunaux ordinaires une commission spéciale, instrument plus docile et plus sûr de la mort d'un ennemi ou d'un traître. Louis XII, par une célèbre ordonnance sur les cours de judicature, régla avec sagesse la durée des procès, le nombre des instances, les frais de la procédure, ordonna des exa-

mens pour s'assurer de la capacité des juges, garantit leur indépendance, et proscrivit les commissions spéciales.

Etant gouverneur de Normandie sous le règne précédent, il avait remarqué les vices du tribunal suprême de cette province, qui n'était autre chose que l'ancienne cour féodale, et portait encore le nom d'*échiquier*. Il le mit sur le même pied que les autres parlemens du royaume, et lui imposa les mêmes règles. Il introduisit un pareil changement dans le parlement de Provence. Toutes ces réformes s'opérèrent sans résistance.

L'université n'imita point la soumission des tribunaux et de l'armée. Ce corps avait d'immenses priviléges, dont plusieurs, avec le temps, étaient devenus des abus si scandaleux et si notoires, que les états de Tours en avaient demandé la suppression. Elle fut ordonnée par Louis XII. En respectant ce qui était compatible avec le bon ordre et la justice, ce prince retrancha ce qui leur était contraire. Quelque sage que fût cet édit, l'université n'y vit qu'un attentat à des droits qu'une longue possession lui faisait regarder comme sacrés. Elle protesta, ferma ses colléges; la turbulence de ses écoliers menaça la tranquillité publique, et le courroux de ses prédicateurs se déchaîna dans les chaires contre le roi. Louis XII était à Blois; il envoya son chancelier, qui ne put apaiser le tumulte. Enfin, il s'achemina lui-même vers Paris avec ses gardes. Tout se soumit à son aspect, et le pardon suivit de près l'obéissance.

Au milieu de ces réformes, il méditait et préparait une nouvelle expédition en Italie. Il voulait faire revivre les droits qu'il tenait de son aïeule Valentine Visconti sur le *Milanez*, punir Ludovic-le-More, et recouvrer le royaume de *Naples*. Il s'occupa d'abord du Milanez.

Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, long-temps prisonnier des Anglais, ou entraîné dans les guerres civiles de France, n'avait pu soutenir ses prétentions à l'héritage des Visconti. Louis XI et Charles VIII s'étaient alliés à la famille usurpatrice des Sforze. Louis XII changea de politique, et les titres de duc de Milan, de roi de Sicile et de Jérusalem,

ajoutés au titre de roi de France dans la cérémonie de son couronnement, la précaution solennelle de faire reconnaître ses droits par le parlement de Paris, annoncèrent assez ses desseins. Avant d'éclater, il renouvela les traités de Senlis, d'Etaples et de Barcelonne avec l'empereur et les rois d'Angleterre et d'Espagne, et chercha des appuis en Italie. Il gagna le pape Alexandre VI par ses libéralités envers César Borgia, et les Vénitiens par l'offre de leur céder Crémone et la Ghiera d'Adda. Les alliés naturels de Ludovic étaient Maximilien qui avait épousé sa nièce, le duc de Ferrare, son beau-père, et le roi de Naples intéressé à repousser l'ennemi commun. Mais, outre qu'il avait des engagemens avec Louis XII, Maximilien consumait alors ses forces dans une guerre malheureuse contre les Suisses. Le duc de Ferrare fut insensible aux périls de son gendre dont il avait à se plaindre; et le roi de Naples, épuisé par une guerre récente, et indécis par caractère, aima mieux se hasarder à attendre l'orage que se résoudre à l'affronter. Ludovic se trouva donc réduit à ses propres forces en Italie; mais Bajazet II, sultan des Turcs, opéra une diversion en sa faveur, en déclarant la guerre aux Vénitiens (1499). Du reste, le duc de Milan avait des ressources considérables; il avait plus d'argent qu'aucun prince de son temps, et avec plus de talent et de courage, il eût pu soutenir long-temps la guerre; mais au lieu de commander lui-même ses troupes, il mit à leur tête un Napolitain réfugié, Galeas de San-Severino, dont la capacité et la fidélité sont restées également douteuses.

L'armée française, composée de neuf mille six cents gendarmes et de treize mille fantassins, passa les Alpes sous le commandement de Trivulce. Elle ne trouva aucun obstacle. Galeas de San-Severino se retira à son approche. Les plus fortes places, Valenza, Bassignano, Voghera, Castel-Nuovo, Tortone ouvrirent leurs portes à la première sommation. Les bourgeois de Milan refusèrent de défendre avec leurs foyers le trône d'un prince odieux; enfin, ne voyant plus d'espoir, Ludovic fit passer en Allemagne ses enfans et le reste de ses trésors, sous la garde de son frère le cardinal Ascagne, et

s'enfuit lui-même à Inspruck, dans les états de Maximilien. Son départ hâta la reddition de quelques villes qui tenaient encore, et vingt jours suffirent à la conquête du Milanez. Louis XII vint en prendre possession. Le 6 octobre 1499, il y entra en triomphe. Les premiers actes de sa puissance furent des bienfaits : les taxes, qui, sous Ludovic, montaient à près de 1,700,000 livres, furent réduites à 622,000. Le roi fit rendre une justice exacte, établit à Milan un sénat ou parlement d'après la forme de ceux de France, et le composa de magistrats intègres. Avant son départ, il reçut les ambassadeurs de presque tous les princes de l'Italie, conclut une alliance avec les Florentins, et laissa au-delà des Alpes une égale renommée de sa grandeur et de sa bonté.

Le gouvernement de Trivulce, qu'il nomma son lieutenant en Italie, effaça bientôt ces heureuses impressions. Trivulce, milanais d'origine et chef du parti guelfe, au lieu de ménager les Gibelins, les irrita par ses procédés violens et superbes. Les rigueurs qu'il déploya à l'occasion d'une tentative de révolte, achevèrent d'exaspérer les esprits. Instruit de ces dispositions, Ludovic se hâta de revenir avec quelques troupes. Tout se leva en sa faveur. La rapidité de ce mouvement ôta aux Français dispersés le temps de se réunir. Sorti de Milan le 2 septembre 1499, au milieu des malédictions du peuple, Sforze y entra le 5 février 1500, au bruit des acclamations de ce même peuple qui semblait ivre de joie de revoir son ancien souverain. Son triomphe fut de courte durée. A la nouvelle de cette révolution, Louis XII pressa le départ d'une nombreuse armée, qui, sous les ordres de la Trémoille et du bailli de Dijon, se trouva bientôt sous les murs de Novare en présence de Ludovic. Les Suisses formaient, des deux côtés, la plus grande partie de l'infanterie. Ceux de la Trémoille avaient été fournis par la confédération, et marchaient sous les bannières de leurs cantons. Ceux de Ludovic s'étaient mis à sa solde comme aventuriers, et n'avaient avec lui qu'un engagement personnel. Au moment d'en venir aux mains, ils déclarèrent qu'ils ne se battraient point contre les bannières de leur république, et traitèrent

avec la Trémoille, qui leur laissa la liberté de retourner dans leur pays. Ludovic se retirait avec eux, déguisé en cordelier, pour éviter d'être reconnu. Un soldat du canton d'Uri le livra au bailli de Dijon pour la somme de 200 écus. Il fut confiné au château de Loches, où il termina ses jours en 1510, après dix ans de captivité. Les Suisses, auxquels Louis XII devait ses succès, élevèrent des prétentions exorbitantes. Le roi refusa de les satisfaire. Ils se vengèrent par la prise de *Bellinzona:* en se retirant, ils s'emparèrent de cette place, l'une des clés du Milanez. On négligea de la reprendre : cependant leur mécontentement et la conquête de Bellinzona, qui leur donnait un libre passage en Italie, devaient avoir des suites importantes.

Le cardinal d'Amboise remplaça Trivulce dans le gouvernement du Milanez. Digne ministre de Louis XII, il n'apporta point la vengeance : il accueillit les apologies et les soumissions des rebelles. Cette modération gagna les cœurs.

SECTION II.

Depuis la seconde conquête du Milanez jusqu'aux traités de Blois (1500-1505).

Louis XII, pendant son séjour à Milan, avait reçu les Florentins dans son alliance, et les avait détachés des intérêts de Sforze, en leur promettant son secours contre *Pise.* Dans la seconde guerre du Milanez, ils se déclarèrent pour la France. Fidèles à leurs engagemens, ils pressèrent Louis XII de remplir les siens. Ce prince mit à leur solde (1500) six cents lances et sept mille fantassins sous la conduite de Hugues de Beaumont. Mais les Français ne servaient qu'à regret la haine de Florence contre Pise, leur ancienne alliée. La désertion força leur général de lever le siége, et les hostilités entre les deux villes rivales furent quelque temps interrompues; reprises en 1503, elles continuèrent avec des chances diverses jusqu'en 1509, et se terminèrent par la reddition de Pise, qui capitula après un long siége.

La *Romagne* fut pendant plusieurs années le théâtre d'une

autre guerre excitée par l'ambition de César Borgia. L'état de l'église était alors un des plus mal administrés et des moins paisibles de l'Italie. Les campagnes les plus voisines de Rome avaient passé presque entièrement sous la domination des *Colonna* et des *Orsini*. Les premiers étaient Gibelins, les seconds étaient Guelfes, et la noblesse se partageait entre ces deux familles puissantes, dont les querelles ensanglantaient souvent le territoire de la capitale. Les provinces éloignées n'étaient pas plus soumises. Quelques villes, *Ancône*, *Assise*, *Spolette*, *Terni*, *Narni*, se gouvernaient, à certains égards, en républiques. La *Marche* obéissait aux deux maisons de *Varano* et de *Fogliano;* celle-ci s'était élevée à la souveraineté de *Fermo;* celle-là régnait à *Camerino*. En 1471, *Sinigaglia* avait été donnée en fief par Sixte IV à son neveu Jean de la Rovère. Guid'Ubaldo, dernier héritier de l'antique maison de Montefeltro, possédait le duché d'*Urbin*, le comté de *Montefeltro* et la seigneurie d'*Agobbio*. Les *Baglioni* dominaient à *Pérouse*, les *Vitelli* à *Citta-di-Castello*. D'autres princes affectaient l'indépendance dans le reste des états pontificaux. On voyait à *Pezaro* une branche de la famille des *Sforze*, les *Malatesti* à *Rimini*, les *Manfredi* à *Faënza*. Les Vénitiens s'étaient emparés de *Ravenne* et de *Cervia*. *Imola* et *Forli* appartenaient à la famille *Riario*. *Jean Bentivoglio* exerçait à *Bologne* le pouvoir absolu depuis 1462. Enfin, le duc *Hercule d'Este* tenait de l'Eglise le *Ferrarois*, et l'unissait aux fiefs impériaux de *Reggio* et de *Modène*. Tous ces feudataires disputaient entre eux de perfidies et de cruautés, et les peuples détestaient un gouvernement qui réunissait le double fléau de l'anarchie et de la tyrannie. Alexandre VI résolut de mettre à profit la haine dont tous ces usurpateurs étaient l'objet, pour agrandir son fils aux dépens du patrimoine de l'Eglise. *César Borgia*, avec le secours de quelques troupes françaises, s'empara d'*Imola* et de *Forli* en 1499, de *Pezaro* et de *Rimini* en 1500, et de *Faënza* en 1501. La Romagne étant conquise, le consistoire, docile aux ordres d'Alexandre VI, consentit à l'aliénation de cette province, et l'érigea en duché en faveur de César Borgia.

Dans l'espace de quelques mois, Louis XII avait soumis deux fois la *Lombardie*. Ce prince n'était étranger ni aux événemens de la *Toscane*, ni à ceux de la *Romagne*; il lui restait à porter ses armes dans le royaume de *Naples* : l'an 1501, il en entreprit la conquête.

Ferdinand II était mort quelque temps après avoir recouvré ses états. Frédéric, son oncle et son successeur, sentant sa faiblesse contre le roi de France, lui offrit de se rendre son feudataire, de lui payer un tribut et de lui livrer ses plus fortes places. Louis XII obtenait tous les avantages de la victoire en acceptant ces propositions : il les refusa, et prit une résolution étrange, aussi contraire à la saine raison que funeste dans ses conséquences. Ferdinand-le-Catholique prétendait qu'Alphonse Ier n'avait pas eu le droit de disposer du royaume de Naples en faveur de son fils naturel. (Voyez chapitre VI.) Il se portait pour l'héritier de ce royaume; mais il offrait à Louis XII de le partager avec lui, pour concilier les droits de la maison d'Anjou et de celle d'Aragon. Du moment que Louis XII, rejetant la soumission volontaire de Frédéric, se résolvait à courir les hasards de la guerre, il lui était facile de prévoir que la crainte ou la jalousie lui susciteraient plus d'un obstacle. Maximilien, chez qui s'étaient retirés les deux fils de Ludovic, pouvait prétendre que la victoire n'était pas un droit suffisant à la possession d'un fief impérial, et armer l'Allemagne contre le conquérant du Milanez. Les Suisses, maîtres de Bellinzona, menaçaient incessamment la Lombardie. Ferdinand, qui, des ports de la Catalogne et de la Sicile, pouvait envoyer aisément des renforts à Frédéric, en même temps qu'il attaquerait la France du côté des Pyrénées, était surtout un dangereux ennemi. Louis XII, oubliant qu'il n'était pas un allié moins dangereux, souscrivit à ses propositions. Par un traité signé à *Grenade* (novembre 1500), il fut convenu que les deux monarques feraient conjointement la conquête du royaume de Naples ; que Ferdinand aurait la Pouille et la Calabre, avec le titre de duc de ces deux provinces; Louis XII, la ville de Naples, la terre de Labour, l'Abruzze, et le titre de roi de Sicile et de Jérusalem;

que tous deux jouiraient en commun des revenus de la Capitanate, et qu'ils recevraient du pape l'investiture.

A la tête de 16,000 hommes, d'Aubigny traversa l'Italie (1501). Gonzalve de Cordoue était en Sicile avec une armée; loin de le regarder comme ennemi, Frédéric, abusé par de trompeuses promesses, comptait sur son secours pour repousser l'invasion : mais à l'arrivée des Français, le général espagnol cessa de feindre. Accablé par cette double attaque, le malheureux monarque se retira par capitulation dans l'île d'Ischia avec la reine et quatre enfans en bas âge. Craignant même, dans ce triste asyle, les entreprises du roi d'Aragon, son perfide parent, il s'abandonna sans réserve à la loyauté d'un ennemi plus généreux qui l'avait combattu à force ouverte. Il accepta de Louis XII une pension de 30,000 ducats de rente qui lui fut scrupuleusement payée, et acheva ses jours en Touraine, dans le repos d'une condition privée et dans le commerce des Muses.

Ferdinand, son fils aîné, après avoir long-temps défendu Tarente, s'était rendu sous la condition expresse de conserver sa liberté : Gonzalve l'envoya prisonnier en Espagne.

A peine le royaume de Naples est au pouvoir des Français et des Espagnols, que d'inévitables discordes éclatent entre les conquérans. La Capitanate en est le sujet. Le traité de Grenade laissait cette province indivise. A la faveur de cette communauté, les généraux français et espagnols s'emparaient de ce qui était à leur bienséance. On empiétait, on envahissait, et de là des plaintes, des démêlés qui aboutirent enfin à une rupture. Une flotte française, commandée par Philippe de Ravestein, avait agi de concert avec l'armée de terre pour la conquête du royaume de Naples. Elle eût été d'un grand secours dans la nouvelle guerre; mais elle avait été détruite dans une expédition contre les Turcs, où l'imprévoyant amiral s'était engagé, à la prière du grand-maître d'Aubusson et du pape. D'un autre côté, d'Aubigny, atteint d'une maladie de langueur, ayant laissé périr la discipline, le roi avait envoyé, pour la rétablir, Louis d'Armagnac, duc de Nemours, investi du commandement suprême. Bientôt après, d'Aubigny se

vengea noblement de sa disgrâce par la conquête de la Calabre ; mais ses amis ne l'avaient point vu sans regret et sans murmures déchoir de la première place, et deux partis divisaient l'armée, quand les hostilités commencèrent (1502). Les Français avaient l'avantage du nombre. Gonzalve leur abandonna la campagne, et s'enferma dans *Barlette* pour y attendre des renforts. Pendant le blocus de cette place, les deux armées, dont toute la cavalerie était composée d'une courageuse noblesse, changeaient la guerre en défis particuliers et en tournois, où se signalaient leurs plus braves guerriers, et surtout le chevalier Bayard. La campagne de 1502 se passa de cette manière, sans événemens décisifs.

La même année, Louis XII fit un second voyage en Italie. César Borgia, son protégé, déjà duc de Romagne, poursuivait ses projets d'agrandissement. En 1501, il s'empara de l'île d'*Elbe* et de *Piombino*. En 1502, il dépouilla Guid'Ubaldo du duché d'*Urbin*, et enleva *Camerino* à la famille des Varano qn'il extermina presque tout entière. Tant d'ambition et de cruautés soulevèrent contre lui l'indignation générale. Les princes dépossédés, ou ceux qui étaient menacés de l'être, portèrent leurs plaintes au roi de France, qui, pour mieux en juger, passa les Alpes, et se transporta à Milan. Aussitôt le duc de Romagne accourt en Lombardie ; il repousse comme des calomnies les accusations de ses ennemis, relève l'utilité de son alliance dans les circonstances présentes, fait briller aux yeux de d'Amboise le titre de légat en France et l'espérance prochaine du pontificat, conserve, par le moyen du ministre, l'appui et les bonnes grâces du roi, et, fier de l'impunité, va s'emparer de *Sinigaglia* (1502), de *Citta-di-Castello* et de *Pérouse* (1503). Ou Louis XII attachait à l'amitié du pape une importance qui faisait taire ses scrupules ; ou la scélératesse de Borgia ne lui était pas connue tout entière. Par quelque motif que puisse s'expliquer sa conduite, en protégeant un homme odieux, il s'attirait la haine de l'Italie : grande imprudence au commencement d'une guerre difficile.

Cependant les premières hostilités de l'année 1503 furent heureuses pour les François. Don Hugues de Cardonne,

ayant débarqué en Calabre avec des troupes rassemblées en Sicile, fut vaincu à *Terra-Nova* par d'Aubigny.

Dans ce temps-là, l'archiduc Philippe-le-Beau, fils de Maximilien, et gendre de Ferdinand et d'Isabelle, traversait la France pour se rendre dans sa souveraineté des Pays-Bas. Ferdinand, voyant les affaires des Espagnols peu avancées en Italie à cette époque, tendit à Louis XII un piége dont Philippe fut innocemment le complice. Autorisé par son beau-père à conclure la paix avec le roi de France, l'archiduc signe à *Lyon* (5 avril 1503) un traité portant que son fils, Charles d'Autriche, serait fiancé à Madame Claude de France, fille de Louis XII; que les futurs époux, encore enfans, seraient déclarés rois de Naples, et qu'en attendant la célébration du mariage, le traité de Grenade recevrait son exécution. Louis XII, croyant la paix assurée, interrompt les armemens qu'il prépare, licencie une partie des nouvelles levées faites en France, et mande à Nemours de suspendre les hostilités. Cependant Gonzalve reçoit un ordre contraire avec de puissans renforts; et Ferdinand, qui n'a voulu que gagner du temps et rompre les mesures de son ennemi, refuse de ratifier le traité de Lyon. L'archiduc était encore en France. Indigné d'avoir été l'instrument de cette trahison, il craignait en même temps d'être retenu comme otage; mais Louis XII s'empresse de lui annoncer qu'il est toujours libre, et le rassure par ces belles paroles : *J'aime mieux perdre, s'il le faut, une couronne que je puis recouvrer, que l'honneur, dont la perte est irréparable*. Insensible à cette loyauté, Ferdinand recueillait le fruit de sa perfidie. D'Aubigny, laissé sans secours, est battu et fait prisonnier près de *Seminare*, dans le même lieu où il a été vainqueur huit années auparavant. Enfin, la bataille de *Cérignoles*, où périt le duc de Nemours avec près de quatre mille hommes, soumet à Gonzalve tout le royaume, à l'exception de Gaëte et de Venouse, où Yves d'Alègre et Louis d'Ars tiennent ferme avec quelques débris.

Louis XII, pour venger ses défaites, et punir la mauvaise foi de Ferdinand, lève trois armées : la première, sous les

ordres du sire d'Albret, doit pénétrer en Espagne par Fontarabie ; la seconde, sous le maréchal de Rieux, attaquer le Roussillon ; et la troisième, commandée par la Trémoille, est destinée pour l'Italie. Deux escadres partent de Marseille pour seconder les troupes de terre. Mais le malheur s'attache partout aux armes de la France : Rieux et d'Albret échouent dans la mission qui leur est confiée ; les deux escadres, battues par des tempêtes, rentrent délabrées dans le port. Affligé de tant de revers, Louis XII paraît desirer la paix : on ne peut convenir que d'une trève de trois ans pour la frontière des Pyrénées, et la guerre continue au-delà des Alpes : la Trémoille les franchit avec 25,000 hommes. Arrivé à Parme, il tombe malade ; il est remplacé dans le commandement par François de Gonzague, marquis de Mantoue, le même qui autrefois arrêta Charles VIII à Fornoue, et qui alors combattait pour Louis XII. Les Français se voient à regret sous l'autorité d'un étranger, naguères leur ennemi. Ce changement de général était un grand obstacle au succès de l'expédition. La mort subite d'Alexandre VI (18 août 1503) fut un incident plus funeste encore.

Le cardinal d'Amboise était alors en Italie : il aspire au pontificat. Pour assurer son élection, il retient long-temps les Français aux portes de Rome ; mais le conclave use de délais et de subterfuges. Enfin, trompé par les promesses insidieuses du cardinal Julien de la Rovère, et répugnant à employer ouvertement la violence, d'Amboise se laisse persuader d'éloigner les troupes, sous prétexte de conserver à son élection les apparences de la liberté. Aussitôt les suffrages des cardinaux se réunissent sur François Piccolomini (*Pie III*), vieillard languissant et faible, dont ils prévoyaient la fin prochaine : en effet, il meurt au bout de vingt-cinq jours. D'Amboise, désespérant de lui succéder, contribue alors à faire élire ce même Julien de la Rovère, dont les conseils ont déconcerté ses desseins, mais qui, persécuté et banni par Alexandre VI, semble devoir porter sur le trône pontifical le souvenir de la généreuse hospitalité qu'il a trouvée à la cour de France : c'était mal connaître *Jules II*. (Tel fut le

nom du nouveau pape.) Ce fier pontife n'était point d'un caractère à subordonner sa politique à la mémoire des services passés : ambitieux et altier, les intérêts de sa grandeur et de son pouvoir lui parlaient plus haut que la reconnaissance. Italien dans le cœur, il confondait dans une même haine Espagnols, Allemands et Français, tour à tour conquérans et oppresseurs de sa patrie. Il voulait, par l'expulsion de *ces barbares*, assurer l'indépendance de l'Italie, et la prépondérance du saint-siége dans cette contrée par l'établissement d'une grande domination temporelle. Il commença l'exécution d'une partie de ce plan en dépouillant César Borgia ; il le fit arrêter, et le força de signer l'ordre de rendre aux troupes pontificales toutes les forteresses de la Romagne. Cet usurpateur, qui avait employé, pour soumettre quelques petites principautés, plus de perfidie, de ruse et de scélératesse qu'il n'en a souvent fallu pour conquérir de grands empires, perdit en un moment tout le fruit de ses forfaits. Remis en liberté, mais sans alliés, sans amis et sans asyle, il se confia à Gonzalve de Cordoue (1504), qui le trahit, et l'envoya prisonnier en Espagne. En 1507, il s'échappa de sa prison, se réfugia en Navarre, commanda les troupes du roi Jean d'Albret, son beau-frère, contre des vassaux rebelles, et fut tué les armes à la main.

Cependant l'armée française, après avoir perdu un temps précieux, était entrée dans le royaume de Naples, et avait passé le *Garillan*, sur les bords duquel Gonzalve de Cordoue était campé. D'une part, des pluies continuelles, de l'autre les désordres, toujours croissans parmi les Français depuis que la Trémoille ne les commandait plus, empêchèrent les opérations militaires ; et le marquis de Mantoue saisit le premier prétexte plausible pour résigner son autorité. Son successeur, le marquis de Saluces, ordonna la retraite et repassa le Garillan. Poursuivis et mis en déroute par les Espagnols, les Français se sauvèrent à Gaëte, où, las d'une guerre malheureuse, ils rachetèrent leur vie et leur liberté par une prompte capitulation (1504). Louis d'Ars, qui se maintenait dans Venouse depuis la défaite de Cérignoles, s'y

défendit encore plusieurs mois, jusqu'à ce qu'enfin, perdant l'espoir d'être secouru, il s'ouvrit un passage la lance à la main, et ramena sa gendarmerie en France.

Maître du royaume de Naples, Gonzalve ne poussa pas plus loin ses succès. Ne pouvant payer ses troupes, qui réclamaient une année de soldes arriérées, il les logea à discrétion dans les provinces qu'elles venaient de conquérir. Cette inaction des vainqueurs fut comme le prélude de la paix, qu'on n'avait point cessé de négocier pendant la guerre. Louis et Ferdinand signèrent d'abord, le 31 mars 1504, une trêve de trois ans. Des négociations ultérieures avec Maximilien et Philippe-le-Beau amenèrent trois traités différens qui furent signés à *Blois* le 22 septembre de la même année. Par le premier, Maximilien accordait à Louis XII l'investiture du Milanez pour lui et ses héritiers mâles, et, à leur défaut, pour Claude, sa fille, sous la réserve d'un paiement de 120,000 florins. Par le second, Claude de France était de nouveau promise à Charles d'Autriche, et si Charles mourait avant le mariage, à Ferdinand son frère, avec les duchés de Milan, de Bretagne et de Bourgogne pour dot. Par le troisième, le roi de France et Maximilien s'alliaient contre Venise, dans le dessein de l'attaquer en commun, et de partager les possessions continentales de cette république, dont la ruine, entreprise cinq ans plus tard, était dès-lors méditée. Quatre mois étaient laissés au roi d'Espagne pour accéder à ces traités. Isabelle de Castille mourut sur ces entrefaites. Jeanne, sa fille unique, et Philippe, son gendre, auraient dû lui succéder immédiatement; mais, par son testament, elle avait nommé Ferdinand gouverneur du royaume de Castille, et n'avait laissé à Philippe que les honneurs de la royauté. Le desir de n'être distrait par aucun autre intérêt du soin de s'affermir dans le royaume de Naples et de se maintenir en Castille, devait disposer Ferdinand à la paix avec la France. Elle ne fut cependant conclue que le 12 octobre 1505. Dans un nouveau traité signé à Blois, Louis XII céda pour dot à sa nièce Germaine de Foix, que Ferdinand devait épouser, les droits que le traité de Grenade lui avait

attribués en 1500, sur une partie du royaume de Naples, et ne se réserva d'y rentrer que dans le cas où Ferdinand mourrait sans enfans avant sa nouvelle épouse.

SECTION III.

Depuis les traités de Blois jusqu'à la sainte ligue (1505-1511).

Le traité de 1504, en stipulant le mariage de Charles d'Autriche avec Claude de France, démembrait la monarchie pour former une dot à cette princesse. On ne peut guère expliquer un traité si extraordinaire qu'en disant que le roi n'avait nulle intention de l'exécuter, et qu'enfin les ennemis de Louis XII l'avaient accoutumé à l'artifice. Quoi qu'il en soit, les *états-généraux*, assemblés à *Tours* en 1506, réclamèrent contre cette convention funeste, et montrant au roi les inconvéniens qui pourraient résulter du mariage de sa fille avec un prince étranger, ils le supplièrent de la donner à son neveu François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. Louis XII, en agréant des représentations que peut-être il avait suggérées lui-même, parut céder au vœu national. L'héritière d'Anne de Bretagne fut ôtée à l'héritier des maisons d'Autriche et d'Espagne, ainsi qu'Anne elle-même avait été ravie à Maximilien. Claude de France et le comte d'Angoulême furent fiancés en présence des états. Leur jeunesse fit différer leur mariage, qui ne fut célébré qu'en 1514, après la mort d'Anne de Bretagne. Les mêmes états où cette union fut résolue donnèrent au monde un beau spectacle : on n'y entendit ni plaintes ni doléances. Les impôts, diminués chaque année, malgré les charges et les malheurs de la guerre, attestaient la sollicitude du monarque pour le bonheur de ses sujets ; et l'assemblée exprima les sentimens de toute la France en lui décernant solennellement le titre glorieux de *Père du peuple*.

Les événemens qui se succédèrent rapidement en Italie, en Flandre et en Espagne, ne permirent point aux princes

autrichiens de demander raison de la rupture du traité. L'archiduc Philippe, ayant débarqué en Castille avec une armée, avait dépouillé son beau-père de l'autorité que lui donnait en ce royaume le testament d'Isabelle. (Voyez l'*Histoire d'Espagne.*) Humilié en Espagne par son gendre, Ferdinand fit un voyage en Italie, où l'attirait le desir de se montrer à ses nouveaux sujets, et la crainte d'un complot de la part de Gonzalve, qui, rappelé de son gouvernement, avait trouvé des prétextes pour ne point obéir. Le grand capitaine, instruit des soupçons de son maître, se remit entre ses mains avec cette sécurité qui s'attache ou qui ressemble à l'innocence. Ferdinand l'accueillit avec honneur, le combla de distinctions publiques ; mais il le ramena en Espagne. Loxa lui fut assigné pour lieu de sa résidence, ou plutôt de son exil, et il y mourut en 1515, dans la disgrâce et dans l'oubli. A son retour, Ferdinand trouva la Castille en proie à l'anarchie. Philippe n'était plus. Jeanne, sa veuve, dont la douleur avait égaré la raison, était incapable de régner. Le roi d'Aragon profita de la démence de sa fille pour recouvrer en Castille l'autorité qu'il avait perdue, et la conserva jusqu'à sa mort.

Philippe-le-Beau laissait deux fils en bas âge, Charles et Ferdinand. Le premier était élevé dans les Pays-Bas; le second avait suivi son père en Espagne. L'occasion semblait inviter Louis XII à s'emparer de la Flandre. Il crut indigne de lui d'abuser de la faiblesse d'un orphelin pour une injuste conquête. Il engagea les Flamands à nommer au jeune Charles un conseil de régence, et, comme suzerain, se déclara son protecteur.

Jules II, Ferdinand et Maximilien n'imitèrent point cette générosité. En 1507, ils excitèrent des troubles à Gênes, qui appartenait à la France, comme faisant partie du duché de Milan. Le peuple massacra la garnison française, et proclama Maximilien seigneur de Gênes. Louis XII marcha lui-même contre les rebelles, et les réduisit à se rendre à discrétion. Il entra dans leurs murs en vainqueur irrité; mais leurs supplications le désarmèrent. La punition de quelques coupables satisfit sa justice plutôt que sa vengeance : la ville fut

rachetée de sa ruine pour une contribution de 200,000 florins; et les Génois, en voyant sur la cotte d'armes du monarque un roi des abeilles environné de son essaim, purènt s'en appliquer la devise : *Non utitur aculeo rex cui paremus*, Notre roi ne se sert pas de son aiguillon.

Cette expédition rapide fut suivie de la fameuse ligue de *Cambrai* qui arma la moitié de l'Europe contre une seule république. *Venise*, non contente de l'empire de la mer, avait acquis, par des conquêtes ou par des usurpations successives, d'assez grandes possessions continentales aux dépens de tous ses voisins. Louis XII réclamait Bergame et Brescia que les Vénitiens avaient enlevées aux ducs de Milan dès l'an 1426. Il ne regrettait pas moins Crémone et la Ghiera d'Adda qu'il leur avait cédées en 1499, pour obtenir leur alliance contre Ludovic. Après la chute de César Borgia, tandis que Jules II soumettait (1503) une partie de la Romagne, s'emparait de Forli (1504), engageait Guid'Ubaldo, qui n'avait point d'enfans, à adopter son néveu François-Marie de la Rovère et à lui assurer le duché d'Urbin, rentrait dans Pérouse (1506), et reprenait Bologne sur Bentivoglio, les Vénitiens, de leur côté, s'étaient rendus maîtres de *Ravennes*, de *Cervia*, de *Rimini*, de *Faënza*, d'*Imola*, de *Césenne*, et de quelques autres places de l'état ecclésiastique. Le roi d'Aragon voyait avec peine entre leurs mains cinq villes maritimes du royaume de Naples : *Trani*, *Brindes*, *Otrante*, *Gallipoli* et *Polignano*, que Venise avait obtenues des derniers souverains de ce pays, pour prix des secours qu'elle leur avait prêtés. Enfin, Maximilien accusait cette république d'avoir usurpé sur l'empire *Vicence*, *Vérone* et *Padoue;* et sur la maison d'Autriche, *Roveredo*, *Trévise* et le *Frioul*. Nous avons vu que, dès l'an 1504, Maximilien, Louis XII et Jules II avaient projeté le partage des états de Venise. La défiance qui divisait ces princes avait retardé l'accomplissement de ce dessein. Mais en 1508, Maximilien ayant fait une guerre malheureuse aux Vénitiens qui, l'année précédente, lui avaient refusé le passage sur leurs terres pour aller se faire couronner à Rome, le ressentiment le porta à faire revivre

le traité de 1504, pour se venger de ses affronts et de ses pertes. Des conférences ouvertes à *Cambrai* entre le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, produisirent (10 décembre 1508) un traité d'alliance contre les Vénitiens, auquel accédèrent, dans le commencement de l'année suivante, le pape et le souverain pontife. Il avait pour but de contraindre les Vénitiens à rendre aux confédérés les territoires usurpés par la république; au roi de Hongrie, s'il entrait dans la ligue, toutes les villes de Dalmatie et d'Esclavonie qui avaient autrefois appartenu à sa couronne; au duc de Savoie, le royaume de Chypre, dont les Vénitiens avaient dépossédé en 1474 une branche de sa famille; aux ducs de Mantoue et de Ferrare, les domaines dont Venise avait dépouillé leurs ancêtres.

Avertie de l'étonnante coalition qui se formait contre elle, cette ville, dans les premiers momens de son trouble et de sa surprise, a recours aux négociations. Avant de ratifier le traité de Cambrai, et de déroger à son plan favori, qui était de chasser les ultramontains de l'Italie, le pape Jules II avait inutilement essayé d'obtenir des Vénitiens l'abandon volontaire de Faënza et de Rimini. A leur tour, ils lui offrent, non moins inutilement, de se soumettre aux propositions que naguères ils ont rejetées. Leurs démarches n'ayant pas eu plus de succès auprès de Maximilien, de Ferdinand et de Louis XII, ils tâchèrent d'opérer une diversion en armant contre la France et contre l'Autriche leurs ennemis naturels, l'Angleterre et la Porte-Ottomane. Les refus de Henri VII et de Bajazet II ne découragèrent point la république. Considérant, d'une part, la faiblesse d'une confédération dont les membres avaient des desseins secrètement opposés et des intérêts évidemment contraires; et, de l'autre, toute l'étendue de ses propres ressources, la fortune publique et les fortunes particulières également florissantes, les trésors immenses attirés dans son sein par l'activité de son commerce et de ses manufactures, ses arsenaux remplis de munitions, ses armées prêtes à se grossir de ces bandes nombreuses d'aventuriers qui, dans ce temps-là, se vendaient toujours à qui pouvait le mieux les payer, elle entreprend

de faire tête à l'orage; et, lorsque le roi de France lui envoie déclarer la guerre, le doge Lorédan répond au héraut d'armes que les Vénitiens sauraient se défendre, et qu'avec l'aide de Dieu ils espéraient ne pas succomber. Bientôt ils ont rassemblé quarante mille hommes. Louis XII, qui, le premier des confédérés, a commencé les hostilités, attaque cette armée à *Agnadel*, dans la Ghiera d'Adda (14 mai 1509). *Enfans, le roi vous voit*, crie la Trémoille aux Français qui plient : ce mot est le signal de la victoire. Les Vénitiens, pressés avec une nouvelle ardeur, cèdent à la *furie française ;* leur camp est forcé, leur général, Barthélemy d'Alviano, reste prisonnier; et Caravaggio, Brescia, Bergame, Crême, Crémone et Pizzighitone ouvrent immédiatement leurs portes au vainqueur. Dans le même temps, François-Marie de la Rovère, neveu du pape, et qui, l'année précédente, avait succédé dans le duché d'Urbin à Guid'Ubaldo, son père adoptif, s'empare de Rimini, de Ravennes, de Faënza et de Cervia. Alphonse d'Este, duc de Ferrare, qui avait adhéré à la ligue de Cambrai, et que le pape avait nommé récemment gonfalonier de l'église romaine, se rend maître, sans résistance, du Polésin de Rovigo, d'Este, de Montagnano et de Monselice, ancien patrimoine de sa maison. Le marquis de Mantoue recouvre Asola et Lunato, places que la république avait enlevées à son aïeul. Maximilien envoie le dernier ses lieutenans, qui reçoivent la soumission de Vérone, de Vicence et de Padoue.

Dans ces circonstances, le sénat de Venise se sauve par une résolution en apparence désespérée, mais que l'événement justifie. Il rappelle les gouverneurs de toutes ses villes de terre-ferme, délie leurs habitans du serment de fidélité, couvre les lagunes et la métropole, et commence à négocier. Pour attaquer Venise, il fallait une flotte. Le roi d'Aragon est seul en état de tenter cette entreprise; mais, satisfait d'avoir recouvré les cinq villes du royaume de Naples, dès qu'il a pourvu à ses intérêts, il ne se souvient plus de ceux de ses alliés, et laisse entrevoir qu'il sera facile de le détacher de la ligue. De son côté, Jules II, ayant atteint le but dans

lequel il avait appelé les étrangers en Italie, ne songeait plus qu'à les en chasser. A peine la Romagne était reconquise, que déjà il prêtait l'oreille aux propositions des Vénitiens. Enfin, Louis XII, après s'être mis en possession de ce que le traité de Cambrai lui adjugeait, avait licencié la plus grande partie de son armée, et était repassé en France. L'éloignement de ce prince, l'inaction de Jules II et de Ferdinand, et leur défection présumée, rendirent le courage aux Vénitiens. Ils levèrent une nouvelle armée, qui, après avoir surpris *Padoue*, s'y défendit contre quatre-vingt mille hommes, commandés par l'empereur en personne et soutenus d'une formidable artillerie, força Maximilien à lever le siége, et après la retraite de ce prince, reconquit Vicence et la plupart des places du Trévisan.

La république fut moins heureuse dans ses projets de vengeance contre le duc de Ferrare. Elle ne pouvait pardonner à ce petit prince, qui long-temps avait vécu sous sa protection, d'avoir levé contre elle son faible bras, quand il la croyait abattue. Une flotte vénitienne remonta le Pô pour aller punir le duc Alphonse jusque dans sa capitale. Mais l'amiral se laissa surprendre pendant la nuit par le cardinal d'Este, et s'enfuit dès le commencement d'un combat, où la plus grande partie des navires vénitiens furent la proie de l'ennemi ou des ondes. Ce revers disposa Venise à souscrire aux conditions que le pape mettait à la réconciliation de la république et du saint-siége. Malgré les représentations de ses alliés, qui allaient bientôt cesser de l'être, Jules II accorda l'absolution aux Vénitiens le 24 février 1510; et ceux-ci s'engagèrent, en retour, à ne plus mettre obstacle dans leurs domaines à sa juridiction spirituelle, à lui laisser toutes ses conquêtes, à renoncer à toutes leurs prétentions sur les terres de l'Eglise, et à permettre à tous les sujets romains de naviguer et de commercer librement sur le golfe Adriatique.

Cette alliance avec les Vénitiens était une violation solennelle du traité de Cambrai. D'autres événemens, avant-coureurs d'une rupture définitive, suivirent de près. Louis XII s'était aliéné les Suisses par le refus d'augmenter leurs sub-

sides, et par d'imprudens sarcasmes sur leur indigence et leur vénalité. Jules II, au contraire, se concilia leur amitié par l'entremise de Mathieu Schinner, évêque de Sion, qui avait toujours manifesté une haine violente contre la France. Les libéralités du pontife séduisirent ces avides montagnards; le titre de protecteurs de l'Église flatta leur orgueil, et Jules II obtint le privilége de lever dans les cantons tous les soldats dont il aurait besoin. Dans le même temps, il gagna le roi d'Aragon par l'investiture du royaume de Naples. Il fit aussi quelques tentatives auprès de Maximilien et de Henri VIII, roi d'Angleterre; mais elles furent d'abord infructueuses : les hostilités recommencèrent. Les choses avaient bien changé pour les Vénitiens dans l'intervalle d'une campagne à l'autre. Jules II, naguère leur ennemi, leur était devenu favorable. Ils n'avaient plus à craindre les armes de Ferdinand, et ils espéraient ses secours. Ceux de la Suisse leur étaient assurés. Ils n'avaient donc plus à combattre, de tous les alliés de Cambrai, que Louis XII, Maximilien et le duc de Ferrare, que d'injustes prétentions du pape sur une partie des revenus de son duché, attachèrent irrévocablement à la France. Mais Maximilien, toujours lent et irrésolu, était un allié peu solide et un adversaire peu redoutable. Le duc de Ferrare pouvait moins offrir à ses alliés un appui réel que la gloire de protéger sa faiblesse, de sorte que tout le poids de la guerre retombait en effet sur le roi de France.

Cependant le pape Jules II, avant de déclarer hautement la guerre à Louis XII, voulait, par des attaques indirectes, provoquer, de la part de ce prince, quelques démarches qu'il pût représenter comme des offenses faites au saint-siége, et qui lui fournissent un prétexte de rupture. Une flotte vénitienne, à laquelle se joignit une galère pontificale, fit voile pour Gênes, dans le dessein d'y exciter un soulèvement contre la domination française. Dans le même temps, Alphonse d'Este fut excommunié, et le duc d'Urbin, neveu du pape, attaqua la Romagne ferraroise. Enfin, entraînés par le cardinal de Sion qui se mit à leur tête, les Suisses envahirent la Lombardie. Toutes ces entreprises échouèrent : cepen-

dant, en obligeant les Français à diviser leurs forces, elles dégagèrent les Vénitiens vivement pressés au commencement de la campagne, et qui recouvrèrent sans combat Vicence et d'autres places qu'ils avaient d'abord perdues.

Louis XII ne pouvait plus s'abuser sur les desseins du pape; ces agressions multipliées équivalaient à la rupture la plus solennelle : mais le monarque, sincèrement pieux, et d'ailleurs dominé par les scrupules de la reine Anne de Bretagne, regardait comme le plus grand des malheurs une guerre avec le souverain pontife. Il essaya de le ramener à des sentimens pacifiques; mais, n'ayant pu y réussir, il convoqua à *Tours* le clergé de son royaume pour lui demander si les principes de la religion lui permettaient de résister au pape? Le concile français décida que la religion n'étant point intéressée dans ce démêlé, on pouvait en braver les armes, si le pape les employait hors de propos, et que le roi était autorisé à repousser la force par la force, et à porter devant un concile œcuménique, assemblé de concert avec l'empereur, ses plaintes contre le chef de l'Église.

Cette nouvelle, loin d'intimider Jules II, ne le rendit que plus fier et plus opiniâtre : il renouvela aussitôt, mais encore en vain, son entreprise sur Gênes; il renoua ses négociations avec l'empereur, avec Henri VIII et Ferdinand-le-Catholique. Enfin, il alla s'établir à Bologne pour diriger les mouvemens d'une armée qu'il envoya ravager le Ferrarois. Des discordes qui s'élevèrent entre le duc d'Urbin et le cardinal de Pavie, ses lieutenans, nuisirent au succès de l'expédition; et tandis que le duc Alphonse d'Este tenait en échec les troupes pontificales, Jules II, malade dans Bologne, s'y vit assiégé par Chaumont d'Amboise. Ce général se prêta à des négociations trompeuses, que le pape rompit avec hauteur à l'arrivée d'une armée vénitienne qu'il avait appelée à son secours, et devant laquelle se retira d'Amboise, accablé de honte et de désespoir. Sa tentative contre Bologne fut représentée par Jules II, dans une lettre circulaire à tous les princes de la chrétienté, comme un attentat sacrilége contre le pape et l'église romaine. Triomphant de la fuite de son ennemi, le

pontife pressa avec plus d'ardeur ses opérations militaires. Oubliant son grand âge et sa maladie récente, pour ne suivre que sa fougue impétueuse, il alla assiéger la Mirandole, et y entra par la brèche (janvier 1511).

Un congrès se tenait à Mantoue pour la pacification de l'Italie; Jules II réussit à dissoudre cette assemblée, dont il n'a souffert la réunion que pour gagner du temps, et, ne gardant plus de mesure, il lance contre les adhérens du roi de France une bulle d'excommunication, où Louis XII est implicitement compris. Excité par les Bentivoglio, Trivulze, successeur de Chaumont, marche sur Bologne. Jules II charge le duc d'Urbin de la défense de cette ville, et se retire à Ravennes. Après son départ, le peuple de Bologne se soulève; le duc d'Urbin, pressé au dedans et au dehors, donne le signal de la retraite. Son armée est poursuivie et mise en déroute. Attribuant sa défaite au cardinal de Pavie, il s'en venge par la mort de ce prélat, qu'il va poignarder dans Ravennes. Les revers et le crime de son neveu chassent Jules II de cette ville. La douleur dans l'âme, il reprend le chemin de sa capitale; et, dans ce triste voyage, il apprend la publication d'un concile général convoqué à Pise, où il est sommé de se rendre lui-même, pour que l'église soit réformée dans son chef et dans ses membres.

Cependant Louis XII, gémissant du succès de ses armes, rappelle Trivulze dans le Milanez, et sollicite de nouveau un rapprochement. Forcé par les superbes prétentions du pontife à continuer la guerre, il la fait mollement : troublé d'un pieux remords, il balance, il temporise, quand son indomptable adversaire redouble d'efforts et d'activité. A la nouvelle de la déroute de Bologne, Ferdinand-le-Catholique, craignant pour le royaume de Naples, y fait passer des renforts sous la conduite de Pierre Navarre. Jules II, au nom de leurs intérêts communs, le presse de se déclarer hautement en faveur de l'église romaine; et, le 5 octobre 1511, une confédération entre le *pape*, *Ferdinand* et le sénat de *Venise*, est publiée à Rome sous le titre de *sainte ligue*.

SECTION IV.

Depuis l'origine de la sainte ligue jusqu'à la mort de Louis XII (1511-1515).

Les membres de la *sainte ligue* déclaraient que leur alliance avait pour but de conserver l'unité de l'église, menacée d'un schisme par le conciliabule de Pise, et de faire rendre Bologne au saint-siége. Maximilien étant alors mécontent de la France, et Henri VIII se laissant diriger par Wolsey, son principal ministre, l'un des négociateurs de la ligue, on espérait y faire entrer ces deux princes : ils y furent compris par avance.

D'un autre côté, tandis que les cardinaux du parti de Louis XII se réunissaient lentement à *Pise*, Jules II, opposant concile à concile, en convoqua un à *Saint-Jean-de-Latran* pour le 1[er] avril de l'année suivante, priva les cardinaux de Pise de toutes leurs dignités, s'ils refusaient de venir le joindre ; et, apprenant que le concile de Pise s'était ouvert, il lança un interdit sur cette ville et sur toute la république de Florence. La fermentation que produisit cette bulle, quelques violences commises par la garnison française qui gardait les prélats de Pise, excitèrent un soulèvement ; et les pères, effrayés, décidèrent que le concile irait s'établir à Milan.

La Lombardie fut alors alarmée par une seconde invasion des Suisses : ils s'avancèrent au nombre de 16,000 jusqu'à Monza. Louis XII n'avait que peu de troupes en Italie ; mais elles venaient de passer sous le commandement de Gaston de Foix, duc de Nemours, son neveu, jeune héros de vingt-deux ans, qui, dans sa courte et brillante carrière, s'égala aux plus grands capitaines. Il força les Suisses à la retraite, et, ayant reçu des renforts de France, il courut à de nouveaux exploits. Dès le mois de janvier 1512, au cœur de l'hiver, l'armée espagnole, commandée par Raymond de Cardonne, vice-roi de Naples, et l'armée pontificale, sous les ordres de Jean de Médicis, mirent le siége devant Bologne,

que Jules II brûlait de reconquérir, et qui n'était défendue que par une faible garnison. Gaston vole au secours de cette place, et force Cardonne à lever le siége. A peine le vice-roi s'est-il retiré, que la présence de Gaston est nécessaire en d'autres lieux. Le gouvernement français était détesté dans toutes les places de la Lombardie vénitienne, soumises depuis la bataille d'Agnadel. Le comte Avogaro ayant introduit les Vénitiens dans *Brescia*, la garnison française, enfermée dans le château, se disposait à capituler, lorsque Gaston parut avec une armée. A la nouvelle de la trahison, il était parti de Bologne, avait battu en passant les Vénitiens; et après neuf jours d'une marche rapide et victorieuse, il était sous les murs de Brescia. Dès le lendemain de son arrivée, il ordonna l'assaut. Bayard, qui avait sollicité l'honneur de la première attaque, y fut dangereusement blessé. Le desir de le venger redoubla l'ardeur des Français : la ville fut emportée, livrée au pillage, inondée du sang de ses habitans et des Vénitiens : funeste conquête, au rapport du naïf historien du chevalier sans peur et sans reproche : « Il n'est rien si certain, dit-il, » que la prinse de Bresse fust en Italie la ruine des Français; » car ils avaient tant gaigné en cette ville de Bresse, que la » plupart s'en retourna, et laissa la guerre, et ils eussent fait » bon métier à la journée de Ravennes, comme vous en- » tendrez ci-après. »

Cette désertion était d'autant plus fâcheuse, que la ligue venait d'acquérir de nouvelles forces par l'adhésion de Henri VIII. De quelque côté que Louis XII tournât ses regards, il se voyait entouré de dangers : il avait à redouter les Anglais sur toutes les côtes, Ferdinand sur toute la frontière des Pyrénées, les Suisses pour la Bourgogne et le Milanez. En Italie, le pape, les Vénitiens, le vice-roi de Naples unissaient leurs forces, et menaçaient de nouveau le duc de Nemours. Les Florentins portaient le nom d'alliés de la France, mais négociaient avec ses ennemis. Le duc de Ferrare et les Bentivoglio étaient attachés au parti de Louis XII; mais leur impuissance égalait leur fidélité. Enfin, Maximilien préludait à sa défection par un acte de neutralité. Il signa

d'abord une trève de dix mois avec les Vénitiens, et donna ordre aux Allemands de se retirer du camp français. Leur chef, Jacob Empser, affectionné à la France, tint quelque temps cet ordre secret. Gaston, dans cette extrémité, se hâta d'amener Cardonne à une bataille. Il attaqua l'importante place de *Ravennes*. Les Espagnols vinrent la défendre : une action sanglante se livra près de cette ville (le 11 avril 1512). L'artillerie du duc de Ferrare, alors la première de l'Europe, la valeur de l'infanterie allemande, les habiles dispositions de Gaston, son exemple, et l'enthousiasme qu'inspiraient ses qualités héroïques, décidèrent la victoire en faveur des Français. Déjà elle était assurée et complète, lorsque Gaston, entraîné par son ardeur, s'élança à la poursuite d'un corps d'Espagnols qui se retiraient en bon ordre. Emporté loin de ses troupes, il se trouva engagé dans les rangs ennemis; et, atteint d'un coup de pique, il tomba enseveli, à vingt-quatre ans, au milieu de ses triomphes, par le seul trait d'imprudence qu'on ait pu lui reprocher. Sa perte plongea l'armée française dans la douleur la plus profonde. Un butin immense, un champ de bataille couvert de douze mille Espagnols, des prisonniers illustres, le cardinal de Médicis, le marquis de Pescaire, Pierre Navarre, l'inventeur des mines, accompagnant la pompe funèbre du vainqueur; la reddition de Ravennes, la soumission de la Romagne, toute cette gloire, tous ces avantages disparaissaient à l'idée de la mort de Gaston, qui ne présageait que des revers pour l'avenir. *Dieu nous garde de remporter jamais de telles victoires!* s'était écrié Louis XII en apprenant celle qui avait coûté la vie à son neveu. En effet, elle fut plus funeste qu'une défaite. L'armée française, affaiblie par la désertion qui suit la mort de son héros, est hors d'état de tenir la campagne sous le commandement de la Palisse qui a succédé à Gaston de Foix. Aussitôt Jules II, qui, consterné des premiers succès du duc de Nemours, prêtait l'oreille aux propositions de Louis XII, rompt toute négociation, ouvre (le 3 mai) le concile de Latran, qu'il oppose à celui de Milan, et se fait conseiller par les cardinaux de poursuivre la guerre contre

la France. La diète de Zurich lui accorde une levée de six mille hommes dans les cantons, et en même temps Maximilien accède à la sainte ligue. Les Suisses s'emparent de Crémone au nom du duc Maximilien Sforze; les cardinaux du parti de Louis XII abandonnent Milan; la Palisse se retire en Piémont; les Bentivoglio quittent Bologne, que le pape dépouille de ses priviléges; Gênes, rendue à elle-même, se donne un doge de la famille Frégose, et le duc de Ferrare est obligé de s'humilier devant Jules II.

Sans égard pour son allié Maximilien Sforze, et sous prétexte que Parme et Plaisance avaient fait autrefois partie de l'exarchat de Ravennes donné par Charlemagne à l'église romaine, le pontife prit possession de ces deux villes, et les réunit au patrimoine de Saint-Pierre. La neutralité équivoque que les Florentins avaient observée n'était point une sauvegarde suffisante contre les vengeances de la ligue. Dans une diète tenue à Mantoue, les confédérés, sur la demande de Julien de Médicis, ordonnent le rétablissement de sa famille, et ce décret est exécuté par l'armée de Raymond de Cardonne.

Malgré cette révolution générale, Louis XII ne renonça point à l'espoir de reconquérir le Milanez. Il réussit d'abord à détacher de la sainte ligue les Vénitiens, alarmés des prétentions que l'empereur élevait sur leurs possessions de terre-ferme. Un autre événement heureux pour la France fut la mort de Jules II. Au moment où cet infatigable pontife, né avec de grands talens pour le gouvernement de tout autre état que celui de l'église, négociait de toutes parts, et faisait mouvoir tous les ressorts de sa politique pour exécuter son projet de chasser les *Barbares* de l'Italie, il tomba dangereusement malade. Il vit approcher sa fin avec sa fermeté accoutumée, et expira le 21 février 1513. Son successeur, Jean de Médicis, célèbre sous le nom de *Léon X*, suivit d'abord le même système; mais son caractère conciliant le portait à desirer la paix. Enfin, Ferdinand-le-Catholique, satisfait de s'être emparé de la Navarre sur Jean d'Albret, que les revers des Français, ses alliés, avaient laissé sans défense, et cherchant plutôt à s'assurer cette importante conquête qu'à en

entreprendre de nouvelles, signa une trève à *Orthès* avec Louis XII (1er avril).

Tel était l'état des choses, lorsqu'une armée française, commandée par la Trémoille et par Trivulze, et secondée d'une armée vénitienne sous les ordres d'Alviano, rentra dans le Milanez. Cardonne s'en retira à son approche. Milan se soumit sans résistance, et Maximilien Sforze alla s'enfermer dans *Novare*. La Trémoille et Trivulze l'y assiégèrent. C'était dans cette même ville que ces deux mêmes généraux avaient fait son père prisonnier. Menacé de la même destinée, il fut sauvé par la valeur des Suisses. Sans cavalerie et sans artillerie, ils osèrent attaquer la Trémoille devant Novare (le 6 juin); et, à la honte de cette gendarmerie française, la plus vaillante de l'Europe, mais qui ce jour-là fut indigne d'elle-même, ils remportèrent une victoire complète. Les vaincus repassèrent les Alpes, tandis que l'armée espagnole battait Alviano près de Vicence.

Ce n'était pas seulement en Italie que la fortune accablait les Français. Henri VIII et Maximilien étant descendus en Picardie, on leur opposa le duc de Longueville, petit-fils du fameux comte de Dunois, mais qui n'en avait pas les talens. Il perdit la bataille de *Guinegate*, autrement appelée des *éperons*, nom qui lui fut donné, parce que les Français s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs lances (18 août 1513). Bayard, qui ne sut jamais fuir, y combattit presque seul, et fut pris, ainsi que le duc de Longueville. Cette victoire valut aux Anglais la conquête de Térouane et de Tournai. Quelque temps après, le roi d'Écosse, Jacques IV, faible et généreux allié d'une puissance malheureuse, ayant voulu faire en faveur des Français une diversion en Angleterre, périt avec la plus grande partie de son armée à la bataille de *Flowden* (9 septembre).

Cependant les Suisses, animés par le cardinal de Sion, étaient entrés en Bourgogne au nombre de vingt mille, et assiégeaient *Dijon*. Cette ville prise, ils pouvaient marcher sans résistance sur la capitale. Dans cette extrémité, la Trémoille crut que le salut de la patrie était une plus sainte loi

que celle même de l'honneur. Abusés par ses trompeuses promesses et par un traité que Louis XII désavoua, les Suisses consentirent à se retirer, et délivrèrent la France du plus grand danger qu'elle eût couru depuis long-temps. Louis XII sorti de ce péril imminent, prit le parti de céder aux circonstances, et de ne plus lutter contre sa mauvaise fortune. Il se réconcilia avec le pape Léon X, et abjura le concile de Pise, alors transféré à Lyon. Il laissa le Milanez à Maximilien Sforze, et aux Suisses les bailliages de Lugano, Locarno, Mendrisio et Bellinzona. Enfin, par l'entremise du duc de Longueville, prisonnier à Londres, il traita avec Henri VIII. Ce prince, également mécontent de l'empereur qui avait mal servi ses desseins, et du roi d'Espagne qui l'avait plusieurs fois trompé, ne demandait qu'à poser les armes. La reine Anne de Bretagne étant morte le 9 janvier 1514, on proposa de cimenter l'union de la France et de l'Angleterre par le mariage de la princesse Marie, sœur de Henri VIII, avec Louis XII. La nécessité de la paix, l'espoir d'avoir un héritier déterminèrent le roi de France à abréger son deuil, et, malgré la disproportion des âges, il contracta l'alliance proposée. Trop complaisant pour sa nouvelle épouse, le *bon roi*, dit l'historien de Bayard, *changea de tout sa manière de vivre; car, où il soulait dîner à huit heures, il convenait qu'il dînât à midi; où il soulait se coucher à six heures du soir, souvent se couchait à minuit.* Cette imprudente condescendance acheva de ruiner sa santé déjà altérée par des infirmités précoces. Une fièvre violente le saisit. Sentant sa fin prochaine, il fit appeler le duc de Valois (François Ier), son neveu et son héritier : *Je meurs*, lui dit-il, *je vous recommande nos sujets.* Il expira quelques heures après, le 1er janvier 1515, entre les bras du prince éploré.

Jamais roi n'aima plus son peuple, jamais roi n'en fut plus aimé. On ne peut lire sans attendrissement les témoignages de vive affection que les Français lui prodiguaient. Ses voyages étaient des triomphes; on volait en foule au devant de lui; on jonchait son chemin de feuillages et de fleurs; on l'entourait, on le pressait, on pleurait de joie en le voyant;

on le saluait du nom d'ami, de bienfaiteur, de père du peuple. Mais quel prince mérita mieux ces hommages que celui qui avait pour maxime *qu'un bon pasteur ne saurait trop engraisser son troupeau*, et qui, traduit sur la scène sous les traits d'un avare par des courtisans dont son économie trompait l'insatiable avidité, méprisa leur audace, et se contenta de dire: *J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de mes dépenses.* Il ne se départit en aucun temps de cette admirable économie. A son avènement au trône, son premier soin avait été de diminuer les tailles, de supprimer une multitude d'impôts, et, depuis, malgré les charges de plusieurs guerres désastreuses, il ne les rétablit jamais; il aima mieux y suppléer par des aliénations du domaine de la couronne. Un expédient moins honorable fut la vente de deux offices de judicature, la charge de prévôt de Paris, et une autre de maître des requêtes, vendues en 1513, après la perte du Milanez et l'invasion de la Navarre. Quoique cette fâcheuse vénalité, opposée aux principes de Louis XII, pût s'excuser par la nécessité des conjonctures, nous regrettons qu'un roi si juste se la soit permise, et qu'il ait laissé en pareille matière à son successeur l'autorité de son exemple. Mais épargnons à sa mémoire un reproche qu'il n'a encouru qu'une fois, et souvenons-nous plutôt de sa constante sollicitude pour le maintien des lois. Il voulait qu'elles fussent *toujours suivies, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher au monarque.* Il se faisait un devoir de s'assurer par lui-même de la manière dont la justice était administrée. La France aime à se rappeler l'auguste simplicité de ces assises que saint Louis allait tenir en patriarche sous les ombrages de Vincennes; mais Louis XII n'était peut-être pas moins patriarchal, lorsque, monté sur sa petite mule, il se rendait familièrement au palais, sans suite et sans s'être fait annoncer, et que, prenant place parmi les juges, il écoutait les plaidoyers, et assistait aux délibérations.

Persuadé que les plus sages réglemens sont sans effet, si l'exécution n'en est confiée à des mains pures et habiles, il avait deux listes exactes: l'une, de tous les offices et béné-

fices du royaume; l'autre, de tous les hommes distingués par leurs talens, par leurs vertus ou par leurs services. Des personnes affidées, répandues dans les provinces, l'avertissaient de toutes les vacances. Alors il consultait ses listes, et nommait celui qui lui paraissait le plus digne, prévenant ces sollicitations également honteuses pour ceux qui demandent les grâces, et pour ceux qui les dispensent, et rejetant même, à mérite égal, ceux qui cherchaient à s'appuyer de la protection des ministres ou des grands. Voilà le secret du gouvernement : la pratique devrait en être aussi facile que la théorie en est simple.

On reconnaît une nation bien gouvernée à son état florissant et prospère, et, sous ce rapport, le changement qui s'opéra pendant la courte durée du règne de Louis XII, paraîtrait incroyable, s'il n'était attesté par les auteurs contemporains. Écoutons Seyssel, évêque de Marseille : « Pour » commencer, dit-il, par la population, on ne peut douter » qu'elle ne soit aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle » ne fut jamais, et cela se peut évidemment connaître aux » villes et aux champs, puisque aucunes et plusieurs grosses » villes, qui étaient à demi-vagues et vides, aujourd'hui sont » si pleines, qu'à peine y peut-on trouver lieu pour bâtir » maisons neuves.... et par tout le royaume se font bâtimens » nouveaux, grands et somptueux. Par les champs aussi, on » connaît bien évidemment la multiplication du peuple, » parce que plusieurs lieux et grandes contrées qui restaient » incultes, en bois ou en landes, sont actuellement cultivés » et couverts de villages et de maisons...... Les meubles, les » habillemens et manières de vivre, dit ailleurs le même au- » teur, sont plus somptueux que jamais; par où l'on voit la » richesse du royaume;.... et ce qui montre encore mieux ce » que j'avance, le revenu des bénéfices, des terres et des » seigneuries, s'est accru partout généralement de beaucoup; » et plusieurs y en a qui à présent sont de plus grand revenu » par chaque année, qu'ils ne se vendaient, du temps du roi » Louis XI, pour une fois; et pareillement les produits des » gabelles, péages, greffes et de tous autres revenus, sont

» augmentés en plusieurs lieux de plus des deux tiers, en » d'autres, de dix parts les neuf. Aussi est l'entre-cours des » marchandises, tant par mer que par terre, fort multiplié; » car toutes gens, excepté les nobles, lesquels encore je n'ex- » cepte pas tous, se mêlent de marchandise, et pour un » gros et riche négociant que l'on trouvait, du temps du roi » Louis XI, à Paris, à Rouen et à Lyon, on en trouve au- » jourd'hui plus de cinquante; il s'en trouve même par les » petites villes un plus grand nombre qu'il n'y en avait au- » trefois dans les capitales, etc. »

Aussi ce règne paternel laissa-t-il de longues traces dans la mémoire des peuples; et long-temps après Louis XII, toutes les fois qu'il s'agissait de faire des réformes utiles, on rappelait celles qui avaient eu lieu sous ce bon prince (1).

CHAPITRE VIII.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

SECTION PREMIÈRE.

Navarre (1419-1516).

En 1419, *Jean II*, second fils de Ferdinand-le-Juste, roi d'Aragon, avait épousé Blanche de Navarre, fille et héritière

(1) « Il mourut en tiltre le plus beau et le plus honorable que jamais porta roy de France, qui estoit celuy de *père du peuple* et *bien aymé du peuple* : si bien qu'il a laissé après luy par tout le peuple de France, que quand il est surchargé et accablé de grandes tailles, subsides et imposts, il crie toujours : *Qu'on nous règle et remette seulement sous le règne de ce bon roy Louis XII.* (Brantôme, *Vie des hommes illustres*, etc., discours VI.)

de Charles III, roi de Navarre, de la maison d'Évreux. Charles III étant mort en 1425, le trône de Navarre passa à la maison d'Aragon. Jean II eut de Blanche d'Évreux un fils nommé *don Carlos*, prince de Viane, et deux filles, *Blanche* qui épousa Henri IV, roi de Castille, et *Léonor* qui fut mariée à Gaston IV, comte de Foix. Blanche d'Évreux mourut en 1441. La couronne de Navarre appartenait au prince de Viane; mais don Carlos ne pouvant monter sur le trône sans en faire descendre son père, ne se montra point avide de régner, et Jean II conserva les honneurs et l'exercice de la royauté. Ce prince, ayant épousé en secondes noces Jeanne Henriquez, fille de l'Amirante de Castille, en eut un fils, qui fut Ferdinand-le-Catholique. La nouvelle reine persuada à son mari de s'approprier une couronne qu'il ne tenait qu'à titre précaire, et résolut même de la faire passer sur la tête de Ferdinand. Jean II suivit les conseils de cette femme artificieuse; il éloigna le prince de Viane de toutes les affaires, parut méconnaître tous ses droits; et don Carlos, victime d'une marâtre ambitieuse, parvint à l'âge de trente ans sans pouvoir obtenir justice de son père, que les lois avaient fait son sujet en Navarre. Le respect filial l'eût peut-être emporté sur le ressentiment, si les mauvais traitemens qu'essuyait le prince de Viane, si les sollicitations des plus fidèles Navarrais, qui demandaient leur souverain légitime, ne l'eussent déterminé à réclamer le trône. Le royaume se partagea entre le père et le fils. Don Carlos prit les armes, après avoir longtemps balancé; et, appuyé par les Castillans, il livra bataille à Jean II près d'*Aïbar* (1452). Il fut vaincu, fait prisonnier, et enfermé dans une forteresse. On aimait don Carlos; on plaignit sa jeunesse opprimée, on murmura de sa captivité. Jean II lui rendit la liberté en 1453 : mais la reine avait juré la perte du prince; elle devait l'obtenir d'un père, sur qui l'ambition avait plus de pouvoir que la nature.

En 1456, Jean II conclut une alliance impie avec son gendre contre son fils : il fut convenu que Jean posséderait, sa vie durant, le royaume de Navarre, qui, à sa mort, passerait au comte et à la comtesse de Foix, au préjudice de

don Carlos et de Blanche sa sœur, reine de Castille. Don Carlos prit une seconde fois les armes; il fut battu à *Estella*, quitta l'Espagne, et se rendit successivement à Paris et à Naples, pour solliciter l'intervention des rois Charles VIII et Alphonse V. Pendant ce temps, Jean II, comme la plupart des usurpateurs, chercha à s'autoriser d'une apparence de consentement national, et fit prononcer l'exhérédation du prince par une assemblée d'états. Cette iniquité souleva les partisans de Carlos : oubliant qu'ils avaient été deux fois vaincus, ils n'écoutèrent que leur indignation, et le proclamèrent roi en son absence (1). Cette nouvelle le remplit de douleur; également touché et affligé de leur zèle, il les conjura d'y mettre des bornes, et de ne point susciter d'obstacles à la paix : il la desirait sincèrement. Alphonse V lui servit de médiateur. Ce prince était frère de Jean II; il était à la fois roi d'Aragon et de Naples, et n'avait point de postérité légitime. Jean II avait trop à espérer ou à craindre d'un frère si puissant, pour refuser sa médiation : il conclut une trève de six mois, et signa une convention, par laquelle il s'engageait à faire cesser dès-lors toutes les hostilités dans le royaume, et remettait ses prétentions et ses griefs à l'arbitrage du roi d'Aragon.

Mais la fortune ennemie du prince de Viane ne permit pas qu'il recueillît le fruit de ce traité. Alphonse, son protecteur, mourut en 1458. Don Carlos était encore en Italie. Les seigneurs napolitains lui offrirent de le reconnaître à la place de Ferdinand, fils naturel d'Alphonse V. Il refusa de recouvrer par l'usurpation un titre que l'usurpation lui ravissait; il repassa en Espagne, où son père venait de monter sur le trône d'Aragon, et sollicita une réconciliation. Déçu par de trompeuses apparences, il se confia à la bonne foi de Jean II : il

(1) La Navarre était divisée en deux partis : l'un des *Beaumont*, et l'autre des *Grammont*, les deux principales maisons du pays. La première soutenait les intérêts de don Carlos; la seconde était attachée à Jean II et au comte de Foix, dans la crainte d'être écrasée par la faction contraire.

fut arrêté et enfermé une seconde fois. A l'instigation de Jeanne Henriquez, le roi, pour justifier sa perfidie, imputa au prince les plus noirs desseins. Cette persécution et ces calomnies augmentèrent le nombre des partisans de don Carlos : les Navarrais, les Catalans et les Aragonais mêmes se soulevèrent. Le roi, après avoir fait conduire son fils de château en château, fut contraint de le mettre en liberté (1461); mais, soit que la reine l'eût fait empoisonner, selon l'opinion commune, soit qu'il ne pût se voir, sans une mortelle douleur, l'objet de la haine paternelle, il tomba dans une maladie de langueur qui termina ses jours. Blanche, sa sœur, ne fut pas plus heureuse : elle avait été répudiée par Henri IV, roi de Castille. Carlos, en mourant, l'institua son héritière : il ne lui légua que son infortune. Jean II fit emprisonner la princesse, et bientôt après il la sacrifia honteusement à la soif de régner qui le dévorait. Il conclut avec son gendre un accord par lequel celui-ci lui laissait la jouissance du royaume de Navarre, à condition qu'après sa mort il passerait à la maison de Foix. Par une des conditions de ce traité, Blanche fut remise entre les mains du comte et de la comtesse de Foix, et enfermée au château d'Orthès, où le poison abrégea sa vie.

Cependant les Catalans persévéraient dans leur révolte : ils avaient pris les armes pour défendre les droits du prince de Viane; ils restaient armés pour venger sa mort : le roi de Castille les soutenait. Jean II demanda du secours à Louis XI; il en obtint une somme de 350,000 écus d'or, pour laquelle il lui engagea les comtés de Roussillon et de Cerdagne (1462); et l'année suivante, avec sa médiation, il détacha le roi de Castille de son alliance avec les Catalans. Cette défection n'abattit point leur courage. En 1464, ils appelèrent don Pèdre, prince de la famille royale de Portugal. Don Pèdre reçut leurs sermens, et prit le titre de roi d'Aragon et de Sicile : mais, vaincu par les Aragonais, à la journée de *Calaf*, il perdit la plupart de ses places fortes, et mourut de chagrin à Barcelonne. Les Catalans choisirent alors Jean d'Anjou, duc de Calabre. Ce prince rétablit leurs affaires; mais une maladie l'enleva en 1470 : sa mort porta le coup fatal à

la révolte. La guerre languit encore deux années; et la prise de Barcelonne acheva, en 1472, la réduction de la Catalogne. En 1473, Jean II entreprit de reconquérir le Roussillon; mais il échoua dans ce dessein; et Louis XI assura, par la force des armes, l'ouvrage de sa politique. Jean mourut l'an 1479. En vertu des traités, *Léonor*, sa fille, fut proclamée reine de Navarre. Elle n'occupa que peu de temps un trône payé de la vie de sa sœur: elle mourut cette même année; et la couronne de Navarre passa alors à la maison de *Foix*, dans la personne de *François Phœbus*, petit-fils de Léonor. *Catherine de Foix*, sœur de François Phœbus, lui succéda en 1483. Elle épousa *Jean d'Albret* en 1484. L'an 1511, Ferdinand-le-Catholique, voulant porter la guerre en France, fit demander le passage au roi de Navarre, qui, loin de consentir à sa demande, s'allia avec le roi Louis XII. Ferdinand se vengea de ce refus par la conquête de la Navarre. Le duc d'Albe, à la tête d'une armée, s'empara de Pampelune en 1512. Jean d'Albret tenta vainement, les années suivantes, de rentrer dans ses états. Ferdinand réunit pour toujours, et 1515, la Navarre à la Castille. Jean d'Albret, dépouillé, mourut en 1516. La reine Catherine le suivit huit mois après. Ils laissèrent un fils, *Henri II*, leur successeur dans les domaines qui leur restaient au-delà des Pyrénées, et l'aïeul de notre Henri IV.

SECTION II.

Aragon (1416-1479).

(Voyez l'*Hist. d'Italie*, article *Naples;* et l'*Hist. de Navarre*, section 1re de ce chapitre.)

Alphonse V, fils de Ferdinand-le-Juste, roi d'Aragon, lui succéda en 1416. En 1420, il traita avec Jeanne II, reine de Naples, qui l'adopta pour son fils et son successeur. Il passa en Italie; mais ce prince ayant mécontenté sa bienfaitrice, son adoption fut révoquée. Jeanne, après avoir institué pour

son héritier René d'Anjou, mourut en 1435. Alphonse V, jugeant la circonstance favorable pour recouvrer le royaume de Naples, assiégea Gaëte. Il perdit une bataille navale, où il fut pris par les Génois. Il recouvra bientôt sa liberté, et poursuivit avec ardeur ses projets sur le royaume de Naples, dont il acheva la conquête en 1443. Il régna encore glorieusement pendant quinze années, et mourut en 1458, sans laisser de postérité légitime. Ferdinand, son fils naturel, lui succéda en Italie. *Jean II*, son frère, déjà roi de Navarre, hérita du royaume d'Aragon. Après un règne troublé par de fréquentes révoltes, et souillé par des crimes nés d'une ambition démesurée, ce prince mourut en 1479. L'Aragon fut alors uni à la Castille sous *Ferdinand-le-Catholique*, qui avait épousé Isabelle de Castille en 1469.

SECTION III.

Castille (1454-1479).

Henri IV, fils de Jean II, roi de Castille, lui succéda en 1454. (Il était le quatrième successeur de Henri de Transtamare, qui fut reconnu roi de Castille en 1368, après la mort de Pierre-le-Cruel, et qui transmit le sceptre à sa postérité). Henri commença son règne par une guerre contre les Maures. Il entra avec cinquante mille hommes dans le royaume de Grenade; mais il ne fit point de conquêtes, et la campagne se réduisit à de vaines hostilités, qui ne dédommagèrent pas la Castille des frais de la guerre. Avant de monter sur le trône, il avait répudié Blanche de Navarre, sa première femme, parce qu'il n'en avait point d'enfans. Au retour de son expédition contre les Maures, il épousa dona Jeanne, infante de Portugal. La corruption la plus profonde régnait à la cour de Castille. Henri IV s'abandonnait à tous les désordres. La nouvelle reine suivit un exemple contagieux. On l'accuse d'avoir entretenu une intimité coupable avec don Bertrand de la Cueva, le plus cher favori du roi,

et la naissance d'une princesse qui fut appelée Jeanne, comme sa mère, fut attribuée à ce seigneur. Cet opprobre, réel ou supposé, avilissait le roi aux yeux de la nation. Sa faiblesse pour d'indignes favoris à qui il prodiguait toutes les grâces, lui aliénait le cœur des grands, et la haine jointe au mépris formait insensiblement un orage qui devait éclater tôt ou tard. Quelques expéditions heureuses contre les Maures, la conquête d'Archidona et de Gibraltar, la part que prirent les Castillans à la guerre de Catalogne, suspendirent le soulèvement. Enfin, en 1463, les grands, ayant l'archevêque de Tolède à leur tête, proclamèrent Alphonse, frère du roi. Le lâche monarque conclut avec les rebelles un accommodement, par lequel il sacrifiait la princesse Jeanne, et reconnaissait Alphonse pour son héritier. De nouvelles dissensions suivirent ce honteux traité. Le 5 juin 1465, près d'*Avila*, dans une vaste plaine, les factieux élevèrent un théâtre, sur lequel ils placèrent le simulacre du roi, assis sur un trône, et revêtu de longs voiles de deuil, avec les attributs de la souveraineté. En présence des grands et du peuple, un greffier lut à haute voix une liste des *crimes* qu'on reprochait à don Henri : ensuite on le déclara déchu du trône ; on lui arracha successivement sa couronne, son sceptre, son épée, et toutes les marques de la royauté; enfin, on renversa la statue, et on la foula aux pieds avec d'horribles imprécations. Après cette cérémonie, Alphonse monta sur le théâtre où l'on venait d'insulter à la majesté royale, et fut proclamé, sous le nom d'*Alphonse XII*, à l'âge de douze ans. Henri trouva des partisans dans son infortune : plusieurs familles illustres armèrent en sa faveur, et il soutint la guerre avec des succès balancés contre le jeune usurpateur. En 1467, les deux frères se livrèrent bataille sous les murs de *Medina-del-Campo*. Henri avait quarante mille hommes ; Alphonse n'en avait que vingt-cinq mille : mais son courage et sa prudence compensant l'infériorité du nombre, la victoire resta indécise. Ce prince, digne d'une meilleure cause et d'une plus longue vie, mourut en 1468, à la fleur de son âge.

Sa mort ne mit pas fin à la révolte. Les factieux jetèrent

les yeux sur *Isabelle*, sœur de Henri, et la proclamèrent reine, sans la consulter. Elle déclara que tant que son frère vivrait, elle ne pouvait prendre un titre qui ne lui appartenait pas, et demanda seulement à être reconnue en qualité de princesse des Asturies. Le roi souscrivit à cette condition, et les droits de la princesse Jeanne furent une seconde fois mis en oubli. Isabelle était recherchée par le roi de Portugal et par le duc de Guienne, frère de Louis XI. Elle refusa publiquement ces deux princes, et leur préféra Ferdinand, fils de Jean II, roi d'Aragon. En 1469, tandis que le roi était en Andalousie, elle se rendit à Valladolid. Ferdinand vint l'y trouver secrètement, et on y célébra sans éclat cette union à laquelle l'Espagne dut sa grandeur. Les clauses du contrat portaient que Ferdinand respecterait les droits d'Isabelle comme souveraine, quand elle serait montée sur le trône; qu'elle ne toucherait point aux lois des Castillans, etc. Henri apprit avec douleur ce mariage contraire à ses desirs, et qui allait donner de nouvelles forces au parti de sa sœur. Il annula par un décret solennel (1470) tout ce qu'il avait fait en faveur d'Isabelle, cessa de désavouer la princesse Jeanne, et la rétablit dans tous ses droits. Le royaume fut replongé dans les horreurs de la guerre civile. Henri ne put réussir à chasser Ferdinand de la Castille, et mourut en 1474. Avant d'expirer, il reconnut Jeanne pour sa fille, et la nomma son héritière. Don Alphonse V, roi de Portugal, oncle de cette princesse, embrassa son parti. Elle fut soutenue en Castille par la plupart des mêmes factieux qui lui avaient autrefois contesté sa naissance, mais qui alors craignaient la fermeté d'Isabelle. Don Alphonse entra en Castille avec le titre d'époux de Jeanne (1475) : mariage qui ne fut jamais accompli, parce qu'on attendait la dispense du pape pour l'oncle et pour la nièce, et que la suite des événemens renversa ce premier projet. Alphonse et Ferdinand, après s'être envoyé réciproquement des cartels qui n'eurent aucune suite, se livrèrent bataille près de *Toro*. Le prince d'Aragon fut vainqueur. On fit la paix en 1479, et dona Jeanne, abandonnée, se retira dans un couvent de Coïmbre. La même année, mou

rut Jean II, roi d'Aragon. Ses états, outre l'*Aragon* proprement dit, comprenaient les provinces de *Catalogne*, de *Valence* et de *Murcie*, les îles *Baléares*, la *Sardaigne* et la *Sicile*. Ferdinand hérita de toutes ses couronnes, et les unit à celle de Castille. L'Espagne, depuis long-temps divisée et faible, entra dans une carrière nouvelle de gloire et de puissance. La politique et la fortune semblèrent comme à l'envi concourir à son agrandissement.

Aragon et Castille (1479-1516).

« Aussitôt que Ferdinand et Isabelle eurent dissipé les factions et affermi leur autorité dans leurs états, ils méditèrent l'entière expulsion des Maures de Grenade, qui depuis long-temps ne se soutenaient que par les dissensions des chrétiens. Outre le prodigieux avantage que leur donnait la réunion de leurs forces, les souverains de Castille et d'Aragon étaient entourés d'hommes supérieurs. Le célèbre Ximenès était à la tête de leurs conseils, et les guerres civiles avaient formé une foule d'excellens généraux, parmi lesquels on distinguait ce Gonzalve à qui son siècle et la postérité ont confirmé le surnom de grand capitaine que sa patrie lui donna. Le trésor public, épuisé par les prodigalités de Henri, s'était tout à coup rempli par la sévère économie d'Isabelle. Les troupes étaient aguerries et nombreuses. Tout annonçait la chute du dernier trône des Musulmans.

Muley-Hassem, qui l'occupait, ne fut point effrayé de tant de périls. Il commença le premier les hostilités (1481), en s'emparant de Zahara. L'armée de Ferdinand marcha aussitôt contre Alhama, place très-forte, voisine de Grenade. Alhama fut surprise par les chrétiens, et la guerre allumée pour ne plus s'éteindre. Les succès en furent d'abord balancés. Muley pouvait long-temps se défendre; mais une imprudence le précipita dans un abîme de maux. Épris d'une esclave chrétienne, il répudia sa femme Aïxa, d'une des premières tribus de Grenade, et dont il avait un fils appelé Boabdil (Abou-

Abdallah), qui devait régner après lui. Ce fut le signal de la guerre civile. L'épouse outragée, avec le coupable Boabdil, souleva une partie des Maures. Muley-Hassem fut chassé de sa capitale. Boabdil prit le titre de roi, et le père et le fils se disputèrent, les armes à la main, une couronne que Ferdinand allait ravir à tous deux. Quelque temps après, un frère de Muley, nommé Zagal, ayant remporté un avantage considérable sur les chrétiens dans les défilés de Malaga, cette victoire lui valut l'amour et l'estime des Maures. Il forma un troisième parti. Boabdil, ayant à se défendre à la fois contre les Maures et contre les chrétiens, fut pris par ces derniers en 1483, et Ferdinand le fit garder à Cordoue. Muley-Hassem saisit ce moment pour reprendre la couronne. Malgré le parti de Zagal, il rentra dans la capitale. Bientôt Ferdinand, pour augmenter les dissensions des Maures, rendit à Boabdil la liberté; il devint même l'allié de son captif, et promit de l'aider contre son père, à condition que Boabdil lui payerait un tribut de 12,000 écus d'or, et se reconnaîtrait son vassal. Le lâche Boabdil signa tout, et, soutenu par Ferdinand, il courut faire la guerre à Muley. Le royaume de Grenade devint alors un champ de carnage, où Muley-Hassem, Zagal et Boabdil se poursuivaient avec une fureur aveugle, tandis que les Espagnols marchaient de conquête en conquête. Au milieu de ces calamités, Muley-Hassem mourut de douleur, ou par les coups de son frère (1485). Ferdinand se rendit maître de toute la partie occidentale du royaume, et Boabdil convint avec Zagal de partager le reste de cet état désolé. La guerre n'en continua pas moins; et Zagal, désespérant de conserver les places qu'il possédait, les vendit à Ferdinand pour une pension annuelle. (1490). Enfin, il ne restait plus aux musulmans que la seule ville de *Grenade*. Boabdil y régnait encore. Les souverains de Castille et d'Aragon l'envoyèrent sommer de remettre entre leurs mains sa capitale. Boabdil résolut de la défendre. Ferdinand, à la tête d'une armée de soixante mille hommes, l'élite des deux royaumes, vint mettre le siége devant Grenade, le 9 mai 1491. Cette grande ville était flanquée de plus

de mille tours. Malgré les guerres civiles qui l'avaient inondée de sang, elle renfermait encore plus de deux cent mille habitans. Le siége dura près de neuf mois. Ferdinand ne tenta point l'assaut d'une place si bien fortifiée : après avoir dévasté les environs, il attendit paisiblement que la faim lui livrât Grenade. Un accident mit le feu pendant la nuit aux tentes d'Isabelle. Boabdil n'en profita point. La reine voulut qu'à la place de ce camp brûlé, les Espagnols bâtissent une ville, afin de faire voir aux musulmans que le siége ne serait jamais levé. Cette idée, digne du génie d'Isabelle, fut exécutée en quatre-vingts jours. Les Espagnols s'établirent dans la nouvelle cité qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Santa-Fé*, que lui donna la pieuse princesse. Enfin, pressés par la famine, battus le plus souvent dans les petits combats qui se livraient sans cesse sous leurs murs, abandonnés par l'Afrique, qui ne tenta aucun effort pour les sauver, les Maures sentirent la nécessité de se rendre. Gonzalve de Cordoue fut chargé par les rois de dresser les articles de la capitulation : elle portait que les Grenadins reconnaîtraient pour leurs rois Ferdinand et Isabelle, ainsi que leurs successeurs à la couronne de Castille ; qu'ils rendraient sans rançon tous les prisonniers chrétiens ; que les Maures, toujours gouvernés selon leurs lois, conserveraient leurs coutumes, leurs juges, le libre exercice de leur culte ; qu'ils pourraient garder ou vendre leurs biens, et se retirer en Afrique, ou dans tel autre pays qu'ils choisiraient, sans que jamais les Castillans pussent les forcer de quitter l'Espagne ; que Boabdil jouirait dans les *Alpujarras* d'un riche domaine dont il disposerait à son gré. Ce malheureux roi alla porter à Ferdinand les clés de Grenade, et ne rentra plus dans cette ville. Suivi de sa famille et d'un petit nombre de serviteurs, il prit le chemin des terres qu'on lui donnait à la place d'un royaume. Arrivé sur le mont Padul, d'où l'on découvre Grenade, il jeta sur elle un dernier regard, et des larmes baignèrent son visage. « Mon fils, lui dit sa mère Aïxa, vous avez raison de pleurer comme une femme le trône que vous n'avez pas su défendre comme un homme. » Cet infortuné ne put vivre sujet dans le

pays où il avait régné : il passa peu de temps après en Afrique, et fut tué dans un combat. Isabelle et Ferdinand firent leur entrée à Grenade le 22 janvier 1492. La puissance des Maures avait duré sept cent quatre-vingt-deux ans, depuis la conquête de Tarik. » (Florian, *Précis sur les Maures.*)

Les Juifs, dont la destinée était unie en Espagne à celle des Arabes par une alliance de huit siècles, avaient été compris dans le traité, et devaient jouir des mêmes priviléges que les musulmans ; mais on leur manqua de parole. En butte à la haine et au mépris des chrétiens, ils s'en dédommageaient par leur industrie. Enrichis par le commerce et par l'usure, ils possédaient presque tout l'argent de la nation. Des imputations absurdes, telles que les haines religieuses ou politiques en inventèrent de tout temps, allumaient contre eux la fureur populaire. Le gouvernement se laissa entraîner, soit par un zèle aveugle, soit par un intérêt mal entendu. On ordonna aux Juifs de sortir du royaume. On leur accorda six mois pour vendre leurs biens; mais on leur défendit, sous peine de mort, d'emporter de l'argent, de l'or ou des pierreries : on les chassait pour les dépouiller. Il en sortit d'Espagne cent cinquante mille. Les uns se retirèrent en Afrique, les autres en Portugal et en France. Avec eux s'enfuirent l'industrie et le commerce. On avait cru s'enrichir par leur expulsion; mais le profit passager que le gouvernement tira de la violence faite à ce peuple usurier, le priva bientôt du revenu certain que les juifs payaient auparavant au fisc royal. Cependant, sous le même règne, on traita depuis les mahométans comme les juifs. On les força à se faire chrétiens, malgré la capitulation de Grenade. Les uns passèrent en Afrique, les autres feignirent d'embrasser le christianisme. Ils tentèrent plus d'une fois de recouvrer leur liberté, et de rétablir leur ancien culte ; mais ils furent toujours réprimés. Enfin, en 1610, Philippe III les expulsa entièrement d'Espagne, au nombre de plus de six cent mille.

L'année même de la conquête de Grenade, Christophe Colomb donna un *nouveau monde* à la couronne de Castille. (Voyez chap. IX.)

La restitution du *Roussillon* et de la *Cerdagne* continua l'année suivante (1493) cet enchaînement de prospérités. Charles VIII, avant son expédition d'Italie, rendit à Ferdinand ces deux provinces : elles furent le prix d'une neutralité mal observée. (Relativement à la part que prit Ferdinand aux guerres d'Italie, voy. les *règnes de Charles VIII et de Louis XII.*)

En 1496, un double mariage, négocié depuis sept ans, unit les maisons d'Autriche et d'Espagne. Maximilien I, avant d'être empereur, avait eu de Marie de Bourgogne, sa première femme, un fils nommé Philippe, et une fille nommée Marguerite. Philippe épousa Jeanne, seconde infante d'Espagne ; et Jean, frère de cette princesse, épousa Marguerite d'Autriche (1496). Jean étant mort la même année, l'infante Isabelle, mariée à Emmanuel, roi de Portugal, et sœur aînée de l'archiduchesse Jeanne, fut reconnue héritière de Castille et d'Aragon dans des états tenus à Tolède et à Saragosse. Peu de temps après cette cérémonie, elle mit au monde un prince nommé Michel, dont la naissance lui coûta la vie. Cet enfant fut investi sur-le-champ de tous les droits de sa mère ; mais la monarchie espagnole devait passer à une maison étrangère. Michel mourut en 1500, le 20 juillet. Le prince destiné à recueillir son héritage, le fils de Jeanne et de Philippe, Charles V, avait vu le jour quelques mois auparavant. Ferdinand et Isabelle, après la perte de leur fils unique, de leur fille aînée et d'un petit-fils, réunirent toutes leurs espérances sur Jeanne et sa postérité. En 1502, ils appelèrent cette princesse en Espagne avec l'archiduc son mari. Le droit des deux époux à la couronne fut reconnu par les états des deux royaumes. Mais l'étiquette grave et sévère de la cour espagnole devint bientôt insupportable à Philippe, et lui fit desirer de revoir son pays natal. A peine de retour dans les Pays-Bas, il fut rappelé en Espagne par la mort d'Isabelle. Cette grande reine (1) avait ressenti une profonde douleur

(1) Les historiens contemporains ont tracé d'Isabelle un portrait qui respire l'enthousiasme; mais le temps a sanctionné leurs éloges. Joignant l'activité et la résolution d'un homme aux qualités plus

de la fin prématurée de ses enfans, et le chagrin avait creusé la tombe, où elle descendit le 26 novembre 1504. Comme elle était mécontente de son gendre, et que sa fille était incapable de tenir par elle-même les rênes du gouvernement, elle laissait par son testament la régence des affaires de Castille à Ferdinand, jusqu'à ce que son petit-fils Charles eût atteint sa vingtième année. Elle léguait en même temps à son mari la moitié des revenus qui proviendraient des Indes, avec les dignités de grand-maître des trois ordres militaires. Ferdinand résigna le titre de roi de Castille, et fit proclamer Jeanne et Philippe souverains de ce royaume, dont il prit en même temps la régence.

Philippe, peu satisfait d'un vain titre, protesta contre le testament d'Isabelle, et résolut de se mettre en possession de la Castille. Les nobles castillans se déclarèrent en sa faveur, et Ferdinand, cédant à la nécessité, se retira en Aragon, après s'être assuré, par un traité, le titre de grand-maître des trois ordres militaires, et la portion de revenu que lui avait léguée Isabelle. Les états, convoqués à Valladolid, reconnurent unanimement Jeanne et Philippe pour reine

---

douces de son sexe, prenant part aux conseils où se décidaient les combats, suivant le roi dans ses campagnes, et le surpassant même quelquefois en fermeté et en énergie, elle lui était surtout supérieure en élévation de sentimens et en grandeur d'âme. L'histoire civile de leur règne nous présente le caractère d'Isabelle sous le plus beau jour. Mère attentive de ses sujets, elle était sans cesse occupée à réformer les lois vicieuses, à guérir les maux enfantés par une longue suite de guerres intestines. Elle s'opposa vivement à l'expulsion des juifs, et résista long-temps à l'établissement de l'inquisition. Quoiqu'elle fût l'âme de la guerre contre Grenade, elle plaida toujours pour la clémence en faveur des Maures. Elle réprima la tyrannie des Espagnols dans le Nouveau-Monde, et ordonna l'affranchissement des malheureux Américains. Aussi éclairée que noble et généreuse, elle aima les lettres, prodigua aux savans les honneurs et les récompenses, et protégea l'art de l'imprimerie, récemment découvert. Les livres furent admis dans ses états sans payer aucun droit; et on assure qu'il s'en imprimait plus en Espagne, à cette époque de l'enfance de l'art, qu'aujourd'hui même dans ce siècle de sciences et de lumières.

et roi de Castille, et leur fils Charles pour prince des Asturies. Ce fut là le seul événement mémorable de l'administration de Philippe. Il mourut trois mois après, dans la vingthuitième année de son âge. Il laissait deux fils : Charles V et Ferdinand, qui furent tous deux empereurs.

Jeanne se trouvait, par cette mort, seule maîtresse de la Castille. Mais la perte inattendue d'un époux qu'elle idolâtrait, acheva d'égarer sa raison, depuis long-temps affaiblie, et la rendit entièrement incapable de gouverner. Ferdinand était alors en Italie, où l'avait conduit le desir de déconcerter de secrètes intrigues dont il soupçonnait injustement Gonzalve de Cordoue. En son absence, Ximenès, archevêque de Tolède, lui ménagea adroitement les esprits; et, dès que Ferdinand fut de retour en Espagne, après avoir arrangé les affaires de Naples, il obtint sans opposition la régence de Castille. Il gouverna sagement ce royaume, et gagna l'affection des Castillans. Le calme intérieur qu'il sut maintenir pendant tout le reste de son règne, favorisa les expéditions étrangères. Oran et quelques autres places assez importantes sur la côte de Barbarie, furent réunies à la couronne de Castille par Ximenès, qui commanda en personne une armée contre les Maures de cette partie de l'Afrique, après avoir fait, à ses propres frais, toutes les dépenses de l'entreprise. D'un autre côté, Ferdinand, sur des prétextes aussi frivoles qu'injustes, chassa du trône de Navarre Jean d'Albret, qui en était légitime possesseur. En s'emparant de ce royaume, il étendit les limites de la monarchie espagnole depuis les Pyrénées jusqu'aux frontières du Portugal. Au milieu de ses travaux ambitieux, il ressentit une joie bien vive, que suivit promptement une plus vive douleur. Sa jeune épouse lui donna un fils qui eût ôté à Charles V les couronnes d'Aragon, de Naples, de Sicile et de Sardaigne; mais ce fils mourut au berceau; et Ferdinand, renonçant avec amertume à l'espoir d'être père, se résigna à laisser tant de sceptres à un petit-fils qu'il n'avait jamais aimé. Il lui préférait Ferdinand, son frère, élevé en Espagne et plus agréable aux Espagnols. Il avait d'abord fait en sa faveur des dispositions avantageuses;

mais il les révoqua avant de mourir, de peur d'allumer la guerre civile entre les deux frères ; et, immolant ses affections particulières à l'intérêt de la monarchie, il déclara *Charles* seul héritier de tous ses états, et n'assigna au prince Ferdinand qu'un modique apanage, faible dédommagement de la perte de tant de couronnes. Il mourut quelques heures après avoir signé ces dernières volontés, le 23 janvier 1516.

Les historiens étrangers ont généralement reproché à Ferdinand une politique astucieuse et perfide et une ambition insatiable; mais les Espagnols se sont plus appliqués à célébrer les qualités qu'à remarquer les défauts d'un prince qui donna à l'Espagne une existence nouvelle et une vigueur inouïe jusque-là. Avant lui, les immunités des villes, les assemblées des *Cortez*, et surtout les priviléges excessifs de la noblesse, resserraient l'autorité des rois d'Espagne dans des limites très-étroites. Plusieurs d'entre eux avaient tenté vainement de s'affranchir de ces entraves. Ferdinand l'entreprit enfin avec plus de succès. Quoiqu'animées encore d'un ardent amour pour la liberté, les Cortez, faute d'une organisation fixe et régulière, insensiblement réduites à un petit nombre de députés, avaient beaucoup perdu de leur ancienne importance. Plusieurs villes, appauvries par la guerre civile ou par d'autres causes, avaient cessé successivement d'envoyer des députés, dont l'entretien était pour elles un surcroît onéreux de dépense. En 1480, dix-sept villes de Castille étaient seules représentées. Un changement à peu près semblable s'était opéré en Aragon. Ferdinand, croyant donc avoir moins à craindre de la part des cités que de celle de l'aristocratie, dirigea ses principaux efforts contre les nobles. Sous différens prétextes, quelquefois par la violence, plus souvent par des sentences émanées des tribunaux, il dépouilla les barons des terres qu'ils avaient obtenues de la prodigalité inconsidérée et de la faiblesse de ses prédécesseurs.

Une naissance illustre cessa d'être un droit à l'administration des affaires publiques. Les grands, exclus par degrés des conseils et de la confiance du souverain, virent les offices les plus élevés confiés à des hommes nouveaux, qui, tenant leur

existence du monarque, se dévouaient aveuglément à ses intérêts. De plus, un appareil, inconnu jusque-là, d'étiquette et de dignité, fut introduit à la cour, et accoutuma les nobles à approcher du trône avec des formes de cérémonie et de respect, qui firent, en quelque sorte, un objet sacré de la personne du prince.

Les ordres religieux et militaires de Saint-Jacques, de Calatrava et d'Alcantara, enrichis dès leur origine par des donations nombreuses, étaient devenus propriétaires d'une partie considérable des terres de la nation. La grande-maîtrise de chacune de ces confréries guerrières donnait à celui qui en était revêtu un crédit et une opulence qui l'élevaient presque au niveau du souverain. Ferdinand entreprit de dépouiller la noblesse de cette distinction au profit de la couronne. Il gagna d'abord les chevaliers de Saint-Jacques, et sut leur persuader de le placer à la tête de leur ordre. Lorsqu'ensuite il eut établi sa réputation par le succès de la guerre contre les Maures, il détermina, par promesses ou par menaces, les chevaliers de Calatrava et d'Alcantara à suivre l'exemple de ceux de Saint-Jacques, et à choisir pour leurs chefs Isabelle et lui. Cette réunion des grandes-maîtrises à la couronne fut sanctionnée par les papes Innocent VIII et Alexandre VI, et depuis, rendue perpétuelle par leurs successeurs. Elle donna aux souverains de Castille et d'Aragon la disposition d'une multitude de bénéfices, d'un revenu immense, et une grande influence sur les familles nobles dont les fils desiraient entrer dans les ordres de chevalerie.

Ferdinand trouva encore un ressort favorable à l'exécution de ses desseins dans la *Sainte-Hermandad*, association formée vers le milieu du treizième siècle par les villes du royaume d'Aragon, et ensuite, à leur exemple, par celles de Castille. Cette société, protectrice des personnes et des propriétés, était entretenue aux dépens des cités, qui, au moyen d'une contribution fixe, établie à cet effet, payaient un corps de troupes destiné à protéger la sûreté des routes et à poursuivre les malfaiteurs. Quiconque avait commis un meurtre,

un vol, ou quelque délit qui troublait la paix publique, s'il tombait entre les mains des soldats de la *Sainte-Hermandad*, était traduit devant des juges spéciaux, qui, sans avoir égard à la juridiction exclusive et souveraine que pouvait réclamer le seigneur du lieu, jugeaient et condamnaient le coupable. Ferdinand protégea de tout son pouvoir, contre la haine de l'aristocratie, une institution propre non-seulement à maintenir la police dans le royaume, mais encore à affaiblir et à détruire avec le temps la juridiction territoriale des barons, qui n'était pas moins incompatible avec les prérogatives du prince qu'avec le bon ordre de la société.

Ce fut par ces innovations utiles et par une activité si infatigable dans les affaires, qu'on disait de lui qu'il semblait se reposer en travaillant, que Ferdinand raffermit l'autorité royale. Heureuse l'Espagne, si, dans le temps qu'il l'arrachait à l'anarchie féodale, il n'eût point jeté les fondemens du despotisme politique et religieux qui se développa sous les règnes suivans, et si à côté du trône réhabilité ne se fût point élevé ce tribunal funeste qui, défendant la foi par les supplices, n'a pas moins alteré chez le peuple espagnol l'esprit du véritable christianisme que celui de la liberté !

SECTION IV.

Portugal (1383-1521).

La descendance légitime des rois de Portugal, issus de Henri de Bourgogne, finit l'an 1383 en la personne de don Ferdinand. Ce prince laissait une fille naturelle nommée Béatrix. Desirant qu'elle lui succédât, il la maria, dès l'âge de onze ans, à Jean I, roi de Castille, en assurant le trône de Portugal au fils qui viendrait à naître de cette union, et en substituant à ce fils le roi de Castille, son gendre. Ferdinand étant mort immédiatement après ce mariage, don Juan, son frère naturel, profita de l'aversion qu'inspirait aux Portugais la domination castillane, pour s'emparer de la régence, dont il dépouilla la reine-douairière. Le roi de Castille vint

alors mettre le siége devant Lisbonne; mais ce prince ayant échoué dans ses tentatives, les états de Portugal, assemblés à *Coïmbre*, déférèrent la couronne à don *Juan*, connu dans l'histoire sous le nom de *Jean I*, dit *le Bâtard*. Don Juan, secouru par les Anglais, livra aux Castillans et aux Français, leurs alliés, la bataille d'*Aljubarota* (14 août 1384): il remporta une victoire éclatante qui l'affermit sur le trône de Portugal.

La guerre continua cependant encore plusieurs années entre les Portugais et les Castillans, et ne fut terminée qu'au commencement du quinzième siècle. Par la paix qui se conclut alors, Henri III, fils de Jean I, roi de Castille, s'engagea à ne jamais faire valoir les prétentions de la reine Béatrix, sa belle-mère, qui était sans enfans; et Jean-le-Bâtard fonda une nouvelle dynastie de rois, qui occupa le trône de Portugal depuis 1385 jusqu'en 1580.

Jean I étant mort en 1433, après quarante-huit ans d'un règne glorieux, *Edouard*, son fils aîné, lui succéda (1). Ce prince voulut enlever Tanger aux Infidèles: il chargea de cette expédition ses deux frères, Henri et Ferdinand. Mais, enveloppés par une multitude d'ennemis, les Portugais furent obligés de composer avec le roi de Fez: il s'engagèrent à lui rendre Ceuta, dont Jean I s'était emparé, et laissèrent Ferdinand en ôtage. Sur le refus qu'on fit en Portugal de restituer une place aussi importante, Ferdinand resta et mourut captif. Edouard ne régna que cinq ans: une peste qui ravagea le Portugal, l'emporta en 1438.

Son fils *Alphonse V* lui succéda sous la régence de sa mère Léonor; mais cette disposition déplut aux grands: ils ne laissèrent à la reine-mère que l'éducation de son fils, et confièrent le gouvernement du royaume à don Pèdre, oncle d'Alphonse. En 1446, le régent donna sa fille Isabelle pour épouse à son pupille; mais, quelque temps après, le jeune

---

(1) Outre ses enfans légitimes, Jean I[er] laissait un fils naturel, nommé Alphonse, premier duc de Bragance, et tige de la famille aujourd'hui régnante en Portugal.

roi, sur de faux rapports, conçut de l'ombrage contre son beau-père. En 1449, don Pèdre fut forcé de prendre les armes pour sa sûreté. Après avoir vécu en fidèle sujet, il eut la douleur de mourir en rebelle. Il fut tué dans un combat. Depuis sa mort, on reconnut qu'il avait été calomnié auprès du roi, et sa mémoire, qu'on avait d'abord flétrie, fut réhabilitée.

Le caractère d'Alphonse le portait aux entreprises guerrières et chevaleresques. Trois expéditions plus brillantes qu'utiles contre les Maures (1458-64-71), le firent surnommer l'*Africain*.

En 1474, après la mort de Henri IV, roi de Castille, il fiança dona Jeanne, fille de ce prince, prit le titre de roi de Castille, et disputa la possession de ce royaume à Ferdinand-le-Catholique. (Voyez *III*e *section de ce chapitre.*) Vaincu par Ferdinand, il passa en France pour demander du secours à Louis XI. Le mauvais succès de sa négociation lui fit prendre la résolution de déposer la couronne, et d'aller en Terre-Sainte. Il écrivit à don Juan, son fils, pour lui dire un éternel adieu, et l'inviter à monter sur le trône. Mais bientôt il changea de pensée, et lorsqu'on le croyait parti pour la Palestine, il aborda en Portugal, cinq jours après que don Juan avait été proclamé roi. L'infant remit le sceptre à son père, qui abdiqua une seconde fois en 1481, et mourut au moment où il allait se confiner dans un monastère.

Don *Juan* ou *Jean II*, successeur d'Alphonse V, affermit en Portugal l'autorité royale, en abaissant le pouvoir des grands trop accoutumés à l'indépendance. Dans une diète assemblée à *Evora*, en 1482, il révoqua les concessions que les rois ses prédécesseurs avaient faites à la noblesse, au préjudice des droits de la couronne. Il supprima le droit de vie et de mort que les seigneurs exerçaient sur leurs justiciables, et soumit leurs villes et leurs terres à la juridiction des officiers royaux. La noblesse, mécontente de ces innovations, s'étant liguée pour le maintien de ses priviléges, et ayant choisi pour chef Ferdinand, duc de Bragance, le roi fit trancher la tête à ce seigneur (1483), et pendre son frère

en effigie. Par un exemple aussi rigoureux, Jean II en imposa aux grands, et fit fléchir la noblesse sous le joug. Il mourut en 1495.

Sous son règne, les Portugais doublèrent le cap de Bonne-Espérance. Ils poursuivirent leurs découvertes sous *Emmanuel-le-Fortuné*, dont le règne, *l'âge d'or du Portugal* (1495-1521), doit son principal lustre à ces expéditions. (Voyez *ci-après, chapitre IX de cet abrégé.*)

CHAPITRE IX.

DÉCOUVERTES ET ÉTABLISSEMENS DES PORTUGAIS ET DES ESPAGNOLS EN AFRIQUE, EN ASIE ET EN AMÉRIQUE, JUSQUE VERS LE MILIEU DU SEIZIÈME SIÈCLE (1).

SECTION PREMIÈRE.

Introduction.

Au commencement du cinquième siècle, l'orage qui s'amassait depuis long-temps autour de l'empire romain avait enfin éclaté. Des flots de barbares avaient inondé l'Europe; et les arts, les sciences, les inventions et les découvertes avaient péri dans ce vaste naufrage. Tous ces conquérans étaient sauvages et grossiers, étrangers à toute culture de l'esprit, sans police, sans lois, sans forme régulière de gou-

(1) L'histoire coloniale de l'Europe n'étant point encore, à cette époque, liée à la politique générale de cette partie du monde, et formant un ensemble particulier qui ne cadre point avec les limites de la première période de cet ouvrage, j'ai cru devoir les dépasser dans ce chapitre, où la nature des choses indique un autre point de repos que l'ère de la réforme.

vernement. Le premier effet de leur établissement fut de détruire les liens par lesquels la puissance romaine avait uni les hommes. Ils morcelèrent l'Europe en un grand nombre de petits états indépendans les uns des autres, et différens de mœurs et de langage. Dès-lors, plus de communications, plus de relations d'amitié ou de commerce entre ces états divisés; les noms d'*étranger* et d'*ennemi* devinrent des mots synonymes. Partout des coutumes, et même des lois, exposèrent les voyageurs à des avanies et à des dangers. On ne cultivait aucune des sciences sur lesquelles la géographie et la navigation sont fondées; la connaissance des pays lointains se perdit; leur situation, leurs productions et presque leurs noms furent oubliés.

Une circonstance conserva seule quelque communication de commerce entre les nations éloignées. Constantinople échappa à la fureur des Barbares : cette ville garda la connaissance des arts des anciens et de leurs découvertes. Le luxe et la magnificence régnaient dans cette grande capitale; les productions des pays étrangers y étaient recherchées, principalement celles des Indes, et le commerce continuait d'y fleurir, tandis qu'il était éteint partout ailleurs en Europe.

Quelques rayons de lumière brillaient dans le même temps sur l'Orient. Les Arabes ayant contracté quelque goût pour les sciences du peuple dont ils avaient renversé l'empire en Syrie, en Égypte et en Afrique, traduisirent dans leur langue les livres de plusieurs philosophes grecs. Ils étudièrent la géographie dans les ouvrages de Ptolémée (1); ils s'appli-

(1) « Pendant la longue nuit du moyen-âge, la géographie, perdue, comme les autres sciences, pour les nations européennes, s'était réfugiée en Afrique. Tandis que le pédantisme des cloîtres s'amusait à de vaines rêveries, et faisant un pompeux étalage d'érudition, se perdait dans les écarts d'une fausse dialectique, les sages de l'Arabie, assemblés à Sennaar, prenaient la mesure d'un degré de latitude, et calculaient la circonférence de la terre sur les vastes plaines de la Mésopotamie. » (Washington Irving, *Histoire de Christophe Colomb*, liv. I, chap. I.)

quèrent aussi à la géométrie et à l'astronomie, et firent des expériences que les Européens, dans des temps plus éclairés, n'ont pas dédaigné d'imiter. Mais à cette première époque, l'Europe ne connut point les travaux des Arabes.

Cependant les ravages que l'Occident avait soufferts par la conquête des Barbares, s'oublièrent peu à peu, ou du moins le temps en effaça les traces les plus profondes. Alors différentes causes se réunirent pour ranimer l'esprit de commerce, et pour rouvrir en partie la communication entre les nations diverses. Ce fut en Italie qu'on aperçut les premiers symptômes de cette renaissance. Des circonstances heureuses favorisèrent l'émancipation de quelques villes italiennes, dans le temps que toutes les autres cités de l'Europe gémissaient sous l'esclavage féodal. Leurs habitans s'adonnèrent à la navigation et au commerce. Constantinople devint le marché principal où se rendaient les négocians italiens qui rapportaient et répandaient chez d'autres peuples voisins de l'Italie le goût des arts et des précieuses productions de l'Orient. Cependant leur sphère commerciale était encore fort circonscrite, et il ne s'établissait entre les différens états que des liaisons très-bornées. Les croisades, en conduisant en Asie des armées nombreuses, tirées de toutes les parties de l'Europe, ouvrirent entre l'Orient et l'Occident une communication plus étendue qui subsista pendant plusieurs siècles; et quoique les conquêtes, et non le commerce, fussent l'objet de ces expéditions, quoique l'issue en ait été malheureuse, il en résulta cependant, pour les progrès du commerce, des effets heureux et durables. Pendant les croisades, les grandes villes d'Italie et des autres pays de l'Europe acquirent la liberté, et avec elle des priviléges qui les rendirent autant de communautés indépendantes et respectables. Ainsi l'on vit se former dans chaque royaume un nouvel ordre de citoyens qui se vouèrent au commerce, et se frayèrent par-là une route à la richesse et aux honneurs. Enfin, peu de temps après les guerres saintes, la découverte ou l'emploi de la boussole, en rendant la navigation plus assurée, et en même temps plus audacieuse, facilita la communication entre les contrées

éloignées, et rapprocha, pour ainsi dire, tous les peuples et tous les climats (1).

La position géographique de l'Europe divise naturellement son commerce maritime en deux régions principales : l'une comprend les pays qui bordent la mer Baltique, la mer d'Allemagne et l'océan Atlantique; l'autre, ceux qui sont situés autour de la Méditerranée. Dans les quatre siècles qui précédèrent la découverte de l'Amérique, cette division était plus distincte qu'à présent, parce qu'il existait moins de relations, soit par terre, soit par mer, entre les deux régions. A la première, appartenaient les Pays-Bas, les côtes de France, d'Allemagne et de Scandinavie, et les comtés maritimes d'Angleterre. On peut ranger dans la seconde les provinces de Valence et de Catalogne, la Provence, le Languedoc, et l'Italie tout entière.

I. Ce qui alimenta principalement le commerce dans la division du nord, fut la fabrication des étoffes de laine en Flandre. Plusieurs témoignages attestent l'état florissant des manufactures de ce pays dès le douzième siècle. Un commerce immense, dont Bruges était le centre, fit pendant long-temps de la Flandre et des provinces adjacentes la contrée la plus riche, la plus peuplée et la mieux cultivée de l'Europe.

Le commerce de l'Angleterre se borna d'abord à l'exportation de ses laines chez les Flamands. Les Anglais étaient sans industrie, et n'essayaient pas même d'imiter ces manufactures dont ils fournissaient les matériaux aux étrangers. Une ère plus heureuse commença sous Édouard III : ce prince engagea des ouvriers flamands à venir s'établir dans ses états, et fit plusieurs bonnes lois pour l'encouragement

---

(1) L'opinion commune qui attribue la découverte de la boussole à un habitant d'Amalfi, dans le quatorzième siècle, paraît mal fondée. Plusieurs passages d'auteurs contemporains prouvent que la direction polaire de l'aimant était connue dans le treizième siècle; mais il est probable que cette découverte ne fut appliquée à la navigation que dans le quatorzième.



du commerce. Ce fut à ses soins que l'Angleterre fut redevable de ses manufactures de laine; enfin, il tourna le génie actif et entreprenant de son peuple vers la culture de ces arts utiles qui ont élevé les Anglais au premier rang parmi les nations commerçantes.

La fabrication de la laine s'étendit aussi de la Flandre aux rives du Rhin, et aux provinces du nord de la France. Les priviléges accordés par plusieurs empereurs aux villes libres d'Allemagne y favorisèrent l'industrie. Mais les villes de France s'affranchirent plus lentement du pouvoir arbitraire; et les taxes dont elles étaient accablées par leurs seigneurs, jointes aux désastres causés par les guerres avec les Anglais, retardèrent le progrès des manufactures de ce royaume.

Celles de Flandre et d'Angleterre trouvèrent un débouché, non-seulement dans les contrées adjacentes, mais dans les pays voisins de la Baltique, peu connus pendant plusieurs siècles. Ces pays étaient alors habités par des peuples féroces qui vivaient de piraterie. Les villes de Hambourg et de Lubeck ayant commencé à commercer avec eux, furent obligées de former entre elles une ligue défensive pour réprimer leurs brigandages. Elles retirèrent tant d'avantages de cette union, que d'autres villes s'empressèrent de se joindre à elles; et vers l'an 1259, quatre-vingts places de commerce, depuis l'extrémité de la mer Baltique jusqu'à Cologne sur le Rhin, se réunirent pour former cette confédération si fameuse sous le nom de *ligue anséatique*. Elle se divisait en quatre colléges, dont Lubeck, Cologne, Brunswick et Dantzick étaient les chefs-lieux. Elle avait quatre comptoirs principaux dans les pays étrangers : à Londres, à Bruges, à Bergen et à Novogorod. Ce n'est que vers les premières années du quatorzième siècle que des relations commerciales commencèrent à s'établir entre ces régions du nord et les parties méridionales de l'Europe.

II. Le commerce de la division du midi, sans avoir eu peut-être une influence plus puissante sur les progrès de la société, était plus ancien et plus brillant que celui du Nord. Avant la première croisade, Venise et Amalfi commerçaient

avec les Asiatiques. La prospérité d'Amalfi fut de courte durée ; mais l'Italie fut amplement dédommagée de la chute de cette ville par l'élévation progressive de Pise, de Gênes et de Venise dans le douzième siècle et les suivans. Pendant les guerres saintes, elles fournirent aux croisés des bâtimens de transport, et les approvisionnèrent de vivres et de munitions de guerre. Outre les sommes immenses qu'elles reçurent pour cet objet, elles obtinrent encore des priviléges et des établissemens de commerce, soit dans la Palestine, soit dans les principautés chrétiennes de Syrie, où elles eurent, à Ptolémaïs, à Tyr, à Tripoli, etc., des quartiers distincts, régis d'après leurs lois et par leurs magistrats. Elles acquirent à Constantinople les mêmes priviléges que dans la Syrie, et elles jouèrent un grand rôle dans les vicissitudes de l'empire d'Orient. Elles contractèrent même des alliances avec les princes sarrazins, établirent un commerce régulier avec l'Orient par les ports d'Égypte, et en tirèrent toutes les riches productions des Indes.

Les provinces de France qui bordent la Méditerranée participaient aux avantages qu'elle offrait pour le commerce. Non-seulement Marseille, qui s'était soutenue jusqu'à un certain point pendant les siècles les plus grossiers, mais Narbonne, Nîmes, et surtout Montpellier, jouissaient d'une assez grande opulence. La Catalogne était encore plus florissante. Barcelonne, à partir du treizième siècle, commença à rivaliser avec les villes d'Italie, et les Catalans figurèrent bientôt au rang des premières nations commerçantes. On leur attribue le code maritime intitulé : *il Consolato del mare*, *le Consulat de la mer*, qui, approuvé solennellement par le roi de France et le comte de Provence, devint obligatoire dans la Méditerranée. On rédigea en France, sous le règne de saint Louis, une série de réglemens, tirés principalement de ce code, et qui furent adoptés en Angleterre sous le nom de *Lois d'Oléron*. Le Nord avait aussi son code particulier de jurisprudence maritime : c'étaient les ordonnances de *Wisbuy*, ville de l'île de Gothland, qui furent rédigées en

grande partie sur celles d'Oléron, avant l'an 1400, et qui régissaient les commerçans de la Baltique.

Tel était l'état du commerce en Europe, lorsque deux événemens d'une prodigieuse importance pour l'espèce humaine en général, et pour les peuples de l'Europe en particulier, la découverte du Nouveau-Monde, et le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, amenèrent une révolution dans le commerce, dans la puissance, dans les mœurs, l'industrie et le gouvernement de toutes les nations.

SECTION II.

Colonies portugaises (1418-1580).

Jean Ier, dit le *Bâtard*, qui, vers la fin du quatorzième siècle, avait fondé une nouvelle dynastie en Portugal, entreprit en 1412, pour occuper l'activité inquiète de ses sujets, une expédition contre les Maures de Barbarie. Accompagné de ses fils, auxquels il voulait ménager l'occasion de se signaler pour les créer chevaliers, il traversa le détroit avec une flotte nombreuse, et s'empara de la forte ville de Ceuta, dont les rois de Maroc avaient fait leur magasin d'armes.

L'infant don *Henri*, duc de Viseu, troisième fils du roi, rapporta de cette expédition un goût très-vif pour les voyages. C'était alors une opinion généralement établie, que la mer Atlantique était impraticable; que les côtes occidentales de l'Afrique, brûlées par la zone torride, ne pouvaient pas être habitées. Les guerres avec les Maures dissipèrent cette erreur. On apprit que ces peuples, à travers un océan qui passait pour indomptable, rapportaient des richesses immenses d'un pays qu'on croyait embrasé. L'infant don Henri résolut de mettre à profit ces lumières nouvelles. Ce prince, l'un des hommes les plus savans de son siècle en géographie et en mathématiques, fixa sa résidence à Sagres, près du cap Saint-Vincent, dans les Algarves. Un collége naval, où furent

instruits les jeunes gentilshommes qui composaient sa cour, s'éleva par ses ordres dans cette ville. Il eut beaucoup de part à l'invention de l'astrolabe, et sentit le premier toute l'utilité qu'on pouvait tirer de la boussole. Dès l'an 1412, il fit partir deux vaisseaux qui s'avancèrent à soixante lieues au-delà du cap *Non*, regardé jusque-là comme une barrière insurmontable; mais ils n'osèrent passer le cap Boïador, situé à deux degrés du tropique. En 1418, Jean Gonzalès Zarco et Tristan Vaz Texeïra, envoyés pour doubler ce cap, furent jetés par une tempête dans une petite île qu'ils nommèrent *Puerto-Santo*. En 1419, les mêmes navigateurs, s'étant écartés dans la haute mer, abordèrent à l'île de *Madère*. C'est une tradition fort accréditée, que, pour la rendre susceptible de culture en la dégageant des bois qui la couvraient, on y mit le feu; que la flamme s'y nourrit sept ans entiers, et qu'après l'incendie, la terre se trouva d'une fertilité extraordinaire. Le prince Henri y fit porter des cannes à sucre de Sicile et de Chypre, et du plant des vignes de Malvoisie. Les plantations eurent un merveilleux succès, et en peu d'années le sucre et le vin de Madère devinrent des articles considérables du commerce de Portugal.

Dès le milieu du quatorzième siècle, les Espagnols faisaient des excursions aux îles *Fortunées*, depuis appelées *Canaries*, pour y piller les naturels du pays. L'an 1344, le pape Clément VI érigea ces villes en royaume, et les donna à Louis de la Cerda, prince de la famille royale de Castille. Mais la Cerda ne put réaliser ce titre chimérique, et n'alla jamais aux Canaries. En 1417, deux ans avant la découverte de Madère, ou, selon quelques historiens, dès l'an 1404, Jean de Béthancourt, gentilhomme français, obtint du roi de Castille la permission de conquérir ces îles. Il subjugua successivement *Lancerotta*, *Fortaventura*, *Gomera* et *Ferro*, et en fit hommage à la couronne de Castille. Son neveu les céda dans la suite à l'infant don Henri pour des terres dans l'île de Madère. Mais la cour d'Espagne réclama contre cette donation, et allégua les droits qu'elle tenait de la concession primitive du saint-siége. Elle finit par rentrer en possession des îles

soumises par Béthancourt; et la conquête de la *grande Canarie*, de *Palma* et de *Ténériffe*, en 1483, 1492 et 1499, compléta la réduction de cet archipel des îles Fortunées, qui est toujours resté depuis sous la domination espagnole.

Pendant ces démêlés au sujet des Canaries, les Portugais avaient fait des découvertes et fondé des établissemens qui leur rendaient peu sensible la perte de quelques îles encore incultes et sauvages.

Les croisades avaient commencé à répandre en Europe quelque connaissance des régions orientales. Sur la voie tracée par les guerres saintes, et surtout par les ambassades du pape Innocent IV et de saint Louis au kan de Tartarie, le vénitien Marc-Paul, l'arménien Haiton, et l'anglais Mandeville avaient pénétré en Asie, et parcouru une partie de cet immense continent. Quoique les récits de ces voyageurs donnassent moins sur l'Orient de véritables lumières que des lueurs incertaines, ils piquèrent vivement la curiosité des Européens. Les Portugais ne pouvant entretenir par terre avec l'Asie une communication directe et facile, le prince Henri forma le projet d'ouvrir une route maritime aux Indes, en faisant le tour de l'Afrique. Dans le double but d'animer les Portugais aux entreprises maritimes, et de prévenir la concurrence des autres nations, il demanda au pape Martin V, pour la couronne de Portugal, toutes les terres que l'on découvrirait depuis le cap Boïador jusqu'aux Indes inclusivement. Martin V seconda ses vues en souverain de l'univers. Il lui accorda en 1432 le *droit de conquête* qu'il demandait, *avec indulgence plénière pour ceux qui périroient dans ces expéditions* : privilége qui fut confirmé dans la suite par les papes Eugène IV, Nicolas V, Sixte IV, etc. Les Portugais s'empressèrent de s'en montrer dignes. En 1433, Gilianez doubla le cap *Boïador*; entreprise regardée comme si périlleuse, que les écrivains du temps la mirent au-dessus des travaux d'Hercule. Antoine Gonzalez et Nugno Tristan allèrent, en 1440, jusqu'au cap *Blanc*, et deux ans après (1442), ils échangèrent quelques prisonniers qu'ils avaient faits dans leur premier voyage contre de la poudre d'or que leur offrirent les habitans du pays. Les Portu-

gais nommèrent cet endroit *Rio-d'Oro*, et la vue de ce métal que l'Afrique faisait briller à leurs yeux pour la première fois, stimula vivement le zèle des découvertes. En 1444, il se forma dans la ville de Lagos une compagnie d'Afrique qui arma dix caravelles, et s'empara des îles de *las Garzas*, de *Nar* et de *Tider*. En 1445, Gonzalo de Cintra, un des capitaines de la compagnie, aborda aux îles d'*Arguin*, où bientôt après les Portugais firent le commerce de l'or. Denis Fernandez dépassa l'embouchure de la rivière de *Sanaga* ou *Sénégal*. Il toucha au cap *Vert*, dont les îles furent découvertes en 1462 par Antonio de Noli, et parcourut les *Açores*, déjà reconnues par Gonzalez Velho de Cabral.

Jusqu'au Sénégal, les hommes avaient paru à peu près semblables aux Maures de Barbarie; mais au sud de cette rivière, l'espèce humaine se présenta sous une forme nouvelle. Les naturels de ces contrées avaient la peau noire comme de l'ébène : changement que les Portugais attribuaient à l'influence de la chaleur, dont ils craignirent de ressentir eux-mêmes les terribles effets, s'ils approchaient plus près de la ligne. A la cour de Portugal, des hommes timides et jaloux prétendirent qu'il fallait s'arrêter dans une carrière où les dangers croissaient à mesure qu'on avançait. Mais l'infant don Henri fut inébranlable dans ses desseins; et, muni d'une bulle du pape Eugène IV qui l'autorisait à poursuivre ses découvertes, il imposa silence à ses adversaires. Leurs remontrances semblèrent, au reste, justifiées par plusieurs événemens funestes. Les Portugais rencontrèrent de grands obstacles sur les côtes peuplées par les nègres, qui, toujours en guerre avec les bêtes féroces de leurs brûlans climats, étaient plus redoutables que les insulaires. Il fallut l'infatigable activité de l'infant don Henri pour triompher de ces difficultés. Ce prince, dont on a dit avec raison que *sa vie avait été remplie de grandes pensées et d'actes généreux*, et qui, pour devise, avait pris ces mots : *Le desir de faire le bien*, mourut en 1463, après avoir fondé la grandeur maritime du Portugal.

Son neveu, *Alphonse V*, occupait le trône depuis 1438. Pendant le reste du règne de ce prince, on suivit avec peu

d'ardeur les découvertes d'Afrique. Cependant Jean de Santarem et Pierre d'Escalona naviguèrent au-delà du cap de *Sierra-Leona*, et établirent sur les côtes de Guinée le commerce de l'or de la *Mina*. Fernando-Pao aborda à l'île qui porte son nom ; d'autres navigateurs trouvèrent en 1471 les îles de *Saint-Thomas* et d'*Annobon*. On passa la ligne, et les Portugais virent avec étonnement que cette partie de la zone torride, qu'on supposait aride et inhabitable, était très-peuplée et très-fertile. L'esprit de découverte se ranima avec une nouvelle force sous *Jean II* (1), qui succéda à Alphonse V en 1481. En 1484, les Portugais équipèrent une flotte puissante, qui, après avoir reconnu le royaume de *Bénin*, s'avança à plus de quinze cent milles au-delà de l'équateur, et arriva au royaume de *Congo*. Diego-Kam remonta la rivière du Congo, que les habitans nomment Zaïre. Jean II, pour s'assurer ses découvertes, bâtit des forts sur les côtes de Guinée. Plusieurs petits princes d'Afrique se reconnurent volontairement ses tributaires; d'autres y furent contraints par la force des armes.

En avançant davantage vers le sud, les Portugais avaient trouvé que le continent de l'Afrique, au lieu de s'étendre en largeur, selon l'ancienne opinion de Ptolémée, paraissait insensiblement se resserrer et se courber vers l'est. Cette observation redoubla chez eux le desir et l'espérance d'arriver par mer aux Indes-Orientales, et leur donna confiance aux récits des voyages que les Phéniciens faisaient anciennement autour de l'Afrique, et qui avaient passé long-temps pour fabuleux. Tandis qu'on préparait avec activité une expédition nouvelle, on apprit d'un ambassadeur du roi de Bénin qu'à une grande distance de la côte occidentale, il existait vers l'est de l'A-

(1) Les deux médecins de ce prince, Rodérigo et le juif Josèphe, les plus habiles astronomes et cosmographes de son royaume, firent l'application de l'astrolabe à la navigation, procédé qui donna à cette science plus d'extension et de certitude, en permettant aux marins de reconnaître, par la hauteur du soleil, à quelle distance ils étaient de l'équateur.

frique un puissant royaume, dont le souverain professait la religion chrétienne. Le roi de Portugal conclut que ce devait être l'empereur ou negus d'Abyssinie, auquel les Européens, trompés par une méprise de Rubruquis, de Marc-Paul et de quelques autres voyageurs, avaient donné le nom de *Prêtre-Jean*; et, dans l'espoir d'en recevoir des lumières et des secours pour le succès d'un plan qui tendait à propager leur doctrine commune, il entreprit d'établir une correspondance avec ce prince et son empire.

La cour de Lisbonne avait déjà envoyé dans l'Orient deux religieux qui, n'entendant pas la langue arabe, avaient rapporté de leur voyage peu de notions utiles. Jean II choisit cette fois pour ambassadeurs auprès du prince d'Abyssinie deux gentilshommes, *Pedro de Covillam* et *Alphonse de Payva*, auxquels la langue arabe était familière. Les députés étaient aussi chargés de recueillir dans les pays qu'ils visiteraient des éclaircissemens sur le commerce de l'Inde, et sur le cours de navigation qui pouvait conduire à cette contrée. Dans le temps que Jean II faisait par terre cette tentative, *Barthélemy Diaz* doubla le promontoire élevé qui borne l'Afrique au midi. Comme il y éprouva de violentes tempêtes, il l'appela *Cabo Tormentozo*, le cap des Tourmentes; mais le roi, ne doutant plus qu'on n'eût enfin trouvé la route qu'on cherchait depuis si long-temps, changea ce nom de sinistre augure en celui de *Bonne-Espérance* (1486). Les présages du roi se trouvèrent confirmés par les nouvelles qu'il reçut de ses envoyés en Abyssinie.

Covillam et Payva, conformément aux instructions de leur maître, se rendirent d'abord à Alexandrie et au Caire, d'où ils se mirent en route avec une caravanne égyptienne, et arrivèrent à Aden sur la mer Rouge. Là, ils se séparèrent: Payva cingla vers l'Abyssinie; Covillam s'embarqua pour les Indes-Orientales, et après avoir visité Cananor et Goa sur la côte de Malabar, et l'île d'Ormus dans le golfe Persique, il retourna à Sofala, sur la côte orientale d'Afrique, et de là au Caire, où les deux députés devaient se rejoindre. Payva avait été assassiné en Abyssinie. Covillam n'en pénétra pas moins

dans cet empire. Le negus le retint quelques années à sa cour, et envoya un ambassadeur en Portugal. Cette correspondance avec l'Abyssinie n'eut pas d'autres suites. Le voyage de Covillam produisit, du reste, le fruit qu'on en attendait. Ce gentilhomme fit passer ses journaux à Lisbonne. De ses propres observations et des éclaircissemens qu'il avait recueillis, il concluait qu'en tournant l'Afrique par mer, on devait trouver un passage aux Indes. L'heureuse conformité de son opinion avec les découvertes de Barthélemy Diaz, ne laissa presque plus d'incertitude; mais la longueur et les difficultés du voyage obscurcissaient la brillante perspective qui s'offrait à l'avarice et à l'ambition des Portugais, et il fallut quelque temps pour raffermir les esprits, et les préparer à cette audacieuse expédition.

Vers le même temps, une entreprise plus étonnante encore fut sur le point de s'accomplir sous les auspices du roi Jean II. Christophe Colomb offrit à ce prince d'exécuter, sous le pavillon portugais, les grands desseins qu'il méditait; mais une lâche perfidie l'ayant éloigné du Portugal, il passa en Espagne. Après de longs délais, les souverains de ce pays lui accordèrent trois vaisseaux, avec lesquels, en 1492, il traversa l'océan Atlantique, et aborda au Nouveau-Monde. L'année suivante, Ferdinand-le-Catholique obtint une bulle d'Alexandre VI, par laquelle ce pontife lui fit donation de tous les pays découverts et à découvrir vers l'occident et le midi, en tirant une ligne imaginaire d'un pôle à l'autre, à une distance de cent lieues à l'ouest des Açores et du cap Vert. Cette décision ayant déplu au roi de Portugal, qui la croyait préjudiciable à ses découvertes orientales, il y eut un accommodement entre les deux cours. Une autre bulle (de 1494) recula la ligne fictive de *démarcation* à quatre cent soixante-dix lieues des Açores et du cap Vert : les pays situés à l'occident devaient appartenir à l'Espagne, et ceux de l'orient au Portugal.

Jean II mourut en 1495, avec le regret d'avoir laissé échapper l'admirable occasion de gloire et de puissance que Colomb lui avait offerte. Sous le règne de son successeur, *Em-*

manuel-le-Fortuné, les succès de *Vasco de Gama* consolèrent au moins le Portugal de cette perte irréparable. Gama partit le 18 juillet 1497 avec trois vaisseaux et cent soixante hommes. Après avoir essuyé plusieurs tempêtes, il doubla le cap de Bonne-Espérance, dépassa la riche côte de *Sofala*, sans avoir aperçu cette ville qui faisait partie du royaume de Monomotapa, et aborda à *Mozambique*, où il trouva des peuples policés qui parlaient arabe. De la hauteur des Canaries jusqu'à Mozambique, les hommes, les animaux, les plantes, tout avait paru d'une espèce nouvelle. La surprise fut extrême de retrouver des hommes qui ressemblaient à ceux du continent connu. Ils suivaient la religion de Mahomet. Les musulmans, en allant d'orient en occident, et les chrétiens d'occident en orient, se rencontrèrent à une des extrémités de la terre.

L'île de Mozambique était devenue, par sa situation, un des entrepôts du commerce de Sofala et des Indes. Les Arabes qui l'habitaient étaient peu inférieurs aux Européens dans l'art de la navigation : ils connaissaient, dit-on, l'usage du compas de mer, avaient des boussoles, des cartes marines, des instrumens astronomiques. Ils prirent d'abord les Portugais pour des mahométans de Barbarie; mais, ayant reconnu qu'ils étaient chrétiens, ils tentèrent de les faire périr. Le canon des Européens épouvanta les insulaires, et protégea la retraite de Gama. De Mozambique, il se rendit à l'île de *Monbaça*, dont le prince trama contre lui un complot qu'il n'évita que par un prompt départ. Le roi de *Mélinde* l'accueillit favorablement, et lui donna un pilote pour le conduire à Calicut, sur la côte de Malabar. Avec ce pilote, qui était un indien de Guzurate, il reconnut la côte de *Zanguebar*, et traversa ce grand golfe de plus de sept cents lieues qui sépare l'Afrique de la péninsule de l'Inde. Enfin, il aborda à *Calicut* treize mois après son départ de Lisbonne.

L'*Indostan* était partagé, à l'arrivée des Portugais, entre les rois de *Cambaye*, de *Delhy*, de *Bisnagar*, de *Narzingue* et de *Calicut*, qui tous comptaient plusieurs souverains, plus ou moins puissans, parmi leurs tributaires. Le souverain ou zamorin de Calicut, avait les états les plus maritimes, et

étendait sa domination sur tout le Malabar. Les princes de *Cananor*, de *Cranganor*, de *Cochin*, de *Perka*, de *Koulan* et de *Travancor*, lui étaient soumis. On rapporte que, dans le huitième siècle, lorsque les Arabes commencèrent à s'établir aux Indes, le zamorin du Malabar prit un goût si vif pour leur religion, que, peu content de l'embrasser, il résolut d'aller finir ses jours à la Mecque. Calicut, où il s'embarqua, parut depuis un lieu si vénérable aux musulmans, qu'insensiblement ils contractèrent l'habitude d'y conduire leurs vaisseaux; et ce port, quoique dangereux et incommode, devint, par la seule force de la superstition, le plus célèbre et le plus riche marché de ces contrées.

Gama trouva à Calicut un maure de Tunis qui savait la langue des Portugais, et qui, frappé des grandes choses qu'il avait vu faire à cette nation sur les côtes de Barbarie, avait conçu pour elle une inclination plus forte que ses préjugés. Il procura une audience du zamorin à Gama, qui proposa une alliance et un traité de commerce au nom du roi son maître. Le zamorin le reçut d'abord avec bonté, et accepta l'amitié d'Emmanuel. Mais les Maures d'Afrique et de la Mecque, qui commerçaient dans les Indes, craignant la concurrence des Portugais, réussirent à les rendre suspects, et leur perte fut résolue. Gama échappa par sa fermeté et par son courage aux dangers qui le menaçaient, et reprit la route de l'Europe. Il aborda au port de Belem, en septembre 1499, deux ans et deux mois après son départ d'Europe. Son entrée à Lisbonne fut un triomphe. Le roi, pour prix de ses travaux, le nomma amiral des Indes, le combla d'honneurs et de richesses; et ce prince, dans le transport de sa joie, prit le titre nouveau de *maître de la navigation, de la conquête et du commerce d'Ethiopie, d'Arabie, de Perse et des Indes.*

(1500.) La cour ne laissa point ralentir l'ardeur de la nation. On équipa treize vaisseaux, dont le commandement fut confié à *Pedro Alvarès Cabral*. Cette flotte portait douze cents hommes. Elle partit en 1500, le 9 mars : une tempête violente ayant poussé les Portugais à l'ouest, ils abor-

dèrent à une terre située sous le dixième degré au-delà de la ligne. C'etait la partie de l'Amérique méridionale connue depuis sous le nom de Brésil. Cabral en prit possession au nom du roi de Portugal, et remit à la voile pour le cap de Bonne-Espérance. Quatre de ses vaisseaux furent submergés par une trombe, et Barthélemy Diaz fut du nombre des capitaines qui périrent en cette occasion. Cabral passa le cap au milieu des orages, et aborda le 20 juillet au port de Mozambique. Il y prit un pilote pour le conduire à l'île de Quiloa, qu'il visita ainsi que Mélinde, et arriva enfin à Calicut. Il se concilia par des présens l'esprit du zamorin, qui témoigna de l'affection aux Portugais, et leur permit d'établir un comptoir dans sa capitale. Mais les Maures prévalurent une seconde fois. Le peuple de Calicut, séduit par leurs intrigues, massacra plusieurs Européens. Cabral, pour les venger, brûla tous les vaisseaux arabes qui étaient dans le port, foudroya la ville, et de là se rendit à Cochin, et ensuite à Cananor. Les rois de ces deux villes lui proposèrent de s'allier à lui contre le zamorin, dont ils étaient tributaires. Le prince de Koulan et quelques autres firent dans la suite les mêmes ouvertures. Tous se flattaient d'être affranchis du tribut qu'ils payaient au zamorin, sans songer que les Européens pouvaient devenir pour eux des maîtres encore plus à craindre. Les Portugais durent à cette imprévoyance la supériorité qu'ils exercèrent bientôt sur tout le Malabar. Cabral, ayant accepté l'alliance qu'on lui offrait, remit à la voile pour le Portugal.

Tandis que cette flotte retournait à Lisbonne, où elle arriva le 31 juillet 1501, *Jean de Nueva* partait de Portugal pour aller cimenter aux Indes l'ouvrage de Gama et de Cabral. Il découvrit entre Mozambique et Quiloa une île à laquelle il donna son nom. Il visita Cochin et Cananor, et fut attaqué dans la baie de cette dernière ville par une flotte de Calicut, dont son artillerie triompha. Les expéditions se succédaient rapidement. Les Portugais se précipitaient aux Indes, dans l'espoir d'amasser des richesses ou d'étendre le christianisme. En 1502, trois escadres, composant en tout

vingt vaisseaux, furent équipées en même temps, et mises sous le commandement suprême de *Vasco de Gama*. Il établit des comptoirs à Sofala et à Mozambique. Ces petits royaumes et les autres états arabes qui existaient sur la côte de Zanguebar, furent peu à peu subjugués les années suivantes, et sur leurs ruines s'éleva un empire qui s'étendait depuis Sofala jusqu'à Mélinde, et auquel on donna pour centre l'île de Mozambique, qui devint un lieu de relâche et un entrepôt pour les vaisseaux portugais. Gama, étant arrivé aux Indes, fit avec le roi de Cananor un traité d'amitié et de commerce, et bâtit un comptoir dans le pays. De là il se rendit à Calicut. Le zamorin, toujours gouverné par les Maures, ayant refusé de traiter avec les Portugais, la ville fut canonnée une seconde fois. Gama retrouva dans Trimumpara, roi de Cochin, la même affection que ce prince avait témoignée à Cabral. Le zamorin, irrité de l'alliance de son vassal avec des étrangers, ses ennemis, envoya une flotte pour châtier Trimumpara; mais elle fut dissipée par l'artillerie des Portugais. Enfin, Vasco de Gama, ayant laissé sur cette côte une escadre commandée par *Vincent Sodre* pour défendre le roi de Cochin, reprit la route de Lisbonne avec le reste de sa flotte.

Après le départ de Gama (1503), le zamorin arma cinquante mille hommes, battit Trimumpara, prit et brûla sa capitale, et le força lui-même de s'enfermer dans l'île de Raïpi. Tandis qu'il l'y assiégeait, *Alphonse d'Albuquerque* arriva d'Europe avec une escadre, recueillit les débris de celle de Vincent Sodre qui avait péri par un naufrage sur les côtes d'Arabie, et délivra le roi de Cochin. Ce prince, dans les transports de sa reconnaissance, permit imprudemment aux Portugais de bâtir près de sa capitale une forteresse qui les rendit maître de la contrée. Albuquerque laissa dans ces parages *Édouard Pacheco* avec un vaisseau et deux caravelles, et retourna en Portugal. La faible escadre de Pacheco n'en imposa point au zamorin. Il assembla une nouvelle armée et une flotte nombreuse, pour détruire le nouveau fort et punir le roi de Cochin. Le courage et l'habileté

de Pacheco suppléèrent au nombre. Le zamorin, vaincu sur terre et sur mer, se retira dans sa capitale. Sur ces entrefaites (1504), *Lopès Saurez* arriva de Lisbonne avec trente vaisseaux. Son artillerie foudroya Calicut, et ruina une partie de cette ville. Il prit ensuite et brûla Cranganor, dont les habitans inquiétaient Cochin par leurs courses, et retourna en Europe en 1506. L'année suivante, *François d'Almeyda* partit de Lisbonne avec une flotte de vingt-deux vaisseaux et le titre de vice-roi des Indes. Il avait mission de former des établissemens et de bâtir des forts pour la sûreté du commerce portugais sur toute la côte orientale d'Afrique, depuis Mozambique jusqu'au cap Guardafui. Il prit Quiloa, détrôna le roi Ibrahim, mit à sa place un autre prince, et laissa une garnison dans la ville. Celle de Monbaça, dont la haine pour les Portugais avait plus d'une fois éclaté, fut pillée et réduite en cendres. Ces exécutions répandirent au loin la terreur, et les Portugais ne rencontrèrent plus d'obstacles. Le zamorin fut battu de nouveau, et soixante gros vaisseaux qu'il avait dans la rade de Cananor furent coulés à fond par *Lorenzo*, fils d'Almeyda. Enfin, les Maures cédèrent à leurs vainqueurs les pays qui avaient été jusqu'alors le théâtre de la guerre. Ils abandonnèrent les côtes d'Ajan et de Malabar, et, se flattant d'être libres dans les lieux où les Européens n'avaient pas encore pénétré, ils transportèrent leur commerce vers le détroit de Malaca et vers les îles de la Sonde. En les poursuivant vers ces nouvelles contrées, Lorenzo découvrit l'île de *Ceylan*, la Taprobane des anciens.

En 1508, *Tristan d'Acugna* et *Alphonse d'Albuquerque* conduisirent aux Indes une flotte de treize vaisseaux. Ils s'emparèrent de l'île de *Socotora*, située vers l'extrémité orientale de l'Afrique, vis-à-vis le détroit de Babelmandel, et d'où les Portugais, surveillant la navigation de la mer Rouge, mirent des entraves au commerce de l'Egypte. Tristan d'Acugna fit voile vers l'Inde, tandis que d'Albuquerque se dirigea vers le golfe Persique, dont il voulait donner l'empire au Portugal. Au sortir du détroit de Moçandon, qui conduit dans le bras de mer, est située l'île de Gerun. Un

conquérant arabe y avait bâti, dans le onzième siècle, la ville d'*Ormuz*, devenue avec le temps la capitale d'un royaume qui, d'un côté, s'étendait assez avant dans l'Arabie, et de l'autre dans la Perse. Ormuz avait deux bons ports, et sa situation le rendant l'entrepôt naturel du commerce de la Perse et des Indes, en faisait une des plus opulentes cités de l'Orient. Albuquerque, après avoir ravagé plusieurs villes dépendantes du roi d'Ormuz, se présenta devant sa capitale, et le somma de se reconnaître tributaire du Portugal, ainsi qu'il l'était de la Perse. Pour réponse à cette proposition, une flotte composée de vaisseaux ormuziens, arabes et persans, vint combattre l'escadre d'Albuquerque. Il détruisit toutes ces forces avec cinq vaisseaux, et, de l'aveu du roi vaincu, construisit une citadelle qui dominait la ville et ses deux ports. Trahi par trois de ses capitaines, il abandonna sa conquête; mais, devenu vice-roi bientôt après, il reparut devant Ormuz avec des forces redoutables. On se soumit. Le souverain de la Perse osa demander un tribut au vainqueur. Albuquerque fit apporter devant l'envoyé des boulets, des grenades et des sabres. *Voilà*, lui dit-il, *la monnaie des tributs que paye le roi de Portugal.*

Albuquerque n'avait point achevé la réduction d'Ormuz, et Almeyda était encore vice-roi des Indes, lorsque le soudan d'Egypte, *Kansoul al Gauri*, entreprit d'en chasser les Portugais. Avant leur arrivée dans les mers d'Orient, Alexandrie faisait une grande partie du commerce des Indes. Les Vénitiens allaient chercher dans son port les productions de cette contrée, et les répandaient dans toute l'Europe; mais, depuis le voyage de Gama, le commerce de l'Orient avait pris insensiblement un autre cours. Les richesses du monde affluaient dans Lisbonne, au préjudice de Venise et d'Alexandrie, et ces deux villes voyaient avec douleur que le temps de leur splendeur était passé; mais, ne voulant pas céder sans avoir combattu, elles unirent leurs ressentimens, et s'animèrent à la vengeance. Les Vénitiens fournirent au soudan des matériaux pour construire une flotte, et, en 1508, douze gros vaisseaux égyptiens, sortis du port de Suez, en-

trèrent dans l'océan de l'Inde, et se joignirent, près de Diu, à la flotte du roi de Cambaye. Les Portugais, affaiblis par le départ de plusieurs vaisseaux qu'ils venaient d'expédier en Europe, livrèrent un combat inégal. Lorenzo, qui les commandait, perdit la victoire et la vie. Le triomphe des musulmans fut court. François d'Almeyda reçut des renforts, et vengea la mort de son fils par la destruction de la flotte victorieuse. Un de ces renforts lui apportait l'ordre de résigner la vice-royauté à Albuquerque. Quoique le terme de son commandement fût expiré, il essaya d'abord de le retenir; mais enfin il obéit, et s'éloigna à regret du théâtre de sa gloire pour aller périr d'une mort obscure chez une peuplade barbare de l'Afrique. En retournant en Europe (1509), il débarqua près du cap de Bonne-Espérance, à la baie de Saldagna, et fut tué par les nègres de cette contrée.

Albuquerque, son successeur, exécuta une entreprise importante, et qui procura aux Portugais un établissement solide qui leur manquait encore aux Indes. Vers le milieu de la côte de Malabar, dans une île détachée du continent par les deux bras d'une rivière, *Goa* s'élève en amphithéâtre; et le fleuve qui l'embrasse forme devant ses murs un des plus beaux ports de l'univers. Albuquerque s'empara de cette ville en 1510, et y fixa le siége du gouvernement. Elle attira bientôt dans son sein le commerce et les richesses de Calicut, dont le port fut abandonné.

La puissance portugaise étant affermie dans les golfes d'Arabie et de Perse, et sur la côte de Malabar, Albuquerque songea à l'étendre dans l'est de l'Asie. Il négligea l'île de Ceylan, dont Almeyda avait commencé la conquête, que les Portugais achevèrent dans la suite. Il n'entreprit point de former d'établissement à la côte de Coromandel, dépourvue de ports, inabordable en certains temps de l'année, et où les colonies de Saint-Thomé et de Négapatam ne furent fondées qu'après lui. Il résolut d'aller s'emparer de *Malaca*, située dans la Chersonèse d'or, et qui était alors le plus fameux marché de l'Inde. Des négocians portugais avaient été massacrés dans cette ville : cette violence lui servit de pré-

texte pour l'attaquer. Il parut devant Malaca en 1511 : son arrivée avait été prévue ; il éprouva une vive résistance, en triompha par son courage, s'en vengea par d'affreux massacres, et, maître de la place et de ses trésors, assura par une forteresse la stabilité de sa conquête. La prise de Malaca et le carnage de ses habitans jetèrent au loin, dans les contrées environnantes, la terreur du nom portugais. Les rois de *Siam* et de *Pégu*, de *Narzingue* et de *Visapour*, envoyèrent porter à Albuquerque des félicitations arrachées par la crainte, lui firent offrir le commerce de leurs états, et lui demandèrent l'alliance du Portugal. Le zamorin céda à l'invincible ascendant sous lequel fléchissait l'Inde entière, et consentit à laisser bâtir un fort qui devait dominer Calicut. Dans le même temps, une escadre détachée de la grande flotte aborda aux *Moluques*, qui ne tardèrent pas à être rangées au nombre des provinces du Portugal.

De retour de son expédition de Malaca, Albuquerque acheva de réduire le Malabar, qui avait voulu profiter de son absence pour recouvrer quelque liberté. Voyant de nouveaux armemens sortir incessamment d'Egypte, il forma le projet d'aller détruire le port de Suez, pour mettre fin à ces attaques. Il pénétra dans la mer Rouge ; mais les difficultés et les dangers que présente la navigation de ce golfe, le forcèrent de renoncer à son entreprise. Après tant de travaux et de fatigues, il eut le sort des grands hommes : il fut calomnié par l'envie, et mourut à Goa, dans la disgrâce de son souverain, le 16 décembre 1515. Le conquérant de tant de royaumes ne laissait point de richesses. Il resta dans l'esprit des Indiens un profond souvenir de ses vertus et de son désintéressement ; et, long-temps après sa mort, ils allaient à son tombeau pour lui demander justice des vexations de ses successeurs.

Il fut remplacé par *Lopès Soarez d'Albergaria :* ce gouverneur entreprit, en 1516 et 1517, diverses expéditions inutiles sur les côtes de la Perse, de l'Arabie et dans la mer Rouge. En 1518, il fit voile pour Ceylan : cette île était partagée en neuf royaumes, dont le principal était celui de Co-

lumbo. Soarez rendit tributaire le roi de ce pays, et bâtit dans ses états une forteresse. La même année, le vice-roi eut pour successeur *Diégo Lopès de Siqueïra.* Dans les premiers temps du gouvernement de Soarez, on avait exécuté le projet formé par le grand Albuquerque d'ouvrir des relations avec la *Chine.* Une escadre portugaise, commandée par Ferdinand d'Andréade, y avait porté un ambassadeur, Thomas Perez, qui fut conduit à *Pékin.* L'amiral et l'ambassadeur s'étaient concilié, par une conduite prudente et modérée, la confiance des Chinois. On avait permis aux Portugais de parcourir les côtes de la Chine, et d'y faire le commerce. Tous les ports de l'empire allaient leur être ouverts, lorsque Simon d'Andréade, frère de Ferdinand, parut avec une nouvelle escadre envoyée par Siqueïra. Simon traita les Chinois comme les Portugais traitaient dans l'Inde les peuples vaincus. Irrités de ses violences et de ses brigandages, ils équipèrent une flotte nombreuse, et chassèrent d'insolens étrangers qu'ils avaient d'abord reçus en amis. L'empereur fit mettre Thomas Perez en prison, où il mourut; et la nation portugaise fut exclue de la Chine pendant quelques années. Dans la suite, les Chinois s'adoucirent, et il fut permis aux Portugais de faire le commerce dans le port de *Sanciam.* Enfin, ayant chassé de l'île de *Macao* un pirate qui infestait les côtes et les ports de la Chine, ils obtinrent cette île de la reconnaissance de l'empereur, et y bâtirent une ville qui devint en peu de temps florissante. Cette place fut très-avantageuse au commerce qu'ils firent bientôt dans les îles du *Japon.* En 1542, une tempête jeta un de leurs vaisseaux sur les côtes de ces îles fameuses, où ils furent favorablement accueillis, et qui ouvrirent une nouvelle carrière au zèle de leurs missionnaires, et à l'industrie de leurs négocians.

Une expédition dans la mer Rouge, un soulèvement bientôt comprimé dans l'île de Ceylan, une guerre avec Melic Jaz, prince de Diu, sont, avec le voyage de Simon d'Andréade à la Chine, les principaux événemens du gouvernement de Siqueïra qui fut rappelé en 1521, et remplacé par

Édouard de Menezès. Sous ce gouverneur, le roi d'Ormus ordonna de massacrer tous les Portugais qui se trouvaient dans ses états. Cet ordre fut exécuté. La tyrannie des vainqueurs excita aussi un soulèvement dans l'île de Ternate, une des Moluques, où les Portugais avaient élevé un fort.

En 1524, le roi *Jean III*, successeur d'Emmanuel, envoya *Vasco de Gama*, avec le titre de vice-roi et une flotte de seize vaisseaux, pour rétablir l'ordre dans les Indes. Cette mission était digne de cet illustre navigateur; mais il mourut en 1525, peu de temps après son arrivée. En 1538, ses restes mortels furent transportés en Portugal, et ensevelis avec des honneurs qu'on ne rendait qu'aux princes du sang royal. *Don Enrique de Menezès*, son successeur, purgea d'abord les mers de l'Inde des pirates qui les infestaient depuis la mort du grand Albuquerque; il châtia ensuite le zamorin de Calicut qui lui avait donné quelques sujets de plaintes; il sut contenir les Portugais par son administration ferme et juste, et leurs ennemis par la terreur de ses armes. Il avait équipé un grand armement, dont la destination était inconnue, et qui tenait toute l'Inde attentive, lorsqu'une maladie l'emporta en 1526. Après lui, *Pedro Mascarenas* et *Lopez de Sampayo* prirent tous les deux le titre de vice-roi. Mascarenas battit le roi de Bantam, et le rendit tributaire. La gloire qu'il acquit dans cette expédition aurait pu lui donner l'avantage sur son concurrent, s'il eût pu se résoudre à la guerre civile; mais il aima mieux soumettre ses droits ou ses prétentions à la décision de treize juges: choisis presque tous parmi les créatures de Sampayo, ils prononcèrent en sa faveur, et Mascarenas fut renvoyé en Portugal. Sous le gouvernement de Sampayo, don Garcie Henriquez brûla Tidor, après un traité de paix qu'il avait conclu avec le roi, empoisonna ce prince, et, par ses cruautés, répandit dans toutes les Moluques l'horreur du nom portugais. Don George de Menezès se porta contre ces insulaires à de semblables excès. Sampayo, de son côté, défit une flotte du zamorin, brûla la ville de Perka, et triompha de l'amiral de Diu. Il eut pour successeur, en 1529, *Nugno d'Acugna*, qui ajouta par des dévastations affreuses à la haine

des Indiens pour les conquerans, incendia une multitude de villes, et s'empara en 1537 de celle de Diu, où Bandour, roi de Cambaye, lui avait déjà permis de bâtir une citadelle. En 1538, elle fut assiégée par les Turcs. Ils furent repoussés par le gouverneur Antoine de Sylveïra, qui ruina la flotte ottomane. Au moment où Nugno d'Acugna se préparait à porter à Sylveïra un secours dont il sut se passer, il fut rappelé, après un gouvernement de dix années. *Don Garcie de Norogna* fut investi de la vice-royauté. Sous son gouvernement et sous celui d'*Estevan de Gama* et d'*Alphonse de Souza*, qui se succédèrent rapidement, les symptômes qui annonçaient la décadence de la puissance coloniale du Portugal s'aggravèrent de plus en plus. Cette petite nation, s'étant trouvée tout à coup en possession du commerce le plus riche et le plus étendu de la terre, ne s'était bientôt plus composée que de marchands, de facteurs et de matelots, que détruisaient de longues navigations. Elle avait aussi perdu le fondement de toute puissance réelle, l'agriculture, l'industrie nationale et la population; de sorte qu'il n'existait pas de proportion entre son commerce et les moyens de le continuer. Par une faute plus grave encore, elle était devenue conquérante, et avait embrassé une étendue de territoire qu'elle ne pouvait dominer qu'en s'épuisant. Soit intolérance religieuse, soit orgueil national, elle dédaignait de mêler son sang à celui des peuples de l'Afrique et de l'Asie; et ne voulant pas en faire des concitoyens, elle se condamnait à les traiter éternellement en ennemis. A ces causes primitives de dépérissement et de ruine, s'étaient joints avec le temps les vices d'une administration déréglée, et tous les abus de la victoire. La tyrannie des Portugais, la haine de leur domination, la licence et la corruption de leurs mœurs étaient au comble; insensiblement leur courage s'était énervé, et leur énergie s'était dissipée au sein de la mollesse. Ils se ranimèrent un instant sous *don Juan de Castro*, nommé vice-roi en 1545. Victorieux du roi de Cambaye, et conquérant du royaume de Diu, Castro voulut, à son retour dans Goa, donner à son armée les honneurs du triomphe, à la manière des anciens; il pensait que

ces honneurs serviraient à réveiller le génie belliqueux des Portugais, et que le faste de cette cérémonie imposerait à l'imagination des peuples. Il entra dans Goa, en 1547, sur un char magnifique, suivi des généraux ennemis et de leurs soldats prisonniers; ce qui fit dire à la reine de Portugal qu'il avait vaincu en chrétien et triomphé en païen. Il mourut en 1548, entre les bras de saint François-Xavier, au moment où il apprenait qu'il était prorogé dans la vice-royauté pour trois ans.

La vigueur des Portugais, que Castro avait ranimée, ne se soutint pas long-temps. Des *neuf vice-rois* qui se succédèrent depuis 1548 jusqu'en 1568, les uns n'avaient point les talens, les autres les vertus nécessaires pour remédier ou résister à la corruption générale. La licence et les désordres des Portugais devinrent extrêmes. Détestés en tous lieux, ils virent enfin se former une confédération pour les chasser de l'Orient. Toutes les grandes puissances de l'Inde entrèrent dans cette ligue, et, pendant trois ou quatre ans, firent en secret des préparatifs. La cour de Lisbonne en ayant été informée, le roi *Sébastien* fit partir pour l'Inde *don Louis d'Ataïde*, et tous les Portugais qui s'étaient distingués dans les guerres de l'Europe. Ataïde déploya une habileté égale aux obstacles qu'il avait à vaincre : il triompha de tous ses ennemis, et l'Inde rentra dans les fers. A la gloire des armes, il joignit celle du gouvernement : il combattit les vices des Portugais, réprima les abus, ramena le bon ordre, rétablit les ressorts de l'administration : mais ces heureux changemens tenaient au génie de ce grand homme, et quatre années de vice-royauté ne suffisaient pas pour les consolider. Après lui, l'étonnant édifice de la grandeur portugaise dans les Indes chancela de nouveau, et il menaçait ruine de toutes parts, lorsque la conquête du Portugal par Philippe II en 1580 et la politique de ce prince vinrent lui porter le dernier coup.

SECTION III.

Histoire de l'Amérique jusqu'à la mort de Christophe Colomb (1492-1506).

Le fameux Génois, qui fut comme le second créateur d'un monde inconnu jusqu'à lui, avait reçu le génie de la navigation. A quatorze ans, il entra dans la carrière où son penchant l'entraînait, où l'attendait une gloire unique et placée au-dessus de tout parallèle. Après s'être acquis un nom dans quelques expéditions maritimes, Christophe Colomb se mit au service des Portugais. Les brillantes entreprises de cette petite nation qui fit alors de si grandes choses, désignaient le Portugal à tout homme qu'animait le desir de la gloire et des aventures. Colomb fixa son séjour à Lisbonne, où il épousa la fille de Barthélemy Perestrello, un des capitaines portugais qui avaient découvert les îles de Porto-Santo et de Madère. Il puisa de nouvelles connaissances dans les cartes et dans les journaux de cet habile navigateur. De nombreux voyages aux Canaries, aux Açores, aux différens établissemens que les Portugais avaient en Afrique, achevèrent de le rendre un des meilleurs marins de l'Europe. Enfin, peu content de marcher sur les traces de ses prédécesseurs et de ses contemporains, il forma le projet de trouver un passage aux Indes par une autre route que celle que les flottes portugaises tentaient de s'ouvrir à cette époque.

On était déjà parvenu à doubler le cap Vert, et l'on s'était avancé péniblement jusqu'à l'équateur. On espérait faire le tour de l'Afrique, et arriver ensuite aux Indes en prenant la direction de l'est. Mais, en admettant même la découverte de cette route encore inconnue, la longueur et les difficultés du voyage en rendaient le péril certain et le succès douteux. Après de profondes méditations, Colomb crut qu'il était possible de découvrir un chemin plus droit et plus court, et il se persuada qu'en naviguant à l'ouest, au travers de la mer Atlantique, on trouverait infailliblement des pays nou-

veaux qui devaient être, selon lui, une partie du vaste continent de l'Inde. Cette opinion, où l'erreur servait de fondement à la vérité, prenait sa source dans des raisons diverses. On savait que la terre était de forme sphérique, et la grandeur de son volume était déterminée avec assez d'exactitude. De là, on devait raisonnablement conclure que l'Europe, l'Asie et l'Afrique n'étaient qu'une partie du globe terrestre, et que le continent placé dans l'hémisphère connu devait être balancé par un autre continent dans l'hémisphère opposé. « Ces idées, dit Robertson, étaient confirmées par les » observations et les conjectures des navigateurs. Un pilote » portugais s'étant avancé à l'ouest plus qu'on ne le faisait » en ces temps-là, avait trouvé une pièce de bois sculpté » flottant sur les eaux, et poussée vers lui par un vent d'ouest, » et il en avait inféré qu'elle venait de quelques terres inconnues situées vers le même point. Un beau-frère de Colomb » avait aussi trouvé à l'ouest de l'île de Madère une pièce de » bois travaillée de main d'homme, et apportée par le même » vent. Enfin, après des vents d'ouest soutenus pendant » quelque temps, on avait aperçu souvent sur les côtes des » Açores des arbres déracinés, et une fois les corps morts » de deux hommes dont les traits ne ressemblaient point à » ceux des habitans de l'Europe et de l'Afrique. »

Ces observations suggéraient à Colomb l'espoir de découvrir des terres nouvelles; mais, abusé par certaines considérations spécieuses, il croyait que ces terres devaient appartenir au continent des Indes. Quelques auteurs grecs qui, sans connaître les régions situées au-delà du Gange, se sont hasardés à les décrire, leur attribuaient une immense étendue. Ctésias, Néarque, Onésicrite, et, d'après ce dernier, Pline le naturaliste, semblent les agrandir à l'envi. Au treizième siècle, le célèbre Marc-Paul avait pénétré dans l'Asie orientale plus loin que tous les voyageurs précédens, et ses pompeuses descriptions des royaumes du Cathay et de Cipango et de plusieurs autres contrées, paraissaient confirmer, relativement à l'étendue des Indes, les exagérations de l'antiquité. De ces notions, quelque défectueuses qu'elles fussent, Colomb tirait

la conséquence que le continent de l'Inde, en s'étendant vers l'est, devait, à raison de la figure sphérique de la terre, se rapprocher des îles nouvellement découvertes à l'ouest de l'Afrique; que la distance de l'Asie à ces îles ne devait pas être fort considérable, et que la route la plus droite et en même temps la plus courte de l'Europe aux parties les plus orientales de ce grand pays, était de naviguer à l'ouest. L'autorité de quelques écrivains anciens, Platon, Aristote et Sénèque, appuyait cette opinion de la proximité de l'Inde à l'égard des parties occidentales de notre continent.

Mais pour exécuter son projet, il fallait à Colomb la protection de quelque puissance qui fournît aux frais de l'entreprise. Sa première pensée fut d'en procurer la gloire à sa patrie, qu'une longue absence n'avait point effacée de son cœur. Sur les refus du sénat génois, qui rejeta ses propositions comme les rêves d'un insensé, il eut recours au Portugal, sa patrie adoptive. Le roi Jean II l'accueillit avec bonté, et renvoya l'examen de son plan à Diégo Ortiz, évêque de Ceuta, et à deux médecins juifs savans en cosmographie. On ne pouvait lui donner de plus mauvais juges. Diégo et ses deux collègues avaient adopté dès long-temps, sur l'existence d'un passage aux Indes, la théorie portugaise, entièrement contraire à celle qui leur était soumise. Approuver Colomb, c'eût été se condamner eux-mêmes; et toutefois, s'ils n'eussent manqué que de cette grandeur d'âme qui consiste à reconnaître dans les autres une supériorité qui nous pèse, on leur reprocherait seulement une faiblesse ordinaire à la vanité humaine; mais on ne peut rapporter sans indignation que, non contens de différer leur sentence, et de lasser par des lenteurs affectées la patience de Colomb, ils conspirèrent pour usurper l'honneur et les avantages de son entreprise. De l'aveu de Jean II, qui, oubliant en cette occasion sa générosité accoutumée, entra dans ce honteux complot, ils firent partir un vaisseau qui devait suivre la route que Colomb avait indiquée. Mais le pilote se laissa effrayer par des vents contraires : il revint à Lisbonne, et, mesurant à son courage les nobles conceptions du génie, il décria comme

extravagant et dangereux le projet où il avait échoué.

Colomb, plein d'un juste ressentiment, quitta le Portugal, et passa en Espagne vers la fin de l'an 1484. Henri VII monta bientôt après sur le trône d'Angleterre. Colomb envoya Barthélemy, son frère, pour négocier avec ce prince, tandis que lui-même irait proposer son projet à Ferdinand et à Isabelle. Ces deux souverains étaient alors occupés de la guerre contre les Maures. Cependant ils témoignèrent à Colomb quelque bienveillance, et ils chargèrent Ferdinand de Talavera, confesseur de la reine, d'examiner sa théorie. Talavera chercha de bonne foi des lumières, et consulta les Espagnols les moins inhabiles sur un pareil sujet. Mais, après cinq années vainement employées à répondre aux objections de ses juges et à éclairer leur ignorance, Colomb n'en put obtenir un arrêt favorable. Enfin, Ferdinand et Isabelle lui déclarèrent qu'avant la fin de la guerre des Maures ils ne s'engageraient dans aucune autre entreprise. Rien ne décourageait Colomb. Rebuté par des souverains, il s'adressa aux ducs de Medina-Sidonia et de Medina-Celi, qui, dans le rang de simples sujets, possédaient des richesses royales. Mais, soit défaut de conviction, soit crainte de déplaire à leur maître, ces seigneurs refusèrent d'adopter ce que le monarque avait rejeté.

Pour surcroît de douleur, Colomb ne recevait aucune nouvelle de son frère, qui, surpris en mer par des pirates, était demeuré captif pendant plusieurs années. Il se préparait lui-même à se rendre en Angleterre, lorsque Juan Perès, prieur d'un couvent où ses fils avaient été élevés, le pria de différer son voyage. Ce religieux avait examiné son système, et s'était convaincu de sa solidité. Il écrivit à Isabelle pour appeler son attention sur le plus grand dessein qu'un mortel eût jamais conçu. La reine fut frappée de ses raisons. Colomb fut invité à revenir à la cour. Il y trouva des protecteurs. Les plus ardens furent Alonzo de Quintanilla, contrôleur des finances de Castille, et Santangel, receveur des revenus ecclésiastiques en Aragon. Leur zèle échoua contre les préventions de Ferdinand, naturellement défiant et circonspect ; et Isabelle même, qui d'abord avait soutenu Colomb, l'aban-

donna tout à coup, et rompit la négociation. C'était endurer trop long-temps les caprices d'une cour inconstante; Colomb ne songea plus qu'à partir pour l'Angleterre, comme il l'avait déjà projeté.

Vers ce temps-là (1492), la ville de Grenade se rendit. Quintanilla et Santangel saisirent ce moment pour tenter un dernier effort auprès d'Isabelle. Ils réussirent à dissiper enfin ses craintes et ses incertitudes. Colomb fut rappelé de nouveau. La reine, dans le mauvais état de ses finances, offrit généreusement ses diamans en gage pour procurer l'argent nécessaire à l'expédition; mais Santangel s'engagea à avancer sur-le-champ la somme dont on aurait besoin. Colomb suivait déjà la route qui l'allait pour jamais éloigner de l'Espagne, lorsque le courrier d'Isabelle l'atteignit. Il se hâta de revenir à Santa-Fé, où la cour résidait alors(1), et, après une courte négociation, l'on signa, le 17 avril 1492, un traité par lequel « Ferdinand et Isabelle, comme *souverains de l'Océan*, » créaient Colomb grand-amiral dans toutes les mers, îles et » continens qu'il allait découvrir; dignité qui serait héréditaire dans sa famille. Il était nommé vice-roi dans toutes » les terres qu'il découvrirait, office qui passerait également » à sa postérité. Il aurait le dixième de tous les profits dans » les opérations commerciales qui pourraient être le résultat » de ses découvertes. Enfin, il jugerait souverainement toutes » les querelles qui s'élèveraient en matière de commerce, etc. »

---

(1) Dans les relations presque familières qu'il eut alors avec les deux rois, Colomb, l'imagination remplie des richesses immenses qui seraient le fruit de ses découvertes, suggéra l'idée de consacrer ces trésors à la délivrance du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Ce qui put paraître alors une saillie passagère d'enthousiasme, était un projet conçu dès long-temps et entretenu avec constance dans son esprit. Il le médita toute sa vie, et en fit même l'objet d'une disposition expresse de son testament. Il le regardait, en effet, comme l'une des deux grandes œuvres qu'il était appelé par le ciel à accomplir; et il ne considéra, par la suite, le succès de l'une que comme un moyen préparatoire employé par la Providence pour assurer l'exécution de l'autre.



Quoique Ferdinand fût nommé dans le traité, la couronne d'Aragon n'entra pour rien dans l'entreprise. Comme la Castille en fit seule tous les frais, le Nouveau-Monde ne fut découvert et conquis que pour elle; et, pendant la vie d'Isabelle, la permission d'y passer et de s'y établir ne fut guère accordée qu'à des Castillans.

Colomb était au comble de ses vœux. La carrière lui était enfin ouverte, et il allait accomplir ses destinées. Une grande reine adoptait ses desseins, et pressait elle-même les préparatifs de l'expédition. Cependant, malgré les efforts de cette illustre protectrice, l'armement ne consista qu'en trois vaisseaux, qui ne seraient guère aujourd'hui que de grandes chaloupes. Colomb montait le premier, qu'il appela *Sainte-Marie;* les deux autres, la *Pinta* et la *Nigna*, étaient commandés par les trois frères Pinson, riches marins qui voulurent bien risquer avec Colomb leur fortune et leur vie. Cette escadre, si l'on peut lui donner ce nom, avait coûté 100,000 livres environ de notre monnaie. Telle fut la faible somme qui avait effrayé la cour d'Espagne, et qui lui rapporta un Nouveau-Monde.

Avant leur départ, Colomb et tous ses compagnons appelèrent sur leurs têtes les bénédictions du Ciel par un acte public de religion. Ils allèrent solennellement au monastère de Rabida, et y reçurent l'Hostie sainte des mains du prieur Juan Perès. Le lendemain (3 août 1492), Colomb mit à la voile au port de Palos, et cingla vers les Canaries, d'où ensuite il se porta droit à l'ouest, et, après trois semaines de navigation, sa petite flotte se trouva comme perdue sur un océan inconnu et sans bornes. Les Espagnols, mesurant dans leur pensée l'espace immense qu'ils avaient parcouru, sentirent défaillir leur courage. Plus d'une fois, différens pronostics, tirés du vol des oiseaux ou d'autres circonstances, avaient semblé leur annoncer la terre. Leur espérance, souvent trompée, se changea enfin en désespoir. Ils se reprochèrent leur folle crédulité aux vaines promesses d'un étranger, et s'écrièrent qu'il ne leur restait plus d'autre ressource qu'un prompt retour; quelques-uns même des plus audacieux,

pour prévenir les remontrances de l'amiral, proposèrent de le jeter à la mer. Par sa présence d'esprit, par ses insinuations, par son adresse, Colomb apaisa les rebelles. Bientôt les indices du voisinage de la terre parurent devenir plus certains. Des oiseaux commençaient à paraître en troupes, volant au sud-ouest. Colomb prit cette direction; mais, après avoir tenu plusieurs jours cette nouvelle route sans succès, les matelots perdirent de nouveau toute espérance. Ils s'assemblèrent en tumulte autour de l'amiral; ils le sommèrent, d'un ton menaçant, de reprendre sur-le-champ le chemin de l'Europe. La résistance était inutile et dangereuse. Colomb composa avec la révolte qu'il ne pouvait plus comprimer. Il promit à l'équipage de se conformer à sa demande, si, au bout de trois jours, on n'apercevait pas la terre : ce fut là le point fatal de l'entreprise. Les mutins, dans leur impatience, pouvaient rejeter la proposition : ils l'acceptèrent, et l'Amérique fut découverte.

Dans la nuit du onzième jour d'octobre, on entendit crier *terre!* de *la Pinta*, qui précédait les autres navires; et, au point du jour, les Espagnols virent une île verdoyante, garnie de bois, et arrosée de plusieurs ruisseaux. Ils chantèrent aussitôt le *Te Deum* pour remercier Dieu de cette heureuse découverte; puis, versant des larmes de joie, d'admiration et de reconnaissance, ils tombèrent aux pieds de l'amiral avec toutes les marques du repentir. Ils lui demandèrent pardon de leur incrédulité, de leur insolence, et cet *aventurier*, qu'ils insultaient naguère, et qu'ils menaçaient de la mort, ils le disaient inspiré du Ciel, ils le proclamaient supérieur à l'humanité. Au lever du soleil, toutes les chaloupes s'avancèrent vers l'île, enseignes déployées, au son d'une musique militaire. Colomb fut le premier européen qui foula le sol du Nouveau-Monde. Il débarqua, l'épée à la main, et suivi de ses compagnons, à la vue des insulaires attirés par la nouveauté du spectacle. Les Espagnols baisèrent la terre; ils y élevèrent un Crucifix, et prirent ensuite solennellement possession du pays pour la couronne de Castille et de Léon.

Colomb appela l'île *San-Salvador :* elle est plus connue



sous le nom de Guanahani que lui donnaient les naturels. On apprit de ces insulaires qu'elle était environnée de plusieurs autres, et que leurs habitans s'appelaient *Lucayos :* de là, le nom de *Lucayes*, qu'on a donné depuis à toutes les îles qui sont à l'ouest et au nord des grandes Antilles, et qui se terminent au canal de *Bahama.* L'amiral visita Guanahani. La plupart des habitans portaient de petites plaques d'or à leurs narines : c'était le luxe de ces insulaires. Colomb leur ayant demandé d'où ils tiraient ce précieux métal, ils lui montrèrent le sud. Il se dirigea de ce côté, accompagné de quelques naturels de San-Salvador. Après avoir visité plusieurs petites îles qui ne lui parurent pas plus riches que Guanahani, il découvrit enfin une contrée d'une grande étendue, à laquelle les insulaires qu'il avait pris à son bord donnèrent le nom de *Cuba.* Il en parcourut une partie, et fut frappé de la fertilité du sol ; mais il n'y trouva pas l'or en assez grande quantité pour satisfaire l'avidité de ses compagnons. Les naturels du pays indiquèrent vers l'est une île qu'ils appelaient *Haïti*, en faisant entendre qu'elle produisait en abondance ce métal si cher aux Européens. Colomb y arriva le 6 décembre, et la nomma *Hispaniola*, en l'honneur de la nation espagnole. Les habitans avaient beaucoup d'or, qu'ils échangèrent avec empressement contre de petits présens, des sonnettes, des grains de verre et des épingles, objets nouveaux pour eux. Ils apprirent à l'amiral que cet or venait du pays de *Cibao*, situé à l'est, à quelque distance de la mer. Il se dirigea aussitôt vers cette province ; elle obéissait à un *cacique* ou prince, appelé Guacanahari, l'un des cinq souverains qui se partageaient l'île. Le cacique lui envoya des présens, et lui proposa une entrevue. Colomb faisant voile vers le lieu déterminé, son vaisseau échoua contre un écueil. L'équipage se sauva sur les chaloupes de la *Nigna.* Le cacique et les insulaires, témoins du désastre des étrangers, s'empressèrent à les secourir. Depuis qu'ils avaient touché le Nouveau-Monde, les Espagnols n'avaient rencontré que bonté, douceur et humanité chez ces nations simples dont peut-être ils méditaient déjà l'asservissement et la ruine.

Colomb avait besoin alors de cette généreuse hospitalité. Il ne lui restait que le plus petit et le plus endommagé de ses vaisseaux. Martin Pinson s'était séparé de lui avec *la Pinta*. L'amiral craignit qu'il ne fût retourné en Europe pour annoncer, le premier, le succès de l'entreprise, et usurper, auprès de la reine, la gloire et les récompenses dues à l'auteur d'un si noble projet. Cette inquiétude ne lui permit pas de différer son retour; mais la difficulté de ramener tout son équipage sur un seul vaisseau délabré l'engagea à laisser une partie de ses compagnons dans l'île, pour apprendre la langue et connaître la nature du pays. Il obtint le consentement des habitans, en leur promettant le secours des Espagnols contre les Caraïbes, nation guerrière et anthropophage, qui désolait souvent *Haïti*. On éleva un fort pour loger les Espagnols, et les insulaires travaillèrent eux-mêmes avec activité à ériger ce premier monument de leur servitude. On y plaça les gros canons sauvés du naufrage du vaisseau amiral. Pour ajouter à l'idée que les habitans avaient déjà des Espagnols, Colomb, par des épreuves innocentes, fit connaître à ses hôtes la force des armes européennes, piques, sabres et arquebuses. Lorsqu'il les vit saisis d'étonnement et de frayeur, il ordonna de tirer les canons du fort. Leur explosion produisit un effet si terrible sur les insulaires, qu'ils tombèrent le visage contre terre, et désormais ils regardèrent comme invincible un peuple armé de l'éclair et de la foudre, et qui les lançait à son gré. Les Espagnols ne pouvant plus avoir d'autres ennemis qu'eux-mêmes sur ce rivage, Colomb recommanda à ceux qu'il y laissa en son absence de rester constamment unis. Il leur promit de revenir promptement, et mit à la voile le 4 janvier 1493, emmenant avec lui quelques insulaires, et même un des parens du cacique. Quelques jours après, il rejoignit *la Pinta*, dont il était séparé depuis six semaines. Son voyage fut heureux jusqu'au 14 de février, et il avait déjà fait cinq cents lieues dans la mer Atlantique, lorsqu'il s'éleva une tempête terrible. C'est au milieu de cette tempête que Colomb, menacé d'un naufrage également fatal à sa gloire et à sa vie, composa un récit abrégé de son voyage, l'enveloppa de toile cirée, et

l'enferma dans un tonneau qu'il abandonna aux ondes, dans l'espérance que les vents pousseraient sur quelque rivage ce dépôt si précieux à l'Univers. Mais la Providence veillait sur les jours du grand homme qu'elle avait conduit, à travers tant d'obstacles, à de si étonnantes découvertes. L'ouragan s'apaisa peu à peu, les flots se calmèrent, et le soir du 15 février, Colomb aborda à Sainte-Marie, l'une des Açores. Il la quitta dès que le vent le permit. A peu de distance de l'Espagne, il essuya une nouvelle tempête, qui le força d'entrer dans le Tage. Il obtint la permission de se rendre à Lisbonne; il y fut reçu honorablement. Admis en présence du roi, il excita par ses récits l'admiration et les regrets de ce prince; et, dans ces mêmes lieux où ses desseins avaient passé pour les songes d'une imagination en délire, il goûta la joie d'en étaler la réussite à ceux qui les avaient rejetés. Cependant, impatient de revoir l'Espagne, il remit bientôt à la voile; et, le 15 mars, il arriva au port de Palos, sept mois et onze jours après en être parti.

De là, il s'achemina vers Barcelonne, où étaient alors Ferdinand et Isabelle. Partout le peuple accourait sur son passage, et lui prodiguait les éloges et les applaudissemens : « Ferdinand et Isabelle, dit Robertson, ordonnèrent que son » entrée dans la ville se fît avec tout l'appareil convenable à » un événement qui allait donner à leur règne un si grand » lustre. Les Indiens qu'avait amenés Colomb marchaient les » premiers...... Après eux, on portait des ornemens d'or fa- » çonnés par l'art grossier de ces peuples, les grains d'or trou- » vés dans les montagnes, la poudre d'or recueillie dans les » rivières, enfin, les différentes productions de ces pays » nouveaux. Colomb fermait la marche, et attirait tous les » yeux..... Ferdinand et Isabelle le reçurent, assis sur leur » trône, revêtus de tous les ornemens royaux, et placés sous » un dais magnifique. A son approche, ils se levèrent, et, » ne permettant pas qu'il se mît à genoux pour leur baiser la » main, ils lui ordonnèrent de s'asseoir sur un siége préparé » pour lui, et lui demandèrent le récit de son voyage. Il le » fit avec une modeste simplicité..... Dès qu'il eut cessé de

» parler, le roi et la reine se mirent à genoux pour rendre
» grâces à Dieu, et donnèrent ensuite à Colomb les marques
» les plus éclatantes de leur admiration et de leur reconnais-
» sance. Il fut confirmé, lui et ses héritiers, dans tous les
» priviléges stipulés par le traité de Santa-Fé. Sa famille fut
» anoblie..... Mais ce qui satisfit, plus que toutes les faveurs
» de la cour, son esprit actif et entreprenant, ce fut l'ordre
» d'équiper sans délai une nouvelle flotte, et de voler à de
» nouvelles découvertes. »

Cependant le bruit de son heureux succès se répandait dans toute l'Europe. A l'étonnement succéda promptement la curiosité. On raisonna sur ce merveilleux événement; on se demanda à quelle division de la terre appartenaient les pays nouvellement découverts? Les opinions des savans se partagèrent; mais Colomb, attaché à sa première idée, soutenait qu'ils faisaient partie du vaste continent des Indes. Ce sentiment était confirmé par différentes analogies apparentes ou réelles dans les productions et la nature des deux pays. Il fut adopté non-seulement par les Espagnols, mais par toutes les nations de l'Europe. Le Nouveau-Monde fut considéré comme une portion *des Indes*, et lorsque, dans la suite, l'erreur fut reconnue, il conserva son premier nom : on l'appelle encore *Indes-Occidentales*, et les habitans sont appelés *Indiens*.

Les apprêts de la seconde expédition furent achevés avec cette promptitude qui naît du desir et de l'espérance. Dix-sept vaisseaux reçurent quinze cents passagers, dont une partie devait rester dans le pays et former une colonie. Non contens de ces préparatifs, Ferdinand et Isabelle, pour mieux s'assurer la possession exclusive du Nouveau-Monde, eurent recours au pape Alexandre VI, qui, par un acte de la toute-puissance pontificale, donna à la couronne de Castille tous les pays déjà découverts, et qu'on découvrirait dans la suite. Mais, de peur de choquer par cette concession une prérogative semblable qu'il avait octroyée au Portugal, il fixa pour limite entre les deux nations une ligne imaginaire tirée d'un pôle à l'autre, et passant à cent lieues à l'ouest des îles Açores. Les Portugais devaient s'étendre à l'est de cette ligne,

les Espagnols à l'ouest. Ces précautions étant prises, Colomb mit à la voile le 25 septembre 1493. Vingt-six jours après son départ, il toucha à une des *Caraïbes* ou *Iles-du-Vent*, à laquelle il donna le nom de *Désirade*. Il découvrit ensuite la *Dominique*, *Marie-Galante*, la *Guadeloupe*, *Saint-Jean-de-Porto-Rico*, etc.

Il était trop pressé de revoir sa colonie pour s'arrêter dans aucune de ces îles, d'ailleurs peuplées d'habitans aussi guerriers et aussi féroces que ceux d'Haïti avaient paru doux et humains. Il continua sa route vers *Hispàniola*. Mais, en arrivant, il fut surpris de ne voir aucun Espagnol accourir à sa rencontre. Il aborda plein d'inquiétude, et trouva le fort entièrement détruit. Après le départ de Colomb, les Espagnols avaient opprimé les insulaires. La tyrannie avait enfin donné du courage à ce peuple timide. Coanabo, cacique de Cibao, ayant assemblé ses sujets, avait investi le fort, et y avait mis le feu. Des soldats qui le défendaient, les uns étaient tombés sous les traits de l'ennemi, les autres avaient péri dans les flammes ou dans les eaux. Tel est le récit que fit à l'amiral un frère de Guacanahari, député près de lui par ce cacique. L'ambassadeur ajoutait que son frère avait vengé les Espagnols, qu'il avait vaincu Coanabo, et qu'une blessure encore récente attestait sa fidélité. Colomb le crut ou feignit de le croire. Il jugea que ce n'était pas le moment de se montrer sévère, et, jetant un voile sur le passé, il s'occupa de l'avenir. Pour s'assurer du pays, il y éleva, non plus un simple fort, mais une ville qu'il appela *Isabelle*, du nom de sa protectrice.

Après avoir établi l'ordre dans sa nouvelle colonie, dont il confia le commandement à son frère Diégo, il quitta l'île, et poursuivit ses découvertes. La *Jamaïque* et l'île de *Sainte-Marthe* furent les principales. En longeant la côte sud de *Cuba*, il se trouva engagé dans un labyrinthe formé d'un nombre infini de petites îles qu'il appela le *Jardin de la Reine*. Dans cette route inconnue et difficile, retardé par les vents contraires, assailli par de furieuses tempêtes, il essuya des fatigues inouïes. Sa vigueur naturelle y succomba, et, saisi d'une fièvre violente que suivit une léthargie profonde,

il fut en danger de la vie. Il revint languissant à Isabelle, où la joie de retrouver son frère Barthélemy, après treize ans de séparation, hâta sa convalescence.

Barthélemy, en sortant de captivité, était tombé dans l'indigence. Long-temps il n'avait subsisté à Londres que du fruit d'un travail peu lucratif : il dessinait et vendait des cartes. Il avait ménagé lentement le superflu de cette faible ressource pour pouvoir s'habiller décemment et oser paraître à la cour. Admis enfin en présence du roi, et honoré d'un gracieux accueil, mais bercé de vaines espérances, il avait quitté l'Angleterre, était passé en France, n'avait point invoqué en vain la munificence de Charles VIII, et était arrivé en Espagne au moment où son frère venait de partir pour sa seconde expédition. Il n'avait pas tardé à le suivre avec trois vaisseaux que lui avaient donnés Ferdinand et Isabelle, et qui furent pour Colomb un utile renfort.

En l'absence de l'amiral, les soldats qu'il avait laissés à la colonie avaient secoué toute discipline. Leurs violences et leurs brigandages avaient irrité les habitans. Colomb lui-même contribua à les pousser au désespoir par une perfidie indigne de son caractère : à son retour, il fit enlever par ruse Coanabo, dont il craignait le génie entreprenant, et fit embarquer pour l'Espagne ce malheureux cacique, qui fut submergé dans une tempête. Cette trahison souleva les insulaires : ils résolurent d'attaquer leurs oppresseurs avec toutes leurs forces réunies, et de les accabler sous le poids de la multitude. Des aventuriers qui avaient suivi Colomb, un grand nombre étaient morts ou hors d'état de servir ; d'autres étaient retournés en Espagne. Il entra en campagne avec deux cents hommes de pied, vingt chevaux et autant de dogues disciplinés au combat et au meurtre, redoutables ennemis pour des hommes nus et timides. Les Indiens, au lieu de faire une guerre d'embûches dans leurs bois et dans leurs montagnes, prirent poste à Vega-Real, la plus grande plaine du pays. Colomb se hâta de les attaquer (1495). La victoire fut aisée, et ne coûta point de sang espagnol. Les vaincus furent soumis à un tribut. Tous les caciques avaient

pris part au soulèvement, à l'exception de Guacanahari, qui demeura toujours attaché aux Espagnols. Bientôt ce cacique, pour prix de cette honteuse fidélité aux tyrans de sa patrie, fut rangé sous la servitude commune. Dans la suite, rejetant un joug insupportable, il s'enfuit avec ses sujets dans les cavernes et dans les montagnes, où il périt de faim et de misère.

Tandis que Colomb jetait les fondemens de la domination espagnole dans le Nouveau-Monde, des courtisans jaloux travaillaient à le perdre auprès de Ferdinand et d'Isabelle. On calomnia toute sa conduite; et ses accusateurs parvinrent à faire nommer un commissaire chargé d'aller à Hispaniola examiner son administration. Colomb n'attendit point un juge prévenu : il remit le gouvernement de la colonie à Barthélemy, son frère, avec le titre d'*adelantado*, ou de *lieutenant-général*, et partit pour l'Espagne, espérant faire aisément briller son innocence aux yeux du roi et de la reine. Il parut à la cour avec la confiance tranquille et modeste d'un homme irréprochable. Ferdinand et Isabelle rougirent d'avoir écouté ses accusateurs, et le comblèrent de marques d'estime et de distinction. Il obtint une nouvelle escadre avec tout ce qui était nécessaire pour achever l'établissement de la colonie d'Hispaniola. On embarqua des colons de tous les ordres et de toutes les professions, conformément aux besoins de la colonie. Il y avait parmi eux un grand nombre de cultivateurs, et une troupe d'ouvriers habiles dans l'art d'exploiter les mines. Malheureusement on prit une disposition funeste qui corrompit tout le fruit de ces sages mesures. Colomb, dans son impatience de peupler Hispaniola, proposa d'y transporter et d'y employer aux travaux des mines les malfaiteurs condamnés aux galères ou à la mort, pourvu que leurs crimes ne fussent pas d'une nature atroce. On adopta cet imprudent avis. Les prisons s'ouvrirent pour verser sur le Nouveau-Monde le rebut de l'Espagne, et la déportation fut à l'avenir autorisée en certains cas. On entreprit de fonder des sociétés avec ce qui sert à les détruire.

Après bien des retardemens apportés à cette expédition par Fonseca, évêque de Badajoz, ministre des affaires de l'Inde, le plus puissant des ennemis de Colomb, ce grand homme mit à la voile le 30 mai 1498. Le 1er août, il aborda à une île considérable qu'il nomma île de la *Trinité*, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui. Elle est située sur la côte de la Guiane, près de l'embouchure de l'Orénoque. Cette rivière roule à l'Océan une énorme masse d'eau. Lorsqu'elle rencontre la marée, son impétuosité la refoule au loin avec une agitation terrible. Colomb pensa avec justesse qu'une telle rivière ne pouvait être fournie que par un grand continent. Plein de cette idée, il navigua à l'ouest, le long des provinces qui sont aujourd'hui connues sous les noms de *Paria* et de *Cumana*, et toucha au continent du Nouveau-Monde, dont il avait déjà découvert les îles.

Pendant son absence, son frère Barthélemy, à qui il avait confié le gouvernement d'*Hispaniola*, avait transporté la colonie d'Isabelle dans un lieu plus commode, et avait fondé la ville de *Saint-Domingue*, qui fut depuis si florissante. Il avait ensuite parcouru les différentes parties de l'île que Colomb n'avait pas visitées ou assujéties. Cependant les Indiens, réduits à un esclavage intolérable, s'étaient révoltés de nouveau; mais une révolte plus dangereuse éclata parmi les Espagnols mêmes. François Roldan, que Colomb avait laissé à Hispaniola en qualité d'*alcade-major*, ou chef de la justice, naturellement turbulent et ambitieux, souleva contre Barthélemy une partie des Espagnols. La vigilance et le courage de l'*adelantade* firent échouer les projets des mutins, qui se retirèrent dans la province de Xaragua. Mais ils s'y maintinrent contre le gouverneur, et ils étaient loin de songer à se soumettre, lorsque Colomb arriva à Saint-Domingue. Il crut plus sage de négocier que de combattre. Il publia une amnistie qui ramena quelques mécontens. Enfin, il traita avec les rebelles, promit à Roldan de lui rendre son emploi, et accorda à ses complices la plus grande partie de leurs demandes. Ils obtinrent des terres pour chacun d'eux en différens endroits de l'île, et l'on imposa aux Indiens de chaque

district l'obligation de cultiver une certaine quantité de terrain pour leurs nouveaux maîtres. Ce travail fut substitué à l'ancien tribut. Telle fut l'origine des *répartimientos* ou répartitions d'Indiens, dont l'établissement fut pour ce malheureux peuple la source de vexations et de calamités sans nombre.

L'esprit de sédition n'était point encore étouffé. La nécessité de surveiller les mutins ne permit pas à Colomb de tenter de nouvelles découvertes. Il fit passer à la cour un récit de la révolte d'Hispaniola. Les rebelles y envoyèrent leur apologie. Plusieurs se rendirent en Espagne : ils peignirent Colomb sous les couleurs les plus défavorables. Fonseca appuyait leurs griefs avec son animosité accoutumée. Isabelle, qui avait toujours protégé Colomb, fut à la fin ébranlée elle-même par le nombre et la violence de ses accusateurs : elle prêta l'oreille à la calomnie, et laissa nommer un commissaire chargé d'aller à Hispaniola examiner l'administration de Colomb, avec pouvoir de le déplacer, s'il jugeait les accusations bien fondées (1500). Ce commissaire, François de Bovadilla, avait résolu d'avance de le trouver criminel. Par son ordre, l'amiral fut arrêté, chargé de fers, et embarqué pour l'Espagne avec ses deux frères enchaînés comme lui. Lorsqu'il fut hors de la vue de l'île, Alonzo de Vallejo, capitaine du vaisseau qui le portait, offrit généreusement de lui ôter ses fers. Colomb déclara qu'ils ne tomberaient que par l'ordre de ses souverains. Ferdinand et Isabelle apprirent avec une indignation feinte ou réelle l'outrage fait à l'amiral : ils ordonnèrent de le mettre en liberté, et l'invitèrent à se rendre à la cour. Il se justifia facilement. Bovadilla fut révoqué, mais Colomb ne recouvra point son titre de vice-roi des pays qu'il avait découverts. On le retint à la cour sous divers prétextes, et Nicolas d'Ovando fut nommé au gouvernement d'Hispaniola (1501). Ce dernier affront acheva d'aigrir l'amiral; il ne put cacher davantage son ressentiment. Partout où il allait, il portait avec lui, comme un monument de l'ingratitude des Espagnols, les fers dont on l'avait chargé. Il les tenait toujours suspendus dans sa chambre, et

il voulut qu'à sa mort on les ensevelît avec lui dans son cercueil.

Ces injustices ne purent cependant éteindre en lui sa passion pour les découvertes. Il entreprit un quatrième voyage en 1502. Il se proposait de naviguer directement vers le continent d'Amérique; mais il toucha à Hispaniola pour y changer un de ses vaisseaux qui était mauvais voilier, et pour s'y mettre en sûreté contre une tempête que différens pronostics lui présageaient. Ovando refusa de le recevoir, et méprisa en même temps l'avis qu'il lui donna de retarder le départ d'une flotte de dix-huit vaisseaux qui allait faire voile pour l'Espagne. Cette flotte, assaillie par l'ouragan que Colomb avait annoncé, périt presque tout entière. Elle portait Bovadilla, Roldan et les plus ardens ennemis de l'amiral, qui furent engloutis dans les flots. Colomb, qui avait prévu le danger, sauva sa petite escadre. Après une longue navigation, il découvrit *Guanaia*, île voisine de la côte de *Honduras*. De là il se porta à l'est vers le golfe de *Darien*. Il cotoya et reconnut le continent depuis le cap *Gracias-a-Dios* jusqu'au hâvre de *Porto-Bello*. Battu par des tempêtes furieuses qui firent périr deux de ses vaisseaux, il quitta ces parages qu'il avait nommés la *Côte des Contrariétés*. Enfin, un nouvel ouragan le força d'échouer sur les côtes de la Jamaïque. Les naturels du pays lui donnèrent deux canots, sur lesquels deux gentilshommes particulièrement attachés à Colomb, Mendez, espagnol, et Fieschi, génois, osèrent s'embarquer pour aller chercher des secours à Hispaniola. Rebutés par Ovando, ils ne ramenèrent qu'au bout de huit mois un vaisseau qu'ils achetèrent à Saint-Domingue, et sur lequel Colomb se hâta de repasser en Espagne. Il apprit, en abordant, la mort de la reine Isabelle (1504). Cette perte détruisait les espérances qu'il avait fondées sur la justice et sur la bienfaisance de cette princesse. Toujours négligé par l'ingrat Ferdinand, il se retira à Valladolid, où il acheva ses jours en 1506, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Son corps fut porté à Séville, et enseveli avec pompe

dans la cathédrale. On y éleva un monument sur lequel furent gravés ces mots :

A Castilia y a Leon
Nuevo mundo dio Colon.

« Colomb a donné un nouveau monde à la Castille et à Léon. »

En 1536, ses restes mortels et ceux de son fils Diégo furent transportés à Hispaniola, et enterrés dans la cathédrale de la ville de Saint-Domingue, d'où ils furent encore exhumés de nos jours, et transférés à la Havane, dans l'île de Cuba (15 janvier 1796).

La découverte du Nouveau-Monde avait fait naître chez les Espagnols le goût des entreprises maritimes. Les premières tentatives avaient d'abord été conduites par Colomb seul et aux frais du souverain. Des armateurs particuliers, séduits par l'heureux succès de ces expéditions, offrirent bientôt de voyager à leurs dépens. Alonzo d'Ojeda, un des officiers qui avaient accompagné Colomb dans son second voyage, obtint le premier, malgré le traité de 1492, la permission de naviguer au Nouveau-Monde. Il partit en 1499. Il suivit servilement les traces de Colomb, arriva à la côte de Paria, et retourna en Espagne, après avoir reconnu une grande étendue de côtes et vérifié l'opinion de l'amiral, qui avait regardé ces pays comme faisant partie d'un continent. Améric Vespuce, gentilhomme florentin, accompagnait Ojeda dans ce voyage. Ses connaissances dans l'art nautique lui donnèrent tant d'autorité sur ses compagnons, qu'ils lui laissèrent la direction principale de l'entreprise. De retour en Europe, il composa la relation de ses aventures, et il osa, dans son récit, s'attribuer l'honneur d'avoir découvert, le premier (1),

(1) L'imposture de Vespuce est depuis long-temps reconnue. Mais quand ses récits menteurs eussent prévalu, la gloire de Colomb n'en eût souffert aucune atteinte. Elle n'est point limitée à la découverte de quelque subdivision de l'hémisphère occidental ; elle en embrasse la totalité. Existait-il un nouveau monde ? La résolution de ce grand

le continent du Nouveau-Monde. Le voyage d'Améric était écrit avec esprit et élégance. C'était la première description du Nouveau-Monde qu'on eût publiée jusqu'alors. Peu à peu on s'accoutuma à appeler ce pays du nom de celui qui se vantait de l'avoir découvert; injustice consacrée par le temps, et désormais irréparable.

L'an 1500, Vincent Yanez Pinson, un des compagnons de Colomb dans son premier voyage, fit voile au sud, passa la ligne, et côtoya l'Amérique meridionale jusqu'à la rivière des Amazones.

Dans le même temps, les Portugais abordèrent au *Brésil*. (*Voyez ci-dessus, section II de ce chapitre.*)

Enfin, en 1501, Roderigo de Bastidas découvrit toute la côte de la province de *Terre-Ferme*, depuis le cap Vela jusqu'au golfe de Darien, mais sans y former aucun établissement. Tel était, avant la mort de Christophe Colomb, l'état des découvertes dans le Nouveau-Monde.

SECTION IV.

Histoire de l'Amérique, depuis la mort de Christophe Colomb jusqu'à la conquête du Mexique par Fernand Cortez inclusivement (1506-1521).

Les Espagnols donnèrent pendant quelques années leurs premiers soins à la colonie d'Hispaniola. Ovando y gouverna les Européens avec justice et sagesse : il fonda plusieurs villes nouvelles en différentes parties de l'île; il forma de vastes plantations de cannes à sucre, dont l'exploitation devint en peu d'années la principale occupation des habitans d'Hispa-

---

problême importait seule à la renommée de l'illustre Génois. Il est sans intérêt de savoir qui aborda le premier au continent du nouvel hémisphère, de Colomb ou de Vespuce. Au reste, ce ne fut probablement ni l'un ni l'autre, mais le vénitien Cabot, qui était au service de l'Angleterre, et qui, en 1498, cotoya l'Amérique septentrionale, depuis le Labrador jusqu'à la Floride.

niola et la source la plus abondante de leurs richesses. Mais ce même homme, qui faisait chérir son gouvernement aux Espagnols, traitait les Indiens avec inhumanité. La reine Isabelle, instruite des misères auxquelles ce peuple infortuné était en proie depuis les *repartimientos*, avait rendu une ordonnance par laquelle il était défendu de le forcer au travail. Mais après la mort de cette princesse, Ovando réduisit de nouveau les Indiens en esclavage, et les distribua entre les Espagnols pour être employés à la culture des terres et à l'exploitation des mines. Condamnés sans relâche à ces rudes labeurs par des maîtres insatiables, les uns périssaient de fatigue et d'épuisement; d'autres, succombant au désespoir, terminaient eux-mêmes leurs misérables jours. Aussi la population se détruisait avec une effrayante rapidité. Lorsque les Espagnols abordèrent dans l'île, elle pouvait renfermer un million d'habitans; quinze années après, en 1507, ils se trouvaient réduits à soixante mille. Ovando fut révoqué en 1508. Don Diégo, fils aîné de Colomb, ayant fait valoir avec succès les droits qu'il tenait de son père, fut envoyé à Hispaniola. Ce changement de gouverneur n'améliora point le sort des naturels; et, en 1516, on n'en comptait plus que quatorze mille. La conduite violente des conquérans toucha le cœur de tous les Espagnols en qui il restait quelques sentimens d'humanité. Les missionnaires envoyés en Amérique pour convertir les Indiens au christianisme, attaquèrent, les premiers, les *repartimientos*. Les Dominicains s'honorèrent, entre tous les autres religieux, par leur zèle ardent pour un peuple infortuné. Dès l'an 1511, Antoine Montésino, un de leurs plus célèbres prédicateurs, s'éleva contre un usage barbare dans la grande église de Saint-Domingue. Les officiers royaux l'accusèrent auprès de Ferdinand. Il passa la mer pour se justifier, et l'on rendit en faveur des Indiens quelques ordonnances propres à adoucir leurs maux, mais qui ne furent point exécutées.

L'inutilité des tentatives de Montésino ne découragea point les missionnaires, et la charité chrétienne suscita aux opprimés un défenseur que l'humanité met au nombre de ses héros.

Ce fut le célèbre Barthélemy de Las Casas. Après de vains efforts pour modérer la tyrannie des Espagnols, il partit pour l'Espagne en 1516. Admis en présence du roi, il lui peignit avec autant de liberté que d'éloquence les malheurs d'une race innocente, et l'exhorta à y porter remède. Ferdinand le lui promit; mais sa mort laissa ce soin au cardinal Ximénès, régent de Castille, en l'absence de Charles-Quint, son successeur. Ximénès envoya en Amérique trois moines hiéronymites, comme surintendans de toutes les colonies, avec l'autorité suffisante pour décider en dernier ressort la grande question de la liberté des naturels. Las Casas les accompagna avec le titre de *Protecteur des Indes*. Ces commissaires se conduisirent avec prudence et modération. Après un mûr examen, ils crurent reconnaître que l'esclavage des Indiens était nécessaire pour l'existence de la colonie, et se contentèrent d'employer leur autorité, leur exemple et leurs exhortations pour rendre le joug plus supportable. Ces tempéramens déplurent à Las Casas : ils lui parurent l'ouvrage d'une politique mondaine, qui consacrait une injustice utile. Il repassa en Europe; il négocia avec les ministres de Charles-Quint; mais l'impossibilité de faire fleurir la colonie sans forcer les Américains au travail, était une objection insurmontable contre son plan de liberté. Pour lever cet obstacle, il proposa d'acheter des noirs en Afrique dans les établissemens des Portugais, et de les transporter en Amérique, où on emploierait au travail des mines et de l'agriculture cette espèce d'hommes plus robuste que les Américains. Charles-Quint accorda à un seigneur flamand le privilége exclusif d'importer aux Indes occidentales quatre mille Noirs (1). Celui-ci le vendit à des marchands génois qui, les premiers, établirent avec une forme régulière ce commerce odieux. Mais ces marchands, avec l'avidité ordinaire aux monopoleurs, demandant bientôt un prix exorbitant

(1) Dès l'an 1503, et huit ans après, en 1511, on avait envoyé en Amérique un certain nombre d'esclaves nègres. On calculait que le travail de chacun d'entre eux équivalait à celui de quatre Américains.



des Noirs qu'ils portaient à Hispaniola, on en vendit trop peu pour améliorer l'état de la colonie. Las Casas, désespérant alors de faire aucun bien aux Indiens dans les établissemens déjà formés, proposa de créer sur le continent de l'Amérique une colonie de cultivateurs, d'artisans et d'ecclésiastiques, d'où les navigateurs et les gens de guerre seraient exclus. Il s'engageait à civiliser les Indiens, et à les accoutumer au travail, sans les y contraindre par l'esclavage. On lui céda (1520) un espace de trois cents milles sur la côte de Cumana; mais il ne put déterminer qu'un petit nombre d'artisans et de cultivateurs à l'accompagner. Lorsqu'il arriva en Amérique, il trouva les Espagnols engagés dans une guerre contre les habitans de Cumana, et prêts à porter le fer et le feu dans cette contrée. Tout concourut à faire échouer son projet. Ses démarches en faveur des Indiens l'avaient rendu odieux à ses compatriotes. Accablé du mauvais succès de ses nobles desseins, il s'enferma dans le couvent des Dominicains à Saint-Domingue, et prit bientôt après l'habit de cet ordre.

Tandis que des hommes généreux plaidaient vainement la cause des Américains, les Espagnols avaient poursuivi leurs découvertes. En 1508, Juan Ponce de Léon pénétra dans l'intérieur de l'île de *Porto-Rico*. Réduits en esclavage, et traités avec la même rigueur que ceux d'Hispaniola, les naturels furent anéantis en peu d'années.

Vers le même temps, Sébastien de Ocampo fit le tour de Cuba, et reconnut avec certitude que ce pays, regardé d'abord comme un continent, était une grande île.

En 1509, Juan Diaz de Solis et Yanez Pinson, qui, l'année précédente, dans un voyage au continent, avaient découvert la vaste province d'*Yucatan*, naviguèrent au sud, et s'avancèrent jusqu'au quarantième degré de latitude méridionale. Leur voyage servit à donner aux Espagnols des notions plus justes et plus précises sur l'étendue du Nouveau-Monde. On songea alors à former des établissemens sur le continent. Une petite colonie fut d'abord fondée vers le golfe de Darien par Nugnez de Balboa.

En 1511, Diégo Colomb résolut de soumettre l'île de *Cuba*.

Velasquez fut mis à la tête de l'expédition. Il ne rencontra d'obstacle que de la part du cacique Hatuey, qui s'était enfui d'Hispaniola, et avait pris possession de l'extrémité orientale de Cuba. Instruit que les Espagnols devaient venir l'attaquer, il assembla ses amis et ses alliés; il les engagea à jeter à la mer tout l'or qu'ils avaient, cet or qui était le dieu des Espagnols, espérant les détourner de leur entreprise, en détruisant l'appât qui les attirait. Trompé dans son attente, il se mit sur la défensive; mais sa troupe fut aisément rompue et dispersée, et lui-même fut fait prisonnier. On le condamna au supplice du feu. Lorsqu'il était attaché au poteau fatal, un moine franciscain s'efforçait de le convertir, et lui promettait les délices du Ciel s'il embrassait la foi chrétienne. « Dans ce lieu de délices dont vous me parlez, dit le cacique, y a-t-il des Espagnols?» — « Oui, répondit le missionnaire, mais ceux-là seulement qui ont été justes et bons. » — « Justes et bons! cela est impossible; je n'y veux point aller, » dit Hatuey; et il expira dans les flammes. Cet exemple effrayant de la barbarie des Espagnols frappa de terreur les naturels: ils perdirent toute idée de résistance, et la conquête de l'île entière ne coûta pas un seul homme à Velasquez.

En 1512, Juan Ponce de Léon, ayant dépassé les îles Lucayes, cingla au sud-est, et découvrit la Floride. Sur une ancienne tradition des Américains, que, dans une des Lucayes, et proche du canal de *Bahama*, il y avait une fontaine dont les eaux rajeunissaient les vieillards qui s'y baignaient, Ponce de Léon chercha long-temps cette merveilleuse fontaine, recherche qui, fondée sur des chimères, produisit cependant un bien réel, en procurant une connaissance exacte du canal de Bahama, que les navigateurs commencèrent bientôt à suivre pour repasser en Europe.

En 1513, Balboa, gouverneur de la colonie du Darien, apprit d'un cacique du pays qu'à la distance de six soleils, c'est-à-dire de six jours de marche vers le sud, il y avait un autre Océan qui baignait une opulente contrée, où l'or était si commun qu'il servait aux plus vils usages. Ce fut le premier indice que reçurent les Espagnols de l'existence du *Pérou* et

du grand Océan méridional. Balboa, pressé de vérifier par lui-même ce qu'il venait d'apprendre, partit avec cent quatre-vingt-dix hommes, et, surmontant des difficultés inouïes, il pénétra jusqu'à la mer du Sud, dont il prit possession au nom de la couronne de Castille. Les Indiens de cette côte mirent le comble à sa joie, en l'assurant qu'il y avait au loin, vers l'est, un riche et puissant royaume : mais, trop prudent pour en entreprendre la conquête avec une poignée d'hommes épuisés de fatigues, il remit cette expédition à d'autres temps, et revint à Santa-Maria, siége de sa colonie. Son premier soin fut d'annoncer ses découvertes à la cour d'Espagne, et de demander des renforts. Ferdinand en envoya; mais il les mit sous la conduite de Pédrarias d'Avila, qu'il nomma gouverneur du Darien (1514). Pédrarias persécuta Balboa, dont il était jaloux, lui chercha des crimes, et le fit périr sur un échafaud (1517).

Pendant que ces événemens se passaient dans le Darien, il se faisait ailleurs d'autres opérations importantes. Juan Diaz de Solis cotoya, en 1515, l'Amérique méridionale jusqu'à l'embouchure de *Rio-de-la-Plata*, l'une des grandes rivières de cette partie du Nouveau-Monde. Il fut tué par les peuples anthropophages de cette contrée avec quelques-uns de ses compagnons. Les autres retournèrent en Europe, sans pousser plus loin leurs découvertes.

En 1518, Jean de Grijalva dépassa la péninsule d'Yucatan, et faisant voile à l'ouest, il arriva à un pays qui offrait l'image d'une civilisation déjà avancée (1). Des villages où l'on dis-

(1) Quoique peu différens, sous certains rapports, des tribus sauvages dont ils étaient environnés, les Mexicains leur étaient, en général, bien supérieurs. Le droit de propriété, ailleurs inconnu ou très-borné, était établi chez eux dans toute son étendue. Ils connaissaient la distinction des propriétés foncières et usufruitières, meubles et immeubles, transmissibles par échange, vente ou succession. Agriculture, industrie, commerce, cités populeuses, notions de quelques arts, séparation des professions, distinction des rangs, gouvernement régulier, on trouvait chez eux tout ce qui annonce dans

tinguait des maisons de pierre étaient répandus sur la côte. Un soldat ayant remarqué que cette contrée ressemblait par son aspect à l'Espagne, Grijalva lui donna le nom de *Nouvelle-Espagne*, qu'elle a conservé. Les naturels lui firent entendre par signes qu'ils étaient sujets d'un grand monarque appelé Montezuma, dont la domination s'étendait sur un vaste empire. Grijalva, n'ayant point de forces suffisantes pour se maintenir dans ce pays, n'y forma point d'établissement, et retourna à Cuba six mois après en être parti. Dans le cours de ce voyage, il avait aussi découvert les îles de *Cozumel* et de *Saint-Jean-d'Ulloa*, et celle des *Sacrifices*, ainsi appelée parce que les habitans immolaient à leurs dieux des victimes humaines.

Velasquez hâta les préparatifs d'un puissant armement pour la conquête de la Nouvelle-Espagne. Il choisit Fernand Cortez pour le commander. Cortez était né en 1485, à Medellin, petite ville d'Estramadure, d'une famille plus noble qu'opulente. D'abord destiné à l'étude des lois, il avait étudié à Salamanque; mais son génie l'appelant au métier de la guerre, il avait renoncé à la jurisprudence, était passé en Amérique en 1504, et s'y était acquis de la réputation. Velasquez crut trouver en lui un homme tel qu'il le desirait, doué du talent de commander, mais à qui son rang et sa fortune ne permettaient pas d'aspirer à l'indépendance. Bientôt il se repentit de son choix. Cortez ayant mis à la voile, et étant arrivé à la Havane, Velasquez envoya l'ordre de l'arrêter; mais, soutenu par ses soldats impatiens de commencer l'expédition, Fernand brava son ennemi. Il partit de la Havane le 10 février 1519. Sa flotte consistait en onze vais-

---

un peuple un état déjà avancé de civilisation. D'un autre côté, leurs guerres perpétuelles et féroces (ils égorgeaient et mangeaient leurs prisonniers), leurs cérémonies funèbres souillées du même caractère de cruauté, leurs superstitions atroces, l'imperfection de leurs connaissances agronomiques et industrielles, le défaut de routes pour les communications, de monnaie et de tout autre moyen général d'échange pour le commerce, prouvent qu'ils étaient loin d'être sortis de la barbarie.



seaux. Elle portait six cent dix-sept hommes, dont cinq cent huit soldats et cent neuf matelots et ouvriers. Ils n'avaient que seize chevaux et dix petites pièces de campagne. Comme l'enthousiasme religieux se mêlait dans toutes les entreprises des Espagnols à l'esprit de découvertes et de conquêtes, leurs étendards portaient une grande croix, avec cette épigraphe : *Suivons la croix, car sous ce signe nous vaincrons.*

Cortez relâcha à l'île de Cozumel, où il racheta des mains des Indiens Jérôme d'Aguilar, espagnol qui, huit ans prisonnier parmi eux, avait appris leur langue, et fut souvent utile à Cortez en qualité d'interprète. De Cozumel il s'avança à Tabasco. Les naturels entreprirent de l'arrêter; vaincus en plusieurs combats, ils demandèrent la paix, reconnurent le roi de Castille pour leur souverain, et donnèrent à Cortez des provisions, de l'or et vingt femmes esclaves. L'une d'elles, remarquable par sa beauté, fut baptisée sous le nom de Marina, et rendit aux Espagnols de grands services dans l'expédition du Mexique. A Saint-Jean-d'Ulloa, Cortez reçut une ambassade de Pilpatoë et de Teutilé, l'un gouverneur, et l'autre capitaine des troupes de la province voisine, pour l'empereur Montezuma. Marina servant d'interprète, il apprit que ces députés étaient chargés de lui demander, au nom de leur souverain, le sujet de son arrivée. Cortez répondit qu'il venait avec des sentimens d'amitié, et qu'il ferait connaître ses intentions au gouverneur. Le lendemain, il prit terre au Mexique, et les Indiens aidèrent eux-mêmes à son débarquement. Bientôt après, Pilpatoë et Teutilé vinrent le visiter avec une suite nombreuse. Il leur annonça que Charles d'Autriche, roi de Castille, le plus puissant monarque de l'Est, le députait auprès de Montezuma, et il demanda à être conduit sur-le-champ en présence de ce prince. Les souverains du Mexique, pour être instruits promptement de ce qui se passait dans leur vaste empire, entretenaient des courriers sur les principales routes. On dépêcha ces courriers à Montezuma pour l'informer de l'arrivée et des projets des Espagnols. Il leur envoya des présens magnifiques; mais il les invitait en même temps à sortir

de ses domaines. Cortez insista avec une fermeté qui imposa à Montezuma.

La puissance de ce prince le mettait en état de prendre un parti vigoureux, et son caractère même semblait l'y porter. De tous les empereurs qui avaient régné sur le Mexique, il était le plus fier, le plus violent, le plus éloigné de souffrir la moindre résistance à ses volontés. Sa tyrannie avait excité plusieurs révoltes; mais il avait réduit les provinces rebelles, excepté celles de Mechoacan, de Tepeaca et de Tlascala; et il se vantait de n'avoir différé de les soumettre que pour fournir des victimes à ses barbares sacrifices. Cependant, intimidé par l'audace de l'Espagnol, effrayé d'ailleurs par une opinion universellement répandue, que quelque grande calamité menaçait l'empire du Mexique, et lui serait apportée par une race de conquérans venue des régions de l'Est, il négocia avec Cortez, au lieu de le combattre avec toutes les ressources de ses vastes états. Il eût pu triompher d'autant plus facilement, que Cortez n'était point alors sans inquiétude sur les dispositions de ses soldats. Il tenait sa commission de Velasquez, et celui-ci l'avait révoquée. Les partisans de Velasquez proposaient de retourner à Cuba pour y chercher de nouvelles forces; mais Cortez déjoua habilement leurs desseins. La plus grande partie de l'armée se composait d'aventuriers avides de périls et de richesses, et qui dévoraient en espérance les trésors du Mexique. Cortez sut se faire presser par eux d'en tenter la conquête, et parut se rendre à leurs vœux, quand ils satisfaisaient les siens. Avant de poursuivre l'expédition, il fonda une colonie qu'il appela *Villa-Rica de la Vera-Cruz;* il y établit un conseil souverain, et des magistrats choisis parmi ses compagnons les plus dévoués. Les actes de leur élection furent dressés au nom du roi, sans faire mention de Velasquez. Ensuite il abdiqua ses pouvoirs entre leurs mains, remit au chef de l'assemblée son bâton de général, et se retira dans sa tente. Le conseil s'y rendit solennellement, et lui déclara que la ville de la Vera-Cruz, au nom du roi catholique, l'avait élu gouverneur de la nouvelle colonie, et général de l'armée castillane.

S'étant aperçu que plusieurs soldats, las du service, desiraient revoir leur patrie, Cortez, pour les enchaîner à l'entreprise, se détermina à détruire sa flotte, et à s'enfermer dans un pays ennemi rempli de nations puissantes et inconnues. Alors, laissant cent cinquante hommes à la Vera-Cruz, il se mit en marche avec le reste de sa petite armée pour aller attaquer un vaste empire. Reçu comme un libérateur par plusieurs caciques du pays, il s'avança sans trouver de résistance jusqu'aux frontières des *Tlascalans*.

Dans l'origine, les Tlascalans avaient été gouvernés par des rois; mais une guerre civile leur ayant fait perdre l'habitude de la soumission, ils avaient renoncé à la royauté pour former une espèce de république, dans laquelle ils se maintenaient depuis plusieurs siècles. Chacun de leurs cantons nommait quelques députés qui allaient résider dans la capitale, et composaient un sénat dont toute la nation reconnaissait l'autorité. Quoique ennemis des Mexicains, ils rejetèrent les propositions de paix que leur fit le général espagnol, et montrèrent dans les combats une impétuosité et une bravoure que les Européens n'avaient pas encore vues dans le Nouveau-Monde; mais la supériorité des armes et la discipline triomphaient du nombre et de la valeur. Après plusieurs échecs, le sénat s'imagina que les victoires des chrétiens devaient être attribuées à quelques charmes : on consulta donc les magiciens, qui répondirent que les Espagnols étaient des enfans du Soleil; que leur plus grand enchantement était la présence de leur père, et qu'il fallait les attaquer pendant la nuit. Également vaincus dans un combat nocturne, les Tlascalans sacrifièrent à leurs dieux une partie de leurs magiciens, et envoyèrent à leur tour proposer la paix à Cortez. Ils se reconnurent vassaux de la couronne de Castille, et s'engagèrent à secourir Cortez dans toutes ses expéditions. Il prit leur république sous sa protection, et promit de défendre leurs personnes et leurs biens.

Dans l'ardeur de son zèle religieux, il les exhorta à détruire leurs idoles, et, sur leur refus, il se préparait à employer la force, si le père Barthélemy d'Olmedo, aumônier de l'armée,

n'eût arrêté une ferveur imprudente. S'étant donc borné à exiger qu'ils n'immolassent plus de victimes humaines, il continua sa marche, accompagné de six mille Tlascalans, et, reçu partout en libérateur, il arriva à *Mexico* le 8 novembre 1519.

Cette ville était située au milieu d'un lac, et jointe à la terre par trois chaussées. Elle contenait plus de soixante mille âmes. Montezuma, soit impuissance de se défendre, soit trahison, y laissa entrer les Espagnols, les accueillit avec honneur, et leur donna un de ses palais pour y établir leurs quartiers. Ils admirèrent la magnificence de cette grande capitale; mais ils sentirent bientôt le danger où leur audace les avait exposés au milieu d'une multitude innombrable et ennemie. Cortez apprit qu'un des généraux de Montezuma, nommé Qualpopoca, avait attaqué les Espagnols de la Vera-Cruz. Quoique ce général eût été vaincu, Cortez n'en craignit pas moins quelque perfidie. Il écarta le danger par un trait d'audace extraordinaire: ce fut d'aller saisir Montezuma dans son palais, et de le conduire prisonnier à la demeure des Espagnols, espérant qu'un ôtage si sacré les mettrait à couvert de toute violence. En plein jour, au milieu de sa capitale, le monarque fut arrêté par une poignée d'étrangers, et emmené sans résistance et sans combat. Les Espagnols lui dictèrent leurs volontés et les proclamèrent en son nom. Qualpopoca, son fils, et cinq de ses principaux officiers, furent arrêtés, conduits à Mexico et brûlés vifs. Enfin, Montezuma (1520) se reconnut vassal du roi de Castille, et s'engagea à lui payer un tribut annuel. Il ne se montra inflexible qu'au sujet de la religion. Fernand Cortez, dans un transport de zèle, se mit à la tête de ses soldats pour aller renverser les idoles du grand temple de Mexico. Il s'arrêta en voyant les prêtres et le peuple prendre les armes. Mais, de ce moment, les Mexicains commencèrent à méditer la ruine des Espagnols. L'arrivée d'une flotte envoyée par Velasquez augmenta encore le danger. Velasquez, jaloux du succès de Fernand, et le regardant comme un rebelle, fit partir Pamphile de Narvaës avec huit cents hommes d'infanterie, quatre-

vingts chevaux et douze pièces de canon, pour lui enlever sa conquête. Dans cette extrémité, Cortez, laissant à Mexico cent cinquante hommes sous la conduite d'Alvarado, s'avança pour combattre son ennemi. Il le surprit pendant la nuit dans le pays de Zempoalla. Narvaës, blessé dans le combat, fut fait prisonnier. Cortez traita avec ses soldats, les attira à son parti, et se trouva, plus redoutable que jamais, à la tête de mille Espagnols prêts à le suivre en tous lieux. Il se hâta de revenir à Mexico, où les Espagnols qu'il avait laissés étaient dans le plus grand péril. Les Mexicains les avaient attaqués en son absence. Ils continuèrent leurs hostilités après son retour. Ce peuple, jusque-là si patient, combattait avec un courage et un acharnement incroyables. Ils assiégèrent les Espagnols dans leurs quartiers. Montezuma, que ceux-ci firent paraître sur les remparts pour apaiser la fureur du peuple, fut tué dans un de ces assauts (1). Les Mexicains élurent à sa place un cacique nommé Quetlavaca. Toute espérance d'accommodement fut perdue, et Cortez ne vit plus de salut que dans la retraite. Il abandonna Mexico, au travers de mille périls, toujours harcelé par une multitude furieuse; et, quand il eut gagné la terre-ferme, il trouva qu'il avait perdu deux cents Espagnols et quarante-six chevaux. Le sixième jour de marche, il arriva à *Otumba*, où les Mexicains avaient rassemblé des forces prodigieuses. Une bataille sanglante s'engagea. Les Mexicains portaient le grand étendard de l'empire, auquel l'opinion de ces peuples attachait le destin des combats. Cortez renversa d'un coup de lance le général devant qui on le portait. Dès que l'étendard fut enlevé, les Mexicains, épouvantés, se dispersèrent, et Cortez, vainqueur, arriva chez les Tlascalans. On lui envoya des secours de Cuba et de la Jamaïque. A la tête de sa petite armée et de dix mille Tlascalans, il recommença en 1521 la conquête du Mexique.

(1) Montezuma laissait plusieurs fils : l'un d'eux, qui se convertit, prit au baptême le nom de Pierre de Montezuma. Il reçut plusieurs faveurs de Charles V, et le titre de comte de Montezuma, que sa postérité a toujours conservé depuis.

Quetlavaca étant mort, les Mexicains avaient élevé au trône Guatimozin, neveu et gendre de Montezuma, jeune homme d'une grande réputation. Cortez trouva partout des dispositions faites pour arrêter ses progrès. Il triompha de tous ces obstacles, et vint mettre le siége devant Mexico. Des brigantins qu'il fit construire le rendirent maître du lac. Ces navires et leur artillerie détruisirent facilement les canots des Mexicains : du reste, la ville fut vaillamment défendue. Cortez eut à surmonter des difficultés qu'un courage moins ferme eût jugées insurmontables. Enfin, sa constance et son habileté l'emportèrent sur les efforts de Guatimozin. Ce prince fut pris, et la ville se rendit le 13 août 1521. Les espérances des Espagnols furent trompées par la médiocrité du butin. Guatimozin, prévoyant sa destinée, avait fait jeter dans le lac toutes les richesses laissées par ses ancêtres. Cortez, craignant que le mécontentement de ses soldats ne dégénérât en révolte, fit mettre le malheureux monarque à la torture, ainsi que son premier favori, pour les forcer à découvrir l'endroit où l'on supposait qu'était caché le trésor de l'empire. Guatimozin supporta les plus cruelles douleurs avec un courage indomptable. Le compagnon de ses souffrances donnant quelques marques de faiblesse : « *Et moi*, lui dit-il, *suis-je sur un lit de roses ?* » Raffermi par ces mots héroïques, le favori se roidit contre la douleur, et expira dans les tourmens. Guatimozin, plus robuste, résista aux premières tortures, et Cortez, honteux de cette horrible scène, le tira des mains de ses bourreaux; mais bientôt, sous prétexte qu'il avait formé le dessein de soulever ses anciens sujets contre la domination des Espagnols, le dernier empereur du Mexique fut envoyé au gibet, et termina sa vie dans cet infâme supplice. Une révolte des Mexicains, dernier effort d'un peuple au désespoir, fut punie par des cruautés inouïes. Dans la province de Panuco, soixante caciques et quatre cents nobles furent conduits à la fois au bûcher, et, pour comble d'horreur, on força les parens et les enfans des victimes d'être témoins de leur affreux trépas.

Cortez, nommé par Charles-Quint capitaine-général et

gouverneur de la Nouvelle-Espagne, établit sa résidence à Mexico, qu'il releva de ses ruines, et qu'il rebâtit sur un plan dont l'exécution en a fait peu à peu la plus belle ville du Nouveau-Monde. Des courtisans, jaloux de sa gloire et de sa puissance, le calomnièrent auprès de l'empereur, et rendirent sa fidélité suspecte (1525). De son propre mouvement, il passa en Espagne pour se justifier. Cette démarche prouvait son innocence. Charles V le reçut avec honneur, lui donna le titre de marquis et la propriété d'un grand territoire dans la Nouvelle Espagne. Cependant, avec de nouveaux titres, Cortez ne remporta à Mexico qu'une autorité diminuée. On lui laissa le commandement des troupes, avec le droit de tenter de nouvelles découvertes; mais toute l'administration civile fut confiée à un conseil appelé audience de la Nouvelle-Espagne. Cette séparation des pouvoirs que Cortez avait précédemment réunis, fut pour lui la source de chagrins et de dégoûts sans nombre. Il chercha dans de nouvelles expéditions maritimes une distraction glorieuse : il découvrit la péninsule de la Californie, et reconnut la plus grande partie du golfe qui la sépare du Mexique. Rebuté par d'autres entreprises moins heureuses, et las de voir des gens qu'il méprisait appliqués à traverser tous ses desseins, il repassa une seconde fois en Espagne pour demander justice. Elle lui fut refusée. Charles-Quint le reçut avec une froide politesse. On méconnut ses droits : on dédaigna ses plaintes. Comme Christophe Colomb, il mourut dans la disgrâce (1547) (1).

(1) Pendant les conquêtes de Cortez au Mexique, Ferdinand Magalhaëns ou Magellan, portugais, mécontent de la cour de Lisbonne, avait pris du service en Espagne. Il partit de Séville avec cinq vaisseaux en 1519, cotoya l'Amérique méridionale, remonta la vaste embouchure de la rivière de la Plata, continua sa route au sud, traversa le détroit tortueux auquel il a donné son nom, et entra dans le grand océan Pacifique. Il osa se hasarder sur l'immensité de cette mer inconnue, navigua près de quatre mois sans découvrir aucune terre, aborda enfin aux *îles des Larrons*, et périt aux îles *Philippines* (1521), avec ses principaux officiers, en combattant contre les na-

SECTION V.

Découverte et conquête du Pérou.

Depuis que Nugnez de Balboa avait découvert la mer du Sud et appris l'existence des riches contrées baignées par cet océan, les Espagnols du Darien et de Panama avaient tenté plusieurs voyages inutiles pour trouver ces pays inconnus, lorsque trois hommes entreprenans, François Pizarre, Diégo d'Almagro et Fernand de Luque, formèrent dans ce but une association (1524) dont le succès couronna leurs espérances. Pizarre, fils naturel d'un gentilhomme de Truxillo, et d'une femme de basse naissance, n'avait point été destiné à sortir de la condition de sa mère. Almagro était un enfant trouvé. Fernand de Luque était un prêtre, maître d'école à Panama. Mais les deux premiers s'étaient élevés par les armes; et le troisième, par des moyens que l'histoire ne fait pas connaître, avait acquis de grandes richesses. Pizarre courut le premier les hasards de cette lointaine expédition; et après un long voyage où sa constance fut éprouvée, mais non vaincue par les obstacles et les périls, il découvrit la côte du Pérou, et prit terre à *Tumbès*, ville assez considérable, où se trouvaient un grand temple et un palais des Incas, souverains du pays. Les Espagnols virent avec étonnement une contrée bien peuplée, bien cultivée, et surtout si abondante en or et en argent, que ces métaux étaient employés non-seulement

---

turels : ceux de ses compagnons qui lui survécurent continuèrent l'expédition. Ils visitèrent plusieurs des petites îles répandues dans la partie orientale de l'océan Indien, touchèrent à la grande île de *Bornéo* et à *Tidor*, une des Moluques, d'où ils revinrent en Europe par le cap de Bonne-Espérance, sous le commandement de Jean-Sébastien del Cano, et arrivèrent à Saint-Lucar, le 7 septembre 1522, après avoir fait le tour du globe. Philippe II, en 1564, soumit à sa couronne les îles découvertes dans l'Océan oriental, et y forma des établissemens, avec lesquels la Nouvelle-Espagne établit une communication régulière.



à la parure des peuples et à l'ornement des temples, mais encore à faire des vases et des ustensiles communs. Ces richesses tentaient vivement la cupidité des Espagnols. Mais Pizarre, ayant trop peu de forces pour conquérir cette contrée, se borna alors à la reconnaître, et, après avoir parcouru une certaine étendue de côtes, il retourna (1527) à Panama, d'où il était absent depuis près de trois ans. Les Espagnols s'étaient accoutumés à nommer le pays nouvellement découvert *Birou*, du nom d'une rivière; et de là vint, avec quelques changemens, celui de *Pérou*, sous lequel on a compris plusieurs états qui portaient alors des noms différens.

Il fut convenu entre les trois associés que Pizarre passerait en Espagne, et qu'il y demanderait pour lui la place de gouverneur, pour Almagro celle de lieutenant-gouverneur, et pour Luque la dignité d'évêque dans les pays qu'ils se proposaient de conquérir. Pizarre fit goûter ses projets à Charles-Quint et à ses ministres (1528) : il fut fait gouverneur, capitaine-général et adelantade de toute la contrée qu'il avait découverte, et de celles qu'il espérait découvrir, avec une autorité absolue pour le militaire et pour le civil. Il obtint pour Luque la dignité à laquelle il aspirait; mais il ne demanda pour Almagro que le commandement de la forteresse qu'on devait bâtir à Tumbès. Il leva un peu plus de cent hommes, et retourna à Panama (1530), accompagné de ses trois frères, Ferdinand, Jean et Gonzalez. Almagro, trompé dans son espoir, rompit d'abord toute liaison avec un ami perfide; mais Pizarre adoucit son ressentiment par des concessions et par des promesses, et la confédération se renouvela aux anciennes conditions. En réunissant tous leurs efforts, les associés ne purent rassembler que trois petits vaisseaux et cent quatre-vingts soldats, dont trente-six cavaliers, avec lesquels Pizarre s'embarqua en 1531. Almagro resta encore à Panama pour rassembler un renfort qu'il se chargeait de conduire. Pizarre fut emporté par des vents contraires à cent lieues au-delà de Tumbès, et fut obligé de débarquer dans la baie de Saint-Mathieu. Il re-

monta par terre le long des côtes jusqu'à Tumbès, où les maladies qui s'étaient mises dans sa troupe, le forcèrent de séjourner trois mois. Pendant ce temps, il lui arriva deux renforts, peu nombreux à la vérité, mais commandés par Sébastien Benalcazar et par Fernand Soto, deux des meilleurs officiers qui eussent servi en Amérique. De Tumbès, il se porta à l'embouchure de la rivière de Piura, où il établit la première colonie espagnole du Pérou, à laquelle il donna le nom de Saint-Michel.

Les Péruviens vivaient encore dans un état de barbarie, lorsqu'un homme et une femme d'une beauté majestueuse, Manco-Capac et Mama-Ocollo, s'annonçant comme enfans du Soleil, leur apparurent, dit-on, sur les bords du lac Titiaca, rassemblèrent quelques peuplades errantes, leur enseignèrent l'agriculture et d'autres arts utiles, et jetèrent à Cusco les fondemens d'une ville et d'un empire. Telle fut, selon la tradition des Péruviens, l'origine de la monarchie des *Incas* ou *Seigneurs* du Pérou (1). En 1526, lorsque les Espagnols abordèrent pour la première fois au Pérou, Hua-

---

(1) Cette monarchie des *Incas, enfans du Soleil,* étant fondée sur la religion, il en résulta deux choses dans le gouvernement civil : 1° Les Incas jouirent d'une autorité absolue dans toute la force du terme. Leurs décrets étaient pour le peuple des commandemens de la Divinité. L'obéissance était un devoir religieux ; la révolte, un acte d'impiété, un sacrilége. 2° Sous un tel régime, les crimes n'étant plus des infractions à des lois humaines, mais des offenses envers le Ciel même, furent indistinctement punis de mort. Mais les cérémonies douces et humaines de la religion des Péruviens, la simplicité de leurs mœurs, leur croyance aveugle à l'origine céleste de leurs maîtres, croyance d'ailleurs entretenue par une administration bienfaisante et paternelle, leur inspiraient, autant que la crainte, un caractère doux et paisible, qui rendait les crimes extrêmement rares.

Ce même esprit de douceur se répandait jusque sur les guerres. Ils traitaient humainement les peuples vaincus, et les instruisaient dans leur religion, afin d'avoir la gloire d'augmenter le nombre des adorateurs du Soleil.

Au Pérou, toutes les terres étaient divisées en trois portions : l'une était consacrée au Soleil, à la construction des temples, aux dépenses



na-Capac, le douzième successeur de Manco, était sur le trône. Il avait soumis le royaume de *Quito* et épousé la fille du roi dépouillé. Il en eut un fils nommé Atahualpa, à qui il laissa en mourant les états conquis sur son aïeul (1529); Huascar, frère aîné d'Atahualpa, et dont la mère était du sang royal des Incas, eut le royaume de *Cusco*. Il réclama contre les dispositions de son père. Atahualpa les soutint à la tête d'une armée, vainquit Huascar, le fit prisonnier, et extermina la race des enfans du Soleil, descendus de Manco-Capac. Il n'épargna que son infortuné rival, afin de mieux établir sa propre autorité en donnant des ordres au nom de son frère.

Cette guerre civile laissa à Pizarre la facilité de pénétrer jusqu'au centre de l'empire avant qu'on eût songé à l'arrêter (1532). Sans attendre le renfort qui lui arrivait de Panama, il se dirigea avec soixante-deux cavaliers et cent deux fantassins sur Caxamalca, où Atahualpa était campé avec une grande partie de ses troupes. Il feignit des intentions amicales, et l'Inca, loin de mettre obstacle à sa marche, lui envoya de riches présens. Pizarre lui ayant fait demander une entrevue,

---

du culte; l'autre appartenait à l'Inca, et fournissait aux frais du gouvernement; la troisième, et la plus considérable, était partagée au peuple, sans que personne en possédât rien à perpétuité. Chaque année, on en faisait une nouvelle division, selon les besoins de chaque famille. Quoiqu'il régnât une grande inégalité dans les conditions, aucune classe de citoyens n'était exempte des travaux rustiques; et même les enfans du Soleil cultivaient de leurs mains un champ près de Cusco, et ils honoraient ce travail en l'appelant *leur triomphe sur la terre*.

L'industrie des Péruviens n'était pas moins perfectionnée que leur agriculture. La construction de leurs édifices, la beauté de deux grandes routes ouvertes de Cusco à Quito, dans un espace de plus de cinq cents lieues, des ponts jetés sur les torrens et les rivières, quelques habitudes de l'exploitation des mines, une adresse remarquable dans certains ouvrages de luxe, indiquent d'assez grands progrès chez cette nation. A quelques égards, il est vrai, elle paraissait encore dans l'enfance; mais, en général, elle montrait dans ses mœurs moins de traces de barbarie que la nation mexicaine.

Atahualpa promit d'aller le lendemain visiter les Espagnols. L'Inca déploya une magnificence extraordinaire, et s'avança porté sur les épaules de ses principaux courtisans. Quatre cents hommes le précédaient, et plus de trente mille soldats couvraient la plaine. Le père Vincent Valverde, aumônier de l'expédition, l'ayant exhorté à embrasser le christianisme, à reconnaître l'autorité du pape et celle du roi de Castille, Atahualpa fit paraître quelques signes de mépris. Aussitôt Pizarre donna le signal de l'attaque pour laquelle il avait tout disposé. Les Américains, épouvantés de l'explosion soudaine des armes à feu et de l'irrésistible impétuosité de la cavalerie, prirent la fuite de tous côtés : quatre mille furent égorgés, et le pillage de leur camp produisit un butin immense. Pizarre, marchant droit à l'Inca, l'arracha de son trône, et l'emmena prisonnier. Le monarque offrit aux Espagnols une rançon qui surpassa l'idée même qu'ils s'étaient déjà faite de la richesse de son royaume. La chambre où il était gardé avait vingt-deux pieds de long et seize de large : il s'engagea à la remplir de vases et ustensiles d'or jusqu'à la hauteur où un homme pouvait atteindre. Cette offre ayant été acceptée, il envoya des messagers à Cusco, à Quito et dans toutes les provinces de l'empire, avec ordre de rapporter à Caxamalca tout l'or promis pour sa rançon. Cet or se rassemblant trop lentement au gré des Espagnols, Atahualpa s'excusa sur l'éloignement de la ville de Cusco, sur la difficulté des chemins, et proposa à Pizarre d'y envoyer des Espagnols pour s'assurer par eux-mêmes de ses richesses. A quelques journées de Caxamalca, ces commissaires eurent occasion de rendre visite à Huascar dans le lieu de sa captivité (1533). Ce prince leur promit une rançon beaucoup plus considérable que celle que son frère leur avait offerte, s'ils voulaient prendre sa défense. Atahualpa, secrètement averti de ces propositions, et craignant qu'elles ne fussent écoutées, donna pour la mort de son frère des ordres qui furent promptement exécutés. En même temps, pour dissiper les ombrages que cette action devait inspirer aux Espagnols, il pressa avec une nouvelle vivacité la collection des métaux

stipulés pour sa délivrance. Sur ces entrefaites, Almagro arriva de Panama. Les soldats de Pizarre déclarèrent que les nouveaux venus ne devaient pas espérer d'entrer en partage avec les vainqueurs. Almagro et les siens n'eurent en effet qu'une faible portion de la rançon d'Atahualpa; on ne leur en accorda que la valeur de cent mille piastres d'alors. Il en resta un million cinq cent mille à partager entre Pizarre et ses compagnons : chaque cavalier en eut huit mille, et chaque fantassin quatre mille; les parts de Pizarre et de ses officiers furent proportionnées à leur rang.

Atahualpa avait accompli sa promesse; mais, au lieu de le mettre en liberté, on résolut de le faire périr. Almagro craignait que tant qu'on le laisserait vivre, l'armée de Pizarre ne voulût s'approprier tout le butin, comme faisant partie de la rançon de l'Inca. Pizarre avait été méprisé par ce prince, parce que, moins instruit que le dernier de ses soldats, il ne savait pas lire. Ces motifs d'amour-propre ou d'intérêt personnel, peut-être encore plus que des raisons politiques, firent décider la mort d'Atahualpa. On osa le juger suivant les formes usitées en Espagne dans les procès criminels. Pizarre, Almagro, avec deux conseillers, composèrent l'étrange tribunal devant lequel l'Inca fut amené. On l'accusa du meurtre de son frère, de polygamie, d'idolâtrie, de soustraction frauduleuse des trésors de l'empire, qui appartenaient par droit de conquête aux Espagnols, etc. Sur ces griefs, il fut condamné à être brûlé vif. Ses juges barbares, qui mêlaient la religion à des atrocités qu'elle déteste, promirent au malheureux monarque d'adoucir la rigueur de son supplice, s'il voulait recevoir le baptême. Il y consentit, et, au lieu de le brûler, on l'étrangla au poteau auquel il était attaché.

Après la mort d'Atahualpa, Pizarre investit de la royauté un des fils de ce prince, jeune homme sans expérience, pour en faire au besoin l'instrument de ses desseins. Les peuples de Cusco et des pays adjacens reconnurent pour souverain Manco-Capac, frère d'Huascar. Enfin, un général, nommé Ruminagui, qui commandait pour Atahualpa dans Quito,

fit mourir le frère et les enfans de son maître, et se forma un royaume séparé. Pizarre, voyant ces dissensions, n'hésita plus à s'avancer vers Cusco. Le bruit de ses succès lui avait d'ailleurs attiré des renforts si considérables, qu'il pouvait désormais pénétrer sans danger dans l'intérieur du pays. Après plusieurs combats, dont la défaite et le carnage des Américains étaient l'issue ordinaire, il s'empara de Cusco, où il trouva des trésors qui excédèrent de beaucoup la rançon d'Atahualpa. Dans le même temps, Benalcazar, avec un corps de troupes fraîches arrivé de Panama et de Nicaragua, entrait victorieux dans la ville de Quito; mais Ruminagui avait mis le feu à la partie du palais des Incas qui contenait les meubles les plus précieux, et les habitans avaient pris la fuite avec leurs richesses. A cette époque, Ferdinand Pizarre, que son frère avait envoyé en Espagne avec un riche présent pour l'empereur, rapporta des lettres-patentes, par lesquelles Charles-Quint confirmait François Pizarre dans sa qualité de gouverneur, et étendait les limites de son gouvernement qui devait prendre le nom de Nouvelle-Castille. Les mêmes lettres donnaient le nom de Nouvelle-Tolède au pays plus avancé vers le midi, et en conféraient le gouvernement à Diégo d'Almagro, avec la qualité d'adelantade ou lieutenant-général. Almagro ne fut pas plutôt instruit qu'il avait obtenu de l'empereur un gouvernement indépendant, qu'il prétendit que Cusco, où résidaient les Incas, y était compris, et qu'il se prépara à s'en rendre maître. On parvint toutefois à éviter une rupture ouverte, et à ménager entre Almagro et Pizarre une nouvelle réconciliation, dont la condition principale fut qu'Almagro tenterait la conquête du Chili, et que, s'il n'y trouvait pas un établissement digne de lui, Pizarre lui céderait une partie du Pérou.

Cette affaire terminée, Pizarre, ne se voyant aucun ennemi, ni espagnol, ni indien, s'occupa à établir une police régulière dans les vastes pays soumis à son autorité : il fit des réglemens sur l'administration de la justice, la perception des impôts, le travail des mines et le traitement des Indiens. Enfin, considérant que la ville de Cusco était située

dans un coin de l'empire, à plus de quatre cents milles de la mer, et plus loin encore de l'importante province de Quito, il fonda, dans la fertile vallée de *Rimac*, à quelque distance de l'Océan, la ville des *Trois-Rois*, plus connue sous le nom de *Lima*, corrompu de l'ancien nom de la vallée où elle est située (1535). De pompeux édifices s'élevèrent promptement dans son enceinte, et annoncèrent dès-lors sa grandeur future.

Cependant Almagro, avec cinq cent soixante-dix hommes, le plus grand corps d'Européens qui eût encore été assemblé au Pérou, se mit en marche pour le *Chili*. Il en périt un grand nombre de faim et de fatigue pendant la route, et ceux qui parvinrent jusqu'au Chili, y trouvèrent une nation belliqueuse qui leur opposa une vive résistance. Le succès de l'expédition était très-douteux, lorsque les Espagnols furent rappelés au Pérou par une révolution inattendue.

L'usurpateur Ruminagui ayant été chassé de Quito, et le fils d'Atahualpa étant mort, Manco-Capac avait été universellement reconnu. Ce prince profita de l'imprudence des conquérans qui, vers le temps du départ d'Almagro, envoyèrent d'autres détachemens dans plusieurs provinces éloignées qui n'avaient pas encore été visitées. Manco-Capac, voyant ses ennemis dispersés, s'échappa de Cusco, où il était comme prisonnier dans le palais de ses ancêtres, donna à ses sujets le signal de la guerre, et en peu de temps une multitude innombrable se rassembla autour de lui. Il envoya une armée investir Lima, tandis que lui-même alla assiéger Cusco, où Jean et Gonzalès Pizarre étaient renfermés avec un petit nombre de soldats (1536). Le siége dura neuf mois. Les Péruviens le conduisirent assez habilement : ils s'efforcèrent d'imiter la discipline des Espagnols, s'exercèrent à combattre comme eux, et les réduisirent à l'extrémité.

A la nouvelle de la révolte du Pérou, Almagro se hâta de revenir, autant pour s'emparer de Cusco, que pour secourir ses compatriotes (1537). Il surprit et dispersa les Péruviens (1), s'introduisit de nuit dans la capitale, et força

(1) Manco-Capac se retira dans les montagnes. En 1546, il s'allia

les Pizarre de se rendre à discrétion. Quelque temps après, il battit et fit prisonnier Alonzo d'Alvarado que François Pizarre, après avoir dégagé Lima, avait envoyé avec un corps de troupes au secours de Cusco et de ses frères. Almagro ne sut pas profiter de ses avantages. On lui conseillait de marcher aussitôt contre Pizarre, qui ignorait encore son retour et ses victoires, et de l'attaquer dans Lima, avant qu'il eût pu se mettre en état de défense. Il négligea ce conseil salutaire, et attendit l'ennemi qu'il fallait aller chercher. Il ne garda pas même les précieux ôtages que la fortune avait mis entre ses mains. Alvarado s'enfuit avec un des Pizarre; l'autre fut mis en liberté par suite de négociations trompeuses. Alors François Pizarre, ne craignant plus pour la vie de ses frères, et ayant fait ses préparatifs, chargea Ferdinand Pizarre d'aller combattre son rival à la tête de sept cents hommes. Almagro, vaincu dans la plaine de *Cusco* (26 avril 1538), resta prisonnier. Il fut étroitement gardé pendant plusieurs mois; enfin, il fut accusé juridiquement pour crime de trahison, jugé avec les formalités ordinaires, et condamné à mort. Les Pizarre, qu'il avait épargnés quand il était maître de leur vie, pressèrent impitoyablement l'exécution de la sentence : il fut étranglé dans sa prison, à l'âge de soixante-quinze ans.

Après la mort d'Almagro, le gouverneur distribua les terres aux vainqueurs ; mais cette distribution fut faite sans aucune équité. Pizarre prit pour lui, pour ses frères et pour ses favoris, de grands districts dans les pays les plus fertiles : il ne laissa à ses autres compagnons que des terrains ingrats ou mal situés. Enfin, les soldats d'Almagro furent exclus de tout partage,

A cette époque, de nouvelles tentatives étendirent encore la domination des Espagnols. Pierre de Valdivia reprit le projet d'Almagro sur le Chili, et, malgré le courage des naturels du pays, il s'y maintint, et fonda la ville de *Saint-Iago*, le

---

au vice-roi Nugnez Vela contre Gonzalès Pizarre. Il fut tué par accident.



premier établissement espagnol dans cette province. Mais, de toutes les expéditions faites vers ce temps-là, celle de Gonzalez Pizarre est la plus mémorable. Il entreprit la découverte et la conquête des pays situés à l'est des Andes, partit de Quito à la tête de trois cent quarante soldats, et s'avança avec des difficultés et des fatigues incroyables jusqu'aux bords du Napo, une des grandes rivières qui se jettent dans le Maragnon. Là, il fut abandonné par François Orellana, son lieutenant, qui, chargé du commandement d'une barque que les Espagnols avaient construite avec beaucoup de peine pour les aider à reconnaître le pays, se laissa emporter avec cinquante hommes au cours du Napo, descendit jusqu'au Maragnon, suivit la direction de ce fleuve, et, après une longue suite de travaux et de périls, entra dans l'Océan, et arriva à l'établissement espagnol de Cubagua, d'où il fit voile pour l'Espagne. Il mêla dans le récit de son voyage le mensonge à la vérité. Il prétendit avoir trouvé un pays si riche que les temples étaient couverts d'or, et une république de femmes guerrières, dont la domination embrassait de vastes contrées. De là ces contes, long-temps accrédités par l'amour du merveilleux, touchant le pays imaginaire d'*Eldorado*, et la fameuse république des Amazones. Gonzalez était à douze cents milles de Quito, lorsqu'il fut trahi par Orellana. Ses compagnons demandèrent aussitôt à revenir sur leurs pas. La plupart périrent de faim et de fatigues, et il n'en ramena que quatre-vingts au Pérou.

Il apprit, en arrivant à Quito, la mort tragique de son frère. Depuis le partage des terres, les partisans d'Almagro, se regardant comme proscrits, nourrissaient en secret le desir de la vengeance. La plupart se retirèrent à Lima, où le fils de leur ancien général les aida des débris de sa fortune. Ils transportèrent sur le jeune Almagro l'affection qu'ils avaient eue pour son père, le reconnurent pour chef, et conspirèrent avec lui la ruine de leur oppresseur. Le 26 juin 1541, ils massacrèrent François Pizarre dans son palais; puis, se répandant dans la ville, y conduisirent en pompe le jeune Almagro, et le proclamèrent gouverneur. Mais son autorité ne

fut point universellement reconnue, et Pizarre fut bientôt vengé. A la première nouvelle des guerres civiles du Pérou, l'empereur avait résolu d'envoyer dans cette contrée un homme revêtu de pouvoirs très-étendus, pour y voir l'état des affaires, et y régler le gouvernement. Il avait choisi pour cet emploi Vaca de Castro, dont la conduite justifia le choix de son souverain. Dès qu'il fut instruit de la mort de Pizarre, et des événemens qui l'avaient suivie, il prit le titre de gouverneur du Pérou, déploya l'étendard royal, rassembla des troupes, et alla chercher l'ennemi. Almagro, vaincu près de *Chupas* (1542), parvint d'abord à s'enfuir; mais, livré par quelques-uns de ses officiers, il fut publiquement décapité à Cusco.

Pendant ces sanglans démêlés, l'empereur et ses ministres délibéraient sur les moyens d'affermir la tranquillité, à la faveur d'une administration régulière, dans les colonies espagnoles. Le gouvernement avait abandonné à des particuliers le soin de la découverte et de la conquête du Nouveau-Monde, ou du moins n'y avait que faiblement contribué. Des établissemens fondés par des aventuriers ignorans et grossiers, uniquement occupés de s'enrichir, ne devaient avoir aucune bonne police. Les conquérans ne connaissaient guère d'autre droit que celui de la force, et regardaient le pillage des peuples vaincus comme une indemnité de leurs dépenses et la légitime récompense de leurs fatigues. Au Mexique et au Pérou, ils avaient fait comme dans les îles : ils employaient les naturels à l'exploitation des mines. Ces malheureux succombaient en foule à des travaux au-dessus de leurs forces, et l'Espagne avait à craindre de ne régner bientôt que sur des déserts. Cette crainte avait déjà donné lieu à différentes lois dont l'exécution eût adouci le sort des Indiens ; mais elles avaient été éludées ou méprisées par l'avarice ou l'audace des conquérans. Enfin, en 1542, Charles V fit de nouveaux efforts pour guérir une plaie déjà trop profonde. Las-Casas se trouvait alors à Madrid, chargé des affaires d'une maison de son ordre. L'empereur le fit appeler. L'éloquence de l'illustre dominicain, le déchirant tableau

qu'il étala de l'infortune des Américains et de la barbarie de leurs oppresseurs, affermirent le prince dans ses résolutions. Il forma un corps de lois contenant plusieurs dispositions salutaires sur le gouvernement de l'Amérique. En Espagne, toute l'administration des colonies était entre les mains d'un collége supérieur, désigné sous le nom de *conseil des Indes*. Ce conseil existait déjà depuis 1511; mais il ne reçut sa forme et sa constitution définitive qu'en 1542. A la même époque, on nomma un vice-roi chargé de diriger en chef l'administration civile et militaire du Pérou : le Mexique avait un vice-roi depuis 1540. Enfin, en 1542, on érigea deux audiences, ou tribunaux supérieurs de justice, sous la présidence du vice-roi, à Mexico et à Lima. Le nombre des audiences fut dans la suite porté à dix, et celui des vice-rois à quatre. On appelait du jugement des audiences au conseil des Indes.

En 1544, François Tello de Sandoval passa au Mexique en qualité de surintendant; il devait s'y concerter avec le vice-roi Antoine de Mendosa pour l'établissement des nouvelles lois. Blasco Nugnez Vela fut envoyé au Pérou avec une mission semblable, et nommé vice-roi de cette contrée. Les réglemens apportés d'Europe furent mis en vigueur au Mexique sans résistance. Il n'en fut pas de même au Pérou. Les colons se révoltèrent contre une législation qui leur paraissait un attentat aux droits de la conquête. Nugnez Vela augmenta le mécontentement par sa fermeté arrogante. Les séditieux exhortèrent Gonzalès Pizarre à se mettre à leur tête. Il réunit en peu de temps un corps de troupes qu'on pouvait alors regarder en Amérique comme une armée nombreuse. Il livra bataille au vice-roi près de *Quito*, en 1546. La victoire fut long-temps incertaine. Mais Nugnez Vela ayant été tué, sa mort entraîna la déroute de ses troupes, et tout le pays se soumit à Pizarre. Ses amis lui conseillaient de s'emparer de la souveraineté. Dans cette circonstance décisive, il manqua de résolution, et borna ses desirs à obtenir de la cour d'Espagne d'être confirmé dans l'autorité dont il jouissait. On ne lui donna point de réponse précise, et Pierre de Gasca, conseiller de l'inquisition, fut envoyé au Pérou, en qualité de pré-

sident de l'audience de Lima, pour y examiner l'état des choses, et y porter le remède convenable. La prudence, la modération de Gasca lui gagnèrent d'abord la confiance. Un grand nombre d'officiers et de soldats se rangèrent de son parti. Pizarre refusa de reconnaître son autorité. Gasca, après de vaines tentatives pour éviter l'effusion du sang, rassembla seize cents hommes, et marcha vers Cusco, dont Pizarre était en possession. Celui-ci fut abandonné par plusieurs de ses officiers au moment où une bataille allait s'engager. Il fut pris et eut la tête tranchée (1548). Gasca employa deux années à régler le gouvernement du Pérou, et retourna en Espagne en 1550, après s'être glorieusement acquitté de sa mission. Malgré les sages réglemens qu'il avait établis, le pays fut encore troublé par plusieurs révoltes; mais ce furent des mouvemens passagers, dont le récit ne peut entrer dans une histoire générale. Nous nous bornerons à dire que les guerres civiles délivrèrent peu à peu le Pérou des hommes turbulens qui l'avaient conquis pour le désoler, et que l'autorité royale s'y trouva par degrés aussi solidement affermie que dans aucune autre colonie espagnole.

SECONDE PÉRIODE.

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE FRANÇOIS IER, ET L'ORIGINE DU LUTHÉRANISME, JUSQU'A LA PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS (1515-1559).

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FRANCE, DE L'ESPAGNE ET DE L'ITALIE, DEPUIS 1515 JUSQU'EN 1559.

SECTION PREMIÈRE.

Depuis l'avènement de François Ier au trône de France, jusqu'à l'avènement de Charles-Quint à l'empire (1515-1519).

Charles V, roi de France, laissa *deux* fils : *Charles VI*, son successeur, dont la postérité s'éteignit en la personne de Charles VIII, et *Louis I*, duc d'Orléans, qui laissa de Valentine Visconti *trois* fils : *Charles*, père de Louis XII ; *Philippe*, comte de Vertus, qui n'eut point de descendans ; et *Jean*, comte d'Angoulême, dont le fils, *Charles* d'Angoulême, épousa Louise de Savoie, qui lui donna *François Ier* en 1494.

Louis XII, regardant François comme son héritier, lui montra une tendresse paternelle, et le fit élever avec soin par Artus de Gouffier-Boisy. En 1512, il le mit à la tête de l'armée des Pyrénées, et le chargea de repousser le duc d'Albe, qui avait envahi la Navarre. François s'acquitta avec

succès de cette mission. En 1513, après la défaite du duc de Longueville à Guinegate, il fut choisi pour réparer cet échec. Il se tint sur une sage défensive, et empêcha l'ennemi de profiter de sa victoire. En 1514, il épousa Claude de France, fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne : union projetée dès l'an 1506, mais différée jusqu'à la mort d'Anne de Bretagne, qui n'aimait pas Louise de Savoie. En 1515, il monta sur le trône. Il signala d'abord sa tendresse pour sa mère, et sa reconnaissance envers son gouverneur : Gouffier-Boisy eut, avec l'office de grand-maître de la maison du roi, la direction générale des affaires. Le comté d'Angoulême fut érigé en duché pour Louise de Savoie. A la recommandation de cette princesse, Antoine Duprat, premier président du parlement de Paris, fut élevé à la dignité de chancelier, et celle de connétable fut donnée au duc de Bourbon, qui, depuis, égaré par une funeste persécution, devait renier sa gloire et sa patrie.

Louis XII s'occupait, lorsqu'il mourut, des moyens de reconquérir le Milanéz. François Ier continua secrètement ces préparatifs. Mais, avant de déclarer ses desseins, il songea à enchaîner par des traités les puissances qui auraient pu y mettre obstacle. Les alliances conclues précédemment avec l'Angleterre et avec les Vénitiens furent renouvelées. L'archiduc Charles témoigna le même desir de la paix. Souverain d'un peuple indocile, héritier présomptif des états d'Autriche et d'Espagne, mais craignant la partialité de son aïeul maternel pour Ferdinand son frère, il avait intérêt à ménager la France. Il fit hommage à François Ier pour les comtés de Flandre, d'Artois et de Charolais ; et les deux princes signèrent une convention qui stipulait le mariage de l'archiduc avec Madame Renée, seconde fille de Louis XII. François garantissait à Charles la succession future de l'Espagne, et Charles promettait au roi de restituer la Navarre à Jean d'Albret, son allié. Enfin, le doge de Gênes remit cette ville au roi de France, et s'engagea à y recevoir garnison française.

D'un autre côté, Ferdinand, l'empereur, les Suisses et leur duc de Milan, Maximilien Sforce, formèrent une ligue

pour la défense de l'Italie. Mais l'empereur, selon sa coutume, ne fit rien pour la cause commune. Raymond de Cardonne, après avoir conquis le Bressan, le Vicentin et le Véronèze, fut arrêté par l'armée vénitienne que commandait Alviane. Restaient encore le duc de Milan et les Suisses, ses protecteurs. Enorgueillis de la victoire de Novare, ces intrépides montagnards osèrent affronter le roi de France. Ils envahirent les états du duc de Savoie, et s'emparèrent du Pas-de-Suze.

François I[er], ayant achevé ses préparatifs, fit marcher vers l'Italie la plus belle armée que la France eût encore envoyée au-delà des Alpes. Le trésor étant vide à la mort de Louis XII, et François ne voulant point rendre son avènement odieux par le rétablissement des impôts que Louis XII avait supprimés, il avait fallu recourir à des expédiens extraordinaires pour fournir à la dépense de ces armemens. On vendit des charges de judicature. La vénalité des offices des juridictions inférieures avait commencé avant saint Louis, et continua sous son règne. On en trouve aussi quelques traces sous ses successeurs. Défendue par Charles VII, elle se renouvela sous Louis XI, et fut de nouveau proscrite sous Charles VIII. Louis XII, dans les pressans besoins de l'état, vendit les offices de finances, et même quelques charges de judicature; mais il condamna depuis cette vénalité. François I[er] la rétablit, et lui donna plus d'extension. Le chancelier *Duprat* présenta au parlement un édit portant création d'une chambre nouvelle, composée de vingt conseillers, dont les charges seraient vendues au profit du roi. Le parlement résista, fit des remontrances, et n'enregistra qu'avec la clause: *du très-exprès commandement de Sa Majesté*. Malgré les efforts de la compagnie, la vénalité prévalut, mais on en rougit. On crut en pallier la honte en faisant jurer publiquement aux récipiendaires qu'ils n'avaient rien payé pour leurs offices. Cet usage dura près d'un siècle. Enfin, en 1597, sous le règne de Henri IV, le procureur-général fit supprimer ce serment, ou plutôt ce mensonge solennel.

Cette triste ressource de la vénalité des charges s'étant

trouvée insuffisante, quelques impôts furent rétablis. Ces commencemens faisaient mal augurer du nouveau règne; on regrettait hautement Louis XII. François I[er] se hâta d'offrir à la nation la gloire d'une brillante campagne en dédommagement de ses sacrifices. Ayant confié la régence à sa mère, il passa les Alpes, traversa rapidement le Piémont, prit plusieurs places, et entre autres Novare, où il fut joint par un corps de dix mille Allemands que lui amenait le duc de Gueldre, et vint camper à *Marignan* avec ses forces réunies. Quoique passionné pour la gloire militaire, il négocia avant de combattre. Un traité fut conclu, par lequel les Suisses consentaient à évacuer le Milanez, moyennant une pension de 60,000 ducats pour Maximilien Sforce, et une somme considérable pour eux-mêmes. Cette somme étant prête, grâce au zèle généreux des principaux officiers qui vendirent leur vaisselle et donnèrent tout leur argent, Lautrec fut chargé de mener le convoi à Bufalora, où les Suisses devaient le recevoir. Les harangues du cardinal de Sion leur suggérèrent une indigne perfidie, dont ils eurent la honte sans en recueillir le fruit. Ils voulaient retenir le prix de la paix, et continuer la guerre. Lautrec, prévenu à temps, se détourna de sa route, mit l'argent en sûreté, et avertit le roi de se tenir sur ses gardes. Les Suisses, ayant levé leur camp pour aller attaquer l'armée française, et se flattant de la surprendre, la trouvèrent rangée en bataille, et prête à engager l'action. Étonnés, mais non déconcertés, ils s'avancèrent vers l'artillerie défendue par les lansquenets, dans le dessein de s'en emparer comme ils avaient fait à Novare, et de la tourner contre les Français. Elle fut plusieurs fois prise et reprise dans le cours d'un combat acharné qui dura plus de huit heures, et se prolongea bien avant dans la nuit. Lorsque la profondeur des ténèbres força les deux armées de suspendre leurs coups, les combattans étant mêlés et confondus, chacun resta silencieux dans le poste où il se trouvait, n'osant faire un mouvement, de peur de rencontrer un ennemi; et le roi reposa tout armé sur l'affût d'un canon, à cinquante pas du plus gros bataillon des Suisses. Au point du jour, le combat

recommença; la victoire, long-temps douteuse se déclara enfin pour les Français. Les Suisses se retirèrent, mais en bon ordre et dans une fière contenance. Le roi, détestant ce carnage inhumain qui assouvit la fureur du soldat sans ajouter à la gloire du vainqueur, défendit de les poursuivre.

La journée de Marignan coûta aux Suisses plus de quinze mille hommes, et près de six mille aux Français. Le maréchal de Trivulce, qui avait assisté à dix-sept batailles, disait que celle de Marignan était un combat de géans, et toutes les autres des jeux d'enfans. Le roi, qui avait déployé une valeur héroïque, arma chevaliers sur le champ de bataille ceux qui s'étaient le plus distingués; mais auparavant il voulut lui-même recevoir de la main de Bayard l'ordre de chevalerie. Bayard lui donna l'accolade, *et puis après, par manière de jeu, cria hautement, l'épée en la main dextre :* « *Tu es bien* » *heureuse d'avoir aujourd'hui à un si vertueux et si puissant* » *roi donné l'ordre de chevalerie. Certes, ma bonne épée,* » *vous serez moult bien comme reliques gardée et sur toutes* » *autres honorée; et ne vous porterai jamais, si ce n'est* » *contre Turcs, Sarrazins ou Maures;* et puis fit deux sauts, » et après remit son épée dans le fourreau. »

Le roi marcha ensuite vers Milan : le cardinal de Sion s'y était retiré. À l'approche des Français, il s'enfuit chez l'empereur avec le jeune François Sforce, frère puîné du duc Maximilien. Celui-ci, enfermé dans le château de Milan, capitula après vingt jours de siége, renonça irrévocablement à tous ses droits, moyennant une pension de 30,000 écus, et fut conduit en France, où il mourut en 1530. Le roi, maître du Milanez, fit son entrée dans la capitale, y établit un parlement, et séjourna quelque temps en Italie pour régler divers intérêts avec les puissances de ce pays, et particulièrement avec le Pape.

Depuis que François Ier avait passé les Alpes, le pape ne cessait de négocier la paix les armes à la main, tout prêt à rompre les négociations, si la fortune eût abandonné le roi. Voyant qu'elle lui restait fidèle, il prit le parti de conclure. Un des articles les plus délicats était la restitution de Parme

et de Plaisance. Après la bataille de Ravennes et la mort de Gaston, Jules II s'était emparé de ces deux places qui avaient jusque-là appartenu aux ducs de Milan. Maximilien Sforce ne les avait point réclamées; mais on ne pouvait attendre de François Ier la même condescendance. Un nonce pontifical signa donc à *Pavie* un traité par lequel Léon X rendait au roi Parme et Plaisance, et s'obligeait à rappeler les troupes de l'Église qui servaient contre les Vénitiens. A ces conditions, le roi prenait sous sa protection la maison des Médicis, sacrifiait les Bentivoglio, laissait Bologne au saint-siége, et s'engageait à ne point mettre obstacle aux projets du pape contre le duc d'Urbin, François-Marie de la Rovère. Laurent de Médicis, neveu de Léon, envahit immédiatement le duché d'Urbin. La Rovère y rentra en 1517, en fut chassé la même année, et le recouvra en 1521 par la libéralité du pape Adrien VI.

Depuis long-temps un des grands objets de la politique romaine était d'anéantir la *pragmatique-sanction*. Louis XI, après l'avoir abolie au commencement de son règne, l'avait depuis suivie ou négligée, selon qu'il était content ou mécontent des papes. Observée sous Charles VIII et sous Louis XII, elle fut détruite sous François Ier. Ce prince, qui voulait se concilier l'amitié du pape, consentit à supprimer une ordonnance odieuse au saint-siége. La pragmatique fut révoquée, et on lui substitua (15 août 1516) un *concordat*, dans lequel les intérêts des deux cours furent ménagés avec art. Les élections canoniques furent abrogées, et le roi eut la nomination aux évêchés et aux abbayes. Mais le pape devait accorder les provisions, auxquelles on attacha secrètement les annates, dont on évita à dessein de faire mention dans le concordat; de sorte que, par un bizarre échange, le temporel était le partage du pape, qui est une puissance spirituelle, et le roi, prince temporel, était investi du spirituel. Les réserves furent modifiées; on abolit les grâces expectatives, et l'abus des évocations en cour de Rome resta supprimé comme dans la pragmatique. Ce traité, qui choquait les maximes de l'église gallicane, excita de vives réclamations

de la part du clergé, du parlement et de l'université. Le parlement ne l'enregistra qu'en 1518, après plusieurs remontrances, et du *très-exprès commandement du roi, plusieurs fois répété.* Après en avoir arraché l'enregistrement, François I[er] ne put en obtenir l'exécution; enfin, désespérant de vaincre sur ce point la résistance du parlement, il lui ôta la connaissance de tous les procès concernant les bénéfices de nomination royale, et l'attribua au grand conseil par ordonnance du 6 septembre 1527.

Pendant ses négociations avec le pape, le roi avait conclu, par l'entremise du duc de Savoie, un traité très-important pour la sûreté du Milanez. Il avait fait la paix avec les Suisses aux mêmes conditions qu'ils avaient acceptées et violées avant la bataille de Marignan, et auxquelles le vainqueur eut la modération de ne rien changer. Les Suisses reconnurent le roi pour duc de Milan, comte d'Ast et seigneur de Gênes, promirent de lui fournir, selon les circonstances, autant de gens de guerre qu'il voudrait en solder, et de lui rendre les places et châteaux qu'ils possédaient dans le Milanez. François s'engagea à leur payer un million d'écus tant pour l'exécution du traité de Dijon que pour d'autres objets, et augmenta leurs pensions annuelles. Cette convention, signée à *Genève* (7 novembre 1515), ne fut acceptée que par huit cantons : les cinq petits cantons, qu'elle obligeait à plus de restitutions que les autres, refusèrent d'abord d'y accéder. François, ayant ainsi réglé ses affaires en Italie, laissa le gouvernement du Milanez au connétable, et alla se montrer à la France impatiente de revoir son roi victorieux.

Depuis la conquête du Milanez, Ferdinand-le-Catholique, craignant pour le royaume de Naples, s'efforçait de susciter à François I[er] des ennemis : il cherchait à réveiller la haine des Suisses, irritait la jalousie du roi d'Angleterre, et stimulait l'indolence de l'empereur. Au milieu de tous ces mouvemens, il mourut le 22 février 1516, laissant ses états à l'archiduc Charles, son petit-fils. Il confiait par son testament le royaume d'Aragon à l'archevêque de Saragosse, et celui de Castille au fameux Ximenès, jusqu'à l'arrivée de l'archiduc.

Ce jeune prince, appelé à recueillir l'immense succession de son aïeul, rechercha l'alliance de François Ier, pour n'être point troublé par ce puissant voisin dans sa prise de possession. Dans un traité qui fut alors conclu à *Noyon*, François Ier ne sut point profiter de l'avantage des circonstances. L'occasion était favorable pour obtenir la restitution de la Navarre et du royaume de Naples. Au lieu de l'exiger immédiatement, on convint que Charles, aussitôt qu'il serait arrivé en Espagne, et qu'il aurait pris connaissance de l'affaire de la Navarre, satisferait Henri d'Albret. Quant au royaume de Naples, dont la moitié revenait à la France en vertu du traité de 1505 (Ferdinand n'ayant point laissé d'enfans de Germaine de Foix), cette moitié fut cédée au roi d'Espagne en faveur du mariage qui, au mépris de l'union projetée naguères entre Charles et madame Renée, sœur de la reine, fut arrêtée entre ce même prince et Madame Louise, fille de François Ier, jeune princesse encore au berceau. Maximilien accéda quelques mois après au traité de Noyon. Cette même année, les cinq cantons suisses qui n'avaient point adhéré au traité de Genève, adhérèrent à celui de *Fribourg*, conclu le 29 novembre 1516 entre la France et tout le corps helvétique, et qui, fidèlement observé depuis trois siècles, a mérité le nom de *paix perpétuelle*, qui lui fut donné dans l'origine.

Un traité entre François Ier et Henri VIII acheva la pacification générale. Les Français voyaient avec chagrin, depuis 1513, la ville de Tournay entre les mains des Anglais; ceux-ci, de leur côté, étaient embarrassés de la possession de cette place éloignée, qui nécessitait l'entretien d'une garnison considérable. Ils la rendirent pour 600,000 écus. On stipula dans le même traité le mariage du dauphin et de la princesse Marie d'Angleterre, et l'on convint, sans en fixer l'époque, qu'il y aurait une entrevue entre les deux rois.

Après le traité de Noyon, Charles s'était rendu en Espagne, où il fut successivement reconnu roi de Castille et d'Aragon (1). Tandis qu'il travaillait à établir son autorité

(1) Charles fut reconnu principalement par l'influence et le crédit



sur ses nouveaux sujets, son aïeul *Maximilien* mourut à *Lintz*, le 15 janvier 1519. Cette mort d'un prince qui n'exerçait sur l'Europe aucune influence, ni par ses talens, ni par son pouvoir, devint, par ses suites, un des plus mémorables événemens de l'histoire moderne : elle rompit cette paix

---

de *Ximenès*. Cet homme extraordinaire signala sa courte régence par les entreprises les plus hardies contre les nobles, souvent indociles à l'autorité royale. Il supprima une partie de leurs priviléges. Ils prirent les armes pour les défendre; mais il arrêta leurs entreprises avec une vigueur et une facilité inattendues. Suivant le système féodal, tout le pouvoir militaire était entre les mains des nobles. Un roi qui n'avait que des revenus modiques et une prérogative bornée, ne pouvait faire la guerre qu'avec leur secours. Ximenès résolut d'affranchir la couronne de cette dépendance. Sous prétexte qu'il fallait avoir des troupes toujours prêtes pour repousser les incursions des Maures d'Afrique, il enjoignit à chaque ville de Castille d'enrôler un certain nombre de bourgeois, qui seraient exercés à la discipline militaire les jours de fêtes. Il obtint que les officiers de cette nouvelle milice seraient payés sur les fonds publics; et il promit aux simples soldats l'exemption de toute espèce d'impôts. Il suivit avec beaucoup de fermeté l'exécution de ce projet, qui rencontra quelques obstacles, et qui fut abandonné à sa mort. Ximenès, ayant réussi à diminuer le pouvoir excessif des nobles, entreprit de diminuer leurs possessions, qui s'étaient agrandies jusqu'à un excès non moins dangereux par les concessions des rois. Mais une semblable démarche était trop hardie, même pour le génie de Ximenès, et il borna ses recherches au règne de Ferdinand. Engagé dans ces vastes projets, et troublé dans leur exécution par l'opposition de la noblesse, et même par les intrigues des conseillers flamands de Charles V, il eut encore à soutenir le fardeau de deux guerres étrangères. L'une se fit dans la Navarre, que Jean d'Albret essaya de recouvrer après la mort de Ferdinand. Les mesures du cardinal firent échouer ses tentatives. Ximenès fut moins heureux dans la guerre qu'il fit au fameux aventurier Horuc Barberousse, roi d'Alger et de Tunis. L'armée espagnole qu'il avait envoyée en Afrique fut taillée en pièces par la faute du général. Cette expédition fut un des derniers actes de sa régence. Il conseilla lui-même à Charles de venir en Espagne prendre les rênes du gouvernement. Charles, au lieu de le retenir à la cour pour s'éclairer de ses conseils, le renvoya dans son diocèse, où il mourut le 8 novembre 1517. L'austérité de ses mœurs l'avait fait révérer comme un saint, même par ses contemporains.

universelle qui régnait alors dans le monde chrétien; elle excita entre deux grands princes une rivalité qui remua toute l'Europe, et alluma de longues et sanglantes guerres. Les rois de France et d'Espagne aspirèrent au trône impérial. Henri VIII parut un moment le desirer; mais, faute d'espérances, il y renonça bientôt. Une diète s'assembla à *Francfort*. L'archevêque de Trèves plaida hautement la cause de François Ier; l'archevêque de Mayence, celle de Charles. Les deux rois ne placèrent point uniquement leur confiance dans l'adresse et dans l'éloquence de leurs négociateurs; ils employèrent deux moyens encore plus efficaces : l'argent et les promesses. Les électeurs étaient partagés. D'un côté, on redoutait la puissance des concurrens, et l'Allemagne craignait de se donner un maître; et de l'autre, il fallait élire un prince puissant pour défendre l'Empire menacé et même attaqué par les Turcs. Enfin, sur le refus et par les conseils de Frédéric-le-Sage, électeur de Saxe, Charles fut proclamé. L'étourderie et la pétulance de l'amiral Bonnivet, ambassadeur de France, l'incompatibilité du caractère des deux nations, la gloire de François Ier, son ambition déjà connue, tandis que celle de Charles était encore secrète, contribuèrent peut-être à cette résolution autant que les conseils de Frédéric. Charles-Quint était à Barcelonne lorsqu'il reçut cette grande nouvelle. Quoique sa présence fût nécessaire en Espagne, où une révolte était imminente, il s'embarqua au mois de mai 1520, descendit en Angleterre, où il essaya vainement de rompre le projet d'entrevue arrêté entre Henri VIII et François Ier, visita ses provinces des Pays-Bas, et se rendit à Aix-la-Chapelle, où il fut couronné le 22 octobre.

SECTION II.

Depuis l'avènement de Charles-Quint au trône impérial, jusqu'au retour de Lautrec en France, après le combat de la Bicoque (1519-1522).

Avant l'élection, les deux rivaux affectaient les dehors d'une sincère amitié. Il semblaient défier l'ambition et la politique de troubler leur parfaite harmonie; mais cette modération de parade ne fut point à l'épreuve de l'événement; et lorsque François Ier, dont la gloire remplissait l'Europe, se vit préférer un jeune homme que rien de grand et de mémorable n'avait encore désigné à la renommée, il sentit vivement son humiliation. Ne doutant point que Henri VIII ne partageât son ressentiment, il le pressa de consentir à l'entrevue depuis long-temps projetée : elle eut lieu entre *Guines* et *Ardres*, dans une grande plaine, que la magnificence déployée par les deux monarques et par leur suite, fit appeler le *Camp du drap-d'or.* Des jeux chevaleresques, des fêtes galantes, toutes les pompes guerrières de ces temps-là, occupèrent les deux cours pendant dix-huit jours que les princes restèrent ensemble. L'impression favorable que firent sur l'esprit de Henri les manières aimables de François Ier et son air de franchise et de confiance, fut bientôt effacée par l'artificieux Charles-Quint. Au sortir du *Camp du drap-d'or*, Henri se rendit à Gravelines, où il vit l'empereur. Celui-ci lui offrit de soumettre à sa seule décision tous les différends qui pourraient s'élever entre lui et François Ier. Cette proposition, qui flattait la vanité du roi d'Angleterre, fut acceptée avec joie, et disposa Henri VIII en faveur de Charles-Quint. L'adroit empereur s'assura la continuation de ces sentimens favorables, en gagnant par des honneurs et par des largesses le cardinal *Wolsey*, principal ministre de Henri VIII, et qui gouvernait l'esprit de son maître.

Inquiet des événemens qui se préparaient, le pape hésitait avant de prendre parti. François Ier semblait avoir acheté

son amitié par d'assez importans sacrifices : mais la politique est souvent ennemie de la reconnaissance. Enfin, après avoir pesé long-temps les offres et les promesses des deux rivaux, qui se disputaient secrètement son alliance, Léon X se déclara pour l'empereur (8 mai 1521). Il fut convenu qu'ils uniraient leurs forces pour chasser les Français du Milanez, dont on rendrait la jouissance à François Sforce, fils de Ludovic; que le pape recouvrerait Parme et Plaisance; qu'on augmenterait le tribut annuel que Naples payait au saint-siége, etc.

Du reste, François Ier comptait moins sur des alliances mobiles et précaires, que sur les forces de la monarchie française, et sur les troubles qui déchiraient alors l'Espagne, et la menaçaient d'une subversion totale.

Les Espagnols n'avaient point applaudi à l'élévation de Charles-Quint sur le trône impérial. Ne doutant pas que cette nouvelle dignité ne les privât bientôt de la présence de leur souverain, pour les livrer au gouvernement d'un vice-roi, et prévoyant dans l'avenir des querelles inévitables, où le sang et les trésors de l'Espagne seraient prodigués pour soutenir l'éclat d'un titre étranger, ils s'étaient plus à rappeler que les états de Castille, dans le treizième siècle, avaient défendu à Alphonse-le-Sage de sortir du royaume pour aller se faire couronner empereur. Cependant Charles, sans consulter leurs sentimens et leurs murmures, accepta la couronne impériale, et annonça l'intention d'aller la recevoir en Allemagne. Dans ce temps-là, la tyrannie des nobles excita un soulèvement dans le royaume de Valence. L'indépendance et les priviléges aristocratiques étaient plus étendus dans cette province que dans le reste de l'Espagne, et la noblesse y exerçait une autorité oppressive, qui porta le peuple à la rébellion. Alarmée de ces mouvemens inattendus, elle envoya demander à l'empereur la permission de réduire les rebelles par les armes. Le peuple, de son côté, nomma des députés chargés d'aller exposer ses griefs au souverain, et implorer sa protection. Charles, mécontent des nobles de Valence qui lui avaient refusé un subside, se déclara en faveur du peu-

ple, et l'autorisa imprudemment à rester armé. La multitude, enhardie par le succès, chassa tous les nobles de la ville, confia le gouvernement à des magistrats municipaux, et forma, sous le nom de *Germanada*, ou *Fraternité*, une association qui devint la source des plus affreux désordres et des plus grandes calamités (1520). La contagion de cet esprit d'indépendance gagna insensiblement d'autres grandes cités, et Charles-Quint en eut de nouvelles preuves aux états de Saint-Jacques-de-Compostelle, où la demande qu'il fit d'un subside fut violemment combattue par plusieurs députés des communes. Cependant il s'embarqua pour l'Allemagne, après avoir conféré la régence de Castille au cardinal *Adrien d'Utrecht*, qui avait été son précepteur; et les vice-royautés d'Arragon et de Valence à deux seigneurs espagnols.

Un soulèvement se préparait alors à Tolède, et ne tarda pas d'éclater. Les bourgeois de cette ville, instruits que l'assemblée de Saint-Jacques-de-Compostelle avait accordé à l'empereur un don gratuit, malgré l'opposition de leurs députés, chassèrent leur gouverneur, se donnèrent une sorte de gouvernement populaire, levèrent des troupes pour se défendre, et prirent pour chef don *Juan de Padilla*, fils aîné du commandeur de Castille. La même fureur s'empara des habitans de Ségovie, de Salamanque, de Zamora, de Burgos et de plusieurs autres places. Des députés de toutes les villes rebelles s'étant réunis à *Avila*, y formèrent une confédération sous le nom de la *santa junta*, la sainte-ligue, et demandèrent hautement de nouvelles formes municipales, et l'abolition des immunités pécuniaires de la noblesse. Les mécontens destituèrent Adrien de son office, s'emparèrent du château de Tordésillas, où Jeanne-la-Folle, mère de Charles-Quint, vivait ensevelie dans une profonde mélancolie depuis la mort de son époux, et gouvernèrent au nom de cette princesse. Informé de ces événemens, l'empereur adressa aux villes de Castille des lettres circulaires, dans lesquelles il les exhortait à mettre bas les armes, leur promettant une amnistie générale, la révocation du dernier subside, et le redressement de certains griefs. La ligue, enorgueillie de sa puissance,

crut qu'il lui appartenait de dicter les conditions de la paix. Elle fit à l'empereur une longue remontrance, où, examinant toutes les parties du gouvernement, elle exigeait une réforme complète et un nouveau système d'administration, qui étendait le pouvoir du peuple aux dépens du roi et de la noblesse. Irrité de l'audace des communes, l'empereur refusa de recevoir leurs députés. A cette nouvelle, les confédérés ne gardèrent plus de mesure. Résolus de conquérir par la force les priviléges qu'ils réclamaient, ils mirent en campagne vingt mille hommes. La jalousie de quelques membres de la ligue écarta Jean de Padilla du commandement, qui fut confié à don Pédro Giron, jeune homme d'une illustre naissance, mais vain, léger et sans expérience. Cependant la ligue avait alors besoin d'un général habile. Le parti du roi avait repris des forces. Les nobles étaient d'abord restés spectateurs des événemens; mais voyant leurs prérogatives, non moins que celles de la couronne, en butte à la fureur démocratique des confédérés, ils s'étaient déterminés à faire cause commune avec le monarque, et avaient assemblé leurs vassaux. Giron ne put empêcher le comte de Haro, chef de l'armée royale, de reprendre Tordésillas, et de s'assurer de la personne de la reine. Ce coup fut fatal aux rebelles, qui jusque-là s'étaient prévalus du nom de cette princesse. Giron n'avait manqué que d'habileté; ils l'accusèrent de perfidie; ils lui ôtèrent le commandement et le rendirent trop tard à Padilla. Ce général, après quelques faibles succès, fut complétement défait à *Villalar* (23 avril 1521) par le connétable de Castille, et expia sa révolte sur un échafaud.

La bataille de Villalar fut décisive. Toutes les villes se rendirent au vainqueur, à l'exception de Tolède, que dona Maria Pacheco, veuve de Padilla, excita à la résistance. Cette femme courageuse remplit les habitans de son enthousiasme; et lorsqu'enfin, las d'un long siége, ils ouvrirent leurs portes aux royalistes, elle se retira dans la citadelle, s'y défendit longtemps encore, et, près d'être forcée, s'échappa à la faveur d'un déguisement, et se réfugia en Portugal. Alors toute la Castille fut soumise. Pendant que ce royaume était en proie

aux discordes civiles, la *germanada* avait désolé la province de Valence. Cette faction avait soutenu la guerre durant deux années contre les nobles, avec plus de courage et de persévérance qu'on ne devait l'attendre d'une populace sans discipline, conduite par d'obscurs artisans. Mais, après la bataille de Villalar, un corps de troupes castillanes étant venu au secours de la noblesse, la *germanada* fut détruite, et le gouvernement de Valence rétabli dans son ancienne forme.

(1521.) Lorsque ces troubles agitaient l'Espagne, François I[er], jugeant le moment favorable pour reconquérir la Navarre, dont Henri d'Albret demandait vainement la restitution promise par le traité de Noyon, avait envoyé une armée dans ce pays, sous le commandement de Lesparre, frère du maréchal de Lautrec, et proche parent de la maison d'Albret. Les Espagnols n'ayant point d'armée à lui opposer, il se rendit maître en quinze jours de tout le royaume de Navarre.

Au lieu de travailler à conserver sa conquête, Lesparre voulut en faire de nouvelles : il dépassa les limites de la Navarre, et alla mettre le siége devant Logroño, ville de Castille. Les dissensions de l'Espagne étant alors presque assoupies, les deux partis se réunirent contre l'ennemi étranger. Une armée nombreuse accourut au secours de Logroño; le siége fut levé : les Français, inférieurs en nombre, se retirèrent vers Pampelune, et, sans attendre six mille Navarrois qui devaient bientôt les joindre, livrèrent dans la plaine de *Squiros* un combat inégal. L'impétuosité de leur attaque ne les sauva point d'une déroute complète. Lesparre, intrépide soldat, mais général sans expérience, fut fait prisonnier après des prodiges de valeur, et la Navarre fut perdue plus promptement encore qu'elle n'avait été conquise.

Tandis que François I[er] s'efforçait de justifier l'inutile invasion de la Navarre, en l'attribuant à Henri d'Albret, il avait récours à un artifice du même genre pour attaquer d'un autre côté le territoire de l'empereur. *Robert de la Marck*, seigneur de Bouillon, petite principauté indépendante, sur les frontières du Luxembourg et de la Champagne, avait aban-

donné le service de Charles pour se venger d'un prétendu déni de justice, et s'était jeté dans les bras de la France. Aveuglé par le ressentiment, et certain du secours de François I[er], il fit défier l'empereur au milieu de la diète de Worms, et ravagea le Luxembourg. Le comte de Nassau, envoyé avec une armée pour châtier son insolence, prit toutes ses places, à l'exception de Sedan, et, donnant le signal d'une guerre plus importante, envahit les frontières de France, et assiégea *Mouzon*, qui se rendit presque sans résistance. Toute la France aussitôt fut en armes. Le duc d'Alençon en Champagne, le duc de Vendôme en Picardie, en Guienne l'amiral Bonnivet, le maréchal de Lautrec en Italie, allèrent prendre le commandement des troupes. Cependant Nassau, maître de Mouzon, investit *Mézières*, dont la conquête eût ouvert à l'armée impériale une entrée facile dans le cœur de la Champagne. Mais Bayard défendait la place assiégée : avec une faible garnison, il résista pendant six semaines à une armée de trente-cinq mille hommes, et donna le temps au duc d'Alençon de venir le délivrer. Les impériaux se retirèrent. Le roi en personne les poursuivit au-delà de l'Escaut, et fit dans les Pays-Bas quelques conquêtes de peu d'importance, dont l'avantage fut plus que balancé par une faute grave. Au rapport des chroniques contemporaines, la reine-mère, trop sensible aux grandes qualités du connétable de Bourbon, avait éprouvé ses dédains. Passant alors de l'amour à la haine, elle avait persécuté l'ancien objet d'une tendresse méprisée, et le connétable avait été privé du gouvernement du Milanez. Il essuya un nouvel affront au passage de l'Escaut. Il réclamait le commandement de l'avant-garde, comme une prérogative honorable de sa charge : le roi en donna la conduite au duc d'Alençon. Ces injures déposèrent dans l'âme de Bourbon les germes d'un ressentiment qui, accru par d'autres outrages, devait être un jour si fatal à sa gloire, à sa vie et à la France.

Les armes des Français, victorieuses dans les Pays-Bas, l'étaient aussi du côté des Pyrénées. Bonnivet, créature de la reine-mère, et favori du roi, s'empara de *Fontarabie*, qui

avait jusqu'alors passé pour imprenable. Mais Lautrec était moins heureux en Italie. Les Espagnols, le pape, les Florentins et le marquis de Mantoue avaient formé une coalition formidable pour l'expulsion des Français et le rétablissement de François Sforce. L'armée de la ligue, sous Prosper Colonne, investit d'abord la ville de Parme (1521). Lautrec en fit lever le siége, trouva l'occasion d'accabler les confédérés dans leur retraite, la laissa échapper, ne la retrouva plus, et cette guerre ne fut plus pour lui qu'une suite de disgrâces à peine interrompues par quelques légers et stériles succès. Enfin, réduit à se tenir sur la défensive, il alla s'enfermer dans Milan, y fut surpris par le marquis de Pescaire, se retira sur les terres des Vénitiens, et abandonna la capitale à la fureur avide des impériaux, qui la pillèrent pendant dix jours.

A la nouvelle des triomphes de la ligue, et surtout de la conquête de Parme et de Plaisance qui furent de nouveau réunies aux états de l'Église, le pape ressentit une joie qui, par son excès même, lui devint, dit-on, funeste : suivant les historiens français, elle causa sa mort. Charles-Quint avait mis dans ses intérêts le cardinal Wolsey, en lui promettant la tiare à la première vacance du saint-siége; cependant il fit élire (9 janvier 1522) son ancien précepteur, le cardinal Adrien d'Utrecht. Mais fallait-il envier un règne éphémère à un vieillard languissant et malade? et Wolsey pouvait-il s'indigner d'une élection que suivrait la sienne à si peu d'intervalle? Consolé par cette perspective, Wolsey se laissa de nouveau séduire aux promesses de l'empereur. La même année, il voulut mériter par un service éclatant que Charles-Quint lui tînt parole. Depuis le commencement des hostilités, Henri VIII, qui desirait passer pour l'arbitre de l'Europe, s'était érigé en médiateur. L'an 1521, dans des conférences tenues à *Calais*, Wolsey avait prétendu peser et concilier les intérêts des deux rivaux; mais sa partialité en faveur de Charles avait révolté les plénipotentiaires français, et le roi, rejetant un arbitrage suspect, avait rompu les conférences et suspendu le paiement de quelques sommes que la France devait à l'Angleterre. En 1522, l'empereur fit un second voyage en An-

gleterre pour mettre à profit les favorables dispositions de Henri VIII et de son ministre. Alors fut conclu entre les deux monarques le traité de *Windsor*, par lequel Charles et Henri s'engageaient à attaquer la France avec toutes leurs forces. Aussitôt Henri VIII envoya déclarer solennellement la guerre à François Ier par un héraut; et une armée anglaise, sous la conduite du duc de Suffolck, descendit à Calais, assiégea avec les impériaux la ville de Hesdin, et repassa la mer après neuf mois d'un siége inutile. En 1523, les impériaux firent encore une nouvelle tentative sur la Picardie, et furent repoussés par le duc de Vendôme.

La fortune restait fidèle aux Français dans les Pays-Bas. Plus inconstante en Italie, après les y avoir abandonnés, elle sembla un moment revenir à eux pour les abandonner encore. La mort de Léon X avait interrompu les succès de la ligue, qui fut même sur le point de se dissoudre. Lautrec était rentré dans le Milanez, et avait repris l'offensive ; les Vénitiens le secondaient; il lui arriva seize mille Suisses ; enfin, le maréchal de Foix lui amena de France, avec un renfort considérable, deux hommes qui valaient une armée, Pierre de Navarre, qui avait pris du service en France, et le chevalier *sans peur et sans reproche*. Lautrec, après avoir emporté plusieurs places du Milanez, s'avança vers la capitale. Il trouva les confédérés retranchés dans un camp inexpugnable au château de la *Bicoque*, entre Lodi, Milan et Monza (1522). La prudence conseillait de passer outre; mais les Suisses, qui servaient depuis plusieurs mois sans recevoir de paie, impatiens de la longueur de la guerre, demandèrent instamment le combat. En vain Lautrec les conjura-t-il de ne point courir à une perte certaine : *argent*, *congé* ou *bataille!* s'écriaient-ils avec fureur. On leur accorda la bataille. Ils se précipitèrent avec un aveugle courage sur les retranchemens de l'ennemi, d'où tonnait une formidable artillerie. Vigoureusement soutenus par les Français, ils firent d'incroyables efforts, se retirèrent en bon ordre, après avoir perdu leurs plus braves officiers et leurs meilleures troupes, et le lendemain reprirent le chemin de

leur pays. Lautrec, hors d'état de tenir la campagne, mit garnison dans quelques places, et revint en France. François lui reprochant la perte du Milanez, il répondit avec fermeté que le roi lui-même en était cause; que la gendarmerie avait servi sans solde pendant dix-huit mois; que les Suisses n'avaient point été payés; qu'enfin le gouvernement devait s'imputer leur défection et tous les malheurs de la guerre. Le roi, qui avait donné ordre à *Semblançai*, surintendant des finances, d'envoyer en Italie 400,000 écus, le fit arrêter. Semblançai protesta vainement que la reine-mère s'était saisie de cet argent. On nomma des commissaires pour le juger. Son procès traîna en longueur; mais enfin, en 1527, il fut condamné à être pendu, comme concussionnaire, et la sentence fut exécutée à Montfaucon. Le peuple fut indigné de son supplice : on était alors généralement persuadé de son innocence, et elle paraît aujourd'hui reconnue.

SECTION III.

Depuis le retour de Lautrec en France, après le combat de la Bicoque, jusqu'au traité de Madrid (1522-1526).

Le malheur des Français ne leur laissa plus d'amis au-delà des monts. Venise et les ducs d'Urbin et de Ferrare, jusque-là leurs alliés, les abandonnèrent. La faction des Adornes mit Gênes au pouvoir des impériaux. Enfin, au commencement de 1523, le pape, l'empereur et le roi d'Angleterre, toute l'Italie, la plus grande partie de l'Allemagne, se trouvèrent ligués contre la France. François Ier vit le danger sans s'émouvoir. Après avoir pourvu à la défense de ses frontières, il résolut d'aller lui-même reconquérir le Milanez; et déjà il était en marche à la tête d'une nombreuse armée, lorsqu'il fut arrêté par la découverte d'une conspiration domestique qui pensa causer la ruine de la monarchie.

L'auteur de ce complot dangereux était *Charles*, duc de *Bourbon*, connétable de France. Depuis les affronts qu'il

avait reçus, il s'était retiré de la cour; et, plein d'idées de vengeance, il commença dès-lors à établir une correspondance avec les ministres de l'empereur. Vers le même temps, la duchesse de Bourbon vint à mourir sans postérité. Cet événement fournit à l'implacable Louise de Savoie une nouvelle occasion de montrer sa haine au connétable : elle entreprit de le dépouiller de tous ses biens, en réclamant, comme héritière de Suzanne de Bourbon-Beaujeu, son épouse, la succession de la maison de Bourbon.

D'après la loi salique, constamment observée dans la maison de Bourbon, à la mort de *Pierre de Bourbon-Beaujeu*, sa succession devait appartenir, non à sa fille *Susanne*, mais à *Charles de Bourbon*, fils de ce Gilbert de Montpensier qui était mort dans la première guerre de Naples; mais Louis XII, par égard pour Anne de Beaujeu, avait proposé de confondre toutes les prétentions et tous les droits, en mariant *Charles de Bourbon* avec *Susanne*, et les deux époux s'étaient fait une donation mutuelle, confirmée depuis par le testament de Susanne et par celui de la duchesse de Beaujeu, sa mère. *Louise de Savoie*, qui prétendait déshériter le connétable, était fille de *Marguerite de Bourbon*, femme de Philippe, duc de Savoie. Marguerite étant fille de Charles, frère aîné de Louis de Montpensier, aïeul du connétable, Louise était héritière de Susanne, si l'ordre de la succession n'eût été réglé dans la maison de Bourbon en faveur de la ligne masculine. Le chancelier Duprat lui persuada de faire intervenir le roi, parce que, d'après un examen des actes de famille, il trouvait plus de facilité à établir le droit de réversion à la couronne, qu'à faire valoir le droit du sang au préjudice de la masculinité. Il ne s'agissait de rien moins, dans ce grand procès, que de la possession de plusieurs provinces, telles que le *Bourbonnais*, l'*Auvergne*, la *Marche*, le *Forez* le *Beaujolais*, la principauté de *Dombes*, sans compter une multitude de seigneuries. Une partie fut réclamée au nom du roi, l'autre au nom de sa mère.

Ces deux prétentions étaient également illégitimes; mais Louise, par son autorité, et Duprat, à force d'artifices, par-

vinrent à obtenir des juges le séquestre provisoire des biens de la maison de Bourbon. Ce jugement inique poussa le duc de Bourbon au désespoir, et le désespoir le jeta dans le crime.

Connétable de France et prince de la famille royale, il traita avec les ennemis de son roi, et conclut avec Charles-Quint et Henri VIII un traité pour la conquête et le démembrement de la monarchie. L'empereur lui promit sa sœur Éléonore, veuve du roi de Portugal, avec une dot considérable. Ses domaines, accrus des comtés de Provence et de Dauphiné, devaient être érigés en royaume. Charles-Quint et Henri VIII se partageraient le reste de la France, et Bourbon s'engageait à leur en faciliter la conquête.

François Ier eut avis de cette conspiration au moment où il s'apprêtait à passer les Alpes. Ne pouvant croire que le premier prince du sang voulût livrer le royaume aux étrangers, il se rendit sur-le-champ à Moulins, où Bourbon feignait une maladie pour se dispenser de suivre l'armée, et et il lui déclara sans détour les avis qu'il avait reçus. Le connétable protesta de sa fidélité. Le roi, trompé par ses sermens, et pressé de croire à son innocence, résista à ses plus sages ministres, qui lui conseillaient de le faire arrêter, et continua sa marche vers Lyon, où Bourbon promit de le rejoindre. Il le suivit en effet à quelque distance; mais tout à coup, changeant de route, il traversa le Rhône avec un seul gentilhomme, nommé Pomperan. Cachant sa dignité et son nom sous de vils déguisemens, il échappa à tous les partis que le roi envoya trop tard pour s'assurer de sa personne, et passa en Italie. Le roi ressentit de sa fuite et de sa trahison une vive douleur. « Ah! s'écria-t-il, ma franchise, » ma bonté auraient dû lui crever le cœur; je lui ai parlé » avec la tendresse d'un frère : que le perfide périsse, puis» qu'il veut périr! » Cependant il lui dépêcha un gentilhomme de sa maison, nommé Imbault, qui, l'ayant joint hors du royaume, l'exhorta à mériter son pardon par un repentir sincère. Ne pouvant rien gagner sur cette âme obstinée, Imbault lui redemanda au nom du roi l'épée de connétable.

« Cette épée, dit Bourbon, il me l'ôta au passage de l'Escaut, » lorsqu'il donna la conduite de l'avant-garde à M. d'Alen- » çon. » Il persista donc dans sa révolte, et alla attendre à Gênes les ordres de l'empereur, qui devait être son allié, et qui ne fut plus que son maître. Charles-Quint ne songea plus à donner sa sœur à un banni; mais il consentit à l'admettre au nombre de ses généraux, et l'envoya partager dans le Milanez le commandement de l'armée impériale. Tandis que le sort préparait à Bourbon de nouveaux outrages sous un ciel étranger, on lui faisait son procès en France. Ce procès, plusieurs fois suspendu et repris, ne fut terminé qu'après sa mort. Sa mémoire fut flétrie, et l'an 1527, un arrêt solennel le retrancha de la race des Bourbons, *comme ayant notoirement dégénéré des mœurs et fidélité des antécesseurs de ladite maison de Bourbon.*

François I[er], retenu en France par le desir de découvrir les détails et de prévenir les effets de la conjuration, envoya Lautrec en Guyenne et Bonnivet en Italie. Entré dans le Milanez avec trente mille hommes, Bonnivet perdit un temps précieux avant de marcher sur la capitale; et lorsqu'enfin il s'en approcha, l'ayant trouvée en état de défense, après quelques attaques infructueuses, il alla prendre ses quartiers d'hiver. Le pape *Adrien VI* étant mort vers ce temps-là, le cardinal Jules de Médicis fut élevé au pontificat, sous le nom de *Clément VII*. Wolsey, qui, dans cette circonstance, éprouva une seconde fois la mauvaise foi de l'empereur, en conçut un vif ressentiment, et, désormais détaché des intérêts de Charles-Quint, il ne songea plus qu'à la vengeance; mais forcé de la différer, il dissimula son courroux, et il affecta d'applaudir à l'élévation du nouveau pape. Clément VII arrivait au saint-siége avec une grande réputation et une longue expérience des affaires; il avait été le conseil d'Adrien VI et de Léon X. Réunissant, par le crédit de sa maison et par sa nouvelle dignité, les forces de la république de Florence et celles de l'État ecclésiastique, il devait influer puissamment dans les affaires de l'Italie. Il annonça d'abord qu'il se ferait un devoir d'une entière impar-

tialité, et qu'il ne remplirait entre la France et l'Espagne que l'office de médiateur. Cependant, comme il croyait le repos de l'Italie attaché à l'expulsion des Français, et que cet ouvrage paraissait assez avancé, il contribua à l'achever : il continua donc, mais en secret, la ligue formée pour la défense du Milanez, et lui fournit quelques subsides.

Bonnivet, retranché à *Biagrasso*, attendait des secours qui devaient lui venir de France et de Suisse. L'armée impériale, commandée par le comte de Lannoy, vice-roi de Naples, et sous lui, par Pescaire, Bourbon, et le duc de Milan, François Sforce, fatiguait les Français par de continuelles escarmouches, en évitant une action générale. Bonnivet, voyant son armée se consumer sans fruit, et prête à manquer de vivres, quitta le poste fortifié qu'il occupait, et se détermina à la retraite.

Attaqué par l'ennemi sur les bords de la Sessia, et, dès le commencement de l'action, mis hors de combat par une blessure dangereuse, il confia le commandement au chevalier *Bayard*. Tandis qu'à la tête de la gendarmerie ce vaillant homme couvrait la retraite du reste de l'armée, il fut blessé mortellement d'un coup d'arquebuse. Il mourut comme il avait vécu : ses derniers momens portent le caractère de cette simplicité héroïque et chrétienne qu'il avait montrée toute sa vie. Sentant ses forces défaillir, il donna ordre à un de ses gens de l'appuyer contre un arbre, le visage tourné en face de l'ennemi. Là, fixant les yeux sur la garde de son épée qu'il tenait élevée au lieu de crucifix, il adressa une prière à Dieu; n'ayant point de prêtre, il se confessa à son maître-d'hôtel. Le duc de Bourbon, qui vint à passer, s'attendrissant à son aspect : *Pleurez sur vous, monsieur,* lui dit le héros expirant, *pleurez sur vous-même : pour moi je ne suis point à plaindre; je meurs comme un homme d'honneur, en faisant mon devoir; mais j'ai pitié de vous, qui combattez contre votre roi, votre patrie et vos sermens.* La retraite des Français ayant laissé Bayard entre les mains des impériaux, Pescaire, après avoir vainement tenté de conserver ou de prolonger ses jours par les soins les plus généreux, fit em-

baumer son corps et l'envoya à sa famille; famille héroïque, accoutumée à verser son sang pour la patrie. Le trisaïeul de Bayard était mort à la bataille de Poitiers, son bisaïeul à la bataille d'Azincourt, son aïeul à celle de Montlhéry, et son père avait été mis hors de combat à Guinegate.

Bonnivet ramena en France les débris de son armée. Les impériaux soumirent rapidement quelques places où il avait laissé garnison, et, dans une courte campagne, François Ier se vit dépouillé de tout ce qu'il possédait en Italie, où il n'avait plus un seul allié.

Les succès et les revers avaient été balancés du côté de l'Espagne et des Pays-Bas. Charles-Quint (l'an 1523) attaqua Bayonne, et il fut repoussé par Lautrec; mais il prit sa revanche sur Fontarabie. Une armée allemande, ayant passé la Meuse, fut chassée par le comte de Guise. Les Anglais et les Flamands donnèrent plus d'occupation et en même temps plus de gloire à la Trémoille en Picardie. Au nombre de plus de trente mille, ils s'avancèrent jusqu'à onze lieues de Paris. Un secours de cavalerie envoyé par le roi qui était encore à Lyon, l'activité de la Trémoille, les rigueurs d'un hiver prématuré et le défaut de vivres, les forcèrent à la retraite, et sauvèrent la capitale.

Les Italiens ne doutaient pas que la défaite de Bonnivet, l'expulsion des Français, le rétablissement de François Sforce sous la protection de l'empire, ne missent fin à la guerre entre Charles-Quint et le roi de France. Le pape, qui, par devoir et par caractère, desirait le repos de l'Italie, chercha à inspirer au vainqueur des sentimens pacifiques; mais, enivré de ses succès, excité par le connétable, et entraîné par sa propre ambition, Charles méprisa les avis du pontife, et résolut de transporter la guerre d'Italie en France. L'armée impériale, sous les ordres de Pescaire, pénétra dans la Provence, et mit le siége devant *Marseille*. On ne s'attendait à aucune résistance. *Trois coups de canon*, disait le connétable, *amèneront ces timides bourgeois à nos pieds, les clefs à la main et la corde au cou.* Il changea bientôt de langage. La garnison, les bourgeois, les femmes mêmes rivalisèrent de

constance et d'intrépidité. François Ier eut le loisir d'assembler une armée nombreuse sous les murs d'Avignon, et lorsqu'il s'avança vers Marseille, les impériaux, déjà épuisés par les fatigues d'un siége de quarante jours, affaiblis par la disette et les maladies, se retirèrent précipitamment vers l'Italie.

Le roi ne put se voir sur les frontières du Milanez, à la tête d'une armée victorieuse, sans tenter de nouveau cette incertaine et périlleuse conquête. Ni les remontrances de sa mère, ni la mort de la reine, dont il reçut la nouvelle, ne purent arrêter son impatience. Il entra dans le Milanez sur les traces des impériaux fugitifs, et alla mettre le siége devant *Pavie*, une des principales forteresses de ce duché. Antoine de Lève défendait cette place avec six mille vieux soldats. La rigueur de la saison seconda ses efforts, et le siége traîna en longueur. Le pape crut la conjoncture favorable pour porter les esprits à la paix : il proposa d'abord une trève de cinq ans, dont le projet fut rejeté par l'empereur. Alors il conclut avec le roi de France un traité de neutralité, où la république de Florence fut comprise. François Ier, se persuadant que désormais il n'avait pas besoin de toutes ses forces pour soumettre Pavie, conçut l'idée d'attaquer le royaume de Naples alors sans défense, et il y envoya six mille hommes sous la conduite de Jean Stuart, duc d'Albanie. Dans le temps qu'il affaiblissait son armée par cette diversion imprudente, Bourbon amenait d'Allemagne douze mille lansquenets. Dès-lors, supérieurs en nombre à l'armée française, les impériaux s'avancèrent au secours de Pavie. Le roi ne pouvait plus prendre cette ville sans livrer bataille. La Trémoille et les capitaines les plus expérimentés osèrent proposer de lever le siége et d'éviter le combat; mais le favori *Bonnivet* se trouva d'avis contraire. Il parut s'indigner de l'idée d'une retraite; il insista sur la nécessité d'accepter la bataille pour l'honneur du roi et de la France, et la fausse gloire l'emporta sur la prudence. Des deux côtés on sentait vivement les conséquences de la victoire et de la défaite, et l'on en vint aux mains avec fureur. Les impériaux ne purent résister au premier effort de la va-

leur française; ils plièrent un moment; mais la fortune changea bientôt de face. Les Suisses qui servaient dans l'armée française, saisis d'une terreur panique, abandonnèrent tout à coup leurs postes : lâcheté généreusement expiée par le brave Diesbach, leur chef, qui s'alla jeter de désespoir au milieu des bataillons allemands, et y trouva la mort. Au fort du combat, de Lève fit une sortie avec sa garnison, tomba sur l'arrière-garde que commandait le duc d'Alençon, et la mit en fuite. Pescaire, avec sa cavalerie allemande, rompit la gendarmerie française. La déroute devint générale; il n'y eut plus de résistance que du côté où était le roi, qui, environné d'une vaillante noblesse, fit d'incroyables et inutiles efforts, et vit tomber autour de lui ses plus braves officiers, les maréchaux de Foix et de Chabannes, Chaumont, La Trémoille, Bonnivet, l'auteur de cette grande calamité, qui trouva l'occasion de s'enfuir, mais crut que la mort seule pouvait l'absoudre. Enfin, l'intrépide monarque désarçonné, blessé au front, et perdant son sang en abondance, après avoir tué sept ennemis, se trouva presque seul exposé à la fureur de quelques soldats espagnols qu'irritait sa résistance obstinée. Dans ce moment, le même gentilhomme qui avait suivi Bourbon dans sa fuite, Pompéran le reconnut aux coups qu'il portait. Il écarta les soldats, se jeta à ses pieds, et le conjura de se rendre au duc de Bourbon qui n'était pas éloigné. François Ier protesta qu'il aimerait mieux mourir; mais ayant demandé le vice-roi, il lui remit son épée. Lannoy le fit conduire dans son camp, où l'on prit soin de ses blessures, et c'est de là qu'il écrivit à sa mère ces mots sublimes : *Madame, tout est perdu, fors l'honneur!*

Plus de dix mille hommes étaient demeurés sur la place, la plus grande partie de la noblesse française avait péri, et quinze jours après la bataille, il ne restait plus un seul Français en Italie.

Charles reçut la nouvelle inattendue du succès de ses armes avec une modération qui eût été plus glorieuse encore que la victoire, si elle eût été sincère. Il écouta d'un air modeste les félicitations de ses courtisans, plaignit l'infortune

de François Ier, et défendit toute réjouissance publique. Mais en même temps il mit au plus haut prix la liberté de son prisonnier. Il lui fit proposer, comme les seules conditions de sa délivrance, de rendre la Bourgogne à l'empereur, de céder la Provence et le Dauphiné pour en faire un royaume indépendant au connétable de Bourbon, de renoncer à toute prétention sur Naples, Milan, etc. François, indigné de ces propositions, mais se persuadant qu'elles ne venaient pas de l'empereur lui-même, et qu'elles avaient été dictées par la politique rigoureuse de son conseil, demanda à être transporté en Espagne, dans l'espoir qu'une entrevue avec Charles avancerait plus les affaires que de longues négociations avec ses ministres. Il fut transféré à Madrid. Mais l'empereur refusa de le voir jusqu'à ce qu'on eût réglé les conditions de la paix, et il en proposait de très-dures. Il fallut donc traiter par ambassadeurs. Des négociations étaient entamées depuis long-temps avec la régente. Après le désastre de Pavie, cette princesse avait montré toute l'activité et toute la prévoyance d'un grand politique. Elle avait recueilli les débris de l'armée d'Italie, payé la rançon des prisonniers et les arrérages de leur solde, levé de nouvelles troupes, et pourvu à la sûreté des frontières. Elle avait envoyé des ambassadeurs au roi d'Angleterre ; et Wolsey, deux fois trompé par Charles-Quint, s'était vengé en détachant Henri VIII de son alliance. D'un autre côté, les malheurs de la France avaient désarmé une partie de ses ennemis au-delà des Alpes; et les exactions des impériaux, qui, faute de solde, vivaient de rapines et de brigandage, faisaient vivement desirer la fin de la guerre. Dans ces conjonctures, le desir qu'avait l'empereur de paraître modéré, le défaut d'argent, la défection de Henri VIII, les orages qui se formaient en Italie, l'avaient déterminé à écouter les propositions de la reine-mère, et à lui accorder une trêve qui devait être employée en négociations pour la liberté du roi. Cependant l'affaire traînait en longueur. Les ennuis d'une étroite captivité, et la dureté de l'empereur, qui refusait obstinément de le voir, firent une profonde impression sur l'âme fière et sensible de François Ier.

Il tomba dangereusement malade; et les médecins déclarèrent qu'ils désespéraient de ses jours, si l'empereur, par sa présence, ne se hâtait de le rendre à la vie. Charles-Quint craignait de perdre avec François Ier la riche rançon qu'il en attendait; il résolut de lui rendre visite, et de lui donner des espérances. Il embrassa tendrement son prisonnier, lui parla avec affection, le flatta d'une prochaine délivrance. Cet espoir, et les soins de la duchesse d'Alençon, sœur du roi, qui était passée en Espagne pour consoler son frère et négocier la paix, ranimèrent le monarque languissant. Dès que l'empereur le vit rétabli, il changea de langage, et reprit toute son inflexibilité.

La principale difficulté était la restitution de la Bourgogne. Charles ne voulait pas céder sur ce point, et François répétait sans cesse qu'il serait honteux pour lui de consentir au démembrement de son royaume. Pendant ces démêlés, le roi prit tout à coup un parti digne de son grand cœur, et propre à frustrer l'avidité de Charles-Quint. Il remit à sa sœur, lorsqu'elle repartit pour la France, un acte par lequel il renonçait à la couronne, et la résignait à son fils. Pour égaler sa gloire à son infortune, il n'avait qu'à persévérer dans cette noble résolution. Il ne le fit pas; il se persuada, ou on lui persuada, que si l'honneur lui défendait de souscrire au démembrement de ses états, il lui permettait de dissimuler avec un vainqueur impitoyable qui abusait de ses avantages; que la nécessité était son excuse, et que, rendu à la liberté, il pourrait appeler d'un engagement arraché par la contrainte. Par une précaution dont l'histoire offre plus d'un exemple, mais qui n'est qu'un sophisme de la politique pour donner le change à la conscience, il protesta secrètement par-devant notaire contre la violence qu'il éprouvait, et, le 14 avril 1526, il signa le traité de Madrid. Il cédait à l'empereur tous ses droits sur l'Italie, rendait la Bourgogne avec toutes ses dépendances, renonçait à la souveraineté de la Flandre et de l'Artois, retirait sa protection au roi de Navarre, à Robert de la Marck, et consentait à rétablir Bourbon et ses partisans dans tous leurs biens, et à payer

au roi d'Angleterre 500,000 écus que lui devait l'empereur. Pour garantir l'exécution du traité, il s'engageait à livrer ses deux fils aînés en ôtages. Enfin, son mariage avec Éléonor, sœur de Charles-Quint, reine-douairière de Portugal, devait être le gage de la réconciliation des deux monarques.

SECTION IV.

Depuis le traité de Madrid jusqu'au traité de Cambrai (1526-1529).

François Ier, ayant promis de venir se remettre en prison, si l'exécution du traité souffrait quelque difficulté, fut conduit sous escorte jusqu'à la Bidassoa, où se fit l'échange. Après avoir embrassé ses enfans, dont la présence le remplissait à la fois de joie et d'amertume, il aborda au rivage de France, en s'écriant à plusieurs reprises : *Je suis encore roi!* Bientôt des ambassadeurs de l'empereur vinrent lui demander à être mis en possession de la Bourgogne au nom de leur maître. Il leur répondit qu'il fallait d'abord assembler les états de ce pays pour savoir s'ils consentaient à changer de domination. Les états déclarèrent que la Bourgogne était française par devoir et par inclination; que le roi l'avait aliénée sans en avoir le droit; enfin, que le traité de Madrid était nul, comme l'ouvrage de la violence et de la contrainte. François adopta cette décision, du moins quant à la Bourgogne, offrant d'exécuter le traité de Madrid dans tous les autres points, et de donner deux millions d'or, au lieu du duché de Bourgogne, pour la rançon de ses enfans. Le comte de Lannoy, chef de l'ambassade, rappela alors la parole que le roi avait donnée de retourner en Espagne, et le somma de la tenir. Mais François Ier éluda cette demande, en se plaignant des injustices et de la tyrannie de l'empereur, et persista dans ses propositions.

Il était déjà en état de braver le ressentiment de l'empereur. Il venait de conclure une ligue, dans laquelle entrèrent le pape Clément VII, le roi d'Angleterre, les Suisses, les Vé-

nitiens, les Florentins, et dont Henri VIII fut déclaré le protecteur. L'objet de la ligue était de chasser l'empereur du Milanez, et d'assurer ce duché à François Sforce, que Charles-Quint voulait en dépouiller, après l'y avoir rétabli. Sforce épouserait une princesse du sang de France, et le roi ne conserverait des dépendances du Milanez que le comté d'Ast et la ville de Gênes. A la conquête du Milanez, devait succéder celle du royaume de Naples, dont le pape disposerait, de l'aveu des autres confédérés. Enfin, on convint de ne poser les armes qu'après avoir forcé l'empereur à mettre en liberté les princes français. Les efforts de la ligue ne répondirent point d'abord à la promptitude avec laquelle elle avait été formée. François, se flattant que la seule crainte d'une confédération puissante rendrait Charles-Quint plus traitable, ne se hâta point d'envoyer une armée en Italie, et, malgré les secours du pape et des Vénitiens, Sforce, assiégé dans le château de Milan par le connétable de Bourbon, fut bientôt réduit à capituler. Bourbon, était victorieux; mais l'argent lui manquait; ses soldats se mutinaient; il fallait ou les licencier, ou quitter un pays ruiné par des exactions militaires, et qui ne pouvait plus fournir à leur subsistance. Tout à coup, laissant à Milan Antoine de Lève, il se mit en marche, au fort de l'hiver, avec une armée de vingt-cinq mille hommes, de nations, de mœurs et de langues différentes, sans argent, sans magasins, sans artillerie et sans bagages. Il évita l'armée de la ligue qui, ayant reçu de France et de Suisse quelques renforts, l'attendait non loin de Florence, et, avec une célérité qui ne le cédait qu'à l'audace de l'entreprise, il alla mettre le siége devant *Rome*, ordonna l'assaut, et périt du premier coup d'arquebuse parti des remparts de la ville : héros infortuné, dont on plaint la vie et la mort, dont on admire les talens, et dont la France revendique la gloire, en même temps qu'elle déplore sa faute (5 mai 1527). Il recommanda à ceux qui l'entouraient de tenir sa mort secrète pour ne point décourager les soldats. Philibert, dernier prince d'Orange de la maison de Châlons, prit le commandement des troupes, et, au milieu de la mêlée,

il leur annonça le sort de leur général, en les exhortant à le venger. La vengeance ne fut que trop complète : Rome, prise d'assaut, fut saccagée pendant deux mois avec une fureur digne des Goths et des Vandales. Assiégé dans le château Saint-Ange, le pape capitula, pour sauver sa vie, aux conditions les plus dures, et se constitua prisonnier avec treize cardinaux, jusqu'au paiement de sommes considérables qu'il promit de livrer à l'armée impériale. L'empereur montra une feinte douleur de cette victoire ; il désavoua un succès que l'Europe indignée nommait un attentat sacrilége ; il prit le deuil, et le fit prendre à toute sa cour. Mais il maintint les conditions mises à la liberté du pontife, et Clément VII ne pouvant acquitter l'énorme prix de sa rançon, sa captivité se prolongea. Florence en profita pour secouer le joug des Médicis. L'oligarchie, créée en 1512, abdiqua ses pouvoirs, et la constitution populaire fut rétablie. Dans le même temps, les Vénitiens se saisirent de Ravennes et d'autres places de l'état ecclésiastique, sous prétexte de les garder en dépôt. Les ducs d'Urbin et de Ferrare prirent aussi leur part des dépouilles de cet infortuné pontife, qu'ils croyaient perdu sans ressource.

Il était temps que les rois de France et d'Angleterre sortissent de leur inaction. Toutefois, avant de déclarer la guerre, François I[er] consulta la nation sur la validité du traité de Madrid (12 décembre 1527). Il convoqua une assemblée de notables, y retraça, dans une touchante harangue, toute l'histoire de son règne, fit lire cet acte d'abdication qu'il avait signé dans sa captivité, et demanda l'assistance de ses sujets pour s'affranchir d'un traité odieux, offrant toutefois de retourner en Espagne, s'ils le jugeaient utile au bien de l'État. Les députés des trois ordres firent éclater leur zèle. Le clergé s'imposa une taxe de 1,300,000 livres. La noblesse répondit qu'elle était prête à employer au service du roi *corps et biens*. Le tiers-état montra le même dévouement.

François et Henri, n'attendant plus rien des négociations, envoyèrent déclarer la guerre à l'empereur par des hérauts d'armes (1528). Charles-Quint accusa le roi de France de lui

avoir manqué de parole, et déclara qu'il le lui soutiendrait seul à seul. Son rival, dans un écrit signé de sa main, répondit qu'il en *avait menti par la gorge*, et le somma d'assurer le camp pour un combat singulier. Charles fixa le lieu du combat sur les bords de la Bidassoa. On s'en tint à ces défis mutuels, indignes de la majesté de deux grands princes, et la lice ne fut point ouverte aux deux illustres champions; mais la guerre se fit avec une nouvelle ardeur en Italie. Dès le mois de juillet 1527, *Lautrec*, nommé généralissime de la ligue, avait passé les Alpes à la tête de mille hommes d'armes et de vingt-six mille fantassins. Ses premières opérations furent conduites avec prudence, et couronnées du succès. Secondé d'André Doria, il se rendit maître de Gênes, et rétablit dans cette république la faction des Frégoses et la domination française. Il soumit rapidement Alexandrie, Pavie et plusieurs autres places qui furent remises à François Sforce: mais au lieu d'achever la conquête du Milanez, où Antoine de Lève, avec une petite armée, ne pouvait faire une longue résistance, il s'avança vers l'état de l'Église, pour délivrer le pape toujours prisonnier au château Saint-Ange, et envahir ensuite le royaume de Naples.

Tandis que Lautrec marchait lentement vers Rome, Charle-Quint mit Clément VII en liberté, moyennant 350,000 ducats. Dès que le pontife fut libre, il offrit sa médiation pour la paix à toutes les puissances ennemies; et il y eut vers ce temps quelques négociations infructueuses, suivies d'une guerre plus animée. Lautrec, chassant devant lui les impériaux avec une armée victorieuse qui s'était grossie dans sa marche, entra dans le royaume de *Naples*. Il le parcourut en conquérant. Toutes les places se rendirent à lui, excepté la capitale. Les impériaux y avaient rassemblé toutes leurs forces. Le siége d'une ville défendue par une armée entière, devait être difficile et meurtrier. Lautrec préféra la voie la plus lente, mais moins dangereuse, d'un blocus, et se flatta que la famine obligerait en peu de temps les assiégés à capituler. Son espoir fut trompé par un événement inattendu.

André Doria, par la franchise hautaine de ses discours, s'était attiré l'inimitié des favoris et des courtisans, qui, le calomniant à l'envi, l'avaient insensiblement rendu suspect à François Ier. Dès-lors il lui avait fallu dévorer beaucoup d'affronts et d'injustices; une nouvelle injure faite à sa patrie acheva d'épuiser sa patience. Les Français fortifiaient Savone, nettoyaient son port, y transportaient quelques branches de commerce dont Gênes était en possession, et paraissaient vouloir élever près de cette ville une rivale de sa grandeur et de son opulence. Doria, zélé pour l'honneur et les intérêts de son pays, se permit des plaintes et même des menaces. Il était à Gênes avec une flotte. François Ier ordonna de l'arrêter. Doria, instruit de ce dessein, traita aussitôt avec l'empereur, arbora pavillon impérial, et fit voile vers Naples avec toutes ses galères pour secourir et délivrer cette ville. Son arrivée ramena l'abondance dans Naples, en proie à la famine. Les Français, n'étant plus maîtres de la mer, éprouvèrent à leur tour ce fléau. La peste s'y joignit : elle enleva en peu de temps le général et presque toute l'armée. Pour en sauver les malheureux débris, le marquis de Saluces, qui prit le commandement après la mort de Lautrec, se constitua prisonnier de guerre, et abandonna à l'ennemi son artillerie et tous ses bagages. Du reste, il n'eut pas à rougir longtemps de son déshonneur : il mourut de ses blessures à Naples, n'ayant eu le commandement pendant quelques jours que pour voir perdre tout le royaume de Naples et dissiper toute l'armée de la ligue.

Sans perdre de temps, Doria fit voile vers *Gênes* qu'il affranchit sans combat de la domination française. Libérateur de ses concitoyens, il fut aussi leur législateur. Il les invita à réformer une constitution vicieuse, qui avait été la source de tous leurs malheurs. On nomma un comité de douze personnes pour organiser la république sur un nouveau plan. Les *réformateurs* créèrent un grand conseil, composé de quatre cents membres, entre les mains de qui devait résider le pouvoir suprême, fixèrent à deux ans la durée des fonctions du doge, et écartèrent avec soin toutes

les causes qui avaient jusqu'alors entretenu les factions et excité des troubles intestins. Ainsi fut établie l'aristocratie génoise, dont les formes ont été conservées depuis, à quelques modifications près, qui y furent apportées en 1576.

François Ier, jaloux d'effacer la honte de tant de revers, fit un dernier effort dans le Milanez; mais une nouvelle armée qu'il y envoya fut complétement détruite à la journée de *Landriano* (1529). Ce combat mit fin aux hostilités. L'épuisement de toutes les puissances rendait la paix nécessaire. Le pape traita le premier avec l'empereur. Charles ne pouvait s'affermir en Italie qu'en s'attachant le souverain pontife par une alliance solide. Il s'engagea donc, par une convention signée à Barcelonne, à rendre à Clément VII tous les territoires qui appartenaient à l'État ecclésiastique, à rétablir dans Florence la domination des Médicis, à marier sa fille naturelle, Marguerite d'Autriche, à Alexandre, chef de cette famille. Le pape, de son côté, donna à l'empereur l'investiture du royaume de Naples, annula l'ancien tribut que les rois de Naples payaient au saint-siége, et accorda une absolution générale à tous ceux qui avaient pris part au pillage de Rome.

La nouvelle de cette convention accéléra les négociations déjà ouvertes à *Cambrai* entre Marguerite d'Autriche pour l'empereur, et Louise de Savoie pour le roi de France. Le traité de Madrid servit de base à celui que conclurent ces deux princesses, et qui apporta seulement quelque adoucissement au premier. Il fut convenu que François Ier payerait deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses fils, et qu'avant leur élargissement, il rendrait toutes les villes qu'il tenait encore dans le Milanez, qu'il céderait tous ses droits sur Arras et Tournai, qu'il renoncerait à la souveraineté de la Flandre et de l'Artois, à toutes ses prétentions sur Naples, Milan, Gênes, etc., et qu'il épouserait Éléonore, reine-douairière de Portugal, et sœur aînée de l'empereur. Quant à la Bourgogne, on se contenta de stipuler cette clause, dont il était aisé de prévoir l'inexécution: Que s'il naissait

au roi un fils de son second mariage, il hériterait du duché de Bourgogne, au préjudice des fils du premier lit.

Ce traité conclu, les princes captifs furent mis en liberté. Le maréchal de Montmorency alla les recevoir sur les bords de la Bidassoa, et les ramena à leur père avec la nouvelle reine, dont le mariage fut immédiatement célébré.

SECTION V.

Depuis le traité de Cambrai jusqu'à la trève de Nice (1529-1538).

Tandis que François Ier trompait sa douleur par l'éclat des fêtes et des tournois, vaines pompes de son triste et brillant hyménée, son rival allait étaler en Italie les pompes de la puissance et de la victoire. A Bologne, il reçut la couronne impériale des mains du pape. Il affecta dans cette cérémonie de joindre l'humilité d'un enfant soumis de l'Église à la majesté d'un empereur, et, prosterné à genoux, il baisa les mains du pontife à peine délivré de ses fers.

Pour consommer la pacification de l'Italie, il restait à réconcilier le duc de Ferrare avec le pape, le duc de Milan et les Vénitiens avec l'empereur, et à réduire la république de Florence. Charles-Quint, pris pour arbitre par le duc de Ferrare, remit ce prince en possession de tous ses domaines. Il accueillit l'apologie de Sforce, confirma, moyennant 450,000 ducats, l'investiture qu'il lui avait autrefois donnée du Milanez, et lui fit épouser la fille du roi de Danemarck, sa nièce. Les Vénitiens obtinrent aussi un accommodement, sous la condition de restituer Ravenne et Cervia au saint-siége, d'évacuer toutes les places qu'ils occupaient dans le royaume de Naples, et de fournir un subside à l'empereur. Tous ces traités furent publiés à *Bologne* le premier jour de l'année 1530.

L'Italie entière recevait avec la paix la loi de l'empereur. Les seuls Florentins osèrent résister à sa volonté souveraine, et s'opposer au rétablissement des Médicis. Pressés par l'armée impériale, abandonnés de tous leurs alliés, en proie à la dis-

corde et à la famine, mais soutenus par le fanatisme républicain et par un désespoir aveugle, ils se défendirent pendant onze mois avec une valeur opiniâtre, et ne se rendirent que par une capitulation qui semblait devoir sauver quelques restes de leur liberté (1). Mais l'empereur trompa leur attente. Une nouvelle constitution, promulguée le 27 avril 1532, abolit le gouvernement populaire, supprima le gonfalonnier de justice et la seigneurie, et déclara Alexandre de Médicis *chef et prince* de l'État, avec le titre de *doge* ou de *duc de la république florentine*, qu'il transmettrait à perpétuité à ses descendans, par ordre de primogéniture. Malgré la promesse solennelle d'une amnistie, l'exil, la prison, les supplices, vengèrent et délivrèrent les Médicis de leurs ennemis les plus acharnés. La tyrannie d'Alexandre le rendit odieux à ses partisans et à ses parens mêmes. Il fut assassiné en 1537, par Lorenzino Médicis, son cousin, l'aîné de la branche cadette de sa maison. Lorenzino, effrayé de son crime, ayant pris la fuite, le sénat proclama duc le jeune Côme, parent éloigné d'Alexandre, et désormais le seul héritier mâle de sa famille. Les bannis de Florence troublèrent son élévation par quelques hostilités; mais Charles-Quint se déclara son protecteur, et affermit en Toscane l'autorité des Médicis.

Après la publication de la paix à Bologne, Charles prit le chemin de l'Allemagne, où les affaires de la religion rendaient sa présence nécessaire. La diète de *Spire* avait lancé en 1529, contre les adhérens de Luther, un décret rigoureux, dont la diète d'*Augsbourg* (1530), aggrava encore la sévérité. Alarmés des *protestations* des Luthériens et des progrès menaçans de leur secte, les princes catholiques de l'empire formèrent, pour le soutien de la religion établie, une ligue dans laquelle l'empereur entra lui-même.

(1) Philibert de Châlons, prince d'Orange, général de l'empereur, fut tué pendant le siége. Après sa mort, ses biens et ses titres passèrent à sa sœur Claude de Châlons, mariée à René, comte de Nassau, et qui, par ses enfans, transmit le titre de prince d'Orange à cette famille de Nassau, qui l'a depuis rendu si illustre.



Les protestans, de leur côté, se confédérèrent à *Smalkalde*, et commencèrent à rechercher l'assistance des princes étrangers. Une affaire qui n'avait aucun rapport à la religion leur en fournit un prétexte. Un des motifs qui avaient appelé Charles-Quint en Allemagne était le desir de rendre la couronne impériale héréditaire dans sa maison, en faisant élire son frère Ferdinand roi des Romains. Le moment était favorable pour l'exécution de ce dessein. La diète électorale, convoquée à *Cologne*, satisfit aux vœux d'un prince victorieux, dont les sollicitations avaient toute l'autorité du commandement, et Ferdinand fut proclamé, malgré l'opposition des protestans. Alors les confédérés de Smalkalde envoyèrent des ambassadeurs aux rois de France et d'Angleterre, qui s'allièrent secrètement avec eux et leur promirent des secours (1531). Enhardis par ces promesses, ils résistèrent plus vivement que jamais aux décisions de l'empereur, qui, ayant besoin de leur concours pour repousser une invasion des Turcs, leur accorda des conditions favorables par la pacification de *Nuremberg* (1532), marcha à la rencontre de Soliman, qui était entré en Hongrie à la tête d'une armée formidable, et, après une campagne où les deux rivaux, redoutant les forces et la fortune l'un de l'autre, évitèrent d'en venir aux mains, ramena ses soldats en Allemagne, visita de nouveau l'Italie, et s'embarqua sur les galères de Doria pour retourner en Espagne, où il aborda en 1533.

Tandis que Charles-Quint parcourait l'Europe en conquérant, en arbitre ou en libérateur, François Ier, dans le silence des armes, se livrait aux soins du gouvernement. Un des premiers objets dont il s'occupa pendant la paix fut la réunion définitive de la Bretagne à la couronne. La reine Anne avait toujours voulu assurer à cette province un duc particulier. Le contrat de mariage de cette princesse avec Louis XII portait expressément que si elle mourait sans enfans, ou si sa postérité venait à s'éteindre, le duché passerait à ses plus proches héritiers issus de la maison de Bretagne. Mais le chancelier Duprat eut l'art de faire demander la réunion par les états mêmes de la province. Conformément à leur requête, une charte, donnée au mois

d'août 1532, déclara le *duché de Bretagne irrévocablement et inséparablement uni à la couronne*, ses priviléges réservés en leur entier. L'année suivante (1533), le roi entreprit de donner à l'infanterie française, jusque-là divisée en bandes inégales de cinq cents, de mille ou deux mille hommes, une constitution régulière. Il créa sept *légions*, formées sur le modèle des légions romaines, et chacune de *six mille* hommes, auxquels il accorda les mêmes priviléges que les francs-archers avaient eus sous Charles VII. Mais cette nouvelle milice ne dura guère, et, par la suite, on en revint aux bandes, dont l'organisation était moins compliquée (1).

François I[er] n'avait consenti que par nécessité au traité de Cambrai. A peine l'avait-il signé, qu'il avait souhaité et cherché l'occasion de le violer impunément. C'était dans cette vue qu'il cultivait l'amitié du roi d'Angleterre, et qu'il fomentait le mécontentement des princes d'Allemagne. Secrètement uni aux protestans de ce pays, dont il proscrivait la doctrine dans son royaume, le desir de la vengeance le poussa à une alliance encore plus étrange, qu'une foule de préjugés légitimes et respectables semblaient lui interdire, et qui, dans les idées du temps, était exécrable et monstrueuse. Aussi n'osa-t-il de long-temps l'avouer; et de là la difficulté de fixer l'époque précise où la France commença d'agir, de concert avec Soliman, contre la maison d'Autriche. Au reste, cette union, conseillée par la haine, l'était égale-

(1) « Les légionnaires ne sont pas tenus ny repputés pour gens de guerre, ains sortent du labouraige pour s'affranchir des tailles en servant quatre ou cinq mois, ou quelque aultre espace de temps.... Le roy François-le-Grand leur donna ce nom de *légionnaires* à l'ancienne façon des Romains, car ils s'appeloient au temps passé *francs-archiers*, et en Bretagne, *francs-taupins*. Mais voyant que le service de telles gens mal aguerris estoit du tout inutile, on commua cela en argent; et appelle-t-on ceste taille *la solde des cinquante mille hommes de pied*, à laquelle tous les roturiers universellement du royaume sont contribuables et subjects; et de cest argent on en façonne de braves hommes et vaillants capitaines. » (*Mémoires de Vieilleville*, liv. VII, chap. III.)



ment par la politique. Quel que soit le motif qui ait déterminé François Ier, en s'alliant à la Porte ottomane, l'ennemie naturelle de l'Autriche, il a saisi les vrais intérêts de la France, et tracé à ses successeurs une route qu'ils ont suivie fidèlement et avec succès ; et s'il en fut blâmé par ses contemporains, c'est qu'à une époque où des causes diverses entretenaient encore en Europe l'horreur et l'effroi du nom musulman, il était permis d'ignorer que la différence des religions ne doit point empêcher deux puissances de s'unir, lorsqu'elles y sont invitées par la conformité de leurs intérêts.

Dans le temps que François Ier s'alliait avec les Infidèles, il travaillait efficacement à rompre l'étroite union qui subsistait entre Charles-Quint et Clément VII, depuis le traité de Cambrai. C'était principalement en contribuant à l'élévation de la maison de Médicis, que Charles avait pris sur le pape un si grand ascendant. François lui présenta le même appât, en offrant de marier son second fils, Henri, duc d'Orléans, à Catherine, fille de Laurent de Médicis, cousin du pontife. Séduit par cette proposition brillante, et impatient de conclure une alliance qui relevait si haut la dignité de sa maison, Clément se rendit lui-même à Marseille (1533), pour avoir une entrevue avec le roi, et pour célébrer ce mariage, qui mettait le sceau à la grandeur des Médicis, mais qui, peu honorable pour la maison royale, devait être un jour si funeste à la France par l'ambition et les talens de Catherine. Le pape survécut peu à cet événement et au schisme d'Angleterre, qui fut déclaré dans ce temps-là. Il eut pour successeur Alexandre Farnèse, doyen du sacré-collége, et qui prit le nom de *Paul III* (1534).

Quelques mois après l'entrevue de Marseille, le droit des gens, violé dans la personne d'un ambassadeur du roi de France, fournit à ce prince l'occasion de faire revivre ses droits sur le Milanez. Un gentilhomme de ce duché, nommé *Merveille*, enrichi des bienfaits de Louis XII et de François Ier, était secrètement accrédité comme ambassadeur de France auprès du duc de Milan. Sforce, intimidé des menaces de l'empereur, dont les soupçons avaient démêlé cette in-

trigue, lui donna, pour le fléchir, une preuve également honteuse et barbare de sa dépendance et de son effroi. Les domestiques de Merveille avaient tué un gentilhomme italien qui les insultait : le duc, sous ce prétexte, le fit arrêter, juger et décapiter (décembre 1533). Indigné de cet attentat, et n'ayant pu obtenir satisfaction, ni de Sforce, ni de l'empereur, le roi, après s'être plaint solennellement à toute l'Europe, se prépara à la vengeance. Sa cause était juste ; cependant il ne trouva point d'alliés. La mort de Clément VII l'avait privé des avantages qu'il se promettait du mariage du duc d'Orléans avec Catherine de Médicis. Il ne pouvait compter sur l'appui du roi d'Angleterre, alors uniquement occupé des affaires intérieures de son royaume. Il demanda vainement du secours à la ligue de Smalkalde, irritée du supplice de quelques protestans français. Ces obstacles ne l'arrêtèrent point, et à la fin de l'été de l'année 1535, ses troupes s'avancèrent vers l'Italie. *Charles, duc de Savoie*, dévoué à l'empereur, son beau-frère, et d'ailleurs mécontent du roi, qui récemment avait aidé contre lui les Genevois révoltés, refusa le passage à l'armée française. Aussitôt la Savoie fut envahie ; et, avant la fin d'une courte campagne, le duc se vit dépouillé de tous ses états, à la réserve du Piémont, où il lui restait à peine quelques places fortes.

La guerre, d'abord dirigée contre Sforce, avait inopinément changé de théâtre. Un événement également imprévu en changea tout à coup la nature. Le duc de Milan étant mort sans postérité (octobre 1535), François recouvrait tous les droits qu'il avait sur le Milanez, et qu'il n'avait cédés qu'à Sforce et à ses enfans. Il réclama aussitôt la possession du duché vacant : il pouvait se l'assurer par les armes ; il aima mieux la devoir aux négociations ; mais tandis qu'il perdait un temps précieux à discuter ses prétentions, son rival, en qualité de suzerain, occupait provisoirement le Milanez, comme fief de l'empire, et prenait en silence toutes les mesures nécessaires pour s'y maintenir. Cependant, craignant de trahir trop tôt ses vues secrètes, il affectait de reconnaître la justice des droits de François Ier, et paraissait n'être inquiet

que des moyens de le mettre en possession du Milanez, sans troubler la paix de l'Europe, et sans détruire l'équilibre de l'Italie. Habile à créer des difficultés, il prolongeait et compliquait les négociations, proposant de donner l'investiture du duché de Milan, tantôt au duc d'Orléans, second fils du roi, tantôt au duc d'Angoulême, son troisième fils, mais toujours se repliant subtilement sur lui-même, au moment où l'on semblait près de conclure, et tour à tour brisant et renouant le fil du labyrinthe où il se jouait de la politique incertaine de son adversaire. Enfin, après avoir épuisé tout ce que la mauvaise foi peut suggérer de subterfuges et d'artifices, ses préparatifs étant terminés, il se rendit à Rome (1536), où il déclara ses desseins d'une manière aussi formelle qu'extraordinaire. Le pape, les cardinaux, les ambassadeurs de presque toute l'Europe sont réunis dans la salle du consistoire. Au milieu de cette auguste assemblée, tout à coup l'empereur se lève; il parle, ou plutôt il tonne contre François Ier. Dans une longue et véhémente harangue, il l'accable des reproches les plus amers, des plus sanglantes invectives; il le défie en combat singulier; enfin, insultant à la faiblesse prétendue de ses ressources : « Si j'étais à sa place, s'écrie-t-il » insolemment, j'irais tout à l'heure, les mains liées, la corde » au cou, implorer la miséricorde de mon ennemi : » langage bien surprenant dans la bouche d'un prince connu pour sa circonspection, pour sa réserve, et qui jusque-là avait soigneusement recherché en toute circonstance les apparences de la modération. Mais il éprouvait ce vertige de la prospérité, qui trouble les têtes les plus fortes. L'abaissement de la France, la soumission de l'Italie, la retraite de Soliman devant les aigles impériales, la défaite récente de Barberousse, suivie de la prise de Tunis (voyez l'*Histoire de la Turquie*), tout cet enchaînement de succès l'avait enflé d'un fol orgueil, et il ne put retenir cette saillie arrogante d'un cœur ébloui de lui-même, et enivré de l'encens des flatteurs.

Bientôt, malgré les remontrances du pape Paul III, joignant les actions aux paroles, il alla se mettre à la tête d'une armée de quarante mille hommes d'infanterie et de dix mille

chevaux, rassemblée sur les frontières du Milanez. Non-seulement il prétendait reconquérir le Piémont et la Savoie, son dessein était encore d'envahir les provinces méridionales de la France. La rapidité de sa marche fut favorisée par le marquis de Saluces qui commandait alors l'armée française, et qui, comblé des bienfaits du roi, trahit lâchement son bienfaiteur. Sur la foi des devins et des astrologues italiens, il se persuada que la fin de la monarchie française était venue, et que l'empereur, sur ses ruines, allait établir une monarchie universelle. Par une perfidie qui lui semblait de la prudence, il négligea tout moyen d'arrêter l'ennemi, et après avoir traversé le Piémont sans presque rencontrer d'obstacle, l'empereur entra sur les terres de France (le 25 juillet), distribuant d'avance, dans sa folle présomption, le gouvernement des provinces, des villes, des châteaux, et les dignités et offices de ce royaume.

Cependant François avait eu le temps de rassembler ses forces, et de combiner son plan de défense. D'après le conseil du maréchal de Montmorency, il résolut de ne hasarder aucune bataille, de réunir la plus grande partie de ses troupes dans un camp fortifié, de laisser la campagne libre après l'avoir ravagée, et de combattre l'ennemi par la famine. A l'exception d'Arles et de Marseille, toutes les places furent démantelées. Leurs habitans et ceux des campagnes, forcés d'abandonner leurs foyers, cherchèrent un asile dans les montagnes, ou furent envoyés dans l'intérieur du royaume. En quelques jours, la Provence fut une solitude couverte de ruines. On laissa l'empereur parcourir cette terre désolée, qui ne lui offrait ni moyens de subsistance, ni point d'appui pour son armée. Après avoir tenté contre Arles et Marseille une attaque inutile, il s'approcha d'Avignon, où Montmorency s'était fortifié. Ce général résista avec fermeté aux vœux imprudens de son armée, qui demandait le combat à grands cris. Mais le roi étant venu au camp, sa présence et l'enthousiasme belliqueux qu'elle excita parmi les troupes, eussent rendu une bataille inévitable, si l'empereur, effrayé d'avoir déjà perdu vingt-cinq mille hommes par la faim et par les

maladies, sans presque avoir vu l'ennemi, n'eût donné tout à coup le signal de la retraite. Harcelés par les paysans provençaux qu'animait le desir de venger la dévastation de leurs champs et l'incendie de leurs maisons, les impériaux reprirent le chemin des Alpes, qu'ils repassèrent en désordre. Charles, arrivé sur les frontières du Milanez, laissa les débris de son armée sous le commandement du marquis de Guast; et, profondément humilié d'une expédition dont le succès formait un si triste contraste avec les fastueuses espérances qu'il avait annoncées naguère et l'arrogance qu'il avait étalée, il déroba sa confusion aux regards de l'Italie par un départ précipité qui ressemblait à une fuite.

Pendant cette campagne, le *dauphin*, jeune prince de dix-neuf ans, qui donnait les plus belles espérances, voulant faire l'apprentissage des armes sous les ordres du roi, s'était embarqué sur le Rhône pour l'aller joindre à Valence, lorsqu'il fut attaqué à Tournon d'une maladie subite et violente, dont il mourut le quatrième jour. Sa mort paraît avoir été la suite d'une pleurésie : alors on l'attribua au poison. L'échanson du prince, l'italien *Montécucculi*, fut soupçonné du crime et mis à la torture. Cédant à ses douleurs ou à sa conscience, il s'avoua coupable; mais il se donnait des complices : et quels complices! Le marquis de Gonzague, Antoine de Lève, l'empereur lui-même. Ni l'indignation et l'horreur que témoignèrent Charles et ses officiers, ni leurs protestations d'innocence, ni l'invraisemblance des faits, n'empêchèrent la crédulité ou la haine d'accueillir cette accusation. Elle paraît également absurde et atroce. Outre le dauphin, le roi avait deux fils, tous deux en âge de lui succéder, et il jouissait d'ailleurs d'une santé robuste. Quel fruit pouvait attendre l'empereur de l'attentat qu'on lui imputait? Il répondit par une récrimination peut-être aussi injuste, mais plus plausible. La mort du dauphin ouvrait le chemin du trône au duc d'Orléans et à Catherine de Médicis, son épouse. Charles rejeta le forfait sur cette princesse, et le caractère de Médicis n'aide point à la justifier. Montécucculi, dont les aveux avaient enfanté tant d'affreux soupçons, fut écartelé à Lyon pour

un crime probablement imaginaire, ou du moins douteux.

L'année suivante (1537) commença par une de ces scènes fastueusement apprêtées, que leur solennité n'exempte pas toujours du ridicule. Le roi, accompagné des pairs et des princes du sang, alla tenir son lit de justice au parlement. Là, dans une harangue étudiée, l'avocat-général prétendit que Charles d'Autriche avait violé le traité de Cambrai, par lequel François I[er] avait renoncé à la suzeraineté de la Flandre, de l'Artois et du Charolais; que dès-lors l'empereur était redevenu vassal du roi de France, et que s'étant rendu coupable de félonie en prenant les armes contre son suzerain, il devait en conséquence être ajourné à comparaître en personne ou par procureur, devant le parlement de Paris, son juge légitime. Cette requête fut admise; et Charles, cité à son de trompe sur la frontière, n'ayant point comparu, on le déclara déchu de ses fiefs, comme rebelle et contumace, et la réunion fut ordonnée.

Après ce vain étalage de ressentiment plutôt que de puissance, le roi s'occupa du moins sérieusement de faire exécuter l'arrêt qu'il avait fait rendre. Il alla commander lui-même une nombreuse armée du côté de l'Artois, et soumit plusieurs places importantes. Mais, ayant été forcé de quitter l'armée pour aller diriger ailleurs les opérations de la guerre, il perdit bientôt toutes ses conquêtes, et les impériaux reprirent à leur tour l'offensive. Ils mirent le siége devant Thérouane. Le duc d'Orléans, dauphin depuis la mort de son frère, et Montmorency, honoré de l'épée de connétable pour prix des services qu'il avait rendus l'année précédente, marchaient au secours de cette place, lorsqu'ils furent arrêtés par la nouvelle d'une suspension d'armes. Les deux partis étaient fatigués de la guerre. Sur la proposition de la reine douairière de Hongrie, sœur de l'empereur et gouvernante des Pays-Bas, on avait ouvert des conférences au village de Bomy, et, le 30 juillet 1537, on y était convenu d'une *trève de dix mois* pour les Pays-Bas et la Picardie. Quelques mois après (27 novembre), les soins de la reine de Hongrie ménagèrent pour le Piémont une trève qui devait durer trois

mois; mais dans l'intervalle, de nouvelles négociations la prolongèrent, et l'on s'occupa d'un traité définitif.

Les dépenses de la guerre excédaient de beaucoup les revenus des deux monarques. Charles surtout était embarrassé pour acquitter les sommes énormes qu'il devait depuis longtemps à son armée. D'un côté, l'épuisement et la lassitude, de l'autre, les succès des Turcs, alliés de François Ier, le disposèrent à la paix (1). Le pape Paul III, qui, durant la guerre, n'avait cessé d'inviter les deux rivaux à terminer leurs différends, les exhorta à traiter en personne dans une entrevue à laquelle il assisterait lui-même, et il leur proposa la ville de *Nice* pour le lieu de la conférence. Charles et François ne pouvaient rejeter décemment l'intervention d'un pontife vénérable, qui, à l'âge de soixante-dix ans, s'exposait, par amour de la paix, aux fatigues d'un long voyage. Ils se trouvèrent au lieu du rendez-vous. Mais le pontife, malgré son zèle, rencontra des obstacles insurmontables à une paix définitive, surtout en ce qui concernait le Milanez. Enfin, le résultat de ses efforts fut une *trève de dix ans*, qui fut signée (18 juin 1538) aux mêmes conditions que la première, et par laquelle chacun devait garder ce qu'il avait en son pouvoir. Par cet arrangement, Charles sacrifiait le duc de Savoie, son allié, comme le roi avait autrefois sacrifié les siens par le traité de Cambrai. Le duc ne conservait que la ville et le comté de Nice; le reste de ses états était au pouvoir du roi et de l'empereur. Après la conclusion de la trève, les deux princes se virent à *Aigues-Mortes*. Ils s'y donnèrent réciproquement et avec une franchise apparente toutes les marques

(1) Le corsaire Barberousse, devenu grand-amiral de l'empire ottoman, ayant fait une descente dans le royaume de Naples, s'était emparé de Castro, près de Tarente, et avait couru jusqu'à Brindes, ravageant tout sur son passage, et enlevant un butin immense. Dans le même temps, Mahomet, lieutenant de Soliman, avait remporté près d'Essek, en Hongrie, sur le roi des Romains, une victoire signalée, qui coûta vingt-quatre mille hommes aux impériaux.

de la réconciliation la plus parfaite. On eût dit qu'ils avaient oublié en un jour vingt années d'inimitié (1).

SECTION VI.

Depuis la trêve de Nice jusqu'à la mort de François Ier (1538-1547).

Des émeutes qui éclatèrent en 1539 parmi les troupes impériales dans toute l'étendue de la domination espagnole, firent connaître à l'Europe que l'impuissance de prolonger les hostilités avait déterminé l'empereur à les suspendre. Ces mutineries furent indirectement l'origine d'un grand changement dans les *cortez* de Castille. Charles, les ayant assemblées à Tolède, leur proposa, pour subvenir aux nécessités de l'état, l'établissement d'un impôt général sur toutes les marchandises. Les différens ordres, et les nobles en particulier, s'élevèrent avec force contre cette proposition. L'empereur, n'ayant pu vaincre leurs refus obstinés, les congédia avec indignation. Depuis cette époque, ni les nobles, ni les prélats n'ont plus été appelés à ces assemblées, sous prétexte qu'en matière d'impôts, des sujets qui n'en payaient

(1) François Ier employa aux soins du gouvernement le loisir que lui laissa la trêve de Nice. L'année 1539 fut signalée, 1° par l'édit de *Villers-Cotterets*, qui ordonna que les actes des cours souveraines, rédigés jusqu'alors en *latin*, fussent désormais écrits en *français*; 2° par un réglement relatif à la tenue des *registres baptistaires* dans les paroisses. Avant cette époque, la naissance des grands était seule constatée avec quelque exactitude; celle des autres citoyens n'était inscrite sur aucun registre : de là naissaient une foule de différends et de procès dans les familles. Pour remédier à cet abus, il fut ordonné aux curés de tenir un registre authentique de tous les enfans qui leur seraient présentés pour le baptême. La même année où furent introduites ces innovations utiles, le chancelier Poyet, comme par une funeste compensation, établit les *loteries* (mai 1539), « espèce de contribution volontaire, qui, sous l'apparence d'un jeu, » excite la cupidité des pauvres, et ne pèse véritablement que sur » eux. » (Petitot, *Introduction aux Mémoires de Du Bellay*.)

point n'avaient pas droit de donner leur voix. On n'admit désormais aux états que les procureurs ou représentans des villes. Ceux-ci, au nombre de trente-six, formèrent une assemblée qui n'avait rien du pouvoir et de la dignité des anciennes *cortez*, mais qui, dans toutes les occasions, se montra docile à la cour.

Il fallait justifier par les effets ces dehors d'amitié que les deux rois avaient fait paraître dans l'entrevue d'Aigues-Mortes. L'occasion s'en présenta bientôt. Les Gantois s'étant révoltés au sujet d'un impôt dont ils refusaient de payer leur part, chassèrent les magistrats impériaux, appelèrent les villes voisines à la révolte, et envoyèrent des députés au roi de France, comme à leur seigneur suzerain, pour implorer sa protection, et lui offrir de le rendre maître des Pays-Bas, s'il voulait les secourir. Non-seulement François refusa cette offre séduisante, mais, par un excès de générosité, il révéla à l'empereur les propositions et les desseins des rebelles; il lui facilita même les moyens d'aller les punir, en lui accordant le passage en France (1540), à condition d'obtenir l'investiture du Milanez. La plupart des ministres voulaient qu'on obtînt par écrit l'assurance de cette investitnre : Montmorency conseilla au roi de se contenter d'une promesse verbale. Ce conseil plut au cœur magnanime du monarque; il le suivit. L'empereur fut partout accueilli par des fêtes magnifiques. Le roi alla à sa rencontre jusqu'à Châtelleraut, et de là ils s'acheminèrent ensemble vers Paris, où ils firent une entrée solennelle. Charles demeura six jours dans cette capitale, affectant une pleine sécurité, mais en effet agité de vives inquiétudes. Il craignait que François I[er], en s'assurant de sa personne, ne punît d'un seul coup toutes ses perfidies. C'était l'avis de plusieurs courtisans; mais le roi garda sa parole. Après toutes les promesses que l'empereur avait faites et tous les bons offices qu'il avait reçus, ce prince lui semblait engagé par les liens les plus sacrés de la reconnaissance et de l'honneur. Charles fut assez peu soigneux de sa gloire pour tromper cette confiance héroïque. Arrivé sur les frontières des Pays-Bas, il éluda, sous des prétextes vagues et par des

expressions équivoques, les demandes du connétable qui l'avait accompagné, et qui le sollicitait d'exécuter sa promesse. Peu de temps après, ayant rétabli son autorité dans les Pays-Bas par le châtiment des Gantois, et n'ayant plus besoin de déguiser ses intentions, il leva honteusement le masque, et osa nier qu'il eût rien promis au roi.

Cette nouvelle perfidie remplit François Ier d'une juste indignation. Un crime atroce y mit le comble, et ralluma la guerre.

Deux *ambassadeurs* que François envoyait à Venise et à la Porte s'étant embarqués sur le Pô, le marquis du Guast fit attaquer leur bateau pour s'emparer de leurs instructions, et ils furent *massacrés* après avoir vendu chèrement leur vie. Du reste, du Guast ne recueillit que la honte de ce crime, sans en retirer aucun fruit. Du Bellay Langey, qui commandait pour le roi en Piémont, avait retenu les instructions des ambassadeurs, et leurs papiers les plus importans, qu'il devait leur faire passer à Venise. En même temps que la prudence de Langey sauvait le secret de l'état, ses soins et son activité lui procuraient les détails du complot. Il en produisit les preuves irrécusables, et du Guast resta convaincu d'un attentat détestable aux yeux mêmes des nations les plus barbares. Pour surcroît d'infamie, Charles éluda par des réponses ambiguës les instances du roi de France qui réclamait une réparation éclatante. C'était s'associer au crime de son lieutenant; c'était s'avouer son complice; c'était en même temps déclarer la guerre. François Ier ne pouvait laisser le forfait impuni. La foi publique, la majesté de sa couronne, le sang de ses ambassadeurs demandaient vengeance, et devaient l'obtenir.

En peu de temps le roi forma *cinq armées* : l'une, sous les ordres du dauphin, marcha vers les frontières de l'Espagne; une autre, sous le commandement du duc d'Orléans, devait agir dans le Luxembourg. Le Brabant fut le théâtre de la troisième; elle était conduite par le maréchal de Gueldres, et composée en grande partie des troupes du duc de Clèves, qui disputait à la maison d'Autriche le duché de Gueldres,

et que ses prétentions rendaient l'allié de la France. La quatrième fut destinée pour les frontières de la Flandre, et la cinquième pour le Piémont.

(1542.) La campagne s'ouvrit dans le Luxembourg par de brillans succès. L'imprudence du duc d'Orléans fit perdre le fruit de ces heureux commencemens. Le bruit s'étant répandu qu'une bataille allait se livrer dans le Roussillon, ce prince y courut pour ravir sa part de la gloire de son frère. Ses espérances furent trompées. La bataille ne se donna point; et la campagne se termina, non par une victoire, mais par la retraite des Français, qui, après six mois de travaux inutiles, levèrent le siége de Perpignan. D'un autre côté, l'armée du Luxembourg, privée de son chef et affaiblie par la désertion, se trouva réduite à une défensive laborieuse. L'honneur des armes françaises ne se soutint que dans le Piémont, où Langey s'empara de quelques places.

L'année suivante (1543), Charles-Quint se fortifia de l'alliance de Henri VIII. Jacques V, roi d'Écosse, était mort en 1542, laissant au berceau une fille unique, nommée Marie, sous la tutelle et la régence de la reine-mère, Marie de Lorraine, et sous l'administration du cardinal de Saint-André. La jeune Marie, si célèbre depuis par sa beauté, ses infortunes et sa fin tragique, fut dès sa naissance un objet d'ambition et de discorde. Héritière de la couronne d'Écosse, les souverains les plus puissans aspiraient à sa main. Le roi d'Angleterre, dont elle était petite-nièce, la demandait pour le prince Édouard, son fils. François voulait empêcher cette alliance. Les intrigues et l'argent de Henri VIII prévalurent d'abord contre l'opposition de la régente et du cardinal-administrateur qui étaient dans les intérêts de la France, et le mariage de la princesse avec Édouard fut résolu. Mais François Ier, pour déconcerter la faction anglaise, ayant fait passer des secours d'hommes et d'argent à Marie de Lorraine et au cardinal de Saint-André, les mit en état de faire rompre la résolution prise sans leur aveu. Henri, mécontent, déclara la guerre à l'Écosse, et bientôt après à la France. Oubliant ses anciens griefs, il s'unit avec Charles V contre François Ier

(1543), et un corps de dix mille Anglais grossit l'armée impériale. De son côté, le roi de France resserra son alliance avec le sultan, et Barberousse reçut ordre de seconder avec une puissante flotte les opérations de la marine française.

Le roi et l'empereur portèrent leurs principales forces dans les Pays-Bas. Tandis que François s'emparait de *Landrecy*, Charles se jeta avec cinquante mille hommes sur les états du duc de Clèves, qui prévint sa ruine par une prompte soumission. De là, il s'avança pour reprendre Landrecy. François Ier vint secourir la place. L'Europe s'attendait à une bataille décisive entre ces deux monarques; mais ni l'un ni l'autre n'en voulut tenter le hasard. Ils se bornèrent à une guerre de tactique et d'embûches. Enfin le roi, par des mouvemens heureusement combinés, ayant introduit dans la place des vivres et des troupes, l'empereur leva le siége, et prit ses quartiers d'hiver.

Cependant Soliman était entré dans la Hongrie, et s'était rendu maître de plusieurs villes. Vers le même temps, Barberousse, avec une flotte de cent dix galères, portait la terreur sur toutes les côtes de l'Italie, d'où il faisait voile pour Marseille. Il y fut joint par la flotte française que commandait le comte d'Enghien, jeune et vaillant prince de la maison de Bourbon. Les alliés résolurent d'assiéger *Nice*, dernier asyle du duc de Savoie. Ils s'emparèrent de cette ville; mais ils échouèrent devant le château, forteresse inexpugnable où le gouverneur s'était retiré, et dont ils levèrent le siége à l'approche d'une flotte et d'une armée impériales. Barberousse retourna à Constantinople, et d'Enghien alla prendre le gouvernement du Piémont.

Dès le commencement du printemps (1544), les Français investirent Carignan que du Guast avait fortifié à grands frais. Ils poussèrent le siége avec tant de vigueur que le général espagnol ne vit d'autre moyen de sauver la ville que de hasarder une bataille. Le comte d'Enghien la desirait vivement; ses soldats partageaient son impatience. Mais François Ier lui avait expressément défendu de risquer une action générale. Montluc, dépêché en France pour représenter au roi et à son conseil les avantages d'une victoire qui

semblait assurée, rapporta la permission de combattre. Au premier bruit de la réponse du monarque, toute la jeune noblesse, saisie d'une ardeur martiale, courut se ranger sous les drapeaux du comte d'Enghien, et la cour resta déserte. Cette jeunesse intrépide n'aimait pas seulement la gloire, elle aimait aussi la patrie. Le comte manquait d'argent pour la solde des troupes; il en demanda à ces braves volontaires; toutes les bourses lui furent ouvertes. De tels hommes méritaient de vaincre : leur triomphe fut complet aux champs de *Cérisoles* (11 avril). Douze mille impériaux furent tués dans cette journée. Les Français n'eurent à regretter que deux cents hommes.

Les vainqueurs, maîtres de Carignan et de presque tout le Montferrat, allaient envahir le Milanez; mais, sur le bruit des immenses préparatifs que l'empereur faisait du côté du Rhin de concert avec Henri VIII, François Ier rappela douze mille hommes des meilleures troupes d'Italie. Le comte d'Enghien, privé de l'élite de son armée, se soutint néanmoins dans le Piémont. Mais le défaut d'argent était un obstacle insurmontable à ses progrès. Le marquis du Guast, réduit par la même cause à l'impuissance d'agir, proposa pour l'Italie une *trève de trois mois*. Elle fut acceptée par le comte d'Enghien, et confirmée sans difficulté par l'empereur et par le roi, qui s'accordaient à porter l'un contre l'autre toutes leurs forces du côté des Pays-Bas.

Le roi d'Angleterre s'était contenté en 1543 d'envoyer dix mille hommes à l'empereur. En 1544, il résolut de descendre lui-même en France, dans l'espoir chimérique d'exécuter avec Charles-Quint la conquête et le partage de ce royaume. Les deux monarques devaient, l'un par la Picardie, l'autre par la Champagne, marcher droit à Paris, et se réunir sous les murs de cette ville. L'armée impériale, après s'être emparée de Ligny et de Commercy, investit Saint-Dizier. Tandis que Charles assiégeait cette place, Henri VIII débarqua en Picardie, et mit le siége devant Boulogne et Montreuil. Ainsi les deux princes divisèrent leurs forces dès le commencement de la campagne, et, au lieu de cette union et de cette con-

fiance si nécessaires à l'exécution de leur grand projet, ils montrèrent bientôt une jalousie mutuelle, qui peu à peu engendra les soupçons, et finit par une rupture ouverte.

L'empereur ayant pris Saint-Dizier, Épernay et Château-Thierry, n'était plus qu'à deux journées de la capitale. Mais la disette se faisait sentir dans son armée; le siége de Saint-Dizier lui avait coûté ses meilleurs soldats; le roi d'Angleterre refusait d'abandonner ses projets sur Boulogne et Montreuil, pour venir le joindre; le dauphin, qui commandait l'armée française, et le roi qui était resté dans Paris, avaient fait d'habiles dispositions pour le défendre..Désespérant de vaincre ces obstacles avec les restes de ses troupes exténuées de faim et de fatigue, Charles écouta les propositions que lui fit porter le roi de France, et un traité de paix fut signé le 18 septembre 1544 à *Crespy en Laonnais*. Les principaux articles furent que, de part et d'autre, on se restituerait toutes les conquêtes faites depuis la trève de Nice, et que l'empereur donnerait en mariage au duc d'Orléans sa fille aînée, ou la seconde fille de Ferdinand, son frère, avec les Pays-Bas ou le Milanez pour dot. La mort du duc d'Orléans l'affranchit d'une obligation qu'il aurait sans doute violée sans scrupule à la première occasion.

Boulogne s'était rendu avant la conclusion de la paix de Crespy. Henri VIII était tout plein de l'orgueil de la victoire, lorsque les ambassadeurs du roi de France vinrent l'inviter à accéder au traité. Ses prétentions insensées éloignèrent toute idée d'accommodement, et les hostilités continuèrent encore pendant près de deux années entre la France et l'Angleterre.

Tout se passa en petits combats livrés pour l'attaque et pour la défense de Boulogne que les Français voulaient reprendre. Enfin, las d'une guerre sans motifs et sans résultats, les deux princes résolurent d'y mettre fin (1546). Ils nommèrent des plénipotentiaires qui tinrent des conférences entre Guines et Ardres. L'objet de la négociation était très simple. On n'avait rien pris à Henri VIII, et il n'avait pris que *Boulogne*. Il ne s'agissait que de marchander et d'acheter la restitution de cette conquête. Par le traité qui fut conclu, on en fixa le prix à la

somme de deux millions que le roi de France devait payer dans l'espace de huit ans au roi d'Angleterre. A ces conditions, on lui remettait toutes les anciennes dettes, et on s'engageait à lui rendre Boulogne et ses dépendances au dernier paiement.

Si Henri VIII et François Ier n'eussent posé les armes, la mort les leur eût arrachées. Elle les frappa tous deux quelques mois après le traité de Boulogne : Henri, le 28 janvier 1547 ; François, le 31 mars de la même année (1).

Charles-Quint était trop juste ou trop habile pour refuser à un rival, après sa mort, le tribut d'éloges qu'il méritait. « *Quel prince !* s'écria-t-il d'un ton de respect et de douleur, en apprenant que ce rival n'était plus; *quel grand prince la France vient de perdre !* »

L'histoire moderne n'offre pas entre deux princes de rivalité plus fameuse que celle de Charles-Quint et de François Ier. Il ne sera peut-être pas hors de propos d'en résumer ici les principaux traits.

François Ier monte à vingt ans sur le trône. Par sa générosité, par sa valeur, par ses manières chevaleresques, il était déjà l'idole de la cour et de l'armée. Le début éclatant de son règne confirme tous les présages, toutes les espérances. Les plus hautes réputations contemporaines s'abaissent devant la gloire du héros de Marignan, et l'Europe le contemple avec admiration. Déjà François Ier est immortel, et il est encore douteux si Charles aura d'autres titres à la renommée que sa puissance et l'étendue de ses états. Son caractère est inconnu, son ambition n'a point éclaté; peut-être elle n'est point encore née. Il est gouverné par ses ministres : on le croit du moins. Cependant le trône impérial est vacant; Maximilien n'est plus, et les rois de France et d'Espagne briguent solennellement son héritage. Heureux de passer pour médiocre, Charles doit principalement à cette opinion le diadème des Césars ; mais ce fut encore un beau jour pour Fran-

(1) Pour l'affaire des Vaudois, qui attrista les dernières années de François Ier, voyez l'*Introduction aux Guerres religieuses de France*, deuxième volume de cet Abrégé.

çois I[er] que celui où, puni de sa grandeur précoce, il se vit rejeté par l'Allemagne éblouie et alarmée de sa gloire, et entendit ses adversaires fonder un refus qui l'honore, sur la supériorité de son mérite et la crainte de ses talens. Les deux princes, avant l'événement, avaient affecté de publier que le vaincu, quel qu'il fût, accepterait de bonne grâce sa défaite, et applaudirait au vainqueur. L'effort eût été trop sublime. Les électeurs prononcent entre les deux rivaux qui s'efforçaient de paraître deux frères, et soudain, à cette ostentation de générosité, à cette fraternité d'apparat, succèdent la jalousie, la haine, le desir ardent de la vengeance. Alors s'engage une lutte animée comme toutes celles où l'amour-propre a plus de part que les intérêts. Les provinces qu'on se dispute sont moins l'objet que le prétexte de la guerre. Ce qu'on souhaite avec passion, ce n'est point la conquête du Milanez ou du royaume de Naples, de la Provence ou de la Picardie, c'est l'humiliation d'un rival. La fortune ne refusa ni à l'un ni à l'autre ce triste plaisir; mais l'empereur le goûta plus souvent et plus pleinement. Il eut son ennemi en son pouvoir; il le désespéra à loisir dans les ennuis de la captivité; il lui imposa les traités les plus durs et les plus déshonorans. Il s'affermit dans le royaume de Naples, il conquit et garda le Milanez. Quelle fut donc l'origine de ces succès quelquefois éclatans et toujours solides? A ne considérer que la puissance des deux rivaux, et les forces matérielles de leurs états, la lutte était-elle trop inégale? Charles-Quint, il est vrai, tenait sous son empire une plus grande étendue de pays : par lui-même, l'Espagne, les Pays-Bas, les Deux-Siciles, les îles de Corse et de Sardaigne; par son frère, les domaines héréditaires de sa famille en Allemagne et le royaume de Bohême. Le souverain de tant d'états, s'ils eussent été contigus et régis par une même loi, si l'autorité du prince y eût été partout absolue, devait faire trembler et la France et l'Europe entière; mais l'immense intervalle qui séparait toutes ces contrées, la diversité de leurs coutumes et de leurs mœurs, les priviléges qu'elles pouvaient opposer, pour la plupart, à la volonté du souverain, nuisaient au développe-

ment de leurs forces. C'étaient les membres épars d'un vaste corps sans proportion; la main la plus habile avait peine à diriger le jeu compliqué de leurs ressorts, et à leur communiquer une même impulsion. La France, au contraire, formait une masse compacte et homogène, qu'il était également difficile d'entamer et de diviser. Elle avait de grands moyens pour attaquer, de plus grands encore pour se défendre. Les ordres partis du trône étaient promptement transmis et exécutés; et à la voix d'un prince absolu par les droits de sa couronne, et plus encore par l'amour de ses sujets, toute la nation pouvait se mouvoir comme un seul homme. Ainsi, la position de la France et son organisation intérieure compensaient son infériorité, sous le rapport de la population et de l'étendue. Chercherons-nous dans les talens militaires des deux princes la cause de l'inégalité des succès? L'empereur était peut-être plus général, le roi de France était plus soldat; mais l'un ne fut pas toujours prudent, ni l'autre toujours téméraire. Grand capitaine lorsqu'il enlève Tunis à Barberousse, lorsqu'il contraint Soliman à la retraite, lorsqu'à Mulhberg il terrasse le parti protestant, Charles-Quint semble abandonné de sa prudence accoutumée dans l'expédition de Provence, de sa fortune au siége de Landrecy; et c'est en présence de son rival que sa gloire est deux fois éclipsée. Ajoutons que dans ses deux premières guerres, il ne commanda point ses armées; et cependant ces deux guerres, si l'on excepte celle qu'il fit aux luthériens d'Allemagne après le traité de Crespy, sont les plus honorables et les plus heureuses de son règne : qu'on en juge par les traités de Madrid et de Cambrai. Mais si Charles-Quint ne contribua pas toujours par lui-même sur les champs de bataille aux grands événemens qui ont rendu son règne illustre, il n'y fut jamais étranger par les calculs de sa politique; et il faut avouer qu'à cet égard il eut sur son rival un avantage incontestable. Ce n'est pas que la politique ait manqué à François Ier autant qu'on le croit communément. Il consolida l'alliance de la France avec les Suisses, alliance souvent incertaine sous ses prédécesseurs; il rechercha soi-

gneusement celle de Henri VIII; il l'obtint, la perdit et la ressaisit tour à tour. Il entretint des relations avec le Danemarck et la Suède; il osa en former avec la ligue protestante et avec le sultan; il sentit combien était importante l'amitié des papes à quiconque voulait s'établir solidement en Italie, et il travailla sans cesse à se les concilier. Mais il ignora cet art, si familier à son rival, de conduire l'intrigue d'une négociation, de feindre, de promettre, d'éluder, de gagner du temps; il ne connut jamais cette science des déceptions, des subterfuges, où triomphait la politique de son adversaire; il n'eut point, comme lui, le génie de la corruption et de la perfidie. Il était beau sans doute de ne point marcher dans cette voie honteuse; mais ce fut souvent celle des succès; et Charles-Quint le savait bien. Au reste, on doit aussi rapporter les succès qu'obtint ce prince à d'autres causes plus honorables. Par son infatigable activité, il rapprocha, en quelque sorte, les différentes parties de son empire; il fut le lien de ses vastes états, il en fut l'âme. « François Ier, dit un de nos meilleurs historiens, a des momens d'éclat qui éblouissent, mais il a de longs intervalles de sommeil et de langueur; Charles-Quint n'en a pas un. Sans cesse il agit, il prépare, il exécute, il intrigue, il divise; il court en Allemagne, en Italie, en Espagne; il contient les grandes puissances, il soumet les petites, il les enchaîne toutes par ses négociations. » Dans le discours où il annonça son abdication, il rappela lui-même au monde que, soit au sein de la paix, soit pour faire la guerre, il avait passé neuf fois en Allemagne, dix fois en Espagne, quatre fois en France, sept fois en Italie, dix fois dans les Pays-Bas, deux fois en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois la mer. Il joignait à cette activité une persévérance inflexible, obstinée, dans l'exécution de ses desseins. Mais il posséda surtout au suprême degré ce talent qui peut tenir lieu aux rois de tous les autres, le talent de connaître les hommes; il savait choisir et ménager ses serviteurs; il eut de grands capitaines et de bons ministres. François Ier, au contraire, gouverné par sa mère ou par des maîtresses, donnait et ôtait les commandemens les plus importans au gré

de leur caprice. Des intrigues frivoles et méprisables, de petites et honteuses passions le privèrent souvent des services du vrai mérite. Il sacrifiait Lautrec à l'inimitié de Louise de Savoie. Il permettait à cette femme vindicative de persécuter le connétable de Bourbon. Il se laissait enlever par Charles-Quint, et cet illustre connétable, et le prince d'Orange, et Doria. Il donnait la place de ces grands hommes à des favoris, à des Bonnivet. Voila sa faute capitale, voilà le secret de ses revers. Mais, malgré ces revers et ces fautes, il eut de son temps, il a peut-être encore une réputation plus brillante que Charles-Quint. C'est qu'en lui les qualités de l'homme firent oublier les défauts du monarque; c'est qu'il fut humain, bienfaisant, généreux; c'est qu'il ne fit point de la politique un art de chicane et de mensonge; c'est qu'il n'aiguisa point le fer des assassins contre la personne sacrée des ambassadeurs; c'est qu'il fut franc, loyal, autant que brave. Un tel roi pouvait se passer de succès ; il pouvait tout perdre, *fors l'honneur.*

Le premier titre de François Ier, aux yeux de ses contemporains, fut sans doute celui de preux chevalier; aux yeux de la postérité, c'est celui de *père des lettres.* Il les aima, les protégea ; c'est là sa gloire la plus pure, et le plus solide fondement de son immortalité.

Au reste, c'était un exemple qu'il avait reçu de la plupart de ses prédécesseurs, depuis Charles-le-Sage. Ce prince avait pour maxime *que l'on ne pouvoit trop honorer les savans, et que tant que sapience seroit honorée dans le royaume, il continueroit à prospérité; mais que, quand déboutée y seroit, il décherroit.* Il commença la bibliothèque royale. Les savans, encouragés par ses bienfaits, firent quelques efforts heureux. On traduisit les anciens, et leur étude exerça une salutaire influence sur les productions des modernes. Le progrès des arts suivit celui des lettres. Des temples, des palais dignes de ce nom s'élevèrent au Louvre, à Vincennes, à Beauté, à Saint-Ouen, à Creil, à Melun, à Montargis; des manufactures s'établirent ou se perfectionnèrent; des artistes étrangers furent appelés en France ; l'horlogerie, la mécanique, les mathématiques furent plus cultivées. Mais les défauts du temps

se mêlaient à cet amour des lettres et des arts, et devaient s'y mêler long-temps encore. Les astrologues prétendaient lire dans les cieux les secrets de la destinée, et les alchimistes cherchaient la pierre philosophale. L'université était une arène ouverte aux disputeurs scolastiques. On peut hésiter à compter tous ces bruyans docteurs parmi les gens de lettres.

On fit quelques pas dans le quinzième siècle. Gerson, d'Ailly et Clemangis, Guillaume, Jean et Alain Chartier n'ont point laissé un nom méprisable. Les poésies d'Octavien de Saint-Gelais, qui traduisit l'*Odyssée*, l'*Énéide* et les *Épîtres* d'Ovide, celles de Villon, qui le premier *débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers*, celles de Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII, les chroniques versifiées de Martial d'Auvergne, et les poésies pastorales que le goût de la bergerie inspira au bon roi René, lorsque, désabusé des conquêtes et des grandeurs, il gardait ses troupeaux dans les champs de Provence avec la reine Jeanne de Laval, son épouse, sont des monumens littéraires, supérieurs à ceux de l'époque précédente. Les histoires de Robert Gaguin et de Monstrelet, les mémoires d'Olivier de la Marche sont des ouvrages utiles et estimables. Philippe de Comines, par ses mémoires sur Louis XI, s'est presque mis à côté de Tacite. Sous le même prince, le recteur de l'Université, Guillaume Fichet, peut être regardé comme le restaurateur de l'éloquence et de la bonne latinité dans les écoles. Louis XI lui-même, selon Philippe de Comines, était *assez lettré; il avait eu une autre nourriture que les seigneurs de son royaume*. Selon Gaguin, *il savait les lettres*, *et avait plus d'érudition que les rois n'ont accoutumé d'en avoir*. Mais il fut instruit sans être éclairé : témoin l'arrêt bizarre (1)

(1) La philosophie était alors partagée en deux sectes : les *réalistes* et les *nominaux*. Les premiers voyaient partout des substances; selon eux, les qualités, les attributs, la rondeur, la dureté, par exemple, existaient indépendamment du sujet, c'est-à-dire, de la chose ronde ou dure. Les seconds, au contraire, ne voyaient de dureté, de rondeur, de qualité quelconque, que dans la chose qualifiée. Cette querelle divisant toutes les écoles, et produisant des haines et des per-

par lequel il termina la ridicule et fameuse querelle des réalistes et des nominaux; témoin encore sa croyance superstitieuse aux rêveries de la divination : il entretenait sept astrologues.

Louis XII joignit à ses autres titres de gloire celui de protecteur des lettres. Tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires publiques, il se plaisait à le passer dans l'entretien des savans ou dans l'étude des monumens de l'antiquité. Il attira en France, par ses bienfaits, les savans les plus illustres de l'Italie; il parvint à en fixer quelques-uns dans l'université de Paris. On commença sous son règne à enseigner le grec dans cette école célèbre, et l'on y fit assez de progrès pour expliquer les dialogues de Platon. Quant aux bons ouvrages des anciens, il en forma la plus riche collection que l'on connût alors en Europe. Il les méditait, il en recueillait les plus belles maximes, et tâchait de les inculquer au jeune comte d'Angoulême, destiné à lui succéder. Ainsi, une partie de l'éclat que le zèle de François I[er] pour le progrès des connaissances humaines a répandu sur le règne de ce prince, doit se réfléchir sur Louis XII.

Élevé dans cet amour des lettres, à peine François est monté sur le trône, qu'on le voit s'entourer de savans. Ils lui forment un docte cortége qui l'accompagne en tous lieux, à la chasse, dans ses voyages, dans ses promenades. Il les comble de dignités et de largesses; il encourage leurs travaux par son exemple et sa munificence. De tous ces hommes laborieux que ses bienfaits allèrent chercher, et dont il remplit sa cour et même ses conseils, le plus célèbre est, sans contredit, Guillaume Budée, qu'Erasme appelle le *prodige de la France*, et qui persuada au roi d'établir le *collége Royal*. Ce collége, dont les professeurs furent richement dotés, ne fut d'abord fondé que pour l'étude du latin, du grec et de

---

sécutions, Louis XI voulut en prendre connaissance. Il crut que les nominaux avaient tort; il ordonna par un édit (1573) de clouer et d'enchaîner leurs livres, et condamna au bannissement les auteurs qui soutiendraient cette doctrine. Dans la suite, il rendit la liberté aux écrits et aux écrivains, qui sont oubliés aujourd'hui.

l'hébreu, sous le nom de *Collége des trois langues*. Mais le roi y créa successivement d'autres chaires, et l'on voit, par des lettres de 1545, qu'indépendamment d'un professeur pour le latin, de trois pour l'hébreu et de trois pour le grec, il y en avait alors un pour la médecine, un pour la philosophie et deux pour les mathématiques. Les successeurs de François Ier ont encore augmenté depuis le nombre des professeurs royaux par des créations successives de chaires nouvelles dont l'accroissement des lumières a fait sentir le besoin.

Les arts ne furent pas moins cultivés que les sciences sous ce règne. Léon X les avait fixés en Italie; après la mort de ce pontife, François Ier les attira en France. L'économie austère d'Adrien VI, l'indifférence de Clément VII et de Paul III, furent favorables à ses desseins. Les arts, négligés par ces papes, vinrent orner la cour d'un grand roi qui les aimait.

François Ier bâtit, rétablit ou embellit Fontainebleau, Saint-Germain-en-Laye, Chambord, Follembray, Villers-Cotterets; il commenca le Louvre, il fortifia le Hâvre-de-Grâce, il éleva le château de Madrid dans le bois de Boulogne.

Il essaya, quoiqu'inutilement, d'enlever par ses bienfaits Jules-Romain à l'école romaine, et il enleva réellement à l'école florentine Léonard de Vinci. Tout le monde sait que ce peintre célèbre mourut à Fontainebleau entre les bras du roi. Maître Roux, architecte habile, fut nommé surintendant de tous les ouvrages de Fontainebleau, dont il fit construire et décora la grande galerie. Cet homme, qui embrassait presque tous les arts, eut un concurrent redoutable dans un artiste plus universel encore, nommé Benvenuto Cellini, personnage bizarre, qui se vantait d'avoir tué le connétable de Bourbon au siége de Rome et le prince d'Orange au siége de Florence, et que la duchesse d'Étampes, à qui il avait déplu, fit enfin renvoyer de France. Le roi appela deux fois d'Italie le Primatice, qui continua les travaux de Fontainebleau après la mort de maître Roux. Cet artiste célèbre donna aussi le dessin du tombeau de François Ier; il commença celui de Henri II, et traca le plan du château de Meudon. Lorsque maître Roux et le Primatice vinrent en France, ils

y trouvèrent déjà quelques peintres français, et ils en formèrent d'autres, dont les disciples illustrèrent depuis l'école française.

Le mauvais goût avait épuisé toutes ses ressources dans les siècles précédens, pour gâter la poésie grecque et latine. Il avait inventé les vers léonins simples, doubles et triples, les acrostiches, les poëmes n'admettant que des mots qui commençaient tous par la même lettre, etc. Le goût renaissant sous François Ier, proscrivit ces puérilités laborieuses; on revint peu à peu au naturel; mais, quoiqu'on s'exerçât beaucoup dans la poésie latine, on n'atteignit point alors cette perfection réservée sous Louis XIV à Rapin, à Commire, à La Rue, à Vanière.

Le mécanisme de la versification française n'était pas encore formé sous François Ier; les règles pour le mélange des rimes étaient ou ignorées ou négligées; l'*hiatus* était permis. Malgré ces défauts, les poëmes de Marot et de Saint-Gelais, et quelques vers de François Ier sont encore lus aujourd'hui avec plaisir, à cause du naturel et de la grâce qui les distinguent, tandis que de tous leurs successeurs, jusqu'à Malherbe, on ne connaît guère à présent que le nom. Parmi les écrivains en prose, on ne peut oublier Rabelais. Le temps a rendu plus difficile de jour en jour l'intelligence de son livre, où l'allégorie domine; mais dans ce qu'on peut comprendre encore, on trouve assez d'esprit et de savoir pour justifier une partie de la réputation dont il a joui parmi les contemporains. L'histoire du chevalier Bayard est un monument précieux de notre littérature: c'est un des livres qui font regretter le vieux langage et les vieilles mœurs. Les mémoires du maréchal de Fleuranges ne sont ni sans intérêt, ni sans agrément. Ceux des deux frères Martin et Guillaume du Bellay sont, pour l'histoire de François Ier, ce que les mémoires de Sully sont pour l'histoire de Henri IV. On doit avouer cependant qu'il y a loin de nos prosateurs et de nos poëtes de cette époque à ceux que possédait déjà l'Italie. La France n'avait alors aucun nom à opposer à ceux de Guichardin et de Machiavel, du Dante, de Pétrarque et de l'Arioste.

SECTION VII.

Depuis la mort de François Ier jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis (1547-1559).

Henri II succéda à François Ier. Le connétable de Montmorency, exilé à Chantilly depuis le passage de Charles-Quint en France, fut alors rappelé à la cour, et investi de la confiance du nouveau roi. Diane de Poitiers, qui, malgré l'inégalité des âges, avait captivé l'esprit du jeune prince, fut faite duchesse de Valentinois; et la reine Catherine de Médicis, tranquille témoin de la faveur d'une rivale, s'instruisit dès-lors à cette dissimulation perfide dont elle fit depuis un usage si funeste.

Les ministres d'Édouard VI, roi d'Angleterre, recherchaient pour ce prince la main de Marie Stuart, reine d'Écosse. Ce mariage eût uni deux royaumes dont les divisions avaient été souvent utiles à la France. Henri II le traversa et le prévint en demandant lui-même la jeune reine pour son fils. *Marie Stuart* fut fiancée au dauphin *François* en 1548, et conduite à la cour de France, où elle fut élevée. Le mariage ne fut célébré qu'en 1558.

Le roi, prévoyant que la paix avec l'empereur ne serait pas durable, et voulant connaître par lui-même l'état de ses frontières, visita la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Savoie, et passa jusqu'en Piémont. Tandis qu'il était au-delà des Alpes, un *soulèvement* éclata en *Guienne* et en *Saintonge*, au sujet des rigueurs de la gabelle. Les rebelles s'attroupèrent en peu de temps jusqu'au nombre de cinquante mille hommes: sédition redoutable, si des chefs habiles eussent dirigé la fureur de cette multitude indisciplinée. La révolte pénétra dans Bordeaux, dont le parlement fit de vains efforts pour l'arrêter. Les mutins commirent dans cette ville les plus grands désordres, et y massacrèrent Tristan de Moneins, lieutenant du gouverneur de la province. François de Lorraine, duc d'Aumale, et le connétable de Montmo-

rency furent envoyés avec une armée, l'un en Saintonge, l'autre en Guienne, pour réprimer la rébellion. Le duc d'Aumale ramena les esprits par la douceur; mais l'inflexible Montmorency déploya tout l'appareil de la terreur et de la vengeance. Les habitans de Bordeaux lui offraient l'entrée de leur ville : il voulut y entrer par la brèche, comme dans une place conquise. Il priva Bordeaux de ses priviléges, fit livrer au supplice plusieurs bourgeois, et effraya par de semblables exécutions toutes les villes de la province qui avaient pris part au soulèvement.

Une révolution arrivée à *Plaisance* ralluma la guerre en Italie. Le pape *Paul III*, qui, comme plusieurs pontifes recommandables d'ailleurs par leurs vertus, desira passionnément l'agrandissement de sa famille, avait obtenu en 1545 le consentement du sacré-collége pour accorder à son fils, *Pierre-Louis Farnèse*, les états de *Parme et de Plaisance*, avec le titre de duché relevant du saint-siége. Mais le nouveau duc régnait à peine depuis deux ans, lorsqu'il fut assassiné en 1547 par les nobles de Plaisance, auxquels ses débauches et ses cruautés l'avaient rendu odieux. Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanez pour l'empereur, avait trempé dans cette conspiration. Il s'empara aussitôt de Plaisance au nom de son maître (1). La douleur que Paul III

---

(1) Quelque temps auparavant, Gênes avait vu éclater la fameuse conjuration de *Fiesque* contre les Doria. Comme elle n'eut point de suites importantes, et qu'elle n'est point essentiellement liée aux événemens contemporains, nous la rapporterons séparément.

La constitution aristocratique qu'André Doria avait donnée aux Génois, après leur avoir rendu la liberté, n'avait point satisfait quelques républicains turbulens et factieux. Jaloux des prérogatives que cette constitution attribuait à un certain nombre de familles nobles, et de l'ascendant que Doria prenait en toutes circonstances, ils desiraient le rétablissement du gouvernement populaire. Leur impatience s'accrut encore, lorsqu'André Doria, parvenu à une grande vieillesse, se reposa du soin des affaires publiques sur son petit-neveu Gianettino. Le caractère hautain de ce jeune homme, qui s'arrogeait bien plus de pouvoir que n'en avait eu son oncle, et l'exerçait avec

ressentit de l'assassinat de son fils, et de l'occupation de Plaisance par les troupes impériales, le fit sortir des bornes de sa circonspection ordinaire. Il sollicita le roi de France et la république de Venise de se joindre à lui pour faire la guerre à Charles-Quint. N'ayant reçu qu'une réponse vague, et n'étant pas en état de se venger seul des usurpations passées de l'empereur, il s'occupa du moins à en prévenir de nouvelles. Parme pouvait à son tour tenter l'ambition de Charles. Le pontife prit le parti de remettre cette ville sous la protection du saint-siége, en révoquant la cession qu'il en avait faite à Pierre-Louis Farnèse. Celui-ci laissait un fils, nommé *Octave*, qui avait épousé Marguerite d'Autriche, cette fille naturelle de Charles-Quint, restée veuve après l'assassinat d'Alexandre de Médicis, son premier époux. Le jeune Octave, dépouillé de ses domaines par son beau-père et par son aïeul, essaya de prendre possession de Parme, et de s'y maintenir malgré l'un et l'autre; mais les commandans de la ville et de la forteresse refusèrent de le recevoir. Ce-

---

plus d'orgueil, fit craindre aux Génois que le patronage des Doria ne dégénérât enfin en tyrannie. Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, observait les progrès du mécontentement pour en profiter. Il conçut l'espérance et le dessein de soustraire sa patrie à l'autorité aristocratique, à l'influence des Doria, à celle de l'Espagne, et de s'asseoir sur le trône ducal. Il prépara cette révolution dans le plus profond secret. L'exécution rencontra peu d'obstacles. Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1547, les conjurés s'emparèrent de tous les postes importans; Gianettino, accouru pour réprimer le tumulte, fut poignardé; le vieux Doria ne se sauva qu'avec peine. Partout le complot avait réussi. La flotte, où l'on comptait quarante-quatre galères, les portes de la ville étaient au pouvoir des insurgés. Il ne restait plus qu'à marcher au palais pour chasser la garde de la seigneurie, et changer le gouvernement. Le triomphe était assuré : mais déjà Fiesque n'était plus. S'étant rendu au port pour donner quelques ordres, en s'élançant sur la galère amirale, il était tombé dans la mer, et le poids de ses armes l'avait empêché de se sauver à la nage. Ses partisans, instruits de son sort, perdirent courage; déjà vainqueurs, ils traitèrent en vaincus avec la seigneurie : le supplice ou l'exil des plus coupables satisfit la vengeance de Doria.

pendant Paul III, averti de cette entreprise et des offres de réconciliation faites par Octave à Fernand de Gonzague, en conçut une vive douleur, qui, aigrissant les infirmités de la vieillesse, le mit au tombeau le 10 novembre 1549.

Le nouveau pape *Jules III* parut d'abord favoriser Octave Farnèse. Mais il l'abandonna en 1551, par crainte du ressentiment et des menaces de l'empereur, qui avait résolu de s'emparer de Parme. Farnèse, sans protection en Italie, implora celle de la France. Henri II venait de recouvrer Boulogne: sa politique et ses armes l'avaient emporté en Écosse sur celle de l'Angleterre. Enhardi par ces heureux événemens, il saisit avec avidité l'occasion qui s'offrait à lui de rentrer en Italie, et promit ses secours à Farnèse. Celui-ci ayant refusé d'obéir à des lettres du pape qui lui enjoignaient de renoncer à sa nouvelle alliance, Jules III lui déclara la guerre comme à un vassal rebelle et désobéissant. Fernand de Gonzague reçut ordre de seconder le pontife; Brissac, gouverneur du Piémont pour Henri II, fit avancer des troupes pour soutenir Farnèse. Cette guerre ne fut marquée par aucun événement mémorable. En 1552, on convint d'une suspension d'armes, par laquelle Octave resta en possession de Parme. Philippe II lui rendit Plaisance en 1556.

Tandis que les Français et les impériaux combattaient en Italie, comme alliés de Farnèse et du pape, Charles et Henri affectaient de publier qu'ils resteraient inviolablement attachés à la paix de Crespy. Ces fausses assurances furent bientôt démenties par l'événement.

Charles-Quint, depuis la bataille de Mulhberg, où il avait fait prisonniers les deux chefs du parti luthérien, exerçait en Allemagne une autorité despotique. Henri II, sollicité par les princes protestans, s'allia avec eux contre l'empereur, sous prétexte de défendre la liberté germanique. En 1552, il commença la guerre par la prise des villes impériales de *Metz*, *Toul* et *Verdun*, dont il s'empara sans peine, au moyen des intelligences qu'il y avait pratiquées. Mais au lieu de respecter leurs priviléges et leur indépendance, comme il l'avait secrètement promis aux habitans, il déclara qu'elles

étaient réunies à sa couronne, faute dont il ne tarda pas à se repentir. Il espérait conquérir l'Alsace aussi facilement que les Trois-Évêchés; mais son manque de foi lui avait aliéné les esprits. Il rencontra une résistance inattendue. Dans le même temps, il apprit que les princes allemands, ses alliés, venaient de traiter avec Charles-Quint, et que la paix de Passau permettait désormais à ce prince de diriger toutes ses forces contre la France. Bientôt il vint assiéger Metz avec cent mille hommes. François de Lorraine, qui avait pris le titre de duc de Guise depuis la mort de son père, était gouverneur de la ville. Il la mit promptement en état de défense. Une généreuse émulation y attira presque toute la haute noblesse du royaume, et même plusieurs princes du sang. Le duc se montra le digne chef de ces illustres volontaires. Sa prudence, son activité, son courage triomphèrent des forces de l'empereur, qui, après soixante-cinq jours d'un siége qui lui coûta les deux tiers de son armée, donna le signal de la retraite. En 1553, il se vengea par la ruine de *Térouanne*, et la prise de *Hesdin*. Henri II marcha en personne vers les Pays-Bas pour réparer ces pertes. Les deux rivaux étaient en présence : on s'attendait à une bataille décisive; mais l'empereur évita d'en venir aux mains, et l'approche de l'hiver suspendit les hostilités.

Pendant que cette lutte se prolongeait sans fruit entre les deux princes, Marie, fille de Henri VIII, et cousine germaine de l'empereur par sa mère Catherine d'Aragon, succédait en Angleterre à son frère Édouard VI, mort sans enfans à la fleur de son âge, et épousait le prince Philippe, fils aîné de Charles-Quint. Le premier effet de cette union fut d'augmenter le nombre des ennemis de la France. Les deux époux se liguèrent immédiatement avec Charles-Quint; mais les troubles qu'ils eurent à réprimer en Angleterre les empêchèrent de lui donner d'abord de puissans secours. Henri II, voulant se hâter de décider la querelle par de plus vigoureux efforts, augmenta son armée (1554), ravagea le Hainaut et le Cambrésis, et livra bataille à l'empereur près de *Renti*, sur les confins de l'Artois et du Boulonnais. Il remporta une

victoire chèrement achetée, et dont il tira peu d'avantage. Enfin, cette campagne se termina, comme les précédentes, sans aucune action décisive.

Depuis le commencement de la guerre, le maréchal de Brissac, *le tant valeureux gentilhomme*, n'avait point été secouru, et se soutenait en Piémont, à force d'habileté et de courage, contre les généraux de Charles-Quint, qui recevait incessamment des renforts. Une autre armée française, commandée par Pierre Strozzi, et également abandonnée, était chargée de défendre la ville et le territoire de Sienne, qui, en 1552, avait recouvré sa liberté, et s'était mise sous la protection de la France. Cette armée fut complétement défaite, en 1554, par le marquis de Marignan, près de *Marciano*; et Blaise de Montluc, en ayant rassemblé les débris, se jeta dans *Sienne*, où il se défendit pendant dix mois, et ne céda qu'à la famine. Il capitula le 2 avril 1555, et rendit Sienne à des conditions qui la maintenaient en république. Mais la capitulation fut violée, et Sienne cédée en 1557 par Philippe II au duc de Toscane, Cosme Ier, qui l'annexa à ses états.

Le pape Jules III étant mort le 23 mars 1555, eut pour successeur Marcel II, qui ne régna que vingt-deux jours, et fut remplacé par *Paul IV*. Ce pontife, de la maison de Caraffe, avait deux neveux qui fondèrent sur son élévation l'espoir de leur propre grandeur. Ils avaient vu les Médicis élevés en Toscane à la puissance souveraine par les papes de cette maison, et les Farnèses acquérir les duchés de Parme et de Plaisance par l'habileté de Paul III. Mais, sachant que leur oncle ne porterait point la faiblesse jusqu'à séculariser en leur faveur une partie du patrimoine de l'Église, le démembrement des domaines de l'empereur en Italie leur parut le seul moyen de se procurer des principautés indépendantes. Dans cette vue, et pour satisfaire en même temps des ressentimens personnels qui les animaient contre Charles-Quint, ils s'attachèrent à fomenter la discorde entre ce prince et le nouveau pape. Paul IV avait lui-même à se plaindre de l'empereur, qui s'était efforcé de l'écarter du trône pontifical.

Excité par le double desir de se venger d'un ennemi et d'assurer l'établissement de ses neveux, il fit proposer au roi de France de joindre leurs forces pour attaquer le duché de Toscane et le royaume de Naples. Si leurs armes étaient heureuses, ils rendraient à la Toscane son ancien gouvernement républicain; et l'un des fils du roi de France serait investi du royaume de Naples, duquel on détacherait un certain territoire qui serait annexé au patrimoine de l'Église, et servirait à former deux principautés pour les deux neveux du pontife. Un traité fut conclu à ces conditions contre l'avis du connétable de Montmorency, et par l'influence du cardinal de Lorraine et du duc de Guise, dont l'un s'attendait à être chargé des négociations ultérieures avec la cour de Rome, et l'autre espérait commander l'armée destinée à l'expédition de Naples.

Mais tout à coup une nouvelle imprévue se répand dans l'Europe étonnée. Ce prince, qui si long-temps troubla les nations, ce prince, dont l'ambition fut accusée d'aspirer à la monarchie universelle, Charles-Quint est descendu du trône. A-t-il éprouvé la satiété, a-t-il connu le vide des grandeurs humaines? ou bien, surpris par une vieillesse prématurée, affaibli par des infirmités douloureuses, qui l'éloignent des soins du gouvernement, a-t-il voulu dérober son déclin aux regards des peuples, et s'enfermer dans la solitude, comme dans un sanctuaire, avec toute sa gloire et toute sa renommée? Soit qu'il ait prétendu donner au monde une grande leçon, soit qu'il lui ait seulement donné un grand spectacle, Charles-Quint, le 25 octobre 1555, résigna à Philippe, son fils, dans une assemblée tenue à *Bruxelles*, les provinces des Pays-Bas, et, quelques semaines après, les couronnes d'Espagne, avec tous les territoires qui en dépendaient dans l'ancien ou dans le Nouveau-Monde; et de tant de vastes possessions, il ne se réserva qu'une pension annuelle de 100,000 écus. Avant de partir pour l'Espagne, qu'il avait choisie pour le lieu de sa résidence, il essaya de pacifier l'Europe, et contribua à la conclusion de la trêve qui fut signée pour cinq ans à l'abbaye de *Vaucelles*, entre Philippe II et Henri II,

le 5 février 1556. Il fut moins heureux dans ses tentatives auprès de Ferdinand, son frère, roi des Romains, pour déterminer ce prince à renoncer en faveur de Philippe à la couronne impériale. Enfin, ayant transféré à Ferdinand tous ses droits de souveraineté sur le corps germanique, il partit de Zuitbourg, en Zélande, le 17 septembre, et, après onze jours d'une heureuse navigation, il arriva à Larédo en Biscaye. Dès qu'il fut débarqué, il se prosterna sur le rivage, et baisa la terre, en s'écriant : « O mère commune des hommes, » je suis sorti nu du sein de ma mère, je rentrerai nu dans son sein! » De Larédo il se rendit à Burgos, où l'ingrat Philippe lui fit attendre plusieurs semaines la première moitié de sa modique pension. De Burgos il se dirigea vers Plaisance, en Estramadure. Il avait autrefois remarqué, non loin de cette ville, la belle situation du monastère de *Saint-Just*, et avait même dit à quelques personnes de sa suite que Dioclétien aurait aimé cette retraite. Il la choisit pour son dernier séjour. Un petit bâtiment de six pièces, construit par ses ordres, et conforme, par sa simplicité, à l'état obscur qu'il voulait embrasser, reçut le successeur des Césars. Ce fut là qu'il vécut encore deux années, tantôt cultivant de ses propres mains les plantes de son jardin, tantôt s'occupant d'ouvrages de mécanique, science pour laquelle il avait montré beaucoup de goût. Mais la plus grande partie de son temps était consacrée à des exercices de piété. Enfin, épuisé par les violens accès de la goutte qui le tourmentait, il ne songea plus qu'à mourir, et s'y prépara en célébrant lui-même la cérémonie anticipée de ses funérailles. Il se fit élever un tombeau dans la chapelle du monastère; ses domestiques et les moines s'y rendirent en procession, portant des cierges noirs; il les suivait, enveloppé d'un linceul. Un cercueil était prêt; on l'y étendit avec solennité, en chantant sur lui l'office des morts. Il joignit sa voix, il mêla ses larmes à celles des assistans. Les prières finies, on jeta sur le cercueil l'eau bénite accoutumée; la foule s'écoula, et l'on ferma les portes de la chapelle. Charles alors se souleva du fond de sa bière, et se retira dans son appartement, mais plein d'idées lugubres et funèbres.

L'impression de cette triste cérémonie lui fut mortelle : la fièvre le saisit le lendemain, et il expira le 21 septembre 1558, âgé de cinquante-huit ans et demi.

Cependant le pape Paul IV n'avait point renoncé à ses projets. Il détermina Henri II à rompre la trève de Vaucelles, et à faire passer une armée en Italie sous les ordres du duc de Guise. Ce général fut reçu dans Rome avec les plus grands honneurs; mais il n'y trouva aucun des préparatifs militaires que le pape avait annoncés. Ayant pénétré dans l'Abruzze, il ne put, avec ses faibles ressources, exécuter aucune entreprise importante. Enfin, désespéré de n'avoir rien fait qui fût digne de sa réputation, il sollicita son rappel, que les revers de la France, du côté des Pays-Bas, rendirent bientôt nécessaire.

Marie, reine d'Angleterre, avait joint ses armes à celles de son époux; et l'an 1557, douze mille Anglais avaient grossi l'armée espagnole de Flandre, commandée par le prince Emmanuel-Philibert de Savoie, gouverneur des Pays-Bas. Ce prince mit le siége devant Saint-Quentin. Le connétable de Montmorency s'avança pour délivrer la place. Quoiqu'il eût à peine dix-huit mille hommes contre des forces trois fois supérieures, il présenta la bataille aux ennemis, près de *Saint-Quentin*, le 10 août 1557. Il fit des prodiges de valeur. Mais obligé de céder au nombre, il fut fait prisonnier avec le maréchal de Saint-André, trois cents gentilshommes et près de quatre mille soldats. Plus de quatre mille morts restèrent sur le champ de bataille. Tous les drapeaux de l'infanterie, les munitions de guerre, l'artillerie, tombèrent entre les mains des vainqueurs, qui ne perdirent pas plus de quatre-vingts combattans. Le comte d'Egmont, qui commandait la cavalerie espagnole, eut la première part à cette éclatante victoire.

A la nouvelle de la déroute de l'armée française, la terreur se répandit dans la capitale, et déjà les habitans fuyaient vers l'intérieur du royaume. La reine Catherine, en l'absence du roi, qui était resté à Compiègne pour former une nouvelle armée, convoqua une assemblée à l'hôtel-de-ville, rassura



les esprits, et sollicita les ressources du patriotisme. Paris fournit la solde de dix mille hommes. Les autres villes du royaume, suivant leurs moyens, imitèrent cette libéralité. La timidité ou la prudence de Philippe, qui, au lieu de marcher sur Paris, continua le siége de Saint-Quentin, acheva de dissiper les alarmes. On laissa le roi d'Espagne s'emparer de Saint-Quentin, de Ham, de Noyon et du Catelet. Ces siéges donnèrent le temps à Henri II de mettre sur pied des troupes nombreuses, et le duc de Guise fut rappelé pour les commander. Ce capitaine quitta avec joie l'Italie, où le pape Paul IV venait de se réconcilier avec Philippe II. Il reçut le titre de lieutenant-général du royaume; il justifia cette distinction par ses succès. Au milieu d'un rigoureux hiver, il investit tout à coup la ville de *Calais*, la seule place que les Anglais eussent conservée de tant de vastes territoires qu'ils avaient autrefois possédés en France. Il s'en rendit maître après neuf jours de siége, et s'empara ensuite de la ville de Guines et du château de Ham (1559). Cette brillante expédition, qui flattait l'amour-propre national, éleva le duc de Guise au-dessus de tous les généraux de son siècle dans l'opinion de ses compatriotes, et leur enthousiasme le proclama le héros, le libérateur de son pays. Il profita de son crédit pour faire conclure le mariage de sa nièce Marie-Stuart qui depuis dix ans était élevée en France, mais dont l'union avec le dauphin François avait été traversée jusque-là par les craintes jalouses de Catherine de Médicis et de la duchesse de Valentinois. Au sortir de cette cérémonie, le lieutenant-général du royaume, devenu l'oncle de l'héritier du trône, courut s'emparer de Thionville, dont la garnison ravageait sans cesse le territoire de Metz. Mais les succès du duc de Guise furent balancés par un revers qu'éprouva en Flandre le maréchal de Thermes. Nouvellement élevé à ce grade éminent, et impatient de s'en montrer digne, de Thermes sortit de Calais où il commandait, pénétra en Flandre, et emporta d'assaut Bergues et Dunkerque. Mais attaqué à l'improviste, près de *Gravelines*, par le comte d'Egmont, il fut vaincu et fait prisonnier. Aussitôt, abandonnant le Luxem-

bourg, le duc de Guise porta son camp sur la Somme, pour s'opposer aux progrès des vainqueurs. Les deux armées restèrent plusieurs jours en présence. On desirait la paix de part et d'autre : des conférences furent ouvertes dans l'abbaye de Cercamp entre les plénipotentiaires de la France, de l'Espagne, de l'Empire, de l'Angleterre et de la Savoie. On redemandait à Henri II toutes ses conquêtes et celles même de son père. Ces prétentions exorbitantes firent d'abord rompre les conférences : mais la mort de la reine Marie, qui exigeait la restitution de Calais, aplanit une des principales difficultés. Élisabeth, assez occupée dans ses états, n'insista point sur cet article. Les négociations furent reprises à *Cateau-Cambrésis*, et la paix fut signée dans cette ville, le 3 avril 1559, par les ministres français, anglais et espagnols. Par rapport à Calais, il fut convenu que le roi de France garderait cette place pendant huit ans; qu'il la rendrait après l'expiration de ce terme, ou qu'il paierait cinq cent mille couronnes. Toutefois, il devait être délié de tout engagement, si la paix était violée par l'Angleterre; clause qui fournit à la France, sous le règne de Charles IX, un prétexte pour conserver cette ville importante. Henri II et le roi d'Espagne se rendirent réciproquement toutes les places conquises de part et d'autre. Le duc de Savoie recouvra ses états, excepté Turin, Pignerol, Quiers, Chivas, Villeneuve-d'Ast, et le marquisat de Saluces (1). Henri renonça également à toutes ses conquêtes en Italie; mais il resta en possession de Toul, de Metz et de Verdun, qui furent faiblement réclamées par l'empereur.

Ce traité fut cimenté par des mariages. Élisabeth, fille du roi, précédemment promise à don Carlos, fils de Philippe II, épousa ce monarque, devenu libre depuis quelques mois par la mort de Marie d'Angleterre; et Marguerite, sœur de Henri, donna sa main au duc de Savoie. On célébra à cette occasion

---

(1) Les places retenues à Philibert-Emmanuel lui furent rendues, partie en 1562, par Charles IX, partie en 1574, par Henri III. Son fils, Charles-Emmanuel, recouvra le marquisat de Saluces pendant les troubles de la Ligue.



des fêtes brillantes, où le roi voulut figurer lui-même dans les tournois. En joûtant contre le comte de Montgommery, il fut blessé au front d'un éclat de lance, et mourut onze jours après, le 10 juillet 1559, à l'âge de quarante-un ans.

Sa mort hâta sans doute pour la France une des plus malheureuses époques de son histoire. Elle respirait à peine de la guerre étrangère; et déjà, sous des princes faibles, gouvernés par une femme ambitieuse et perfide, elle allait se précipiter dans les guerres civiles.

(Pour ce qui regarde le protestantisme sous Henri II, voyez l'*Introduction aux guerres civiles et religieuses de France*, deuxième volume de cet abrégé.)

CHAPITRE II.

DES LETTRES ET DES ARTS EN ITALIE, DEPUIS LE MILIEU DU QUINZIÈME SIÈCLE JUSQUE VERS LA FIN DU SEIZIÈME.

Dans les quinzième et seizième siècles, l'Italie, malgré les guerres qui la désolèrent, fut, sans contredit, la contrée de l'Europe où les lettres et les arts fleurirent avec plus d'éclat. Elle avait recueilli presque tous les avantages des croisades, dont elle avait servi les armes par ses expéditions maritimes. Elle avait conduit en Orient les héros de l'Occident, et ramené en Occident les savans de l'Orient. L'héritage de l'empire des Grecs fructifia sous le beau ciel de l'Ausonie; et de toutes les nations de l'Europe, la nation italienne se trouva le mieux disposée à recevoir et à suivre l'impulsion morale que donnèrent aux esprits les grands événemens de la fin du quinzième siècle.

Déjà dans le siècle précédent, trois hommes de génie, Le Dante, Boccace et Pétrarque, avaient jeté les fondemens de la littérature italienne. Ils léguèrent au siècle suivant leurs chefs-d'œuvre et leur exemple, une langue créée par eux et

fixée, et leur admiration pour les ouvrages des anciens, source de toute bonne littérature. Avant eux, l'antiquïté avait, en quelque sorte, disparu tout entière de la mémoire des hommes. Les bibliothèques des écoles et des monastères, celles que plusieurs provinces avaient commencé de former, ne contenaient, pour la plupart, que quelques livres de théologie, de droit, de médecine, d'astrologie et de philosophie scolastique. Le Dante, Boccace, et surtout Pétrarque, ramenèrent leurs contemporains à la connaissance et à l'étude des anciens. Ils rendirent à la lumière leurs productions ensevelies dans la poussière des cloîtres, ou reléguées dans les régions lointaines. Ils excitèrent une noble émulation de savoir, un zèle généreux d'apprendre et de connaître, qui se transmit aux générations suivantes; et l'Italie était généralement dominée par le goût des sciences et des arts, lorsque la découverte de l'imprimerie vint le rendre plus vif et plus universel encore.

Cette invention, dont les effets sont incalculables, et dont l'influence est telle, que l'on peut dire qu'elle a changé les destinées du genre humain, parut précisément dans le temps le plus favorable à sa propagation et à son succès, au moment où les livres étaient recherchés et lus avec une ardeur qui tenait de l'enthousiasme. Mayence, Harlem et Strasbourg se sont long-temps disputé l'honneur de lui avoir donné naissance. Il paraît aujourd'hui certain que l'invention de l'imprimerie en caractères mobiles appartient à l'Allemagne, et que Jean Guttemberg, de Mayence, en fut l'auteur. Il est également reconnu qu'elle passa d'Allemagne en Italie, avant de se répandre ailleurs (1).

(1) Le savant imprimeur Alde Manuce est un des hommes qui contribuèrent le plus à la propagation des lumières en Italie. Il établit à Venise, vers 1495, une imprimerie, et y fonda une académie, où il attira plusieurs littérateurs célèbres. Il s'attacha à donner, avec leur secours, aux livres qui sortirent de ses presses, une correction inconnue jusque-là. Il existe à peine un seul auteur, soit grec, soit latin, dont il n'ait publié une édition.



Cette époque fut, pour ainsi dire, en Italie, l'âge d'or des poëtes, des artistes et des savans. Les républiques qui existaient encore, les princes qui s'étaient élevés et agrandis sur des républiques éphémères, rivalisaient de magnificence dans les édifices, de luxe dans l'appareil et le cortége du pouvoir, de zèle à encourager tout ce qui pouvait accroître la prospérité des états, et par conséquent les lettres, les sciences et les arts, dont la culture était déjà reconnue pour un des plus nobles et des plus puissans moyens de prospérité. Jamais tant de souverains ne montrèrent une émulation plus constante et plus généreuse dans la protection qu'ils accordaient aux talens. Ils se disputaient un savant illustre comme une conquête glorieuse; ils le fixaient à leur cour par des titres et des honneurs; ils s'en paraient aux yeux des étrangers, et, comme pour le faire voir à tout l'univers, ils lui donnaient des ambassades et des commandemens.

Dans l'Italie méridionale, Naples, sous les rois aragonais, se livrait avec passion à des travaux studieux. Alfonse Ier avait fondé dans cette ville une académie qui fut illustrée dès son origine par Pontanus, par le poëte Cariteo, et surtout par Sannazar, dont les poésies latines sont comparables à tout ce que les modernes ont produit de meilleur en ce genre, et qui, dans son *Arcadie*, peignit les mœurs pastorales avec plus de simplicité qu'aucun de ses compatriotes, et sous des couleurs vives et riantes que le ciel de Naples devait lui inspirer. L'académie napolitaine comptait parmi ses membres des seigneurs distingués, entre autres, les ducs d'Atri et de Nardi. Alfonse Ier, surnommé par les Espagnols le *sage et le magnanime*, et digne au moins de ces titres par le bien qu'il fit aux sciences et aux lettres, ne se contentait pas de les encourager par sa munificence : il les aimait, il les cultivait, il s'environnait de savans, il se faisait lire chaque jour quelque ancien auteur. Dans les guerres même, il n'interrompit point ses études ordinaires, et lorsqu'à la prise de quelque ville ses soldats avaient trouvé des livres, ils s'empressaient de les lui porter, comme ce qu'il y avait de plus précieux dans le butin.

Les princes de la maison d'Este, souverains de Ferrare, se rendirent célèbres de bonne heure par leur amour pour les lettres, et par l'accueil qu'ils faisaient aux littérateurs et aux savans. Le marquis Nicolas III appela dans l'université de Ferrare des professeurs habiles qu'il y fixa par ses bienfaits. Son fils Lionel, qui lui succéda en 1441, n'oublia rien pour donner à cette université un lustre égal à celui des écoles les plus fameuses de l'Italie. Ce prince fut un des hommes les plus remarquables de son siècle par les qualités de l'esprit, et l'on a conservé de lui quelques poésies écrites d'un style pur et élégant. Hercule d'Este augmenta la bibliothèque fondée par sa maison, et le premier de tous les souverains de l'Italie donna à sa cour des spectacles magnifiques, où l'on représentait des comédies grecques ou latines, traduites en langue vulgaire, avec toute la pompe et tout l'appareil des théâtres anciens. La poésie, et surtout la poésie épique et chevaleresque, ne fut nulle part cultivée avec plus d'éclat qu'à la cour de Ferrare. Le nom du Boyardo n'est point encore oublié; ceux de l'Arioste et du Tasse sont immortels, comme les chefs-d'œuvre de ces grands poëtes.

Les Montefeltro à Urbin, les Gonzague à Mantoue, les Visconti, et, après eux, les Sforce à Milan, les Bentivoglio à Bologne, protégèrent aussi les lettres. Les comtes de la Mirandole ne le cédèrent ni en amour pour les lettres aux plus grands princes, ni aux savans les plus illustres en célébrité littéraire. Les œuvres du comte Jean Pic embrassent presque tous les genres de composition, et il est un des premiers qui se soient élevés contre l'astrologie judiciaire, science qui, malgré son absurdité, avait des chaires spéciales et des professeurs particuliers dans les universités de Bologne et de Padoue, les deux plus fameuses de l'Italie, et qui donnaient le ton à toutes les autres.

Il ne serait pas étonnant qu'au milieu des troubles de deux schismes, les papes n'eussent pu donner aucune attention aux progrès des sciences; quelques-uns d'eux cependant s'en occupèrent comme au milieu de la plus tranquille paix, et se montrèrent les ardens protecteurs, les rémunéra-

teurs magnifiques des gens de lettres. Déjà, vers la fin du quatorzième siècle, Innocent VI, Urbain V et Grégoire XI avaient eu successivement pour secrétaire apostolique le savant Coluccio Salutato (1). Poggio Bracciolini, Léonardo d'Arezzo, et d'autres encore de ce mérite et de cette réputation, possédèrent le même emploi auprès d'Innocent VII. Ce pontife, au plus fort de ses querelles avec l'anti-pape Pierre de Luna, conçut l'idée de faire revivre plus brillante que jamais l'université de Rome qui s'était comme éclipsée depuis longtemps; mais la mort l'interrompit dans ce dessein. Les sciences pouvaient attendre beaucoup d'Alexandre V; il leur devait son élévation : il n'eut pas le temps de leur prouver sa reconnaissance, il ne régna qu'un an. Eugène IV, quoique fort occupé des troubles de l'Eglise, aima les sciences, appela auprès de lui les hommes les plus distingués par leur érudition, les attacha à sa personne par des emplois, et réalisa l'entreprise inutilement tentée par Innocent VII, de rétablir l'université romaine. Mais aucun pape, dans le quinzième siècle, ne fit autant pour les savans que Nicolas V. Fils d'un pauvre médecin de Sarzane, son application à l'étude et sa réputation littéraire l'élevèrent aux plus hautes dignités, qui enfin le conduisirent au pontificat. Devenu pape, il attira à sa cour un nombre prodigieux de copistes et de traducteurs du grec et du latin; il envoya des savans rechercher des manuscrits, et les acheter pour son compte dans les diverses parties de l'Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Grèce et dans le Levant. Une foule d'auteurs grecs, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Diodore de Sicile, l'Iliade d'Homère, la Géographie de Strabon, Appien d'Alexandrie, Philon le Juif, furent traduits en latin pour la première fois. Plusieurs des ouvrages de Platon, d'Aristote et de Théo-

---

(1) Coluccio partagea, dans le quinzième siècle, avec Pétrarque les honneurs du couronnement poétique. Il ne jouit pas, il est vrai, de cet honneur. Il mourut en 1406, avant le jour fixé pour la cérémonie; et cette couronne glorieuse fut placée sur son tombeau, comme elle le fut plus tard sur celui du Tasse.

phraste furent ajoutés à ceux que l'on possédait déjà. Les Pères et les Théologiens des premiers siècles de l'Église furent l'objet d'un travail semblable. On traduisit du grec en latin Eusèbe de Césarée, Denis l'Aréopagite, Basile, Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, etc. Les langues orientales furent en même temps étudiées avec ardeur, et l'on entreprit, d'après le texte hébreu, une traduction des livres saints que la mort du pontife fit abandonner. La fondation de la bibliothèque du Vatican, où il rassembla jusqu'à cinq mille volumes, nombre étonnant pour ce temps-là, suffirait seule pour faire regarder Nicolas V comme un véritable père des lettres. Ce qui est encore plus glorieux, c'est qu'il fut celui des malheureux. Ses profusions envers les savans n'épuisaient point sa munificence; et les pauvres partageaient avec eux les immenses largesses de ce généreux pontife. Depuis Nicolas V jusqu'à Léon X, les lettres ne trouvèrent à Rome de zélé protecteur que le pape Pie II. Ce temps fut celui de Florence.

Vers la fin du quatorzième siècle, Jean de Médicis avait acquis des richesses prodigieuses par son application au commerce, et gagné par son affabilité, sa modération et sa libéralité, la confiance et l'estime de ses concitoyens. Il fut élevé successivement à toutes les charges de la république de Florence, sans les avoir jamais demandées. Après lui, Cosme, son fils aîné, soutint et agrandit le crédit de sa famille. Nous avons parlé ailleurs (*première période*, *page* 160) des orages qui s'élevèrent contre lui, de son exil, de son rappel, de l'accroissement de puissance qui en fut la suite, et qui lui donna pour toute sa vie une espèce de magistrature suprême sans titre, et une autorité presque sans bornes sur ses concitoyens. Ici, nous ne devons considérer en lui que le protecteur des sciences, des lettres et des beaux-arts : il les encouragea même dans son exil. Il employa le célèbre architecte Michellozo Michellozi, qui l'avait accompagné, à lever des plans des plus beaux édifices de Venise; et il fit bâtir et orner à ses frais, par le même artiste, dans le monastère de Saint-Georges, une biblio-

thèque qu'il enrichit de manuscrits précieux, voulant laisser aux Vénitiens un monument de sa reconnaissance pour l'accueil hospitalier qu'il avait trouvé chez eux dans sa disgrâce. De retour dans sa patrie, l'affermissement de son crédlt, et la tranquillité dont jouissait la république, lui permirent de se livrer tout entier à ses nobles penchans. La découverte et l'acquisition des anciens manuscrits furent en lui une sorte de passion. Ses richesses et l'étendue de ses relations commerciales lui facilitèrent les moyens de la satisfaire. Il rassembla un grand nombre d'ouvrages inestimables dans les langues grecque, hébraïque, chaldéenne, arabe, syriaque et indienne. Il en composa cette fameuse bibliothèque qui, considérablement accrue par ses descendans, et surtout par Laurent, son petit-fils, obtint dans l'Europe savante une si grande réputation sous le nom de bibliothèque *Mediceo-Laurentienne.*

Un autre citoyen de Florence, Niccolo Niccoli, faisait alors le même usage de sa fortune. Il parvint à réunir jusqu'à huit cents volumes grecs, latins ou orientaux, collection remarquable pour le temps; et, par ses dernières volontés, il les destina à former une bibliothèque publique sous la surveillance de seize curateurs. Cosme de Médicis était du nombre. Niccolo ayant laissé beaucoup de dettes, Cosme se chargea de les payer, à condition qu'il disposerait seul des livres. Il les fit placer, pour l'usage de ses concitoyens, dans le monastère des Domicains de Saint-Marc, qu'il venait de faire bâtir avec la plus grande magnificence.

Parmi les savans qui se dévouèrent, sous les auspices de Cosme, à la recherche des manuscrits, on distingue Poggio Bracciolini, Guarino de Vérone, et Jean Aurispa. Poggio découvrit dans des monastères de France ou d'Allemagne les œuvres complètes de Quintilien et de Plaute, dont on n'avait qu'une partie, les trois premiers livres de Válérius-Flaccus, plusieurs oraisons de Cicéron, l'ouvrage de Collumelle, le poëme de Lucrèce, ceux de Stace et de Silius-Italicus. D'Allemagne il passa en Angleterre, et c'est de là qu'il envoya en Italie les Bucoliques de Calphurnius, et une par-

tie des ouvrages de Pétrone. Guarino et Jean Aurispa se dirigèrent d'un autre côté. Ils visitèrent Constantinople et d'autres villes de l'Orient, et leur persévérance fut récompensée par l'acquisition d'un grand nombre d'ouvrages précieux. Guarino fit naufrage à son retour, et eut la douleur de perdre tous les trésors littéraires qu'il rapportait en Italie. Aurispa fut plus heureux; il arriva à Venise avec deux cent trente-huit manuscrits, parmi lesquels se trouvaient tous les ouvrages de Platon, de Proclus, de Plotin, de Lucien et de Xénophon; les histoires d'Arrien, de Dion et de Diodore de Sicile; la Géographie de Strabon, les poëmes de Callimaque, de Pindare, d'Appien, et ceux qu'on attribue à Orphée.

L'empire d'Orient ayant été détruit par les Turcs en 1453, l'encouragement qu'avaient déjà reçu à Florence les professeurs de langue grecque, et le zèle connu de Cosme de Médicis pour le progrès et la gloire des lettres, déterminèrent plusieurs savans fugitifs de Constantinople à venir chercher un asyle dans la patrie de Médicis : ils y trouvèrent une généreuse et honorable hospitalité. Les plus célèbres d'entre eux étaient Démétrius Chalcondyle, Jean Argyropyle, Andronicus Calistus, Constantin et Jean Lascaris. Ils étaient tous partisans de la philosophie platonicienne que Marsile Ficin, chanoine de Florence, honoré des bontés de Cosme, avait ressuscitée en Italie, en traduisant les œuvres de Platon. Le platonisme renaissant acquit de nouvelles forces par l'arrivée de ces doctes étrangers, et leurs travaux le mirent en état de disputer ouvertement l'empire à la philosophie d'Aristote.

Cosme, simple et sans faste dans sa vie privée, fit éclater sa magnificence dans la construction des nombreux édifices publics dont il embellit Florence. Il y employa principalement les talens de Michellozo Michellozi et de Philippe Brunelleschi, deux habiles architectes, dont le second fit une révolution dans son art, ou plutôt le ramena aux principes du vrai beau, en substituant aux constructions gothiques les ordres de l'ancienne architecture grecque. Il suffit de dire,

pour la gloire de Brunelleschi, qu'il éleva le magnifique dôme de la cathédrale de Florence. Dans le même temps, Ghiberti coulait en bronze les portes de l'église de Saint-Jean, qui, suivant l'expression de Michel-Ange, étaient dignes d'être les portes du paradis; le ciseau de Donatello donnait au marbre une noblesse de formes à laquelle la sculpture n'était plus accoutumée depuis l'antiquité; et, sous les pinceaux de Masaccio et de Philippo Lippi, la toile prit une vivacité d'expression qu'on ne trouvait point dans les essais de Guido de Sienna, de Cimabue et de Giotto.

Cosme mourut en 1464. La reconnaissance de ses concitoyens lui décerna le titre de *Père de la patrie*, qui fut gravé sur son tombeau. Pierre, son fils, hérita de son affection pour les savans; mais son état habituel d'infirmité et la courte durée de son administration ne lui permirent pas d'égaler la gloire de son père. Elle devait être surpassée par Laurent-le-Magnifique, petit-fils de ce grand homme. Les plus heureux momens de Laurent de Médicis étaient ceux qu'il passait dans la société des savans illustres qui se rassemblaient dans son palais de Florence, ou qui le suivaient à ses maisons de plaisance de Fiesole, de Careggi et de Caffagiolo. Un des premiers témoignages de son zèle pour les sciences, fut le rétablissement de l'académie de Pise (1472), qui, après avoir joui pendant plus de deux siècles d'une célébrité méritée, était presque tombée dans l'oubli. Élevé dans les principes de la philosophie platonicienne, Laurent forma le projet de renouveler avec solennité la fête annuelle qui avait été célébrée en l'honneur de la mémoire de Platon, après la mort de ce grand philosophe, jusqu'au temps de ses disciples Plotin et Porphyre, et qui depuis avait été interrompue pendant l'espace de douze cents ans. Cette institution, qui subsista plusieurs années, soutint le crédit de la philosophie de Platon, et lui donna même un tel éclat, que ceux qui la professaient furent considérés comme les hommes les plus respectables et les plus éclairés de leur siècle. A Pise, les études se bornaient presque uniquement

à la langue latine; à Florence, le grec, par les soins de Laurent, devint l'objet d'un enseignement public : il y fut professé par des Grecs de naissance ou par de savans Italiens qui rivalisaient de talent avec eux. De cet établissement, *comme du cheval de Troie,* pour employer la comparaison classique de ces docteurs, sortirent tant de fameux *athlètes* qui répandirent la connaissance de la langue grecque, non-seulement dans toute l'Italie, mais encore en France, en Espagne, en Allemagne et en Angleterre. Le premier professeur qui enseigna dans cette Académie, fut le célèbre Jean Argyropyle, qui eut de dignes successeurs dans Théodore de Gaza, Démétrius Chalcondyle, Ange Politien, etc.

Les sciences et les arts ne firent pas moins de progrès dans ce temps-là que les belles-lettres. Paul Toscanelli, pour déterminer les solstices, éleva son gnomon que l'on regarde avec raison comme le plus admirable instrument astronomique qui existe dans le monde. Ce même savant corrigea les tables Alfonsines et celles des Arabes, fit des observations curieuses sur le mouvement du soleil, de la lune et des étoiles, et approuva les projets de Christophe Colomb, que ce navigateur lui avait communiqués. Lorenzo de Volpaja construisit pour Laurent de Médicis une horloge, ou plutôt une machine d'un mécanisme extrêmement ingénieux, qui marquait non-seulement l'heure du jour, mais aussi les mouvemens du soleil et des planètes, les éclipses, les signes du zodiaque, et toutes les révolutions célestes. Francesco Berlinghieri fit une tentative estimable pour faciliter l'étude de la géographie, en l'unissant à la poésie. Il parut plusieurs traités de métaphysique, dont quelques-uns furent dédiés par leurs auteurs à Laurent de Médicis. Les plus habiles professeurs de médecine de cette époque reconnaissent que cette science dut à ses soins les progrès qu'elle fit alors, et qu'il ne négligea rien pour en hâter le perfectionnement, et pour la débarrasser des préjugés absurdes auxquels elle était en proie. Dans la théorie et dans la pratique de la musique, Antonio Squarcialapis surpassa tous ses prédécesseurs, et l'on dit que Laurent écrivit un poème à sa louange.

La munificence de Cosme de Médicis, secondant le zèle et l'habileté de Donatello, avait donné naissance à une riche collection d'antiques, que Pierre transmit, avec des additions considérables, à Laurent son fils, et qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Museum Florentinum.* Laurent consacra des sommes immenses à l'enrichir encore des morceaux les plus rares et les plus précieux, et s'en servit pour inspirer le goût des arts à ses concitoyens. Il établit dans ses jardins adjacens au monastère de Saint-Marc, une école ou académie pour l'étude de l'antique; il y fit placer des statues, des bustes et d'autres ouvrages anciens, et fonda des prix pour les jeunes artistes qui se distingueraient par leurs travaux. C'est principalement à cette institution qu'il faut attribuer le progrès rapide et surprenant qui se fit dans les arts vers la fin du quinzième siècle, et qui, de Florence, s'étendit successivement dans tout le reste de l'Europe. L'académie des jardins de Laurent fut le berceau de la plupart des hommes de génie de cette époque; mais quand cet établissement n'aurait produit que Michel-Ange Buonarotti, il aurait assez rempli les vues de son fondateur. Ce fut là que ce grand homme, à la fois peintre, sculpteur et architecte, reçut les principes de ces arts, dont il multiplia depuis les beautés par ses immortels ouvrages.

Une foule d'édifices publics et particuliers, dont Laurent embellit Florence, attestent son goût pour l'architecture. Enfin, il fit revivre l'art de graver les pierres précieuses, et celui de la peinture en mosaïque, abandonné durant le moyen-âge, et que quelques peintres modernes avaient vainement essayé de retrouver.

Après lui, la gloire littéraire de Florence fut un moment obscurcie. Lorsque son fils Pierre fut chassé par les Florentins, une populace furieuse pilla le palais et la bibliothèque des Médicis; et tout ce que les richesses et l'assiduité de Laurent et de ses ancêtres avaient accumulé dans l'espace d'un demi-siècle, fut détruit ou dissipé en un seul jour. Mais après leur rétablissement en 1512, les Médicis réparèrent une partie de ces désastres, et, l'année suivante, leur famille reçut

un nouveau lustre de l'élévation de Jean de Médicis au pontificat, sous le nom de Léon X.

La littérature était tombée en décadence à Rome depuis le temps de Pie II, et surtout sous les règnes d'Alexandre VI et de Jules II. Jean de Médicis, avant d'être pape, résidant, en qualité de cardinal, dans la capitale du monde chrétien, commença à y ranimer le goût des lettres et des arts. Dès-lors, tout ce qu'il y avait de peintres, de sculpteurs, d'architectes habiles, ambitionnait son suffrage. Les savans, les littérateurs, les poëtes se réunissaient autour de lui : il leur ouvrait son palais, sa bibliothèque. Parvenu au trône pontifical, il voulut que ses lettres et ses brefs ne fussent plus écrits en latin de chancellerie, mais en latin de Cicéron, et il prit pour secrétaires Sadolet et Bembo, les deux hommes de cette époque qui écrivaient la langue latine avec le plus de pureté et d'élégance.

De tous les établissemens qui avaient été fondés à Rome pour l'enseignement des sciences, il ne restait plus que le gymnase, ou l'université de Rome, instituée par Eugène IV. Elle avait sensiblement dégénéré pendant les derniers règnes. Elle fut un des premiers objets de la sollicitude de Léon X. Pour la peupler, il rétablit les priviléges dont avaient joui les étudians; et, pour qu'elle embrassât tous les genres de connaissances, il porta à près de cent le nombre des professeurs, qui tous recevaient de lui des émolumens considérables. Il favorisa spécialement l'étude de la langue de Démosthènes. Un de ces Grecs qui, après la ruine de leur patrie, avaient transporté en Europe les trésors de leur langue et de leur savoir, Jean Lascaris, vivait encore. Il avait été un des protégés de Laurent de Médicis, qui l'avait envoyé en Orient pour y recueillir d'anciens manuscrits. Après la mort de Laurent, il avait suivi Charles VIII en France, où il compta Budée parmi ses disciples. Depuis, il était venu résider à Venise. Léon X l'appela à Rome, et lui confia la direction de l'académie qu'il fonda pour l'étude de la littérature grecque, ainsi que la surveillance d'une imprimerie uniquement destinée à reproduire les chefs-d'œuvre de cette littérature. Léon

accrut la bibliothèque du Vatican, fondée par Nicolas V. Il racheta les débris dispersés de celle que ses ancêtres avaient formée avec tant de soins à Florence, et la fit transporter à Rome, d'où elle retourna à Florence, sous le pontificat de Clément VII. Léon X, ainsi que Cosme I[er] et Laurent, encouragea la recherche des manuscrits asiatiques; et l'enseignement public du chaldéen, de l'hébreu, du syriaque, suivit celui du grec et du latin.

Tout ce que l'Italie possédait de littérateurs, de poètes, d'orateurs distingués, d'écrivains élégans et instruits, habitait la cour de Léon. Là, brillèrent à la fois les poètes Tebaldeo, Bernard Accolti, surnommé l'*Unique*, et dont le pape récompensa les talens par le duché de Népi; l'inimitable Arioste, Berni et Mauro, créateurs de la satire italienne, etc. Là, Thomœus, Pomponace, Pic de La Mirandole, commentaient la philosophie des anciens; là, Pontanus, Célio Calcagnini, Mathiole, étudiaient les sciences naturelles; là, le comte Balthazar Castiglioni et Mathœo Bosso, publiaient des traités de morale; là, Philippe de Nerli, Jacques Nardi, Machiavel, Guichardin, Paul Jove, écrivaient l'histoire de leur pays.

Les arts ne trouvèrent pas auprès de Léon X moins de faveur que les lettres : il aimait passionnément et cultivait lui-même la musique; mais ses libéralités, l'on peut même dire ses profusions, encouragèrent de préference la peinture, la sculpture et l'architecture. Il poursuivit avec une ardeur et avec des dépenses incalculables les travaux de la basilique de Saint-Pierre, commencée par son prédécesseur, et dont le plan avait été tracé par Le Bramante, que la mort empêcha de l'exécuter. Il accueillit favorablement Michel-Ange, et l'engagea à construire à Florence l'église de Saint-Laurent. Il employa les talens d'André del Sarto et de Léonard de Vinci. Sous lui, Raphaël peignit les fresques du Vatican, dont Marc-Antonio Raimondi publia les magnifiques dessins au moyen de la gravure sur cuivre, art inventé vers 1460 par Thomaso Finiguerra, orfèvre florentin, et qui, dès le temps de Raphaël, était parvenu à sa perfection.

Le règne d'Adrien VI frappa les lettres et les arts d'un effroi

passager. Ce pape, né flamand, nourri dans sa jeunesse de subtilités théologiques, étranger à l'Italie, qu'il n'avait jamais vue, parut aux Romains un barbare après l'aimable Léon X; mais son pontificat ne dura que peu de mois. Après lui, Clément VII, parent de Léon, rassura les Muses alarmées, et leur annonça un nouveau protecteur. Dans les premières années de son règne, l'académie romaine reprit tout son éclat; mais le pillage de 1527 lui porta un coup funeste, en dispersa tous les membres; et cette catastrophe détruisit pour long-temps dans Rome tout ce que les pontifes y avaient établi de plus utile en faveur des lettres.

Tandis que la splendeur des lettres et des arts s'éclipsait dans Rome, elle se ranimait dans Florence sous les Médicis, devenus princes de cette république, dont ils étaient autrefois les premiers citoyens. Le duc Cosme Ier et ses successeurs François et Ferdinand égalèrent en munificence Laurent-le-Magnifique et le grand Cosme, et, pendant près de quatre-vingts ans, firent de Florence une nouvelle Athènes.

Dans les autres états de l'Italie, les lettres éprouvèrent de grandes vicissitudes durant le cours du seizième siècle. Après l'expulsion de la dynastie d'Arragon, et l'extinction de la famille des Sforce, elles dégénérèrent dans le royaume de Naples et dans le duché de Milan, où la protection de quelques vice-rois espagnols les dédommagea faiblement de l'aversion ou de l'indifférence des autres. Elles continuèrent de fleurir à Ferrare, sous le duc Hercule II, et encore plus sous Alphonse II, qui acccueillit Le Tasse à sa cour. Elles brillèrent à Mantoue du plus vif éclat sous le marquis Frédéric. Les ducs d'Urbin les protégèrent, et les ducs de Savoie eux-mêmes, malgré les désastres qu'ils éprouvèrent, ne restèrent point étrangers à ce grand mouvement littéraire que les Médicis avaient donné à l'Italie, et qui se prolongea durant tout le seizième siècle.

CHAPITRE III.

DE L'ALLEMAGNE ET DU LUTHÉRANISME, DEPUIS 1517 JUSQU'EN 1564.

SECTION PREMIÈRE.

Depuis l'origine du luthéranisme jusqu'à l'origine de la secte des anabaptistes (1517-1525).

« Il y avait plusieurs siècles qu'on desirait la réformation » de la discipline ecclésiastique. *Qui me donnera*, disait » saint Bernard, *que je voie, avant que de mourir, l'Église* » *de Dieu comme elle était dans les premiers jours ?*..... Les » désordres s'étaient encore augmentés depuis ce saint homme. » L'Église romaine, la mère des Églises, qui, durant neuf » siècles entiers, en observant, la première, avec une exacti- » tude exemplaire, la discipline ecclésiastique, la mainte- » nait de toute sa force partout l'univers, n'était pas exempte » de mal ; et, dès le temps du concile de Vienne, un grand » évêque, chargé par le pape de préparer les matières qui » devaient y être traitées, mit pour fondement de l'ouvrage » de cette sainte assemblée, qu'il y fallait *réformer l'Église* » *dans le chef et dans les membres*. Le grand schisme, arrivé » un peu après, mit plus que jamais cette parole à la bouche, » non-seulement des docteurs particuliers, d'un Gerson, » d'un Pierre d'Ailly, des autres grands hommes de ce temps- » là, mais encore des conciles, et tout en est plein dans le » concile de Pise et dans le concile de Constance. » (Bossuet, *Variations.*) La réforme fut encore plus fortement réclamée, et malheureusement éludée, au concile de Bâle. Mais cette réforme, qui était le vœu des peuples, des docteurs et des

évêques, ne regardait que la discipline, et non pas la foi. Il s'agissait de corriger des abus, et non d'attaquer des dogmes; de réparer un antique et majestueux édifice, et non de le bouleverser dans ses fondemens. Pacifique et progressive, opérée par les pouvoirs légitimes, cette réforme eût resserré l'union fraternelle de la chrétienté. Violente et précipitée, entreprise par des esprits chagrins et superbes, ennemis de l'autorité, signal de schisme, de révolte et de guerre, elle brisa l'unité du monde chrétien, et jeta parmi les hommes de nouvelles semences de discordes et de haines, que la tolérance religieuse, devenue la loi commune des nations, n'a pas encore extirpées entièrement.

Jules II, dont les vues étaient aussi grandes que son caractère était ferme et altier, avait pensé que le temple le plus magnifique de l'univers devait être élevé dans la capitale de la chrétienté, et il avait commencé la fameuse basilique de Saint-Pierre. Léon X, qui lui succéda en 1513, continua ce superbe ouvrage. Vers le même temps, Sélim I[er], ayant subjugué l'Égypte, menaçait d'attaquer l'Italie; le pape publia contre lui une croisade. Mais le trésor pontifical était épuisé. Léon X eut recours à la vente des indulgences. L'Église catholique reconnaît que les bonnes œuvres des saints, au-delà de celles qui sont nécessaires pour leur salut, jointes aux mérites infinis de Jésus-Christ, peuvent être transportées sur les pécheurs repentans, et leur obtenir la rémission d'une partie des peines qu'ils ont méritées dans ce monde ou dans l'autre. Elle reconnaît en même temps que les dispensateurs de ces mérites surabondans, qui composent le trésor des indulgences, sont les pasteurs, et surtout les papes; mais elle leur défend expressément de trafiquer de ce moyen d'expiation. Malgré cette interdiction prononcée par les conciles de Latran, de Vienne, de Constance, et qui depuis fut renouvelée par le concile de Trente, Léon X crut que, d'une part, l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, de l'autre, la grandeur de ses motifs, un temple à élever à Dieu, l'Italie à défendre contre les infidèles, l'autorisaient suffisamment à la vente des indulgences. Albert,

électeur de Mayence, fut chargé de les publier en Allemagne (1), et on lui assigna une partie des sommes qu'elles

---

(1) Au temps où commença la réformation, les principales maisons électorales et souveraines d'Allemagne étaient :

1°. La maison de Saxe, partagée en deux branches. L'aînée, branche électorale ou Ernestine, sous l'électeur Frédéric-le-Sage (mort en 1525), possédait le cercle de Saxe, presque tout le landgraviat de Thuringe et quelques autres domaines. La cadette, branche ducale ou Albertine, sous le duc Georges, possédait le landgraviat de Misnie et une petite partie de la Thuringe ;

2°. La maison de Brandebourg. La branche électorale, sous l'électeur Joachim Ier (mort en 1535), possédait la Marche de Brandebourg et quelques autres principautés. La branche margraviale, en Franconie, se partageait en branches de Culmbach et d'Anspach;

3°. La maison Palatine (ou branche aînée de Wittelsbach) se partageait en branche électorale, qui, sous Louis V (mort en 1544), possédait le cercle du Rhin; et en branche de Simmern, qui se partageait elle-même en branches de Simmern et de Deux-Ponts ;

4°. La maison de Bavière (ou branche cadette de Wittelsbach) ;

5°. La maison de Brunswick, qui comprenait la branche de Lunebourg et celle de Brunswick-Wolfenbuttel. La première, sous le duc Ernest (mort en 1546), possédait les états de Lunebourg et de Zell. La seconde, sous le duc Henri-le-Jeune, possédait Wolfenbuttel;

6°. La maison de Hesse. Sous le landgrave Philippe (mort en 1567), elle n'était point partagée, et formait alors une des plus puissantes maisons de l'Allemagne;

7°. La maison de Mecklembourg, sous Henri-le-Pacifique (mort en 1552), n'était point non plus partagée;

8°. La maison de Wurtemberg. Élevée en 1495 au rang de maison ducale, elle ne subit point de partage ; mais le duc Ulric, prince inquiet et turbulent, fut chassé de ses états en 1519 par la ligue de Souabe. Il y rentra en 1534 par le traité de Cadan;

9°. La maison de Bade. Sous le margrave Christophe, elle n'était point partagée; elle le fut en 1527 en branche de Bade et branche de Durlach.

Au nombre des maisons les plus considérables, on en comptait deux aujourd'hui éteintes : 1° la maison ducale de Poméranie, qui, sous le duc Bogislas, n'était point encore partagée, et qui le fut en 1523 en branches de Wolgast et de Stettin; 2° la maison de Clèves, à laquelle, depuis l'an 1516, et sous Jean III (mort en 1539), appartenaient Juliers, Berg et Ravensberg.

produiraient. Il les fit prêcher en Saxe par Jean Tetzel, dominicain, qui s'associa dans cet emploi des religieux de son ordre. Leurs prédications eurent d'abord le plus grand succès. Mais quelques-uns de ces moines, par l'irrégularité de leur conduite, compromirent le souverain pontife, les indulgences et l'Église même : ils dissipaient en plaisirs scandaleux l'argent qu'ils recevaient de la piété des fidèles.

Les Augustins avaient eu plusieurs fois le privilége de publier les indulgences. Ils voyaient avec regret leurs honneurs transférés à un ordre rival. Les murmures excités par les excès des Dominicains leur fournirent un prétexte, dont leur jalousie avait besoin. Jean Staupitz, leur vicaire-général en Allemagne, se récria, non pas sur les indulgences, non pas même sur la vente qu'on en faisait, mais sur la manière dont elle se faisait. L'électeur de Saxe, Frédéric-le-Sage, lui avait confié la direction de l'université naissante de Wittemberg, et Staupitz l'avait remplie d'Augustins. Parmi les moines de cet ordre et les professeurs de cette université, on distinguait dès-lors Martin Luther. Staupitz le chargea d'écrire contre les Dominicains. Personne n'était plus propre que Luther à soutenir cette lutte ; « car il eut de la force » dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une » éloquence vive et impétueuse qui entraînait les peuples et » les ravissait, une hardiesse extraordinaire, quand il se vit » soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui imposait » à ses auditeurs. » (Bossuet.) Le jour de la Toussaint (1517), il lut à l'office du soir quatre-vingt-quinze propositions concernant les indulgences, et les afficha ensuite à la porte de la grande église de Wittemberg. Ce fut là le premier acte d'hostilité. Il proposait toutefois ses opinions sous la forme du doute, et protestait d'ailleurs de sa soumission à l'autorité du saint-siége ; car il ne faut pas croire qu'il eût dès lors un dessein arrêté de renverser l'Église romaine. Luther fut toujours entraîné par les conjonctures. Il entra dans la carrière sans but déterminé : une querelle monastique lui mit la plume à la main ; l'orgueil et les circonstances firent le reste.

La lutte était engagée; Luther vit bientôt s'élever contre lui de zélés adversaires: Tetzel lui répondit par cent dix contre-propositions, qu'il afficha à Francfort-sur-l'Oder. En même temps il fit brûler les écrits du théologien de Wittemberg, dont les partisans lui rendirent aussitôt la pareille; ils rassemblèrent et livrèrent au feu huit cents exemplaires des contre-propositions. Des théologiens catholiques écrivirent contre Luther. Il se hâta de répliquer, et déjà, donnant l'essor à la véhémence de son caractère, il déclara durement dans sa réponse que les écrits de ces docteurs étaient dictés par l'esprit malin, et que si le pape et les cardinaux soutenaient leurs principes, Rome était le séjour de l'antechrist. *Tel fut son progrès, à mesure qu'il s'échauffait contre l'Église, et qu'il s'enfonçait dans le schisme.* La dispute devenait chaque jour plus vive: les Dominicains en appelèrent au saint-siége. Léon X pouvait mettre fin au démêlé, en imposant silence aux deux partis, et en rappelant Tetzel; ou, s'il voulait condamner et punir Luther, il fallait prononcer et faire exécuter l'arrêt sur-le-champ. Mais le pontife, distrait par d'autres soins, et plein de mépris pour le moine allemand, laissa d'abord la querelle suivre son cours. Il est facile d'expliquer cette indifférence: Léon X jouissait personnellement de la plus haute estime dans toute l'Europe. Des hommes d'un mérite éminent l'environnaient au dedans, et le représentaient au dehors. Les souverains de la chrétienté lui donnaient à l'envi des marques de déférence et de respect. Luther lui-même lui avait écrit dans les termes les plus soumis. Il n'est pas étonnant qu'avec tant de motifs de sécurité il ne se soit point inquiété des démarches d'un religieux obscur, confiné au fond de l'Allemagne, soutenant, dans un style barbare, une dispute scolastique, et qu'il n'en ait pas pressenti les conséquences que Luther ne prévoyait pas lui-même.

Cependant les écrits se multipliaient, les idées circulaient, les têtes s'échauffaient, et Luther gagnait des partisans. Les progrès de ses opinions en Allemagne, et surtout en Saxe, où l'électeur Frédéric était disposé à les embrasser; les ins-

tances des Dominicains, celles de l'empereur Maximilien lui-même, éveillèrent l'attention de la cour de Rome. Léon X publia un monitoire, par lequel il enjoignait à Luther de comparaître à la cour de Rome dans l'espace de soixante jours, pour y répondre à l'accusation d'hérésie. A la recommandation de l'électeur de Saxe et de l'université de Wittemberg, Luther obtint d'être jugé en Allemagne (1518). Muni d'un sauf-conduit de l'empereur, il vint trouver à Augsbourg le cardinal Cajétan, légat du pape, disputa, protesta, résista aux caresses et aux menaces de son juge, et, affectant de craindre, ou craignant réellement d'être arrêté, s'enfuit secrètement à Wittemberg, après avoir affiché de nuit un appel du pape mal informé au pape mieux informé. Enfin, assuré de la protection de l'électeur, qui, pressé par le légat d'abandonner un hérétique que les foudres de l'Église allaient frapper, se refusa à toutes les sollicitations, il en appela de l'autorité du pape à celle d'un concile général (1519). Malgré cette déclaration de guerre, Léon X retint encore l'anathême suspendu sur la tête du moine indocile, et se borna à publier une bulle où, sans nommer personne, il soutenait l'efficacité des indulgences, et excommuniait tous ceux qui professeraient une opinion contraire. Mais cette bulle eut peu d'effet sur des esprits déjà prévenus, et qui s'accoutumaient peu à peu à l'indépendance.

L'empereur Maximilien mourut sur ces entrefaites, et l'électeur Frédéric prit les rênes du gouvernement en qualité de vicaire-général de l'empire, dans cette partie de l'Allemagne qui était gouvernée par les lois saxonnes. Rien ne pouvait être plus favorable aux novateurs. Léon X, à qui le choix d'un nouvel empereur importait bien plus qu'une controverse théologique, qui lui semblait plus insipide que dangereuse, ménagea l'électeur de Saxe dans son protégé. Le cours des procédures commencées contre Luther fut suspendu; les opinions de ce réformateur, tolérées durant l'interrègne, prirent de la vigueur et de la consistance, et il travailla enfin ouvertement à renverser l'Église existante, pour en élever une autre sur ses ruines. Ce projet ne paraîtra

point extravagant, si l'on considère les causes qui concouraient à lui en faire espérer la réussite.

1°. Un sentiment profond de mécontentement était généralement répandu en Allemagne contre la cour de Rome. Les anciens et violens débats du sacerdoce et de l'empire, avaient laissé dans les esprits les restes d'une haine toujours prête à se ranimer, et récemment aigrie par le trafic des indulgences.

2°. Les principaux prélats allemands étaient en même temps princes séculiers. Comme ils négligeaient souvent les fonctions de l'épiscopat, le clergé, délivré de toute contrainte, était tombé dans l'ignorance et dans le désordre. Dès-lors, passant du respect au mépris, le peuple avait commencé à s'élever contre les richesses de l'Église. Il se plaignait de la sévérité avec laquelle on exigeait, dans les tribunaux spirituels, les redevances cléricales, et demandait hautement la suppression de plusieurs abus réels ou imaginaires qu'il attribuait aux demandes fiscales de la cour de Rome, ou à la juridiction épiscopale. Une multitude de personnes s'enrôlèrent sous la bannière du novateur, sans avoir dessein de porter atteinte à l'ancienne croyance, et conduites uniquement par l'espoir d'obtenir le redressement de leurs griefs.

3°. L'invention de l'imprimerie, en multipliant les livres et les lecteurs, avait donné une nouvelle et énergique impulsion à la pensée humaine. « Les hommes commençaient
» à comprendre, dit le docteur Lingard, que leurs ancêtres
» avaient vécu dans l'esclavage de l'esprit comme dans la
» servitude corporelle. Ils accueillaient avec avidité les ou-
» vrages qui leur parlaient de leurs droits; les abus et la
» nécessité de les réformer devinrent le sujet ordinaire des
» conversations; et, dans les divers états d'Allemagne, la
» classe inférieure des nobles chercha à se soustraire au
» contrôle de ses princes, et à ne dépendre que de l'empire.
» Luther se servit avec une merveilleuse adresse de l'opi-
» nion générale. Elle combattait pour la liberté civile, lui
» pour la liberté religieuse. Tous deux ayant en vue un ob-

» jet de même nature, devaient se prêter un mutuel secours. » En écrivant sur la *liberté chrétienne*, ou contre la *captivité de Babylone*, il flattait les passions et les besoins de son époque. Aussi, quoique peu de princes aient été d'abord ses prosélytes, une masse considérable de nobles allemands approuva et seconda ses efforts.

4°. Depuis la renaissance des lettres, il s'était formé en Allemagne une nombreuse société de professeurs ou humanistes, qui exerçaient une grande influence sur l'esprit public. Une fâcheuse inimitié s'était élevée entre ces lettrés et les théologiens; et les deux partis se flétrissaient mutuellement des noms honteux de barbares et d'infidèles. Les Dominicains surtout, comme censeurs de livres, étaient, parmi les théologiens, les objets particuliers de la haine des humanistes, qui, voyant cet ordre attaqué par Luther, se déclarèrent presque sans exception pour le novateur; et comme ils possédaient seuls les agrémens du style, leurs ouvrages trouvaient facilement des lecteurs; tandis que les écrits des théologiens, composés dans le langage repoussant des écoles, étaient rarement achetés, et compris plus rarement encore.

La rapidité avec laquelle se répandaient les opinions nouvelles, excita enfin l'inquiétude et le zèle de Léon X; et par des lettres pontificales, il somma les supérieurs des moines Augustins de réprimer leur frère désobéissant. Luther, à cette occasion, sous prétexte de justifier sa conduite, écrivit au pape une longue lettre où, affectant pour sa sainteté un respect dérisoire, il le plaignait de siéger au milieu des abominations de Babylone, et lui répétait d'un ton d'insulte et de sarcasme tous les reproches, fondés ou non fondés, qu'adressaient à la cour de Rome les ennemis du saint-siége. Cette bravade provoquait l'anathême. Léon X, ne pouvant plus temporiser sans confesser sa faiblesse, publia une bulle (15 juillet 1520) dans laquelle il condamna quarante-et-une propositions extraites des œuvres de Luther, défendit la lecture de ses écrits, et le menaça de l'excommunication, s'il ne rétractait ses erreurs dans l'espace de soixante jours. On brûla publiquement ses œuvres à Louvain, à Cologne et à Mayence;

mais en d'autres villes, le peuple s'opposa de vive force à la promulgation de la sentence : les officiers qui la publièrent furent insultés, et la bulle lacérée et foulée aux pieds. Luther, de son côté, après avoir publié une réponse à cette *exécrable bulle de l'antechrist*, la brûla, par représailles, à Wittemberg, avec le code du droit canonique. Accompagné des professeurs et des étudians de l'université, et suivi d'un grand concours de spectateurs, il se rendit, le 10 décembre 1520, à la porte orientale de la ville. Ayant fait préparer un bûcher, il y mit le feu lui-même, et y jeta les lois pontificales, les écrits de ses adversaires et la bulle d'excommunication, en s'écriant d'une voix terrible : *Parce que tu as troublé le Saint du Seigneur, tu seras livré au feu éternel.* Enfin, le lendemain, il monta en chaire, et exprima dans son discours le regret de n'avoir pu traiter le pape en personne comme sa bulle.

Cependant le nombre de ses prosélytes croissait en proportion de son audace, et il contemplait avec une joie orgueilleuse le rapide progrès de ses doctrines, lorsque, sur la demande du nonce Aléandre, il fut cité devant la diète que Charles-Quint tenait à *Worms* (1521). Il s'y rendit avec un sauf-conduit de l'empereur et des autres princes. Ses amis voulaient lui inspirer des craintes et le détourner d'obéir : « *Je suis légalement sommé de comparaître à Worms*, » leur dit-il, *et je m'y rendrai au nom du Seigneur, dussé-je* » *voir conjurés contre moi autant de démons qu'il y a de tuiles* » *sur les toits des maisons.* » Introduit devant la diète, on lui présenta ses ouvrages, on lui demanda s'il les avouait, s'il en soutenait la doctrine. Il les reconnut, et, après quelque hésitation, il déclara qu'il en professait les principes, à moins qu'on n'en démontrât la fausseté par l'Écriture-Sainte. Des princes, des évêques le pressèrent, au nom de l'empereur, de se rétracter ; Frédéric lui-même, son protecteur, l'exhorta, dans un entretien secret, à n'avouer que ce qu'il avait écrit contre les abus de la cour de Rome, et à révoquer ce qui était contraire aux dogmes reçus par l'Église. Sur ses refus constans d'abjurer, l'empereur lui commanda de sortir de

Worms, et lui donna un sauf-conduit de vingt-et-un jours. Le 25 mai suivant, il publia le célèbre édit par lequel il déclarait Luther hérétique et schismatique, le mettait au ban de l'empire, et ordonnait de l'arrêter : mais il était déjà en lieu de sûreté. A son retour de Worms, traversant une forêt près d'Altenstein, dans la Thuringe, il avait été saisi par une troupe de cavaliers masqués, que l'électeur de Saxe avait mis en embuscade, et conduit au château de Wartbourg, où il demeura enfermé plus de neuf mois, inconnu, même à ses gardes.

Ses partisans et ses disciples ignoraient son sort; mais il les endoctrinait, il les enflammait du sein de sa retraite qu'il appelait son Pathmos, par allusion à l'île de ce nom, où l'apôtre saint Jean avait été exilé. C'est de là qu'invisible, mais toujours présent par ses écrits, il lança plusieurs libelles contre le pape, contre l'université de Paris, qui avait condamné ses principes, et contre le roi d'Angleterre, qui avait réfuté son traité de la *captivité de Babylone*, dans lequel il renversait toute la hiérarchie de l'Église. Il leur prodiguait grossièrement l'injure et le mépris. *Si l'on ne met le pape à la raison*, s'écriait-il, *c'est fait de la chrétienté. Fuie qui peut dans les montagnes, ou qu'on ôte la vie à cet homicide romain.* Les docteurs de l'université de Paris étaient des *théologastres, les plus ignorans et les plus stupides de tous les hommes.* Henri VIII était *un fou, un insensé, le plus grossier de tous les pourceaux et de tous les ânes.* Les amis du réformateur rougissaient eux-mêmes de ses violences. « *Je le crois meilleur qu'il ne paraît,* » *à en juger par ses écrits,* » disait Mélanchton, le plus illustre de ses disciples.

Dans cette même retraite, il s'occupa d'études et de travaux qui servirent mieux ses desseins que ses honteux emportemens. Jusque-là Luther avait réformé au hasard; ses idées étaient incertaines et incohérentes. Il sembla vouloir alors les coordonner et les fixer. Mais son génie n'était point susceptible de se plier à la méthode, et il ne parvint ni ne songea peut-être jamais à présenter ses opinions dans un ensemble systématique. Seulement il résulte, en général, de

ses traités contre les messes privées, contre les vœux monastiques, contre le célibat ecclésiastique, et de divers autres ouvrages qu'il composa dans sa solitude, qu'il ne veut plus reconnaître ni pape, ni tradition, ni conciles, ni autorité des Pères, ni purgatoire, ni messes privées, ni vœux, ni monastères, ni prêtres non laïques, ni culte des Saints, ni sacremens qui produisent la grâce, ni Église visible et infaillible qui juge de la doctrine : il n'admet qu'une seule règle de foi, l'Écriture-Sainte. Il en publia une traduction en langue allemande. Il était absurde de supposer que l'habitude de lire les livres sacrés donnerait au peuple la capacité nécessaire pour décider les questions qui divisaient les gens les plus instruits. Mais le présent que lui faisait Luther flattait sa vanité. Il fut charmé d'apprendre que désormais il était indépendant de toute autorité spirituelle, et que le plus ignorant, une Bible à la main, sans pape, sans évêques et sans docteurs, était l'arbitre de sa propre croyance. Cette licence de penser devait donner à Luther de nombreux partisans; elle pouvait aussi lui donner des rivaux qui prétendraient réformer le réformateur : il en fit bientôt l'expérience.

Carlostadt, un de ses disciples, osa adopter sur l'Eucharistie une opinion différente de celle de son maître. Celui-ci reconnaissait la présence réelle; Carlostadt refusait de l'admettre. Luther le fit chasser de Wittemberg. Il se retira à Orlemonde, que son fanatisme et les mouvemens des Anabaptistes qui commençaient à s'agiter, remplirent de trouble et de confusion. Luther fut envoyé pour rétablir l'ordre. Carlostadt lui fit jeter des pierres et de la boue par le peuple, et alla ensuite lui rendre visite à son auberge de l'*Ourse-noire*, lieu devenu célèbre par leur conférence. On traitait Carlostadt de séditieux; il protesta contre cette imputation; mais il confessa qu'il ne pouvait partager l'opinion de Luther sur la présence réelle. Luther alors, souriant avec dédain, lui conseille d'écrire contre cette opinion : « *Tiens*, lui dit-il, *voici un florin que je te donne pour t'y engager.* » Et Carlostadt accepte le florin. Les deux champions demandent

du vin ; Luther boit à la santé de son adversaise, qui lui fait raison. Enfin, ils se séparent, se promettant bonne guerre, et se chargeant d'imprécations : *Puissé-je te voir sur la roue! Puisse-tu te rompre le cou avant de sortir de la ville!* Tels furent leurs adieux ; et *tels sont*, dit Bossuet, *les actes des nouveaux apôtres.* Ainsi commença la guerre des sacramentaires, le 22 août 1524.

L'esprit de discorde divisait déjà les réformateurs. Du reste, tout semblait conspirer à leur succès. L'édit de Worms, les bulles de Léon X n'avaient point reçu d'exécution. Nuremberg, Francfort, Hambourg et d'autres villes du premier ordre, enhardies par cette tolérance, avaient embrassé le luthéranisme. Plusieurs princes l'adoptaient, le faisaient prêcher dans leurs états, et de toutes parts on envahissait les biens de l'Église : puissant appât, qui attira plus d'un prince dans la réforme. L'empereur, occupé à pacifier l'Espagne, à chasser les Français de l'Italie, négligeait les affaires de la religion : il ne put se trouver à la diète de *Nuremberg*, tenue en 1522, et les Luthériens y prévalurent. Le nonce Cheregato y demanda vainement, au nom d'Adrien VI, successeur de Léon X, l'exécution des décrets de Worms. La diète allégua des difficultés, des dangers même ; elle fit plus, elle récrimina contre Rome ; elle envoya au pontife un long mémoire de cent griefs touchant les abus reprochés à l'Église romaine, demanda la réforme de la cour pontificale, et proposa, comme le remède le plus convenable aux maux dont on se plaignait de part et d'autre, un concile général, qui serait convoqué dans une ville d'Allemagne, du consentement de l'empereur. Le pape lui-même, dans sa bulle adressée à la diète, avait reconnu avec une franchise plus vertueuse que politique, la corruption de la cour de Rome et la nécessité d'y remédier aussi promptement qu'il se pourrait, sans secousse soudaine et violente. Luther triompha des aveux du pontife et des griefs du corps germanique.

La mort vint dérober Adrien VI aux embarras de sa situation. Son successeur, Clément VII, pressa avec aussi peu de

succès l'exécution de l'édit de Worms auprès de la seconde diète de *Nuremberg* (1524). Le légat Campegge n'obtint que des réponses vagues, et on insista de nouveau sur la tenue d'un concile général. Le légat éluda cette demande; mais avant de quitter l'Allemagne, il publia quelques réglemens pour la réforme du clergé inférieur. Enfin, les catholiques formèrent à *Ratisbonne*, sous ses auspices, une association où entrèrent l'archiduc Férdinand, le duc de Bavière, la plupart des évêques allemands, et qui avait pour objet de soutenir l'édit de Worms. Dans le même temps, Charles-Quint en ordonna l'exécution par des lettres datées de Burgos, et pleines de colère et de menaces. Tout fut inutile. La nouvelle doctrine, favorable aux passions, était plus goûtée que des lois gênantes. Les ecclésiastiques et les moines, dégoûtés du cloître, l'adoptaient pour recouvrer leur liberté. Elle séduisait le peuple par l'attrait de la nouveauté et de l'indépendance; les princes, par la perspective de reprendre sur le clergé les biens immenses qu'il tenait de la générosité ou de la crédulité de leurs ancêtres. Favorisée par des causes si puissantes, elle bravait la rigueur des édits; et, tranquille au bruit des foudres pontificales et des décrets impériaux, Luther restait en paix et en sûreté à Wittemberg, d'où il voyait sa secte se répandre dans le nord de l'Allemagne et le long des côtes de la mer Baltique. Elle comptait pour partisans déclarés, dès l'an 1525, l'électeur de Saxe, Jean-le-Constant, qui, après la mort de son frère, l'électeur Frédéric, avait professé publiquement la nouvelle doctrine que ce prince s'était contenté de protéger; Philippe, landgrave de Hesse-Cassel; les ducs de Mecklembourg, de Poméranie et de Zell, et un grand nombre de villes. Mais le changement de religion le plus remarquable de cette époque fut celui d'Albert, margrave de Brandebourg et grand-maître de l'ordre Teutonique. Ce prince renonça en 1525 à son vœu de chasteteté, fit profession de luthéranisme, sécularisa la Prusse orientale, qu'il convertit en duché héréditaire sous la suzeraineté de la Pologne, et conclut un traité d'alliance avec l'électeur de Saxe. La réforme trouva de nombreux

partisans dans les états mêmes de la maison d'Autriche. Elle s'étendit particulièrement en Bohême ; et ce pays, qui tenait à l'Église et à l'empire par des liens déjà si faibles, fut sur le point de voir se renouveler les guerres de religion dont il avait été le théâtre, et dont les germes mal étouffés devaient enfanter dans le siècle suivant de nouveaux troubles et de nouveaux désastres. Vers le même temps, Luther qui, l'année précédente, avait quitté l'habit religieux, consomma sa rupture avec l'Église de Rome, en épousant Catherine Boren, religieuse qu'il avait tirée du cloître.

SECTION II.

Depuis l'origine de la secte des anabaptistes jusqu'à la bataille de Mulhberg (1525-1547).

La réformation faisait chaque jour de nouveaux progrès ; mais avec elle croissaient les dissensions et les désordres, conséquences inévitables de ses maximes. Des hommes d'une imagination ardente voulurent appliquer au gouvernement civil les principes de liberté sur lesquels est fondé le luthéranisme. Thomas Muncer et Nicolas Storck se firent chefs d'une secte, dont les membres prirent le nom d'anabaptistes, parce que, regardant comme nul le baptême des enfans, ils rebaptisaient ceux qui entraient dans leur société. Muncer et Storck, élargissant la voie que Luther avait tracée, prêchèrent que l'égalité absolue était l'essence de la foi, et que tout pouvoir était essentiellement impie. Ils s'annoncèrent comme prophètes du Seigneur, envoyés pour former un prétendu royaume d'élus sur la terre, pour établir la communauté des biens et des femmes, pour affranchir le genre humain de toute autorité civile et religieuse. Les émissaires de ces fanatiques se répandirent parmi les gens de la campagne, et eurent peu de peine à soulever contre les seigneurs, contre les magistrats et le clergé, une classe d'hommes qui gémissaient sous le despotisme féodal. Les paysans s'armèrent de toutes parts. Leurs chefs dressèrent un mémoire

de plaintes et de demandes; et comme le nom de Luther remplissait l'Allemagne, ils voulurent le rendre arbitre entre eux et la noblesse. Luther écrivit d'abord aux paysans que Dieu défendait la révolte; il écrivit aux seigneurs que Dieu haïssait la tyrannie; il exhorta les uns à la soumission et les autres à la justice. Mais voyant que les paysans résistaient à sa voix et ne posaient pas les armes, il revint à sa violence accoutumée. S'il se fût contenté d'exhaler sa bile contre Muncer, le traitant de *possédé*, de *faux prophète*, d'*apôtre de Satan*, et si Muncer se fût borné à l'appeler le *serpent*, le *dragon*, le *basilic*, le mal n'eût pas été grand; mais on ne s'en tint point aux injures. D'un côté, les paysans, remplis du fanatisme des anabaptistes, parcoururent la Souabe, la Thuringe, la Franconie, l'Alsace, une partie des bords du Rhin, marquant partout leur route par le carnage et l'incendie. De l'autre, Luther animait les princes à la vengeance, leur défendait toute pitié, et les invitait à exterminer jusqu'au dernier des rebelles. Ces malheureux paysans, poussés par une fureur désespérée, savaient piller, incendier, massacrer, et ne savaient point combattre. La noblesse des deux partis, s'étant rassemblée, en fit une effroyable boucherie en Souabe, en Alsace et dans la province Rhénane. Ceux qui avaient échappé au carnage s'étant jetés sur la Thuringe, l'électeur de Saxe, le duc George, le landgrave de Hesse et le duc de Brunswick les enveloppèrent près de Frankhausen, et leur offrirent la vie et la liberté, s'ils livraient leurs chefs et leurs prédicans. Cette offre commençait à les ébranler, lorsque Muncer, frémissant du danger qui le menace, se présente à eux, et, d'un ton de prophète, leur promet la victoire au nom du Ciel: « *Je ne vous demande point de combattre*, leur dit-il; *Dieu » combattra pour vous. Restez seulement immobiles dans vos » retranchemens; vous verrez vos ennemis tomber à vos pieds; » et moi seul je recevrai, sans blessure et sans péril, tous les » boulets qui partiront de leur camp.* » En cet instant, l'arc-en-ciel paraît: « *Dieu m'entend!* s'écrie aussitôt Muncer; *levez » les yeux, voyez cet arc céleste, ce signe d'alliance entre » Dieu et les hommes, ce signe que vous portez sur vos éten-*

» *dards. Point de paix avec les impies; Dieu nous le défend;* » *exterminez les ennemis de Dieu.* » Il dit, et de sa propre main égorge le député des princes. Les paysans, persuadés, restent dans leurs retranchemens. Tandis que l'artillerie tonne sur eux, ils lèvent les bras et les yeux au Ciel, et, sans songer à se défendre, ils chantent des hymnes avec une tranquille confiance. Leurs cris se perdent dans les airs; le canon les foudroie, le glaive les immole; et Muncer, pris dans le combat, si ce massacre en mérite le nom, est conduit à Mulhausen, et puni du dernier supplice.

A cette révolte des paysans, se joignirent quelques séditions dans plusieurs grandes villes : à Francfort-sur-le-Mein, à Strasbourg, à Mayence, à Cologne, où les peuples demandèrent, les armes à la main, la réforme et des ministres luthériens. Il fallut encore du sang pour apaiser ces troubles; et Luther, contemplant son triste ouvrage, citait froidement ces paroles de l'Évangile : *Je ne suis point venu apporter la paix, mais la guerre;* car, à cette époque malheureuse, le fanatisme tourmentait les livres saints pour y trouver l'excuse de tous ses excès.

Malgré l'empressement des princes luthériens à s'armer contre les insurgés, et les emportemens de Luther contre Muncer, les catholiques attribuaient justement ces désordres aux nouvelles opinions. L'abolition du luthéranisme et le rétablissement de l'ancien culte leur paraissaient les seuls moyens d'empêcher le retour de ces calamités. D'un autre côté, les princes et les états qui avaient embrassé la réforme, travaillaient avec ardeur à fortifier leur parti; ils se confédérèrent à *Torgau* pour contre-balancer la ligue catholique de Ratisbonne. La diète d'*Augsbourg*, en 1525, se sépara, sans prendre contre eux aucune résolution, et même celle de *Spire* (en 1526) leur accorda la liberté de conscience jusqu'au prochain concile, général ou national, que l'empereur était supplié de procurer dans un an, et dont il ne s'occupa point.

Ce décret, qui annonçait de l'irrésolution, de la faiblesse, accrut l'animosité des deux partis. Les catholiques, irrités

d'une condescendance qui leur paraissait également coupable et funeste, adressèrent à l'empereur les plus vives représentations. Leurs adversaires, de leur côté, firent des préparatifs pour repousser toute agression. Le landgrave de Hesse, sous ce prétexte, leva des troupes; mais bientôt, dévoilant ses véritables desseins, il envahit les domaines des évêques de Wurtzbourg et de Bamberg. Les princes catholiques, effrayés à l'idée d'une guerre civile, ou mal préparés contre cette attaque imprévue, témoignèrent des dispositions pacifiques, et le landgrave licencia ses troupes, après avoir exigé 200,000 florins comme indemnité (1528). Les catholiques, humiliés, firent de nouveaux efforts à la diète de *Spire* en 1529. Cependant il était dangereux de provoquer contre les novateurs une décision entièrement contraire à celle de 1526. Trop de rigueur pouvait produire une confusion générale, et bouleverser toute l'Allemagne. La diète réserva toute sa sévérité pour les sectateurs de Carlostadt et de Muncer, dont les luthériens sollicitaient avec ardeur le châtiment. Les sacramentaires furent mis au ban de l'empire; on décerna contre les anabaptistes la peine de mort. Quant au luthéranisme, il fut toléré partout où il était établi; seulement on défendit de l'établir dans les pays qui ne l'avaient point encore reçu; et les princes qui jusque-là avaient fait observer dans leurs territoires l'édit de Worms, furent exhortés à persévérer. Tout modéré qu'était ce décret à l'égard des luthériens, ils le rejetèrent comme injuste et impie. L'électeur de Saxe, le landgrave de Hesse, Ernest et François, ducs de Lunebourg, le prince d'Anhalt, les députés de quatorze villes impériales (1) lui opposèrent une protestation solennelle; et c'est de là qu'est venu le nom de *protestans*, qui, d'abord particulier aux luthériens, s'est étendu dans la suite aux autres sectes de la réforme. Les princes luthériens envoyèrent porter leur protestation à l'empereur en Italie. Il chassa leurs députés

(1) Ces villes étaient Strasbourg, Nuremberg, Ulm, Constance, Reutlingen, Windsheim, Meinungen, Landau, Kempten, Heilbron, Isne, Weissembourg, Nordlingen et Saint-Gall.

de sa présence, et ayant conclu la paix avec le pape et le roi de France, il convoqua une nouvelle diète à *Augsbourg*, et se rendit en Allemagne pour présider cette assemblée.

Malgré l'accueil qu'il avait fait aux envoyés des protestans, il ne se montra point disposé à la violence, et déclara qu'il était venu pour peser l'opinion de chacun en matière de religion. Les protestans, intéressés à fixer les principes de leur croyance, afin de se justifier d'une foule d'innovations qu'on leur attribuait et qu'ils désavouaient, présentèrent leur confession de foi, et en demandèrent la lecture publique. Cet acte, connu sous le nom de *confession d'Augsbourg*, laquelle distingue aujourd'hui la secte luthérienne de toutes les autres sectes protestantes, se divise en trois parties. La première renferme divers articles sur des points généraux et non contestés. La seconde comprend ceux que les protestans admettent ou rejettent partiellement. La troisième est relative aux cérémonies et aux usages, pour lesquels ils diffèrent totalement de l'église romaine, tels que l'administration de la communion, le célibat des prêtres, la confession auriculaire, la messe, l'abstinence, les vœux religieux et la juridiction ecclésiastique. Charles-Quint refusa d'approuver ce formulaire, et rendit, le 16 novembre 1530, un décret pour le rétablissement de tous les dogmes, de toutes les cérémonies de l'église romaine, à laquelle les protestans étaient tenus de se réunir dans un délai de six mois, sous peine d'être mis au ban de l'empire.

Il était difficile d'assurer l'exécution de cet édit. L'empereur résidait rarement en Allemagne. Les catholiques avaient besoin, en son absence, d'un roi des Romains attaché à l'église. Charles, sous prétexte de donner à l'empire un chef capable d'y maintenir la paix et de repousser les Turcs, proposa Ferdinand, son frère, qui venait de réunir aux états héréditaires de la maison d'Autriche les couronnes de Bohême et de Hongrie. L'archiduc fut élu à la diète de Cologne le 5 janvier 1531. Les princes luthériens, irrités de la condamnation de leur confession de foi, étaient assemblés à *Smalkalde*, et y formaient pour leur défense commune cette ligue

fameuse qui les constitua en corps politique. Ils protestèrent contre l'élection de Ferdinand, s'écrièrent que la bulle d'or et les priviléges du corps germanique étaient violés, et, déterminés à la guerre, invitèrent les rois de France et d'Angleterre à entrer dans leur confédération. L'empereur, de son côté, venait de former une ligue avec les princes catholiques pour le maintien de leur religion. Ces ligues ennemies allaient en venir aux mains. Soliman II les réconcilia malgré lui et malgré elles, en inondant la Hongrie et l'Autriche de trois cent mille combattans. Charles-Quint sentit la nécessité de céder aux temps, et de diminuer le nombre de ses ennemis. Malgré l'opposition des nonces du pape, il traita avec les protestans, dont l'assistance lui était nécessaire; et, après de longues négociations, la *paix de Nuremberg* (23 juillet 1532) suspendit l'exécution des édits de Worms et d'Augsbourg, et accorda aux luthériens le libre exercice de leur culte jusqu'au prochain concile. Ils s'engagèrent, en retour, à secourir l'empereur contre les Turcs; mais ils refusèrent obstinément de reconnaître Ferdinand en qualité de roi des Romains.

A la tête de toutes les forces de l'Allemagne, l'empereur marcha contre le sultan, et le contraignit à la retraite. Aussitôt les nœuds de l'union germanique se relâchèrent, et les troubles recommencèrent de toutes parts. Les protestans envahissaient les biens d'église. La chambre impériale voulut procéder contre les spoliateurs. Les luthériens renouvelèrent alors la ligue de Smalkalde et leurs engagemens avec les puissances étrangères. Le landgrave de Hesse entra même avec une forte armée dans le Wurtemberg, dont la ligue de Souabe avait chassé, en 1519, le duc Ulric, battit les Autrichiens à *Lauffen*, près de Heilbron, et rétablit dans son duché Ulric, qui avait embrassé la réforme. Dans ces conjonctures, les plus timides ou les plus modérés du parti catholique sollicitèrent un accommodement, qui fut conclu à *Cadan*, en Bohême, le 29 juillet 1534. La convention de Nuremberg fut renouvelée et confirmée, et Ferdinand reconnu roi des Romains par l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric, suc-

cessseur de Jean-le-Constant, mort en 1532, et par les princes ses alliés. Il fut arrêté, pour sauver l'honneur de l'empereur, que le duc de Wurtemberg et le landgrave de Hesse lui demanderaient pardon à genoux. Ulric conserva son duché, mais à titre d'arrière-fief de la maison d'Autriche, à laquelle il devait revenir à l'extinction des descendans mâles de la maison de Wurtemberg (1). Les deux partis convinrent d'exclure du bénéfice de la convention les sacramentaires et toutes les autres sectes qui soutenaient des dogmes contraires à ceux de l'Église catholique et de la confession d'Augsbourg, et de réunir leurs efforts pour exterminer les anabaptistes, dont la secte s'était ranimée, et se livrait aux plus monstrueux excès.

Chassés de la Haute-Allemagne, les anabaptistes, après avoir long-temps erré en Suisse, s'étaient introduits dans les Pays-Bas, d'où ils étaient passés en Westphalie. Deux de leurs prophètes, Jean Mathias, boulanger de Harlem, et Jean Bocold, compagnon tailleur de Leyde, établirent leur résidence à *Munster*, ville impériale, soumise à la domination de son évêque, mais qui se gouvernait par son propre sénat et ses consuls. Là, ces deux fanatiques répandent secrètement leur doctrine; et bientôt, soulevant leurs partisans, ils s'arment et parcourent la ville, criant à haute voix: *Soyez rebaptisés, ou mourez!* Les sénateurs, les chanoines, la noblesse, les principaux citoyens prennent la fuite, et la ville reste abandonnée à la discrétion d'une multitude frénétique. Jean Mathias, avec le ton et l'autorité d'un prophète, dicte ses ordres absolus. Il ordonne de piller les églises, d'en détruire les ornemens, et de brûler tous les livres, excepté la Bible: il est obéi. Il confisque les biens des fugitifs, et les vend aux habitans des cantons voisins. Il enjoint à chaque habitant d'apporter son or, son argent, ses effets précieux, nomme des diacres chargés d'administrer ces richesses pour l'usage commun de tous, et établit des

(1) En 1599, l'empereur Rodolphe II vendit son droit de suzeraineté à la maison de Wurtemberg, mais réserva celui de succession.



repas publics. Sa réforme achevée sur ce plan d'égalité, il pourvoit à la défense de la ville, forme des magasins, répare les fortifications, façonne ses turbulens sectateurs aux exercices militaires, et soumet le fanatisme même à la discipline. Il envoie des émissaires aux anabaptistes des Pays-Bas, pour les inviter à se rendre à Munster, qu'il appelle la *Montagne de Sion*, et d'où ils doivent aller ensuite soumettre à leurs lois l'univers. Sans cesse il agit, il exhorte, il prophétise. Le peuple le contemple avec admiration, l'écoute avec transport, le suit avec enthousiasme. Tout s'enflamme d'un zèle aveugle, tout brûle d'une sainte fureur.

Cependant l'évêque de Munster, François de Waldeck, assemble un corps de troupes considérable, et vient assiéger la ville. Mathias fond sur le camp de Waldeck, le force et l'inonde de sang. Le lendemain, il paraît devant le peuple, une lance à la main, et déclare qu'à l'exemple de Gédéon, il ira, accompagné de quelques élus, exterminer l'armée des impies. Il se donne trente compagnons, qui le suivent sans balancer, et vont se précipiter sur l'ennemi avec une rage insensée. Ils périssent tous, et Mathias avec eux. Sa mort consterne ses disciples; mais Bocold ranime leur courage, et succède au crédit du prophète de Harlem. L'autorité ne suffit point à son ambition : souverain par le fait, il veut en avoir le titre. Il convoque le peuple, et lui présente un orfèvre de Warmdorp, qu'il avait formé aux révélations. *Qu'il parle*, dit-il, *c'est un prophète*. L'orfèvre alors s'écrie que Jean Bocold est choisi de Dieu pour être roi de Sion, et pour s'asseoir sur le trône de David. La multitude crédule applaudit; Bocold se résigne avec humilité, et exerce avec éclat la puissance suprême. Il déploye toutes les pompes de la royauté : une garde nombreuse l'environne. Sa volonté ne connaît plus d'obstacles, et bientôt ses passions ne connaissent plus de frein. Il autorise la polygamie, il en fait un dogme, il en donne l'exemple. On l'imite; et Munster présente alors l'étonnant et hideux spectacle de la débauche entée sur la religion, et tous les excès du libertinage à côté des austérités de la superstition et des pieuses ferveurs du fanatisme.

Qu'un vil imposteur déshonore plus long-temps le bandeau des rois, qu'un ramas d'insensés, l'opprobre de la religion et de l'humanité, souillent plus long-temps le nom de Chrétiens, l'Allemagne ne peut le souffrir. Le siége durait depuis quinze mois; et, ne pouvant prendre la place de vive force, Waldeck s'était réduit à la bloquer. Dans cette extrémité, luthériens et catholiques veulent contribuer à la ruine des sectaires, et envoient au prélat de puissans renforts. Munster résiste aux premières attaques, et la guerre se prolonge, mais la famine désole la ville. Une des femmes du tyran, lasse des horreurs qu'elle voit et qu'elle endure, ose exprimer un doute sur la mission divine de son époux. Aussitôt il assemble le peuple, égorge à ses yeux la blasphématrice; et le barbare, et ses autres femmes, et la multitude féroce forment des danses abominables autour du corps palpitant de la victime. Bientôt après, Munster est forcé, et Jean de Leyde est pris par la trahison d'un transfuge (1535). Chargé de chaînes, et conduit de ville en ville, il est exposé en spectacle à la curiosité du peuple, et livré en butte à ses outrages. Enfin, ramené à Munster, le théâtre de sa grandeur et de ses crimes, il expire dans les plus cruels supplices. Il avait à peine vingt-six ans.

Dans le reste de l'Allemagne, le traité de Cadan avait été suivi d'un état de paix équivoque, fréquemment troublé par des querelles entre les luthériens et les catholiques au sujet des opérations de la chambre impériale, qui voulait empêcher les protestans d'envahir les biens du clergé, et dont ils récusaient les jugemens, sous prétexte qu'elle était composée de leurs ennemis. Des conférences tenues à Haguenau, à Francfort, à Worms, ne servirent qu'à envenimer les haines. L'espoir de terminer les différends par un concile général, semblait désormais illusoire. Le pape Clément VII, sollicité par l'empereur, avait consenti, en 1533, à la convocation tant de fois demandée; mais il avait choisi les villes de Mantoue, de Bologne ou de Plaisance, et les protestans avaient refusé de se soumettre à un concile tenu dans une ville italienne. Paul III proposa de nouveau la ville de Mantoue, et

rencontra la même opposition. Enfin, au lieu d'un concile qui paraissait devoir leur être peu favorable, les protestans demandèrent une conférence où les théologiens des deux partis discuteraient les matières controversées. Elle s'ouvrit à *Ratisbonne* (1541). On convint de quelques articles peu importans; mais on différa, comme à l'ordinaire, sur d'autres points plus essentiels. Une entière conciliation étant impossible, Charles, du consentement de la diète, publia un décret portant que les points accordés par les docteurs seraient observés jusqu'à un concile général ou national, ou une assemblée des états, et que, dans cet intervalle, on s'abstiendrait de toute innovation. Les mêmes dispositions furent renouvelées par la diète de *Spire*, en 1542. Cette diète fut remarquable en ce que le pape Paul III ayant enfin choisi *Trente* pour lieu du concile, sa proposition fut acceptée, et l'ouverture de l'assemblée annoncée pour le 1er de novembre de cette année. Mais différentes causes la firent encore différer pendant trois ans. L'empereur était occupé tout entier de la guerre contre la France. Le roi des Romains se défendait avec peine contre Soliman, et une guerre intestine, prélude d'un plus vaste embrasement, était allumée dans le nord de l'Allemagne. La ville de Brunswick avait adopté la réforme, et refusait d'obéir à Henri-le-jeune, son souverain; dans le même temps, celle de Goslar avait été mise au ban par la chambre impériale. Le duc Henri, chargé de l'exécution de la sentence, la poursuivait avec rigueur, sans oublier ses droits sur sa capitale. La ligue de Smalkalde se déclara pour cette ville, et le duc, quoique soutenu en secret par l'empereur, fut battu et fait prisonnier par l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse. Enfin, le traité de Crespy (1544) ayant mis fin à la guerre de France, et le roi des Romains ayant conclu une trêve de cinq ans avec le sultan (1545), Charles, sans inquiétude à l'extérieur, put appliquer toute son attention aux affaires de la religion.

Plusieurs événemens arrivés depuis peu avaient donné un grand ascendant au parti luthérien. Joachim Ier, électeur de Brandebourg, attaché au culte catholique, avait eu pour

successeur, en 1535, son fils Joachim II, qui avait introduit parmi ses sujets la religion réformée. Un pareil changement avait eu lieu en Misnie et en Thuringe, sous le duc Henri, frère et héritier du duc George de Saxe (1539), et dans le Palatinat, sous l'électeur palatin Frédéric II, après la mort de son frère Louis V (1544). Une abjuration encore plus importante était celle d'Hermann de Wied, électeur et archevêque de Cologne, qui avait embrassé la réforme et excité ses sujets à l'imiter (1543); apostasie qui assurait aux protestans la pluralité des suffrages dans le collége électoral, et qui semblait inviter les princes ecclésiastiques à transformer, comme l'avait déjà fait le grand-maître Albert de Brandebourg, et comme l'archevêque Hermann voulait le faire, une souveraineté élective en une souveraineté héréditaire.

Dans ces circonstances, le concile général s'ouvrit à *Trente*, le 13 décembre 1545 : les états catholiques mettaient toutes leurs espérances dans cette assemblée; et dès le commencement des troubles de l'Eglise, ils l'avaient regardée comme le meilleur remède qu'on pût y apporter. Mais le mal était trop grand. Les protestans déclarèrent de nouveau qu'ils ne reconnaîtraient ni le concile de Trente, ni tout autre soumis à l'influence du pape, et refusèrent d'y envoyer leurs théologiens. Les opérations de l'assemblée les confirmèrent dans cette résolution. Les premiers décrets du concile sapèrent les fondemens du protestantisme, en déclarant canoniques les livres de l'Écriture-Sainte que les luthériens tenaient pour apocryphes, en donnant à la tradition de l'Église la même autorité qu'à la révélation, en reconnaissant la *Vulgate* pour unique traduction authentique. Les anathèmes joints à ces décisions présageaient aux protestans une condamnation rigoureuse de leurs principes. Une bulle du pape mit le comble à leurs ressentimens. L'archevêque de Cologne ayant été cité à Rome et n'ayant point obéi, il fut déposé comme convaincu d'hérésie, et ses sujets déliés du serment de fidélité.

Charles-Quint avait résolu la ruine des luthériens; mais il fallait la préparer avec prudence. Pour gagner du temps, il affectait de desirer la paix, mais il se disposait secrètement

à la guerre. Il ordonnait des levées de troupes en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas; il semait ou fomentait la division parmi les princes protestans; il en déterminait plusieurs à rester neutres; il détachait même de la ligue et engageait à son service Charles et Albert, margraves de Brandebourg, et Maurice, duc de Saxe, jeune ambitieux, qui alors trompa son parti, et qui devait un jour tromper Charles-Quint lui-même. Enfin, l'empereur conclut avec Paul III un traité, par lequel ce pontife s'obligeait à lui fournir un secours de treize mille hommes, et à lui payer un subside considérable.

La crise approchait; l'orage amassé pendant trente années de discordes et de haines, allait éclater. Luther avait déjà vu dans les deux guerres des anabaptistes le triste fruit de ses doctrines. Il mourut à propos pour n'être pas témoin des nouveaux malheurs dont l'Allemagne était menacée (1546). Son dernier soupir fut comme le signal de la guerre civile. Les princes protestans, alarmés des préparatifs de Charles-Quint, coururent aux armes. En moins de six semaines, ils mirent sur pied quatre-vingt mille hommes, malgré la défection de Maurice et des margraves de Brandebourg.

Charles-Quint avait mal concerté son plan. Ses troupes d'Italie et des Pays-Bas n'étaient pas encore arrivées. Il se trouvait à Ratisbonne avec huit à neuf mille hommes; il était facile de l'accabler d'un seul coup. Mais les confédérés, au lieu d'agir, perdent le temps à justifier leurs démarches par des apologies et des manifestes. Charles leur répond par un décret qui mettait au ban de l'empire l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, comme parjures, rebelles, séditieux et perturbateurs du repos public. Les princes indignés lui envoient un cartel, dans lequel ils ne l'appellent plus que le soi-disant empereur, et lui déclarent solennellement la guerre. Mais leurs opérations sont arrêtées par des querelles, par des jalousies réciproques, écueil ordinaire des confédérations. Tandis qu'ils assiégent Ratisbonne, que l'empereur avait abandonnée, ce prince, retiré dans la forte position de Landshut, y reçoit de puissans secours d'Allemagne, de Flandre et d'Italie. Alors il prend l'offensive, s'empare de Neu-

bourg, de Donawerth et de Dillembourg, réduit les alliés à lui demander la paix, et la met aux plus dures conditions. Ils les refusent; mais tout à coup ils apprennent que le duc Maurice, dont ils ignoraient encore la trahison, s'est jeté avec le roi des Romains sur l'électorat de Saxe, et l'a conquis tout entier, à l'exception des villes de Gotha, d'Eisenach et de Wittemberg.

Tandis que l'électeur marche avec un corps considérable au secours de ses états, l'empereur accable les autres confédérés. Il arrache un acte de soumission au duc de Wurtemberg. Ulm, Augsbourg, Strasbourg et Francfort, toutes les villes de la Haute-Allemagne subissent le joug, paient d'énormes contributions, livrent leur artillerie et leurs munitions de guerre, reçoivent garnison impériale. L'électeur de Cologne abdique, et de cette ligue formidable qui, peu de mois auparavant, menaçait d'une ruine totale l'empereur et sa religion, il ne reste plus sous les armes que l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse.

Cependant le triomphe de Charles-Quint n'était point encore assuré. Non-seulement l'électeur a recouvré ses états; il s'est même emparé de ceux de Maurice, à la réserve de Dresde et de Leipsick. Il a battu et fait prisonnier le margrave Albert de Brandebourg, que l'empereur envoyait au secours de Maurice. Enfin, la Bohême et la Moravie sont en armes contre Ferdinand, qu'elles accusent de violer leurs priviléges, et qui, pour réprimer ce soulèvement, est obligé d'abandonner ses conquêtes dans l'électorat de Saxe. D'un autre côté, le pape Paul III, à qui Charles-Quint contestait Parme et Plaisance, rappelle ses troupes. François Ier fait les préparatifs d'une nouvelle guerre, négocie avec Soliman, avec le pontife, avec les Vénitiens, avec l'Angleterre et le Danemarck, encourage les protestans, et leur promet des subsides. Prêt à leur porter les derniers coups, Charles s'arrête, observe, attend l'orage qui va fondre sur lui-même. Mais sa fortune l'emporte, et la mort de François Ier (1547) le tire d'inquiétude et de danger. Il réunit trente-cinq mille hommes, et, accompagné de Ferdinand et de Maurice,

marche à grandes journées vers la Saxe. Jean-Frédéric était posté derrière l'Elbe, aux environs de Meissen. A l'approche de l'armée impériale, il descend le fleuve jusqu'à Mulhberg. Charles le suit sur la rive opposée, passe l'Elbe sous le feu de l'ennemi, poursuit l'électeur qui se retirait du côté de Wittemberg, l'atteint près de la forêt de Luchau, et le force à accepter un combat inégal. Frédéric déploie un courage héroïque. Enfin, enveloppé de toutes parts, accablé de fatigue, blessé au visage, il tombe au pouvoir des impériaux.

SECTION III.

Depuis la bataille de Mulhberg jusqu'à la mort de Ferdinand Ier (1547-1564).

L'empereur victorieux marcha contre Wittemberg, que l'électrice, Sybille de Clèves, défendit avec courage. Pour mettre fin à la résistance, Charles, sans respect pour les lois de l'empire, traduisit l'électeur devant un conseil de guerre composé d'officiers espagnols et italiens, et présidé par le duc d'Albe. Jean-Frédéric fut condamné à mort par cet étrange tribunal, comme infracteur de la paix publique, coupable de félonie, criminel de lèse-majesté. Sybille frémit du danger de son époux, et ne songeant qu'à sauver ses jours, elle alla le trouver dans le camp impérial. Vaincu par les supplications et les larmes de cette princesse, l'électeur souscrivit à un accommodement qui révoltait son âme fière. Il obtint la vie, mais à des conditions presque aussi dures que la mort même : résigner la dignité électorale, rendre sur-le-champ Wittemberg et Gotha, mettre Albert de Brandebourg en liberté sans rançon, et garder prison perpétuelle. On insista pour qu'il changeât de religion; mais sur cet article il fut inébranlable, et rejeta avec une fermeté digne d'une meilleure cause, ce qu'il croyait contraire à la vérité. Charles-Quint paya les secours et la défection de Maurice en le mettant en possession de l'électorat de Saxe, à l'exception de Gotha, qui fut conservée à l'électeur déposé,

avec une pension de 50,000 florins, et en lui promettant de l'investir, à la prochaine diète, de la dignité électorale.

Effrayé de la ruine de son allié, et redoutant la vengeance de l'empereur, le landgrave de Hesse, seul membre de la ligue de Smalkalde qui n'eût point encore posé les armes, se vit réduit à faire, par la médiation de Maurice, son gendre, et de l'électeur de Brandebourg, une soumission pleine et entière. Ces deux princes, sur des assurances positives de l'empereur et de ses ministres, lui garantirent qu'il ne serait point retenu prisonnier. Dans cette confiance, il accepta les conditions dictées par le vainqueur. Il devait abandonner ses états et sa personne à la discrétion de l'empereur, implorer son pardon à genoux, payer 150,000 couronnes pour les frais de la guerre, démanteler ses places fortes, livrer ses munitions de guerre et son artillerie, etc. Conduit à Hall, en Saxe, au camp de l'empereur, il lui fallut s'agenouiller devant ce monarque, en présence d'une nombreuse assemblée de grands de l'empire; et lorsqu'après cette humiliante cérémonie, il croyait du moins être libre, on l'arrêta au nom de l'empereur. Ni ses emportemens et ses justes plaintes, ni les représentations de Maurice et de l'électeur de Brandebourg, qui suppliaient Charles-Quint de révoquer l'ordre d'une violence dont le déshonneur rejaillirait sur eux, ne purent fléchir la résolution du monarque. Philippe resta dans les fers. Bien plus, insultant à son infortune et à celle de l'électeur de Saxe, l'empereur les traîna orgueilleusement à sa suite de ville en ville, et les fit servir d'ornement à son triomphe.

Bientôt, dans l'ivresse de ses succès, le conquérant ne ménagea pas plus ses amis que ses ennemis; il crut avoir soumis le corps germanique : il exerça rigoureusement les droits de la victoire. Il remplit les villes de garnisons étrangères; il accabla les peuples d'impôts et de vexations; enfin, se flattant d'avoir dompté l'esprit peu traitable des Allemands par la terreur de ses armes, il convoqua une diète à *Augsbourg* pour terminer définitivement les controverses de religion qui, depuis si long-temps, troublaient l'empire.

Paul III, par les mêmes motifs qu'il avait rappelé ses troupes, venait de transférer le concile de Trente à Bologne, ou plutôt ce concile était dissous. Charles-Quint n'ayant pu obtenir qu'il fût rétabli à Trente, résolut de se passer de son adhésion, et de trancher seul toutes les difficultés théologiques qui partageaient les consciences et les esprits (1548). Il fit rédiger un formulaire en vingt-six articles, qui devait servir de règle de croyance, en attendant la convocation d'un véritable concile, et qui, par cette raison, fut nommé *intérim*. Cet acte contenait un système complet de théologie, conforme, presque dans tous les points, à la doctrine de l'Église romaine, mais exprimé en termes adoucis ou ambigus qui pouvaient concilier les diverses opinions. L'*intérim* déplut aux deux partis : il paraissait oppressif aux luthériens ; il était pour les catholiques un sujet de scandale. Les uns se plaignaient d'y trouver la condamnation de leurs principes ; les autres auraient voulu que cette condamnation fût plus complète ; et le pape s'indignait que l'empereur s'arrogeât le droit de substituer son autorité à celle du saint-siège et de l'Église. Cependant l'empereur le fit présenter à la diète d'*Augsbourg*. La ville était pleine de troupes espagnoles ; aucune voix n'osa s'élever contre un décret appuyé par une armée, et l'*intérim* parut accepté.

Dans cette même diète, Charles-Quint investit le duc de Saxe de la dignité électorale. De l'appartement qui lui servait de prison, l'électeur détrôné fut témoin de cette cérémonie : il la contempla sans émotion, et aucun signe de regret ne démentit la grandeur d'âme qu'il conservait au milieu de ses désastres.

Après la dissolution de la diète, Charles s'occupa de faire publier et exécuter l'*intérim*. La plupart des princes protestans y souscrivirent ; les villes impériales le rejetèrent d'abord ; mais bientôt, cédant à la force ou à la terreur, elles l'acceptèrent, à l'exception de Magdebourg, de Brême, de Hambourg et de Lubeck.

Paul III étant mort sur ces entrefaites (1549), Jules III, son successeur, accorda à Charles-Quint une bulle pour le

rétablissement du concile de Trente. Charles convoqua immédiatement une nouvelle diète à *Augsbourg*. Il s'y montra avec tout l'appareil d'un conquérant, et entouré d'un corps de troupes formidable. Il requit l'assemblée de reconnaître le concile qui allait se rassembler à Trente, et de promettre positivement qu'elle se conformerait à ses décrets (1550). Il réclama en même temps l'appui des états pour l'exécution de l'*intérim*, et se fit déférer le droit de prononcer sur le sort des biens d'Église que les protestans avaient envahis, et le soin de rétablir la juridiction ecclésiastique dans les lieux où elle avait été abolie. La même diète confirma la sentence du ban que l'empereur avait portée l'année précédente contre Magdebourg, et le commandement des troupes destinées à réduire cette ville fut confié à Maurice, comme directeur du cercle de Basse-Saxe. Charles ne trouva que sur un point de l'opposition à ses desirs. Il voulait assurer à Philippe son fils la couronne impériale. Philippe ne pouvait l'obtenir qu'au préjudice de Ferdinand, son oncle, déjà roi des Romains. Celui-ci refusa de renoncer en faveur de son neveu à l'espoir d'occuper le rang suprême, et de le transmettre à ses enfans. Les électeurs appuyèrent unanimement sa résistance, et l'empereur fut forcé d'abandonner ou d'ajourner les desseins de son ambition paternelle.

Le chagrin qu'il en ressentait fut adouci par la soumission de *Magdebourg*, qui, après un siége de dix mois, céda aux armes de Maurice. Enfin, l'Allemagne entière avait subi la loi de l'empereur, et rien ne manquait à son triomphe. Son orgueil était au comble comme sa puissance, quand tout à coup le fruit de ses victoires s'évanouit par la défection de ce même prince qui l'avait aidé à abaisser les protestans, et à élever son autorité sur la ruine des droits et prérogatives de l'empire germanique.

C'était en déguisant avec adresse ses propres sentimens, en manifestant un zèle apparent pour le service de Charles-Quint, que Maurice était parvenu à la dignité électorale, et que, par la réunion de ses domaiues à ceux de la branche aînée de la maison de Saxe, il était devenu le plus puissant

prince de l'Allemagne. Mais lorsqu'il eut recueilli de son alliance avec la maison d'Autriche tout le fruit qu'il en pouvait attendre, plus le rang où il était parvenu était élevé, plus il devait être jaloux d'en mettre les priviléges à l'abri des caprices despotiques d'un conquérant enivré de ses succès. Effrayé de la puissance de Charles-Quint et de ses entreprises contre la religion des protestans, contre les libertés du corps germanique, et d'ailleurs vivement sensible au mépris que ce prince et ses ministres avaient fait de sa parole en retenant le landgrave prisonnier, le ressentiment du passé, la crainte de l'avenir, son intérêt personnel, celui de sa secte, et peut-être encore plus la vanité de faire à son gré les destins de l'Allemagne, l'avaient déjà rendu secrètement infidèle à l'empereur, lorsqu'il fut chargé du siége de Magdebourg. Sa profonde dissimulation couvrait encore ses desseins d'un secret impénétrable. Aussi l'empereur applaudit au choix de la diète, et le confirma avec une aveugle confiance. Maurice assiégea Magdebourg aussi mal qu'il put le faire sans éveiller les soupçons du monarque. Il exagéra les difficultés de l'entreprise ; il prolongea le siége pendant dix mois, et employa tout cet intervalle à négocier avec les ennemis de Charles-Quint et à préparer sa ruine. Enfin, lorsqu'il ne lui fut plus permis de différer la prise de Magdebourg sans donner à l'empereur des ombrages qui auraient déconcerté toutes ses mesures, il accorda aux habitans des conditions si modérées, en comparaison de celles qu'ils redoutaient, qu'ils le choisirent pour leur burgrave, et il colora son indulgence et cette élection de raisons si spécieuses, que Charles-Quint n'en prit aucune défiance, et ratifia le traité sans hésiter (1551).

Cependant ses intrigues et ses négociations avançaient : assuré de l'appui du roi de Danemarck, du duc de Mecklembourg, du margrave Albert de Brandebourg-Culmbach, et des fils du landgrave de Hesse, il conclut avec Henri II le traité de *Friedvald*, par lequel le roi de France s'engageait à unir ses armes à celles des princes protestans pour procurer la liberté du landgrave, et prévenir le renversement des lois

et de la constitution de l'empire. Enfin, tous ses préparatifs étant achevés, Maurice demanda une seconde fois la liberté du landgrave. L'empereur éludant sa demande, il rassembla aussitôt toutes ses forces dans la Thuringe, fit sa jonction avec les troupes de Brandebourg et de Hesse, s'avança rapidement vers la Haute-Allemagne, rétablissant partout les magistrats et les ministres luthériens, et parut à la tête de vingt-cinq mille hommes devant Augsbourg, dont il s'empara. L'alarme répandue par ses hostilités soudaines s'étendit jusqu'à Trente. Les prélats assemblés quittèrent la ville, et le concile fut de nouveau dissous.

La nouvelle de cette révolution consterna l'empereur. Ses finances étaient épuisées; ses troupes étaient dispersées en Hongrie, en Italie et dans les Pays-Bas. Il n'avait à *Inspruck*, où il était malade de la goutte, qu'un petit nombre de soldats, à peine suffisant pour la garde de sa personne. Il mit tout son espoir dans les négociations, et confia ses pleins pouvoirs à Ferdinand, son frère. Après des conférences ouvertes à *Lintz*, et bientôt rompues, Maurice, dans le dessein de surprendre l'empereur, se dirigea rapidement sur Inspruck. Il n'était plus qu'à deux journées de cette ville, lorsque la révolte d'un bataillon de mercenaires retarda sa marche et fit échouer son entreprise. Il perdit un temps précieux à apaiser les rebelles : ce délai sauva l'empereur. Instruit du danger qui le menaçait, et ne voyant de salut que dans la fuite la plus prompte, ce prince, malgré l'obscurité d'une nuit profonde et la violence de la pluie qui tombait par torrens, sortit aussitôt d'Inspruck, porté dans une litière, dont sa faiblesse et ses infirmités douloureuses lui permettaient à peine de souffrir le mouvement. Ce fut dans ce misérable appareil, où l'on ne reconnaissait point le dominateur de l'Allemagne, qu'il arriva à Villach, en Carinthie. Sans s'amuser vainement à inquiéter sa fuite dans des lieux inaccessibles à une armée, Maurice se rendit à Passaw, où devaient se renouer les négociations entamées à Lintz. Les progrès des Turcs en Hongrie, le défaut d'argent, le desir de se venger du roi de France, faisaient desirer à l'em-

pereur la pacification de l'Allemagne. Maurice, de son côté, craignait l'ancien électeur, Jean-Frédéric, que Charles-Quint, en fuyant d'Inspruck, avait remis en liberté. Ces divers motifs amenèrent, le 2 août 1552, la célèbre transaction de *Passaw*. Ce traité portait que le landgrave de Hesse sortirait immédiatement de captivité; que l'*intérim* serait supprimé; que, dans l'espace d'un an, l'empereur assemblerait une diète pour terminer les disputes religieuses; qu'en attendant, il y aurait une pleine liberté de conscience; que les assesseurs de la chambre impériale de Spire pourraient être pris indifféremment parmi les protestans et les catholiques, et que si la prochaine diète ne parvenait point à régler les affaires de religion, la présente convention aurait force de loi perpétuelle.

Par le traité de Friedvald, les protestans s'étaient engagés à ne faire ni paix ni trève sans l'agrément du roi de France. De son côté, ce prince avait fidèlement exécuté tout ce qu'il leur avait promis, et ses armes avaient fait, dans les Trois-Évêchés et dans l'Alsace, une diversion utile aux confédérés. Ils oublièrent ce qu'ils lui devaient dès qu'ils crurent n'avoir plus besoin de ses services, et, ne songeant qu'à leurs avantages particuliers, ils le laissèrent seul chargé de tout le poids de la guerre. (*Voyez l'histoire de Henri II.*)

Divers incidens, et entre autres la mort de Maurice (1), retardèrent la diète, dont la convocation avait été prescrite

(1) Ce prince termina, en 1553, à l'âge de trente-deux ans, sa courte et mémorable carrière. Nommé généralissime d'une ligue formée contre le margrave Albert de Brandebourg, dont les brigandages désolaient l'Allemagne, il remporta à *Sievershausen* une victoire qu'il paya de sa vie. Il ne laissait point de postérité. Sa succession fut réclamée par Auguste, son frère, et par l'ancien électeur Jean-Frédéric. Après quelques négociations, les deux prétendans conclurent un pacte de famille, en vertu duquel Auguste fut investi de la dignité électorale et de la plus grande partie des états de Maurice. Un territoire peu étendu, une somme de 100,000 florins, et la réversion de l'électorat, en cas d'extinction de la branche Ernestine, furent le partage de Frédéric.

et l'objet déterminé par la transaction de Passaw. Elle se tint enfin à *Augsbourg*, sous les auspices du roi des Romains, en l'absence de l'empereur, encore occupé de la guerre contre la France. Les deux partis se firent de mutuelles concessions, et signèrent, en 1555, un acte de paix perpétuelle et de tolérance réciproque. Toute agression, toute violence pour cause de religion, fut défendue à l'égard de ceux qui suivaient le culte catholique ou la confession d'Augsbourg; mais on exclut de ce privilége toute autre croyance. Cette réserve regardait les calvinistes : ils n'obtinrent l'exercice public de leur culte que par le traité de Westphalie. On convint que les états des deux communions n'emploieraient ni la force, ni la séduction, pour attirer leurs sujets à leur religion respective; que les sujets d'une croyance différente de celle de leur seigneur seroient libres d'émigrer; que la juridiction ecclésiastique serait suspendue à l'égard de tous ceux de la confession d'Augsbourg; que les protestans pourraient être admis dans la chambre impériale, etc. Mais il resta deux points litigieux : 1° Le septième article de la pacification portait que désormais tout prélat ou ecclésiastique qui se séparerait de la communion romaine, résignerait par-là même son bénéfice, et qu'on aviserait à lui donner un successeur: c'est ce qu'on nomma dans la suite le *réservat ecclésiastique*. Cette clause, quoiqu'elle eût été insérée dans l'acte du consentement des deux partis, et que les catholiques la considérassent comme loi fondamentale de l'empire, fut depuis contestée par les protestans. 2° Le roi des Romains remît aux protestans, de l'aveu des princes ecclésiastiques, une déclaration qui assurait la liberté de conscience aux seigneurs, villes et communautés qui se trouvaient dans les états de ces mêmes princes. Mais cette déclaration fut rejetée dans la suite par les catholiques, comme la septième clause l'avait été par les luthériens : ainsi le traité d'Augsbourg laissait encore plusieurs points indécis ou imparfaits. Il fit trêve aux maux de l'Allemagne; il assoupit les discordes intérieures; mais, loin de les étouffer, il contenait en lui-même les germes de nouveaux troubles.

L'année où fut conclue cette pacification, Charles-Quint céda à son fils les Pays-Bas et le comté de Bourgogne; et, l'année suivante, après avoir abdiqué toutes ses couronnes, il se retira au monastère de Saint-Just, où il mourut en 1558. Son frère *Ferdinand* lui succéda sur le trône impérial. Le nouvel empereur s'efforça de tenir la balance égale entre les catholiques et les protestans, dont les secours lui étaient nécessaires contre les Turcs. Il ne négligea rien pour faire cesser le schisme, et provoqua plusieurs fois, de la part de la cour de Rome, des concessions qu'il supposait propres à réunir les esprits divisés. Il fit examiner, dans de nouvelles conférences, les points de religion contestés. Ces conférences n'ayant rien produit, il sollicita et obtint du pape Pie IV une nouvelle convocation du concile de Trente, interrompu depuis 1552. Cette assemblée fut rouverte pour la troisième fois le 18 janvier 1562. Mais, d'une part, les protestans avaient pris d'avance la résolution de ne point reconnaître ses décrets; de l'autre, le concile ne se prêta à aucune concession. Il publia des réglemens utiles pour la réforme de l'Église romaine. D'ailleurs, il confirma tous les dogmes et toutes les coutumes de la religion catholique, et les anathêmes qu'il lança contre les dissidens détruisirent tout espoir de réunion. Il se sépara en 1563. Ferdinand mourut l'année suivante. Fermement attaché à la religion de ses pères, mais tolérant et modéré, ce monarque eût mis fin au schisme, si une telle entreprise n'eût demandé que du zèle, de l'adresse et de la prudence, et si les intérêts et les passions n'eussent opposé d'invincibles obstacles à l'heureux succès de ses desseins.

SECTION IV.

De la Suisse (1516-1564).

Ulrich *Zuingle*, le réformateur de la Suisse, naquit en 1484 à Wildshausen, dans le Tockembourg. Après avoir étudié à Berne, à Vienne et à l'université de Bâle, la seule

qu'il y eût alors en Suisse, il obtint une cure à Glaris (1516), et dès-lors il commença à prêcher que l'Ecriture-Sainte devait être la règle de foi, avant même que Luther eût annoncé cette doctrine à l'Allemagne. Bientôt après, appelé à la cure d'Einsiedeln, dans le pays de Schwitz, et enfin à celle de Zurich, il ferma successivement l'entrée de ces deux cantons au cordelier Bernard Samson, envoyé en Suisse par le pape Léon X pour y prêcher les indulgences, dont Zuingle censura le trafic, et même nia l'efficacité, comme Luther le fit à Wittemberg. Peu à peu le novateur s'enhardit, et, sous prétexte de réforme, il attaqua dans ses fondemens l'Église romaine. Le canton de Zurich, séduit par ses prédications, embrassa le premier la *religion évangélique*: c'était sous ce nom que Zuingle annonçait et établissait son nouveau culte. L'exemple de Zurich entraîna les cantons de Bâle, de Schaffhouse, de Berne, et les villes alliées de Saint-Gall et de Mulhausen. Les zuingliens changèrent ou supprimèrent la plupart des dogmes ou des cérémonies de l'ancienne Église. Ces innovations excitèrent le zèle des cantons restés catholiques, et la Suisse fut en proie aux discordes religieuses, prélude de la guerre civile. Le colloque de *Baden*, en 1526, n'apaisa pas les esprits. *OEcolampade*, le plus distingué des disciples de Zuingle, y parut à la tête des réformés, et le célèbre *Eckius*, d'Ingolstadt, à la tête des catholiques. On disputa pendant dix-huit jours. Les injures tinrent souvent lieu de raisons, et, après une vaine controverse, où l'on vit jaillir du choc des opinions plus de chaleur que de lumière, chaque parti s'attribua la victoire. Les catholiques pouvaient au moins triompher des dissensions de leurs ennemis; le schisme était déjà dans la nouvelle Église.

Deux fanatiques allemands, *Storck* et *Muncer*, crurent voir dans l'Écriture qu'ils étaient appelés à fonder le royaume de Jésus-Christ sur la terre. Le péché devait être banni de ce royaume; et, de plus, il devait être le centre de la liberté et de l'égalité. Là, plus de magistrats ni de princes, plus d'impôts, de dîmes ni de corvées; indépendance absolue en matière civile et religieuse: tel était le principe fondamental

de la secte des *anabaptistes*: on nommait ainsi les partisans de Muncer, parce qu'ils rebaptisaient les adultes. Cette secte pénétra en Suisse. Des fanatiques, des mécontens, des gens sans aveu se réunirent sous la bannière de deux prophètes anabaptistes, *Manz* et *Grebel*, de Zurich, et ne voulurent plus désormais ni se soumettre aux magistrats, ni se conformer au culte établi. On ne put ni les ramener par la persuasion, ni les contraindre par des peines modérées, ni les épouvanter par les supplices; il fallut prendre les armes et les exterminer. Les catholiques reprochaient avec raison ces calamités à Luther, à Zuingle et aux autres réformateurs, dont le courroux contre les sectaires ne les justifiait point du tort d'avoir été la cause première de leurs excès.

Une autre plaie intérieure affligeait en même temps l'Église protestante. Ses deux fondateurs, Luther et Zuingle, se divisèrent sur plusieurs points, et en particulier sur l'Eucharistie. Luther admettait la présence réelle. Son disciple *Carlostadt*, étant d'opinion différente, écrivit contre lui à ce sujet. Banni d'Allemagne par le crédit de Luther, il se réfugia en Suisse, où il trouva, avec l'hospitalité, des protecteurs et de nombreux partisans de sa doctrine. Dès-lors, Zuingle et les théologiens suisses ne furent plus que des *réprouvés*, des *serviteurs du diable*. Luther leur déclara la guerre. Ainsi éclata dès l'origine, au sein des communions protestantes, le schisme qui les divise encore.

Les quatre cantons de Zurich, de Bâle, de Schaffhouse et de Berne étaient entièrement protestans. La réformation avait fait aussi quelques progrès dans ceux de Glaris et d'Appenzel, et dans les bailliages soumis à la souveraineté commune, tels que la Turgovie, le Tockembourg et le Rhinthal. Mais sept cantons, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug, Fribourg et Soleure, étaient restés fidèles au culte catholique. En 1528, ces sept cantons et le Valais conclurent, pour la défense de leur foi, une ligue, dans laquelle Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, entra l'année suivante. En 1529, les protestans formèrent une contre-ligue à *Berne*. Ces précautions annonçaient et redoublaient les défiances et

les animosités. Enfin, la réforme s'étendant chaque jour davantage dans les bailliages communs, les catholiques crurent devoir y mettre obstacle, en contestant aux habitans de ces bailliages la liberté de conscience. Les Zurichois et leurs confédérés armèrent pour soutenir les réformés de ces provinces. On se mit en campagne de part et d'autre. Près de trente mille Suisses étaient en présence près de *Cappel*, et allaient s'entr'égorger, lorsque Jean OEbly, landamman de Glaris, qui, dans une autre circonstance, avait déjà sauvé son canton des horreurs de la guerre civile, fit consentir les chefs des deux armées à une trève de quelques jours, pendant laquelle on convint de tenir un congrès à *Arau*. Là fut conclu, après de longues contestations, un traité de pacification qui termina ou du moins assoupit la querelle, avant qu'on eût tiré l'épée. Ce traité établissait en principe que chaque état helvétique avait le droit de régler, en ce qui le concernait, les affaires de la religion. En conséquence, il fut réciproquement défendu aux deux partis de se troubler l'un l'autre dans l'exercice de ce droit. Il fut convenu que, dans les bailliages communs, une majorité libre déciderait s'il fallait abolir ou conserver les cérémonies de l'Église romaine. Les cantons catholiques s'obligèrent à renoncer à leur alliance avec le roi Ferdinand. Tels furent les principaux articles de la *paix de religion* qui mit fin à ce qu'on appela depuis la *première guerre de Cappel* (1529).

Mais le traité fut mal observé de part et d'autre, et, après plusieurs tentatives peu sincères de conciliation, on reprit les armes en 1531. Avant que les protestans eussent rassemblé leurs forces, un corps de Zurichois, posté à *Cappel*, fut mis en déroute par les catholiques. Zuingle était parmi les combattans, et périt dans cette journée, qui coûta à la ville de Zurich l'élite de ses habitans. Cette perte consterna d'abord les Zurichois; mais des secours arrivés de Bâle, de Berne et de Schaffhouse, de Glaris et des bailliages communs, leur rendirent bientôt le courage. L'armée des réformés, forte de vingt mille hommes, prit l'offensive, et s'avança jusqu'au pied du Zuggerberg, ou Mont-de-Zug, où les catholiques

étaient campés au nombre de dix mille seulement. Les protestans engagèrent aussitôt le combat ; mais la division régnait parmi eux : toutes leurs mesures furent mal combinées et mal exécutées. Ils essuyèrent une seconde défaite qui acheva de les désunir. Le canton de Glaris, le comté de Tockembourg firent leur paix particulière. Les Zurichois et leurs confédérés demandèrent successivement à traiter. Par un nouvel acte de pacification, on se promit tolérance réciproque ; mais les protestans s'engagèrent à payer les frais de la guerre, et furent obligés de souffrir, sans y mettre obstacle, le rétablissement de la religion romaine dans la plus grande partie des bailliages communs.

Les catholiques avaient triomphé par leur union ; ils en resserrèrent encore les nœuds après la victoire. Les réformés renouvelèrent aussi leur ligue rompue par le dernier traité de pacification ; et la Suisse continua d'être divisée en deux confédérations particulières, dont la jalousie réciproque affaiblissait nécessairement les forces de la confédération générale, et fit perdre à la nation une partie de la considération dont elle jouissait chez les étrangers. La ligue catholique comprenait les cantons de *Zug*, d'*Uri*, de *Schwitz*, d'*Underwalden*, de *Lucerne*, de *Soleure* et de *Fribourg*, une partie de ceux de *Glaris* et d'*Appenzel*, et le *Valais* tout entier. La ligue protestante ne se composait que des cantons de *Bâle*, de *Berne*, de *Zurich* et de *Schaffhouse*, et de quelques districts de *Glaris* et d'*Appenzel* : mais ces contrées étaient les plus riches et les plus populeuses de l'Helvétie.

La révolution qui éclata à *Genève* vers ce temps-là fut un événement avantageux aux réformés. Genève était alors une ville impériale, quoique soumise au domaine direct de ses évêques, et ayant les ducs de Savoie pour suzerains. La forme de sa constitution intérieure était purement républicaine. Elle était gouvernée par quatre syndics et un conseil, dont les membres étaient choisis par le peuple. Les citoyens étaient consultés sur les nouvelles taxes, sur les alliances, sur les affaires qui intéressaient la communauté ; et l'évêque, à son avènement au siége épiscopal, prêtait serment entre les mains

d'un syndic de garder les franchises de *la cité*. De cette division des pouvoirs, de ces juridictions diverses, souvent opposées l'une à l'autre, naquirent deux partis qui subsistèrent long-temps dans l'état. Le premier était composé de ceux qui se donnaient pour défenseurs des priviléges de la république; ils s'allièrent en 1519 avec la ville de Fribourg, et prirent alors ou reçurent le nom de *Eidgenossen*, ou *confédérés par serment*, que les Suisses avaient adopté dès l'origine de la confédération helvétique, et d'où se forma dans la suite, par corruption, celui de *huguenots*. Ils flétrirent en même temps du nom de *mamelucks* ou d'*esclaves* ceux qui soutenaient les prérogatives des évêques et des ducs de Savoie. Le duc Charles III, s'étant avancé avec un corps de troupes, désarma le parti *huguenot* ou républicain, le força de renoncer à son alliance avec Fribourg, et tint sa cour à Genève pendant plusieurs années, pour consommer l'assujétissement de cette ville. Mais en 1525, après la bataille de Pavie, espérant profiter de l'abaissement des Français en Italie, il retourna en Piémont, et cessa depuis ce temps de résider à Genève. Son éloignement permit aux huguenots de reprendre leurs premiers desseins. Ils recherchèrent de nouveau la protection des Suisses, et, en 1526, ils conclurent un traité d'alliance avec les cantons de Fribourg et de Berne. Dès-lors, le peuple de Genève refusa de reconnaître le magistrat qui rendait la justice au nom du duc, et lui substitua un officier qui exerça sa charge au nom de la ville. Les *mamelucks* furent humiliés et persécutés. Les chefs de ce parti se bannirent d'eux-mêmes, et, sur leur refus de revenir, ils furent déclarés convaincus de trahison.

Ce fut vers la même époque (1528) que la doctrine protestante s'introduisit à Genève, où elle fit en peu de temps des progrès rapides. Tous les nouveaux protestans grossirent le parti des huguenots. Le zèle religieux envenima les haines politiques. Les deux factions en vinrent souvent aux mains dans l'enceinte de la ville, et la lutte se termina presque toujours à l'avantage des protestans. Enfin, l'évêque Pierre de La Baume, ne pouvant plus souffrir leur insolence, sortit

de Genève en 1533, et se joignit au duc de Savoie contre l'ennemi commun. Le duc parvint à détacher le canton de Fribourg de l'alliance des Genevois, vint assiéger ses sujets rebelles, et tenta de se rendre maître de la ville, d'abord par surprise, et ensuite à force ouverte (1534). Il échoua dans toutes ses entreprises; et bientôt après, l'invasion de ses états par les Français mit le comble à son infortune. Tandis que l'armée française soumettait le Bugey, la Bresse, la Savoie et le Piémont, les Genevois s'emparèrent de tous les châteaux-forts que les ducs de Savoie avaient construits dans le voisinage de leur ville; et les Bernois subjuguèrent le pays de Vaud, sur lequel ils avaient d'anciennes prétentions, et dont le traité de *Lausanne*, en 1564, leur a confirmé la possession. A la faveur de tous ces événemens, Genève consolida son indépendance, que n'ont pu détruire tous les efforts des ducs de Savoie pour rétablir dans cette ville leur domination.

Les Genevois consacrèrent les premiers momens de leur liberté à la destruction du culte catholique. Le 27 août 1535, le gouvernement proscrivit solennellement la religion romaine, exigea de tous les citoyens le serment de rejeter le *papisme*, et d'observer une confession de foi qui fut dressée par Farel, protestant français, réfugié à Genève, et qui avait eu la plus grande part à la révolution religieuse opérée dans cette ville. Ce fut dans ces circonstances que Jean Calvin, chassé de France, arriva dans la nouvelle république (1537).

Calvin naquit à Noyon, le 10 juillet 1509. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, il fréquenta plusieurs universités, entre autres celle de Bourges, où un grammairien allemand, Melchior Wolmar, lui enseigna le grec, et lui inspira en même temps les principes du luthéranisme. A l'âge de vingt-trois ans, il résigna sa cure de Pont-l'Évêque, qu'il occupait depuis cinq ans, et vint dogmatiser à Paris. Il fut obligé d'en sortir en 1534, pour éviter d'être arrêté; et, après avoir erré dans plusieurs villes, soit dans le royaume, soit hors du royaume, laissant partout des traces de son passage, il se rendit enfin à Genève, où Farel l'invitait à venir

partager les travaux de son apostolat. Calvin y obtint bientôt le crédit et l'importance d'un chef de secte. Cependant, ayant voulu changer trop brusquement des rits auxquels Genève tenait encore, et s'étant fait beaucoup d'ennemis par son caractère violent et opiniâtre, il fut banni en 1538 avec Farel. Il laissait à Genève un grand nombre de partisans : il fut rappelé en 1541, et recouvra une autorité presque illimitée, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il donna seul à la religion de Genève sa forme définitive; il en régla la doctrine et la discipline. Aussi intolérant que Luther, il déclara la guerre à quiconque ne partageait pas ses principes. Aussi arrogant et aussi grossier dans la controverse, ses adversaires étaient toujours des *fripons*, des *foux*, des *méchans*, des *ivrognes*, des *furieux*, des *enragés*, des *bêtes*, des *taureaux*, des *ânes*, des *chiens* ou des *pourceaux*. Penser autrement que lui, fut quelquefois un crime capital : témoin le supplice du genevois Perrin, à qui Calvin fit trancher la tête, parce qu'il s'alarmait de l'affluence des Français à Genève; témoin encore ce malheureux Servet, qui, pour des opinions folles sur la Trinité, fut brûlé par ordre du réformateur. Et ce même homme qu'animait un fanatisme persécuteur et exclusif, avait commenté le traité de Sénèque sur *la Clémence*, et dédié à François Ier son livre de *l'Institution*, où il invitait ce monarque à la tolérance et à la douceur. Calvin, pendant toute sa vie, et l'on peut dire pendant tout son règne, maintint la paix à Genève par sa fermeté despotique; mais il vit naître et fomenta les troubles religieux de la France. La conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, la bataille de Dreux, l'assassinat du duc de Guise et ses suites, furent les fruits de ses intrigues et de sa doctrine. Il termina sa carrière à Genève, le 27 mai 1564, à l'âge de cinquante-six ans, au milieu de ces horreurs qui continuèrent en France long-temps après sa mort, et que ses disciples, sous le nom de *puritains*, devaient renouveler en Écosse et en Angleterre.

CHAPITRE IV.

ANGLETERRE. — ÉCOSSE (1509-1558).

Henri VIII (1509-1547).

(L'histoire de Henri VIII se trouvant mêlée, pendant les vingt premières années de son règne, à celle des royaumes voisins, nous passerons légèrement sur ce qui a été dit ailleurs.)

Henri VIII succéda à Henri VII en 1509. L'Angleterre vit avec joie un jeune prince de dix-huit ans, généreux, affable et populaire, remplacer un monarque dur et avare. Les premières démarches du nouveau roi justifièrent ces favorables dispositions. Deux ministres qui avaient secondé avec zèle les vexations de Henri VII, furent immolés à la haine publique. La magnificence de Henri VIII se déployait dans les plaisirs et dans les fêtes. Il aimait, il cultivait avec succès la littérature et les arts. Tout annonçait un règne doux et paisible; l'avenir démentit cet heureux présage.

Après la bataille d'Agnadel et l'abaissement des Vénitiens, Jules II, non content d'avoir tourné contre la France la plupart des alliés de Cambrai, rechercha l'amitié de Henri VIII. En 1512, ce prince accéda à la *Sainte-Union*, et se joignit aux ennemis de la France. Il envoya dix mille hommes à son beau-frère Ferdinand-le-Catholique, qui, au lieu de les employer à reconquérir la Guienne, comme il l'avait promis, voulut les mener en Navarre pour l'aider à dépouiller Jean d'Albret de ce royaume. Les Anglais, qui n'avaient point ordre de faire la guerre à ce prince, refusèrent de servir l'ambition de Ferdinand, et se retirèrent sans avoir rien entrepris.

En 1513, après la mort de Jules II, Henri, malgré les dégoûts de la première campagne, ne montra pas moins d'ardeur à suivre ses projets de guerre. Le célèbre *Wolsey* flat-

tait son penchant. Ce ministre, tout puissant sur l'esprit de son maître, était d'une naissance obscure ; mais une éducation soignée, un esprit et des talens distingués, lui frayèrent la route des grandeurs; son adresse et la fortune firent le reste. Du rang de chapelain de Henri VII, il s'éleva rapidement, sous Henri VIII, à celui de premier ministre. Il hâta les préparatifs d'une nouvelle campagne, et Henri lui-même descendit en France à la tête de ses troupes. Maximilien lui avait promis une armée; il vint le joindre en volontaire, et le successeur des Césars servit à 100 écus par jour sous les ordres du roi d'Angleterre. La *Journée des éperons*, la prise de *Térouane* et de *Tournay*, furent des événemens moins utiles que glorieux à Henri VIII. L'approche de l'hiver mit fin à ses entreprises, et il repassa dans ses états, sans avoir tiré aucun avantage réel d'une expédition qui avait fait trembler la France. Pendant son absence, le roi d'Écosse, Jacques IV, avait envahi le Northumberland, et, vaincu par le comte de Surrey, il avait péri à *Flowden* avec l'élite de sa noblesse. En 1514, Marguerite, sa veuve, devenue régente, obtint la paix de Henri VIII à des conditions modérées. La même année, Henri, fatigué de la mauvaise foi de Ferdinand, qui traita avec la France à son insu, écouta les propositions de Louis XII. Marie, sœur de Henri, fut le gage de la paix : elle épousa le roi de France, qui laissa Tournay à son beau-frère, et promit de lui payer un million d'écus. Louis XII survécut peu à ce traité. Trois ans après la mort de ce prince, François Ier obtint la restitution de Tournay, moyennant 600,000 écus. Lorsque les suffrages des électeurs eurent élevé Charles-Quint au trône impérial, François Ier, trompé dans ses desirs, attacha encore un plus grand prix à l'amitié de Henri VIII. Il lui proposa des conférences. Elles eurent lieu entre *Guines* et *Ardres*; mais un temps que réclamaient de graves intérêts fut consumé en amusemens frivoles; et de l'entrevue du *camp de drap d'or*, il ne demeura que le nom, témoin d'une vaine magnificence.

Avant le voyage de Henri VIII, Charles-Quint, allant en Allemagne pour y recevoir la couronne impériale, avait dé-

barqué en Angleterre, et avait vu le roi à Douvres. Il avait gagné son ministre. Wolsey, investi de l'archevêché d'Yorck, des évêchés de Durham et de Winchester, revêtu de la dignité de cardinal, ne pouvait plus aspirer qu'à la tiare. La jeunesse de Léon X semblait lui interdire cette espérance; mais l'ambition s'aveugle aisément : Charles-Quint promit à Wolsey qu'il serait le successeur de ce pontife; et Wolsey fut pressé de le croire. Il acheva de se laisser séduire pendant le séjour que Henri fit à *Gravelines*, où il rendit visite à l'empereur, après avoir pris congé de François Ier. Les revenus de deux évêchés d'Espagne accrurent l'immense fortune de Wolsey; et ce ministre regarda sans peine comme la meilleure la cause d'un prince qui donnait tant et qui promettait davantage.

La guerre ayant éclaté entre François Ier et Charles-Quint, Henri offrit d'abord sa médiation. Des conférences se tinrent à *Calais*; mais des prétentions opposées et inconciliables ne laissèrent d'autre voie que celle des armes. Alors se montra à découvert la partialité du roi d'Angleterre, ou plutôt de son ministre. Wolsey se rendit à *Bruges*, et y conclut avec le pape et avec l'empereur (1521) une ligue offensive contre François.

Bientôt une mort prématurée enleva Léon X. Charles-Quint, au lieu de Wolsey, fit élire son précepteur, Adrien VI, dont le grand âge permettait encore au cardinal l'espérance de lui succéder. Wolsey la saisit encore avec joie, se laissa abuser une seconde fois par de fausses promesses, renouvela le traité avec l'empereur; et Henri VIII, sans aucune raison plausible, déclara la guerre à la France (1522). Le comte de Surrey y débarqua avec une armée, et assiégea inutilement Hesdin. Adrien VI mourut l'année suivante. Wolsey, dans cette nouvelle occasion d'éprouver la bonne foi de l'empereur, n'éprouva que sa perfidie. Clément VII fut élu pontife, et l'ambitieux ministre, en attendant le jour de la vengeance, dévora son mécontentement. La guerre continua contre la France (1523). Les Anglais attaquèrent la Picardie, et s'avancèrent jusqu'à onze lieues de Paris. Le duc de Vendôme les arrêta et

les força à la retraite. Henri VIII persista dans son alliance avec l'empereur jusqu'à la captivité de François Ier. Mais lorsque, vainqueur à Pavie, et maître de la personne de son rival, Charles s'abandonna à l'orgueil, et, par ses superbes procédés, humilia l'amour-propre de Henri VIII, ce prince se déclara pour les vaincus. Wolsey, satisfaisant ses ressentimens en aigrissant ceux de son maître, le détermina à traiter avec Louise de Savoie, régente de France pendant la captivité de son fils. Un million 800,000 écus de dettes reconnues, une pension annuelle de 100,000 écus pour Henri VIII, et un présent considérable pour le cardinal, furent le prix de ce traité. La défection du roi d'Angleterre et des puissances d'Italie, d'abord alliées de l'empereur, amena la paix de Madrid (1526) et la délivrance de François Ier. Un traité injuste ou onéreux produit ordinairement une guerre nouvelle. François, à peine libre, signa une ligue avec Clément VII, les Vénitiens et les princes d'Italie, contre Charles-Quint. Henri VIII fut déclaré protecteur de cette confédération (1527); mais il ne lui prêta guère que son nom; et désormais nous le verrons plus occupé de ses affaires intérieures que des querelles de ses voisins.

Au commencement de la guerre avec la France (1521), l'Angleterre avait vu monter sur l'échafaud une illustre victime immolée à la haine du cardinal. Le duc de *Buckingham*, connétable du royaume, descendant par les femmes du duc de Glocester, le plus jeune des fils d'Edouard III, croyait à l'astrologie judiciaire, et, sur la foi de cette science trompeuse, s'était flatté de l'espoir de régner un jour. Il fut accusé de desseins dangereux contre le roi. Il avait déplu au ministre; ce fut son arrêt de mort. On le condamna pour quelques discours plus indiscrets que criminels. La charge de connétable fut supprimée et ne fut point rétablie sous ce règne. Nous touchons au temps où le sang le plus cher n'épouvantera point Henri VIII.

En 1527, après vingt années de mariage avec *Catherine d'Arragon*, veuve de son frère, Henri commença à éprouver ou à feindre des scrupules sur cette union. L'âge de Cathe-

rine, qui avait six ans de plus que son époux, le déplaisir de n'avoir qu'une fille (ce fut depuis la reine Marie), et le desir d'avoir un fils, la crainte de mourir sans postérité, suivant la malédiction prononcée dans l'Ancien-Testament contre ceux qui épouseront la veuve de leur frère, des raisons domestiques et politiques, parées d'un prétexte religieux, lui faisaient souhaiter le divorce. L'opinion des prélats d'Angleterre était conforme à ses vœux; et une passion fatale vint bientôt ajouter un nouveau poids aux remords de sa conscience. Epris d'*Anne de Boleyn*, l'une des filles d'honneur de la reine, il résolut de l'élever au trône, et osa répudier la tante de Charles-Quint. Il sollicita le divorce auprès du pape Clément VII, sous prétexte que la dispense accordée autrefois par Jules II pour son mariage avec Catherine, renfermait des causes de nullité. Clément VII était alors prisonnier; il attendait sa liberté des efforts de la ligue dont Henri VIII était le protecteur : il parut donc entrer dans les vues du monarque, et lui promit une bulle de divorce. Mais en 1528, étant sorti de captivité, il se montra moins disposé à le satisfaire. Il craignait Charles-Quint, qui menaçait de le faire déposer. Cependant, vaincu par les instances de Henri VIII, il autorisa Wolsey, en qualité de légat, à examiner la validité du mariage du roi, conjointement avec une commission de prélats anglais.

Cependant la reine sollicitait vivement l'intervention de son neveu, et l'évocation de l'affaire à Rome. Malgré ses efforts, elle fut d'abord instruite à Londres, mais avec lenteur. Enfin, le crédit de Charles-Quint emporta la balance. Le pape, gagné ou intimidé, suspendit tout à coup les procédures, et l'affaire fut évoquée à Rome.

Dans cette pénible négociation, Henri avait espéré trouver en Wolsey un zélé défenseur; mais ce ministre, en qualité de cardinal, avait des ménagemens à garder avec le saint-siége. Il avait embrassé, en quelque sorte, la neutralité entre le roi et le pape. Le roi se crut trahi; Anne de Boleyn, ennemie du cardinal, provoqua ou partagea les soupçons de son amant. Ce ministre naguère tout-puissant, ce prince

de l'Église, qui deux fois s'était enivré de l'espoir de ceindre la tiare, fut victime d'un caprice. Le roi lui redemanda les sceaux, et les donna à Thomas More, que sa vertu éleva alors aux honneurs, et envoya depuis à l'échafaud. Wolsey fut déclaré déchu de la protection du roi, dépouillé de la plus grande partie de ses richesses, et relégué dans son archevêché d'Yorck. La chute d'un homme puissant ne désarme pas toujours ses ennemis : ceux de Wolsey ne furent point satisfaits, et lui cherchèrent de nouveaux crimes. En 1530, le comte de Northumberland reçut l'ordre de le faire arrêter comme coupable de haute-trahison, et de l'envoyer à Londres pour y être jugé. Il tomba malade dans ce triste voyage, et mourut à l'abbaye de Leicester. Ses dernières paroles furent celles de l'ambition détrompée et repentante : il se reconnut coupable et justement puni d'avoir sacrifié le service de Dieu aux profanes intérêts du siècle. Le contraste que l'on remarque dans la conduite de Henri avant la chute et après la mort de Wolsey, est le plus grand éloge que l'on puisse faire de ce ministre. Tant qu'il gouverna, son ascendant contint les passions du roi dans de certaines limites. Du moment où elles furent affranchies de sa censure, elles ne connurent plus de frein, et s'emportèrent aux derniers excès du caprice et de la violence.

Thomas Cranmer, docteur au collége de *Cambridge*, succéda au cardinal dans la confiance du roi. Par le conseil de Cranmer, Henri consulta toutes les *universités* de l'Europe sur la validité de son mariage. Celles de France et d'Italie donnèrent une décision favorable; celles d'Angleterre balancèrent d'abord, mais prononcèrent enfin comme les autres. Selon quelques historiens dont le témoignage est suspect, on acheta les voix des docteurs. Leur suffrage enhardit le monarque, qui cherchait à se faire illusion sur l'injustice de sa demande, et il rejeta avec plus de violence les sommations du pontife. Non content de méconnaître le pouvoir du saint-siége, il osa l'attaquer. Il tint, en 1531, un parlement, où l'on fit plusieurs réglemens qui bornaient en Angleterre la juridiction ecclésiastique et l'autorité de la cour de Rome.

Le roi, naguère si attaché à l'Église, ne frémit point de porter la main sur l'arche sainte qu'il avait jusque-là défendue. Le chancelier *Thomas More* donna alors un grand exemple: voyant le schisme qui se préparait, il n'écouta que sa conscience, et résigna sa dignité (1532). Sans doute la crainte d'un schisme de la part de Henri VIII parut moins fondée au pontife, puisqu'il reçut l'appel de la reine, et cita Henri à comparaître en personne ou par procureur. Les refus réitérés du roi furent suivis de son mariage avec Anne de Boleyn qu'il épousa secrètement (1) (1533). Ensuite, ayant fait passer au parlement un acte qui défendait tous les appels en cour de Rome, pour cause de mariage ou de divorce, il reconnut publiquement sa nouvelle épouse. Cranmer, élevé au siége de Cantorbéry, prononça la sentence de divorce qu'on ne pouvait obtenir à Rome. Anne fut couronnée solennellement, et bientôt après mit au monde la fameuse Élisabeth, à qui l'on donna le titre de princesse de Galles, comme à l'héritière de la couronne. Clément VII cassa la sentence de Cranmer, et menaça le roi d'excommunication, si, dans un délai déterminé, il ne venait à résipiscence. La médiation de François Ier fit espérer quelque temps un accommodement. D'une part, Henri consentit à se soumettre au jugement du consistoire, pourvu que les impériaux n'y entrassent point; de l'autre, le pape se montra disposé à satisfaire ses desirs. On attendait une réponse positive du monarque; elle n'arriva point au jour fixé. Le pontife manqua de patience, lorsqu'elle était le plus nécessaire. Il lança ses foudres spirituels, et deux jours après l'ana-

(1) Les réformateurs, qui affichaient l'austérité dans leurs discours, ne s'en piquaient pas toujours dans leurs actions. Thomas Cranmer, le fondateur de l'église protestante en Angleterre, flatta les passions de Henri VIII pour s'élever à la fortune (1533). Quelques années après, huit docteurs allemands, parmi lesquels figurent Luther et Mélancthon, signèrent une consultation qui autorisait le landgrave de Hesse à la polygamie, en lui recommandant, à la vérité, de garder le secret (1539).

thème, on reçut les lettres de Henri. C'en était fait ; le coup irrévocable était parti. Il rompit tous les liens qui attachaient encore l'Angleterre au saint-siége (1534). Le parlement assemblé ratifia de nouveau le mariage de Henri avec Anne de Boleyn. Celui de Catherine fut déclaré illégitime, et la couronne substituée aux enfans nés ou à naître de la nouvelle reine. Thomas More et Fisher, évêque de Rochester, ayant refusé de prêter le serment exigé au sujet de cet ordre de succession, furent arrêtés et conduits à la tour. Enfin, le parlement annula en Angleterre l'autorité pontificale, décerna au roi le titre de *chef suprême de l'Église anglicane* (1), avec toutes les prérogatives spirituelles exercées auparavant par le pape, et même le droit de percevoir les décimes et les annates. Étrange et déplorable révolution! Un roi précipite tout un peuple dans le schisme, fatal précurseur de l'hérésie, pour une femme dont il ordonnera la mort.

Il est vrai qu'en se séparant de l'Église romaine, Henri ne prétendait point cesser d'être orthodoxe. Lorsque la doctrine de Luther s'était introduite en Angleterre, ce prince l'avait combattue avec la puissance d'un roi et les argumens d'un théologien. Il avait écrit contre Luther, et le pape Léon X lui avait donné le titre glorieux de *défenseur de la foi*. Il ne voulait ni mériter le reproche d'inconstance, en abjurant ses anciens principes, ni hasarder ses prérogatives de monarque absolu, en tolérant une religion qui portait les esprits à l'indépendance. Il affecta donc toujours le même zèle pour les maximes de l'Église romaine. Sa conduite blessait en même temps les catholiques et les luthériens. Les premiers voyaient avec douleur le schisme qui venait d'éclater ; les seconds l'at-

(1) La suprématie spirituelle d'un prince laïque choquait toutes les notions dont le peuple avait l'habitude depuis tant de siècles en matière religieuse. Pour extirper ce préjugé, Henri ordonna que le mot *pape* fût soigneusement écarté de tous les livres employés dans l'instruction publique; que chaque maître enseignât la nouvelle doctrine aux enfans confiés à ses soins ; que tout ecclésiastique, depuis l'évêque jusqu'au vicaire, prêchassent tous les dimanches, et les jours de fêtes, que le roi était le véritable chef de l'Église, etc.



tachement du prince aux doctrines orthodoxes. Par un fatal concours de circonstances, Henri ne pouvait manquer de trouver des coupables chez les uns ou chez les autres. Rejeter la suprématie, ou blâmer l'orthodoxie du roi, fut également crime de lèse-majesté; et un glaive à deux tranchans fut suspendu sur l'Angleterre. Ceux qui ne surent point déguiser leurs sentimens, luthériens ou catholiques, ennemis de l'Église ou de la suprématie, furent envoyés au supplice. En 1535, deux illustres victimes, *Jean Fisher* et *Thomas More*, montèrent sur l'échafaud. A la nouvelle de ces exécutions, le pape Paul III fulmina une nouvelle bulle. Alors s'évanouit tout espoir de réconciliation entre le roi et le saint-siége.

Les moines, dont le crédit tombait avec la puissance du pape, détestaient le pontificat sacrilége dont le roi était revêtu. Henri les regardait comme ses principaux ennemis: il entreprit de les détruire. *Cromwel*, secretaire d'état, et partisan secret du luthéranisme, fut chargé de visiter les couvens avec d'autres commissaires. Le temps avait sans doute introduit des abus et des désordres dans ces communautés. Les commissaires en dressèrent une relation exagérée, qui fut rendue publique, et le parlement, docile instrument du monarque, fit un premier pas vers l'entière destruction des ordres religieux par la suppression des monastères, dont le revenu était au-dessous de 200 livres sterling. *Trois cent soixante-seize* maisons furent détruites; leurs revenus étaient de 33,000 livres par an; leur mobilier était estimé 100,000 livres: le roi s'empara de ces dépouilles.

Vers le même temps, il donna un nouveau déplaisir aux catholiques. Ennemi des réformateurs, mais voulant nuire à l'Église romaine, par une de ces contradictions auxquelles les passions sont sujettes, il fit publier une *traduction de la Bible* en langue vulgaire (1). C'était seconder les protestans,

(1) Dans la suite, averti que cette traduction était défigurée par des contresens, et voyant que la lecture imprudente des livres saints avait non-seulement engendré une race de prédicateurs qui publiaient les doctrines les plus étranges, mais entraîné des hommes ignorans

qui, livrant les livres saints aux interprétations de chacun, présentaient à la multitude le séduisant appât de l'indépendance religieuse. La joie qu'ils ressentaient de cet événement fut troublée par une terrible catastrophe. Anne de Boleyn, leur protectrice, perdit l'amour de son époux, et monta sur l'échafaud. Quoique les mœurs de cette princesse paraissent avoir été irréprochables, la légèreté indiscrète de son humeur, la liberté de ses manières, fournirent à ses ennemis l'occasion de la perdre : ils l'accusèrent auprès du roi d'infidélité; il les crut d'autant plus aisément, que sa tendresse pour Anne de Boleyn était éteinte par un nouvel amour. *Jeanne Seymour*, l'une des filles d'honneur de la reine, était alors l'objet de ses vœux. Anne fut enfermée à la tour; elle protesta de son innocence. Elle écrivit à son époux une lettre noble et touchante, capable de fléchir un cœur moins inexorable. Condamnée à être brûlée ou décapitée, selon la volonté du roi, elle lui recommanda sa fille Élisabeth, nia jusqu'au bout le crime qu'on lui imputait, et mourut avec intrépidité. Henri fit en quelque sorte l'apologie de sa victime en épousant Jeanne Seymour le lendemain de l'exécution. Son second mariage fut déclaré nul, comme l'avait été le premier. Élisabeth eut le sort de Marie; et la succession fut assurée à la postérité de Jeanne Seymour. Dans la suite, le parlement de 1544, en accordant au fils de Jeanne la priorité, rétablit les princesses dans leur droit à la succession.

Cependant les innovations religieuses et la suppression des monastères excitaient des mécontentemens. Des révoltes éclatèrent dans les provinces septentrionales (1537). Le peuple de ces contrées, fidèlement attaché aux anciennes doctrines, n'avait pu voir sans une pieuse indignation la

---

à discuter le sens des écritures dans les cabarets à bière et les tavernes, où, échauffés par la controverse et la liqueur, ils se livraient aux débats les plus scandaleux, il ordonna (1542) que la traduction, jusque-là autorisée, serait à jamais prohibée comme *frauduleuse et infidèle*, et la remplaça par une autre, dont la lecture, permise seulement aux chefs de famille, fut défendue à toute autre personne, sous peine d'un emprisonnement d'un mois.



destruction d'établissemens qui étaient pour lui l'objet d'un respect héréditaire; les moines, chassés de leurs maisons, et, en plusieurs lieux, forcés de mendier leur pain; les pauvres, jadis nourris aux portes des monastères, actuellement abandonnés sans secours: d'un autre côté, les nobles et les propriétaires des campagnes, anciens protecteurs des communautés détruites, se plaignaient d'avoir été frustrés des réversions réservées par les chartes de fondation, et prétendaient que, d'après la loi, lorsque ces corporations religieuses cessaient d'exister, leurs terres devaient retourner, non à la couronne, mais aux représentans des premiers donateurs. Trente mille mécontens se réunirent et marchèrent sur Londres. Mais on les divisa d'abord par des négociations et par des promesses; on acheva de les disperser par la force; et le supplice des principaux chefs étouffa l'insurrection. Ces mouvemens redoublèrent la haine du roi contre les moines; il résolut de leur porter les derniers coups. Le parlement passa un bill (1536) qui investissait la couronne de toutes les propriétés, meubles et immeubles, des établissemens monastiques. Cette mesure fut colorée du spécieux prétexte de l'intérêt public: elle devait, disait-on, mettre un terme à la mendicité et aux taxes, donner au roi la facilité de créer et de doter des comtes, des barons et des chevaliers; enfin, défrayer la guerre à l'avenir, en dispensant de recourir à de nouveaux impôts: belles espérances dont le peuple reconnut bientôt la vanité! La mendicité ne fit que s'accroître: les propriétés monastiques se répartirent entre les parasites de la cour; et le roi ne tarda pas à réclamer un nouveau subside, comme indemnité de la dépense que lui avait coûté la réforme de la religion de l'état. La spoliation des moines se trouva entièrement consommée en 1540. Le revenu des communautés abolies, parmi lesquelles on compte cent dix hôpitaux et quatre-vingt-dix colléges, s'élevait à 160,000 livres sterling, qui faisaient environ la vingtième partie du revenu national. Le roi en réserva une portion pour la subsistance des moines et des religieuses; le reste fut bientôt dissipé en fêtes et en prodigalités.

Henri VIII, en persécutant l'Église romaine, étalait toujours le même zèle pour la doctrine catholique. Un docteur, nommé *Lambert*, maître d'école à Londres, en fit une terrible épreuve. Cité devant les évêques pour des propositions peu orthodoxes, Lambert en appela au roi, chef de l'Église. Dans la salle de Westminster, en présence d'un nombreux auditoire de prélats et de pairs du royaume, le monarque interrogea le docteur sur l'Eucharistie. L'interrogatoire dégénéra en dispute. Après une vive controverse, Henri, pour dernier argument, somma Lambert de se rétracter, ou de se préparer à la mort. Le docteur persista dans ses opinions, et fut brûlé en 1539.

La même année, en qualité de chef suprême de l'Église, Henri annonça à l'Angleterre ce qu'elle devait désormais pratiquer et croire en matière de religion. Le parlement passa le fameux bill des *six articles*, que les religionnaires ont appelé le *statut de sang*. Cette loi établissait la présence réelle, la communion sous une seule espèce, l'obligation de garder le vœu de chasteté, le célibat des ecclésiastiques, l'utilité des messes privées, enfin la nécessité de la confession auriculaire. Quiconque nierait le premier article, devait périr par le feu. La résistance aux cinq autres entraînait la confiscation et l'emprisonnement pour la première fois, et la peine de mort, en cas de récidive. Le parlement couronna cette œuvre tyrannique par un acte non moins étrange; il donna aux *proclamations* ou *édits* du roi la même force qu'aux statuts parlementaires : ainsi la puissance législative se trouva transférée à la couronne.

Henri VIII avait enfin un héritier : en 1537, Jeanne Seymour lui avait donné un fils, qui régna depuis sous le nom d'Édouard; mais ce prince avait coûté le jour à sa mère, que la mort déroba peut-être à la cruelle inconstance de son époux. En 1540, Henri contracta un nouveau mariage. Cromwell, sur un portrait flatteur et infidèle, le détermina à épouser *Anne de Clèves*, fille du duc de ce nom; mais la vue de cette princesse n'ayant point répondu à l'idée qu'il s'en était formée, il conçut pour elle une aversion qui re-

tomba sur Cromwell. Ce ministre était généralement haï : des nobles, comme un homme de néant, qui, par son adresse et ses intrigues, s'était élevé du rang le plus bas aux premières dignités de l'état ; du clergé et des catholiques, comme destructeur des monastères ; de toute la nation, comme auteur d'une taxe énorme récemment imposée, à une époque où le roi n'était obligé à aucune dépense extraordinaire, et lorsque le trésor était supposé rempli des dépouilles des communautés supprimées. Le roi l'abandonna à ses ennemis, qui l'accusaient d'hérésie et de trahison. Condamné à mort par les deux chambres, il subit sa sentence, après avoir vainement sollicité sa grâce de l'inexorable monarque. Henri, bientôt après, fit casser par le clergé et par le parlement, son mariage avec Anne de Clèves, et il épousa *Catherine Howard*, nièce du duc de Norfolck.

La persécution qui continuait contre les catholiques non moins que contre les protestans, excita, vers ce temps, une révolte dans le comté d'Yorck. Sir John Nevil se mit à la tête des mécontens. Il fut pris et puni de mort. Le roi supposa que le cardinal Pole était l'instigateur de la rébellion. Pole était fils de la comtesse de Salisbury, dernier reste du sang royal des Plantagenets. Il avait blâmé la conduite de Henri à l'égard du pape, qui l'avait récompensé par la pourpre romaine. Pole résidait en Italie, et refusait de revenir en Angleterre, où il entretenait de secrètes correspondances. Henri vengea sur la mère les complots qu'il attribuait au fils, en faisant trancher la tête à la comtesse de Salisbury (1541).

(1542.) Avant son mariage, la nouvelle reine avait eu de coupables amours. Ses parens, pour l'élever au trône, avaient caché au roi ses fautes et son déshonneur. Ce silence lui coûta la vie. Cranmer, instruit de la vérité, la révéla au roi, qui, ayant approfondi le fatal secret, assembla le parlement, son vengeur ordinaire. Un bill de proscription condamna Catherine à être décapitée. Elle fut exécutée en 1542, et l'année suivante, Henri épousa, en sixièmes noces, la veuve du lord Latimer, *Catherine Parr*, qui faillit être envoyée à l'échafaud pour avoir défendu, devant son mari, les opinions des pro-

testans, et qui ne dut son salut qu'à une prompte et adroite rétractation.

L'extension de la jurisprudence anglaise à la principauté de Galles, une révolte de l'Irlande, des hostilités et des négociations avec l'Écosse, une guerre avec la France, occupèrent les dernières années du règne de Henri VIII.

Descendant d'une famille galloise, ce prince portait naturellement son attention vers la patrie de ses ancêtres. Elle était en proie à tous les désordres de l'anarchie féodale. Les ordonnances du roi y étaient sans force. Chaque seigneur prétendait avoir seul droit de justice sur ses terres; d'où il résultait qu'après avoir commis les plus grands crimes, il suffisait, pour échapper à la peine, de pouvoir se réfugier sur les terres d'un lord voisin, et d'acheter sa protection. Le roi, pour mettre fin à cet état de choses illégal et pernicieux, déclara que le *pays de Galles serait incorporé au royaume d'Angleterre*, et régi par les mêmes lois; que tous les juges y seraient institués par lettres-patentes royales; que les divers comtés ayant un bourg enverraient des députés au parlement, etc.

En Irlande, les innovations religieuses de Henri VIII avaient été vues avec une égale horreur par les indigènes et par les colons anglais de l'île. Les deux races se réunirent pour la défense de leur foi commune. Mais *O'Neal*, le plus puissant des chefs insurgés, ayant été défait par le gouverneur, lord Gray, les autres chefs se soumirent à l'autorité royale. Alors, du rang de *seigneurie*, l'Irlande fut élevée à celui de *royaume*. La pairie fut sollicitée par les lords irlandais, et par O'Neal lui-même, connu depuis sous son nouveau titre de comte de Tyrone (1543). Enfin, quelques réglemens pour l'administration de la justice achevèrent la pacification de l'Irlande, où la puissance des Anglais n'avait jamais paru mieux établie depuis l'invasion de l'île par Henri II.

Henri VIII voyant son despotisme affermi en Angleterre et en Irlande, voulait étendre son influence en Écosse, et obliger le roi Jacques V, son neveu, à adopter ses opinions religieuses, et à rompre son alliance avec la France. Sur ses refus, il lui déclara la guerre.

Jacques V mourut au commencement des hostilités, laissant une fille, son unique héritière, née seulement depuis quelques jours, que sa beauté, ses fautes, et surtout ses malheurs, devaient rendre si célèbre sous le nom de Marie Stuart. Le cardinal Beaton, primat d'Écosse, s'empara d'abord de la régence au préjudice du comte d'Arran, le plus proche parent de la jeune reine. Il rejeta les propositions de Henri VIII qui voulait fiancer son fils Édouard avec Marie. Mais le parti du comte d'Arran l'emporta à son tour, et ce seigneur, déclaré régent par les états, conclut un traité pour ce mariage (1543). On convint que la reine demeurerait en Écosse jusqu'à l'âge de dix ans, qu'elle passerait ensuite en Angleterre pour y être élevée, et que l'Écosse, malgré sa réunion avec l'Angleterre, conserverait toujours ses lois et ses priviléges. Cependant le primat, par ses intrigues, réussit à faire rompre les engagemens contractés avec Henri VIII, et, prévoyant que ce prince prendrait les armes pour se venger, il demanda du secours à François Ier. François lui en promit, et, en attendant, fit passer en Écosse un dangereux ennemi pour le comte d'Arran, Mathieu Stuart, comte de Lenox, qui vivait alors à la cour de France. Henri VIII, irrité, conclut une ligue offensive et défensive avec l'empereur. La guerre fut déclarée à François Ier. Henri envoya quelques troupes à son allié; mais l'Ecosse attira principalement son attention (1544). La discorde troublait ce royaume. Le comte d'Arran s'était, à la vérité, réconcilié avec le primat; il avait abjuré la religion réformée, et accepté une transaction qui lui conservait le titre de régent, dont Beaton exerça le pouvoir. Mais le caractère entreprenant de Lenox inspirait des craintes au primat : il l'avait éloigné des affaires. Après une tentative de révolte, Lenox avait traité et mis bas les armes. Retiré dans ses domaines, il fortifiait ses châteaux et méditait de nouveaux desseins, lorsqu'une armée anglaise envahit une seconde fois l'Écosse. Elle n'y fit qu'une incursion rapide. Lenox, soupçonné de l'avoir favorisée, fut chassé et se réfugia en Angleterre. Henri VIII, non content de lui ouvrir un asyle, lui donna la main de sa nièce. Il laissa respirer

l'Écosse, et tourna toutes ses forces contre la France. Il descendit à Calais à la tête d'une armée, fit quelques siéges, s'empara de *Boulogne*, perdit l'alliance de Charles-Quint, qui traita séparément avec François Ier, et, par cette défection, il demeura seul chargé du poids de la guerre. Il la soutint encore deux années, qui ne furent marquées par aucun événement mémorable, ni sur terre ni sur mer. Enfin, en 1546, il *signa la paix*, retenant Boulogne jusqu'au paiement des sommes qu'il réclamait de la part de la France, et qui devaient être acquittées en huit ans. L'Écosse fut comprise dans le traité.

Depuis long-temps la santé du roi dépérissait; un ulcère à la jambe lui causait de cruelles douleurs; ses souffrances aigrissaient encore son humeur violente et sanguinaire. Il entra en défiance du duc de Norfolck, recommandable par ses longs services et par sa fidélité. On l'arrêta avec son fils, le comte de Surrey, qui avait encouru la haine du roi pour quelques saillies indiscrètes. On les accusa d'être *suspects* de correspondance avec les ennemis de l'état. Surrey fut jugé le premier, et exécuté. Norfolck fut ensuite condamné, et son exécution fixée au 29 janvier matin (1547). Mais le roi étant mort dans la nuit, on craignit de souiller par un acte de tyrannie le commencement d'un nouveau règne.

Jamais prince n'exerça sur ses sujets un empire plus absolu que Henri VIII. Agissant d'après le principe de son infaillibilité politique et religieuse, il commanda l'obéissance passive, et fit de l'Angleterre un peuple d'esclaves. Il asservit les parlemens par la terreur; la nation par la terreur et les parlemens.

Depuis l'extinction des grandes familles détruites par les guerres civiles, la chambre des pairs était en général composée d'hommes nouveaux, qui tenaient leurs honneurs et leurs richesses de la générosité de Henri ou de son père. Ce qui restait encore de l'ancienne noblesse tremblait devant un maître dont la politique était d'abaisser les grands et de punir leurs fautes sans miséricorde, tandis qu'il allait chercher dans les classes les plus obscures ses favoris et les dépositaires de son autorité. Les pairs spirituels, privés par le schisme de

la force qu'ils tiraient autrefois de la protection du saint-siége, n'étaient plus que les délégués du roi et les dociles ministres de ses volontés. Quant aux membres des communes, la plupart étaient nommés par la couronne ou par les lords. Ils ne devaient se permettre qu'une liberté *décente*; et s'ils osaient quelquefois contrarier les vœux de la cour, aussitôt le roi mettait fin à leur opposition par des réprimandes sévères ou des messages menaçans. De tels parlemens n'étaient point à craindre pour la couronne: aussi Henri VIII les convoqua-t-il fréquemment; et toujours ils sanctionnèrent ses demandes les plus illégales et les plus violentes. Par les adulations qu'ils lui prodiguaient toutes les fois qu'il ouvrait ou fermait les sessions en personne, ils semblaient eux-mêmes l'inviter à la tyrannie. Dans ces occasions, le chancelier ou le président lui débitaient une longue adresse, dont son éloge était le sujet invariable. Les orateurs, disputant de bassesse, flattaient sa vanité par les louanges les plus outrées. A les entendre, il était impossible de dignement décrire les ineffables qualités de son esprit, les sublimes vertus de son cœur royal: il était un Salomon pour la sagesse, un Samson pour la force et le courage, un Absalon pour la beauté: Dieu l'avait élevé au-dessus de tous ses prédécesseurs, au-dessus de tous les rois du monde; il lui avait donné la connaissance parfaite des écritures, pour renverser le Goliath romain; la connaissance parfaite de l'art de la guerre, pour triompher de ses ennemis; la connaissance parfaite du gouvernement, pour faire jouir ses peuples des douceurs de la paix, etc. Pendant ces harangues, toutes les fois que les mots *très-sacrée majesté* étaient prononcés, l'assemblée entière s'inclinait profondément devant le demi-dieu, qui affectait de recevoir avec indifférence cet encens grossier.

Quelle merveille qu'une telle servilité ait encouragé Henri VIII à tout oser! Aussi rien ne fut-il sacré pour ses passions et ses caprices tyranniques. On le voit plier la religion à ses fantaisies; changer plusieurs fois l'ordre de la succession; anéantir le pouvoir législatif des parlemens, en donnant force de loi à ses proclamations royales; multiplier les crimes de

trahison ; attacher la peine de mort à la transgression des ordonnances les plus vexatoires et souvent les plus ridicules ; faire monter des victimes de tout rang et des reines même sur l'échafaud ; joindre à cette soif de sang une cupidité dévorante, insatiable (1) ; se jouer enfin de la croyance, de la liberté, de la fortune et de la vie de ses sujets. Comment se fût relevée l'Angleterre de cette abjecte et profonde servitude, si, poussant au dernier excès l'abus de sa prérogative, il eût aboli jusqu'aux formes d'un gouvernement libre, et supprimé les parlemens ? Mais il laissa subsister ces assemblées dont l'existence, lors même qu'elles sont réduites à une vaine représentation, est toujours un élément de liberté qui, pour se développer, n'a besoin que d'une circonstance favorable. L'esprit de résistance au pouvoir arbitraire s'attacha graduellement à ces formes que Henri VIII avait conservées ; et, par une réaction violente, la liberté anglaise, rompant enfin toutes ses entraves, devait un jour faire cruellement expier aux malheureux Stuarts le despotisme des Tudors.

Edouard VI (1547-1553).

Édouard VI n'était âgé que de neuf ans et quelques mois lorsqu'il succéda à son père. Henri avait fixé sa majorité à dix-huit ans révolus. Il avait nommé seize exécuteurs testamentaires, assistés de douze conseillers, pour administrer le royaume durant cette longue minorité. Mais les volontés des princes, même les plus absolus, sont rarement respectées après leur mort. Les exécuteurs testamentaires réformèrent d'abord les dispositions de Henri, en substituant le gouver-

---

(1) Avant la vingt-sixième année du règne de Henri VIII, les recettes de l'échiquier avaient excédé la réunion des taxes imposées par tous les rois précédens. Cette somme énorme fut plus que doublée avant sa mort par des subsides, des emprunts jamais rendus, des *dons gratuits forcés*, l'altération des monnaies, la sécularisation d'une partie des propriétés cléricales, et la spoliation des monastères.

nement d'un seul au gouvernement collectif qu'il établissait par son testament. Le comte d'Hertford, oncle maternel d'Édouard VI, fut nommé protecteur, et créé duc de Sommerset. Le protecteur joignit bientôt à ce titre celui de régent, qu'il se fit conférer par une patente du jeune roi, avec le plein exercice de l'autorité royale.

Sommerset était partisan de la réforme. Investi du souverain pouvoir, il ne dissimula plus son penchant : il fit élever Édouard dans les principes du protestantisme, et se concerta avec Cranmer pour abolir la religion catholique. Mais un changement trop rapide était dangereux : ils résolurent de procéder lentement et par degrés. En vertu du pouvoir législatif attaché sous Henri VIII à la couronne, Sommerset suspendit pour un temps l'autorité épiscopale, et ordonna une visite dans tous les diocèses du royaume. Il y envoya des commissaires laïques et ecclésiastiques, chargés de supprimer ou de modifier les anciennes cérémonies de l'Église romaine, et de ramener, autant qu'il serait possible, le culte et la discipline aux usages des églises réformées : enfin, on défendit aux prédicateurs de prêcher hors de leur paroisse. Ce réglement, auquel on prétendait bien ne pas asservir les ministres protestans, avait pour but de diminuer l'influence redoutée des prédicateurs catholiques. *Gardiner*, évêque de Winchester, l'un des anciens ministres de Henri VIII, s'opposa fortement à ces nouveautés. L'année suivante, il fut mis en prison, sous prétexte qu'il était contraire à la suprématie du roi.

Pendant ce temps, l'Écosse était plus agitée que jamais. La réforme, introduite dans ce pays, avait pris chez le sauvage Ecossais un caractère d'enthousiasme et de fanatisme plus violent que dans les autres états de l'Europe. Le cardinal Beaton, alarmé de ses progrès, voulut les arrêter par les supplices : il fit brûler un prédicant, nommé Wishart, qui lui annonça, du milieu des flammes, que dans peu de jours il porterait la peine de sa cruauté, et les disciples de cet enthousiaste vérifièrent la prophétie en assassinant le cardinal (1546). Cet événement alluma une guerre civile. La reine-douairière, *Marie de Lorraine*, qui s'empara du pouvoir de

la régence, dont elle laissa le titre au comte d'Arran, demanda du secours à la France; les rebelles en demandèrent à l'Angleterre. Sommerset passa en Ecosse avec une armée de dix-huit mille hommes. Il proposa d'unir les deux royaumes par le mariage de la jeune reine avec Edouard VI, et offrit la paix à ce prix. La bataille de *Pinkey*, à cinq milles d'Edimbourg, suivit les refus de la reine-mère. Les Ecossais furent mis en déroute; dix mille d'entre eux restèrent sur la place: les Anglais ne perdirent que deux cents hommes. Sommerset ne profita point de son avantage. Impatient de retourner à Londres, où des cabales se formaient contre lui, il partit, et laissa le comte de Warwick pour négocier avec le comte d'Arran, qui proposait un accommodement: mais ce n'était qu'un artifice de la part du régent d'Ecosse, qui attendait des secours de France, et cherchait à gagner du temps.

Sommerset, de retour en Angleterre, convoqua un parlement pour abolir les lois de Henri VIII, et consommer l'ouvrage de la réforme. On abrogea le statut des six articles, ainsi que la loi sur les proclamations royales. On interdit les messes privées; on permit aux laïcs la communion sous les deux espèces; le pouvoir fut accordé au roi de créer les évêques sans l'élection des chapitres. Enfin, il fut ordonné, sous des peines sévères, de reconnaître la suprématie du roi, et de rejeter celle du pape. Le protecteur supprima ensuite, de sa propre autorité, plusieurs pratiques et cérémonies de l'Église romaine, et fit enlever les images des églises.

Plus la réforme s'étendait en Angleterre, plus Marie de Lorraine devenait contraire à l'alliance proposée par Sommerset. Un secours de six mille hommes arrivé de France en Ecosse affermit la reine-mère dans sa résistance. Elle convoqua un parlement, où l'on résolut d'envoyer la jeune reine à la cour de France. Elle y fut conduite sans délai, et fiancée avec le dauphin. Le comte d'Arran, pour prix de cette alliance, obtint une pension de Henri II, et le titre de duc de Châtellerault (1548).

Le régent d'Angleterre fit quelques efforts contre l'E-

cosse; mais Sommerset était alors un ennemi peu dangereux. Le lord Seymour, son propre frère, aspirait à le supplanter. Assuré d'un grand nombre de partisans qu'il pouvait armer au besoin, il décriait le gouvernement du protecteur, et ne déguisait plus ses desseins.

Dans le même temps, un autre ambitieux, *Dudley*, *comte de Warwick*, témoin de la haine de ces frères, et perfide confident de tous deux, entreprit de les perdre l'un par l'autre, et de s'élever sur leur ruine. Sommerset, empoisonné de ses conseils, et surmontant l'horreur d'un fratricide, déféra Seymour au parlement comme coupable de haute-trahison. Le parlement passa un bill de proscription; le protecteur signa la sentence, et Seymour fut exécuté (1549).

Le parlement s'occupa ensuite des affaires ecclésiastiques. On avait nommé une commission d'évêques et de théologiens pour régler la liturgie de l'église anglicane. Les commissaires présentèrent une nouvelle forme de culte, qui conservait cependant de l'ancien rit ce que les principes des protestans pouvaient admettre. Le parlement établit la liturgie proposée; et la réformation anglicane, telle qu'elle existe aujourd'hui, fut alors presque entièrement achevée.

Le pouvoir royal que Sommerset exerçait dans toute son étendue, ses immenses richesses, la condamnation de son frère, excitaient contre lui ou l'envie ou la haine. Warwick sut mettre à profit ces dispositions : il forma dans le conseil un parti puissant contre Sommerset. Le protecteur voulut d'abord employer la force pour réduire ses ennemis; mais, abandonné de presque tous ses partisans, il céda à la mauvaise fortune, et se démit de la régence. On dressa contre lui une accusation, fondée sur ce qu'il s'était emparé du gouvernement et avait usurpé tous les pouvoirs. Cachant mal son effroi sous la forme du repentir, il s'avoua coupable, et implora sa grâce à genoux. Le parlement le dépouilla de toutes ses charges, le condamna à une amende, et lui permit de vivre. Warwick, qui se trouva à la tête du conseil de régence, le méprisa assez pour l'y laisser rentrer. La paix avec la France suivit cette révolution. On rendit Boulogne à Henri II,

moyennant 400,000 écus, et l'Ecosse fut comprise dans ce traité (1550) comme dans celui de 1546.

Warwick était, ainsi que Sommerset, partisan de la religion réformée. Les catholiques étaient encore nombreux, et plusieurs évêques refusaient d'adhérer aux innovations religieuses. On résolut de les déposer. On commença par Gardiner, qui était prisonnier depuis deux ans. Sur ses refus de signer plusieurs articles que rejetait sa conscience, il fut jugé par une commission que présidait le primat Cranmer. Une sentence illégale le priva de son évêché, et le condamna à une prison plus étroite. D'autres prélats furent traités comme lui. On inquiéta la princesse Marie elle-même : élevée dans la religion de sa mère, elle était odieuse aux réformateurs, dont le zèle, forcé de se plier à la politique, lui accorda à regret une tolérance que réclamaient pour elle les prières et les menaces de Charles-Quint.

Sommerset était tombé de trop haut et trop honteusement, pour pouvoir se relever de sa chute. Il eut le tort de ne point étouffer dans son cœur l'ambition sans cesse renaissante, et Warwick eut le tort de le craindre. Sommerset, depuis sa déposition, se répandait en discours imprudens, et formait des projets de vengeance qu'il abandonnait aussitôt. Warwick le fit arrêter, et condamner à mort, sous prétexte de haute-trahison. Il fut exécuté en 1552.

La ruine d'un rival, et le titre de duc de *Northumberland*, ne comblèrent pas tous les vœux de Warwick. Il aspirait à l'autorité suprême, et la mauvaise santé du roi encourageait cet espoir ambitieux. Il persuada d'abord au jeune prince de changer l'ordre de la succession. Il lui représenta que la naissance de ses sœurs Marie et Elisabeth, déclarées illégitimes par le parlement, les rendait indignes du trône, malgré leur réhabilitation et le testament de Henri VIII ; que la reine d'Ecosse, Marie-Stuart, soit par les dispositions du feu roi, soit par sa qualité d'étrangère, était déchue de tous ses droits ; que dès-lors la succession se trouvait naturellement dévolue à la marquise de Dorset, fille aînée de Marie d'Angleterre, et, après elle, à Jeanne Gray, sa plus proche

héritière, en qui la jeunesse, la beauté, la vertu, le savoir rehausseraient l'éclat de la couronne (1). Tandis que, par ordre du roi, le conseil délibérait sur cette affaire, Northumberland, ayant procuré au marquis de Dorset le titre de duc de Suffolck qui venait de s'éteindre, lui proposa un mariage entre Guilford Dudley, son quatrième fils, et Jeanne Gray, fille du nouveau duc. Cette proposition fut acceptée pour le malheur des deux époux. Enfin, Northumberland obtint du roi des lettres-patentes qui éloignaient du trône Elisabeth et Marie, et y appelaient à leur place les héritiers de la marquise de Dorset. Edouard mourut peu de temps après dans sa seizième année (6 juillet 1553). Cet intérêt qui s'attache à la jeunesse des rois, cette compassion tendre qu'inspire un prince adolescent moissonné dans la fleur de l'âge, d'heureuses qualités qui promettaient un règne doux et prospère, le firent regretter de son peuple.

Marie (1553-1558).

Northumberland se hâta de proclamer Jeanne Gray. Douce, modeste, passionnée pour l'étude, elle accepta malgré elle ce fatal honneur. Le peuple apprit son avènement dans un triste silence qui condamnait l'usurpation.

Cependant Marie, retirée dans le comté de Suffolck, rassembla en peu de temps une nombreuse armée. Northumberland, marchant pour la combattre, fut abandonné de tous les siens. Il montra dans le malheur toute la bassesse de Sommerset. Lorsqu'on vint l'arrêter, il se jeta à genoux et demanda la vie : mais Marie le sacrifia à sa sûreté ou à sa

---

(1) Henri VII avait laissé un fils et deux filles : *Henri VIII*, qui lui succéda; *Marguerite*, qui épousa Jacques IV, roi d'Écosse, dont elle eut Jacques V, père de Marie Stuart; *Marie*, qui épousa en premières noces Louis XII, roi de France, dont elle n'eut point d'enfans, et en secondes noces, Charles Brandon, duc de Suffolck, dont elle eut une fille, nommée *Françoise*, mariée à *Henri Gray, marquis de Dorset. Jeanne Gray*, née de ce mariage, était *arrière-petite-fille de Henri VII*.

vengeance, et le peuple, qui le haïssait, vit avec joie son châtiment. Guilford et Jeanne Gray étaient enfermés à la tour; ils furent compris dans la sentence de Northumberland. Soit pitié, soit politique, la reine parut épargner leur jeunesse, et suspendit leur exécution.

A peine affermie sur le trône, Marie s'occupa de relever l'Église romaine. D'abord, elle tira de prison et rétablit sur leurs siéges Gardiner et les autres prélats déposés sous le règne précédent. Mais son zèle ne s'en tint point à cet acte de justice, et les évêques du parti contraire furent opprimés à leur tour. Cranmer, doublement odieux à Marie comme auteur du divorce de Henri VIII et de l'établissement de la réforme, fut accusé d'avoir favorisé le parti de Jeanne Gray, et condamné à mort comme coupable de trahison. Il fut exécuté trois ans après.

Le parlement abolit les statuts d'Édouard VI, favorables à la réforme. Les choses furent remises au même état où elles étaient à la mort de Henri VIII, et Marie conserva le titre de chef suprême de l'Église; mais elle ne retint la puissance pontificale que comme un dépôt qu'elle se proposait de rendre au pape. Pour accomplir plus sûrement ce dessein contraire aux vœux de ses sujets, elle chercha un appui dans la famille de sa mère, et négocia secrètement son mariage avec Philippe II, fils de Charles-Quint. Le secret fut mal gardé; le parlement en eut connaissance; il craignit cette union pour la liberté de l'Angleterre; et, démentant sa docilité accoutumée, il fit quelques remontrances, et fut dissous (1553).

Le mariage fut conclu l'année suivante à des conditions en apparence avantageuses pour l'Angleterre. « Philippe n'au- » rait de la royauté que le titre, et laisserait l'administration » entre les mains de la reine; nul étranger ne pourrait pos- » séder de charges dans le royaume; les lois et priviléges de » la nation seraient inviolables; les enfans mâles qui naî- » traient de Marie et de Philippe, hériteraient non-seule- » ment de l'Angleterre, mais de la Bourgogne et des Pays- » Bas, etc. » Ces spécieux dehors n'éblouirent point les Anglais; ils se défièrent des dons d'un ennemi. Le mécon-

tentement produisit des révoltes qui furent réprimées avec vigueur. Le duc de Suffolck avait trempé dans ces complots. Marie s'arma de ce prétexte pour ordonner le supplice de Jeanne Gray. Cette infortunée mourut avec une fermeté au-dessus de son sexe et de son âge. Son époux l'avait précédée, son père la suivit sur l'échafaud. Ces rigueurs aliénaient les esprits ; l'arrivée de Philippe n'était point propre à les ramener. Ce prince, après de longs retardemens, parut enfin. Sa froideur, sa réserve hautaine, le cérémonial espagnol dont il s'environnait pour devenir inaccessible, choquèrent tout le monde, excepté la reine. La tendresse jalouse de Marie s'applaudissait de ces difficultés de caractère et d'étiquette, qui semblaient le séparer de son peuple, pour le laisser tout entier à son épouse.

Le grand projet qu'elle méditait, et qui avait été la cause première de son mariage, fut alors révélé à l'Angleterre. Un parlement, composé au gré de la cour, consentit à l'entier rétablissement de la religion catholique. Le cardinal Pole fut envoyé de Rome pour réconcilier l'Angleterre au saint-siége. Les deux chambres, annulant toutes les lois portées contre les catholiques, demandèrent à rentrer dans le sein de l'Église romaine; et, au nom du souverain pontife que désarmait leur soumission, le cardinal leva toutes les censures, et leur accorda l'absolution. Il est triste et nécessaire de dire que, dans cette mémorable circonstance, un intérêt mondain domina la question religieuse. Les seigneurs et la noblesse ne voulurent conclure aucun accommodement avec la cour de Rome, sans une promesse préalable qu'on ne les dépouillerait jamais des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Dans le statut qui abrogeait toutes les lois attentatoires à l'autorité du pape, on inséra cette clause, que les propriétaires de biens d'église n'auraient à craindre aucune recherche.

Deux prélats possédaient la confiance de Marie, *Pole* et *Gardiner*. Le premier recommandait l'indulgence à l'égard des partisans de la réforme; le second conseillait la rigueur. C'était sous l'administration de Gardiner que le parlement

avait été amené à rétablir le catholicisme, et à ratifier le mariage de la reine, deux points sur lesquels on connaissait la répugnance de la nation. Ces considérations firent prévaloir l'influence de ce ministre; et l'Église romaine, naguère persécutée, fut défendue par la persécution. Les supplices donnèrent une nouvelle force à l'hérésie, en exaltant le fanatisme des réformés, et ne servirent qu'à rendre la reine odieuse. L'inutilité de ses efforts jetait cette princesse dans un profond chagrin, qui fut encore augmenté par le départ de son époux (1556). Philippe II, désespérant de se concilier l'affection des Anglais, repassa sur le continent, où le rappelait son père, Charles-Quint, pour remettre toutes ses couronnes entre ses mains. La guerre était alors allumée entre la France et l'Espagne. L'indifférence d'un époux qui n'était sensible qu'à l'ambition, n'empêcha point Marie de prendre parti dans la querelle. Malgré les remontrances du conseil, elle déclara la guerre à la France pour complaire à l'ingrat qui la fuyait. Dix mille hommes furent envoyés en Flandre, sous le commandement du comte de Pembrock, et contribuèrent à la victoire de *Saint-Quentin* (1557). La France fut sauvée par les lenteurs de ses ennemis et par la valeur du duc de Guise. L'heureuse audace de ce grand capitaine rassura les esprits effrayés. En 1558, au cœur de l'hiver, il prit en huit jours une place réputée imprenable dans cette saison, *Calais*, dont la conquête avait coûté onze mois de travaux à Édouard III. Le mariage de la reine d'Écosse et du dauphin combla les déplaisirs de Marie. Le comte d'Arran, cédant aux intrigues de la reine-mère, lui avait abandonné le gouvernement en 1554, et elle avait pris le titre de régente. Elle avait rompu avec Marie, lorsque cette princesse avait déclaré la guerre à la France. Les Écossais avaient fait des incursions en Angleterre; enfin, la célébration du mariage de Marie Stuart et du dauphin consomma l'union de la France et de l'Écosse.

Les murmures du peuple, les progrès de l'hérésie, les dédains de Philippe, les désastres de la guerre affligeaient cruellement la reine. Elle succomba sous tant d'atteintes: une fièvre violente l'emporta le 24 novembre 1558. Marie

n'avait point d'enfans; elle eut la douleur de laisser le trône à une sœur hérétique qu'elle détestait, et qu'elle avait persécutée.

A l'époque où vécut Marie, l'extirpation d'une doctrine réputée fausse était regardée comme un devoir par les chefs de tous les partis religieux. Cette princesse ne pratiqua que ce qu'ils enseignaient, et l'on peut dire que ce fut son malheur, plutôt que sa faute, de n'être pas plus éclairée que les plus sages de son temps. Égarée par ce préjugé barbare, elle appela les échafauds et les bûchers au secours de la vérité. Son intolérance à part, elle a été mise, même par des écrivains réformés, au nombre des princes les plus dignes d'estime qu'ait produits l'Angleterre. Ils ont loué sa piété, sa générosité envers les malheureux, son amour pour la justice, ses mœurs sévères, les soins qu'elle donna aux universités, à la législation, au commerce (1). Ils ne blâment en elle que ce qu'ils appellent l'*erreur de sa religion*. (*Mulier usquequaque laudanda, si religionis errorem non spectes.* — Godwin, cité par Lingard.)

---

(1) Sous le règne précédent, les Anglais avaient découvert un passage à *Archangel*, par le nord de la *Nouvelle-Zemble*, et un commerce très-lucratif s'était établi en conséquence avec la Moscovie. Le czar envoya à Marie une ambassade, qui fut reçue pompeusement à Londres. Cette démarche paraît avoir été la première liaison que la Russie ait formée avec un peuple de l'Europe occidentale.

Marie protégea les intérêts du commerce anglais contre les prétentions d'une compagnie de marchands étrangers qui, depuis des siècles entiers, subsistait à Londres sous les différentes dénominations d'easterlings, de commerçans des villes anséatiques, et de marchands de la *balance*. Leurs priviléges, et entre autres celui de ne payer jamais qu'un pour cent de leurs marchandises, leurs richesses, l'ancienneté et l'étendue de leurs relations, leur donnaient une supériorité qui excluait toute concurrence, et ils exerçaient une espèce de tyrannie mercantile, élevant ou baissant les prix à leur gré. Sous le règne précédent, l'opinion publique s'était plusieurs fois déclarée contre eux par des plaintes au conseil, et même par des actes de violence. Enfin, Marie, faisant droit aux réclamations de ses sujets, révoqua les priviléges de la compagnie (1555), qui fut à la fin supprimée sous Élisabeth.

CHAPITRE V.

SECTION PREMIÈRE.

Danemarck, Suède et Norwège, depuis l'avènement de Christian II jusqu'à sa déposition (1513-1523).

En 1513, *Christian II* succéda à son père Jean II en Danemarck et en Norwège. Il se proposait de reprendre la guerre contre la Suède aussitôt qu'il pourrait le faire avec succès. Dans cette vue, pour s'assurer l'appui de la plus puissante maison qu'il y eût alors en Europe, il demanda la main d'*Élisabeth* d'Autriche, sœur de Charles-Quint, et épousa cette princesse en 1515. La même année, il renouvela avec Henri VIII, roi d'Angleterre, un traité de commerce conclu entre Jean II et Henri VII; et avec Basile, grand-duc de Russie, les anciennes alliances par lesquelles les deux états s'étaient promis des secours réciproques contre leurs ennemis. Enfin, il obtint de ce prince, l'année suivante, la permission d'établir une compagnie danoise qui ferait le commerce de la Russie, et résiderait à Nowogorod. En général, pendant tout son règne, Christian II chercha à faire fleurir le commerce du Danemarck. Il le considérait comme un moyen indirect de modérer le pouvoir des nobles, en accroissant la richesse des habitans des villes. Il y trouvait d'ailleurs une nouvelle branche de revenu qui devait l'aider à tenir sur pied des troupes régulières dont il avait besoin pour maintenir son pouvoir au dedans ou pour l'étendre au dehors.

L'archevêque d'Upsal, Gustave Troll, né d'une maison attachée de tout temps aux Danois, entretenait des liaisons secrètes avec Christian II, et travaillait sourdement à for-

mer un parti contre l'administrateur Stenon Sture II. Celui-ci, ayant pénétré les desseins du prélat, le fit citer à comparaître devant les états-généraux, assemblés à *Telje* (1517), pour prêter le serment de fidélité qu'il devait à la couronne en qualité de primat du royaume. Troll refusa d'obéir, et alla s'enfermer dans le château de Steke qui dépendait de l'archevêché d'Upsal, et qui passait pour imprenable. Autorisé par les états à punir les refus de l'archevêque, Stenon l'assiégea dans son asyle. La place était forte; le prélat recevait de fréquens secours : le siége traîna en longueur.

Christian II n'avait pas prévu une rupture si prompte. Lorsqu'il apprit le danger qui menaçait le défenseur de ses prétentions et le plus ferme soutien de son parti, il n'eut d'abord d'autre ressource que de faire excommunier l'administrateur par le pape Léon X. Mais Stenon et ses partisans ne furent ébranlés ni des anathêmes du pontife, ni d'un manifeste menaçant que Christian II fit répandre en Suède avec le décret d'excommunication. Troll, pressé plus vivement, fut forcé de se rendre, et les états-généraux, convoqués à *Stockholm*, le déposèrent comme traître et rebelle à la patrie.

Ce fut un prétexte à Christian II d'attaquer l'administrateur. S'annonçant comme le vengeur de la religion outragée en la personne de Gustave Troll, et l'exécuteur des décrets du saint-siége, il parut devant Stockholm à la tête d'une armée et d'une flotte nombreuses (1518). Les Suédois, heureux sous Stenon Sture, n'étaient pas disposés à se soumettre à un prince que des actes d'une tyrannie barbare et de honteux désordres avaient déjà rendu odieux et méprisable à ses propres sujets. Dès sa jeunesse, il avait montré des inclinations basses et grossières qui l'avaient suivi sur le trône. Il était gouverné par une femme hollandaise, nommée Sigebritte, indigne rivale de la sœur de Charles-Quint. Son caractère était aussi violent, son pouvoir aussi despotique que ses penchans étaient ignobles. Il tourmentait le peuple par ses exactions, et il avait irrité la noblesse par le supplice injuste et illégal de Torben Oxe, gou-

verneur du château de Copenhague, qu'il avait immolé à de vagues soupçons. Les bourgeois de Stockholm et la garnison jurèrent de périr plutôt que de subir le joug d'un tel maître. Leur résistance donna le temps à l'administrateur de rassembler toutes les forces du royaume, et de marcher au secours de la capitale. Le roi, instruit de son approche, alla à sa rencontre. Vaincu à *Brenkirka*, il feignit de vouloir négocier : il fit proposer à l'administrateur une entrevue dans la ville même de Stockholm, et il offrit de s'y rendre lui-même, pourvu qu'on lui donnât pour ôtages six seigneurs suédois qu'il désigna. De ce nombre était *Gustave Wasa*, petit-neveu du roi Canutson, cousin-germain de l'administrateur, et qui devait un jour monter sur le trône de Suède. Dès que le perfide Christian eut les ôtages en son pouvoir, il leva l'ancre, et fit voile vers le Danemarck pour y préparer une nouvelle expédition. Il soudoie des troupes en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Écosse. Il reçoit des secours de Frédéric, son oncle, duc de Holstein; et François Ier, en vertu des traités conclus entre le Danemarck et la France, lui envoie un corps de quatre mille hommes. Enfin, au commencement de l'année 1520, un formidable armement, qui va décider du sort de la Suède, met à la voile sous les ordres d'*Othon Crumpein*, un des plus habiles généraux qu'il y eut alors dans le nord de l'Europe. Othon, ayant débarqué dans la Gothie occidentale, gagne la bataille de *Bogesund*, où Stenon Sture est mortellement blessé. Bientôt tout le royaume est soumis, à l'exception de la ville de Calmar, et de Stockholm, où la veuve de l'administrateur, *Christine Gyllenstierna*, s'est enfermée et se défend avec courage. Christian II vient achever l'ouvrage de son lieutenant; Calmar lui est livrée par la vénalité du gouverneur; Stockholm, après une vive résistance, capitule enfin, et le 7 septembre 1520, il y fait son entrée solennelle.

Ayant assemblé les états dans cette ville, il exigea qu'ils le reconnussent en qualité de *monarque héréditaire de la Suède*. Il se fit ensuite couronner avec la plus grande magnificence; mais les Danois seuls jouèrent un rôle dans cette

imposante cérémonie. Christian affecta de traiter les Suédois avec dédain : cependant il les craignait encore plus qu'il ne les méprisait. Tant qu'il laisserait le jour aux sénateurs et aux principaux seigneurs du royaume, que la nécessité seule avait rangés sous sa domination, sa victoire lui semblait imparfaite, et, au milieu même des fêtes de son couronnement, il songeait à l'assurer en exterminant ses ennemis. Mais, en montant sur le trône, il avait promis d'abjurer tout ressentiment : il fallait trouver un prétexte de violer ses promesses, et un moyen de les violer impunément. Il avait fait son principal ministre d'un ancien barbier de Westphalie, nommé Slagheck, créature et parent de Sigebritte. Cet homme astucieux lui conseilla de s'attaquer à ceux qui avaient concouru à la déposition de l'archevêque d'Upsal. Par-là, en satisfaisant sa vengeance, il devait paraître seulement défendre la cause de l'Église, et exécuter les arrêts du pape, qui n'avait pas encore révoqué l'excommunication dont les juges de Troll avaient été frappés. Ce plan fut adopté et suivi. Trois jours après le couronnement, le sénat fut convoqué extraordinairement. Le roi s'y rendit avec un nombreux cortége. Tout à coup, l'archevêque d'Upsal, agissant de concert avec le monarque, s'avança pour lui demander justice contre l'ancien administrateur, contre les sénateurs et les autres seigneurs du royaume qui l'avaient forcé de renoncer à sa dignité. Une commission d'ecclésiastiques, parmi lesquels on ne comptait qu'un prélat danois, consentit à revêtir l'assassinat de formes légales, et prononça la condamnation des victimes dévouées d'avance à la mort par la barbare politique du monarque. Le huitième jour de novembre fut marqué pour leur exécution. Les évêques de Scara et de Stregnetz furent décapités les premiers. A leur supplice, succéda celui des sénateurs, parmi lesquels était le père de Gustave Wasa; enfin, celui des magistrats de Stockholm et de plusieurs seigneurs et gentilshommes. Le même jour vit tomber *quatre-vingt-quatorze* des plus illustres têtes de la Suède. Ce carnage eut lieu sous les yeux d'un peuple immense, contenu par de nombreux satellites, et forcé de concentrer dans un affreux

silence sa pitié, sa fureur et son désespoir. Le tombeau ne fut point un abri contre le tyran : il fit exhumer l'administrateur, et jeter ses restes sur la place publique parmi les cadavres de ses anciens partisans.

Christian, se flattant que désormais sa puissance était affermie, changea à son gré la forme du gouvernement, et disposa de la Suède comme d'un pays de conquête. Il mit dans les places fortes des garnisons nombreuses; il accabla le peuple de nouveaux impôts. Enfin, voulant redoubler avant son départ la terreur qu'il avait répandue, pour prévenir toute pensée de révolte, il parcourut plusieurs parties du royaume, dressant des gibets, et laissant partout des traces sanglantes de son passage. Après avoir immolé six cents victimes à sa vengeance ou à ses soupçons, il retourna en Danemarck, chargé de l'exécration des Suédois et du surnom de *Néron du Nord.*

Un conseil de régence, composé de l'archevêque d'Upsal et de quelques autres prélats, devait gouverner la Suède en son absence. Ce royaume semblait soumis. Dans les premiers momens, tout fut immobile d'épouvante; mais ce calme sombre et terrible n'était point de l'obéissance. On portait le joug en frémissant. Pour le secouer, on desirait, on attendait, avec des circonstances favorables, un homme capable de produire et de diriger un grand mouvement: cet homme fut *Gustave Wasa.*

Dans le château de Kallo, où il était détenu sous la surveillance d'Éric Banner, son parent, Gustave avait appris les premiers succès d'Othon Crumpein, la mort de l'administrateur, et l'asservissement prochain de son pays. Dès-lors, sa captivité, quoique adoucie par les soins généreux de Banner, lui était devenue insupportable; et il n'avait plus aspiré qu'à sortir de ses fers pour aller au secours de ses concitoyens. Peut-être quelques mouvemens d'une ambition légitime se mêlaient dans son âme aux élans généreux du patriotisme. Il tenait à la maison des *Folkungiens*, anciens rois de la Suède. Il était proche parent de l'administrateur; il avait fait sous lui l'apprentissage de la guerre, et de bril-

lans exploits avaient attaché à son nom une gloire précoce. Jeunesse, bravoure, éloquence, vigueur singulière d'esprit et de corps, figure imposante et noble, il possédait tous ces avantages de la nature qui enlèvent les suffrages de la multitude. Il avait la conscience de ses talens et de sa supériorité; il se sentait le courage d'entreprendre la délivrance de son pays, la force de l'exécuter, et il lui était permis d'espérer que le libérateur de la Suède ne paraîtrait pas indigne d'en être le souverain. Enfin, ayant trompé la vigilance de ses gardes, il s'échappa déguisé en paysan, traversa les terres de Danemarck sans être reconnu, et arriva heureusement à *Lubeck*, dont les magistrats ayant à cœur d'abaisser la puissance de Christian, fournirent à Gustave les moyens de repasser en Suède, et promirent de lui envoyer des secours, s'il parvenait à rallier un parti contre les Danois. Il s'embarqua sur un vaisseau de la république, et, au mois de mai de l'année 1520, il aborda près de Calmar. Ses premières tentatives pour soulever la noblesse ou les paysans, ne furent pas heureuses, et ne servirent qu'à révéler aux Danois son arrivée dans le royaume. Sa tête fut mise à prix. Entouré de mille dangers, forcé de changer incessamment de déguisement et de retraite, et cachant ses marches nocturnes dans les forêts et dans les montagnes, il se réfugia enfin chez un paysan de la province de *Sudermanie*, ancien domestique de sa maison, et dont le toit obscur lui servit d'asyle pendant quelques mois. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle du massacre de Stockholm, et de la fin tragique de son père. Pénétré de douleur et d'indignation, une pensée du moins le console : il espère que l'excès des maux rendra aux Suédois leur antique énergie. Il reprend ses projets interrompus; il quitte sa retraite, et croyant trouver dans la *Dalécarlie*, ou un asyle plus sûr, ou des cœurs plus ennemis de la tyrannie, il dirige ses pas vers cette province, habitée par un peuple simple et pauvre, brave et ardent, passionné pour l'indépendance, et distingué par son caractère belliqueux au sein même d'une nation vaillante et guerrière. Abandonné et volé par son guide, Gustave est obligé de pourvoir par le travail à sa sub-

sistance. Il adopte le costume des Dalécarliens. Les cheveux coupés à leur manière, revêtu d'un habit grossier, et la hache sur le dos, il erre dans les forêts, et se met au service d'un paysan. La noblesse de ses traits perce à travers son déguisement : il est reconnu, et se voit au moment d'être livré aux émissaires de Christian. Poursuivi par ses ennemis, trahi par des amis perfides, caché tantôt dans une grange, tantôt dans une charrette, ses dangers se succèdent, ses aventures se multiplient. Enfin, il est accueilli par un ecclésiastique qui adopte ses projets avec ardeur, et l'aide de son ascendant et de ses conseils pour préparer à un soulèvement les paysans de la contrée.

Aux fêtes de Noël de l'année 1521, Gustave se rend à *Mora*, chef-lieu de la Dalécarlie. La solennité rassemblait un concours extraordinaire d'habitans de toute la province. Il se découvre à eux, il les exhorte à s'armer contre l'oppresseur de leur pays, à venger le plus noble sang de la Suède répandu sur les échafauds. Ils ont remarqué, comme un heureux présage, que le vent du nord n'a cessé de souffler pendant qu'il parlait. Deux cents Dalécarliens jurent de le suivre. Il commence avec eux sa grande entreprise. Bientôt il est en possession du Copparberg, le pays des mines. Il ne fallait que donner le signal aux Suédois; ils accourent en foule autour de l'étendard de Gustave. Maître des petites provinces du Nord, il va s'emparer de l'importante place de Westeras, investit celles de Wadstena, de Nykoping et d'Orebro, marche sur Upsal qui lui ouvre ses portes, taille en pièces un corps de Danois commandé par l'archevêque Troll, et va mettre le siége devant *Stockholm*. N'ayant point de flotte, et ne pouvant se rendre maître de la ville tant que les Danois tiendraient la mer, il envoie demander des vaisseaux au sénat de Lubeck, et lui rappelle ses promesses. En attendant les secours tardifs d'une république qui déjà craint sa puissance, il laisse une partie de ses troupes autour de Stockholm, pour la bloquer du côté de terre; et, se voyant investi par ses victoires d'une souveraine autorité, il se hâte de lui donner la sanction des lois, et convoque les états-gé-

néraux. Ils s'assemblent à *Wadstena* (24 août 1521). Gustave les invite à régler le gouvernement, et à élire librement un administrateur. La reconnaissance publique lui défère cette dignité, au défaut d'un titre plus auguste que sa politique refuse peut-être plus que sa modestie, comme peu convenable à sa fortune présente. Il court justifier le choix de la nation par de nouveaux succès. Les plus fortes places des deux Gothies, de la Smalandie et de la Sudermanie, tombent en son pouvoir. Mais les Danois conservaient encore trois villes, Abo, Calmar et Stockholm, qui, dans ce temps-là, étaient regardées comme les *clés de la Suède*, et qui, fréquemment ravitaillées, ne pouvaient être réduites qu'avec le secours d'une armée navale. Lubeck, mécontente de Christian qui voulait ruiner son commerce, se déclare enfin pour Gustave, et lui envoie dix-huit vaisseaux. Tandis que cette escadre dispute la mer aux Danois, et les empêche de jeter des renforts dans Stockholm vivement pressée par Gustave, une subite révolution s'opère en Danemarck. Christian, détesté des Danois, dont il a violé tous les priviléges, est déposé par les grands de son royaume, assemblés à *Wibourg* dans le Jutland (1523). Le lâche tyran n'essaie pas même de résister à la sentence prononcée contre lui par des sujets révoltés. Il cède la place à *Frédéric*, son oncle, duc de Holstein, que les états ont proclamé; et, s'embarquant avec ses trésors, sa famille et l'infâme Sigebritte, complice de ses fureurs et de sa ruine, il se sauve dans les Pays-Bas auprès de Charles-Quint, son beau-frère, dans l'espoir de l'armer en sa faveur. Cet événement imprévu consomme le grand ouvrage de la délivrance des Suédois et de l'élévation de Gustave. Bientôt Calmar est pris par intelligence. La garnison de Stockholm, sans espoir de secours, demande à capituler. Mais Gustave rejette ses propositions: il a besoin de prolonger le siége pour accomplir ses desseins secrets. Il touchait à la couronne; il veut se l'assurer avant que la Suède, entièrement affranchie, puisse être tentée d'oublier ses services, et que la sécurité produise l'ingratitude. Il convoque les états-généraux à *Stregnetz*; il

leur propose d'abord de remplir les places des sénateurs qui ont péri dans le massacre de Stockholm, et il fait tomber les suffrâges sur ses partisans les plus dévoués. L'orateur des états représente ensuite à l'assemblée la nécessité d'élire promptement un roi, qui, par sa valeur, son activité, sa prudence, fût en état de résister aux ennemis du dehors, et d'enchaîner les factions intérieures. A ces traits, on ne peut méconnaître Gustave, et la couronne est déférée solennellement au libérateur de la patrie (1523).

SECTION II.

Histoire de Suède depuis l'avènement de Gustave Wasa jusqu'à sa mort (1523-1560).

Gustave, après son élection, revint achever la réduction de Stockholm. On s'attendait que son entrée dans cette ville serait bientôt suivie de son couronnement, cérémonie si essentielle dans un royaume électif, et surtout dans les circonstances où se trouvait le nouveau roi; mais il la différa sous divers prétextes, et dans l'intention secrète de se mettre en état de ne point prêter le même serment que ses prédécesseurs, touchant la conservation des prérogatives du clergé, dont il avait résolu d'abattre la puissance.

Les progrès que les nouvelles opinions religieuses commençaient à faire dans le Nord l'aidèrent à exécuter ce dessein. Des marchands d'Allemagne les avaient, les premiers, apportées à Stockholm, à Calmar et à Suderkœping, avec les écrits de Luther. Gustave y avait été initié pendant son séjour à Lubeck. Les soldats allemands qu'il prit à son service contribuèrent depuis à les répandre, ainsi que plusieurs étudians suédois qui avaient puisé ces principes à Wittemberg. Parmi ces derniers, deux frères, *Laurent* et *Olaüs Petri*, fils d'un forgeron d'Orebro, après avoir suivi les leçons de Luther lui-même, prêchèrent publiquement contre les indulgences dans la province de Gothie, dès l'année 1519. Gustave se servit de ces deux frères pour propager le luthéra-

nisme, dont les principes étaient favorables à sa politique. Il nomma Laurent professeur de théologie à Upsal, et appela Olaüs à Stockholm pour y remplir en même temps les places de secrétaire d'état et de prédicateur. Voulant dès-lors accoutumer peu à peu les esprits aux grands changemens qu'il méditait, il ouvrit d'abord les monastères, et invita les moines à rompre leurs vœux. Les Dominicains, qui protestèrent contre cette licence, furent à l'instant bannis du royaume. Ensuite, alléguant les besoins de l'état, Gustave ordonna aux évêques de lui remettre une partie de l'argenterie des églises, et de verser dans le trésor public un tiers de la dîme ecclésiastique. Bientôt il recourut à des mesures plus hardies et plus décisives. Un grand nombre de seigneurs avaient des droits plus ou moins fondés sur des biens qui, depuis long-temps, étaient entre les mains du clergé, mais que la crainte de son immense pouvoir les avait empêchés de revendiquer. Gustave donna le premier l'exemple des réclamations, et s'empara du monastère de Gryphysholm, situé sur un territoire qui appartenait à sa famille. Différentes coutumes favorables au clergé furent abolies. Sa juridiction fut supprimée, et il fut même enjoint, par une loi expresse, à tous les ecclésiastiques de soumettre la décision de leurs procès à des juges civils. Olaüs publia dans le même temps une traduction suédoise du Nouveau-Testament, conforme à celle que Luther venait de publier en allemand. Gustave n'ayant point encore fait ouvertement profession de luthéranisme, les évêques le sollicitèrent de mettre en jugement Olaüs et ses sectateurs, comme coupables d'hérésie. Non-seulement leur demande resta sans effet, mais Olaüs qui prêchait la doctrine de Luther, ayant voulu l'imiter dans sa vie privée, et s'étant marié, quoique prêtre, Gustave assista à la cérémonie de son mariage.

Cependant le clergé et les moines s'efforçaient de défendre leur existence menacée, et d'intéresser à leur cause le peuple encore partagé entre les anciennes et les nouvelles opinions. Il était dangereux de les pousser au désespoir. Le roi, avant d'employer la force pour consommer leur ruine totale, es-

saya l'adresse et la séduction. Il chercha à gagner les évêques, leur promettant, s'ils abandonnaient volontairement à l'état les biens de l'Église, de les dédommager de ce sacrifice par des dignités séculières et par l'accroissement de leur fortune privée. Il ne put réussir qu'auprès des évêques de Stregnetz et de Westeras. Tous les autres furent insensibles à ses caresses ou à ses menaces.

Enfin, ayant réprimé quelques mouvemens excités par les mécontens, il crut que le moment était venu de mettre la dernière main à son ouvrage. Il convoqua extraordinairement les états-généraux à *Westeras* (1527). L'assemblée, sur la demande du roi, décréta qu'on augmenterait les revenus de la couronne par ceux des évêchés, des chapitres et des couvens; que la noblesse rentrerait dans tous les biens qui avaient été donnés ou vendus par ses ancêtres aux monastères et aux églises (1); que les revenus des évêques seraient fixés; que ces prélats remettraient au roi les châteaux qu'ils occupaient, licencieraient leurs troupes, et ne se mêleraient plus à l'avenir des affaires du gouvernement; que leur nomination serait confirmée par le roi, et non par le pape; qu'enfin, les contestations qui s'éleveraient parmi le clergé ne seraient plus portées à Rome, mais jugées dans le royaume. Les évêques même, peu unis entre eux, les uns gagnés, les autres intimidés, signèrent cette délibération, et, sur la sommation du roi, lui remirent leurs châteaux et leurs forteresses. Il existait encore quarante-deux monastères dans le royaume; trente-et-un furent supprimés sur-le-champ. Gustave, accompagné d'Olaüs et de plusieurs autres docteurs luthériens qu'il faisait prêcher en sa présence dans les principales églises, parcourut

(1) Cette clause produisit de grands désordres. La plupart des seigneurs profitèrent des circonstances pour satisfaire leur cupidité, et, sans attendre que les tribunaux eussent reconnu la validité de leurs titres, envahirent les biens ecclésiastiques sur lesquels ils croyaient avoir des droits. Ces abus allèrent si loin, que le roi fut obligé de rendre une ordonnance par laquelle tout différend de cette espèce devait être directement porté à Stockholm, et jugé après que les deux parties auraient été entendues.

les provinces à la tête d'un corps de cavalerie pour exécuter en personne l'ordonnance des états. Il se fit apporter les titres de tous les biens ecclésiastiques; il réunit les uns à la couronne, et disposa des autres en faveur de ses créatures. On fait monter à treize mille le nombre des terres ou fermes considérables dont il s'empara. Il dépouilla en même temps les églises de leur argenterie, et la convertit en lingots, dont il remplit le trésor public.

Les décrets de l'assemblée de Westeras et les changemens qu'ils avaient apportés dans la religion, causèrent un soulèvement dans la Dalécarlie. Les mécontens avaient pour chef un jeune paysan nommé Jœns, qui se faisait passer pour fils de l'administrateur Stenon Sture. Gustave, ayant rassemblé une nombreuse armée, marcha contre ces mêmes Dalécarliens chez lesquels il avait trouvé les premiers secours et les premiers amis, mais qui envisageaient avec douleur les innovations sacriléges introduites dans le culte de leurs ancêtres. Ils se soumirent à son approche. Voyant alors son autorité solidement établie dans tout le royaume, il se fit enfin couronner au mois de janvier 1528.

Le luthéranisme dominait en Suède; le roi, les sénateurs, les évêques et toute la noblesse faisaient profession publique de cette doctrine. Mais comme la plupart des curés de la campagne, et les ecclésiastiques du second ordre ne l'avaient embrassée que par contrainte ou par faiblesse, on voyait dans plusieurs églises du royaume un mélange bizarre de cérémonies catholiques et de prières luthériennes. Le roi voulant rendre le culte uniforme, convoqua en 1529, à *Œrebro*, un concile national qui établit une liturgie à peu près conforme à celle que les luthériens allemands adoptèrent à Ausgbourg l'année suivante. Cependant il n'osa abolir entièrement les cérémonies du culte catholique, pour lesquelles le peuple témoignait de l'attachement. La conservation de la hiérarchie distingua aussi l'église suédoise des églises protestantes d'Allemagne.

Après avoir dépouillé le clergé, Gustave, sans cesse occupé des moyens de remplir le trésor public, y attira l'argent de la noblesse. La plupart des provinces de Suède étaient autre-

fois couvertes de vastes forêts. Plusieurs princes en ayant fait défricher une partie dans le neuvième siècle, avaient donné ces nouvelles terres en fief à la noblesse, à condition de payer une certaine redevance à la couronne. Les usufruitiers s'étaient insensiblement dispensés, à la faveur des guerres civiles, de payer ces anciens droits, et une longue prescription en avait entièrement aboli l'usage. Gustave le fit revivre. Sommée d'abandonner ces fiefs, ou d'en payer les redevances, la noblesse demanda à composer, et consentit à payer dix marcs d'argent pour chaque terre tributaire de la couronne (1530). Le peuple ne fut point à l'abri des mesures fiscales du roi. Sous prétexte des besoins de l'état, il fit enlever dans les villes la seconde cloche de chaque église. Il demanda bientôt aux villages le même sacrifice, en laissant la liberté aux paysans de s'en exempter pour un prix convenu. Enfin, il leva sur eux la dîme ecclésiastique : accoutumés à cet impôt, ils le payèrent sans murmurer.

Tout réussissait à Gustave : de nouvelles émeutes excitées dans la Smalande et la Dalécarlie avaient été promptement étouffées. De tous les ennemis de Wasa, il n'y avait plus que Christian II qui lui donnât de l'inquiétude. Ce prince, ayant obtenu quelques secours de Charles-Quint, et comptant sur un parti considérable en Danemarck, et surtout en Norwège, débarqua en 1531 au port d'Opslo, et fut reconnu par les Norwégiens comme leur légitime souverain. Mais, après quelques succès en Norwège et une incursion malheureuse en Suède, il fut obligé de se remettre à la discrétion de Frédéric I[er], son oncle, roi de Danemarck. (*Voyez* section III de ce chapitre.)

Gustave rendit de grands services à Christian III, successeur de Frédéric, dans une guerre que le Danemarck eut à soutenir contre la république de Lubeck, qui voulait profiter des troubles de ce royaume pour le démembrer. Les Suédois remportèrent en 1535, à *Helsimbourg*, une victoire signalée sur l'armée lubeckoise, et mirent Christian III en état de reconquérir sa capitale et la plus grande partie de ses provinces, dont l'ennemi était en possession.

Gustave, goûtant enfin quelque repos, s'occupa des moyens d'ajouter à la richesse et à la puissance de la Suède. Le commerce de ce royaume était à la merci des villes anséatiques, et principalement de celle de Lubeck. Gustave affranchit son pays de ces entraves mercantiles; il soumit à des impôts les spéculations des étrangers; il apprit aux Suédois à tirer parti par eux-mêmes des productions de leur sol; il créa une marine, et bientôt le pavillon suédois fut respecté dans la Baltique, et se montra avec honneur dans les mers voisines. L'état florissant de la Suède fixa l'attention des autres puissances : on rechercha son alliance. En 1536, Gustave fit avec le czar Ivan IV une paix stipulée pour soixante ans. En 1541, il eut avec Christian III une entrevue à *Bromsebro*, où ils réglèrent différens intérêts sur lesquels ils n'avaient pu s'accorder jusque-là. En 1542, un traité de commerce fut conclu entre la Suède et la France, et posa les bases de cette amitié qui règne depuis près de trois siècles entre deux états naturellement alliés. La même année, Gustave établit une armée permanente, qu'il porta à six mille hommes. Enfin, ses soins s'étendirent sur l'industrie, sur l'agriculture, sur tout ce qui contribue à la prospérité publique. Il recueillit le fruit de sa sollicitude pour le bonheur de ses peuples. En 1540, les états assemblés à *OErebro*, déclarèrent la couronne héréditaire dans la maison de Wasa, décision qui fut confirmée en 1544 par les états de *Westeras*. Le fils aîné de Gustave, Eric, alors âgé de onze ans, y fut reconnu son successeur, et le sceptre assuré à perpétuité à ses descendans en ligne masculine. Cet acte, connu sous le nom d'*union héréditaire*, fut encore renouvelé en 1604, à la diète de Norkœping, sous le roi Charles IX, et la succession étendue même aux femmes.

Les dernières années du règne de Gustave furent troublées par une guerre avec les Russes au sujet de la Livonie. (*Voyez* ci-après, section IV.) Cette guerre, dont les événemens offrent peu d'intérêt, se termina en 1557. Gustave mourut en 1560. Son fils Eric XIV lui succéda.

SECTION III.

Histoire de Danemarck, depuis l'avènement de Frédéric Ier jusqu'à la mort de Christian III (1523-1559).

En déférant la couronne à *Frédéric Ier*, au préjudice de Christian II, les grands de Danemarck n'avaient pas oublié leurs intérêts. Par un des articles de la capitulation du nouveau roi, ils avaient obtenu le droit de vie et de mort sur leurs paysans, et celui de les condamner à la perte de leurs biens-meubles, et à des amendes de quarante marcs. Ils ne pouvaient imposer auparavant que des amendes de trois, six ou neuf marcs, suivant l'usage des provinces, et ils n'avaient même acquis cette faculté que successivement. Les concessions de Frédéric leur donnèrent tout à coup un pouvoir immense, et l'aristocratie danoise forma dès-lors un corps redoutable, à peu près indépendant de la couronne.

Frédéric établit facilement son autorité dans la plupart des provinces. Mais la garnison de *Copenhague* restait fidèle à Christian II; et ce prince, à force de sollicitations et de promesses, était parvenu à intéresser en sa faveur, non l'empereur, son beau-frère, qui se contenta d'écrire de Tolède à Frédéric et à ses partisans des lettres *exhortatoires* et *comminatoires*, mais plusieurs princes d'Allemagne, ses parens, l'électeur de Brandebourg, celui de Saxe et les ducs de Mecklembourg, qui lui permirent de lever des troupes dans leurs états. Il rassembla une armée de vingt-six mille hommes, et tenta de pénétrer dans le Holstein et dans le Jutland. Mais la marine hambourgeoise l'arrêta long-temps au passage de l'Elbe; et, avant d'avoir pu commencer ses opérations, il se vit hors d'état de payer ses troupes, qui l'abandonnèrent. La garnison de Copenhague, désespérant désormais d'être secourue, capitula le 6 février 1524, après un siége de huit mois. La reddition de cette ville, et celle de Malmoë, dans la Scanie, consommèrent la révolution.

Aussitôt que Frédéric se vit paisible possesseur du Dane-

marck et de la Norwège, il fit des tentatives auprès des Suédois pour les engager à renouveler l'ancienne union des trois royaumes. Il demanda en même temps que les provinces de Vigen et de Blekingie, dont Gustave s'était emparé sur Christian II, et qui appartenaient à la couronne de Danemarck, lui fussent restituées. Des négociations furent ouvertes à ce sujet. On ne décida rien, et chacun des deux monarques se réserva ses prétentions sur les provinces contestées. Mais la crainte d'un ennemi commun les empêcha de les faire valoir; et ils conclurent même, en 1528, un traité d'alliance défensive, par lequel ils promettaient de se soutenir mutuellement, dans le cas où l'un ou l'autre serait attaqué par Christian II, qui ne cessait de solliciter les secours de Charles-Quint, et de menacer ses anciens sujets de la vengeance de son beau-frère. La même année, Frédéric fit un traité semblable avec l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, pour lesquels la puissance de la maison d'Autriche n'était pas moins redoutable que pour le Danemarck, et l'an 1531, ce prince s'allia à la ligue de Smalkalde. Ces précautions n'étaient pas inutiles. Christian conservait des partisans en Danemarck, et surtout en Norwège. Le pouvoir exorbitant que Frédéric avait accordé aux nobles, lui avait aliéné le peuple. Mais rien n'avait plus contribué à lui faire des ennemis que le changement qu'il avait introduit dans la religion. Frédéric inclinait pour la doctrine du luthéranisme, qui avait pénétré en Danemarck dès le temps de son prédécesseur. En 1527, il assembla les états-généraux à *Odensée*. De concert avec les ordres laïques, et malgré les réclamations des évêques, il décréta la liberté de conscience, abolit le célibat des prêtres et des religieux, défendit aux prélats de faire venir de Rome le *pallium*, et régla que les chapitres auraient seuls désormais le droit de les élire, et le roi celui de les confirmer. Pour préparer les esprits à de plus grands changemens, Jean Tausen, disciple de Luther, et plusieurs autres missionnaires protestans prêchèrent la réformation dans tout le royaume. Enfin, l'an 1530, tandis que les luthériens d'Allemagne présentaient leur confession de foi à

l'empereur dans la diète d'Augsbourg, Frédéric approuva celle que lui soumirent les protestans danois dans une diète tenue à *Copenhague*, et renouvela l'édit d'Odensée pour la liberté des cultes.

La nouvelle doctrine était peu goûtée en Norwège. Quoique Christian II eût montré assez de penchant pour la réforme, lorsqu'il était sur le trône, il en imposa aux Norwégiens par le zèle qu'il affecta depuis sa déposition pour la religion catholique. Ils desiraient le rétablissement de ce prince, et lui firent même passer de l'argent pour exécuter ses projets d'invasion. Avec ces secours, et ceux qu'il reçut enfin de Charles-Quint, Christian leva une armée de dix mille hommes, et l'embarqua sur des vaisseaux hollandais (1531). Assailli par une violente tempête sur les côtes de Frise, il gagna, non sans peine, avec les débris de sa flotte, le port d'*Opslo* (aujourd'hui Christiania, capitale de la Norwège méridionale). Les Norwégiens n'en témoignèrent pas moins d'ardeur pour sa cause. Ils accoururent en foule sous ses drapeaux, le reconnurent pour leur souverain légitime, lui prêtèrent hommage, et lui accordèrent des subsides. Encouragé par cet heureux début, il pénétra en Suède; mais il fut repoussé, et forcé de se renfermer dans Opslo, où il fut assiégé par les Danois. Bientôt, réduit à l'extrémité, ne pouvant plus ni se défendre ni s'échapper, au lieu de chercher une mort glorieuse les armes à la main, il demanda à négocier. Les généraux danois s'engagèrent à lui procurer à Copenhague une conférence avec le roi Frédéric, et lui garantirent, quel que fût le résultat de cette entrevue, la liberté de retourner en Norwège. Il fut conduit à Copenhague; mais, par une perfidie qui, pour être digne de Christian, n'en était pas moins indigne de Frédéric, ce prince le retint captif, et le confina dans l'île d'Alsen, où le château de Sonderbourg fut sa prison pendant vingt-sept ans.

Frédéric Ier mourut l'année qui suivit la détention de Christian II (1533). La monarchie élective est, de toutes les formes de gouvernement la plus vicieuse. Le Danemarck en fit alors l'expérience. Frédéric laissait plusieurs fils, dont

l'aîné, nommé *Christian*, était en âge de régner. Les états avaient fait espérer à son père qu'ils le choisiraient pour son successeur; mais le clergé, qui craignait pour son existence menacée par les décrets d'Odensée et de Copenhague, voulait un prince catholique, et Christian était partisan déclaré du luthéranisme. D'un autre côté, les nobles desiraient de préférence un prince qui n'eût au trône d'autre droit que leurs suffrages, et à qui ils pussent faire la loi. La diète d'élection, après des délibérations tumultueuses, ne prit point de résolution définitive; et le sénat resta chargé provisoirement de la direction des affaires en Danemarck, tandis que Christian se faisait reconnaître comme duc de Sleswick et de Holstein par les états de ces provinces. La première place de l'état étant vacante, le royaume fut en proie aux intrigues et aux factions que suscitaient les ambitions rivales, et que fomentait la politique des étrangers. *Lubeck* joua le premier rôle dans ces troubles du Danemarck. Cette république, la plus puissante des villes anséatiques, voyait avec douleur plusieurs causes porter atteinte à la prospérité de son commerce. L'Angleterre avait plus d'une fois refusé de reconnaître les priviléges que les villes de la Hanse avaient obtenus dans les siècles précédens; plusieurs rois de Danemarck avaient aussi donné cet exemple; Gustave Wasa le suivait en Suède; et les Hollandais, forcés par la nature à être industrieux et navigateurs, commençaient à vouloir partager avec les cités du nord le riche commerce de la Baltique. Craignant d'essuyer de nouvelles pertes, si un gouvernement ferme et stable s'établissait en Danemarck, Lubeck avait résolu d'y perpétuer l'anarchie, et même de le démembrer à la faveur de ces dissensions. *George Wullenwewer*, bourgmestre de la république, homme d'un génie inquiet et entreprenant, avait conçu ce hardi dessein, et l'avait inspiré à ses concitoyens. Il s'associa, pour l'exécuter, un aventurier nommé Marc Meyer, qui, d'abord serrurier à Hambourg, avait pris le parti des armes, s'était distingué au siége de Copenhague, et depuis, ayant été naturalisé à Lubeck, avait obtenu, par le crédit de Wullenwewer, l'importante place de comman-

dant de cette ville. Wullenwewer, s'étant fait députer à Copenhague, sous prétexte de négocier auprès du sénat l'exclusion des Hollandais de la mer Baltique, observa de près les dispositions des esprits; et, témoin des discordes qui agitaient le Danemarck, il s'attacha de plus en plus au projet de le morceler en plusieurs petits états, et de faire entrer les villes dans la ligue anséatique. Deux magistrats, allemands d'origine, et qui appartenaient au parti protestant, alors abaissé en Danemarck, George Mynther, bourgmestre de Malmoë, et Ambroise Bogbinder, bourgmestre de Copenhague, séduits par les perspectives flatteuses qu'il offrait à leur ambition, s'engagèrent à le seconder. N'ayant pu obtenir du sénat ce qu'il desirait, il en prit occasion d'exciter Lubeck à la guerre. Cette république suivit l'impulsion que lui donnait son premier magistrat: elle conclut, par le ministère de Wullenwewer et de Marc Meyer, une trève de quatre ans avec ces mêmes Hollandais contre lesquels elle intriguait naguère, et se prépara à attaquer le Danemarck. Elle rassembla des forces considérables; et mit à leur tête le comte Christophe, issu d'une branche cadette de la maison d'Oldembourg. Il n'avait eu d'autre héritage qu'un nom illustre. On le choisit à cause de sa bravoure, qui promettait des succès, et de sa pauvreté, qui semblait un gage de sa dépendance. Il accepta, dans l'intention de ne point négliger ses intérêts en servant ceux de la république. Au reste, en déclarant la guerre au Danemarck, Wullenwewer, afin de cacher ses desseins ambitieux et de rallier un parti à la cause de Lubeck, annonça que cette ville prenait les armes pour replacer Christian II sur le trône. En même temps, il souleva le peuple contre la noblesse, et lui permit la licence et le pillage, comme les premiers fruits de sa liberté. Partout les paysans se portèrent aux plus grands excès, et le Danemarck devint un théâtre de mort et de destruction.

Cependant l'armée lubeckoise marchait de conquête en conquête. Copenhague lui ouvrit ses portes. La Norwège, la Scanie, les îles danoises se soumirent à Christophe, et proclamèrent Christian II. Le sénat, réfugié dans la province

de Jutland, ne vit plus d'autre voie de salut que d'élire promptement un roi : il déféra la couronne au duc Christian, qui, depuis le commencement de la guerre, bloquait étroitement Lubeck, tandis que les armes de cette république triomphaient au loin en Danemarck (1534). *Christian III* méritait le choix du sénat par ses talens et son courage ; il le justifia par ses succès. Secondé par Gustave Wasa, qui craignait également le nom de Christian II, les projets de domination des villes anséatiques qui avaient essayé de faire soulever Stockholm pour l'incorporer à leur ligue, et la contagion de la révolte, il se disposa à reconquérir ses états. Une partie de l'armée de Christophe, sous la conduite de Marc Meyer, fut taillée en pièces à Helsimbourg par les Suédois (1535). Bientôt après, Christian III remporta un avantage décisif près d'*Assens*, en Fionie. Cette victoire lui permit d'assiéger Copenhague. Elle fit une longue résistance. Animés par les discours et l'exemple des chefs de l'insurrection, et principalement de Georges Bogbinder, qui attribuaient au roi de terribles projets de vengeance, les habitans endurèrent toutes les horreurs du siége le plus cruel. Cependant Lubeck, éclairée par l'événement sur la folie des desseins de Wullenwewer, résolut de mettre fin à une guerre qui lui avait coûté tant de sacrifices : elle entama des négociations avec Christian III. La paix se conclut à des conditions avantageuses au roi de Danemarck, durant le siége de Copenhague (1536). Enfin, cette ville, pressée par la famine, fut obligée de capituler et de reconnaître son souverain. Le comte Christophe et le duc Albert de Mecklembourg, qui, depuis la bataille d'Assens, partageait avec lui le commandement, se retirèrent en Allemagne, couverts de honte et chargés des malédictions des peuples. Les auteurs de ce grand mouvement qui avait menacé le Nord d'une subversion totale, périrent presque tous de mort violente. Marc Meyer, pris avant la fin des hostilités, expira à Elseneur dans le supplice de la roue. Le sénat de Lubeck prononça un arrêt de mort contre Wullenwewer, absent et fugitif, et l'archevêque de Brême le fit exécuter. Bogbinder, prévoyant sa condamnation, s'empoisonna.

Mynter seul fut épargné. Il s'était rangé du parti de Christian III dans les derniers temps de la guerre, et il avait rendu au roi quelques services aux siéges de Malmoë et de Copenhague. Christian lui fit grâce de la vie, et lui rendit même par la suite sa place de bourgmestre. Ainsi se termina la guerre la plus désastreuse qui ait jamais désolé le Danemarck (1).

Christian III, à peine affermi sur le trône, se concerta avec les principaux membres de la noblesse pour ruiner le clergé romain dont il redoutait la puissance, et pour établir dans ses états, comme religion dominante, le culte protestant, dont Frédéric son père avait seulement permis l'exercice concurremment avec le culte catholique. Il donna ordre d'arrêter tous les évêques, et les fit comparaître à *Copenhague* devant une diète composée des seuls députés de la noblesse et du tiers-état (1536.). Les prélats n'avaient que des ennemis dans l'assemblée. Ils furent accusés, et on les tint aisément pour convaincus d'avoir agi, depuis la mort de Frédéric, contre les intérêts du royaume, et d'être les principaux auteurs des maux qu'il avait soufferts. En conséquence, un arrêt de la diète les dépouilla de toute leur puissance, soit ecclésiastique, soit séculière, et déclara leurs domaines réunis au fisc. On les remplaça par un nombre égal de *théologiens*, sous le nom de *surintendans*, chargés de veiller à l'instruction des fidèles et à la propagation de la *religion évangélique*. Dans la même diète, Christian III confirma toutes les concessions que son père avait faites aux nobles, et ceux-ci, de leur côté, désignèrent dès-lors pour son successeur le prince Frédéric, son fils aîné.

Le décret de l'assemblée de Copenhague, en détruisant la puissance du clergé romain, ne procura point à l'autorité royale l'accroissement que Christian III s'en était promis, et

(1) Comme elle avait été dirigeé par Christophe, comte d'Oldembourg, elle fut appelée *la guerre du comte;* et cette expression est devenue proverbiale en Danemarck pour désigner une grande calamité.

ne tourna en effet qu'au profit de la noblesse, dont le pouvoir, déjà excessif, ne put plus désormais être balancé par aucun ordre capable de le contenir dans ses limites. Le clergé luthérien ne conserva qu'une ombre du crédit dont avait joui le clergé catholique auquel il succédait. La classe des bourgeois ne devait avoir que peu d'influence dans un pays encore presque sans commerce. Depuis long-temps, l'ordre des paysans n'était compté pour rien en Danemarck. La noblesse ne trouva donc plus de barrière qui pût l'arrêter, et s'arrogea les plus étranges prérogatives. Elle s'empara de toutes les affaires : aucun emploi de quelque importance ne put être conféré que de son consentement. On cessa depuis 1536 de convoquer les états-généraux, dont le sénat, uniquement composé de nobles, usurpa tous les pouvoirs.

En 1537, Christian III, après avoir fait reconnaître son autorité en Norwège, où elle rencontrait encore quelque résistance, s'occupa de l'exécution de ce qui avait été résolu l'année précédente relativement à la religion. Jean Bugenhag, disciple de Luther, eut ordre de choisir parmi les ministres protestans sept *surintendans*, pour gouverner l'Église de Danemarck à la place des évêques déposés. Il dressa ensuite, sous le titre d'*ordonnance ecclésiastique*, un formulaire de foi et de discipline, qui fut examiné et approuvé par Luther et par les autres docteurs les plus célèbres de l'université de Wittemberg. Il ne fut plus censé y avoir de prêtres dans le royaume que ceux que les évêques protestans avaient consacrés. Les ordres religieux furent supprimés. Le roi conserva cependant les chapitres de chanoines à la prière de Luther, pour avoir un moyen de récompenser des ecclésiastiques savans et vertueux, ou d'autres personnes de mérite. Enfin, comme les nouveaux évêques ou *surintendans* ne devaient avoir d'autorité que dans le spirituel, on établit pour chaque diocèse un grand bailli chargé de l'administration du temporel dans les choses qui avaient autrefois dépendu des évêques catholiques, comme les revenus des églises, des hôpitaux et des écoles. Ces dispositions furent étendues à la Norwège; et ce royaume, pour avoir embrassé à plusieurs

reprises le parti du roi Christian II, perdit son indépendance, et devint pour un temps une province du Danemarck. Attachée à son culte héréditaire, la Norwège l'abandonna à regret pour celui qu'on lui imposait. L'Islande témoigna encore plus de répugnance à adopter le protestantisme, et il fallut employer la violence pour l'établir dans cette île. Ainsi, la religion fut changée en Danemarck, comme elle l'avait été en Suède, et comme elle le fut dans la plupart des états qui embrassèrent la réformation, pour satisfaire des passions ou des intérêts politiques.

En 1541, Christian III et Gustave Wasa resserrèrent leur alliance dans une entrevue qu'ils eurent à *Bromsebro*, sur les frontières de leurs états. Ces deux princes avaient pour ennemi commun l'empereur Charles-Quint, qui prétendait avoir des droits sur les couronnes de Danemarck, de Suède et de Norwège, en vertu d'une cession que le roi Christian II lui en aurait faite. Ils se liguèrent avec François Ier. Christian, en 1542, envoya un corps de cavalerie à ce prince, qui était alors en guerre avec l'empereur. En 1543, il équipa une flotte nombreuse qui devait attaquer la Hollande; mais cet armement fut dispersé par une tempête. En 1544, Charles-Quint, ayant paru disposé à abandonner ses prétentions chimériques, on traita de la paix à *Spire*. L'empereur s'engagea à ne favoriser directement ou indirectement aucune entreprise contre le roi de Danemarck; et ce prince renonça, de son côté, à son alliance avec François Ier, et accorda aux Hollandais, moyennant un droit modéré, le passage du Sund, et la liberté de la navigation dans la mer Baltique.

Le reste du règne de Christian III n'offre de remarquable que les soins de ce prince pour régler le gouvernement intérieur de ses états. Il encouragea les sciences, et releva l'université de Copenhague, qui, fondée par Christian Ier, était tombée sous ses successeurs. Il fit, en outre, de sages réglemens sur presque tous les objets que la législation peut embrasser. On les substitua, à beaucoup d'égards, aux lois de Valdemar II, qui avaient été jusqu'alors en vigueur, et que leur trop grande ancienneté rendait souvent inutiles.

Christian III mourut en 1559. Son fils *Frédéric II* lui succéda.

SECTION IV.

Pologne, Prusse, Livonie (1523-1572).

Sigismond Ier occupait le trône de Pologne depuis l'an 1507, lorsqu'en 1519, *Albert de Brandebourg*, grand-maître de l'ordre Teutonique, refusa de lui rendre l'hommage stipulé par la paix de *Thorn*. Il s'ensuivit une courte guerre qui fut malheureuse pour le grand-maître. Elle fut terminée en 1521 par une trève de quatre ans. A cette époque, le luthéranisme s'introduisit en Pologne, malgré les efforts du roi pour lui fermer l'entrée de ses états. Les habitans de Dantzick se déclarèrent les premiers pour la doctrine nouvelle; ils déposèrent leurs magistrats catholiques, qu'ils remplacèrent par des protestans, profanèrent les églises, pillèrent les monastères. Ils se portèrent à ces désordres dans l'espoir d'être soutenus par Albert, qui les encourageait secrètement, et qui lui-même avait embrassé le luthéranisme. Mais ce prince, mal affermi dans ses domaines, et craignant d'en être entièrement dépossédé par la Pologne, s'il tentait une seconde fois les hasards de la guerre, mit fin à ses différends avec Sigismond par un traité conclu à *Cracovie*, le 8 avril 1525. Il s'engagea à prêter foi et hommage à la couronne de Pologne, et Sigismond lui accorda en retour la Prusse teutonique, à titre de duché héréditaire, transmissible à ses descendans ou héritiers mâles, sauf le droit de réversion en faveur de la Pologne, dans le cas où sa postérité masculine ou celle des princes de Brandebourg de la branche de Franconie viendrait à manquer. Ainsi, l'ordre Teutonique, trahi par son grand-maître, perdit la Prusse, après l'avoir possédée pendant près de trois siècles. Réduit alors à ses domaines d'Allemagne, il établit son chef-lieu à Mergentheim, en Franconie, et y procéda, en 1526, à l'élection d'un nouveau grand-maître, qui fut *Walter de Cronberg*. Après le traité de Cracovie, le nou-

veau duc de Prusse professa publiquement la doctrine de Luther, et épousa une fille du roi de Danemarck. Il épousa depuis en secondes noces une princesse de Brunswick, dont il eut un fils nommé Albert Frédéric, qui lui succéda en 1568.

Sigismond Ier mourut en 1548. Son fils, *Sigismond II Auguste*, lui succéda. Sous le règne de ce prince, il s'opéra en Livonie, au profit de la Pologne, une révolution semblable à celle qui avait eu lieu en Prusse du temps de Sigismond Ier.

La Livonie, gouvernée par l'ordre des chevaliers Porte-glaive, avait dépendu pendant plusieurs siècles de l'ordre Teutonique, auquel les Porte-glaive étaient subordonnés, et qui nommait ou confirmait leurs maîtres provinciaux. *Walter de Plettenberg*, qui était revêtu de cette dignité au commencement du seizième siècle, profita de la détresse de l'ordre Teutonique, et des secours réitérés qu'il lui avait fournis contre les Polonais, pour racheter, vers 1521, son indépendance et celle de son ordre. Devenu alors souverain de Livonie, il fut créé prince d'empire, et obtint, pour lui et ses successeurs, séance à la diète germanique. Ce fut sous lui que le luthéranisme pénétra et s'établit dans la Livonie.

La domination des chevaliers Porte-glaive se maintint dans cette contrée jusqu'à l'époque de l'invasion que le czar Ivan IV y fit en 1558. Ce prince, qui s'était ouvert la mer Caspienne par la conquête des royaumes tatars de Casan et d'Astrakhan, méditait aussi celle de la Livonie, afin de se ménager une communication avec l'Europe par la mer Baltique. *Gothard Kettler*, alors grand maître de l'ordre, implora d'abord contre les Russes l'assistance du corps germanique dont il était membre; mais n'ayant obtenu que des promesses vagues, il s'adressa à Sigismond II Auguste, roi de Pologne, et conclut avec ce prince, à *Wilna*, le 28 novembre 1561, un traité de sujétion, en vertu duquel la Livonie fut mise sous la souveraineté de la Pologne et du grand-duché de Lithuanie, à condition que l'exercice de la confession d'Augsbourg y serait maintenu, et que tous les ordres de l'état conserveraient leurs biens, fiefs, droits et immunités. Le même traité



réserva la Courlande et la Semigalle à Gothard Kettler, pour en jouir, lui et ses héritiers mâles, à titre de duché relevant de la couronne de Pologne. Le nouveau duc, en prêtant serment de fidélité à Sigismond, déposa les marques de sa première dignité, et l'ordre de Livonie fut supprimé, ainsi que l'archevêché de Riga, et les évêchés qui en dépendaient. La Pologne défendit avec succès cette acquisition contre la Russie, et resta en possession de la Livonie par le traité qu'elle conclut en 1582 à *Kiewerowa-Horca* avec le czar Ivan IV. La Suède éleva depuis des prétentions sur diverses parties de la Livonie; et la lutte qui s'engagea à ce sujet entre ce royaume et la Pologne, ne fut définitivement terminée que par la paix d'*Oliva*, en 1560.

En 1569, Sigismond Auguste mit la dernière main à l'union de la Pologne et de la Lithuanie, en renonçant aux droits que ses pères lui avaient transmis sur ce duché, et en consentant qu'il ne fût plus regardé comme un apanage de sa famille. Il mourut trois ans après, en 1572. En lui s'éteignit la descendance mâle des Jagellons. Sous son règne, les opinions des réformés, qu'il favorisait secrètement, firent de grands progrès en Pologne.

SECTION V.

Russie (1534-1584).

Ivan IV, à peine âgé de quatre ans, succéda en 1534 à son père Basile, sous la tutelle d'Hélène sa mère. Les Russes étaient accoutumés à voir les veuves de leurs souverains se renfermer dans des monastères, et y déposer la pompe du rang qu'elles perdaient avec leurs époux. Ils s'indignèrent du gouvernement d'une femme et d'un enfant. Des complots, des révoltes troublèrent la régence d'Hélène. Deux oncles du jeune prince entreprirent successivement de le détrôner. Leurs tentatives furent malheureuses, et ils périrent dans les cachots. Plusieurs boyards factieux furent mis à mort. Mais

Hélène ne jouit pas long-temps d'une autorité qu'elle avait cimentée par le sang : elle mourut en 1538.

Ivan n'avait encore que sept ans. Des ministres ambitieux s'emparèrent de son pouvoir, de sa personne, de ses trésors, et disposèrent insolemment de ses domaines. Cependant ces usurpateurs ne pouvaient en imposer à une noblesse turbulente. Tant que dura l'enfance du czar, les querelles des grands livrèrent l'empire à l'anarchie; mais, parvenu à sa quatorzième année, Ivan sentit en même temps son humiliation et sa force, et déployant une fermeté au-dessus de son âge, il déclara qu'il voulait régner. Le supplice ou l'exil de ses oppresseurs furent les premiers actes de sa puissance. Forcé, dans un âge si tendre, d'exercer la vengeance et d'inspirer la terreur, il en contracta une dureté de caractère qui dégénéra souvent en tyrannie sanguinaire, et qui l'a fait surnommer par ses sujets le *Sévère* et le *Terrible*.

Ayant abattu tous ses ennemis domestiques, il entreprit de s'agrandir au dehors, et de consommer la ruine de la domination tatare. Pour assurer le succès de ses desseins, il substitua à l'ancienne milice féodale qui ne servait que pour un temps, la milice permanente des *Streltsi*, que nous appellerons Strélitz, pour nous conformer à l'usage. Il les forma aux exercices et à la discipline militaire, et les arma de fusils. (L'arc avait été jusque-là presque la seule arme des Russes.)

Les Tatars de Casan souffraient impatiemment le joug qu'Ivan III leur avait imposé. Ils le secouèrent en 1551, et se soumirent à Iediguer, fils du sultan d'Astrakhan. Ivan IV s'avança pour les punir, en 1552, à la tête d'une nombreuse armée, prit leur ville d'assaut, et anéantit leur empire. En 1554, il marcha contre Emourguei, prince d'Astrakhan, et s'empara de ses états presque sans éprouver de résistance. Le khan de Crimée, qui avait laissé tranquillement les Russes détruire la domination des Tatars de Casan et d'Astrakhan, attaqua le czar après sa victoire, et entra en Russie avec soixante mille hommes (1555). Il fut complétement défait, et ne ramena dans ses états qu'une faible partie de ses troupes.

En 1556, à la sollicitation des Livoniens, menacés par les

Russes, Gustave Wasa, roi de Suède, déclara la guerre au czar. Ivan envoya en Finlande une armée qui remporta près de *Wibourg* une victoire éclatante sur les Suédois. Gustave n'ayant point reçu des Livoniens les renforts qu'ils lui avaient promis, demanda la paix en 1557 : elle fut signée pour quarante ans.

Les alarmes des Livoniens n'étaient point vaines. Le czar, sous prétexte que les anciens ducs de Russie avaient autrefois possédé une grande partie de la Livonie, envahit ce pays en 1558 et 1559, le livra au pillage, s'empara de la plupart des places, et fit prisonnier Guillaume de Furstemberg, grand-maître des chevaliers Porte-glaive. Gothard Kettler, successeur de Furstemberg, pour obtenir des secours de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, renonça en sa faveur à tous ses droits et à ceux de son ordre sur la Livonie, se réservant seulement, à titre de fief relevant de la Pologne, les provinces de Courlande et de Sémigalle, dont il fut le premier duc (1561). Sigismond-Auguste, en succédant aux droits du grand-maître, devint en même temps l'ennemi d'Ivan. En 1563, le czar entra en Lithuanie, et prit d'assaut plusieurs places fortes, entre autres la ville de Polotzk. Les Russes furent moins heureux en 1564 ; ils furent battus sur les bords du Dniéper par Nicolas Radziwil, palatin de Wilna. Les Suédois prirent part à cette guerre, et envoyèrent une armée en Livonie, d'où le czar tenta vainement de les chasser. Irrité de ses mauvais succès, il exerça d'horribles cruautés contre plusieurs seigneurs et plusieurs villes de son empire, qu'il soupçonnait d'être favorables aux étrangers. Il préparait pour la Livonie une expédition formidable, lorsqu'à l'instigation de la Pologne, les Tatars de Crimée firent en Russie une nouvelle incursion, et pénètrèrent jusqu'à Moscou, dont ils brûlèrent les faubourgs (1571). Le czar les repoussa, et fit la paix avec eux en 1572. Bientôt après, il convint d'une trève de trois ans avec le roi de Pologne, qui survécut peu à ce traité. Pendant l'interrègne qui suivit sa mort, et pendant le règne de Henri, duc d'Anjou, la Russie n'eut rien à craindre de la Pologne, et dirigea tous

ses efforts contre les Suédois. Ivan remporta sur eux de grands avantages, et conclut, en 1575, avec leur roi Jean III, une trève de deux ans pour la Finlande, sans faire mention de la Livonie. Il profita de l'épuisement des Suédois et des discordes des Polonais pour s'emparer de cette dernière province.

Étienne Bathori avait été élu roi de Pologne en 1575, après le départ ou plutôt l'évasion de Henri de Valois. Il avait employé les premières années de son règne à réprimer ceux qui tenaient contre lui le parti de l'empereur Maximilien. Mais, après avoir affermi son autorité en Pologne, et s'être assuré l'alliance des Turcs et des Tatars de Crimée, il entreprit de reconquérir ce que les Russes lui avaient enlevé en Lithuanie et en Livonie (1579). Cette guerre fut malheureuse pour Ivan IV, et en 1582, il fut obligé de céder la Livonie à la Pologne par la paix de *Kiewerowa-Horca*.

Ivan mourut en 1584. Ce prince était en même temps superstitieux et féroce. Il gouverna ses sujets par la terreur; mais il s'occupa utilement des soins du gouvernement, et son règne doit marquer dans les annales de la Russie, par les grandes améliorations dont il fut l'époque. Ivan, ayant reconnu l'insuffisance des anciennes lois de son empire, fit rédiger un code qui, malgré ses imperfections, apporta d'heureux changemens dans la législation qu'on avait suivie jusque-là. Il essaya, mais inutilement, d'abolir l'usage barbare des combats judiciaires; il fit fleurir le commerce : il fit venir des artistes et des ouvriers d'Angleterre, et en demanda aussi à Charles-Quint. Il introduisit l'imprimerie à Moscou. Nous avons vu qu'il établit une armée permanente.

C'est à son règne que se reporte la découverte de la *Sibérie*, pays encore inconnu aux Européens. Un riche marchand, nommé Anika-Strogonof, établi dans le gouvernement d'Archangel, indiqua le premier l'existence de cette contrée. Un chef de cosaques, nommé Jermak, acheva de la faire connaître. Cet aventurier, qui exerçait le brigandage sur les bords du Wolga et aux environs de la mer Caspienne, poursuivi par un détachement russe, se replia vers la Sibérie.

Il osa en entreprendre la conquête à la tête d'un corps de sept mille cosaques; et ayant remporté plusieurs victoires sur les Tatars de Sibérie et sur leur khan Kutsckum, il s'empara de la ville de Sibir, qui était leur principale forteresse (1581); mais presque tous ses compagnons avaient péri. Ne pouvant espérer de se maintenir avec le petit nombre d'hommes qui lui restaient, il acheta le pardon de ses anciennes fautes, par l'abandon qu'il fit au czar de sa conquête. Des troupes russes prirent possession de la Sibérie en 1583. La réduction entière de ce pays ne date cependant que du règne du czar Feodor Ivanowitch, fils et successeur d'Ivan, qui fit construire en 1587 la ville de Tobolsk, devenue depuis la capitale de la Sibérie.

CHAPITRE VI.

SECTION PREMIÈRE.

Autriche, Bohême, Hongrie, Transylvanie (1516-1563).

Louis II n'avait que dix ans lorsqu'il succéda à son père Ladislas VI sur les trônes de Hongrie et de Bohême (1516). Les factions, qui accompagnent ordinairement les minorités, troublèrent celle de ce prince. Des ministres insolens et avides se disputèrent l'autorité de sa couronne et les revenus de ses domaines. Tandis qu'ils avilissaient et dépouillaient leur maître, leur imprudence l'exposait à la colère d'un redoutable voisin. Ils souffrirent que des ambassadeurs de Soliman II, envoyés pour annoncer son avènement au trône, fussent insultés par le peuple. Le sultan, irrité, envahit la Hongrie (1521), et s'empara de *Belgrade*, la clé de ce royaume, qui avait résisté jusque-là à tous les efforts des Ottomans.

L'année suivante, il tourna ses armes contre l'île de Rhodes, et laissa respirer la Hongrie; mais en 1526, il y entra de nouveau à la tête de trois cent mille combattans. Le jeune roi, avec trente mille hommes, affronta cette multitude, et périt à la funeste bataille de *Mohacz* (29 août), avec la fleur de sa noblesse et presque toute son armée. Les suites de cette journée furent désastreuses. Jean Zapoli, comte de Zips et palatin de Transylvanie, qui amenait une armée de Transylvains; trente mille Croates, Bohémiens et Moraves, qui accouraient sous des chefs différens, se retirèrent sans oser attendre les Ottomans : la Hongrie tout entière leur fut ouverte. Soliman, après l'avoir impitoyablement ravagée, emmena plus de cent mille prisonniers en esclavage.

Louis II était le dernier rejeton mâle de la famille royale des Jagellons : *Jean Zapoli* se présenta pour lui succéder. Il avait les armes à la main; il était guerrier, il était Hongrois, et, de plus, riche et magnifique. Il fut couronné à Albe-Royale, d'un consentement presque unanime, au milieu même des funérailles du jeune roi. Cette élection causa de nouveaux troubles. Des traités solennels, et surtout celui de 1515, appelaient au trône *Ferdinand* d'Autriche, qui avait épousé en 1521 la princesse Anne, sœur de Louis II. Son mérite personnel, le titre de frère du plus grand monarque de la chrétienté; sa puissance (1), qui promettait à ses sujets un appui, désormais nécessaire, contre les armes ottomanes, fléchirent les préventions et la répugnance qu'inspirait aux Hongrois sa qualité d'étranger; et ses droits, soutenus d'une armée, furent reconnus dans la diète de Pres-

(1) Les états autrichiens, d'abord régis en commun par Charles V et Ferdinand, avaient été partagés en 1521. Charles avait cédé à son frère l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et leurs dépendances; et, l'année suivante, il lui avait abandonné le Tyrol, et les domaines que la maison d'Autriche possédait en Souabe et en Alsace. Cette maison puissante avait été alors divisée en branche espagnole et en branche allemande; division qui, peut-être, sauva du joug autrichien l'Europe ou du moins l'empire.



bourg. Zapoli, vaincu dans les plaines de *Tokai*, se retira en Pologne, d'où il invoqua le secours de Soliman : il eut le malheur de l'obtenir. Tandis qu'il rentrait lui-même en Hongrie avec des troupes polonaises, et battait les Autrichiens à *Cassovie*, son redoutable protecteur passa la Save à la tête de deux cent mille hommes, et arriva sans obstacle jusqu'aux portes de Bude, qui lui fut lâchement livrée par la garnison. Traînant Zapoli à sa suite, après avoir parcouru et dévasté toute la Hongrie, il envahit l'Autriche, et investit sa capitale, qui devait être deux fois l'écueil des armes ottomanes. *Vienne* avait pour garnison vingt mille hommes commandés par le comte de Salm, et formés dans les guerres d'Italie. Leur courageuse résistance, et la retraite de Soliman après vingt assauts inutiles, mirent le sceau à leur réputation. Le sultan, humilié, crut sauver son honneur par une vaine bravade. Il renvoya libres quelques prisonniers, avec ordre de dire à leurs chefs que son dessein n'avait jamais été de prendre Vienne, mais d'éprouver la valeur des soldats allemands; qu'il les connaissait, qu'il les estimait, et qu'il leur faisait grâce. Il s'arrêta à Bude pour couronner de ses mains Jean Zapoli; et, le laissant mal affermi sur le trône chancelant d'un état dévasté, il alla recevoir l'hommage du prince de Moldavie, qui offrait de se soumettre à ses lois.

Le fier sultan brûlait d'effacer l'affront qu'il avait reçu sous les murs de Vienne. En 1531, ses innombrables hordes couvrirent pour la quatrième fois les rives désolées du Danube. Aux frontières de la Styrie, huit cents hommes, dans une petite place mal fortifiée, la ville de *Guntz*, résistèrent durant vingt-huit jours aux efforts de tant de légions. Pendant cet intervalle, l'Autriche se rassura; Ferdinand rassembla des troupes, et Charles-Quint, vainqueur de la France, arbitre de l'Italie, pacificateur de l'Allemagne, aspira au titre plus brillant encore de libérateur de la chrétienté, et vint présenter à Soliman un adversaire digne de lui. L'enthousiasme des croisades parut se ranimer un instant. En Allemagne, catholiques et protestans s'arment d'un zèle égal contre l'ennemi commun : Charles appelle de l'Italie et des Pays-

Bas ses vieilles bandes accoutumées à la victoire. Depuis la Vistule jusqu'au Rhin, et depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, de belliqueux volontaires viennent se ranger autour de l'empereur sous la bannière du christianisme. Deux grandes armées, deux grands rivaux sont en présence; et, partagée entre la crainte et l'espérance, l'Europe attend, comme l'arrêt de sa destinée, l'issue de la lutte qui se prépare (1532).

Mais Charles-Quint tenait plus à l'utilité qu'à l'éclat d'un succès. Trop prudent pour livrer bataille, quand il savait que l'approche de l'hiver allait forcer l'ennemi de s'éloigner, il resta sur la défensive. Une diversion opérée par la flotte impériale, qui, sous le commandement d'André Doria, s'empara d'une des forteresses des Dardanelles et menaça Constantinople, précipita la retraite de Soliman. L'empereur, de son côté, reprit le chemin de l'Allemagne; tout ce vaste appareil de guerre qu'on avait déployé de part et d'autre, se dissipa, et les deux concurrens au trône de Hongrie furent abandonnés à leurs seules forces. Enfin, las également d'une lutte sanglante et prolongée, tous deux persuadés que le sultan ne fomentait leur haine que pour les perdre l'un par l'autre, et s'élever sur leur ruine, ils conclurent (1536) à *Weitzen* un accommodement, par lequel il fut stipulé que Zapoli, prince de Transylvanie, conserverait, sa vie durant, le titre de roi, et tout ce qu'il tenait en Hongrie, à condition qu'après sa mort ce royaume reviendrait en entier à Ferdinand. Comme Zapoli n'était point marié, et qu'il était avancé en âge, cet accord paraissait favorable à son concurrent: mais, peu de temps après, les nobles de Hongrie, pour empêcher un étranger de régner sur eux, déterminèrent Jean Zapoli à mettre fin à son long célibat, en épousant Isabelle, fille de Sigismond, roi de Pologne. Un fils, à qui l'on donna le nom de Jean Sigismond, fut le fruit de cette union. Quinze jours séparèrent à peine la naissance de cet enfant et la mort de son père (1540).

Au mépris des droits anciens que Ferdinand tirait de son élection, et des droits plus récens qu'il devait au traité de Weitzen, Isabelle, secondée de *Martinuzzi*, évêque du grand

Waradin, fit reconnaître son fils par la plus grande partie de la nation, qui le proclama roi sous le nom d'*Étienne*, en mémoire du fondateur de la monarchie. Isabelle était ambitieuse, avide de pouvoir et d'honneurs, et son mâle courage n'était point au-dessous de son ambition. Élevé par son mérite, du rang le plus médiocre, au faîte des grandeurs, Martinuzzi était un de ces hommes extraordinaires que la nature destine à l'éclat et aux dangers du premier rôle dans les temps de trouble et de faction. Prélat humble et austère à l'extérieur dans ses fonctions ecclésiastiques, ministre habile et infatigable dans les affaires, général intrépide à la tête d'une armée; enfin, bizarre assemblage des qualités les plus contraires, au milieu de tant de formes diverses qu'il savait prendre tour à tour, il laissait éclater, comme sa souveraine, un desir insatiable d'autorité. De pareils antagonistes n'avaient point saisi la couronne de Ferdinand pour la restituer sans combat. Un corps nombreux d'Autrichiens envahit la partie du royaume qui s'est déclarée pour Étienne. Martinuzzi, ne pouvant tenir la campagne, s'assure des villes, et surtout de Bude, qu'il mit en état de défense. Ici commence une suite de lâchetés par lesquelles se déshonorèrent les principaux personnages qui occupent la scène dans ces démêles. Martinuzzi renouvelle l'ignominie de Jean Zapoli, et sollicite en faveur de son fils le secours de Soliman, de tout temps fatal à la Hongrie. Ferdinand offre de tenir la couronne de ce royaume aux mêmes conditions honteuses sous lesquelles Jean l'avait possédée, et de se rendre tributaire de la Porte ottomane. Le sultan se déclare pour Étienne, délivre Martinuzzi assiégé dans Bude, défait et repousse les Allemands; mais, tenté par l'occasion séduisante de s'emparer d'un état où régnait un enfant sous la tutelle d'une femme et d'un prêtre, il attire dans son camp, sous prétexte d'une fête, le jeune roi, sa mère, les chefs de la noblesse, se saisit de la capitale, relègue Isabelle et son fils dans la Transylvanie, qu'il leur assigne pour leur partage, et réunit la Hongrie à son empire.

Ferdinand fit de vains efforts pour la recouvrer. Rebuté de nouveau par le sultan, qui rejeta avec dédain ses offres

de vasselage, délaissé de l'empereur son frère, que ses projets d'agrandissement occupaient ailleurs, prêt à se voir enlever le petit nombre de places qu'il conservait encore en Hongrie, après avoir épuisé toutes les ressources des états autrichiens, il demanda une *trève* à Soliman (1545). Elle lui fut accordée pour cinq ans, sur les instances du roi de France, et sous l'humiliante condition de payer un tribut annuel de 30,000 ducats à la Porte ottomane, et de se reconnaître son feudataire.

Lorsqu'en 1541 Soliman avait confiné Étienne en Transylvanie, il avait remis le soin de son éducation à la reine et à Martinuzzi, que Zapoli avait déjà désigné pour tuteur de son fils et régent de ses états, dans un temps où ces deux emplois étaient d'une bien plus grande importance. Ce partage d'autorité excita dans une petite principauté les mêmes orages qu'il aurait pu enfanter dans un grand royaume. Isabelle et Martinuzzi avaient tous deux leur parti dans la noblesse. Celui du prélat commençant à l'emporter, la reine sollicita la protection des Turcs. Le sultan était alors avec son armée sur les frontières de la Perse; les pachas voisins du Danube ne purent fournir à Isabelle que de faibles secours. Martinuzzi en obtint de plus efficaces de la part de Ferdinand. Gagné par les promesses du prélat, qui s'engageait à soulever en sa faveur les nobles les plus puissans de la Hongrie, ce prince, malgré la trève conclue avec Soliman, fit passer en Transylvanie un corps de troupes sous la conduite de Castaldo, marquis de Piadena. La reine, surprise, fut obligée de céder à Ferdinand la Transylvanie, les droits de son fils sur la Hongrie, et les ornemens royaux, dont la maison de Zapoli était restée en possession. Elle reçut en échange les principautés d'Oppelen et de Ratibor en Silésie, et une somme de 100,000 ducats.

Ferdinand, pour reconnaître les services de Martinuzzi, le nomma gouverneur de Transylvanie, avec une autorité presque illimitée, lui donna l'archevêché de Gran, et obtint du pape qu'il serait décoré de la pourpre romaine. Cette ostentation de bienveillance cachait des intentions perfides.

Ferdinand craignait les talens de Martinuzzi, et se défiait de sa fidélité. Il chargea secrètement Castaldo de veiller sur lui. Soit que le prélat ne démêlât point ces soupçons, soit qu'il les méprisât, il conduisit la guerre contre les Turcs avec autant d'énergie que de succès. Il rétablit l'autorité de Ferdinand dans le bannat de Temeswar, et dans plusieurs des pays voisins. Cependant Castaldo, jaloux de sa gloire, l'accusa à la cour de Vienne de projets ambitieux et criminels. Ferdinand, trompé par la calomnie, chargea le perfide Italien de le délivrer d'un sujet qui lui paraissait trop puissant pour ne pas être dangereux. Martinuzzi périt assassiné (1551). Cet attentat fut le signal d'une révolution. Partout les peuples indignés s'empressèrent de secouer le joug de l'Autriche. Isabelle et son fils accoururent en Transylvanie; et la maison de Zapoli fut réintégrée dans cette principauté, sous la protection des Turcs. En 1559, Étienne demanda à Ferdinand le titre de roi de Hongrie, et la cession de plusieurs pays. Il s'ensuivit une guerre de trois ans, à laquelle les Turcs prirent souvent part. Ferdinand conclut avec eux une trève de huit ans en 1562, et mourut en 1563, laissant la Hongrie dans une situation incertaine et fâcheuse, et n'ayant pu encore, après quarante années d'efforts, fixer les destinées de ce malheureux royaume.

SECTION II.

Turquie. Règne de Soliman II (1) (1520-1566).

L'année même où Charles-Quint fut sacré empereur à Aix-la-Chapelle, le fils de Sélim Ier, *Soliman II* ceignit le sabre, cérémonie qui répond, en Turquie, au couronnement des rois chez les chrétiens (1520).

La paix était incompatible avec le caractère de Soliman,

(1) Les historiens, qui ne comptent pas au nombre des sultans Soliman, fils de Bajazet Ier, appellent du nom de Soliman Ier le fils de Sélim.

l'esprit de conquête, héréditaire dans sa maison, et l'ardeur belliqueuse de ses sujets. L'occasion était favorable pour attaquer les états chrétiens. La discorde agitait l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie. Charles-Quint et François I[er] se disputaient le duché de Milan. Les querelles de ces deux puissans monarques et l'hérésie naissante de Luther, partageaient l'attention du pape Léon X. Le sultan profita de ces circonstances pour envahir la Hongrie, que le règne orageux et faible d'un roi-enfant livrait sans défense à ses armes (1). Douze assauts et la perfidie de deux transfuges, le rendirent maître de *Belgrade* (1521), l'un des boulevards de la chrétienté, et devant laquelle avait échoué le conquérant de Constantinople.

Le chemin de Bude était ouvert : cependant le vainqueur s'arrêta. Satisfait d'avoir une porte qui lui assurât l'entrée de l'Europe, il entreprit une conquête encore plus considérable et plus glorieuse. *Rhodes*, possédée depuis cent cinquante ans par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, était le désespoir des Ottomans. Les galères des chevaliers de Saint-Jean désolaient la marine et le commerce de la Turquie, et leurs ports étaient des retraites pour toutes les flottes armées contre Constantinople. L'honneur du sultan et la sûreté de ses sujets l'invitaient à détruire cette pépinière de guerriers. Il l'attaqua avec une de ces armées nombreuses que les despotes d'Asie ont de tout temps rassemblées pour leurs expéditions (1522). Mustapha, beau-frère de Soliman, et Piri-Pacha, ayant sous leurs ordres deux cent mille hommes et une flotte de quatre cents voiles, se présentèrent devant une ville défendue par cinq mille soldats et six cents chevaliers; mais Villiers de l'Ile-Adam les commandait. Cet illustre Français venait de succéder au grand-maître Fabrice Caretto. Il avait eu pour concurrent André d'Amaral, chancelier de l'ordre, et grand-prieur de Castille. On prétend que le fier Espagnol, indigné d'avoir succombé, confondit dans son aveugle haine et son rival et l'ordre tout entier, et qu'il

(1) *Voyez* la première section de ce chapitre.

écrivit à Soliman pour l'inviter à faire le siége de Rhodes, dont il lui garantit l'heureux succès. Quoi qu'il en soit, le sultan fut averti, ou s'aperçut lui-même que le moment était propice. Il prépara la conquête de Rhodes. Dès que l'Ile-Adam soupçonna la destination de ses armemens, il sollicita le secours des princes de l'Europe, contre l'ennemi commun du nom chrétien. Mais quoique tous ces princes fussent touchés des dangers de l'ordre; quoique le pape Adrien VI, avec le zèle qui convenait au chef et au père de l'Église, les exhortât à oublier leurs querelles particulières dans une croisade contre les infidèles, l'animosité des deux partis était si vive, qu'insensibles aux prières du grand-maître et aux instances du pontife, ils abandonnèrent la cause des chevaliers à leur valeur et à la providence. L'île de Candie leur envoya seule un secours de cinq cents hommes, et avec eux Martinengue (1), brave guerrier, excellent ingénieur, qui dirigea avec habileté les travaux nécessaires à la défense de la place.

Délaissés par leurs frères, les généreux chevaliers de Saint-Jean et leur grand-maître signalèrent un courage, une constance, une patience supérieurs aux forces ordinaires de l'humanité, et que peut-être la religion seule peut inspirer dans un pareil degré. Les janissaires, découragés, semblaient prêts à renouveler la honte du premier siége de Rhodes, lorsque, sur les instances de ses généraux, Soliman arriva en personne. Après avoir menacé de décimer l'armée, il annonça à ses soldats qu'ils pouvaient mériter leur pardon sur les remparts de l'ennemi. La guerre recommença avec plus de fureur. Pendant six mois, la vigueur de la résistance fut égale à celle de l'attaque. Le siége allait être levé pour la seconde fois, quand d'Amaral, par de nouveaux avis, rendit l'espoir aux Musulmans. Vainement le traître fut-il décou-

(1) Martinengue était originaire de Brescia. On dit qu'il inventa, pendant le siége de Rhodes, l'usage des contre-mines et le secret de connaître les travaux souterrains de l'ennemi par le moyen d'un tambour.

vert, arrêté, convaincu, décapité (1). Soliman, assuré du succès, redoubla d'efforts. Enfin, Rhodes succomba avec ses défenseurs. Mais quelles circonstances mémorables illustrèrent leur chute héroïque! de deux cent mille combattans qui formaient l'armée des Turcs, plus de quarante mille avaient péri sous le glaive des chevaliers; les fatigues et les maladies, suites d'un si long siége, en avaient emporté un pareil nombre. La place avait été battue de plus de cent vingt mille coups de canon; elle n'était plus qu'un monceau de cendres ou qu'un amas de ruines. Les assiégés n'avaient plus ni poudre ni vivres. Presque tous les chevaliers étaient morts ou mourans, ou hors de combat; et cependant l'Ile-Adam voulait se défendre encore. Les prières du clergé et des habitans l'empêchèrent seules de s'ensevelir sous les décombres du dernier retranchement avec le dernier de ses compagnons. Il céda aux larmes d'un peuple expirant; il consentit à écouter les propositions que le sultan fit le premier, et conclut une capitulation honorable (le jour de Noël 1522). Il fut convenu que les églises ne seraient point profanées, que l'exercice de la religion chrétienne serait libre, que le peuple serait exempt d'impôts pendant cinq ans, etc. Soliman desira voir l'Ile-Adam; il le loua de sa valeur, le consola de sa disgrâce; enfin, lorsqu'après être entré dans la ville, il eut pris possession du palais du grand-maître: « *Ce n'est pas sans quelque peine*, dit-il à un de ses généraux, *que j'oblige ce chrétien, à son âge, à sortir de sa maison*. »

L'Ile-Adam s'embarqua dans la nuit du dernier décembre. Quatre mille Rhodiens le suivirent pour se dérober à la domination des Barbares. Les chevaliers transportèrent en Italie les respectables débris de leur ordre antique. Ils obtinrent du pape la ville de Viterbe, où ils résidèrent, jusqu'à ce qu'en 1530 Charles-Quint, par des vues d'intérêt, les recueillit dans l'île de *Malte*, dont ils portèrent depuis le nom,

(1) D'Amaral fut jugé coupable; mais on doit dire qu'il se défendit avec fermeté, et qu'il protesta, jusqu'au dernier moment, de son innocence et de l'erreur de ses juges.

et qu'il leur donna avec les petites îles du Goze et de Cuming, à condition qu'ils réprimeraient les brigandages des corsaires barbaresques, et qu'ils mettraient à couvert de leurs incursions toutes les îles voisines de la Sicile, la Sicile elle-même et les côtes du royaume de Naples.

Soliman ternit la gloire de sa conquête par un acte de barbarie. Un fils du malheureux Zizim (*voyez* I[re] période, chapitre I[er]) avait trouvé un asyle à Rhodes. La cruelle politique du sultan l'excepta de la capitulation : amené en présence du vainqueur, il fut étranglé avec ses deux fils.

(1523.) Soliman, de retour à Constantinople, fit trève à ses travaux guerriers pour s'occuper de ceux du gouvernement. Il fit punir plusieurs cadis qui avaient prévariqué dans l'administration de la justice ou dans la perception des deniers publics. Il prescrivit des peines pour les différens crimes : la peine de mort pour le meurtre et pour quelques vols, et d'autres châtimens proportionnés à la gravité des délits. Mais il ne porta pas la sagesse jusqu'à ne soumettre le criminel qu'à la loi; il laissa la peine à la discrétion constante de l'accusateur, de sorte qu'en Turquie il n'y a point de crime qui ne puisse être racheté avec de l'or, ou à tel autre prix dont la partie plaignante veut bien se contenter. Il confirma la preuve testimoniale; mais il l'étendit si imprudemment, que les magistrats étant tenus de compter les témoignages, et non de les peser, il y a d'autant plus de faux témoins que le nombre les assure davantage de l'impunité. Ces réglemens, tout imparfaits qu'ils sont, et surtout le zèle de Soliman pour la justice, lui ont fait donner le nom de canouni ou législateur.

La milice même ne fut point ménagée dans ses réformes. Il multiplia les grades parmi les janissaires et les spahis, afin de diminuer l'autorité des chefs en la divisant; il ôta à ces deux anciens corps la garde du sérail, et la remit à un corps nouveau, connu depuis sous le nom de bostangis ou jardiniers, quoiqu'ils veillent encore plus à la sûreté immédiate du prince qu'au soin de ses jardins. Cette marque de défiance fit éclater une sédition, à laquelle l'ennui de deux années de

repos, et le souvenir de Rhodes, dont Soliman avait refusé le pillage aux janissaires, disposaient secrètement cette milice. Elle s'ameuta, pilla la maison du defterdar ou grand-trésorier de l'empire, et osa même tenter de forcer une mosquée pour en enlever le trésor. Tandis qu'un simple oda-baschi (1) en défendait la porte, et abattait sur le seuil les plus audacieux, le sultan eut le temps d'accourir. A sa vue, les rebelles s'enfuirent ou se prosternèrent. Sa vengeance ne tomba que sur les quatre principaux chefs; et sa reconnaissance éleva sur-le-champ au rang de grand-visir le courageux oda-baschi : ce fut ce fameux Ibrahim, l'ami, le compagnon, le beau-frère de son maître, et enfin sa victime.

La longue oisiveté des janissaires étant incompatible avec la tranquillité de l'empire et les vastes desseins que nourrissait l'ambition du sultan, il envahit la Hongrie en 1526, gagna la bataille de *Mohacz*, où périt le roi Louis II avec plus de vingt mille de ses sujets; et, après avoir livré au pillage Bude et la plupart des villes du royaume, il se retira à l'approche de l'hiver, avec un butin immense et une multitude prodigieuse de captifs (2).

Louis II étant mort sans postérité, les Hongrois se partagèrent pour le choix d'un souverain. Les uns proclamèrent Jean Zapoli, palatin de Transylvanie; les autres reconnurent Ferdinand d'Autriche. Vaincu près de *Tokai* par son concurrent, Zapoli se réfugia en Pologne, et de là implora le secours des Turcs. L'an 1529, Soliman rentra en Hongrie, pénétra jusqu'en Autriche, et mit le siége devant *Vienne.* La résistance des assiégés le contraignit à la retraite. Croyant effacer cet affront par l'éclat d'une cérémonie, il alla dans Bude poser de ses mains la couronne de Saint-Étienne sur la tête de Jean Zapoli.

Au retour de son expédition, il trouva un dédommage-

---

(1) Officier dont le grade répond à peu près à celui de capitaine chez les chrétiens.

(2) Nous ne ferons qu'indiquer les expéditions des Turcs en Hongrie. Pour les détails, voyez la première section de ce chapitre.



ment plus réel de l'échec que sa gloire avait reçu et de la perte de quatre-vingt mille hommes. Bogdan, prince de *Moldavie*, l'attendait pour lui offrir l'hommage volontaire de cette province et la soumission de ses peuples. Subjugués par l'ascendant de sa renommée et de sa puissance, les belliqueux habitans de cette riche contrée se reconnurent ses tributaires, sous la seule condition qu'ils conserveraient leur religion.

Ayant appris l'année suivante que les Autrichiens avaient attaqué de nouveau son protégé, il prépara un armement formidable pour assurer la couronne à Zapoli. Ferdinand et Charles-Quint rassemblèrent, de leur côté, des légions nombreuses. Enfin, en 1532, le sultan et l'empereur se trouvèrent en présence dans les plaines de la Hongrie; mais ces deux rivaux s'observèrent, sans mesurer leurs forces, et laissèrent la renommée incertaine.

Vers ce temps-là, Soliman fit une conquête plus précieuse qu'une province dans la personne du fameux *Chéredin Barberousse*.

Cet aventurier, que la piraterie avait fait roi, était fils d'un potier de l'île de Mételin. Il fut corsaire dès l'enfance, et partagea dans ce vil métier les dangers et la fortune d'Horuc, son frère aîné. Ils n'eurent d'abord qu'un faible navire; mais, enrichis par le brigandage, ils augmentèrent rapidement leurs forces navales, qui purent bientôt passer pour une flotte. La situation avantageuse des ports de Barbarie leur inspira le desir de former un établissement dans cette partie de l'Afrique. Eutemi, roi d'Alger, leur en fournit imprudemment l'occasion (1516). Ce prince, qui avait plusieurs fois tenté inutilement de s'emparer d'un fort que les gouverneurs espagnols d'Oran avaient bâti près de sa capitale, implora le secours d'Horuc, dont la valeur était réputée invincible. Entré dans Alger comme auxiliaire, le perfide pirate se rendit maître de la ville, assassina le prince qui l'avait appelé, et régna par la violence et par la terreur. Du reste, aussi grand guerrier que tyran cruel, il détrôna le roi de Tremisen, joignit ses états à ceux d'Alger, et porta l'effroi de son nom

jusqu'au centre de l'Afrique. Ses flottes infestaient chaque année les côtes de l'Espagne et de l'Italie. Enfin, le marquis de Comarès, gouverneur d'Oran, l'attaqua avec des forces supérieures, le battit en plusieurs rencontres, et l'enferma dans Tremisen. Surpris au moment où il cherchait à s'échapper après une résistance obstinée, l'intrépide corsaire illustra ses derniers momens par une défense héroïque digne de ses exploits et de sa réputation.

Chéredin, plus connu sous le nom de Barberousse, se saisit aussitôt du sceptre de son frère, et vengea sa mort par d'éclatantes victoires. N'ayant plus à craindre les Espagnols que les guerres d'Europe occupaient assez, il régla avec prudence la police intérieure de son royaume, poursuivit avec une vigueur infatigable ses expéditions maritimes, et étendit ses conquêtes en Afrique. Mais, pour s'assurer un appui et contre les révoltes des Maures et des Arabes qui portaient son joug en frémissant, et contre les armes des chrétiens, dont ses pirateries continuelles devaient tôt ou tard provoquer la vengeance, il mit ses états sous la protection du grand-seigneur, qui lui donna un corps de soldats turcs. A la fin, sa renommée croissant de jour en jour, Soliman lui offrit le commandement des flottes ottomanes, comme au seul homme qui pût balancer Doria, le plus grand marin de son siècle. Barberousse entreprit de reconnaître cet honneur éminent par un éminent service.

Mahmed, roi de Tunis, avait choisi pour son successeur, parmi sa nombreuse postérité, Muley-Assan, le plus jeune de tous ses fils. Ce prince dénaturé, pour prévenir un changement de résolution, avait empoisonné son père, et le meurtre de la plupart de ses frères avait suivi ce parricide. Al-Raschid, un des aînés, s'étant dérobé aux coups du tyran, s'enfuit à Alger, et implora la protection de Barberousse, qui, étant sur le point de partir pour Constantinople, le détermina sans peine à l'accompagner à la cour du sultan, dont il lui promit les secours. Mais, au lieu d'intéresser la générosité de Soliman aux malheurs d'un prince fugitif et suppliant, Barberousse lui proposa de profiter du



nom d'Al-Raschid pour conquérir le royaume de Tunis et l'annexer à son empire. Soliman accueillit ce projet perfide, digne d'un ancien chef de pirates, mais indigne d'un grand empereur. Al-Raschid fut arrêté par ordre du sultan, et enfermé dans le sérail, où son sort est demeuré enseveli. Cependant Barberousse fit voile vers l'Afrique avec deux cent cinquante vaisseaux. Muley-Assan prit la fuite à son approche; et Tunis, après quelque résistance, fut forcée de reconnaître Soliman pour souverain, et Barberousse pour vice-roi.

Les princes d'Italie, alarmés de la puissance de Barberousse, et exposés à ses pirateries, se joignirent à Muley-Assan pour invoquer l'appui de Charles-Quint. Ce prince, également jaloux de délivrer ses états d'un voisin dangereux, et avide de la gloire attachée à toute entreprise contre les Musulmans, rassembla des forces imposantes pour cette expédition. Trente mille hommes, commandés par le marquis du Guast, s'embarquèrent sur cinq cents navires montés par les meilleurs marins de l'Europe, sous les ordres de Doria, et Charles-Quint voulut les animer de sa présence. L'armée chrétienne partit de Cagliari le 16 juillet 1535, et, après une heureuse navigation, prit terre à la vue de *Tunis*. La prise du fort de la Goulette mit d'abord au pouvoir de l'empereur la flotte de Barberousse, son arsenal et trois cents canons, nombre étonnant pour ce temps-là. Le pirate, s'il est encore permis de l'appeler ainsi, ne fut point consterné de ces pertes. Résolu d'abandonner sa destinée au hasard d'une bataille, il s'avança au devant de l'ennemi à la tête de cinquante mille hommes. La discipline l'emporta sur la multitude : Barberousse fut vaincu. Après de vains efforts pour rallier son armée, il s'enfuit à Bonne, et Tunis se rendit au vainqueur. Malgré les précautions et les ordres de l'empereur, ses soldats, craignant d'être frustrés du butin qu'ils s'étaient promis, fondirent sur la ville comme sur une proie, et se rassasièrent de meurtre et de pillage : plus de trente mille habitans périrent dans ce jour funeste, et dix mille furent emmenés en esclavage. L'empereur gémit sur ces excès affreux qui souillaient l'éclat de sa victoire : cependant, au

milieu de cette scène terrible, il éprouva une consolante diversion à sa douleur, lorsque des milliers d'infortunés dont il brisait les chaînes, tombèrent à ses pieds, et le bénirent comme leur libérateur. Muley-Assan, remonté sur son trône sanglant, se reconnut feudataire de la couronne d'Espagne. Tous les ports du royaume furent remis à l'empereur. Tous les chrétiens encore captifs furent délivrés sans rançon; et Charles-Quint rapporta en Europe une gloire qu'aucun prince n'avait encore eue depuis Saint-Louis (1).

Tandis que Soliman acquérait un royaume en Afrique et le perdait presque en même temps, le grand-visir *Ibrahim*, soit qu'il fût gagné par l'or de l'Autriche, soit qu'un vieux respect pour la religion chrétienne qu'il avait jadis professée, le portât à détourner de l'Occident les armes ottomanes, soit pour diminuer l'ascendant que la fameuse *Roxelane*, son ennemie, prenait dans le sérail, engagea le sultan dans une guerre contre la Perse.

Le premier des sophis, Shah-Ismaël n'était plus. *Shah-Thamas*, son fils et son successeur, imita le courage et la prudence de son père, et l'invasion tourna à la honte des agresseurs.

Roxelane avait blâmé la guerre de Perse; elle triompha de son mauvais succès, et l'attribua à la trahison du grand-

(1) Il fut moins heureux en 1541, dans une semblable expédition contre Alger. Cette ville, à cette époque, était gouvernée, pour Barberousse, par un renégat, nommé Hasen. Il n'avait que huit cents Turcs et cinq mille Maures à opposer à l'armée de l'empereur, forte de plus de vingt-cinq mille hommes; mais les élémens combattirent pour lui. Deux jours après le débarquement, le camp impérial fut assailli d'un ouragan effroyable, qui jeta le désordre parmi les chrétiens. La même tempête fit périr en moins d'une heure quinze vaisseaux de guerre et cent soixante bâtimens de transport. Le reste de la flotte se retira sous le cap Métafuz, où Charles-Quint se rembarqua pour l'Europe. Une nouvelle tempête l'accueillit à son retour. Ses vaisseaux dispersés cherchèrent au hasard un asyle dans les ports de l'Espagne ou de l'Italie. Enfin il aborda presque seul en Espagne, dans un appareil bien différent de l'éclat qui environnait le vainqueur de Tunis six années auparavant.



visir. Ibrahim avait compromis la gloire de son maître : sa mort fut décidée. Mais le sultan redoutait la présence d'un ministre dont il avait tant de fois éprouvé l'ascendant. La sentence du visir ne lui fut point prononcée; on l'étrangla pendant son sommeil.

Soliman entreprit de se dédommager sur l'Europe de ses revers en Asie et en Afrique. François I[er] lui demanda des secours contre Charles-Quint (1), il arma une flotte puissante pour ravager les côtes de l'Italie et de l'Espagne; mais une trêve conclue entre les deux rivaux lui fit tourner ses forces maritimes contre la république de *Venise*. La flotte ottomane, commandée par Barberousse, entra dans l'Archipel, et s'empara de plusieurs îles qui appartenaient à la république, entre autres, de Scyros, de Pathmos, de Stampalée et de Paros. Venise fut obligée de les abandonner pour obtenir la paix.

Vers le même temps, Soliman envoya une partie de l'armée destinée contre Charles-Quint sur les côtes de l'Arabie, pour s'opposer aux conquêtes des Portugais. Le sultan haïssait ce peuple qui avait appauvri l'Égypte en s'emparant du commerce de l'Orient, et qui avait appris aux Persans l'usage des armes à feu et l'art de fondre les canons. Les Ottomans se rendirent maîtres des royaumes d'*Aden*, de *Sibite* et de *Cambaie*, dans l'Arabie-Heureuse.

Soliman avait besoin de la nouvelle de ces conquêtes pour bannir la mémoire de ses malheurs passés, et adoucir les chagrins nouveaux dont deux fléaux terribles affligeaient son âme. En 1539, un incendie consuma près de la moitié de Constantinople; et la peste, dont il y a toujours quelques germes dans cette ville, y fit cette année d'affreux ravages. Le soin de réparer ces désastres interrompit les travaux

---

(1) Un premier traité d'alliance et de commerce avait déjà été secrètement convenu, sous le nom de *trève marchande*, entre Soliman et François I[er], dès l'année 1525. En 1537, les deux souverains dressèrent un pacte offensif et défensif, dont Montluc, depuis évêque de Valence, fut l'agent public : cependant les conditions en restèrent encore secrètes.

guerriers du sultan. Mais, en 1540, la mort de Jean Zapoli et les prières de la reine Isabelle qui sollicitait sa protection contre Ferdinand d'Autriche, l'attirèrent de nouveau en Hongrie. (*Voyez section 1re de ce chapitre.*) Cette expédition accrut sa puissance et souilla sa gloire. Il dépouilla le fils de Zapoli, un enfant, un suppliant, qu'il était venu secourir, le relégua en Transylvanie, pour tenir cette principauté sous la suzeraineté de la Porte; et, méprisant les offres, les menaces et les efforts de Ferdinand, il reprit le chemin de Constantinople, après avoir réduit en province ottomane la plus grande partie de la Hongrie.

En 1542, il reçut une nouvelle ambassade de François Ier, et accorda à ce prince de nouveaux secours contre Charles-Quint. Barberousse partit au printemps de 1543 avec une flotte de cent dix galères, joignit à Marseille la flotte française commandée par le duc d'Enghien, aida ce prince à prendre la ville de Nice, la pilla malgré les Français, puis, remontant sur ses vaisseaux, leva l'ancre, et regagna Constantinople (1).

En 1545, Soliman conclut une trève de cinq ans avec Ferdinand d'Autriche, à condition que ce prince se reconnaîtrait son feudataire, et lui paierait un tribut annuel de 30,000 ducats.

L'univers tremblait au nom de Soliman, et ce sultan était l'esclave d'une femme. Subjugué par l'artificieuse Roxelane, il l'avait affranchie, et lui avait accordé le rang, la dot et jusqu'au nom d'épouse légitime, titre que l'orgueil ottoman avait refusé jusque-là aux favorites honorées du choix de leur maître. Ce n'était point assez pour Roxelane : mère de trois fils, Sélim, Bajazet et Zéangir, elle voulait assurer à l'un d'eux le trône de Byzance. Mais la sultane Bospharone, qu'elle avait supplantée, avait donné la première un fils à Soliman; et Mustapha joignait au droit d'aînesse l'amour du peuple et des soldats. Sa vie était un obstacle aux desseins de Roxelane : cette marâtre jura sa perte.

(1) Barberousse mourut en 1547, quatre ans après cette expédition.



Alkazik-Mirza, frère de Shah-Thamas, s'était révolté contre lui. Vaincu et dépouillé de ses apanages, il était venu chercher un asyle à Constantinople. Roxelane, pour accoutumer son époux aux dissensions domestiques, lui persuada d'embrasser la cause de ce prince, et de faire la guerre au roi de Perse (1548). Cette guerre dura plusieurs années sans événemens remarquables; mais elle fut l'occasion d'une de ces terribles catastrophes dont la barbarie des sultans a donné trop souvent le spectacle à l'univers.

Roxelane et le grand-visir Rustan étaient ligués contre *Mustapha*. Pour le rendre odieux à son père, ils affectaient d'exagérer son mérite : tout le sérail ne parlait que de ses vertus, de sa grandeur d'âme; et la haine entrait avec la jalousie dans le cœur de Soliman. En 1553, Rustan, parti à la tête d'une armée, s'arrêta sur les frontières de la Syrie. Feignant un effroi concerté, il manda à son maître que les troupes étaient séduites, qu'elles réclamaient à grands cris la présence du prince Mustapha, et que celle du sultan pouvait seule étouffer un complot qui menaçait son trône et peut-être sa vie. Arrivé au camp devant Alep, Soliman envoya ordre à son fils de venir se justifier. Malgré les pressentimens sinistres de ses amis, Mustapha se hâta d'obéir. Quoique fils de Roxelane, *Zéangir* aimait tendrement son frère; il voulut l'accompagner. Ils se présentent devant la tente impériale; Mustapha seul est introduit. Aussitôt quatre muets le saisissent et le font expirer sous les yeux de son père, dans les étreintes du cordon fatal. Une scène non moins tragique succéda à cet assassinat. Bravant le ressentiment de l'armée, Soliman fit exposer devant sa tente le corps palpitant de la victime. Zéangir ne put soutenir cette vue, et se poignarda de désespoir; étonnant exemple de dévouement fraternel dans les annales de l'empire ottoman. Mustapha avait un fils qu'on élevait à Pruse. Roxelane ne voulut pas laisser croître un vengeur, et le jeune Ibrahim rejoignit son père dans le tombeau. La sultane n'avait plus besoin de la guerre de Perse; on traita avec le sophi, et Soliman revint à Constantinople (1554) : mais il y rapporta une tristesse profonde, à laquelle

la conquête du Bannat de Temeswar, soumis dans ce temps-là par ses généraux, fut un faible soulagement.

De nouveaux chagrins l'attendaient encore. Deux fils restaient à Roxelane; mais Bajazet, le plus jeune, était l'objet de sa prédilection : pour l'élever au trône, elle entreprit de perdre Sélim, et Soliman lui-même. Un des esclaves de son fils avait quelque ressemblance avec Mustapha. Bajazet, par les conseils de sa mère, l'instruisit à représenter le fils de Bospharone, et s'en servit pour exciter des troubles, se flattant d'en profiter, et de briser ensuite, quand il en serait temps, l'instrument de son ambition. Aidé du nom de Mustapha et de l'or de Bajazet, l'imposteur rassembla quelques troupes, et osa s'approcher de Constantinople. Mais vaincu et pris par le visir Achmet, qui le fit mettre à la torture, malgré les ordres secrets de Roxelane, il avoua son crime, et nomma son complice. Toute autre que Roxelane eût tremblé pour un fils coupable; mais l'ascendant de cette femme maîtrisait la vieillesse de Soliman, et Bajazet obtint sa grâce. Bien plus, Achmet, qui avait déconcerté ses desseins, fut immolé à la vengeance de l'impératrice : on l'étrangla, sous prétexte de concussions.

Ce fut le dernier crime de Roxelane. Cette femme ambitieuse et ingrate mourut bientôt après, pleurée de l'époux aveuglé dont elle conspirait la ruine.

Privé de cet appui, certain que Soliman lui préférait Sélim, et que son trépas signalerait l'avènement de son frère, Bajazet tenta de le faire empoisonner. Trompé dans ce dessein impie, il eut recours à la force. Vaincu près d'Iconium, il chercha un asyle en Perse, chez l'ennemi de son père et de sa nation. Shah-Thamas craignit de l'accueillir, le fit charger de chaînes, et jeter dans un cachot. La vengeance du sultan irrité l'y poursuivit. Deux ambassadeurs, chargés de ses ordres secrets, allèrent étrangler Bajazet dans sa prison. Ses quatre enfans partageaient son exil et sa captivité. Soliman, accoutumé à confondre le crime et l'innocence, les avait enveloppés dans l'arrêt de leur père : ils furent étranglés après lui (1559).



Tandis que Soliman renfermait dans le sérail la douleur que ces troubles domestiques avaient répandue sur ses vieux jours, une victoire éclatante illustra les pavillons ottomans.

Charles-Quint avait donné aux chevaliers de Rhodes l'île de *Malte* et la ville de *Tripoli* sur la côte d'Afrique. Les Ottomans leur avaient enlevé cette ville en 1551; et *Dragut*, l'héritier des talens et de la renommée de Barberousse, y commandait en 1561 pour Soliman, lorsque le grand-maître, Jean de La Valette, détermina Philippe II, successeur de Charles-Quint, à joindre ses galères et ses troupes aux forces de la religion pour reconquérir Tripoli. Instruit des dangers que courait cette place importante, le sultan hâta le départ de quatre-vingt-cinq galères commandées par Piali-Pacha. La flotte ottomane surprit les chrétiens, effrayés de cette attaque inattendue. Plus de quatorze mille hommes périrent presque sans combat. Des milliers de captifs furent emmenés en esclavage, et vingt-huit galères, traînées sans agrès et sans rames à la suite des vaisseaux ottomans, ornèrent le triomphe de Piali-Pacha.

La flotte victorieuse ne tarda pas à remettre à la voile; elle se dirigea contre l'île de Malte. Entre Zante et Céphalonie, sept galères de la religion s'étaient emparées d'un gros vaisseau nommé le *Galion des Sultanes*, qui allait à Venise échanger les plus riches marchandises de l'Orient contre les produits de l'industrie européenne. Tout le sérail, tout le corps des ulemas avait demandé vengeance de cette agression, et Soliman avait juré que Malte serait détruite. Quarante mille janissaires furent chargés d'exécuter cet arrêt. Mais La Valette et ses chevaliers en appelèrent à Dieu et à leur épée. Digne émule des l'Ile-Adam et des d'Aubusson, le grand-maître, avec une constance héroïque, repoussa pendant cinq mois tous les efforts de l'ennemi. Enfin, l'arrivée d'un secours envoyé de Sicile détermina les Ottomans à lever le siége, qui avait coûté la vie à près de trente mille hommes et à Dragut (1565).

Soliman se vengea sur la Hongrie. Maximilien II avait suc-

cédé en 1563 à Ferdinand I[er] sur le trône impérial d'Occident; et, comme son père, il unissait la couronne de Hongrie au diadême des Césars. Étienne Zapoli avait eu de nouveau recours à la protection ottomane. Mais le pacha de Bude, envoyé à son secours, avait été forcé de lever le siége de Zigeth; et, dans une campagne malheureuse, Soliman n'avait compté les efforts de ses généraux que par des affronts et des défaites. Il se souvint que les armées ne triomphaient que quand il marchait à leur tête; il voulut s'y montrer et vaincre à soixante-seize ans. Il attaqua *Zigeth* avec cent cinquante mille hommes soutenus d'une formidable artillerie (1566). Le comte de Serin commandait la place: il jura avec la garnison de périr plutôt que de se rendre, et il tint parole. Tous les Hongrois se firent tuer, excepté quatre; et, dans le temps que ces guerriers généreux s'immortalisaient par un beau trépas, leur vainqueur expirait dans sa tente des suites d'un accès de fureur que lui avait causé leur résistance (le 30 août 1566). Le visir Méhémet cacha cet événement aux soldats, et manda le prince Sélim qui était à Iconium. Sélim s'étant fait reconnaître à Constantinople, s'avança jusqu'à Belgrade, où la mort du sultan fut annoncée à l'armée.

Contemporain de deux grands princes, Soliman ne leur fut point inférieur. Aussi brave que François I[er] à la guerre, il la fit avec plus de bonheur; aussi profond politique que Charles-Quint, il sut, comme lui, connaître, employer, ou créer les grands hommes qui sont ordinairement le cortége des grands rois. Il eut des ministres, des lieutenans dignes de lui: Ibrahim et Piali-Pacha, Barberousse et Dragut honorent le règne de Soliman. Ce prince n'est pas moins célèbre comme législateur que comme guerrier. Avant lui, le gouvernement pouvait passer pour arbitraire, et la volonté du souverain semblait être la suprême loi. Soliman marqua les limites des différens pouvoirs, en régla la hiérarchie, et reconnut les droits du dernier de ses sujets. Il porta le même esprit d'ordre et d'équité dans l'administration des finances et l'emploi des revenus de l'empire. Chaque impôt avait anciennement ses

trésoriers. Pour remédier aux abus et arrêter les déprédations, Soliman ordonna que les sommes seraient versées directement dans le trésor extérieur du defterdar: c'est de là qu'elles sortent pour payer les troupes et les charges de l'état. Il fut réglé que l'excédant passerait dans le trésor intérieur pour les dépenses du palais, l'entretien de la maison militaire et civile du souverain, et celui du jardin et du sérail.

Amurat Ier, Amurat II, Mahomet II, Sélim Ier avaient protégé les sciences, et tenté de faire renaître les beaux jours de la littérature arabe. Ils avaient fondé plusieurs colléges ou medressés, dans lesquels les jeunes gens appartenant aux familles aisées apprenaient la grammaire, la syntaxe, la logique, la rhétorique, la théologie, la philosophie, la jurisprudence, le coran et ses commentaires, et les lois orales du prophète. Des écoles publiques, ou mactabs, étaient ouvertes aux enfans des familles indigentes, auxquels on enseignait gratuitement à lire, à écrire, et à connaître leur religion. On élevait surtout avec un soin particulier les *ichoglans*, enfans destinés à occuper un jour les premières charges de l'état, nés de parens chrétiens, et pris à la guerre ou amenés comme enfans de tribut. Ils recevaient une éducation commune et sévère dans les trois colléges de Péra, d'Andrinople et du Sérail, d'où sortent encore, après l'âge de quarante ans, les pachas, les visirs, les grands-officiers de l'empire. Soliman maintint ou perfectionna ces institutions.

Mais il commit une faute qui eut pour l'empire ottoman des suites fatales. Depuis sa fondation, les princes du sang impérial commandaient les armées, gouvernaient les provinces qu'ils avaient pour apanages, et abusaient souvent de leur puissance pour se combattre les uns les autres, pour résister à l'autorité souveraine, quelquefois même pour l'envahir. Soliman, qui avait été obligé de faire des exemples terribles dans sa famille, ordonna qu'à l'avenir les enfans des sultans n'auraient plus de gouvernemens, et ne paraîtraient plus dans les armées. Par cette loi impolitique, qui préparait des chefs timides à une nation belliqueuse, il crut prévenir à jamais les soulèvemens de la milice, en éloignant de

ses yeux des princes qui excitaient ou secondaient ses rébellions. Mais, sans prévenir le mal qu'il redoutait, il en produisit un autre plus funeste. Élevés à l'ombre du sérail, loin des camps et du bruit des armes, les enfans des sultans dégénérèrent des habitudes guerrières de leurs ancêtres; et l'empire ottoman, fondé sur la conquête, s'achemina vers sa décadence.

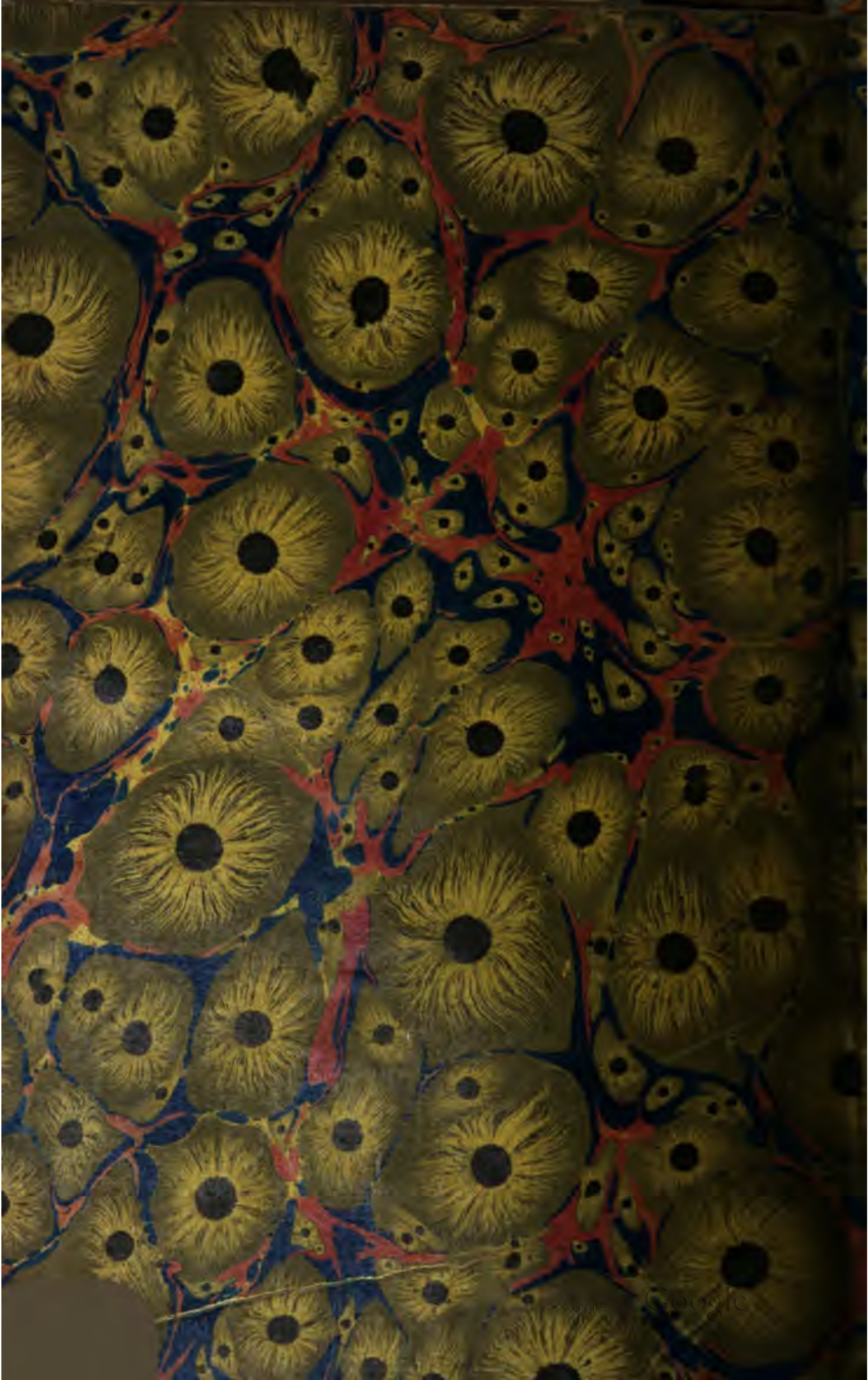
FIN DU TOME PREMIER.

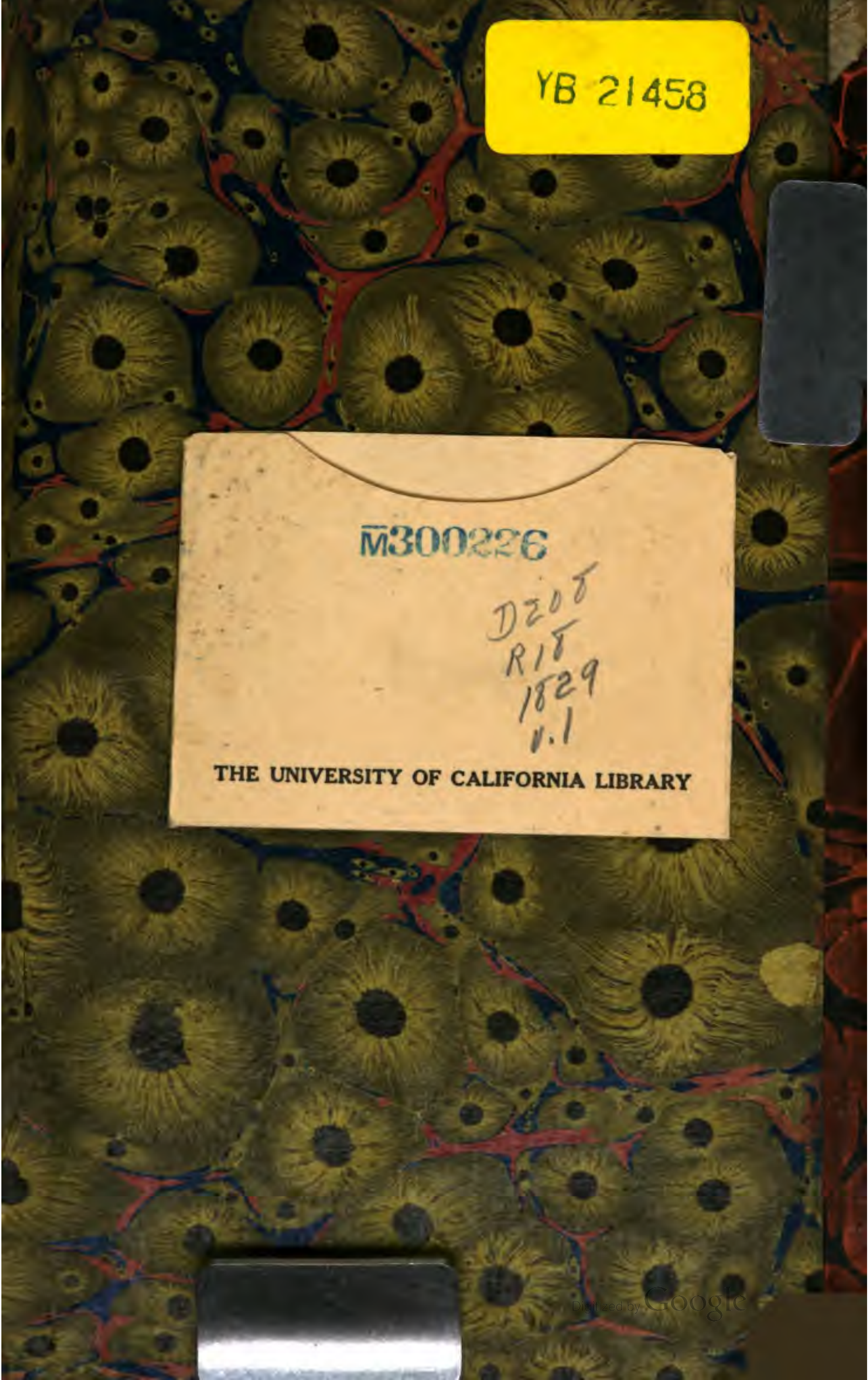
TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.




YB 21458
M300226
D208
R18
1829
v.1
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google

